This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06737916 8

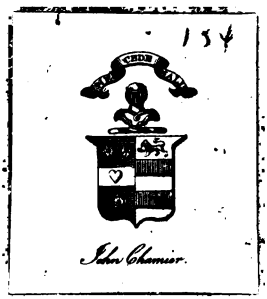
154
CEDE DEO
John Chamier.

Deposit
NKB
9738

LES

# SIÈCLES LITTÉRAIRES

## DE LA FRANCE,

OU

# NOUVEAU DICTIONNAIRE,

## HISTORIQUE, CRITIQUE,

ET BIBLIOGRAPHIQUE,

De tous les Ecrivains français, morts et vivans, jusqu'à la fin du XVIII^e. siècle.

Contenant : 1°. Les principaux traits de la vie des Auteurs morts, avec des jugemens sur leurs ouvrages ; 2°. Des Notices bibliographiques sur les Auteurs vivans ; 3°. L'indication des différentes Editions qui ont paru de tous les Livres français, de l'année où ils ont été publiés, et du lieu où ils ont été imprimés.

Par N.-L.-M. DESESSARTS, et plusieurs biographes.

TOME SECOND.

A PARIS.

Chez l'Auteur, Imprimeur-Libraire, Place de l'Odéon.

An VIII. (1800.)

# LES SIÈCLES LITTÉRAIRES DE LA FRANCE.

CABANIS, (P. J. G.) méd. prof. d'hygiène, membre de l'instit. nat. et du Sénat conservateur, a donné des Observations sur les hôpitaux, 1790, *in*-8°. — Le journal de la maladie et de la mort de Mirabeau, 1791, *in*-8°. — Note sur l'opinion de MM. Oelsner, Sommering et Sue, touchant le supplice de la guillotine, dans le Mag. encycl. — Plusieurs disc. prononcés au corps législatif, qui ont été impr. dans le Moniteur de l'an VIII.

CABANIS DE SALAGNAC, de la société d'agriculture de Limoges. On a de lui : Essai sur les principes de la greffe, et sur les moyens de la perfectionner, 1764, *in*-12.

CABASSUT, (Jean) prêtre de l'Oratoire, né en 1604, mourut à Aix, sa patrie, en 1685. On a de lui : *Juris canonici theoria et praxis*, réimp. *in*-fol. en 1788. — *Notitia ecclesiastica conciliorum, canonum, veterumque ecclesiæ rituum*, *in*-fol. en 1680.

CABESTAN ou *Cabestaing*, (Guillaume de) gentilhomme de Rousillon, poète du 13e. siècle. Il chanta différentes dames, suivant l'usage du tems. Tricline Carbonel fut sa dernière maîtresse. Le mari de cette dame, jaloux du troubadour, le tua, lui arracha le cœur, et le fit manger à sa femme. Tricline en mourut de douleur l'an 1213.

CABOT, (Vincent) jurisconsulte du 16e siècle. On a de lui : Les politiques de Vincent Cabot, Tolosain, *in*-8°.

CABRISSEAU, Théologal de Rheims. On a de lui : Réflexions sur le livre de Tobie, 1722, *in*-12. — Eloges des SS. de l'Anc. Testam., 6 vol. *in*-12. — Instructions courtes et familières sur le symbole, pour servir de suite aux Prônes de Lambert, 2 vol. *in*-12, 1728 et suiv. — Instructions sur les huit Béatitudes, 1749, *in*-12. — Sermon sur le sacre de Louis XV, à Paris, 1724, *in*-4°.

CACOUAT DE LA MENARDIÈRE est auteur du Triomphe de la Raison ou Lettres de

deux jeunes dames de qualité, 1785, *in*-12.

CADET, (Claude) né en 1695, à Regnost, à trois lieues de Troyes, arrière-neveu de Vallot, premier médecin de Louis XIV, membre du collége de chirurgie de Paris, en 1724, mort à Paris le 10 février 1745, a publié les ouv. suivans : Dissert. et observat. sur les maladies scorbutiques, à Paris, chez Huart, 1742, *in*-12. — Dissert. sur le scorbut, 1744, chez Huart, *in*-12.

CADET DE GASSICOURT, (L. Claude) fils du précédent, de l'acad. des sciences, naquit le 24 juillet 1731, et mourut le 25 vendém. an VIII, (octob. 1799). Resté orphelin de bonne heure, avec un grand nombre de frères; et sans fortune, il dut tout à ses propres talens qui se développèrent avec une telle rapidité et avec un tel succès qu'à l'âge de 22 ans il fut nommé apothicaire-major des Invalides. Il trouva dans cette place l'occasion et les moyens de faire une multitude d'expériences importantes dans toutes les parties de la chymie, et d'acquérir les élémens des connoissances qu'il a portées dans la suite si loin. Quatre ans après, en 1757, il fut apothicaire-major des armées d'Allemagne, et ensuite de l'armée française en Portugal. Il se fit bientôt connaître comme chimiste supérieur non moins que comme pharmacien habile. La première de ces qualités lui ouvrit en 1766 les portes de l'acad. des sc.; il était déjà de plusieurs acad. et il en eût été sans doute de beaucoup d'autres, si la modestie ne l'avait tenu éloigné des relations et des moyens qui conduisent à ce genre de célébrité. La confiance du gouvernement le tira quelquefois de son laboratoire. En 1784, il fut chargé de la manufacture de porcelaine de Sèves, comme commissaire du roi. Parmi ses nombreux travaux en chimie, on doit surtout remarquer son Analyse des eaux de Passy, et les moyens d'en tirer le bleu de Prusse; son travail sur le borax, substance si difficile à connaître; sur le diamant; sa manière de déguiser le cuivre, sans que l'alkali-volatil put le faire apperçevoir; ses Mém. sur les cures sympathiques, sur la bile, sur l'eau de la grotte du Chien, près de Naples, etc. Il travailla avec Lavoisier et Berthollet à la monnaie, soit pour la fonte du métal de cloche, soit pour la fixation du titre des espèces. Tandis qu'il s'occupait avec tant de succès des progrès de son art, son désintéressement le rendait cher à toutes les ames honnêtes. Après avoir gagné un procès contre un empyrique, dont il avait dévoilé au public les procédés dangereux; il se chargea de tous les frais que ce

procès avait entraînés pour ne pas laisser la famille de son adversaire dans la misère. Son cabinet était ouvert à toute heure à l'humanité souffrante qui venait réclamer ses salutaires avis ; rien ne pouvait le distraire de cette occupation bienfaisante. Ses consultations étaient toujours gratuites; souvent il joignait, pour les pauvres, le don des médicamens qu'il avait prescrits; et plus d'une fois il y ajoutait de l'argent, pour procurer aux malades les secours que leur refusait l'indigence. On sait quels succès ont constamment obtenus les médicamens qu'il préparait; ce succès a été trop durable pour qu'on pût l'attribuer à la mode ou à l'engouement irréfléchi. La confiance qu'il inspirait l'emporta même sur les préjugés de l'ignorance, et de toutes parts, on lui apportait à examiner les remèdes douteux, trop souvent distribués à la crédulité publique, par l'avidité des charlatans. Son courage l'a conduit de bonne heure à la mort. Se sentant atteint de la pierre, il voulut être opéré. Il ne survécut que cinq jours à l'opération. On a de lui : Une analyse des eaux minérales de Passy, impr. à Paris, en 1757, *in*-12, sans nom d'imprimeur. — Une Réponse aux observations de M. Baumé, sur l'éther vitriolique, sur le mercure précipité *per se*, sur la réduction des chaux de cuivre et d'étain, à travers les charbons, 1775, *in*-4°. à Paris, chez Clousier. — Un Mém. sur les encres sympathiques du Cobolt, impr. dans la collection de l'académie des sciences. — Deux Mém. sur le borax, *ibid.* — Analyse d'une lave du Vésuve, 1761, *ibid.* — Six Mém. sur la manière de cacher le cuivre dans une dissolution, sans que l'ammoniac puisse le faire reconnaître, — Analyse de la soude de Varec, 1767, *ibid.* — Analyse de l'eau, et de quelques matières retirées de la grotte du Chien, près de Naples, 1770, *ibid.* — Mém. pour faire l'éther vitriolique, plus abondamment que par les méthodes usitées. *Journal de physique*, et *Mém. de l'acad.* 1774. — Deux Mém. sur des eaux minérales, trouvées à Fontenelles, en Poitou, et à Vaugirard, près Paris, *Mém. de l'acad.* 1768. — Recherches pour déterminer la nature de la bile de l'homme et des animaux, 1767, *ibid.* — Mém. sur la terre foliée de tartre, *ibid.* — Les articles *Bile* et *Borax*, dans l'Encyclopédie, sont de ce chimiste.

CADET DE GASSICOURT, (Charles-Louis) né à Paris, le 23 janvier 1769, de Louis-Claude Cadet de Gassicourt, de l'acad. des sciences, avocat jusqu'en 1791, depuis homme de lettres, chimiste et pharmacien, memb. de la Soc. de

bienfaisance judiciaire, l'un des fondateurs du Lycée républicain, membre du Lycée de Paris, et de la société des belles-lettres, séant au palais national, est auteur des ouvr. suivans : Observations sur les peines infamantes, brochure de 48 pages *in*-8°, impr. en 1789, à Bouillon. — L'Anti-Novateur, ouvr. critique, broch. de 50 pag., imprimé chez Desenne, en 1794. — Le Tombeau de Jaques Molay, ou Hist. secrète et abrégée des initiés anciens et modernes, des templiers, francs-maçons, illuminés, etc, et Recherches sur leur influence dans la révolution française, suivie de la clef des loges, 1 vol de 232 pag. *in*-18, chez Desenne, an V, de la répub. (1797) — Raison d'un bon choix, ou Théorie des élections, broch. impr. de la tribune publique. — Mon Voyage, ou Lettres sur la ci-dev. prov. de Normandie, suivies de quelques pièces fugitives, 2 vol. *in*-12, chez Desenne. — Le souper de Molière, com. en un acte, mêlée de Vaudevilles, représentée au théâtre de Molière, impr. chez Cholet, rue des Droits de l'homme. — Le Poète et le Savant, ou Dialogue sur la nécessité, pour les gens de lettres, d'étudier la théorie des sciences, broch. de 24 p. impr. chez De Jean, 1799. — La Visite de Racan, com. en un acte, et en vaudevilles, repres. au théâtre des Troubadours, en l'an VI, (1798). — Cahier de Reformes, ou Vœux d'un ami de l'ordre, adressés aux consuls et aux commissions législatives, chez Chaigneau, an VIII, (1800) 23 pages *in*-8°. — Essai sur la Vie privée de Mirabeau, lu au Lycée. — L'Esprit des sots, présens, passés et à venir, 1 vol. *in*-12. — La Chimie domestique, ou Introduction à l'étude de cette science, mise à la portée de tout le monde, 1 vol. *in*-12.

CADET DE VAUX, (Antoine Alexis) frère de L. Claude, né à Paris le 13 janvier 1743, membre du collége de pharmacie, de l'acad. impériale des curieux de la Nature, des sociétés d'agricult. du départ. de la Seine, etc. Président du départem. de Seine et Oise en 1791, ci-dev. censeur roval, et inspect. général des objets de salubrité, a donné la Traduct. des instituts de chymie de Spielmann, 2 v. *in*-8°. avec des notes, imprimées à Paris. — Un Mém. sur les puits méphytiques; un Mém. sur le cimetière des Innocens, tous deux lus à l'acad. roy. des sciences, et impr. dans le journal de physique; des Observations sur le danger des vaisseaux de cuivre destinés aux pots-au-lait, et sur celui des tables de plomb employées à couvrir les comptoirs des M^ds. de vin, dont l'usage fut, à sa sollicitation, prohibé par une

loi; un Mém. sur la diminution progressive des eaux occasionnée par la dégradation des bois. Il a publié un grand nombre de mém., d'instruct. et d'observat. dans les journaux, dans la gazette de Santé, le journal de médecine, le journal de Bouillon, dans la feuille du Cultivateur, les trimestres de la société roy. d'agricult.; la Décade Philosophique, le journal d'Economie politique et principalement dans le journal de Paris, dont il a été un des propriétaires et un des rédacteurs, étant chargé de la partie intéressante des sciences et des arts. On a de lui beaucoup de morceaux de littérature dans le journal qui a paru successivement sous le nom de journal Politique et du Publiciste. Il y a publié en commun avec Parmantier et Laborie un mém. sur les fosses d'aisance; un sur l'exhumation de Dunkerque, et avec ce dernier plusieurs objets d'économie rurale. Enfin, il y a de lui plusieurs instructions publiées par ordre du gouvernement, sur tous objets intéressant l'humanité et la salubrité.

CADRY, (J.-B.) théologal de l'église de Laon, né à Tretz en Provence en 1680, mort en 1756. On a de lui plusieurs écrits sur les querelles occasionnées par la bulle *Unigenitus*. Les principaux sont: les trois derniers volumes de l'Histoire du livre des réflex. morales, et de la constitution *Unigenitus*, *in*-4°. — Histoire de la condamnation de M. de Soanen, évêque de Senez, 1728, *in*-4°. — Observations théologiques et morales sur les deux hist. du P. Berruyer, en 3 vol. *in*-12, 1755 et 1756.

CAFFIAUX, (Phil.-Joseph) né à Valenciennes en 1712, mourut le 26 décembre 1777. Il travaillait alors à l'hist. de Picardie, avec dom Grenier; mais il avait donné un Essai d'une histoire sur la Musique, *in*-4°, et le premier volume d'un Trésor généalog. 1777, *in*-4°. On lui a attribué: Recherches histor. sur l'honneur du sexe féminin, 4 vol. *in*-12.

CAHAGNES, (Jacques) médecin à Caen, mort en 1612, âgé de 64 ans, est auteur des livres suivans: *De aqua Fontis Hebevecronii*, 1612, *in*-8°. — *De Academiarum institutione*, 1584, *in*-4°. — *Elogiorum civium Cadomensium Centuria prima*, 1583, *in*-4°, réimpr. en 1609. — *Oratio funebris, N. Michaelis*, 1597, *in*-4°. — *Oratio funebris, J. Ruxelli*, 1586, *in*-4°. — *Methodus curandarum febrium*, 1616, *in*-8°. — *Methodus curandorum capitis affectuum*, 1618, *in*-8°.

CAHUAC, profess. de droit à l'université de Douay, a donné le premier livre de Justinien, traduit et expliqué.

CAHUSAC, (Louis de) né à Montauban, et mort à Paris au mois de juin 1759. Il donna, en 1736, la tragéd. de Pharamond, dans laquelle il a blessé la vérité historique, sans rendre son sujet théâtral. Cette pièce eut pourtant quelque succès. Le comte de Clermont l'honora du titre de secrétaire de ses commandemens. Ce fut en cette qualité qu'il fit la campagne de 1743 avec ce prince, qu'il quitta ensuite, pour se livrer absolument à la littérature. L'opéra l'occupa principalement; il eut le bonheur de ne point éprouver de chûte dans cette carrière, dans laquelle il s'ouvrit une route nouvelle. Cahusac était d'un caractère inquiet. L'éloge et la satyre excitaient également sa vivacité. On a de lui : Grigri, *in*-12; c'est un petit roman joliment écrit. — Histoire de la danse ancienne et moderne, 3 petits volumes *in*-12, que les savans ont bien accueillis. — Il a donné au théâtre : Pharamond et le comte de Warvick, tragéd.; Zénéïde et l'Algérien, comédies; les Fêtes de Polymnie; les Fêtes de l'Hymen; Zaïs; Naïs; Zoroastre; la Naissance d'Osiris et d'Anacréon, tous opéra, outre celui des Amours de Tempé, qu'on lui attribue aussi. Il a laissé en manuscrit, une tragédie de Manlius, avec deux comedies : le Mal-adroit par finesse et la Dupe de soi-même. — L'auteur des *Trois Siècles de littérature* porte le jugement suivant sur les ouvrages de Cahusac :

« Le succès, dit-il, de sa tragédie de Pharamond, et de sa comédie de Zénéïde, ne prouve autre chose qu'un de ces momens de séduction, où le public approuve ce qu'il est forcé de condamner ensuite, quand la réflexion vient l'éclairer. Il n'en est pas de même de ses talens lyriques. Le théâtre de l'Opéra, où il se fraya une route nouvelle, lui procura des applaudissemens mérités. Il eut l'art de rappeller les grandes machines, si négligées depuis Quinault. Les pièces qu'il a composées en ce genre, annoncent une adresse heureuse, pour ajuster le merveilleux au fond du sujet, et le faire naître des circonstances amenées sans effort. Il sut varier les divertissemens, les lier à l'action, les animer, et se former une versification, un peu froide à la vérité, mais naturelle, et propre à développer les talens du célèbre Rameau, qui se chargea de la musique de ses poëmes. On peut, par cette raison, le placer entre Quinault et la Mothe, en distinguant les différentes nuances qui les caractérisent tous trois. Ce n'est pas une petite gloire pour Cahusac, d'avoir réussi dans un genre de Poésie où tant de poètes célèbres, et Voltaire lui-même ont échoué ».

CAÏET, (Pierre-Victor PALMA) né en 1525, mort en 1610. Caïet fut d'abord ministre protestant; mais ayant été déposé dans un synode, sur une accusation de magie, il fit son abjuration à Paris en 1595. Il devint docteur de Sorbonne et profess. au collége Royal. Caïet était un homme officieux, et il eut le malheur d'avoir pour ennemis tous ceux auxquels il avait rendu service. Ses habits négligés, sa façon de vivre, et sa fureur de chercher la pierre philosophale, le faisaient mépriser, autant que son savoir le rendait respectable. On a de lui plusieurs ouvrages de controverse: une Chronologie septénaire, 1606, *in*-8°, depuis la paix de Vervins en 1598, jusqu'en 1604. L'accueil que l'on fit à cet ouvrage, l'obligea d'ajouter à son Histoire de la Paix, celle de la Guerre qui l'avait précédée. On a cette nouv. Hist. dans les 3 tomes de sa Chronologie novennaire, 1608; *in*-8°, depuis 1589 jusqu'en 1598.

CAILHAVA, (Jean-François) né à Toulouse le 28 avril 1731, de l'inst. nat., est auteur des ouvrages suiv.: L'Allégresse champêtre, coméd. en 1 acte, mêlée de chants et de danse, représ. à Toulouse en 1757, au sujet de la convalescence du roi, blessé à Versailles; pièce non imprim. — Crispin gouvernante, com. en 1 acte et en prose; ni jouée ni imp., ayant été perdue chez les comédiens. — Le Jeune présomptueux, ou le Nouveau débarqué, com. en vers et en 5 actes, jouée par les comédiens français le 2 août 1763. — Le Tuteur dupé, ou la Maison à deux portes, com. en 5 actes et en prose, repr. par les comédiens français le 30 septembre 1765; imprim. chez la veuve Duchêne. — Les Etrennes de l'Amour, comédie-ballet en 1 acte, mêlée de chants et de danse, représentée par les comédiens français le 1er janvier 1769. — Le Mariage interrompu, ou la Fille supposée, com. en 3 actes et en vers, representée par les comédiens français le 10 avril 1769; imprimée chez Merlin. — Arlequin-Mahomet, ou le Cabriolet volant, drame philoso-comi-tragique-extravagant en 4 actes, joué pour la première fois en impromptu par les comédiens italiens en 1770. — La Suite du Cabriolet volant, ou Arlequin cru fou; Sultane favorite et Mahomet, drame philoso-comi-tragique-extravagant en 3 actes, joué pour la première fois en impromptu par les comédiens italiens en 1770. — Les nouveaux Mariés, ou les Importuns, opéra-comiq. en 1 acte, représ. pour la première fois par les comédiens italiens le 20 septembre 1770; imprimé dans le Recueil en 2 volumes. Léger, acteur du

Vaudeville, a mis des couplets à la place des ariettes, et a fait jouer l'ouvrage sur son théâtre dans l'an VI de la république française, (1798.) — La bonne Fille, opéra-comique en 3 actes, imité de la *Buona figliuola* de Goldoni, et parodié sur la musique de Piccini, représenté pour la première fois par les comédiens italiens le 17 juin 1771; impr. chez la veuve Duchêne. — L'Egoïsme, comédie en 5 actes et en vers, repr. pour la première fois par les comédiens français le 19 juin 1777; impr. chez la veuve Duchêne. Ces différentes pièces se trouvent impr. dans un Recueil en 2 vol *in*-8°. — Les Journalistes anglais, comédie en 3 actes et en prose, lue et reçue par les comédiens français le 21 juillet 1778, arrêtée par le crédit d'un journaliste, jouée pour la première fois en 1782 au mois de juillet; imprimée chez la veuve Duchêne. — Les Ménechmes grecs, com. en prose et en 4 actes, précéd. d'un prologue, repr. sur le Théâtre de la République en 1791, impr. chez Boulard. — Athènes pacifiée, comédie en 3 actes et en prose, tirée des onze pièces d'Aristophane, non représentée, et imprimée chez Pougens, l'an V de la république, (1797.) — La Soirée de Madrid, comédie en 3 actes et en prose, reçue par les comédiens français en 1784, et non encore jouée, ni imprimée. — La Fille-Garçon, ou le Dépit amoureux, rétabli en 5 actes, avec des changemens, hommage à Molière reçu au Théâtre de la République, et non encore jouée ni imprimée. — L'Art de la Comédie, 1re. édit., en 4 vol. *in*-8°, impr. chez Didot l'aîné en 1772; 2e. édit. du même ouvrage en 2 vol. *in*-8°, imprimé chez Pierres, en 1786. — Discours prononcé par Molière le jour de sa réception posthume à l'acad. française 105 ans après sa mort. — Les Causes de la décadence du Théâtre, et les moyens de le faire refleurir. — Compliment d'ouverture, prononcé par Belmont à la Comédie en 1779. Ces trois derniers ouvrages se trouvent dans le Recueil en 2 vol. que nous avons cité. — Essai sur la tradition. — Notices pour servir à l'hist. des Théâtres. — La descente de Buonaparte en Egypte. — Morceaux détachés lus à l'Institut, impr. chez Pougens.

Caillau, (Jean-Marie) médecin, de la société de médec. de Paris, de celle de Bruxelles, etc., né à Gaillac en 1776, est auteur des ouvr. suivans : Avis aux mères de famille sur l'éducation physique, morale, et les maladies, des enfans depuis le moment de leur naissance jusqu'à l'âge de 6 ans, 1 vol. *in*-12, an V, (1797.) — Mémoire à consul-

ter,

ter, adressé à la société de santé de Paris, sur une éruption venteuse extraordinaire, Bordeaux, an IV, (1796), *in*-8°.—Journal des mères de famille, 5 volumes *in*-8°, Bordeaux, chez Moreau et Beaume, an V (1797.)—Examen d'un livre intitulé : *Philosophie médicale*, *in*-8°, an V (1797.) — La Callipédie, ou l'Art d'avoir de beaux enfans, traduct. nouv. du poëme latin de claude Quillet, avec une gravure; une Notice sur la Vie de Quillet; le texte latin, les variantes, et le catalogue des différentes éditions de la Callipédie, *in*-12, Bordeaux, an VII (1799). Notice sur la Vie et les écrits de P. Desault, médecin à Bordeaux, *in*-8°, an VIII (1800).

CAILLE, (Jean de la) savant libraire de Paris, mort dans un âge avancé vers l'an 1720, s'est fait une réputation par son Histoire de l'Imprimerie, Paris, 1689, *in*-4°. — Par la Description de Paris, 1714, *in*-fol.

CAILLE, (Nicolas-Louis de la) né en 1714 à Rumigny, mort le 21 mars 1762, fit ses études avec succès au collége de Lisieux, à Paris. Son goût pour l'astronomie le lia avec le célèbre Cassini, qui lui procura un logement à l'Observatoire. Aidé des conseils d'un tel maître, il eut bientôt un nom parmi les astronomes. Il partagea avec M. de Thuri, digne fils de cet homme estimable, le travail immense de la ligne méridienne ou de la projection du méridien, qui, passant par l'Observatoire, traverse toute la France. Dès l'âge de 25 ans, il fut nommé, à son insçu, profess. de mathématiques au collége Mazarin. Les travaux de sa chaire ne le détournèrent point de l'astronomie. Cette science, à laquelle il était entraîné par un charme invincible, devint pour lui un devoir, lorsque l'académ. des sciences l'admit dans son sein en 1741. Il entreprit, en 1750, le voyage du cap de Bonne-Espérance, dans le dessein d'examiner les étoiles australes, qui ne sont pas visibles sur notre horison. Ce voyage, si intéressant par son objet, le fut encore par la manière dont il le remplit. Dans l'espace de 2 ans, de 1750 à 1752, il détermina la position de 9800 étoiles jusqu'alors inconnues. De retour en France, il ne cessa d'éclairer le public sur les apparitions des comètes, et sur d'autres objets importans de l'histoire du Ciel. Froid, réservé avec ceux qu'il ne connaissait pas; il était doux, simple, gai, égal avec ses amis. L'intérêt ni l'ambition ne le dominèrent jamais. Sa probité faisait son bonheur, les sciences ses plaisirs, et l'amitié ses délassemens. On a de lui un grand nombre d'ou-

vrages, justement estimés : Plusieurs Mémoires, dont il a enrichi les recueils de l'acad. des sciences. — Elémens d'algèbre et de géométrie, Paris, *in*-8°. — Leçons élémentaires d'astronomie, d'optique et de perspective, 1748 et 1755, Paris, *in*-8°. — Leçons élém. de méchan., Paris, 1743, *in*-8°. — Ephémerides de Desplaces, continuées par l'abbé de la Caille, en 2 vol. *in*-4°. — *Fondamenta astronomiæ*, Paris, 1757, *in*-4°. — Table des logarithmes, pour les sinus et tangentes de toutes les minutes du quart de cercle, Paris, 1760, *in*-8°. — Nouveau Traité de navigation, par M. Bouguer, revu et corrigé par l'abbé de la Caille, Paris, 1761, *in*-8°. — Journal du Voyage fait au Cap de Bonne-Espérance.

Cailleau, (André-Charles) imprimeur-libraire, né à Paris le 17 juin 1731, mourut dans la même ville, en 1798. Quoiqu'il eut reçu une éducation extrêmement sévère, son génie le porta de bonne heure vers le genre plaisant et libre. Ses écrits respirent la gaîté la plus franche. Il l'a puisait dans un naturel heureux, dans la candeur de son ame, dans une philosophie aimable et douce, et sur-tout dans la connaissance des sociétés les plus agréables. Il a publié les ouvrages suivans : L'Art de deviner, 1753. — Etrennes badines, 1753, *in*-12. — Etrennes gentilles, 1754, *in*-12. — Almanach des plaisirs, 175..., *in*-12. — La Vie de le Sage. — Le goûté des Porcherons, 1759, *in*-12. — Nouv. Bouquets poissards, 1759, *in*-12. — Almanach polisson, 1759. — Nouvel Almanach poissard, 1760. — Le Spectacle historique, 1764, 2 vol. *in*-12. — Les Soirées de la campagne, ou Choix des chansons grivoises, 1766, *in*-12. — Théâtre satyrique et bouffon, 1766. — Etrennes du sentiment. — Le Vauxhall populaire, poëme grivois, en 5 chants, 1769, *in*-12. — Almanach des Halles et des Ports, 1770, *in*-8°. — La Muse errante au Sallon, 1771, *in*-12. — Alman. couleur de roses, 1771, *in*-12. — Les Oracles de l'Amour, 1773. — Etrennes historiques, 1774 et 1775, *in*-12. — Lettre d'Héloïse et Abélard, 1774, 2 vol. *in*-8°. — L'Allégresse publique, 1774, *in*-8°. — Le Cri du cœur, 1774, *in*-8°. — Epanchem. du cœur, sur le retour du parlement, 1774, *in*-8°. — Le petit Trésor, 1775, *in*-8°. — Etrennes universelles, 1776. — A quelque chose le malheur est bon, 1777, *in*-12. — Poissardina. — La Vie de Desrues, 1777, *in*-12. — Le Boute-en-train des écosseuses, 1778, *in*-12. — Epître à Voltaire. — Les Gorgées chaudes de Thalie, 177... *in*-12. — Principes philosophiques de consolation, trad. de l'All,

1778, 2 vol. *in*-12.—Le Trésor des Almanachs, depuis 1779-1782. — Les Chiflons, 1 paquet, 1786, *in*-12.—Des Com., des Fables, et le Dictionn. bibliograph., en 3 vol. *in*-8°.

CAILLIÈRES, (François de) né à Thorigni, de l'acad. franç. employé par Louis XIV, dans des affaires importantes, mort en 1717, à 72 ans, soutint avec honneur les intérêts de la France, dans le congrès de Ryswick, où il était plénipotentiaire. Louis XIV lui donna une gratification de dix mille livres, avec une place de secrétaire du cabinet. Il nous reste de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : Traité de la manière de négocier avec les souverains, 2 vol. *in*-12. — De la Science du monde, *in*-12.—Panégyrique de Louis XIV. — De la manière de parler à la cour.— Du Bel-esprit. — Des bons mots et des bons contes.—Des Poésies fort faibles, etc. « Les lecteurs bénévoles, dit l'auteur des *Trois Siècles*, qu'un stile rampant et diffus ne serait pas capable de décourager, pourront trouver des réflexions utiles et quelquefois profondes dans ceux des ouvrages de Caillières, qui ont rapport à la politique. Cet auteur prouve combien l'élocution est nécessaire, quand on veut se faire lire et intéresser; chez lui, la forme fait toujours tort au fond, parce que sa manière de s'exprimer est infiniment au-dessous de ses pensées ». Il ne faut pas le confondre avec Jean de Caillières, maréchal de bataille des armées du roi, qui écrivit l'Hist. de Jacques de Matignon, maréchal de France, et de ce qui s'est passé depuis la mort de François Ier., en 1547, jusqu'à celle du maréchal, en 1597. Cet ouvr. curieux, mais quelquefois inexact, fut publié à Paris, en 1661, *in*-fol.

CAILLY, (Jacques, chevalier de) né à Orléans. Son nom serait aussi inconnu que le tems de sa naissance et celui de sa mort, que nous n'avons pu découvrir, si on n'avait de lui un petit Recueil d'épigrammes, parmi lesquelles il y en a de très-heureuses. Le caractère de son esprit était peu propre pour les pièces de longue haleine; la plus étendue des siennes n'a pas vingt vers. Il faut remarquer que ses épigrammes ne sont que des saillies sans fiel, sans aigreur, sans satyre, et, par cette raison, plus dignes d'amuser, que toutes celles que la haine, la jalousie ou la causticité ont produites. Il changea, on ne sait pourquoi, son nom de *Cailly* en celui d'*Aceilly*, qui en est l'anagramme. On trouve ces petites pièces dans un Recueil de poésies, en 2 v. *in*-12, publié par la Monnaie, en 1714.

CAJOT, (Joseph) bénédic-

tin de la congrég. de St.-Vannes, mort à Châlons en 1765, âgé d'environ 50 ans. On a de lui : les Antiquités de Metz, ou Recherches sur l'origine des médiomatriciens, 1760, *in*-8°. — Les Plagiats de J. J. Rousseau, sur l'éducation, *in*-12. et *in*-8°.

Caire de Mirabel a publié un Disc. sur l'homme public, 1784, *in*-8°.

Cairol (de) est auteur de Réflexions hist. et polit. sur l'agriculture, 1787, *in*-8°.

Cairol, avocat. On a de lui : Conference de jurisprudence sur l'édit concern. ceux qui ne font pas profession de la religion cathol., 1788, *in*-8°.

Calignon, (Soffrey de) mort en 1606 à 56 ans, fut d'abord secrét. de Lesdiguières, puis chancelier de Navarre, sous Henri IV, et employé par ce prince dans les négociations les plus difficiles. Il travailla avec de Thou à rédiger l'édit de Nantes. C'était un homme consommé dans les affaires d'état et dans l'usage du monde. Henri l'aurait fait chancelier de France, s'il eût été catholique. Sa vie a été écrite par Gui Allard, avec celle du baron des Adrets et de Dupui-Montbrun, Grenoble, 1675, *in*-12. On lui attribue l'Hist. des choses les plus remarquables advenues en France ès années 1587, 1588 et 1589, *in*-8°. 1590.

Calignon, (J.) a fait un Mém. sur l'objet le plus important de l'agriculture, Dijon 1791, *in*-8°.

Callet, prof. de mathématiques, a donné : Tables portatives de Logarithmes, par Gardiner, augm. et perfectionnées dans leur disposition, et corrigées avec la plus soigneuse exactitude, contenant les logarithmes des nombres depuis 1-102960, 1783, gr. *in*-8°., 2e. édit. 1795, même format.

Cally, (Pierre) profess. d'éloq. à Caen, mort en 1709, a donné une édit. de l'ouv. de Boëce : *De consolatione philosophiæ, ad usum Delphini*, avec un long commentaire. Il s'est fait encore plus connaître par un ouvrage singulier, intitulé : Durand commenté, ou L'accord de la philosoph. avec la théologie, touchant la transsubstantiation, 1700, *in*-12.

Callous. (de) On a de lui : Des loisirs, 1764, 2 vol. *in*-12.

Calmé, médecin, est auteur d'un Essai sur la génération de l'homme, 1781, *in*-8°.

Calmet, (D. Augustin) né en 1672, bénédictin de St.-Vannes en 1688, mort en 1757. Après avoir enseigné la

philosophie et la théologie à ses jeunes confrères, il fut envoyé en 1704 à l'abbaye de Munster, en qualité de sous-prieur. Il y forma une acad. de huit ou dix religieux, uniquement occupés de l'étude des livres saints. C'est-là qu'il composa en partie ses Commentaires. D. Mabillon et l'abbé Duguet l'ayant déterminé à les publier en français plutôt qu'en latin, il suivit leur conseil. Sa congrégation récompensa ses travaux en le nommant abbé de S^t.-Léopold de Nancy en 1718, et ensuite de Senones en 1728. Benoît XIII lui avait offert en vain un évêché *in partibus*. Son caractère était plein de douceur et de bonté. On a de lui un grand nombre d'ouvr., dans lesquels on remarque une érudition vaste, sans être toujours choisie : Commentaire littéral sur tous les livres de l'ancien et du nouveau Testament, en 23 vol. *in*-4°. impr. depuis 1707 jusqu'en 1716, réimpr. en 26 vol. *in*-4°., et 9 *in*-fol. et abrégés en 14 vol. *in*-4°. On a donné une nouvelle édit. de cet abrégé en 17 vol. *in*-4°. à Avignon. — Les Dissert. et les préfaces de ses Commentaires, réimpr. séparément à Paris en 1720, avec 19 Dissertations nouvelles, en 3 vol. *in*-4°. — L'Hist. de l'ancien et du nouveau Testament, pour servir d'introduct. à l'Hist. ecclésiastique de Fleury, en 2 et 4 volumes *in*-4°. et en 5 et 7 vol. *in*-12. — Dictionn. histor. crit. et chronologique de la Bible, Paris, 1730, en 4 vol. *in*-fol. avec des fig. et une bibliothèque sacrée à la tête. D. Calmet y réduit par ordre alphabétique tout ce qu'il avait répandu dans ses Commentaires. — Hist. ecclésiastique et civile de la Lorraine, *in*-fol., 3 vol. réimp. en 5, 1745. — Bibliothèque des écrivains de Lorraine, *in*-fol. 1751. — Hist. universelle, sacrée et profane, en 15 vol. *in*-4°. — Dissert. sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenans et vampires de Hongrie : compilation de rêveries faites par un vieillard octogénaire. — Commentaire littéral, hist. et moral sur la règle de S^t.-Benoît, *in*-4°. etc. etc. Voici le jugement que l'auteur des *Trois-Siècles*, porte de D. Calmet : « Les immenses productions qu'on a de lui, dit-il, prouvent d'abord son amour pour l'étude et son opiniâtreté pour le travail, et c'est déjà beaucoup en faveur de cet écrivain; mais son style toujours diffus et incorrect, la marche de son esprit plus méthodique que subtile, son erudition plus étendue que choisie, sa critique plus minutieuse que profonde, dérobent à ses écrits la plus grande partie de la gloire qu'il aurait pu en retirer. Le plus utile de ses ouvrages est le Dictionn. hist., crit. et chro-

nologique de la Bible, en 4 vol. *in*-fol. Ce dictionn. n'est qu'une répétition de son Hist. de l'ancien et du nouv. Testament et de son Commentaire littéral. Dans ces trois ouvr. Dom Calmet s'attache moins aux réflexions qu'aux faits, en quoi il faut rendre justice à son jugement; car tout ce qu'il tire de lui-même est souvent lourd et peu intéressant. On peut néanmoins le regarder comme un savant, dont les travaux ont leur mérite, par les connaissances qu'ils supposent et par celles qu'ils sont capables de procurer aux autres. Les productions érudites exigent plus d'indulgence que les productions frivoles qui souvent n'ont pas même l'avantage d'être bien écrites. Dom Calmet est moins excusable de n'avoir pas assez senti les différentes nuances des qualifications, en prodiguant le nom de célèbre, d'illustre, etc. à des écrivains ignorés jusques dans leur propre patrie. Il eût dû se borner, dans sa Bibliothèque des écrivains de Lorraine, à donner une notice de leurs ouvrages, et ne pas se croire autorisé à dispenser des couronnes qui, par malheur pour son discernement, tombent presque toutes sur des talens médiocres et souvent sur l'opposé des talens. Sa Dissertation sur les revenans et les vampires fit beaucoup de bruit dans sa nouveauté, et est aujourd'hui oubliée pour son honneur.

Calonne, (Alexandre de) ex-contrôleur général des finances. Voici les principaux ouvrages dont il est auteur, ou qu'on lui a attribués : Essai sur l'agriculture, 1778, *in*-12. — Observations et jugemens sur plusieurs matières du droit civil et coutumier, 1784, *in* 4°. — Correspond. de M. Necker avec M. de Calonne, 1787, *in*-4°. — Requête au roi, 1787, *in*-8°. — Réponse de M. de Calonne à l'écrit de M. Necker, publié, Londres, 1788, 2 vol. *in*-8°. — Seconde lettre au roi, Londres, 1789, *in*-8°. — Notes sur le mémoire remis par M. Necker au comité des subsistances, Londres, 1789, *in*-12. — De l'état de la France présent et à venir, 1790, *in*-8°. — On lui a attribué : De l'état de la France tel qu'il peut et qu'il doit être, Londres, 1790, *in*-8°. — Observations sur les finances, Londres, 1790, *in*-4°, — Lettre d'un publiciste de France à un publiciste d'Allemagne, 1791, *in*-8°. — Esquisse de l'état de la France, 1791, *in*-8°. — Tableau de l'Europe en novemb. 1795, et Pensées sur ce qu'on a fait et qu'on n'aurait pas dû faire, etc. 1796, *in*-8°.

Calprenede, (Gautier de Costes, de la) gentilh. ordin. de la chambre du roi, natif de Cahors, mort en 1663, plut

à la cour par sa gaieté. Il contait plaisamment. La reine se plaignant un jour à ses femmes-de-chambre de leur peu d'assiduité auprès de sa personne, elles lui répondirent qu'il y avait dans la première salle de son appartement un jeune homme, qui donnait un tour si agréable à ses historiettes, qu'on ne pouvait se lasser de l'écouter. La princesse voulut l'entendre, et elle fut si satisfaite de l'enjouement de son esprit qu'elle lui accorda une pension. La Calprenede s'annonça d'abord par des romans, par Sylvandre, par Cassandre, par Cléopâtre, par Pharamond. On prétend que le grand Condé se plaisait à lui fournir des épisodes. La Calprenede a fait plusieurs tragédies : la Mort de Mithridate, le comte d'Essex, la mort des enfans d'Hérode, Edouard. Le cardinal de Richelieu ayant eu la patience d'en entendre lire une, dit que la pièce n'était pas mauvaise, mais que les vers étaient lâches. Comment lâches ! s'écria le poète gascon, Cadédis, il n'y a rien de lâche dans la maison de Calprenede.

Despreaux dit de lui :

« Tout a l'humeur gasconne, en un » auteur gascon,
» Calprenède et Juba parlent du » même ton ».

Malgré tout le mépris qu'on affecte pour la Calprenede, dit l'abbé Sabathier, « On ne peut se dissimuler qu'il n'ait été, parmi nous, comme le restaurateur du genre romanesque. Avant lui nos romans n'étaient qu'un amas d'évenemens bisarres, de prodiges incroyables, en un mot, des archives de féeries. Il les a rendus raisonnables, intéressans, les a soumis aux règles de l'intrigue, de l'unité ; s'il ne les eût pas fait si longs, le commun des lecteurs pourait s'en accommoder encore, à l'exemple de quelques poètes qui y ont puisé tant de fois les situations, les sujets même de leurs opéra et de leurs tragédies. Il est étonnant que l'auteur qui a fourni matière à tant d'ouvr. dramatiques, ait fait des pièces si détestables ».

CALVEL, de l'acad. de Châlons, a fait l'Eloge de Pibrac, 1778, *in*-8°.

CALVEL DE ROLLAND est auteur d'une com. héroïque, en 3 actes et en vers, intitulée : La prise du fort St.-Philippe, Avignon, 1785, *in*-8°.

CALVIN, (Jean) naquit à Noyon en 1509, d'un tonnelier qui devint notaire et procureur-fiscal de l'evêché. Il mourut à Genève en 1564. Calvin fut pourvu dès l'âge de 12 ans, d'une chapelle dans l'église de Noyon. Il étudia d'abord le droit à Orleans ; il alla ensuite prendre des leçons à Bourges, ou il connut Wolmar qui lui apprit la langue

grecque. Il passa de-là à Paris, où il se fit connaître, en 1532, par son Commentaire sur les deux livres de Sénèque de la Clémence. Ayant mis à la tête de cet ouvrage le nom de *Calvinus*, on l'a depuis appelé Calvin, quoique son véritable nom fut Cauvin. Ses liaisons avec les partisans de la nouvelle doctrine, et son ardeur à la soutenir, l'obligèrent de quitter Paris. Retiré à Angoulême, il y enseigna le grec et y prêcha sa réforme. Il courut ensuite à Poitiers, à Nérac; mais craignant toujours qu'on ne l'arrêtât, il se rendit à Bâle. C'est dans cette ville qu'il publia son livre de l'institution chrétienne en latin, dont la meilleure édit. est celle de Robert Estienne, en 1553, *in*-fol. Il composa cet ouvrage fameux pour servir d'apologie à ses disciples condamnés à mort par François Ier. C'est l'abrégé de toute sa doctrine, et ce fut le catéchisme de tous ses disciples. On y découvre un esprit subtil et pénétrant, un homme instruit dans l'étude de l'Ecriture et des pères. Après différentes courses en Suisse et en Italie, Calvin vint s'établir à Genève, où il fut fait prédicateur et professeur en théologie. Une dispute sur la manière de célébrer la Cêne l'en fit chasser au bout de 2 ans, en 1538. Rappelé après trois ans de séjour à Strasbourg, il y fut reçu avec enthousiasme. Genève devint dès-lors le théâtre du Calvinisme. Il y établit une discipline sévère, fonda des consistoires, des colloques, des synodes, des anciens, des diacres, des surveillans. Il régla la forme des prières et des prêches, la manière de célébrer la Cêne, de baptiser, d'enterrer les morts. Il dressa de concert avec les magistrats, un recueil de lois civiles et ecclésiastiques. Il fit plus, il établit une espèce d'inquisition, une chambre consistoriale avec droit de censure et d'excommunication. « Calvin, dit un écrivain moderne, avait tout l'orgueil du génie qui croit sentir sa supériorité, et qui s'indigne qu'on la lui dispute. Quel homme fut jamais plus tranchant, plus impérieux, plus décisif, plus divinement infaillible à son gré? La moindre opposition qu'on osait lui faire, était toujours une œuvre de satan, un crime digne du feu ». Le médecin Michel Servet lui ayant écrit quelques lettres sur le mystère de la Trinité, Calvin s'en servit pour le faire brûler vif, ne pensant plus à ce qu'il avait écrit lui-même contre les persécuteurs des hérétiques. D'autres tems, d'autres sentimens. Poursuivi en France, il écrivit contre les intolérans; maître à Genève, il soutint qu'il fallait condamner aux flammes ceux qui ne pensaient pas comme lui. Les épithètes de pourceau, d'âne, de chien,

chien, de cheval, de taureau, d'ivrogne, d'enragé, étaient ses complimens ordinaires. Cettegrossièreté brutale n'empêcha pas qu'il n'eût beaucoup de sectateurs. « Calvin, dit l'abbé Berault, moins voluptueux que Luther, ou plutôt plus gêné par la faiblesse de sa complexion, puisqu'il ne laissa pas de s'attendrir pour Idelette, sa chère anabaptiste; moins emporté, moins arrogant, moins sujet à la jactance, était d'autant plus orgueilleux qu'il se piquait davantage d'être modeste, que sa modestie même faisait la matière de son ostentation; infiniment plus artificieux, sa malignité et son amertume tranquilles étaient mille fois plus odieuses que tous les emportemens de son précurseur ». Les ouvrages de Calvin ont été imprimés en 9 vol. *in*-fol. à Amst. en 1667, quoique le titre porte 1671. Ses Commentaires sur l'Ecriture en sont la partie la plus considérable. L'auteur les a remplis, suivant l'abbé de Longuerue, de sermons et d'invectives. On voit briller dans la plupart de ses autres écrits du savoir et de la pénétration. Rien ne le flattait davantage que la gloire de bien écrire. Les curieux recherchent un Traité singulier de Calvin, intitulé : Psycopannichie, ou Traité de Jean Calvin, par lequel il veut prouver que les ames veillent, et vivent après qu'elles sont sorties des corps; contre les erreurs de quelques ignorans qui pensent qu'elles dorment jusqu'au dernier jugement, Paris, 1558, *in*-8°. Théodore de Bèze a écrit la vie de Calvin.

CAMBACÉRÈS, ci-dev. prédicateur du roi, a fait un Panégyrique de St.-Louis, 1768, *in*-4°. — Des Sermons, 1781, 3 vol. *in*-12.

CAMBACÉRÈS, membre de la convent. nation. et consul de la république, membre de l'institut nat., est auteur du Projet de Code civil, avec un Discours préliminaire, *in*-8°. — De plusieurs Mémoires lus à l'institut; — et d'un grand nombre de Rapports, qui ont été imprimés dans le Journal des Débats et dans le Moniteur.

CAMBIS, (J.-L.-Dom.) né à Avignon en 1705, mort en 1772, a publié les ouvrages suivans : Relation d'une grace singulière et miraculeuse opérée à Rome en 1742 par l'intercession de Saint-François Xavier, traduit de l'italien, 1744, *in*-18. — Réflexions critiques et historiques sur le Panégyrique de St.-Agricol, 1755, *in*-4°. — Supplément aux Réflexions crit. servant de réplique à la réponse du P. Didier, 1755, *in*-4°. — Additions, 1767, *in*-12.

CAMBOLAS, (Jean) présid.

au parlem. de Toulouse, est auteur des Décisions notables sur diverses questions de droit jugées par plusieurs arrêts du parlement de Toulouse. La dernière édition est de Toulouse, 1735, *in*-4°.

CAMBRAY DE DIGNY (L.-G.) a publié : Description d'une machine à feu, 1766, *in*-4°.

CAMBRY, préfet du département de l'Oise, administrateur du Prytanée français, membre de la société d'agriculture du départ. de la Seine, de l'acad. des antiquaires de Cortone, né à Lorient, département du Morbihan, est auteur des ouvrages suivans : Contes et Proverbes imprimés pour la première fois dans le Journal de Lecture; réimprimés chez Clousier en 1784, avec une Notice sur les Troubadours, 1 vol. *in*-12. — Essai sur la Vie et sur les Tableaux du Poussin, impr. chez le Jay en 1784, réimpr. chez Didot l'aîné, an VII, (1799) *in*-8°. — Le Curé Jeannot et sa Servante, contes en vers, Bruxelles, 1784, *in*-12.—Le Jaloux puni, conte en vers, dans l'Almanach des Muses, 1784. — Traces du magnétisme, Paris, 1784, *in*-8°. — Observations sur la Compagnie des Indes, 1784, *in*-8°. — Voyage en Angleterre, 1787, 2e. édit., *in*-8°. — Réponse au Mémoire de M. de Calonne, Genève, 1790, *in*-8°. — Catalogue des objets échappés au vandalisme dans le département du Finistère, an IV (1796), *in*-4°. — La mesure des Rois, conte, imprimé en l'an V (1797). — Un Fragment du voyage de la Peyrouse, imprim. dans la même année. — Voyage dans le Finistère, 3 vol. *in*-8°. —Rapport sur les sépultures, chez Didot l'aîné, an VII (1799), *in*-4°. — Voyage en Suisse et dans l'Italie, 2 vol. *in*-8°, sous presse, chez Jansen.

CAMINADE, (Marc-Alex.) né à Paris le 27 février 1746, ci-dev. secrét. des commandemens de Mme. de Bourbon, a publ., entr'autres Pièces fugitives, des Fables, des Madrigaux, des Portraits, etc. Il a composé aussi plusieurs articles pour l'Encycl. méthod. Ses Pièces de Théâtre sont : les Fêtes de la Paix; — Narcisse ou l'Amant de lui-même, ballet héroïque en 1 acte et en vers. — Les Surprises ou le Rival confident, comédie en un acte, mêlée d'ariettes. — L'opéra de *Narcisse* fut refusé, en 1780, sur le simple titre, sous prétexte qu'aucun musicien ne voudrait tenter un sujet que le chevalier Gluck n'avait pu lui-même faire réussir. Caminade a composé, pour ses enfans, un ouvrage, intitulé : Premiers Elémens de la Langue française, ou Grammaire usuelle, rédigée d'après les principes des meilleurs auteurs tant anciens que

modernes, avec cette épigraphe : *on ne veut pas parler mal, et on ne veut pas apprendre à parler bien*, 1 vol. *in*-8° de plus de 400 pages, imprimé en l'an VII, (1799) chez Agasse. — L'Abrégé du même ouvrage ayant été demandé à l'auteur, à la fin de l'an VII, (1799) pour les élèves du Prytanée français, il le fit paraître en nivôse an VIII, (1800) avec cette épigraphe : *Quand Virgile eut appris aux Romains à faire des vers toujours nobles et élégans, il ne fut plus permis de parler comme* ENNIUS. (Volt.) 1 vol. *in*-12, chez Moutardier, imprimeur-libr. l'auteur finit de rédiger en ce moment un ouvrage intitulé : Dictionn. d'orthographe, contenant la manière de parler et d'écrire correctement le français, non par principe, mais par le seul usage, avec cette épigraphe : *Chose étrange que, dans tous les arts, ce ne soit qu'après bien du tems qu'on vienne enfin au naturel et au simple.* (Volt.)

CAMP, membre de la société littéraire d'Arras. On a de lui : Mémoires sur des tombeaux et des chemins romains. — Notes histor. sur l'origine et l'ancien usage de la plante de garance en Artois, Paris, *in*-4°. — Mémoire sur le commerce des Attrébates ; — et d'autres Dissertations sur les antiquités de l'Artois.

CAMPAGNE, (J.-P.) est auteur de Caton d'Utique, tragédie en 5 actes, 179.., *in*-8°. — De Paris moderne, satyre, 1796, *in*-8°. — Et de plusieurs autres Poésies.

CAMPIGNEULLES, (Charles-Claude-Florent THOREL de) membre de plusieurs acad., né à Montreuil-sur-Mer le 3 octobre 1737. Voici la liste de ses ouvrages : le Tems perdu, 1756, *in*-12. — Cléon, ou le Petit-Maître-Esprit fort, 1757, *in*-12. — Essais sur différens sujets, 1758, *in*-12. — Anecdotes morales de la fatuité, 1760, *in*-12. — Le nouvel Abélard, traduit de l'allem., 1763, 2 vol. *in*-12. — Nouveaux essais en différens genres de littérature, Lyon, 1765, *in*-12. — Dialogues moraux, 1768, *in*-12.

CAMPISTRON, (J. Galbert) né à Toulouse en 1656, mort en 1723. Racine fut son guide dans la carrière dramatique. Il imita ce grand homme ; mais, s'il approcha de lui dans la conduite de ses pièces, il ne put jamais l'égaler dans les beautés de détail. Racine, en formant le talent de Campistron, n'oublia pas sa fortune. Il le proposa au duc de Vendôme, qui le fit secrétaire de ses commandemens, ensuite secrétaire général des galères. Le Poète, devenu nécessaire au prince par l'enjouement de son esprit, et la vivacité de son imagination, l'avait suivi en Espagne et en

Italie. Campistron se retira dans sa patrie quelque tems après. Il y épousa Mlle. de Maniban, sœur de l'évêque de Mirepoix, depuis archevêque de Bordeaux. Il était mainteneur de l'académie des Jeux floraux depuis 1694, et membre de l'académie franç. depuis 1701. Son *Théâtre*, en 3 vol. *in*-12, est un de ceux qui ont été le plus souvent réimprimés. La disposition de ses pièces est presque toujours heureuse, les caractères bien soutenus, le dialogue régulier, les situations quelquefois touchantes; mais le style est faible et sans coloris. — Virginie, son coup d'essai, fut faiblement applaudie. — Son Arminius eut un succès plus heureux. Cette pièce est pleine de sentimens. — Andronic, une de ses plus belles pièces, et qui est restée au Théâtre, fut encore mieux accueillie. — Alcibiade la suivit de près, et partagea l'applaudissement de ses aînées. Le caractère du héros et l'esprit de sa nation y sont peints avec assez de vérité et de noblesse. — L'art qui règne dans Tyridate, la fit passer pour une de ses meilleures pièces. Toutes ces pièces, à l'exception de *Virginie*, ont été conservées au théâtre. — Phocion, Adrien, tragédies; le Jaloux désabusé; l'Amante amant, comédies; Achille et Alcide, tragédies-opéra, ne sont ni lues ni représentées.

Campistron, (Louis de) frère du précédent, jésuite, mort en 1733, âgé de 77 ans. Le duc de Vendôme le retint auprès de lui dans ses campagnes d'Italie. On a de lui des Poésies répandues dans le Recueil des Jeux floraux, une Ode sur le jugement dernier, et les Oraisons funèbres de Louis XIV, et du Dauphin.

Camps, (François de) naquit à Amiens en 1643, et mourut à Paris en 1723. On a de lui plusieurs Dissertations sur les médailles, sur l'Histoire de France, sur l'hérérité des grands Fiefs, etc. Il avait amassé une riche collection de médailles. Le célèbre Vaillant a publié les plus curieuses, avec des explications.

Camus, (Jean-Pierre) évêque de Belley, né à Paris en 1582, mort dans la même ville en 1652. On a de lui une grande quantité de Sermons, qui édifièrent peut-être de son tems, mais qui feraient rire aujourd'hui, par le ton burlesque qui les caractérise, et par les citations fréquentes et déplacées des poètes et des auteurs profanes. Il a fait beaucoup de Romans, qui eurent un succès qui tenait de la fureur. Les moines seuls s'en plaignirent. Il fit, en effet, paraître successivement contre eux: le Directeur désintéressé; la Désappropriation claustrale; le Rabat-joie du

triomphe monacal; les deux Hermites; le Reclus et l'Instable; l'anti-moine bien préparé, 1632, *in*-8°. Le cardinal de Richelieu, s'intéressant à la réputation de cet évêque, lui fit des remontrances amicales sur cette multitude d'ouvrages injurieux, dont les titres même annonçaient le zèle amer, ainsi que le mauvais goût de l'auteur. « Je ne vous connais», lui dit-il, « d'autre défaut, que cet acharnement contre les moines; et sans cela je vous canoniserais». — « Plût à Dieu», lui répondit avec vivacité Camus, « nous aurions l'un et l'autre ce que nous souhaitons : vous seriez pape, et moi saint».

Camus (Jean le) s'est principalement distingué dans la charge de lieutenant-civil, qu'il a exercée pendant près de 40 ans. Quelqu'occupé qu'il fût des fonctions de sa place, il trouva encore le tems d'écrire sur toutes les parties du Droit civil et du Droit coutumier. Ses Observations ont été insérées dans le *Commentaire sur la Coutume de Paris*, de Ferrière, 4 vol. *in*-fol. — On a encore imprimé, *in*-4°, les Actes de notoriété, que le Camus a donnés en différentes occasions, et dont Denisart a donné une nouvelle édition. Ce magistrat est mort le 28 juillet 1710, âgé de 74 ans.

Camus, (Ant. le) médecin, associé des acad. d'Amiens, de la Rochelle et de Châlons, né à Paris en 1722, mort dans la même ville en 1772, auteur de plusieurs ouvr. qui annoncent également l'homme d'esprit et l'écrivain élégant. Sa Médecine de l'esprit fait honneur à son imagination, à ses lumières et à son zèle pour l'humanité. Le style en est facile et assez correct. On y desirerait seulement plus de choix dans les idées, plus de solidité dans les raisonnemens, plus de justesse dans les conséquences. Son *Abdeker* ou l'*Art de conserver la beauté*, est un petit Roman, ou, pour mieux dire, une ingénieuse bagatelle. Il a fait encore beaucoup d'autres ouvr., entr'autres: *Amphitheatrum medicum, poëma*, 1745, *in*-4°. — La médecine de l'esprit, où l'on traite des dispositions et des causes physiques qui influent sur les opérations de l'esprit, etc., 1753, 2 vol. *in*-12. — Les Amours pastor. de Daphnis et de Chloé, traduit du grec, 1757, *in*-4°. — Mémoires sur divers sujets de Médecine, 1760, *in*-8°. — L'Amour et l'Amitié, coméd.-allégor. en prose et en vers, 1763, *in*-8°. — Mémoire sur l'état actuel de la Pharmacie, 1765, *in*-12. Projet d'anéantir la petite vérole, 1767, *in*-4° et *in*-12. — La médecine-pratique rendue plus simple, pour servir de suite à la Médecine de l'esprit, 1769, 2 vol. *in*-12. —

Lettre sur la maison d'Inoculation établie au grand Charonne, 1771, *in*-8°.

CAMUS, (Louis-Florent le) né le 4 juillet 1723, a donné: le Négociant, feuille périod. sur le commerce, depuis le 15 mars 1762 jusqu'au 15 mars 1763, *in*-8°. — La Bergère, fragm. d'une past. 1769, *in*-12.

CAMUS D'HOULOUVE, (Bertrand-Louis) avocat, est auteur du Traité des intérêts des créances, 1774, *in*-4°. — Des coutumes du Boulonnais conférées avec les coutumes de Paris, d'Artois, de Ponthieu, d'Amiens et de Montreuil, 1777, 2 vol. *in*-4°.

CAMUS DE MÉZIÈRES, (Nicolas) frère du médecin, architecte expert, né à Paris le 26 mai 1721, mort le 27 juillet 1789, a publié: Dissert. sur les bois de charpente (avec Desgodets), 1763, *in*-12.—Le Génie d'architect., ou l'Analogie des arts avec nos sensations, 1780, *in*-8°. — Traité de la force des bois, 1782, *in*-8°.—Le guide de ceux qui veulent bâtir, 2 vol. *in*-8°.

CAMUS, (Armand-Gaston) ci-dev. avocat au parlement, conseiller électoral de Trêves et de la maison de Salm-Salm, membre de l'académie des inscript. et belles-lettres, de l'ass. constit., de la convent. nation., et de la 2e. législat., garde des archives de la république, membre de l'institut. nat., né à Paris le 2 avril 1740. On a de lui: Code matrimonial, 2 vol. *in*-4°, Paris, Hérissant fils, 1770.—Lettres sur la profess. d'avocat, avec un Catalogue des Livres de droit, Paris, J.-T. Hérissant, 1772, 1 vol. *in*-12; 2e. édit., Paris, Méquignon jeune, 1777, 1 vol. *in*-12. Il en avait préparé une 3e. édition qui n'a pas eu lieu.—Plusieurs écrits contre les opérations du chancelier Maupeou, 1771.—Commentaire sur l'édit des portions congrues, Paris, Ve. Desaint, 1776, 2 vol. *in*-12.—Histoire des animaux d'Aristote, avec la traduct. franç., Paris, Ve. Desaint, 1783, 2 vol. *in*-4°. En société avec Bayard et autres, Collect. de décisions nouvelles, ou nouv. édit. de Denisart, Paris, Ve. Desaint, 1783-1790, 9 vol. *in*-4°. — Il a eu part à la nouv. édit. de la Bibliothèque de la France du P. le Long. — En 1788 et 1789, Camus a donné les tomes 15, 16, 17, 18 et 19 d'un Recueil d'Ordonnances, avec de courtes Notes, que publiait le Boucher, libraire, format *in*-18. Ce sont les vol. qui contiennent les Ordonnances sur les matières ecclésiastiques.—La même année 1788, il a donné chez Barrois l'aîné, une nouv. édition du Traité des réparations des bénéfices, par Piales. Les Notes et Additions ont formé 1 vol. La 1re. édit. était en 4 vol. *in*-12; celle-ci a été de 5 vol.

*in*-12.— En 1792, il a publié chez le Boucher, dans le même format que le Recueil des Ordonnances, et pour y faire suite, des Recueils des Loix de l'assemblée nationale, entr'autres le Code des pensions, 1 vol. *in*-18. Les mêmes Recueils furent impr. *in*-8°. —Il a publié plusieurs Ecrits, Rapports et Opinions, dans le cours des assembl. nationales, dont il a été membre.

Au retour d'une captivité de 3 années en Autriche, il a donné : mes Pensées et ma Déclaration sur la Religion, Paris, imprimerie et librairie Chrétienne, an IV, (1796) *in*-8°. — Manuel d'Epictète, et Tableau de Cébès, présent d'un père captif à ses enfans, Paris, le Boucher, an IV, (1796) 2 vol. *in*-18. — Notice d'un livre imprimé à Bamberg en 1462, Paris, Baudouin, an VII, (1799) *in*-4°. — Table des matières contenues dans les procès-verbaux de la seconde législature, Paris, Baudouin, an VII, (1799) 1 vol. *in*-fol., ou 3 volumes *in*-8°. —Les Tables des autres assembl. nation. sous presse. — Plusieurs Rapports, Mémoires et Notices, imprimés soit dans les Mémoires de l'institut, soit dans les Notices des Manuscrits de la Biblioth. nationale. — Sous presse : Mémoire sur la collection des grands et petits Voyages, et sur la collection de Melchisédech Thévenot, imprimé par ordre de l'Inst., Paris, Baudouin, an VIII, (1800) *in*-4°.

CAMUSAT, (Nicolas) né à Troyes en 1575, chanoine de cette ville, mort en 1655, a laissé des ouvrages savans : *Promptuarium sacrarum antiquitatum Tricassinæ diœcesis*, 1610. —*Historia Albigensium*, 1615, *in*-8°, recueillie sur les meilleurs manuscrits. — Mêlanges histor., ou Recueil de plusieurs Actes, Traités et Lettres missives depuis 1390 jusqu'en 1580, 1619, *in*-8°, curieux et recherché, etc.

CAMUSAT, (Denis-François) né à Besançon en 1697, mourut à Amsterdam en 1732. On a de lui : l'Histoire des Journaux impr. en France, 2 vol. *in*-12, où l'érudition est répandue avec peu d'agrément. — Les 2 premiers vol. de la Bibliothèque des Livres nouveaux, journal mort en naissant. — Les 4 premiers volum. de la Biblioth. franç. ou Hist. littér. de la France, autre journal mieux accueilli que le précédent, et qu'on poussa jusqu'au 34e. vol. — Des Mêlanges de littérature.

CAMUSET, né en 1746, est auteur des Pensées anti-philosophiques. — Des Principes contre l'incrédulité, à l'occasion du Système de la nature, 1771, *in*-12. — De St.-Augustin vengé des jansénistes, 1771, *in*-12. — De l'Archi-

tecture des corps humains ou le matérialisme réfuté par les sens, 1772, *in*-12. — Des Pensées sur le théisme, 1785, *in*-12, etc.

CANAYE, (Philippe) sieur du Fresne, naquit à Paris en 1551, conseiller d'Etat sous Henri III, ambassadeur sous Henri IV. Ses ambassades ont été imprimées en 1635, 3 vol. *in*-fol., avec sa Vie à la tête. Le 3e. est le plus intéressant.

CANDEILLE (Julie) est auteur de *Catherine*, ou la *belle Fermière*, comédie en 3 actes, 1793, *in*-8°.

CANGE, (Ch. du FRESNE du) trésorier de France à Amiens sa patrie, naquit en 1610. Sa carrière littéraire s'ouvrit par l'Hist. de l'emp. de Constant. sous les empereurs français, imprimée en 1657, ouvr. plein d'érudition et de critique. Les autres livres qui le suivirent, sont : son Glossaire de la basse latinité en 3 vol. *in*-fol. réimprimé en 6 en 1733, par les soins des bénédictins de St.-Maur; et augmenté de quatre nouv. vol. par l'ab. Carpentier, de l'ordre de Cluni. On rapporte, au sujet de ce livre, une anecdote fort singulière. L'auteur fit venir un jour plusieurs libraires dans son cabinet; et leur montrant un vieux coffre qui était placé dans un coin, il leur dit qu'ils pourraient y trouver de quoi faire un livre, et que s'ils voulaient l'imprimer, il était prêt à traiter avec eux. Ils acceptèrent l'offre avec joie; mais s'étant mis à chercher le manuscrit, ils ne trouvèrent qu'un tas de petits morceaux de papier, qui paraissaient avoir été déchirés. Du Cange rit de leur embarras, et leur assura de nouveau que son manuscrit était dans le coffre. Enfin, l'un d'eux ayant considéré plus attentivement quelques-uns de ces petits lambeaux, y trouva des remarques qu'il reconnut être le travail de du Cange. Il s'apperçut même qu'il ne lui serait pas impossible de les mettre en ordre, parce que, commençant tous par le mot que l'auteur entreprenait d'expliquer, il n'était question que de les ranger suivant l'ordre alphabétique. Avec cette clef, et sur la connaissance qu'il avait de l'érudition de du Cange, il ne balança point à faire marché pour le coffre et pour les richesses qui étaient dedans. Ce traité fut conclu sans autre explication; et telle est, dit-on, l'origine du Glossaire latin. — Glossaire de la langue grecque du moyen âge, Lyon, 1688, 2 vol. *in*-fol. en grec et en latin. Ce n'est pas celui de ses ouvrages, où il y ait le moins d'érudition. — Des éditions de l'Histoire de St.-Louis, par Joinville, *in*-fol. — Des Annales de Zonare, 2 vol. *in*-fol. — De la Chronique paschale d'Alexandrie,

d'Alexandrie, *in*-fol., enrichie de Notes et de Dissertations. C'est pendant l'impression de cette Chronique que du Cange mourut, en 1688, âgé 78 ans, laissant beaucoup d'autres ouvrages manuscrits, dont on peut voir la liste dans un Mémoire sur sa vie et ses écrits, impr. en 1752. Louis XIV donna une pension de 2 mille livres à ses enfans, en reconnaissance des travaux du père. Nous n'avons pas parlé d'un livre rare et curieux, intitulé : Traité historique du chef de S^t.-Jean-Baptiste, Paris, 1665, *in*-4°.

CANOLLÉ (André-Joseph) a donné : Délices de la solitude, 1795, *in*-12.

CANTEL, (Pierre-Joseph) jésuite, né en 1645, mort en 1684. Son ardeur pour l'étude abrégea ses jours. Nous avons de lui : un Traité *De Romana republica*, *in*-12, Utrecht, 1707; c'est un excellent abrégé des Antiq. rom. Les meilleures édit. sont celles d'Utrecht, avec des figures. — *Metropolitanarum urbium Historiæ civilis Ecclesiasticæ, tomus primus.* C'est le seul qui ait paru. Il donna le *Justin ad usum Delphini*, Paris, 1677, *in*-4°; et le *Valère-Maxime*, aussi *ad usum*, etc., Paris, 1679. Ces éditions sont estimées.

CANTWEL. (A. de) On a de lui : Isabella et Henri, trad. de l'angl., 1789, 4 vol. *in*-12. — Continuation de la traduction de l'Histoire de la décadence et de la chûte de l'Empire romain. — Histoire des Femmes, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, trad. de l'angl., an I^er, (1793) 4 vol. *in*-12. — De la naissance et de la chûte des anciennes Républiques, trad. de l'angl., an I^er, (1793) *in*-8°. — Discours sur l'Histoire et sur la Politique en général, trad. de l'angl., an III, (1795) 2 vol. *in*-8°. — Voyage en Hollande et sur les frontières occidentales de l'Allemagne, fait en l'an II; (1794) suivi d'un Voyage fait dans les comtés de Lancaster, de Westmouland et de Cumberland, trad. de l'angl., 2 vol. *in*-8°. — Zéluco, ou le vice trouve en lui-même son châtiment, roman trad. de l'angl., 4 vol. *in*-12. —Plusieurs autres Traductions.

CAPELLE, (Jean-Félix) méd. de la société des sc. et arts de Bordeaux, et de plusieurs autres sociétés, né à Bordeaux en 1759, a fait un Mém. sur le meilleur régime à adopter dans les hôpitaux. Ce mém. a remporté en 1787 le prix proposé sur ce sujet, par l'acad. des sciences de la même ville. Il a publié dans l'an V (1797) un journal de santé et d'hist. naturelle, dans lequel plusieurs articles sont de lui.

CAPPERONNIER, (Claude) né à Montdidier, en Picardie, le 1er. mai, 1671, fit ses études au collége d'Amiens, chez les jésuites. Il dut surtout aux soins du P. Longuemare, ses rapides progrès dans l'étude des langues grecque et latine. Etant venu à Paris en 1668, il entra au séminaire et prit ensuite le diaconat. Obligé, pour vivre, de faire des répétitions de grec, il eut le bonheur d'avoir pour élève Colleson, profess. en droit, qui devint son intime ami, et chez lequel il demeura dix ans. Dans cet asyle, il se livra tout entier à la littérature, et commença un grand travail sur la bibliothèque de Photius qui malheureusement n'a point vu le jour. Il fut nommé en 1722, profess. de langue grecque au collège royal, et prit possession de sa chaire en prononçant un discours latin sur l'usage et l'excellence de cette langue, écrit avec élégance et plein de pensées solides. Ayant aidé, dans sa jeunesse, Boivin à publier Nicephore-Gregoras, il s'occupa de nouveau de l'Histoire Bizantine, ensuite il prépara une édit. de Théophilacte, s'occupa de celle d'Eustathe, et fit un grand nombre d'additions au Trésor de la langue latine, publié par Robert Estienne; mais il ne tira aucun parti de tous ces travaux, parce que, comme il se plaisait à le rappeler, ayant bien à la vérité quelque savoir, il n'avait pas du tout le *savoir faire*. Sa mémoire était si prodigieuse, qu'il indiquait de vive-voix, dans la conversation, la page des livres dont il citait des passages assez longs; il avait des mœurs douces, beaucoup de piété, une grande modestie. Il aimait tendrement sa famille et était fort attaché à ses amis, parmi lesquels on doit distinguer Mme. Crozat, sa bienfaitrice, chez laquelle il avait toujours vécu depuis qu'il s'était chargé de l'éducation de ses enfans. Claude Capperonnier mourut d'une paralysie à la gorge, le 24 juillet 1744. Ses ouvrages sont: *Marci Fabii Quintiliani de oratoria institutione, in*-fol. 1725. Le texte de cet habile rhéteur est très-bien rétabli et expliqué dans les notes de son savant éditeur. Ce travail lui fit beaucoup de réputation.— Apologie de Sophocle, *in*-8°. 1719. Il justifie la tragédie de ce grand poète, contre la critique de Voltaire. — Remarques sur la traduction de Longin, par Despréaux, imp. dans l'édit. des œuvres de ce poète, que St.-Marc a donnée en 1747. — *Antiqui rhetores latini è Francisci Pithœi bibliotheca olim editi*, etc. *in*-4°. Cette édit. a été impr. à Strasbourg, après sa mort. — Traité de l'ancienne prononciation de la langue grecque; il est resté manuscrit avec quelques autres du même auteur.

CAPPERONNIER, (Jean) neveu du précédent, naquit à Montdidier le 9 mars 1716. Il vint à Paris en 1732 et y fit de grands progrès dans l'étude de la langue grecque, par les soins de son oncle qui se démit en sa faveur de la chaire de grec au collége roy. En 1748 Jean Capperonnier fut attaché à la bibliothèque du roi, et l'année suivante il entra dans l'acad. des inscript. et belles-lettres. Il possédait très-bien la langue grecque et eut plusieurs élèves qui lui ont fait beaucoup d'honneur. A la mort de l'abbé Sallier, il le remplaça dans sa charge de garde des livres imprimés de la bibliothèque dont on vient de parler, et c'est à son zèle qu'elle lui doit des augmentations nombreuses et importantes. Savant communicatif et ami sincère, il n'oubliait rien pour encourager tous ceux qui lui paraissaient avoir le goût des lettres, et se rendre utile à ceux qui les cultivaient depuis long-tems. Il mourut des suites d'une attaque d'apoplexie le 30 mai 1775, lorsqu'il se disposait à publier le volume du catalogue de la bibliothèque du roi, concernant la jurisprudence. Il avait achevé l'édit. de Joinville, commencée par Melot et Sallier. Ses autres ouvrages sont : *Anacreonti Carm.*, 1748, *in*-12. Grangé, rare et peu connu des bibliographes — *C. Jul. Cæsaris opera*, etc. chez Barbou, 2 vol. *in*-12, 1754, édition soignée. — *M. Acc. Plauti Comœdiæ*, etc. 3 vol. *in*-12, 1759, avec un bon glossaire. — Trois mém. impr. dans le recueil de l'acad. des inscriptions; le meilleur est celui sur le traité de Denys d'Halicarnasse, concernant l'excellence de l'élocution de Démosthène. — *Sophoclis tragediæ*, 2 vol. *in*-4°. Il n'avait pas achevé cette édit. que le savant Vauvilliers a publiée après sa mort.

CAPPERONNIER, (Jean-Augustin) neveu du précédent, né à Montdidier, département de la Somme, le 2 mars 1745, conservateur des livres imprimés de la bibliothèque nationale. On a de lui : *Justini historiarum ex Trogo Pompeio libri XLIV : nova editio ad codices mss. et optimas editiones recognita et correcta : Accessit libellus variarum quas dicunt lectionum*, 1770, 1 vol. *in*-12. — Traité de l'amitié, par M. de Sacy, nouv. édit. revue et corrigée, 1774, 1 vol. *in*-12. — *Jacobi Vanierii Prædium rusticum, nova editio*, 1 vol. *in*-8°, *ejusdem nova editio*, 1786, 1 vol. *in*-12. — *Quinti Horatii Flacci carmina*, 1775, *in*-12. — *Pub. Virgilii Maronis opera, ibid.* 1790, 2 vol. *in*-12, *cum figuris*. — *Catullus, Tibullus et Propertius : editio nova correctior*, 1792, ibid. 1 vol. *in*-12. — *Eutropii, Sexti Aurelii Victoris, nec non Sexti Rufi, historiæ romanæ breviarium*,

ibid. 1793, 1 vol. *in*-12. — Académiques de Cicéron, avec le texte latin de l'édit. de Cambridge, et des remarques nouvelles, etc. an IV, (1796) *in*-12. 2 parties. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Paris, chez Barbou.

CAPRÉOLE, (J.) Dominicain vers le milieu du 15e siècle, a laissé des Commentaires sur le Maître des sentences, 1588, *in*-fol. et une défense de St.-Thomas.

CAPRÉOLE, (Elie) mort en 1516, est auteur d'une hist. de Bresse, en 14 livres.

CARACCIOLI, (Louis Antoine) né à Paris, ci-dev. colonel au service de Pologne. On a de lui : Les Caractères de l'amitié, 1754, *in*-12. — La Conversation avec soi-même, 1755, *in*-12. — La jouissance de soi-même, 1759, Liége, *in*-12. — Le véritable Mentor, 1759, *in*-12. — L'Univers énigmatique, Avignon, 1759, *in*-12. — La grandeur d'ame, 1761, *in*-12. — Le tableau de la mort, 1761, *in*-12. — De la gaieté, 1762, *in*-12. — Le langage de la raison, Avignon, 1763, *in*-12. — Le langage de la religion, 1763, *in*-12. — L'inoculation du bon sens. — Le livre vert. — Le livre des quatre couleurs. — La gazette de l'Olimpe. — L'Empire de Zaziris. — La vie du cardinal de Bérulle, 1764, *in*-12. — La vie du révérend P. de Condren, de l'Oratoire, 1764, *in*-12. — Le cri de la Vérité contre la séduction du siècle, 1765, *in*-12. — Le chrétien du tems, confondu par les prem. chrétiens, 1766, *in*-8°. — Eloge histor. de Benoît XIV, 1766, *in*-12 — La religion de l'honnête homme, 1766, *in*-12. — Lettres récréatives et morales, 1767, 4 vol. *in*-12. — Dictionn. crit., pittoresque, sententieux, Lyon, 1768, 3 vol. *in*-12. — Les derniers adieux de la maréchalle D.. à ses enfans, 1768, *in*-12. — L'Agriculture simplifiée selon les règles des anciens, 1769, *in*-12. — Lettres à une illustre morte décédée en Pologne, 1770, *in*-12. — Voyage de la raison en Europe, 1771, *in*-12. — Lettres intéressantes du pape Clément XIV, trad. de l'ital. et du latin, 4 vol. *in* 12. — La vie du pape Clément XIV, Amst. 1776, *in*-12. — L'Année sainte, *in*-12. — Paris, le modèle des nations étrangères ou l'Europe française, Turin, 1776, *in*-12. — Les Nuits clémentines, poëme en 4 chants sur la mort de Clément XIV, traduction libre, 1778, *in*-12. — Lettre hist. à Mme. la comt. ** sur la mort de l'impératrice, reine de Hongrie, 1781, *in*-8°. — Les entretiens du Palais-Royal, 1786-88, 4 vol. *in*-12. — La vie de Mme. de Maintenon, 2 vol. *in*-12. — Diogène à Paris, Athènes, 1787, *in*-12. —

Lettres du Palais-Royal aux 4 parties du monde. — Les confessions de l'année 1786 et 1787. — Le parlement de Paris établi au Scioto. — L'Almanach de la Samaritaine. — Les adieux du quai de Gêvres. — Jesus Christ le plus tolérant des législateurs. — Abrégé de de la vie d'Young, de Suger, d'Erasme. — La négresse couronnée, roman. — Lettres d'un indien, 2 vol. *in*-12. — Victorine, roman. — La vraie manière d'élever les princes destinés à régner, 1788, 2 vol. *in*-12. — La vie de Joseph II, empereur d'Allemagne, 1790, *in*-8°. — La petite Lutèce devenue grande fille, 1790, 2 vol. *in*-12. — La constitution française, nouv. édit. à laquelle on a joint le catéchisme de la constitution, 1791, *in*-24. La plupart des ouvrages de Caraccioli ont été traduits en anglais, en allemand et en italien.

CARDON est auteur de l'Art de jouer de la Harpe, démontré dans ses principes, 1784.

CARDONNE, (Dionis Dominiq. de) interprête pour la langue arabe à la bibl. du roi, mort le 25 déc. 1783. On a de ce savant : L'Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous la domination des arabes, 1765, 3 v. *in*-12. qui est très-estimée. — Mélanges de littér. orientale, 1770, 2 vol. *in*-12. — Contes et fables indiennes, ouv. commencé par feu M. Galland, cont. et fini, 1777, *in*-8°. — Nouv. mélanges de littérature orientale, etc. ouvrage posth. 1796, 2 vol. *in*-12.

CARLIER, (Claude, ci-dev. prieur, né à Verberie, le 8 septembre 1725. « Personne, dit l'abbé Sabathier, peut-être n'a réuni plus de couronnes académiques que M. Carlier, et cependant il est peu connu, preuve que les palmes du Lycée ne sont pas le gage de l'immortalité. Il a été couronné quatre fois par l'acad. des inscript. et bell.-lett. deux fois par l'acad. de Soissons, trois fois par celle d'Amiens. Les sujets qu'il a traités, méritaient cependant plus d'accueil et de célébrité. Il ne s'est pas borné à une éloquence oiseuse, au mérite des phrases, à l'appareil des sentences, au jargon philosophique : ses ouvrages couronnés sont pour la plupart des Dissertations savantes qui prouvent autant de sagacité que d'érudition. Celle surtout qui a pour titre : L'Etat des sciences en France pendant les règnes de Charles VIII et de Louis XII, est très-intéressante, par les recherches qu'elle suppose, et la méthode avec laquelle elles sont digérées. L'Histoire, le commerce, les manufactures ont successivement exercé la plume de M. l'abbé Carlier, et c'en est assez pour mériter une réputation, sinon brillante,

du moins solide. Dans un siècle aussi frivole que le nôtre, on ne saurait trop accueillir les écrivains utiles qui contribuent à ses vrais avantages, malgré ses injustices et ses dégoûts». Voici la liste des ouv. qu'il a publiés : Il a remporté deux prix à l'acad. de Soissons en 1749 et 1751 sur divers points de l'hist. de cette ville : 4 prix à l'acad. des inscript. de Paris, en 1750, sur les colonies romaines ; en 1751, sur l'astrologie judic. ; en 1753, sur l'état des sciences en France, pendant les règnes de Charles VIII et de Louis XII ; en 1757, sur l'état de la marine et du commerce maritime de France, sous les deux premières races. — Il a publié : Mém. sur la qualité des laines propres aux manufactures de France. — Considérations sur les moyens de rétablir en France les bonnes espèces de bêtes à laine, 1762, *in*-12. — Instruction sur la manière d'élever et de perfectionner la bonne espèce des bêtes à laine, 1763, *in*-12. — Journal histor. du voyage fait au Cap de Bonne-Espérance par de la Caille, 1763, *in*-12. — Hist. du duché de Valois, 1764, 3 vol. *in*-4°. — Traité des bêtes à laine, 1770, 2 vol. *in*-4°. — Examen du sentiment de M. Roland de la Platière sur les troupeaux, sur les laines et sur les manufactures 1787, *in*-8°. — Plusieurs mém. dans les journaux.

CARMONTELLE, (N.) lecteur du duc d'Orléans, est auteur d'une infinité de petits drames très-intéressans et très-moraux, recueillis les uns sous le nom de Proverbes dramatiques, les autres sous le titre de Théâtre de campagne. Ces pièces, dont la lecture est très-amusante, décèlent de la facilité dans le style, le talent du dialogue, une imagination féconde pour intriguer et varier les sujets, et sur-tout une ame aussi honnête que zélée pour corriger les vices et les ridicules. Les principaux ouvrages de cet écrivain sont : Proverbes dramatiques, 1768, 1770, 8 vol. *in*-8°. — Théâtre russe du prince Clenerzow, 1771, 2 vol. *in*-8°. — Théâtre de campagne, 1775, 4 vol. *in*-8°.

CARNOT, né le 13 mai 1753, a été successivement de la 1re, assemblée législative, de la convent. nationale, du directoire, de l'institut national, proscrit au 18 fructidor, aujourd'hui ministre de la guerre ; il est auteur de l'Eloge du maréchal de Vauban, Discours qui a remporté le prix de l'académie de Dijon, 1784, *in*-8°. — D'un essai sur les machines en général. — De Poésies fugitives — De beaucoup de Rapports à la convention. — De plusieurs Discours, prononcés en qualité de président du directoire. Ces rapports et ces discours ont été imprimés

dans le *Moniteur* et dans le *Journal des Débats*.

CARON, (Gui. Touss. Jul.) né à Rennes, le 23 février 1760, ci-d. premier vicaire de la paroisse de S^t.-Germain de Rennes, est auteur des Trois Héroïnes chrétiennes, ou Vies édifiantes de trois jeunes demoiselles, Paris, 1786, petit vol. *in*-12. Cet ouvrage a eu trois édit. — Des Epoux charitables, ou Vies de M. le comte et de M^me. la comtesse de la Garaye, Rennes, 1782, 1 vol. *in*-12. — Modèles du clergé, ou Vies édifiantes, etc. Paris, 1787, 2 vol. *in*-12. — Mélanges de Cantiques, anciens et nouveaux, Rennes, 1791, 1 vol. 12. Ayant été déporté en 1792, il a donné depuis : Des Réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année, Winchester, Robins, 1796, 1 vol. *in*-8°.

CARON, (Charles-Félix) chirurgien. On a de lui : *Compendium institutionum philosophiæ, ad usum Candidat. Baccalaureatus artium magisterii*, 1770, 2 vol. *in*-8°. — *De Poplitis Anevrismate*, 1772.

CARON DE CHAUSET, (J.B. P.) né à Paris, le 3 janvier 1740, est auteur de : La Dame de charité, drame, 1775, *in*-8°. — Du Courier de Henri IV, drame, La Haye, 1773, *in*-8°.

CARONDAS, ci-d. chanoine, a donné : Dissertation histor. et crit. touchant l'état de l'immunité ecclés. sous les empereurs romains, 1766, *in*-12. — Réponse à la Critique de l'auteur du Journal des Savans, etc. 1767, *in*-12.

CARPENTIER, (Jean le) né à Abscons, en Ostrevant, était chanoine à Cambrai, lorsqu'il se retira en Hollande, avec une fille, dont il eut plusieurs enfans. Il mourut vers 1670, assez avancé en âge. Il gagnait sa vie à faire des Généalogies qui se trouvent dans son Histoire de Cambrai et du Cambresis, Leyde, 1664, 2 vol. *in*-4°.

CARPENTIER, (Pierre) prieur de Doncheri, né à Charleville, en 1697, mort au mois de décembre 1767, est auteur, en partie, de l'édition du Glossaire de du Cange, 6 vol *in*-fol.; et en entier du Supplément à ce Glossaire, 1766, 4 vol *in*-fol. On a encore de lui : *Alphabetum tyronianum*, 1747, *in*-fol.

CARPENTIER, né à Beauvais, mort en 1778, âgé de 39 ans, a donné : Avantage des inventaires. — Observations particulières sur les noms anciens et modernes, 1768, *in*-8°. — L'art de l'archiviste, expert féodiste, 1769, *in*-12. — L'Inspecteur des fonds de terre, 177... — Ebauche des principes surs pour estimer le re-

venu net, 1775, *in*-8°. — La Clef de la circulation, ou du mouvement universel, 1775, *in*-12.

CARPENTIER, ci-dev. chanoine, est auteur d'une Méthode pour apprendre en peu de tems à jouer de l'instrument appelé *Cistre*, ou *Guitarre allemande*, 1773, *in*-8°.

CARPENTIER, maître-ès-arts, a donné : Leçons de Gramm. de la langue lat. 1774, *in*-8°. — Nouveau plan d'éducation, 1775, *in*-8°. — L'Art de parler et d'écrire correctement, 1777.

CARPENTIER, avocat, est auteur des Preuves de la nécessité d'une seule loi, 1790, *in*-8°.

CARRA, (J. L.) memb. de la conv. nat., décapité le 31 octobre 1793, (An II.) âgé de 50 ans, a publié : Système de la raison, ou le Prophète philosophe, *in*-8°. — Hist. de la Moldavie et de la Valachie, 1778, *in*-12. — Nouveaux principes de physique, 1782, 4 vol. *in*-8°. — Essai sur la nautique aérienne, 1784, *in*-12. — Examen physique du magnétisme animal, 1785, *in*-8°. — Dissert. élément. sur la nature de la lumière, de la chaleur du feu et de l'électricité, 1787, *in*-8°. — Un petit mot de réponse à M. de Calonne, sur sa Requête au roi, 1787, *in*-8°. — Hist. de l'anc. Grèce, de ses colonies et de ses conquêtes, etc. trad. de l'anglais, 1787, 6 vol. *in*-8°. — L'Orateur des états-généraux, 1789, *in*-8°. Considérations, Recherches et Observations sur les Etats-généraux, 1789-1790, *in*-8°. — Cahier de la déclaration des droits du peuple, 1789, *in*-8°. Il a eu part aux Annales politiques, qui ont paru sous son nom et celui de Mercier. Il a encore publié des Mém. hist. et authentiques sur la Bastille, 1790, 3 vol. *in*-4°, et un Disc. sur l'origine et les causes vraies de l'insurrection du 10 août.

CARRÉ, (Louis) né en 1663. Malbranche, qui se l'attacha, lui apprit les mathématiques et les principes de la métaphysique. L'acad. des scienc. se l'associa en 1697. Il mourut en 1711. On a de lui : Un ouvrage sur le calcul intégral, sous ce titre : *Méthode pour la mesure des surfaces, la dimension des solides*, etc. *in*-4°. — Plusieurs Mém. dans le Recueil de l'académie.

CARRÉ, (P. L.) profess. au collége de Toulouse, né le 7 novembre 1758, a donné : *Buffardi Deppensis in naufragos pietas, Carmen. — Scholæ gallicæ tabularum ad Luparam expositio, Carmen-Rosæ pietas infelix naufragium, Carmen.*

CARRELET, docteur en théologie.

logie. On a de lui : Œuvres spirituelles et pastorales, Dijon, 1767, 3 vol. *in*-12.

CARRÈRE, Joseph-François) médecin, ci-d. censeur royal, membre de plusieurs académ. a publié les ouvrages suivans : Les maladies des armées, trad. de l'angl. de M. Pringle, 1755, 2 vol. *in*-12.— Traité des Eaux minérales du Roussillon, 1756, *in*-8°. — *Dissert. med. de vitali corporis âanimæ fœdere*, 1758, *in*-8°.— Traité du scorbut de Lind, trad. pour la partie anglaise, *in*-8°. — *Dissert. de sanguinis motu*, 1765.—*Dissert. de digestionis mechanismo*, 1765. — *Dissert. de revulsione*, 1770, — Traité théor. et prat. des maladies inflammatoires, 1774, *in*-8°. — Bibliothèque littér. hist. et crit. de la médecine anc. et mod., 1776.—Le Médecin, ministre de la Nature, 1776, *in*-12.—Lettre à M. Bacher, 1777, *in*-8°. — Dissert. méd. prat. sur l'usage des rafraîchissans et des échauffans dans les fièvres exanthématiques, 1778, *in*-8°. — L'usage et les effets de la douce-amère, dans le traitement de plusieurs maladies, 1780, *in*-8°.— Traité des propriétés de la douce-amère, 1781, *in*-8°.— Manuel pour le service des malades, 1786, *in*-12.—Précis de matière médicale, par M. Venel, avec des notes, 1787, *in*-8°. — Recherches sur les malad. vénér. chroniques, 1788, *in*-12, etc.

CARRIÈRES, (Louis de) oratorien, naquit à Angers, et mourut à Paris en 1717, dans un âge avancé, avec la réputation d'un homme savant et modeste. L'Ecriture Sainte fut sa principale étude. Nous avons de lui : un Comment. littéral, inséré dans la traduct. franç. avec le texte latin à la marge, en 24 vol. *in*-12, imprimé à Paris, depuis 1701, jusqu'en 1716. On en donna une nouvelle édition *in*-4°, en 6 vol. avec des cartes et des fig. en 1750.

CARRON DE GIBERT a donné les Satyres de Perse, traduction nouvelle, avec des Notes, auxquelles il a joint des Poésies; 1772, *in*-8°.

CARSILLIER, (Jean-Baptiste) avocat, mort en 1760, se distingua comme orateur et comme poète. On a de lui; quelques Mémoires sur des affaires particulières. — Des pièces de Vers, en latin et en français : la plus connue est sa Requête au roi pour le curé d'Antoin, contre le curé de Fontenoi, 1745, *in*-12. — Etrennes des auteurs, en vers, 1744, *in*-12. Sa poésie est faible.

CARY, (Félix) de l'acad. de Marseille sa patrie, naquit en 1699, et mourut le 15 décembre 1754. Il a donné des Dissertations sur la fondation de la ville de Marseille,

et une Histoire des rois de Thrace et du Bosphore par les Médailles, *in*-4°.

Casaubon, (Isaac) naquit en 1559. Son éducation fut d'abord très-négligée; et cet enfant, qui devait être un des plus savans hommes de la France, ne savait pas encore lire à onze ans. Son père se chargea de l'instruire, et lui fit faire en 3 ans les plus rapides progrès. François Portans, grec de Crête, fut le maître de Casaubon dans l'étude de la langue grecque; celui-ci apprit également l'hébreu et l'arabe. Il se livra beaucoup à la lecture de Platon, d'Aristote et de leurs interprêtes. Son premier ouvrage est ses Notes sur Diogène-Laërce, qu'il dédia à son père. Appelé par les magistrats de Montpellier, il y professa quelque tems les belles Lettres. Le garde-des-sceaux de Vic, et le president de Thou, ses amis et ses protecteurs, l'attirèrent ensuite à Paris, où Henri IV le nomma son bibliothécaire. Il y composa plusieurs de ses ouvrages; mais le séjour de cette ville finit par lui déplaire, à cause des disputes de controverse qui l'agitaient, sur-tout celles qu'il ne cessait d'avoir avec le cardinal du Perron. Quoiqu'assez tolérant, Casaubon parut avoir toujours du zèle pour le calvinisme. Jacques Ier, qui se piquait d'être savant, et qui était même érudit, invita Casaubon à se rendre en Angleterre. Il s'y détermina, et se vit sur le point de périr dans une horrible tempête, en traversant le Pas-de-Calais. Il fut très-bien accueilli de Jacques, qui lui donna trois prébendes et une pension de 2000 francs. Au bout de trois années de séjour, il ne put plus résister aux vives douleurs que lui causaient une pierre monstrueuse, formée dans la vessie, et mourut en 1614, âgé de 65 ans. Jamais homme n'a mieux possédé la langue grecque; et il peut être regardé comme le plus habile Helléniste que la France ait eu depuis la rénovation des lettres. Sa sagacité était si grande, qu'il a deviné souvent les leçons qu'on a trouvées depuis dans des manuscr. découverts après sa mort. Son jugement égalait sa vaste érudition. On est frappé de l'un et de l'autre, en lisant ses nombreuses éditions d'auteurs grecs et latins, accompagnées de Notes ou de longs Commentaires. Nous en donnerons ici la nomenclature. *Notæ ad Diogenem Laertem*, 1583. — *Lectionum Theocriticarum libellus*, sous le nom d'*Hortobonus* en 1454, dédié à Henri Estienne, son ami. — *Strabonis geographia*, 1587. Il en donna depuis une édition plus correcte. On lui doit la restauration de cet excellent géographe. — *Animadversiones in Dionysium Halicarnasseum*,

1588. — *Polyæni stratagemata*, 1588. — *Aristotelis opera*, même année. — *Theophrasti caracteres Ethicæ*, 1590. Il donna deux éditions de ses Commentaires sur cet ouvrage, en un livre classique. La lecture en est indispensable, lorsqu'on veut étudier sérieusement la langue grecque. — *Apulæi apologia*, 1592. — *Suetonii opera, et animadversiones*, 1595 et 1596. Ses Observations sur cet auteur sont excellentes. Il y joignit le monument d'Ancyre, avec quelques Notes. — *Athenæi Deipnosophistæ et animadversiones*, 1600. Ces observations sont les plus savantes que Casaubon ait publiées. Elles étonnent soit par la vaste érudition, soit par la rare sagacité de l'auteur. La Vie d'un homme de Lettres suffirait à peine aujourd'hui à un pareil travail. — *Historiæ Augustæ scriptores*. Les Notes de Casaubon sur cet ouvrage ne le cèdent qu'à celles de Saumaise. — *Persii satyrarum liber, diatriba de poesi satyrica et de satyra romana*. Si, sur environ 600 vers qui nous restent de Perse, Casaubon a fait, peut-être, un trop gros livre, du moins y trouve-t-on les choses les plus utiles et les plus curieuses. — *Gregorii Nisseni epistolæ*. Cette édition prouverait que Casaubon était versé dans l'étude des PP. grecs, si ses autres ne le montraient pas déjà. — *Polybii historia cum commentariis*. Il avait entrepris cette édition à la prière d'Henri IV; il est fâcheux qu'il n'ait pas achevé le Commentaire. Il y a joint la tactique d'Æneas. — *Josephi Scaligeri opuscula*, avec une longue préface, adressée au président de Thou. Casaubon avait été l'ami de Scaliger, et était son admirateur. — *Exercitationes in annales Baronii*, 1614. L'esprit de parti ne parle que trop dans cette critique savante, mais peu estimée. — *De libertate ecclesiastica*, ouvrage posthume, peu digne de son auteur. — *Is. Casauboni epistolæ*, 2 vol. *in*-fol. Ce Recueil de Lettres, publié par son fils, Méric Casaubon, offre des détails curieux sur l'Histoire littéraire du 16e. siècle, et les écrits d'Isaac Casaubon, qui l'honora par ses longs et utiles travaux.

Casbois (D.-N.) a donné: Cours de Mathématiques à l'usage du collége de Metz, Metz 1774, 2 vol. *in*-8°.

Cassagnes, (Jacques) docteur en théologie, né à Nîmes en 1615, mort à Paris en 1679. Quoiqu'il ait été de l'acad. française, on ne se souvient plus ni de ses Poésies, ni de ses Traduct., ni de ses Hist.; son nom aurait vraisemblablement subi le même sort, sans ces deux vers de Boileau;

« Si l'on est plus au large, assis en
» un festin,
» Qu'aux sermons de Cassagne, ou
» de l'Abbé Cotin ».

Ce trait de satyre, devenu proverbe en naissant, fit une telle impression sur l'abbé Cassagnes, qu'il en perdit la tête, et fut enfermé à Saint-Lazare, où il mourut âgé de 64 ans. Une plaisanterie, qui eut des suites si fâcheuses, ferait la matière d'un juste reproche à Boileau, s'il eût pu en prévoir l'effet.

Cassagnes (Joseph la) a publié : Recueil de Fables mises en musique, 1754, *in*-4°. — Alphabet musical, 1765, *in*-8°. — Traité général des élémens du chant, 1767, *in*-4°. — L'unicléfier musical, 1768, *in*-8°.

Cassagnes de Peyronenc. On a de lui : Sentimens d'une ame pénitente revenue des erreurs de la philosophie moderne, trad. du latin, Montauban, 1787, 2 vol. *in*-12.

Cassandre, (François) mort en 1695, savant littérateur, qui a achevé la traduct. de l'Histoire de M. de Thou, commencée par du Ryer, et laissé une excellente traduct. de la Rhétorique d'Aristote. Ces deux ouvrages, si utiles au public, n'enrichirent pas leur auteur; car il vécut et mourut dans la plus grande pauvreté. On peut attribuer les disgraces de sa vie, à son humeur farouche et caustique qui le rendait insupportable à tout ce qui l'environnait. Il détestait les hommes; par cette raison, il s'en vit abandonné. Il eut même beaucoup de peine, au lit de la mort, à comprendre qu'il devait aimer Dieu; aussi répondit-il à ceux qui l'exhortaient : *Ah! oui, je lui ai de grandes obligations; il m'a fait jouer ici un joli personnage! Vous savez comme il m'a fait vivre; voyez*, ajouta-t-il, en montrant son grabat, *comme il me fait mourir.* — Boileau en a fait le héros de sa première satyre.

Cassini, (Jean-Dominiq.) né dans le comté de Nice en 1625, après s'être appliqué pendant quelque tems à l'astrologie judiciaire, passa à l'astronomie, dont la solidité devait avoir plus de charmes pour un esprit né pour le vrai. Ses découvertes et ses succès répandirent bientôt son nom dans toute l'Europe. Le sénat de Bologne le choisit pour remplacer le P. Cavalieri dans la chaire d'astronomie. C'est dans cette ville qu'il traça une nouv. Méridienne, plus utile et plus exacte que toutes celles que l'on avait tracées jusqu'alors. Ce grand ouvrage étant fini, Cassini descendit du ciel sur la terre, pour régler les différends que les inondations fréquentes du Pô, dans son cours incertain et irrégulier, occasionnaient entre Ferrare et Bologne. Cette dernière ville lui donna, pour récompenser ses soins, la surintendance des

eaux de l'Etat ecclésiastique. Colbert envia cet homme célèbre à l'Italie. Louis XIV le fit demander à Clément IX et au sénat de Bologne, seulement pour quelques années, pour l'obtenir plus facilement. On le lui accorda. Le roi le reçut comme César avait reçu Sosigène : il eut une pension proportionnée aux sacrifices qu'il avait faits. Le pape et Bologne le redemandèrent en vain quelques années après. L'académie des sciences, dont il était correspondant, lui ouvrit bientôt ses portes : il se montra digne d'elle par plusieurs Mémoires. Il mourut en 1712, à l'âge de 88 ans. Il perdit la vue, comme Galilée, dans les dernières années de sa vie : ce malheur ne lui ôta rien de sa gaieté. Sa vie fut aussi unie que son caractère, plein de modestie, de candeur et de simplicité. On a de lui un Traité touchant la comète qui parut en 1652, 1653 et 1664. — Un Traité de la Méridienne de St.-Pétrone, 1656, *in*-fol. — Plusieurs Traités sur les Planètes, — et des Mémoires estimés. Ce fut lui qui découvrit, en 1671, le 3e et le 5e Satellites de Jupiter ; il découvrit les 2 premiers en 1684. Il inventa la méthode de représenter les éclipses de soleil pour tous les habitans de la terre. La méridienne de l'Observatoire de Paris, commencée par Picard, fut continuée par lui et par la Hire.

Cassini, (Jacques) fils du précédent, et son successeur à l'acad. des sciences, hérita des talens de son père. Il manquait à la méridienne de France une perpendiculaire : il la décrivit en 1733 depuis Paris jusqu'à St.-Malo ; et la prolongea, en 1734, depuis Paris jusqu'au Rhin, près de Strasbourg. Il mourut en 1756, à l'âge de 84 ans, dans sa terre de Thury, près de Clermont en Beauvoisis. Il était maître des comptes. Les Mémoires de l'académie sont ornés de plusieurs de ses observations. Il est compté parmi les astronomes qui connaissaient le mieux le ciel. On a de lui deux ouvrages très-estimés : des Elémens d'Astronomie, avec les Tables astronomiques, 1740, 2 vol. *in*-4°. — Grandeur et figure de la Terre, 1720, *in*-4°.

Cassini de Thury, (César-François) maître des comptes, directeur de l'Observatoire, pensionnaire - astronome de l'acad. des sciences, naquit à Paris le 17 juin 1714, mourut de la petite-vérole le 4 septembre 1784.

Cassini de Thury avait à peine dix ans, qu'il calcula les phases de l'éclipse totale du soleil, qu'on attendait pour l'année 1727. En 1735, il fut reçu à l'acad. comme adjoint surnuméraire, à l'âge de 22 ans. Son père y avait été admis à 17 ans seulement. On peut

croire que dans ces adoptions, en quelque sorte prématurées, l'académie avait compté pour quelque chose le nom de Cassini. Ses premiers travaux eurent pour objet la vérification de la Méridienne qui passe par l'Observatoire. Il forma bientôt le projet de lever le Plan topograph. de la France entière, de déterminer par ce moyen la distance de tous les lieux à la méridienne de Paris et à la perpendiculaire à cette méridienne. Jamais on n'avait formé en géographie une entreprise plus vaste et d'une utilité plus générale. C'était, en effet, un préliminaire absolument nécessaire pour parvenir à une connaissance approfondie et détaillée de la France. On ne se bornait pas à marquer sur la carte tous les objets, même jusqu'à des chaumières isolées. On devait y figurer les terreins autant qu'il était possible de le faire par de simples hachures. Ces cartes, ainsi exécutées, devenaient une espèce de cadre, dans lequel toutes les connaissances particulières, tous les détails sur l'élévation des terreins, la pente et la direction des eaux, sur l'histoire naturelle, sur les productions de chaque pays, sur l'étendue des phénomènes de l'atmosphère, sur la population et l'hist. naturelle de l'homme; les limites même des coutumes, des différentes administrations, des lois de finance ou de commerce, venaient se ranger dans un ordre méthodique qui permettait d'en mieux saisir l'ensemble, d'en tirer des conclusions plus exactes. Cette base une fois donnée, si on se proposait d'acquérir une idée générale de la France ou d'une de ses provinces, la partie du travail la plus pénible, la plus dispendieuse, devait se trouver toute préparée. Cette entreprise mérita l'approbation particulière de Louis XV; et malgré l'immensité des détails, et les difficultés de l'exécution, a produit un ouvrage qui, malgré ses défauts, est un des plus vastes, des plus curieux et des plus exacts qu'il y ait en ce genre. Cassini embrassa dans sa carte la partie de la Flandre que les troupes franç. avaient occupée dans la guerre de 1741. En 1761, il fit un voyage en Allemagne dans le dessein de prolonger jusqu'à Vienne la perpendiculaire à la méridienne de Paris, et de préparer les moyens d'étendre à ce vaste pays, le plan qu'on avait suivi pour la France. Enfin, après la dernière paix, il proposa de lier aussi sa carte de la France à celle des îles britanniques. Indépendamment de ces travaux, Cassini de Thury a traité plusieurs des questions fondamentales de l'astronomie; et parmi les découvertes faites de son tems dans cette science, il en est peu auxquelles il n'ait par-

ficipé ou par ses observations ou par ses recherches. Il était d'un caractère franc et ouvert; son ame paraissait inaccessible à la haine; mais il était très-sensible à l'amitié, et son penchant paraissait le porter de préférence vers les hommes dont il se serait éloigné, s'il avait pu connaître ce sentiment pénible que la supériorité des talens ou de la réputation réveille trop souvent. Il jouissait des succès des autres, non avec cette fierté noble d'un homme qui compte sur ceux qu'il mérite ou qui a le courage de s'en passer, mais par un sentiment naturel, par l'effet d'un premier mouvement, et sans aucun retour sur lui-même. L'existence d'un nouveau talent, une nouvelle couronne qu'un de ses confrères ajoutait à sa gloire, étaient pour lui une jouissance nouvelle; et le plaisir naïf et pur qu'il éprouvait alors, se peignait dans ses regards et dans sa contenance. Cassini de Thury eut des liaisons dans différentes classes de la société et ne fut déplacé dans aucune; estimé des magistrats, ses confrères, par sa probité, il était cher à ses confrères académiciens par sa simplicité et sa douceur.

Voici la liste des ouvrages de ce savant astronome : la Méridienne de l'Observatoire de Paris, vérifiée dans toute l'étendue de la France; avec des Observations d'Histoire natur., par le Monnier, 1744, *in*-4°. — Cartes des triangles de la France, (avec Maraldi) 1744, *in*-4°. — Addition aux Tables astronom. de Cassini, 1756, *in*-4°. — Observ. sur la Comète de 1531, pendant le tems de son retour en 1652, publiées en 1759, *in*-12. — Relation de deux Voyages faits en Allemagne, 1763, *in*-4°. — Opuscules diverses, 1770, *in*-24. — Description d'un instrument pour prendre hauteur et pour trouver l'heure vraie sans aucun calcul, 1770, *in*-4°. — Relation d'un Voyage en Allemagne, qui comprend les opérations relatives à la figure de la Terre, 1775, *in*-4°. — Description géométr. de la Terre, 1775, *in*-4°. — Descript. géométr. de la France, 1784, *in*-4°. — Beaucoup de Mémoires dans le Recueil de l'académie des sciences.

Cassini fils, membre de l'acad. et de l'institut national. On a de lui : Voyage fait par ordre du roi en 1768 et 1769, pour éprouver les montres marines, inventées par *le Roy*, 1770, *in*-4°. — Voyage en Californie, par feu Chappe d'Auteroche, rédigé et publié en 1772, *in*-4°. — De l'influence de l'équinoxe du Printems et du solstice d'Eté sur la déclinaison et les variations de l'aiguille aimantée, 1791, *in*-4°. — Exposé des opérations faites en France en 1787, pour

la jonction des observations de Paris et de Grenwich, par Cassini, Méchain et le Gendre, 1791, gr. *in*-4°. — Des Mém. dans le Recueil de l'acad. des sciences, etc.

Castalion, ou *Chateillon*, (Sébastien) naquit en 1515 dans les montagnes du Dauphiné. L'étude des Langues savantes, et sur-tout de l'hébreu et du grec, lui acquit l'estime et l'amitié de Calvin, qui lui procura une chaire au collége de Genève; mais depuis s'étant brouillé avec lui, il alla enseigner à Bâle. Il mourut en 1563. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : une Version latine et franç. de l'Ecriture, Bâle, 1556, *in*-fol. La franç., impr. à Bâle en 1555, *in*-fol., est très-rare. — Quatre livres de *Colloquia sacra*, Bâle 1565, *in*-8°. Ce sont des dialogues sur les principales histoires de la Bible.—Une Version latine des vers Sibyllins, avec des remarques. —Une traduction latine des Dialogues de Bern. Okin.

Castanier d'Auriac, avocat-général au grand-conseil, mort au mois d'août 1762, est auteur du Roman des Amours de Carite et de Polydore, 1760, *in*-12.

Castel, (François Pérard) avocat au grand conseil, mourut en 1687. On a de lui : Questions notables sur les matières bénéficiales, Paris, 1689, 2 vol. *in*-fol. — Definitions du droit canon, Paris, 1700, *in*-fol. avec les remarques de Dunoyer. — Règles de la chancellerie romaine, 1685, *in*-fol.

Castel, (Louis-Bernard) géomètre et philosophe, né à Montpellier, en 1688, jésuite en 1703, se fit connaître à Fontenelle, et au P. de Tournemine par des ébauches qui annonçaient de plus grands succès. Le jeune homme était alors en province : ils l'appelèrent à la capitale. Castel passa de Toulouse à Paris, à la fin de 1720. Il soutint l'idée que ses essais avaient donné de lui. Le premier ouvrage qu'il mit au jour, fut son *Traité de la pesanteur universelle*, en 2 vol. *in*-12, 1724. Le second ouvrage du P. Castel fut son *Plan d'une mathématique abrégée*, Paris, 1727, *in*-4°., qui fut suivi bientôt d'une *Mathématique universelle*, 1728, *in*-4°. L'Angleterre, la France applaudirent à cet ouvrage. La société royale de Londres ouvrit ses portes à l'auteur. Son *Clavecin oculaire* acheva de faire connaître son genre d'esprit, naturellement facile, fécond et inventeur. Le *Vrai Système de Physique générale de Newton*, 1743, *in*-4°. On a encore du P. Castel, un Traité, intitulé : *Optique des couleurs*, Paris, 1740, *in*-12. et d'autres productions, qui

sont

sont moins importantes : ce sont des brochures, ou des extraits répandus dans les mémoires de Trevoux, auxquels il travailla long-temps. Le style de Castel se ressentait du feu de son esprit et des écarts de son imagination. Un jour qu'on parlait, devant le célèbre Fontenelle, du caractère d'originalité que portent les ouvrages de cet auteur, quelqu'un dit : « Mais il est fou. — Je le sais, répondit Fontenelle, et j'en suis fâché, car c'est grand dommage. Mais je l'aime encore mieux original et un peu fou, que s'il était sage sans être original ». Castel mourut en 1757, à l'âge de 68 ans.

CASTELLAN, (Pierre) évêque de Tulle, et grand aumônier de France, mort à Paris en 1552, était l'homme le plus savant et le plus éloquent de son tems. François Ier. le fit son lecteur et lui donna ensuite l'évêché de Tulle. La dignité épiscopale ne fut pas pour lui une occasion de mollesse et de repos; il aima et cultiva les belles-lettres avec tant de passion, qu'il n'accordait que trois heures au sommeil. Ce fut sans doute par cette étude soutenue, qu'il acquit ces connaissances qui faisaient dire à François Ier. que, de tous les savans avec lesquels il avait vécu, Castellan était le seul dont il eût trouvé la science inépuisable. Ceci n'est pas un grand éloge : le monarque pouvait se contenter à peu de frais, et le savant paraître merveilleux avec une érudition fort ordinaire. Ce qui le distingue véritablement, c'est la facilité qu'il avait pour parler, et son talent pour toucher ses auditeurs.

CASTELNAU, (Henr.-Julie de) comtesse de Murat, une des muses franç., mourut en 1716 à 45 ans. Elle a laissé des chansons, et d'autres petites pièces de poésie, répandues dans différens recueils. On a encore d'elle : Les lutins de Kernosi, roman plein d'esprit et de graces, en 2 parties *in*-12. — Des contes de fées, en 2 vol. — Le voyage de campagne, 2 vol. *in*-12.

CASTERA, (Jean) né à Tonneins, a composé diverses poésies. — Des morceaux de critique et de littérature dont plusieurs ont été impr. dans le Mercure depuis 1785 jusqu'en 1791. — Un précis de l'hist. de la Chine, impr. chez Buisson, l'an VII de la république (1799), 1 vol. *in*-8°. — L'Hist. de Catherine II, impératrice de Russie, impr. l'an VIII de la république, 3 vol. *in*-8°. — Il a traduit de l'anglais : Les Essais de Goldsmith, en 1788, 1 vol. *in*-8°. — La vie du capitaine Cook, impr. en 1789, 1 vol. *in*-4°. et 2 vol. *in*-8°. — La vie et

les œuvres posth. de Benjamin Franklin, l'an VII de la république (1799) 2 vol. *in*-8°. — Le voyage de Bruce aux Sources du Nil, imprimé en 1790. 5 vol. *in*-4°. et 10 vol. *in*-8°.—Le voyage de Macartney en Chine, l'an VII de la république (1799) 5 vol. *in*-8°. —Le voyage de Mungo-Park dans l'intérieur de l'Afrique, l'an VIII de la république 2 vol. *in*-8°. — Le voyage de Browne en Egypte, en Syrie et dans Dar-Four, l'an VIII de la répub. (1800) 2 vol. *in*-8°. —Il a trad. de l'allemand Le voyage d'Hutsner en Chine, impr. à la suite de celui du lord Macartney, l'an VII de la république (1799), 2 vol. *in*-8°.

CASTILLON, (Jean) de l'acad. de Toulouse, a été un des auteurs du journal encyclopédique; il a travaillé avec son frère au journal des Sciences et Beaux-Arts, ou journal de Trévoux. On a de lui : Amusemens philosophiques et littéraires de deux amis, *in*-12. — Bibliothèque bleue, entièrement refondue et considérablement augm., 1770, 4 vol. *in*-12. — Anecdotes chinoises, japonaises, siamoises, tonquinoises, etc. 1774, *in*-8°. — Le Spectateur français, 1774-76, *in*-8°.— Précis hist. de la vie de Marie-Thérèse, 1781, *in*-12. etc.

CASTILLON, (J. L.) frère du précédent, de l'acad. de Toulouse, a donné : Trois disc. couronnés par l'acad. des jeux floraux. — Journal de jurisprudence, 1763. — Essai sur les erreurs et les superstitions, 1766, 2 vol. *in*-8°. — Almanach philosophique, 1767, *in*-12. — Recueil de pièces nouvelles et intéressantes sur des sujets de littérature et de morale, en société avec Robinet, 1769, 5 vol. *in*-12. — Considérations sur les causes physiques et morales de la diversité du génie, des mœurs et du gouvernement des nations, 1770, 3 vol. *in*-12. — Zingha, reine d'Angola, 1769, *in*-12. —Le Diogène moderne, 1770, 2 vol. *in*-8°. — Le Mendiant boiteux ou les avantures d'Ambroise Guinett, etc. Bouillon, 1770, 2 vol. *in*-8°. — Essais de philosophie et de morale, 1770, *in*-8°.— Des dernières révolutions du globe ou conjectures physiques sur les causes des tremblemens de terre et sur la vraisemblance de leur cessation prochaine, 1771, *in*-8°. Il a travaillé à l'Hist. universelle par une soc. de gens de lettres. Il a fourni beaucoup d'articles dans le supplément de l'Encyclopédie *in*-fol. et des analyses raisonnées de Grotius Puffendorf, Vatel, etc. dans le Diction. de l'homme d'état et du citoyen.

CAT, (Claude-Nicolas) naquit à Bleraucourt, en Picardie, en 1700. Son père,

élève du célèbre Mareschal, premier chirurgien du roi, lui fit faire de très-bonnes études à Soissons et à Paris. Après avoir porté l'habit ecclésiastique pendant dix ans, il le quitta pour étudier en médecine et en chirurgie. Il commença en 1724 à se faire connaître dans la république des lettres par une Dissertation sur le balancement des arcs-boutans de S^t.-Nicaise de Reims, phénomène de physique fort curieux. Il composa en 1725 une Lettre sur la fameuse aurore boréale qui parut cette année, et qui étant la première qu'on eût observée en France, effraya beaucoup le vulgaire. En 1731, il obtint au concours la survivance de la place de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen. Il s'établit dans cette ville en 1733, et y forma en 1736 une école publique d'anatomie et de chirurgie. Il rassembla ensuite les savans et les amateurs de la ville, et fit éclore une société littéraire, qui fut ensuite érigée en acad. Il en a été le secrét. perpétuel pour les sciences. Il était correspondant de l'acad. des sciences de Paris, de celle de chirurgie, etc. Le roi instruit de son mérite, lui accorda en 1759 une pension de 2000 liv. et en 1766 des lettres de noblesse, que le parlement et la chambre des comptes de Normandie enregistrèrent *gratis*. Il mourut le 21 août 1768, âgé de 68 ans. On a de lui : Dissert., couronn. à l'acad. de chirurg. depuis 1732 jusqu'en 1738. — Traité des Sens, 2 vol. *in*-8°. Paris, 1767, ouvr. lumineux, plein d'idées profondes. — Lettres concernant l'opération de la taille. — Recueil de pièces sur la taille. — Dissert. sur l'existence et la nature du fluide des nerfs, qui a remporté le prix à Berlin en 1753. — Mém. qui a remporté le prix de l'acad. de chirurgie en 1755. — La théorie de l'ouïe, 1758, *in*-8°. — Mém. qui a remporté le prix à Toulouse en 1757. — Eloge de M. de Fontenelle. — Traité de l'existence du fluide des nerfs, 1765, *in*-8°. — Traité de la couleur de la peau humaine, 1765, *in*-8. — Lettre sur les avantages de la réunion du titre de doct. en médecine avec celui de maître en chirurgie. — Nouveau système sur la cause de l'évacuation périodique du sexe, 1765, *in*-8°. — Cours abrégé d'ostéologie, 1767, *in*-8°.

CATEL, (Guillaume) conseiller au parlem. de Toulouse, né en 1569, mort en 1626, a laissé une Hist. des comtes de Toulouse, 1623, *in*-fol. — Des Mém. du Languedoc, 1633, *in*-fol.

CATELLAN, (Jean de) conseiller au parlem. de Toulouse, mort en 1700, à 82 ans, fut un magistrat recommandable

par son équité et ses lumières. On a de lui le Recueil des arrêts remarquables du parlement de Toulouse, 1733, 3 vol. *in*-4°.

CATELLAN, (Marie-Claire-Priscille-Marguerite de) de la même famille que le précédent, naquit à Narbonne en 1662, et mourut en 1745, à 84 ans. Son goût pour les lettres l'obligea de fixer sa demeure à Toulouse en 1697. Les mêmes études et les mêmes talens, joints aux liens du sang, l'unirent d'une étroite amitié avec le chevalier de Catellan, secrétaire perpétuel de l'académie des jeux floraux. Cette compagnie couronna plus d'une fois les essais poétiques de Mlle. de Catellan. Son ouvrage le plus applaudi fut une Ode à la louange de Clémence Isaure: cette ode mérita le prix; et son auteur obtint peu après des lettres de maîtresse des jeux floraux.

CATHALAN, (Jacques) jésuite de Rouen, né en 1671, mourut en 1757. On a de lui: L'Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans, 1723, *in*-4°. Celle de Monseigneur fils de Louis XIV, *in*-4°. — Celle de l'électeur de Trèves, *in*-4°.

CATHALON-COTURE, (de) est auteur d'une Hist. du Quercy, Montauban, 1787, 3 vol. *in*-8°.

CATHERINOT, (Nicolas) avocat, mort en 1688, a fait un grand nombre d'Opuscules, qui concernent le Berry. Quelques curieux les ont réunis, et ces recueils sont rares quand ils sont complets; la plupart sont *in*-4°.

CATROU, (François) né à Paris, en 1659, jésuite en 1677, aurait été mis au rang des meilleurs prédicateurs de son siècle, s'il avait pu se captiver à réunir avec ordre dans sa mémoire les mêmes pensées qu'il avait tracées sur le papier. Cette contrainte, qui lui paraissait avec quelque raison un travail perdu, l'arracha à la chaire. Le journal de Trévoux, qui commença en 1701, l'occupa environ 12 années. Il fut chargé d'y travailler, et s'en acquitta avec honneur. Il employa les intervalles que lui laissait cet ouvr. périodique, à composer plusieurs livres estimables. Les principaux sont: Hist. génér. de l'empire du Mogol, impr. en 1702, réimpr. en 1705, et traduite en italien. On en a une édition de 1725, *in*-4°. et en 2 vol. *in*-12, augmentée du règne d'Aurengzeb. Cette hist. a été faite sur des mém. curieux. — Hist. du fanatisme des religions protestantes, de l'anabaptisme, du davidisme, du quakerisme, en 3 vol. *in*-12. — Traduction de Virgile, avec des Notes critiques et historiques, en 4 vol. *in*-12.

— Les Commentaires, dont il a orné ou chargé son Virgile, sont souvent remplis de raisonnemens subtils pour étayer des sens faux, d'explications raffinées et peu naturelles, de recherches déplacées, etc. C'est ainsi du moins qu'en ont jugé le public et l'abbé des Fontaines.—L'Hist. romaine, en 12 vol. *in*-4°. et en 20 vol. *in*-12. On y chercherait vainement la noble simplicité de Tite-Live, et l'élégante précision de Tacite. En un mot, l'auteur écrit à la Maimbourg et à la Berruyer. Ses harangues sont d'un bel esprit de collége. Les notes sont plus estimables. Elles sont presque toutes du P. Rouillé, associé et continuateur de Catrou. Ce dernier mourut en 1737 à 78 ans.

CATTIER, (Isaac) méd. ordinaire du roi. Ses principaux ouvrages sont : *Diffibulatoris Morologia*, 1646, *in*-4°. — Description de la Macreuse, Paris, 1651, *in*-8°. — *Observationes medicinales rariores*, Castres, 1653, *in*-12, avec les observations de Pierre Borel, Paris, 1656.

CAULET, (François-Etienne de) né à Toulouse en 1610, évêque de Pamiers en 1645. Il mourut en 1680. On a de lui un Traité de la Régale, publié en 1681, *in*-4°.

CAULIAC, (Gui de) méd. de Montpellier au 14e. siècle, est auteur d'un Corps de chirurgie estimé, et publié à Lyon en 1669, in-8°. Il fut méd. des papes Clément VI et Urbain V. C'est à Cauliac que nous devons la description de la terrible peste, qui en 1348 fit périr le quart du genre humain.

CAULLET DE VEAUMORES, (Louis) méd. né à Versailles le 13 févr. 1743. On a de lui : la Description de la machine électrique, négative et positive de M. Nairne, avec des notes sur ses applications à la physique et principalement à la médecine, Paris, Didot jeune, 1784, 1 vol *in*-12. — Cours de matière médicale de M. Cullen, trad. de l'angl. pour servir d'introduction à ses Elémens de médecine pratique. L'auteur a ajouté des notes et des observations, Paris, 1788. — Aphorismes de Mesmer, dans lesquels on trouve ses principes, sa théorie et les moyens de magnétiser. Il y en a eu trois édit. une *in*-16 et deux *in*-8°. l'*in*-16. a été impr. à Compiègne en 1784, et les deux *in*-8°. à Paris en 1785. La 3e. édit. a été considérablement augmentée et l'on y trouve les moyens de magnétiser d'intention. — Recueil choisi des meilleures observations de la société des médecins de Londres, par ordre de matières, trad. de l'angl. 2 vol. *in*-8°. impr. à Paris en l'an VI (1798).

Caurres, (Jean des) natif de Montreuil en Picardie, principal du collége d'Amiens et chanoine de la même ville; mourut le 17 mars 1587, à 45 ans. Il fit paraître, en 1575, ses œuvres morales et diversifiées, *in*-8°. qu'il fit réimpr. augm. de moitié, en 1583. C'est une mauv. compilation d'anciennes hist. La singularité peut seule donner le courage de lire cet ouvrage; on y trouve des déclamations contre les vices de son siècle, qui font connaître les usages et les modes du tems; on y apprend que les femmes de son tems portaient des miroirs attachés à leur ceinture. On ne sera peut-être pas fâché de voir la manière dont l'orateur s'élève contre cet abus, et la tournure de style qu'il emploie pour le combattre. « Sur ce propos, mesdames, avons à vous demander s'il vous est possible de complaire à Dieu et d'être sauvées, à faire ce qu'il vous prohibe et défend! non véritablement, et faut, veuillez ou non, que vous destortillonniez, deschauvesourissiez, déretez, c'est-à-dire, que ne portiez plus en aîles de chauvesouris ou en façon de retz, vos cheveux par lesquels soulez prendre diaboliquement et enfiler les hommes pour rassasier votre désordonné appétit, ou bien que vous soyez perdues ou damnées... par cette mondanité qui vous abuse, voire qui vous rend si laides et abominables à regarder; que si vous saviez comme cela vous messied, vous y mettriez plutôt le feu que de les montrer par la mauvaise grace qu'ils vous donnent; et pleust à la bonté de Dieu qu'ils fust permis à toutes personnes d'appeler celles qui les portent, paillardes et putains, afin de les en corriger! O Dieu! Hélas! en quel malheureux règne sommes-nous tombés de voir une telle dépravité sur la terre que nous voyons, jusqu'à porter en l'église les miroirs du macule pendans sur le ventre! Qu'on lise toutes les hist. divines, humaines et profanes, il ne se trouvera point que les impudiques et les mérétrices les aient jamais portés en public, jusques à cejourd'hui que le diable est déchaîné par la France, ce qui est encore plus détestable devant Dieu et devant les hommes, que toutes les autres abominations; et bien qu'il n'y ait que les courtisannes (ou dames de la cour) et demoiselles qui en usent, si est-ce qu'avec le tems n'y trouvera bourgeoise ni chambrière qui par accoutumance n'en veuille porter ». Caurres est encore auteur d'un Traité de la conservation de la santé, en vers français. — De la Piété chrétienne, 1573, *in*-8°.

Caussin, (Nicolas) jésuite, né à Troyes en 1583, se fit un nom par ses sermons et ses

ouvrages. Il fut choisi pour confesseur de Louis XIII ; mais ayant voulu faire rappeller la reine-mère, et prenant parti contre le cardinal de Richelieu, ce ministre le fit reléguer dans une ville de Bretagne. Il mourut à Paris en 1651, regardé comme un homme d'une probité exacte, et que rien ne pouvait ébranler. On a de lui plusieurs ouvrages en français et en latin : Le Parallèle de l'éloquence sacrée et profane, *in*-4°. On peut voir ce qu'en dit Gibert dans ses jugemens sur les rhéteurs. — La Cour sainte, 5 vol. *in*-8°, pleins de contes, qui marquent plus sa piété que son jugement. — La vie neutre des filles dévotes qui font état de n'être ni mariées, ni religieuses, ou la vie de Ste.-Isabelle de France, sœur du roi St.-Louis.

CAUSSIN, (J. J. A.) a traduit du grec en français : L'Expédition des argonautes ou la conquête de la Toison d'or, poëme en 4 chants par Apollonius de Rhodes, 1796, *in*-8°.

CAUX, (Gilles de) mort à Bayeux en 1733, âgé de 51 ans, est moins connu à présent par sa tragédie de Marius, qu'on n'a pas jugé à propos de remettre au théâtre, que par une pièce d'environ cent vers qui a pour titre l'Horloge de sable ou Figure du monde ; cette pièce peut figurer à côté des meilleurs vers moraux qui aient été faits dans ce siècle.

CAUX (de) a publié les ouv. suivans : Le Parnasse ou Essai sur les campagnes de Louis XV, 1752, *in*-12. — Poëme sur la prise de Berg-op-Zoom. — Adieux aux bouffons, 1754, *in*-12. — Apologie du goût français relégué à l'opéra, 1754, *in*-12. — Odes héroïques et morales, Manheim, 1768, *in*-8°. — *Voltarii Henriados libri X*, 1772, *in*-12, etc.

CAVAILHON. (de) On a de lui : Exposition de l'Histoire de France, 1775, *in*-12. — Roland le furieux, poëme héroïque de l'Arioste, traduct. nouv., 1776, 3 vol. *in*-12.

CAVELIER, avocat à Caen, a fait une Ode sur la liberté, ou le libre Arbitre, couronn. par l'acad. de Rouen, 1779, *in*-8°.

CAYLAR est connu par une Lettre à M. Montmorin, pour lui annoncer une traduction en vers français des Satyres de Juvenal, 1790, *in*-8°.

CAYLUS, (Charles-Daniel DE LÉVI DE TUBIÈRE de) naquit à Paris en 1669, d'une famille illustre. Elevé dans la piété et le savoir, il fut disciple de Bossuet. Le cardinal de Noailles le choisit pour

son grand-vicaire en 1700, et le roi le fit évêque d'Auxerre cinq ans après. Il mourut en 1754, à 85 ans. Ses Œuvres ont été publiées en 4 v. *in*-12; on n'y a point compris ses Mandemens et quelques autres Ecrits. On a donné sa Vie, en 1765, 2 vol. *in*-12.

Caylus, (Anne-Claude-Philippe de Tubière de Grimoard de Pestel de Lévi, comte de) de la même famille que le précédent, naquit à Paris en 1692, et mourut dans cette ville le 5 septembre 1765. Il entra au service de bonne heure, et se distingua dans la Catalogne et au siége de Fribourg. Après la paix de Rastadt, sa vivacité ne s'accommodant pas de l'inaction, il fit le voyage d'Italie. Il saisit avec enthousiasme les beautés des chef-d'œuvres répandus dans cette partie de l'Europe. Vers l'an 1715, il passa dans le Levant avec l'ambassadeur de France à la Porte Ottomane. Arrivé à Smyrne, il voulut profiter d'un délai de quelques jours, pour visiter les ruines d'Ephèse, qui n'en sont éloignées que d'environ une journée. La campagne était alors infestée par une troupe de brigands, à la tête desquels était le redoutable Caracayali: il était dangereux de fréquenter les chemins. Mais le comte de Caylus, qui desirait toujours puissamment ce qui pouvait étendre ses lumières, s'avisa d'un singulier expédient, qui lui réussit. Vêtu d'une simple toile de voile, ne portant sur lui rien qui pût tenter le voleur le plus avide, il se mit sous la conduite de deux brigands de la bande de Caracayali venus à Smyrne, et convint avec eux d'une certaine somme, à condition néanmoins qu'ils ne toucheraient l'argent qu'au retour. Comme ils n'avaient d'intérêt qu'à le conserver, jamais il n'y eut de guides plus fidèles. Ils le conduisirent, avec son interprète, vers leur chef, dont il reçut l'accueil le plus gracieux. Caracayali, instruit du motif de son voyage, voulut servir sa curiosité; il l'avertit qu'il y avait dans son voisinage des ruines dignes d'être connues; et pour l'y transporter avec plus de célérité, il lui fit donner deux chevaux arabes, de ceux qu'on appelle *chevaux de race*, estimés les meilleurs coureurs. Le comte se trouva bientôt, comme par enchantement, sur les ruines indiquées; c'étaient celles de Colophon. Il y admira le reste d'un théâtre, dont les siéges, pris dans la masse d'une colline qui regarde la mer, joignait autrefois au plaisir du spectacle, celui de l'aspect le plus riant et le plus varié. Il retourna passer la nuit dans le fort qui servait de retraite à Caracayali; et le lendemain, il se transporta sur le terrein qu'occupait

qu'occupait anciennement la ville d'Éphèse. De retour en France, en 1717, il fit encore quelques voyages. Il alla deux fois à Londres en différens tems. Devenu sédentaire, il n'en fut pas moins actif. Il s'occupa de musique, de dessin et de peinture; il écrivit, il grava. C'est à son amour pour les arts que nous sommes redevables du magnifique ouvrage, qui met sous nos yeux les pierres gravées du cabinet du roi. Le célèbre Bouchardon en fit les dessins, et Mariette en composa les explications, 2 vol. *in*-fol. Reçu, en 1731, dans l'acad. royale de peinture et de sculpture, il composa la Vie des plus fameux peintres et sculpteurs de cette compagnie; et pour étendre les limites de l'art, il recueillit dans trois ouvr. de nouveaux sujets de tableaux qu'il avait rencontrés dans la lecture des anciens. Il a fondé dans cette académie un prix annuel pour celui des élèves qui réussirait le mieux à caractériser une passion. Les dessins coloriés qu'avait faits à Rome le célèbre *Pietro Sante Bartoli*, d'après des peintures antiques, lui tombèrent entre les mains. Il les fit graver; c'est peut-être le Livre d'antiquités le plus singulier qui paraîtra jamais; toutes les pièces en sont peintes avec une précision et une pureté inimitables. L'académie des inscript. lui ayant donné, en 1742, une place d'honoraire, l'étude de la littérature devint sa passion dominante; mais ce fut toujours relativement aux arts. Il travailla sur les embaumemens des momies égyptiennes, sur le papyrus, sur les masses énormes que les Egyptiens transportaient d'une extrémité de l'Egypte à l'autre. Il éclaircit plusieurs passages de Pline, qui ont rapport aux arts. Il fit revivre les tableaux de Polygnote. Il reconstruisit, pour ainsi dire, le théâtre de Curion, et le magnifique tombeau de Mausole. Il chercha dans les laves des volcans, la pierre obsidienne, méconnue par les plus habiles naturalistes. Enfin, il inventa le moyen d'incorporer les couleurs dans le marbre, et découvrit la peinture encaustique. Dans plus de 40 Dissertations qu'il a lues à l'académie, les Arts et les Lettres prêtent un secours mutuel à l'écrivain. Ce généreux protecteur fonda dans cette compagnie un prix de 500 f., dont l'objet est d'expliquer, par les auteurs et par les monumens, les usages des anciens peuples. Il rassemblait de toutes parts les antiquités de toute espèce. Il les faisait ensuite dessiner et graver, en les accompagnant d'observations savantes et judicieuses. C'est ce travail qui a produit son excellent Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises, en 7 vol. *in*-4°, à Paris, chez

Tillard. Le dernier tome de cette précieuse collection a paru en 1767, avec l'Eloge historique de l'auteur, par le Beau. Ses autres ouvrages sont: Nouveaux sujets de Peint. et de Sculpture, 1755, *in*-12.— Mémoires sur la Peinture à l'encaustique, 1755, *in*-8°.— Tableaux tirés d'Homère et de Virgile, avec des observ. génér. sur le costume, 1757, *in*-8°. — Description d'un Tableau représentant le sacrifice d'Iphigénie, 1757, *in*-12.— Hist. d'Hercule le Thébain, tirée de différens auteurs, 1756, *in*-8°. — Discours sur les Peintures antiques.—Vies de Mignard, de le Moine et d'Edme Bouchardon..... On a encore de lui des Romans : la Traduction de Tyran le blanc, 1740, 1 vol. *in*-12; du Caloandre fidèle, 1740, 3 vol. *in*-12 : les écosseuses, ou les œufs de Pâques, *in*-12; Féeries nouvelles 1741, 2 vol. *in*-12; Contes orientaux, 1743, 2 vol. *in*-12; cinq contes de Fées, 1745, *in*-12; les Manteaux, 1746, *in*-12, etc. Ces différens ouvrages prouvent une grande étendue de connaissances en plusieurs genres. Son mérite littéraire était soutenu par toutes les qualités qui honorent l'humanité.

CEILLIER, (Remi) bénédictin, né à Bar-le-Duc, en 1688, mourut en 1761, à 73 ans. Nous avons de ce savant : Une Hist. générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques, *in*-4°. 23 vol. publiés depuis 1729 jusqu'en 1763 : compilation pleine de recherches, mais diffuse.—Apologie de la morale des Pères contre Barbeyrac, 1718, *in*-4°. Livre plein d'érudition, mais pesamment écrit. D. Ceillier avait les vertus de son état, l'amour de la retraite et du travail.

CENALIS, en français CENEAU, (Robert) évêque d'Avranches, mourut à Paris sa patrie en 1560. On a de lui des ouvr. d'histoire et de controverse. Une Hist. de France, dédiée au roi Henri II, en latin, 1557, *in*-fol. — Un Traité des poids et des mesures, en latin, 1547, *in*-8°.—*Pro tuendo sacro cœlibatu, Parisiis*, 1545, *in*-8°. — *Larva Sycophantica in Calvinum.*

CENE, (Charles le) protestant, né à Caen en 1647, mourut à Londres en 1703. Son occupation principale, surtout depuis sa retraite, avait été de travailler à une version nouvelle de la Bible en français. Elle n'a été imprimée qu'en 1741, *in*-fol. On a encore de lui : De l'état de l'homme après le péché, et de la prédestination au salut, Amst. 1684, *in*-12. — Entretiens, où l'on examine particulièrement les questions de la grace immédiate, du franc-arbitre, du peché originel, de l'incertitude de la métaphysique et

de la prédestination. Il y a une seconde partie, mais qui est de M. le Clerc, Amst., 1685, *in*-8°. — Conversation où l'on fait voir la tolérance que les chrétiens des différens sentimens doivent avoir les uns pour les autres, etc, avec un Traité de la liberté de conscience, 1687, *in*-12.

Cerasi, est auteur de l'ordre de Malte dévoilé ou voyage de Malte, 1790, 2 vol *in*-8°.

Cerceau, (J. Ant. du) jésuite, né à Paris en 1670, mourut subitement en 1730. Ce jésuite s'annonça d'abord par un volume *in*-12, de poésies latines, Paris, 1705. Ses vers français, imités de Marot, mais fort au-dessous de leur modèle, offrent quelques morceaux d'un tour assez original; mais ils sont en général d'une fadeur qui n'est guère au-dessus du burlesque le plus bas. Il confondait quelquefois le familier avec le rampant, et le naïf avec le plat. On a de lui des Réflex. sur la Poésie française. Il a composé encore des pièces dramatiques pour les pensionnaires du collége de Louis-le-Grand. Ses Comédies sont: le Faux duc de Bourgogne; Esope au collége; l'École des pères; le point d'honneur, etc. Elles offrent, par fois de bonnes plaisanteries et des caractères soutenus; mais on sent que l'auteur les faisait à la hâte. Ses autres productions sont: Histoire de la dernière révolution de Perse, 2 vol. *in*-12. — L'Histoire de la conjuration de Rienzi, 1 vol. *in*-12. Le P. Brumoi y mit la dernière main. Elle est écrite d'une manière intéressante. — Plusieurs Extraits du *Journal de Trevoux*, sur-tout des Dissertations sur la musique des anciens.

Cerceau, a fait une Epître en vers, Didon à Enée, 1777, *in*-8°.

Cerf de la Vieuville, (Jean-Laurent le) né à Rouen, en 1674, mort en 1707, à la fleur de son âge, d'un excès de travail. On a de lui: Une Comparaison de la musique française, contre le Parallèle des Italiens et des Français, *in*-12.

Cerfvol, (de) a publié: La Gamologie, ou de l'Education des filles destinées au mariage, 1772, 2 vol. *in*-12. — Le Radoteur, 1775, *in*-8°. Du Droit du souverain, sur les biens-fonds du Clergé séculier et régulier, 1791. *in*-8°.

Cerisiers, (le Père) Jésuite, est peu connu des biographes; mais le peuple, et même les ames sensibles, connaissent et lisent avec plaisir sa *Vie de Sainte-Geneviève de Brabant*, 1723. « Ce petit ouvrage, dit M. Berquin, qui

fait partie de la *Bibliothèque Bleue*, est écrit en quelques endroits avec une affectation ridicule, et plein de morceaux de la simplicité la plus noble et la plus onctueuse ».

CÉRISIER, né à Châtillon, ci-dev. professeur au collége de Grassins à Paris, a donné: Ode latine sur le mariage du Dauphin, 1770, *in*-4°. — Ode latine sur le Sacre du roi, 1775, *in*-4°. — Tableau de l'Hist. gén. des Provinces-Unies, 1779, 4 vol. *in*-8°. — Histoire de la fondation des Colonies des anciennes Républiques, traduite de l'anglais, 1778, *in*-8°. — Remarques sur les erreurs de l'Histoire philosophique, de Raynal, par Th. Payne, trad. de l'angl. 1785, *in*-8°.

CÉRUTTI, (Joseph-Antoine-Joachim) de l'académie de Nancy, député à l'assemblée nationale, naquit à Turin le 13 juin 1738, et mourut à Paris en février 1792. Il fut élevé aux jésuites dans l'ordre desquels il entra, et fut professeur à Lyon. Très-jeune encore, il remporta un prix au concours de Toulouse, dont le sujet était: *Pourquoi les Républiques modernes florissaient-elles moins que les Républiques anciennes?* Cet ouvrage parut si bien fait, qu'on le crut de J.-J. Rousseau. Cérutti se rendit ensuite à Paris, où une passion malheureuse lui fit perdre beaucoup de tems, usa son génie, et lui ravit la santé pour le reste de ses jours. L'amitié le consola des peines du sentiment trop pénible qu'il nourrissait; il trouva dans Mme. de Brancas, une amie, une mère, une providence; c'est ainsi qu'il l'appellait. Il passa quinze ans auprès d'elle dans une maison de Nancy. Pendant la révolution, il fut successivement membre de l'assemblée électorale de Paris, et député à la première législature. Les efforts qu'il fit pour remplir les devoirs de ces différentes places, joints au travail continuel auquel il s'était livré, pour l'exécution de sa *Feuille villageoise*, achevèrent d'épuiser ses forces.

« Les ouvrages de Cérutti, dit l'auteur des *Trois Siècles*, sont pleins d'esprit et de légèreté, mais de cet esprit recherché, qui, bien loin de donner du prix aux bonnes choses, ne fait que les déprécier. On trouve des vues excellentes et des idées neuves dans son *Discours sur l'intérêt d'un ouvrage*; mais elles sont défigurées par un style affecté, plein d'antithèses et de pointes. L'esprit ne plaît qu'autant qu'il assaisonne la raison, sans chercher à se montrer. Ce défaut se fait moins sentir dans sa Lettre sur les avantages et l'origine de la gaieté française, et dans son Discours sur l'origine du desir général

de transmettre son nom à la postérité». Voici les ouvrages qu'il a publiés : Discours qui a remporté le prix de l'acad. de Montauban sur cette question : *Combien un esprit trop subtil ressemble à un esprit fort*, 1759, *in*-8°. — Discours qui a remporté le prix à l'acad. de Montauban, sur cette question : *Les vrais plaisirs ne sont faits que pour la vertu*, Paris, 1761, *in*-4°. Discours sur cette question : *Pourquoi les Arts utiles ne sont-ils pas cultivés préférablement aux Arts agréables?* 1761, *in*-4°.—Lettres sur les avantages et l'origine de la gaieté française, 17.., *in*-12. —Discours sur cette question : *La lumière des Lettres n'a-t-elle pas plus fait contre la fureur des duels que l'autorité des lois?* 1761, *in*-8°.—Disc. sur l'origine et les effets de ce desir si général, de transmettre son nom à la postérité, La Haye, 1761, *in*-8°.—Apologie des Jésuites, 1762, *in*-12. — De l'intérêt d'un ouvrage, 1763, *in*-12.— Traduct. libre des trois Odes d'Horace, applicables au tems présent, 1789, *in*-8°. — Harangue de la nation à tous les citoyens, sur la nécessité des contributions patriot., 1789, *in*-8°. — Idées simples et précises sur le papier-monnaie, 1790, *in*-8°. — Correspond. avec Mirabeau, 1790, *in*-8°. — Œuvres diverses ou Recueil des Pièces composées avant et depuis la révolution, 1793, (an I^er.) *in*-8°. Il a travaillé à la *Feuille villageoise*. Cubières a fait son éloge.

CERVEAU, (René) prêtre, né à Paris le 22 mai 1700, mort en 1780, est auteur du Nécrologe des plus célèbres défenseurs de la vérité, 1760, 6 vol. *in*-12. —De l'Esprit de M. Nicole, 1765, *in*-12. — Les mystères de N. S. J.-C., 1770, *in*-12. — Du Poëme sur le Symbole des Apôtres, 1768, *in*-8°. — Poésies, 1785, 2 vol. *in*-12.

CÉZAN, (Louis-Alexandre) médecin, a publié les ouvr. suiv. : le Secret des Médecins ou Manuel anti-siphyllitique, 1774, *in*-12. — Etrennes de la santé, 177:, *in*-12.—Etrennes du goût, *in*-12. — Etat de la Médecine, de la Chirurgie et de la Pharmacie en Europe, 1777, *in*-12. — Les Commères de Windsor, comédie-parade en 4 actes en prose, *in*-12.

CHABANNES, (Joseph-Gaspard-Gilbert de) évêque d'Agen, était membre de l'académie de Bordeaux ; il est mort le 26 juillet 1767. On a imprimé plusieurs de ses Discours et Sermons.

CHABANON, l'aîné, de l'acad. franç., de celle des inscript. et belles-lettres, mourut à Paris le 12 juillet 1792. Avec des talens estimables et beaucoup d'esprit, Chabanon

vit presque toujours la faveur publique s'éloigner de ses travaux. En général on a toujours accordé plus d'éloges aux qualités de son cœur qu'à ses écrits. Il ne s'abusait point lui-même sur cette disposition peu flatteuse ; et il n'en aima pas moins les arts et ceux qui les professoient. On ne le vit jamais s'affliger des succès de ceux qui couraient la même carrière. Il louait le premier, et même avec abandon, les hommes qui lui montraient le plus de sévérité et peut-être d'injustice. Chabanon se peint avec vérité dans ces deux vers d'une de ses épîtres :

« J'aime à louer, J'y trouve une
» douceur secrète.
» J'étais né pour me faire adorer
» d'un poète ».

Il semblait être destiné à être malheureux dans tous les objets de ses goûts. Voici comment il termine lui-même dans ses *Mémoires* le tableau de ses amours. Après avoir peint les égaremens et les perfidies de trois femmes qui furent tour-à-tour l'objet de son attachement, il s'écrie : « Voilà les objets pour lesquels j'ai sacrifié mes travaux, mon repos et ma vie entière ! Voilà les objets que mon aveugle prévention élevait au-dessus de l'humanité ! De trois, il n'en est pas une auprès de qui je puisse trouver une consolation dans la peine ; et il n'en est pas une qui m'entendît, et sçut ce que je voudrais lui dire, si je lui rappellais les scènes d'enivrement que lui occasionna mon amour. O quelle leçon ! quel préservatif offert à la jeunesse ! Ah ! du moins ceux de mes successeurs qui passeront par les épreuves que j'ai subies, si ce récit tombe entre leurs mains, cheriront celui qui les devança dans l'infortune ; c'est pour eux que j'écris des faits vuides d'intérêt pour tout autre. Ce sont des amis que je concilie d'avance à ma mémoire ». Chabanon fut plus heureux dans le choix de ses amis. Il était intimement lié avec Champfort et Thomas, et c'est dans ses liaisons avec ces deux hommes si estimables par leurs talens et par la franchise de leur caractère, qu'il trouva des consolations dont son ame abattue avait si souvent besoin. On voit dans ses Mém. qu'il était également lié avec Voltaire, et qu'il fit plusieurs voyages à Ferney pour visiter cet homme célèbre. Ce recueil tire surtout un grand prix de quelques anecdotes sur Ferney, qui sont neuves et piquantes. Plusieurs Epîtres de Chabanon sont remplies d'observations ingénieuses, qui prouvent la connaissance qu'il avait du monde, et des sentimens aimables qui font chérir l'écrivain. Ses productions dramatiques, quoiqu'elles n'aient

pas réussi, montrent cependant l'esprit exercé et les combinaisons d'un homme qui connaît l'art. Un double motif peut les faire lire utilement; d'abord on y pourra entrevoir la trace de quelques beautés, et de plus, on y remarquera les écueils inévitables où se brisent l'inexpérience de la jeunesse, et même les efforts de l'âge mûr, quand on a mal choisi son sujet, et le genre auquel on est destiné. La poésie de Chabanon est plutôt le fruit du travail que de l'enthousiasme. Son goût, plus cultivé que naturel, était celui de la réflexion, plutôt que celui de l'instinct. Aussi paraissait-il moins fait pour la poésie que pour la prose. Sa traduction des Pythiques de Pindare est d'un style pur, noble et harmonieux, au jugement de Voltaire qui, comme on sait, n'aimait pas trop Pindare. Ce n'est pas que Chabanon se passionnât beaucoup pour les anciens, quoiqu'il les traduisit: C'était un Grec infidèle à sa patrie, comme l'abbé Terrasson. Ses jugemens sur Homère, et même sur la langue greque, prouvent que la nature, comme nous l'avons dit plus haut, ne lui avait pas donné des organes très-poétiques. Chabanon était bon musicien; dans le temps où le public se partagea entre Gluk et Piccini, il écrivit sur cette matière avec autant de justesse que de goût. Cet ouvrage, soit pour le fonds des idées, soit pour le style, annonce un très-bon esprit, et eut un grand nombre de lecteurs. Ses fables ont eu du succès. On n'y trouve pas sans doute l'heureuse simplicité de Lafontaine; mais si on exigeoit le talent de ce fabuliste dans les productions de ceux qui ont essayé de l'imiter, il faudrait renoncer à lire des fables nouvelles. Le talent a ses degrés, et il serait injuste de dédaigner un auteur, parce qu'un homme de génie l'aurait devancé dans la même carrière. On a de Chabanon les ouvr. suivans: Eponine, trag. 1762, *in*-8°. — Eloge de Rameau, 1764, *in*-8°. — Sur le sort de la poésie, en ce siècle philosophe, avec une Dissert. sur Homère, avec une trag. intitulée: Priam au camp d'Achille, 1764, *in*-8°. — Eudoxie, trag., 1769, *in*-12. — Discours sur Pindare, avec la traduct. de quelques odes, 1769, *in*-8°. — Les odes pythiques de Pindare, trad. avec des notes, 1771, *in*-8°. — Vie de Dante, 1773, *in*-8. — Sabinus, trag. lyr. 1773, *in*-8°. — Epître sur la manie des jardins anglais, 1775, *in*-8°. — Idylles de Théocrite, trad. nouvelle, 1775, *in*-8°. — Vers sur Voltaire, 1778, *in*-8°. — De la musique considérée en elle-même et dans ses rapports avec la parole, les langues, la poésie et le théâtre, 1785,

2 vol. *in*-8°. — Discours prononcé à sa récept. dans l'acad. franç. le 20 janv. 1780, *in*-4°. — Éloge de Foncemagne, 1780, *in*-4°. Œuvres de théâtre et autres poésies, 1788, *in*-8°. — Eloge hist. de le Féron, commandant de la garde nat. de Compiegne, 1791, *in*-8°. — Tableau de quelques circonstances de ma vie, ouvr. posth., 1795, *in*-8°. — Des poésies dans les journaux.

CHABANON DE MAUGRIS, frère du précédent, mort le 20 nov. 1780 : Odes d'Horace, liv. 3e., trad. en vers fr. avec Notes, 1773, *in*-12 — Philémon et Baucis, ballet héroïque, 1774, *in*-4°. — Alexis et Daphné, pastorale, 1775, *in*-4.

CHABANON, (de)de St.-Domingue, a donné un Plan de constitution pour la colonie de St.-Domingue, 1790, *in*-8°.

CHABAUD, (Joseph) oratorien, mourut le 11 mars 1762. Il est l'éditeur du Parnasse chrétien, 1748, 2 vol. *in*-12, réimpr. en 1760.

CHABEAUSSIÈRE, (Ange-Estienne-Xavier, la) né à Paris en 1752, militaire et administrateur, de la société philotechnique, de celle des belles-lettres; des sciences et arts; du lycée des arts; du lycée de Paris, est auteur des ouvrages suivans : Lamentine, tragédie burlesque, 1779. — Les Maris corrigés, com. en 3 actes et en vers, 1781. — l'Éclipse totale, opéra-com. en vaud. 1782. — Les deux Fourbes, com. en 1 acte et en prose, 1783. — Le Sourd, proverbe, en un acte, 1783. — Le Corsaire, op.-com. en 3 actes et en prose, 1784. — La Confiance dangereuse, com. en 2 actes, en vers, 1785. — Azéma, op.-com. en 3 actes, en prose, 1787. — L'intrigante, com. en 5 actes, en vers, reçue en 1776. — Les Charlatans, com. en 5 actes, en vers, 1794. — Caroline de Lichtfield, opéra-com. en 3 actes, en prose. — Dilara, op.-com. en 3 actes, en prose. — Catéchisme français, ou Principes de morale, en vers, à l'usage des écoles, en cinquante-six quatrains, 6e. édit. *in*-4°. — Apologues moraux, imités de Saadi, en vers français : ouvrage prêt à paraître. — Traduct. de Phèdre le fabul. en prose. — Des Discours et morceaux frappans de l'Iliade, en vers français. — De quelques Episodes de Virgile, en vers franç. — Plusieurs jugemens et Dissertations littéraires sur les Pièces de théâtre données depuis l'an III de la république, (1795) jusques en l'an VIII (1800). — Quelques morceaux détachés, imprimés dans le cours de la révolution, tels que : Essais sur la noblesse; Réflexions sur la révolution, adressées aux puissances

sances coalisées; des Fragmens.

CHABERT, directeur et inspecteur-général des écoles vétérinaires de France, de la société de médecine, a donné: Traité des maladies vermineuses dans les animaux, 1783, *in*-8°.—Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques, etc — Almanach vétérinaire, *in*-8°. — Du Sommeil, 1796, *in*-8°.

CHABOT, (Pierre-Gautier) néen Poitou, en 1516, précepteur des petits fils du fameux chancel. de l'Hôpital, s'appliqua principalement à leur expliquer Horace d'une manière particulière. Son Commentaire sur ce poète est une analyse du texte, suivant les règles de la gramm. et celles de la rhétorique. Il fit impr. une partie de cet ouvrage en 1582, et le mit en entier au jour cinq ans après.

CHABOUILLÉ a publié le Manuel pratique du laboureur, suivi d'un Traité sur les abeilles, 1795.

CHABRIT, (Pierre) avocat, est auteur de la Monarchie française, ou de ses lois, dont il a fait paraître les deux premiers volumes en 1784, *in*-8°.

CHABROL a fait des Recherches et Mém. sur l'hist. d'Auvergne, 1761, *in*-8°. — Des Observations sur les tribunaux qui y sont établis, 1764, *in*-4°. --Coutumes locales de la haute et basse Auvergne, Riom, *in*-4°.

CHADUC, (Louis) Savant antiquaire, naquit à Riom, en Auvergne, et mourut dans la même ville, le 19 septembre 1638. Après ses premières études, il alla à Bourges, où pendant cinq ans, il reçut les leçons du célèbre Cujas. De retour à Riom, il y fut pourvu, en 1594, à l'âge de trente ans, d'une charge de conseiller au présidial, qu'il remplit pendant quarante ans avec autant de sagesse que de capacité. Les devoirs de sa charge ne l'empêchèrent pas de se livrer au talent qu'il avait pour la poésie, et surtout à son goût pour les monumens de l'antiquité. Il forma une bibliothèque nombreuse et choisie, ainsi qu'un cabinet de médailles de différens modules et métaux, qui ne firent qu'allumer davantage sa curiosité. Il prit donc le parti de quitter pour un tems son pays, sa famille et son épouse pour aller en Italie, et y visiter les antiques dont fourmille ce beau pays, qu'il vit en amateur habile et éclairé. Dans ce voyage, dont il a fait la relation, il forma des liaisons avec plusieurs savans et avec des personnes distinguées par leurs dignités, tel que le cardinal Bellarmin. Il revint ensuite en France avec des médailles,

des livres rares, des marbres, etc. et sur-tout avec une collection précieuse de plus de deux mille pierres gravées qui rendirent son cabinet l'un des plus curieux en ce genre, comme le témoigne Tristan au premier tome de ses Commentaires histor. page 112. Il s'occupa ensuite d'un Traité de ces pierres qu'il fit graver toutes, et qu'il rangea sous quinze classes différentes, dont il fit autant de chapitres, tous précédés d'une préface, après laquelle il explique toutes les lettres et tous les caractères qui sont gravés sur chaque pierre; quelquefois même, à la simple exposition littérale, l'auteur joint des Notes histor. ou crit. L'ouvrage est enrichi de vingt tables différentes fort détaillées où Chaduc rappelle sous divers titres les objets les plus importans, soit des types, soit des inscriptions de ces pierres. L'état de maladie ou se trouva l'auteur pendant les dernières années de sa vie, l'empêcha de publier ce bel ouvrage. Il avait aussi composé un Traité de *Annulis* qu'il ne donna point, ayant été prévenu par celui de Kirchmann. Son cabinet, à sa mort, fut transporté à Paris, où le président de Mesmes l'acheta de ses héritiers. Ce dernier ne put ensuite se refuser à le céder au duc d'Orléans (Gaston) de chez qui ces antiques passèrent enfin au cabinet du roi. Tout ce qui vient d'être dit au sujet de Chaduc est tiré de l'éloge de cet auteur inséré dans les Mém. de Trévoux, 1727.

CHAGNY. (de) On a de lui: Les voyages d'Amour, fils de Venus, 1784, *in*-8°.

CHAILLON, (Jacques) docteur en médecine, au 17e. siècle, de la ville d'Angers, est auteur de ces deux ouvr.: Recherches de l'origine et du mouvement du sang, Paris, 1664, *in*-8°., 1677 et 1699 *in*-12. — Questions de ce tems, Angers, 1663, *in*-8°.

CHAISE, (Jean Filleau de la) naquit à Poitiers, et vint à Paris de bonne heure. Il s'attacha à la duchesse de Longueville, au duc de Rohan et aux solitaires de Port-Royal. Il mourut en 1693. Son Hist. de St.-Louis, en 2 vol. *in*-4°., faite sur les Mém. du savant Tillemont, est recherchée.

CHAISE, (François de la) né à Aix en Forez en 1624, se fit jésuite. Il était petit-neveu du père Cotton. Après avoir professé avec beaucoup de succès les belles-lettres, la philosophie et la théologie, il fut élu provincial de la province de Lyon. Il remplissait cet emploi, lorsque Louis XIV le choisit pour son confesseur, à la place du père Ferrier, en 1675. Une figure noble et intéressante, un ca-

ractère doux et poli, lui acquirent beaucoup de crédit auprès de son pénitent. Il présenta au roi presque tous les sujets pour les bénéfices, et ce ne fut pas toujours avec choix. Il aimait le luxe et les plaisirs plus qu'il ne convenait à un religieux, et sur-tout au confesseur d'un roi. Les mécontens lui reprochèrent souvent ses maisons de campagne, ses équipages, ses repas, les richesses qu'il répandait sur sa famille. Madame de Maintenon, peu amie des jésuites, quoiqu'ennemie des jansénistes, lui attribua longtems la tiédeur de Louis XIV. Les jansénistes l'accusèrent d'indulgence, dans un tems, où, selon eux, il aurait dû être sévère. Ils le blâmèrent encore plus, d'être entré dans toutes les persécutions que la société leur suscita. Il est sûr qu'il ne leur fut pas favorable, et qu'il tourna l'esprit de son pénitent contre eux; mais si on le compare à son successeur le Tellier, il était très-modéré. Il mourut en 1709, à 85 ans, membre de l'acad. des inscript. dans laquelle il méritait une place par son goût pour les médailles.

Chalumeau, (Marie-Fr.) né dans le département de la Côte-d'Or, le 7 mars 1741, correspondant du gouvernement pour l'agriculture, et de la société-libre du département de la Seine, et de celle de celui de l'Indre, a publié en 1777 : Hymne à Catherine II, impératrice de toutes les Russies.—En 1790 : ma Chaumière, 1 vol. Belin. — En 1790 : Catéchisme de l'Impôt, 1 vol. Belin. — En 1791 : Discours sur le choix des juges.—En 1791 : l'Adultère, drame, *in*-8°. — En l'an VIII (1800) : Culture du départ. de l'Indre, suivie d'un Traité de l'Impôt, 1 vol.

Chalvet (Pierre-Vincent) a donné : Des qualités et des devoirs d'un Instituteur public, 1793, *in*-8°.

Chambaud. (L.) Nous avons de lui : Nouveau Dictionnaire français-anglais, et anglais-français de Boyer, corrigé et augmenté, 2 vol. *in*-4°.

Chambert, avocat, est auteur de : Démétrius ou Education d'un Prince, 1790, 2 vol. *in*-8°.

Chamboissier (Jean-Bap.) a publié : Essai sur le mouvement, Paris, 1786, *in*-8°.

Chambon de Montaux, médecin, a publié : Traité de la Fistule maligne, 1781, *in*-12. — Des Maladies des Femmes, 1784, 2 vol. *in*-12. — Des Maladies des Filles, 1785, 2 vol. *in*-12. — Des Maladies de la grossesse, etc. 1785, 2 vol. *in*-12. — Traité

de la fièvre maligne simple, et des fièvres compliquées de malignité, 1787, 4 vol. *in*-12. — Moyens de rendre les Hôpitaux plus utiles, 1787, *in*-12. — *Observationes clinicæ, Curationes morborum, et phenomena ipsorum in cadaveribus observata referentes*, 1789, *in*-4°. — Des Mémoires. — Des Dissertations, etc.

CHAMBRE, (Marin Cureau de la) de l'acad. franç., et de celle des sciences, médecin ordinaire du roi, naquit au Mans en 1594, et mourut en 1669. Il a laissé les ouvrages suivans : les Caractères des passions, 5 vol. *in*-12. — L'art de connaître les hommes. — La connaissance des bêtes, *in*-4°. — Conjectures sur la digestion. — Le système de l'ame, et plusieurs autres morceaux sur des matières de physique.

CHAMBRE, (Pierre Cureau, de la) fils du précédent, curé de St.-Barthelemy, de l'acad. franç., mourut en 1693. Ses connaissances ne se bornaient pas aux matières ecclésiastiques. Il écrivit peu; mais il engagea plusieurs personnes timides, quoiqu'habiles, à écrire. Il se comparait à Socrate, qui ne produisant rien de lui-même, aidait les autres à produire. Quoiqu'il aimât la poésie, il ne fit jamais qu'un seul vers en sa vie. Boileau, à qui il le récita, s'écria en l'admirant : Ah ! M. le curé, que la rime en est belle !

CHAMBRE, (François de la) doct. de Sorb. et chan. de St.-Benoît, mourut à Paris en 1753. On a de lui : Un Traité de la vérité de la religion, 5 vol. *in*-12. — Un Traité de l'Eglise, 6 vol. *in*-12. — Un Traité de la Grace, en 4 vol. *in*-12. — Un Traité du formulaire, en 4 vol. *in*-12. — Une Introduction à la théologie, *in*-12, etc.

CHAMFORT, (Sébastien-Roch-Nicolas) de l'académie franç., naquit en 1741, dans un village voisin de Clermont en Auvergne, et mourut à Paris le 24 germinal an II. (1794) Il ne lui fut permis de connaître et d'aimer que sa mère. Fruit d'un amour clandestin, il adoucit le sort qui le condamnait à ignorer le nom de son père, en aimant celle qui lui donna le jour, avec une tendresse extrême. Le jeune Chamfort fut admis sous le nom de *Nicolas*, en qualité de boursier au collége des Grassins. Il y fit sa rhétorique sous le Beau le jeune, et remporta les cinq prix à l'université. Bientôt il se livra entièrement à son goût pour la poésie. Ayant abandonné le collége, il fut jetté, sans appui et sans fortune, dans le monde. Il travailla pour les journalistes et pour les libraires. Le premier ouvrage qui lui fût confié par ces derniers, fut le *Vocabulaire français*, dont plusieurs volumes sont

de lui. Son Epître en vers d'*un Père à son Fils, sur la naissance de son petit-Fils*, qui fut couronnée par l'académie française, le fit connaître d'une manière avantageuse. Bientôt après Chamfort donna sa *jeune Indienne*, qui eut le plus grand succès, et qui est restée au théâtre. Il fit ensuite l'*Eloge de Molière*, qui obtint le prix de l'académie; et, dans le même tems, il fit jouer sa jolie comédie du *Marchand de Smyrne*. L'académie de Marseille ayant proposé l'*Eloge de La Fontaine*, Chamfort fut un des concurrens, et remporta le prix. Pendant qu'il s'occupait de poésie et d'éloquence, il se livrait à des travaux moins brillans, mais plus lucratifs: il travaillait au *Dictionnaire des Théâtres* qui parut en 1776. Ce fut la même année que sa tragédie de *Mustapha* fut représentée à Fontainebleau: elle y eut un très-grand succès. Ses amis profitèrent de cette circonstance pour lui faire obtenir une pension. Le prince de Condé le nomma le soir même de la première représentation secrétaire de ses commandemens; mais les soins qu'exigeait cette place, contrariant son goût pour l'indépendance, il n'en remplit pas long-tems les fonctions, et il y renonça, malgré les représentations de ses amis. Depuis sa Tragédie de *Mustapha*, Chamfort n'avait rien donné au public; mais son talent était connu, et il fut choisi pour succéder, à l'académie française, à M. de Ste-Palaye. Son discours de réception eut le plus grand succès. Il se livra alors aux plaisirs de la société, et fut recherché comme un des hommes les plus aimables. Peu de personnes ont, en effet, réuni comme lui, à un degré supérieur, l'art de raconter des anecdotes, et celui de les faire valoir. Il jouissait, au sein de l'aisance, d'une vie douce et tranquille, lorsque la révolution, en ouvrant une nouvelle carrière, lui offrit des espérances, et devint pour lui une source de persécutions qui l'ont conduit au tombeau. Avant la révolution, Chamfort était lié intimement avec Mirabeau; depuis cette époque, leur liaison fut encore plus étroite. En 1791, Chamfort se fit présenter au club des Jacobins. Il fut admis et nommé sur-le-champ secrétaire. Lorsqu'il s'apperçut que le parti anarchique dominait dans cette société, il la quitta. Après le 10 août, Roland ayant été nommé ministre de l'intérieur, Chamfort fut placé à la tête de la bibliothèque nationale, avec Carra. S'il n'eut pas accepté cette place, peut-être eût-il évité le sort qu'il a éprouvé; mais le poste était séduisant pour un homme de lettres. Chamfort céda à cet attrait, et en fut victime. Lorsque Marat

et Robespierre furent parvenus à faire triompher l'anarchie, Chamfort s'apperçut trop tard des dangers auxquels il s'était exposé; mais comme il avait l'habitude de parler librement de tous les hommes, il ne les épargnait pas. « Savez-vous, disait-il, ce que ces scélérats entendent par ces mots : *fraternité ou la mort ?* Ils veulent dire : *sois mon frere, ou je te tue.* La fraternité de ces gens-là ajoutait-il, est celle de *Caïn* et d'*Abel.* On lui racontait un soir, que pour célébrer l'anniversaire du 21 janvier, la convention s'était rendue sur la place de la Révolution, qu'on eut la barbarie d'y faire plusieurs exécutions, et que tous les spectacles étaient *gratis* ce jour-là. « Le spectacle du matin, dit Chamfort, était le *gratis de la Convention* ». Ginguené qui cite ces traits dans la notice qu'il a donnée de la vie de Chamfort, dit que les ennemis de ce dernier lui firent un crime de ses sarcasmes, et qu'il fut jetté dans les fers avec le vénérable Barthelemy. Ce fut aux Magdelonnettes qu'ils furent conduits; mais ils n'y restèrent pas longtems. Chamfort, en sortant, ne jouit pas de sa liberté entière; on le mit sous la surveillance d'un gendarme, ainsi que deux de ses camarades d'infortune. Comme ils logeaient à la Bibliothèque, ils admettaient le gendarme à leur table. Chamfort, pendant un mois que dura cette surveillance, causait aussi librement en présence de son gardien que s'il eût été au milieu de ses amis. Un jour, à la fin du repas, le gendarme dit cruement aux convives qu'ils eussent à faire leur paquet, et qu'il avait ordre de les reconduire dans une maison d'arrêt. Chamfort se retira dans son cabinet, s'y enferma, chargea son pistolet, le tira contre son front, se fracassa le nez, et s'enfonça l'œil droit. Etonné de vivre, et résolu de mourir, il saisit un rasoir, et d'une main mal-assurée, essaya de se couper la gorge; ne pouvant y réussir, il se porta plusieurs coups vers le cœur. Vaincu par la douleur, il poussa un cri et se jetta sur un siége, où il resta presque sans vie. Le sang coulait à flots sous la porte. Sa gouvernante, qui avait entendu le cri qu'il avait poussé, voit ce sang : elle appelle; on vient : elle frappe à coups redoublés; on enfonce la porte; on trouve Chamfort baigné dans son sang : chacun s'empresse de lui donner des secours; on le transporte mourant sur son lit. Là, il est interrogé par des commissaires de sa section qui veulent lui donner quatre sans-culottes pour le garder. Chamfort leur dit, qu'il ne méritait pas tant d'honneur, et que deux seraient assez pour ses besoins, et beaucoup trop pour sa for-

tune. L'état de Chamfort fut aussi douloureux qu'inquiétant pendant plusieurs jours. Lorsqu'il fut hors de danger, il se faisait lire les journaux du soir. Il s'expliquait sans ménagement sur les événemens et les séances, et il en concluait ordinairement qu'il avait bien fait de se tuer. Un de ses amis lui faisant un reproche d'avoir attenté à sa vie; il lui répondit : *Je pouvais me tuer en sureté, je ne risquais pas du moins d'être jetté à la voierie du Panthéon*: c'est ainsi qu'il l'appellait depuis l'apothéose de Marat. Sa convalescence faisant chaque jour des progrès, un de ses amis lui exprima le plaisir de le voir revenir à la vie : — *Ce n'est point à la vie*, lui répondit-il; *c'est à mes amis.* Ce qui se passait alors tous les jours n'autorisait que trop cette distinction pleine de sensibilité. Quelques jours après, un autre de ses amis le félicitait d'être échappé à ses propres coups : —*Ah! mon ami! les horreurs que je vois, me donnent à tout moment l'envie de recommencer.* Sa convalescence faisait à peine des progrès, qu'on lui signifia de quitter, sous peu de jours, l'appartement qu'il occupait à la bibliothèque. Chamfort, privé de tous ses moyens d'existence, se réfugia dans une chambre à l'entresol, rue de Chabanois. Il s'occupa alors de projets littéraires. Ses amis étaient enchantés du retour de sa santé. Il dit à l'un d'eux qui le félicitait à ce sujet : *Je me trouve, il est vrai, plus vivace que jamais; c'est bien dommage que je ne me soucie plus de vivre.* Cet état ne dura pas long-tems. Chamfort perdit tout-à-coup le sommeil et l'appétit. Il éprouva des douleurs de vessie si violentes, qu'il fut hors d'état de marcher. L'inflammation augmenta, et rendit nécessaire une opération qui parut le soulager; mais l'humeur ayant remonté, il expira le 24 germinal an II (1795).

On a reproché à Chamfort des contradictions et des inconséquences. On a dit qu'il avait fait la guerre à l'opulence excessive jusqu'à ce qu'il ne lui restât plus un ami assez riche pour le mener en voiture ou lui donner à dîner; qu'il s'était déchaîné contre l'abus des pensions jusqu'à ce qu'il n'en eut plus; contre l'académie dont les jettons étaient devenus sa seule ressource, jusqu'à ce qu'il n'y eut plus d'académie : on a enfin comparé sa misantropie à celle de J. J. Rousseau. s'il haïssait les hommes, c'est parce qu'ils ne s'aimaient pas. Le secret de son caractère était tout entier dans ces mots qu'il répétait souvent: *Tout homme, disait-il, qui à 40 ans, n'est pas misantrope, n'a jamais aimé les hommes.* Chamfort a eu des succès brillans. Peu d'hommes de lettres ont été plus recher-

chés dans la société et y ont joui d'une considération plus flatteuse. On peut dire même qu'elle surpassait le mérite de ses ouvr. En voici la liste : Epître d'un père à son fils, sur la naissance de son petit-fils, 1764, *in*-8°. — La jeune indienne, comédie en 1 acte, en vers, 1764, *in*-8°. — La Palmyre, ballet hér. en 1 acte, 1765, *in*-8°. — Mustapha et Zéangir, trag. en 5 actes et en vers, 1778, *in*-8°. — L'homme de lettres, disc. philosoph. en vers, 1765, *in*-8°. — La grandeur de l'homme, ode qui a remporté le prix à l'acad. des jeux floraux en 1767, *in*-8°. — Éloge de Molière, cour. par l'acad. fr. 1765, *in*-8°. — Le marchand de Smyrne, com. en 1 acte et en prose, 1770, *in*-8°. — Eloge de la Fontaine, qui a remporté le prix de l'acad. de Marseille, 1774, *in*-8°. — Dictionn. dramatique, avec l'abbé de la Porte, 1776, 3 vol. *in*-8°. — Disc. prononcé dans l'acad. franç. à sa réception, 1781, *in*-4°. — Tableaux de la révolution, 1790. — Des académies, ouvrage que Mirabeau devait lire à l'assemblée nat. sous le nom de rapport sur les acad. 1791, *in*-8°. — Ses œuvres publiées par Ginguené, 1795, 4 vol. *in*-8°. Il a fait des Notes pour les trois fabulistes, Esope, Phèdre et Lafontaine, édit. de Gail ; il a eu part au Mercure français, et on trouve de lui beaucoup de pièces dans l'Almanach des Muses et autres Recueils.

Chamier, (David) théologien protestant, fut tué à Montauban d'un coup de canon en 1621, sur un bastion. Ce ministre, souvent employé dans les affaires difficiles de son parti, dressa le célèbre édit de Nantes. La politique ne nuisit point en lui à la controverse. On a de lui 4 vol. *in*-fol. contre Bellarmin, sous le titre singulier de Panstratie catholique, ou guerre de l'éternel.

Chamillard, (Etienne) jésuite, naquit à Bourges en 1656 et mourut à Paris en 1730. Il était très-versé dans la connaissance de l'antiquité. On a de lui : Une savante édition de Prudence à l'usage du Dauphin, avec une interprétation et des notes, Paris, 1687, *in*-4°. Elle est rare. — Dissert. sur plusieurs médailles, pierres gravées et autres monumens d'antiquités, Paris, *in*-4°., 1711.

Chamoulaud, (F.) a donné le plan d'un établissement national d'Humanité, etc. 179 . — Plan pour la régénération de la France, 1793, *in*-8°.

Chamousset, (Charles-Humbert Piarron de) maître des comptes, né à Paris, mourut dans la même ville le 27 mars

mars 1773. L'amour de l'humanité et le desir ardent du bien furent le motif de toutes les actions et de tous les sentimens de cet écrivain aussi recommandable par ses talens que par ses vertus. Sa vie entière a été remplie par des actes de cette bienfaisance qui était en lui une passion imperieuse, à laquelle ses idées, ses travaux, sa fortune, son existence étaient subordonnés. Rien n'était capable de ralentir le zèle de Chamousset; aucune intrigue ne l'empêcha de s'occuper du bien général, et s'il n'eut pas le pouvoir de faire chaque jour une bonne action, on peut dire qu'il n'y eut aucun moment de sa vie où il ne désirât d'être utile. La Maison d'association est son premier ouvrage. Il sacrifia son tems, ses peines, son patrimoine, pour créer cet établissement qui intéressait également toutes les classes de citoyens, et il ne put parvenir à le réaliser. Cet azile d'humanité, de secours et de tranquillité, combiné avec la plus grande intelligence, trouva des difficultés insurmontables dans l'indifférence publique, dans les craintes de l'intérêt, dans les allarmes pour l'avenir; le vertueux auteur répondit à toutes les objections, discuta toutes les critiques, démontra, et ne put exécuter. Chamousset avait été frappé du spectacle effrayant qu'offrent journellement les malades entassés dans les salles de l'Hôtel-Dieu, il proposa un plan de réforme qui aurait conservé chaque année plusieurs milliers de citoyens à l'État, et qui aurait été avantageux aux habitans de Paris, en leur enlevant un foyer de corruption toujours existant au milieu d'eux. Il prouve dans ses differens écrits qu'il meurt à l'Hôtel-Dieu un quart des malades qui y entrent, tandis qu'à l'hôpital de la Charité il n'en meurt qu'un huitième; à celui de Versailles, un quatorzième; à celui de Lyon, un quatorzième. Il donne un calcul qui démontre que la dépense pour chaque malade est de 50 liv. à l'Hôtel-Dieu, tandis qu'elle n'est que de 29 à la Charité : il propose trois moyens qui pourraient remédier aux maux qu'il apperçoit; le 1^er^. serait de décharger l'administration du soin des malades, et de la borner au gouvernement des biens et à la police intérieure; le 2^d^. serait de confier le traitement et le soin des malades à une compagnie qu'on intéresserait à leur conservation, en lui donnant une somme de 50 livres pour ceux qui guériraient, et rien pour ceux qui mourraient; le 3^me^. serait d'avoir une maison de secours qui présenterait un milieu entre le gratuit humiliant d'un hôpital, et les dépenses excessives que les maladies entraî-

nent chez les particuliers, et diminuerait la surcharge des maisons publiques et le nombre des personnes qui périssent sans secours. Il faut lire dans le premier volume de ses œuvres les Mém. multipliés que Chamousset a publiés sur cet objet, et les détails intéressans qu'ils contiennent. Le sort des enfans-trouvés occupa encore l'ame bienfaisante de Chamousset. Il fit un Mém. politique dans lequel il parle de la conservation des enfans en général, et propose une destination pour les enfans de l'État; il veut qu'on substitue le lait des animaux à celui de ces nourrices mercenaires que le besoin et plus souvent l'intérêt conduisent à vendre le lait qui appartient à l'enfant que leur donna la nature; il cite l'exemple des peuples du Nord plus forts, plus vigoureux que nous. Il ne se contenta pas de prouver les avantages de cette méthode; il voulut mettre sous les yeux de l'habitude et du préjugé, un essai qui devait en détruire l'influence. Il vendit sa charge de maître des comptes pour former à la porte de la capitale un établissement dans lequel il reçut un certain nombre d'enfans que leurs mères ne pouvaient nourrir, et dont les pères ne pouvaient payer les mois de nourrice, et démontra avec succès, que tandis qu'une nourrice ne pouvait et ne devait se charger que d'un enfant, deux femmes pouvaient en soigner douze. Quant à la destination des enfans de la Patrie, il cherche à les employer d'une manière qui lui soit utile; il propose d'en faire des matelots, de les suppléer aux milices, d'en peupler les Colonies. L'exposition de ces trois destinations forme un Mémoire très-sagement discuté, où l'intérêt des mœurs et les vues de la politique sont toujours réunis. Il conçut encore un *Plan général, pour l'administration des hôpitaux, et pour le bannissement de la mendicité.* C'est ici le but universel où tendent toutes les vues de l'auteur; c'est, pour ainsi dire, le complément de tous les autres projets de bienfaisance qui l'ont précédé; c'est à une administration unique et universelle de tous les hôpitaux, que notre auteur réserve la guérison complète de cette plaie du corps politique. Il propose donc d'établir un centre d'union entre tous les hôpitaux; et ce centre serait un bureau général, fondé sur le modèle de celui du commerce. Cet ouvrage le désigna au duc de Choiseuil, pour être placé à la tête de l'administration des hôpitaux militaires; cette partie essentielle était en proie aux déprédations de l'avidité, aux négligences de l'intérêt, aux vexations du crédit. Chamousset voulut établir l'ordre, détruire les abus

et toujours aller au bien; l'intrigue, la jalousie, les complots l'arrêtèrent bientôt, et il n'eut que le tems de prouver qu'il était possible de le faire. Toutes les vues de Chamousset, consignées dans ses ouvrages, mériteraient un article à part; elles intéressent les différens ordres de la société; elles doivent être méditées par les hommes chargés de travailler au bonheur des peuples. Ce ne sont point ici des rêves politiques, mais des plans avantageux aux hommes, et qu'il serait facile de réaliser, si on avait le courage de résister à la routine des usages, à l'empire des préjugés, aux considérations particulières, aux influences du pouvoir. Voici la notice de ses ouvrages : Plan d'une maison d'association pour les malades, qui a été réimprimé sous le titre de *Vues d'un citoyen*, 1757, *in*-12. — Deux Mémoires, l'un sur la conservation des enfans, l'autre sur l'emploi des biens de l'hôpital St.-Jacques, *in*-12. — Observations sur la liberté du commerce des grains, *in*-12. —On lui doit aussi l'établissement de la Petite-poste de Paris. Ses œuvres complètes ont été réunies, en 1783, en 2 vol. *in*-8°. L'éditeur, Coton des Houssayes, ne pouvait mieux servir l'humanité, qu'en rassemblant ainsi tous les traits du citoyen le plus vertueux, le plus bienfaisant et le plus passionné pour le bien public.

CHAMPAGNAC, (de) a fait Les Victimes de l'Amour vertueux, poëme, 1768, *in*-8°.

CHAMPAGNEUX, a publié : Les Mémoires de Mme. Roland, 3 v. *in*-8°. an VIII, (1800).

CHAMPEAU, chirurgien. On a de lui : Réflexions sur les hermaphrodites, 1765, *in*-8°. — Lettre à M. Louis, 1768, *in*-12. — Expériences et Observations sur la cause de la mort des noyés, 1769, *in*-8°. Discours prononcé à l'ouverture du cours d'anatomie aux écoles de chirurgie de Lyon. Genève, 1776, *in*-12.

CHAMPEAUX, (Guillaume de) archidiacre de Paris dans le 12e. siècle, fonda une communauté de chanoines réguliers à St.-Victor-les-Paris, et y professa avec distinction. Abailard son disciple, devint son rival, et disputa longuement et vivement avec lui. Champeaux mourut religieux de Citeaux en 1121, après avoir été pendant quelque tems évêque de Châlons-sur-Marne. On a de lui un Traité de l'origine de l'ame, dans le *Thesaurus anecdotorum* de Martenne, et d'autres ouvrages manuscrits.

CHAMPEIN est auteur de la Mélomanie, op.-com. en 1 acte en prose, 1783, *in*-8°.

CHAMPIER, (Simphorien)

premier médecin d'Antoine duc de Lorraine, mourut à Lyon, sa patrie, vers 1540, après avoir publié beaucoup de mauvais ouvr. : Les grandes chroniques de Savoie, Paris, 1516, *in*-fol. — La description de Lyon. — La vie du chev. Bayard. — Recueil des Hist. d'Austrasie, etc. — Le Triomphe de Louis XII. — La Nef des Dames; la Nef des Princes, *in*-4°. — *Rosa Gallica*, 1514, *in*-8°. — — *Castigationes pharmacopolarum*, 1532, 4 tomes *in*-8°. — *Hortus Gallicus*, 1533, *in*-12. — *Campus Elysius*, 1553, *in*-12, etc.

CHAMPIER, (Claude) fils du précédent, est auteur des Singularités des Gaules, livre curieux, impr. en 1538, *in*-16.

CHAMPIER, (Jean-Bruyren) neveu de Simphorien Champier. On a de lui : *De re Cibaria*, Lyon, 1560, *in*-8°. — La Traduct. *De corde ejusque facultatibus*, d'Avicenne, *in*-8°, Lyon, 1559.

CHAMPION a donné : la Manie anglaise, drame, 1779, *in*-8°.

CHAMPION DE NILON a publié : Morceaux choisis des Prophètes, mis en français, 1777, 2 vol. *in*-12. — Lamentations de Jérémie, mises en français, 1777, *in*-12. — Catéchisme pratique, 1783, *in*-12. — Trésor du Chrétien, 3 vol. *in*-12.

CHAMPLAIN, (Samuel de) né en Saintonge, fut envoyé par Henri IV en Amérique. Il s'y signala par son courage et par sa prudence. C'est lui qui fit bâtir la ville de Québec; il fut le premier gouverneur de cette colonie. On a de lui : les Voyages de la Nouvelle France, dite Canada, 1632, *in*-4°. Il remonte aux premières découvertes de Verazani, et descend jusqu'à l'an 1631. Cet ouvrage est excellent pour le fonds des choses; et pour la manière simple et naturelle dont elles sont rendues. On ne peut lui reprocher qu'un peu trop de crédulité.

CHAMPMESLÉ, (Charles CHEVILLET de) comédien, mourut à Paris en 1701. Cet acteur jouait assez bien le rôle de *roi* dans la tragédie. Il joignait à ce talent celui d'auteur dramatique. Nous avons de lui des *Comédies*, dont quelques-unes lui appartiennent entièrement. Il composa les autres en société avec la Fontaine. Celles-ci sont : le Florentin, comédie en 1 acte et en vers, 1685. — La Coupe enchantée, coméd. en 1 acte et en prose, 1688. — Le Veau perdu. — Je vous prends sans verd. Les Œuvres de Champmeslé ont été imprimées en 2 vol. *in*-12, à Paris, 1742.

CHAMPS, (Etienne AGARD des) né à Bourges en 1613, provincial des jésuites de Paris, est connu des théologiens

par son livre : *De Hæresi Janseniana*, dédié à Innocent X en 1654.

CHAMPS. (François-Michel Chrétien des) On a de lui 4 tragédies : Caton d'Utique, pièce faible qui fut jouée sur les théâtres de Paris et de Londres; Antiochus, Artaxercès, et Medus, qui eurent un succès moins heureux. On lui doit encore un ouvrage qui prouve l'érudition, quoiqu'il ne soit pas toujours exact. Il a pour titre : Recherches histor. sur le théâtre français. L'auteur mourut à Paris en 1747, à 64 ans.

CHAMPY, (Jacques) avocat à Paris dans le 16e siècle, est connu par : la Coutume de Melun commentée, Paris, 1687, *in*-12, et celle de Meaux.

CHANDIEU, (Antoine de la ROCHE) ministre protestant, se retira à Genève en 1583, et mourut en 1591, à 57 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de Controverse, 1615, *in*-fol.

CHANGEUX, (Pierre-Jacq.) né à Orléans le 26 janv. 1740. On a de lui : Traité des Extrêmes, ou Elémens de la science de la réalité, 1767, 2 vol. *in*-12. — Biblioth. grammaticale, 1773, *in*-8°. — Le Barométrographe, 1781, *in*-8°. — La Météorographie, 1781, *in*-8°. — Description de nouveaux baromètres à appendices, 1783, *in*-8°, etc.

CHANGRAIN (de) est auteur du Manuel du Chasseur, 1780, *in*-12.

CHANLAIRE (P.-G.) a donné : Itinéraire des Etapes, an IV (1796).

CHANOY, (du) médecin. On a de lui : Lettre à Portal, sur la critique qu'il a faite des ouvr. anatomiq. de A. Petit dans son Hist. de l'anatomie et de la chirurgie, 1771, *in*-8°. — Essai sur l'art d'imiter les eaux minérales, 1785, *in*-12. — Mémoire sur l'usage des narcotiques dans les fièvres intermittentes, 1780, *in*-8°. — Du mal vertebral, avec le moyen de le guérir, ouvrage trad. de l'angl., 1785, *in*-8°.

CHANTELOUVE, (François de) chevalier de Malte, est auteur de deux pièces dramatiques assez rares : Pharaon, 1582, *in*-16. — Coligny, 1575, *in*-8°, réimpr. vers 1740.

CHANTEREAU LE FÉVRE, (L.) intend. des finances des duchés de Bar et de Lorraine, naquit à Paris en 1588, et y mourut en 1658, regretté des savans, auxquels sa maison servait de retraite. On a de lui : des Mémoires sur l'origine des Maisons de Lorraine et de Bar, 1642, *in*-fol., composés sur les pièces originales. —

Un Traité des Fiefs, 1662, *in*-fol. — Un Traité touchant le mariage d'Ansbert et de Blitilde, 1647, *in*-4°. — Un autre, où il agite cette question : *Si les terres d'entre la Meuse et le Rhin sont de l'Empire ?* 1644, *in*-4° ou *in*-8°.

CHANTEREYNE, (Victor AVOYNE de) né à Cherbourg, ci-devant avocat, procureur-général-syndic du départem. de la Manche, aujourd'hui substitut du commissaire près le tribunal d'appel de Caen, est auteur d'un Essai sur la réforme des lois civiles, 1790, *in*-8°.

CHANTREAU. On a de lui : Grammaire française et espagnole, *in*-8°. — Voyage dans les trois royaumes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, fait en 1788 et 89, impr. en 1792, 3 vol. *in*-8°. — Lettres écrites de Barcelone à un zélateur de la liberté, qui voyage en Allemagne, ou Voyage en Espagne, 1792, *in*-8°. — Voyage philosophique, politique et littér., fait en Russie pendant les années 1788 et 89, etc., traduit du hollandais, an Ier, (1793) 2 vol. *in*-8°, etc.

CHANVALON, (de) oratorien, mort en 1765, est auteur du Manuel des Champs, 1765, *in*-12, réimpr. plusieurs fois.

CHANUT, (Pierre) ambassadeur de France auprès de la reine Christine, était de Riom. Il mourut en 1662, laissant des Mémoires, qui ont été publiés, après sa mort, en 3 vol. *in*-12.

CHANUT, (Pierre) fils du précéd., fut aumônier de la reine Anne d'Autriche. On a de lui quelques Traductions d'ouvrages de piété : celle du Concile de Trente; celle de la Vie et des Œuvres de Ste. Thérèse. Il mourut en 1695.

CHAPELAIN, (Jean) naquit à Paris en 1595, et mourut en 1674. Le succès qu'eut son Jugement de l'Adonis du cavalier Marini, lui fit croire qu'il était appellé à enfanter un poëme épique. Sa *Jeanne-d'Arc*, d'abord en prose, en suite en vers, fut sifflée par les moindres connaisseurs. Une Ode au cardinal de Richelieu, la critique du Cid, quelques pièces de poésie, lui avaient fait une foule de partisans et d'admirateurs; mais la *Pucelle*, publiée en 1656, *in*-fol., détruisit en un moment la gloire de 40 années. On reconnut qu'on pouvait savoir parfaitement les règles de l'art poétique, et n'être pas poète. Montmort lui adressa ce distique :

« *Illa* Capellani *dudum expectata*
» *Puella*,
» *Post tanta in lucem tempora*
» *prodit anus.*

Le poète Linière le traduisit ainsi en français :

« Nous attendions de Chapelain
» Une Pucelle
» Jeune et belle;

« Vingt ans à la former il perdit son
» latin;
» Et de sa main
» Il sort enfin
» Une vieille sempiternelle. »

Ce poëme eut d'abord six éditions en 18 mois, graces à la réputation de l'auteur, et au mauvais goût de quelques-uns de ses partisans; mais les vers en parurent durs aux arbitres de la poésie. Boileau, Racine, la Fontaine, et quelques autres, s'imposèrent la peine de lire un certain nombre de pages de ce poëme, lorsqu'il leur échappait quelque faute contre le langage. Chapelain, devenu la risée du public, après en avoir été l'oracle, voulut bien avouer qu'il faisait mal des vers; mais il soutint en même-tems, qu'en digne disciple d'Aristote, il avait observé toutes les règles de l'art. Il n'avait, à la vérité, manqué qu'à une seule, celle d'intéresser et de plaire.

« Cette *Pucelle*, dit l'auteur des *Trois Siècles*, si magnifiquement annoncée, si longtems attendue, si imprudemment mise au jour, a précipité Chapelain du haut du trône poétique, où ses amis l'avaient placé, dans la dernière classe des mauvais écrivains. Jamais ouvrage n'a plus prêté à la satyre. L'Epopée exige de la fécondité dans l'invention, de l'élévation dans les sentimens, de l'agrément dans les détails, de la vivacité dans les images, de la chaleur, et sur-tout de l'harmonie dans le style. On chercherait en vain dans le poëme de Chapelain, le moindre germe de ces qualités. Un esprit froid, une ame symétrique, une imagination sèche et stérile, un ton monotone, plein d'âpreté et de rudesse, sont des titres assurés pour être l'anathême des Muses épiques. Ce n'est pas que les vers de la *Pucelle* ne contiennent quelquefois des pensées justes, ne renferment des sentimens raisonnables; mais tout y est mort, tout y annonce le pénible travail qui les a enfantés; ils ont l'air d'avoir été arrachés par violence à la nature. Le moyen après cela de plaire et d'intéresser? Boileau a donc eu raison de ridiculiser cet ouvrage, en donnant de son style une imitation très-propre à la décrier :

« Maudit soit l'auteur dur, dont
» l'âpre et rude verve,
» Son cerveau tenaillant, rima
» malgré Minerve;
» Et de son lourd marteau, marte-
» lant le bon sens,
» A fait de méchans vers douze
» fois douze cens ».

Le poëme de Chapelain, en excitant le mépris du public, n'empêcha pas Colbert de lui demander une liste des savans auxquels Louis XIV voulait accorder des gratifications, ou des pensions. Il en obtint lui-même une de 3,000 livres, et n'en fut pas moins avare. On connaît les plaisan-

teries de Despréaux et de Racine sur sa perruque. On la métamorphosa en comète. Furetière, qui avait part à tous ces badinages, remarqua que la métamorphose manquait de justesse en un point : *C'est*, dit-il, *que les comètes ont des cheveux, et la perruque de Chapelain est si usée, qu'elle n'en a plus.* Un plaisant répondit, au nom de Chapelain, qu'*il aimait mieux conserver sa pension que ses cheveux.* Il faut avouer que Chapelain, comme poète, était tel qu'on l'a dépeint ; mais il était d'ailleurs doux, complaisant, officieux, sincère. Il avait de la philosophie dans le caractère, et il refusa la place de précepteur du grand-Dauphin, que le duc de Montausier lui avait fait donner. Les ouvrages qui restent de lui, outre son poëme de la *Pucelle*, sont une paraphrase en vers du *Miserere ;* des Odes. On lui attribue encore une Traduct. de Guzman d'Alfarache.

CHAPELAIN, (Jean-Baptiste le) jésuite, né à Rouen le 15 août 1710, mort le 26 décem. 1779. On a de lui : Discours sur quelques sujets de piété et de religion, 1760, *in*-12. — Oraison funèbre de François Ier, 1766, *in*-4°. — Panégyrique de Ste.-Thérèse, 1770, *in*-12. — Sermons, 1772, 6 vol. *in*-12.

CHAPELLE, (Claude-Emmanuel LUILLIER, surnommé *Chapelle*) fils-naturel de Franç. Luillier, maître des comptes, eut Gassendi pour maître dans la philosophie, et la Nature dans l'art des vers. « La délicatesse et la légèreté de son esprit, dit un écrivain estimable, l'enjouement de son caractère, le firent rechercher des personnes du premier rang et des gens de lettres les plus célèbres. Racine, Despréaux, Molière, la Fontaine, Bernier l'eurent pour ami et pour conseil. Boileau, l'ayant un jour rencontré, le prêcha sur son penchant pour le vin. Chapelle feignit d'entrer dans ses raisons, le poussa dans un cabaret pour moraliser plus à son aise, et le fit enivrer avec lui. Ses Poésies portent l'empreinte de son caractère, mêlé de mollesse et de plaisanteries. Son Voyage, composé avec Bachaumont, est le premier modèle de cette poésie aimable et facile, dictée par le plaisir et l'indolence. Un bel-esprit a dit, que Chapelle était plus naturel que poli, plus libre dans ses idées que correct dans son style ; mais le talent de dire des riens avec esprit, est bien au-dessus de la correction. Le seul défaut que je lui reprocherais, avec Despréaux, c'est qu'il tombe souvent dans le bas. Chapelle avait dans la conversation les charmes que nous admirons dans ses ouvrages : une chaleur douce, mais si séduisante, qu'on ne pouvait s'empêcher

de

de prendre beaucoup de part à ce qu'il disait. Un jour qu'il était avec Mlle. Choccars, fille d'esprit et de mérite; la femme-de-chambre les trouva tous deux en larmes. Elle en demanda la raison; et Chapelle lui répondit, d'un ton naïf et animé : Qu'*ils pleuraient la mort du poète Pindare, tué par les médecins*..... La liberté fut la divinité de Chapelle. Il ne sacrifia à personne, pas même aux princes. Le grand Condé l'ayant invité à souper, il aima mieux suivre des joueurs de boules, avec lesquels il se trouva, et s'enivra. Le prince lui en faisant des reproches : — *En vérité, monseigneur*, lui dit-il, *c'étaient de bonnes gens et bien aisés à vivre, que ceux qui m'ont donné ce souper.* Toutes les fois qu'il était en pointe de vin, il expliquait le système de Gassendi aux convives; et lorsqu'ils étaient sortis de table, il continuait la leçon au maître-d'hôtel. Cet aimable épicurien vécut sans engagement, content de 8,000 livres de rente viagère, et mourut à Paris en 1686, âgé d'environ 70 ans ». On a de lui, outre son Voyage, quelques petites Pièces fugitives en vers et en prose, qu'on lit avec plaisir. — Le Févre de St.-Marc en a donné, en 1755, une nouvelle edition, en 2 vol. *in*-12.

CHAPELLE, (Jean de la) naquit à Bourges en 1655, et mourut en 1723. Le prince de Conti, dont il était secrétaire, l'envoya en Suisse en 1687. La Chapelle fit connaître bientôt ses dispositions pour la politique et pour les intérêts des princes. Les Lettres d'un Suisse à un Français, sur la guerre de 1701, composées sur les Mémoires des ministres de la cour de France, sont pleines de réflexions judicieuses. C'est un tableau de l'état où se trouvaient alors les puissances belligérantes. L'auteur cacha en vain son nom et sa patrie; son style le décéla. L'académie française lui avait ouvert ses portes en 1688, après l'exclusion de l'abbé Furetière. Outre ses Lettres d'un Suisse, recueillies en 8 vol. *in*-12, on a de lui plusieurs tragédies : Zaïde; Téléphonte; Cléopâtre; et les Carosses d'Orléans, comédie. La Chapelle fut un de ceux qui tâchèrent d'imiter Racine; car Racine, dit un homme d'esprit, forma, sans le vouloir, une école, comme les grands peintres; mais ce fut un Raphaël, qui ne fit point de Jules romain. Les pièces de l'imitateur sont fort au-dessous de leur modèle. Elles eurent pourtant quelque succès, et on joue encore sa Cléopâtre. On lui doit de plus : les Amours de Catulle et de Tibulle. L'histoire de celles de Catulle est en 2 volum.; et celles de Tibulle sont en 3 : ce sont des romans plutôt que des histoires.

CHAPELLE, (l'abbé) directeur de l'Hôpital de la Salpétrière, mort à Paris le 10 février 1789, s'était fait estimer par ses lumières, son zèle, une activité qui ne souffrait nulle interruption de travail, et ses connaissances littéraires et philosophiques qui étaient très-étendues. Il est auteur de la Défense de l'Histoire des tems fabuleux, 1 volume *in*-8°.

CHAPELLE, (de la) membre de plusieurs acad., a publié : Discours sur l'étude des mathématiques, 1743, *in*-12. — — Institutions de géométrie, 1746, 2 vol. *in*-8°. —Essai sur la santé, 2 vol. *in*-12. — Méthode naturelle de guérir les maladies du corps et les déréglemens de l'esprit, trad. de l'angl. 1749, 2 vol. *in*-12. — Description du mal de gorge, accompagné d'ulcères, trad. de l'angl. 1749, *in* 12.—Traité des sections coniques et autres courbes anciennes, appliquées ou applicables à la pratique des différens arts, 1750, *in*-8°. —L'Art de communiquer ses idées, Paris, 1763, *in*-12. — Traité de la construction du scaphandre ou du bateau de l'homme, approuvé par l'acad. des sciences, 1774, *in*-8°. — Le Ventriloque, ou l'Engastrimythe, Londres, 1772, *in*-12.

CHAPELLE RÉBAUD, (de la). On a de lui : Dissert. sur l'époque de l'établissement de la religion chrétienne, dans le Soissonnois, en latin, 1737, *in*-12. — Explication de la 4e. églogue de Virgile, 1739, *in*-12. — Dissert. sur le règne de Clovis, 1741, *in*-8°. — Sur l'exil d'Ovide, 1742, *in*-8°. — Sur la Félicité, 1744, *in*-8°. — Sur l'origine de la France, 1748, *in*-12. —Tableau histor. et politique de la Suisse, trad. de l'angl. *in*-8°, etc.

CHAPPE D'AUTEROCHE, (Jean) de l'acad. des sciences, naquit à Mauriac, dans la haute Auvergne, le 2 mars 1722, et mourut à St.-Lucar dans la Californie, en 1769. Une thèse générale de physique qu'il soutint avec distinction au collége de Louis-le-Grand, où il faisait ses études, fit présager quels seraient ses goûts et ses succès dans cette partie des sciences humaines. Le dessin, les mathématiques et l'astronomie l'occupèrent tour-à-tour. Instruit de ses dispositions, le célèbre Cassini voulut examiner ses essais, et fut étonné qu'à son âge il les eût portés si loin. Dès-lors il se chargea de cultiver ses talens. Sous un aussi habile maître, les goûts de l'abbé Chappe se développèrent, et n'eurent plus que l'astronomie pour objet. Il débuta dans cette partie par la Traduction des Tables astronomiques de Halley. Cet ouvrage parut en 1752 avec

des augmentations et des corrections qui le rendirent plus précieux encore. Quelque tems après, le gouvernement ayant ordonné la levée de plusieurs plans dans le comté de Bitche en Lorraine, l'abbé Chappe fut chargé de cette opération ; il l'exécuta avec d'autant plus d'applaudissemens, qu'il mêla à son travail des observations astronomiques qui déterminèrent la véritable position géographique de plusieurs lieux de la Lorraine. A son retour il obtint une place d'adjoint astronome à l'acad. des sciences. Depuis cet instant, les goûts de l'abbé Chappe pour l'astronomie se changèrent en une véritable passion à laquelle il sacrifia tout. Les occasions ne lui manquèrent pas de montrer son zèle pour les progrès de cette science. Depuis quelque tems tout le corps des astronomes de l'Europe qu'occupait déjà le passage de Vénus sous le soleil, fixé au 6 juin 1761, demandait qu'on pût en faire l'observation dans deux endroits qu'on avait jugés les plus propres à cette opération. Tobolsk, capitale de la Sibérie, et l'isle de Rodrigue, dans la mer des Indes, étaient les deux points désignés. Pingré s'offrit pour le dernier, et l'abbé Chappe, enchanté qu'on eût laissé à son courage l'endroit dont l'accès presentait plus d'obstacles et de difficultés, employa à en solliciter les travaux la même ardeur qu'on voit mettre aux ambitieux dans la poursuite des graces et de la faveur. L'abbé Chappe ayant obtenu de se rendre à Tobolsk, y arriva le 16 avril. L'observation du passage de Vénus sous le soleil, devait offrir pour la première fois le moyen de déterminer avec exactitude la parallaxe du soleil. Ce phénomène était attendu depuis plus d'un siècle par tous les astronomes. Enflammé par la gloire de concourir à une aussi précieuse découverte, l'abbé Chappe attendait avec impatience le jour fixé, il touchait enfin au moment de voir remplir tous ses vœux, lorsque dans la nuit qui précédait le 6 juin, un sombre nuage lui déroba la vue du ciel, et fit évanouir toutes ses espérances. Il est facile d'imaginer quel fut le désespoir de l'astronome pendant tout le tems que dura cet inconvenient. Cependant au lever du soleil, un vent d'est chassa ce voile importun, et l'abbé Chappe put se promettre de faire son observation. Placé au milieu d'une garde dont il s'était fait escorter pour n'être point assailli par la multitude effrayée de sa manœuvre, l'astronome français observa la phase essentielle, l'entrée totale de Vénus sous le soleil, et termina son opération et ses calculs dans une situation d'esprit qu'il comparait depuis à l'état le

plus heureux dont l'ame humaine soit susceptible. A son retour à Paris il publia la relation de son voyage en Siberie. Elle est composée de trois vol. *in*-4°. imprimés chez Debure en 1768, enrichis d'excellentes cartes géographiques, de plans, de profils de terreins, et sur-tout d'estampes précieuses d'après les dessins de le Prince. La minéralogie, l'hist. nat., politique et civile des états de la Russie, se trouvent développés dans cette relation. Quelques personnes ont accusé l'auteur de manquer quelquefois à la vérité dans ce qu'il dit de la puissance, des ressources et des forces réelles de cet empire; mais l'abbé Chappe avait été guidé, à cet égard, par d'excellens Mémoires, qu'il avait su tirer du cabinet des ambassadeurs, et de quelques personnes les plus instruites de la nation : et quant à son caractère, personne n'était moins capable que lui de donner créance à des faits peu prouvés, et dont il ne se serait point assuré par lui-même. Depuis son retour à Paris l'abbé Chappe continua à s'occuper d'astronomie et de physique; le Recueil des Mém. de l'acad. des sciences de l'année 1767, contient plusieurs de ses observations sur l'électricité, par lesquelles il prouve l'opinion de l'identité du feu électrique avec celui du tonnerre. A l'appui de ses observations, il joignit l'expérience, par le moyen d'un mât placé à 32 toises de l'Observatoire, il produisit un trait de feu électrique qui, s'élevant du pied de ce mât et allant se réunir à un autre feu sorti de la nue, donna lieu à l'explosion de la foudre. Un nouveau passage de Vénus étant annoncé pour le 3 juin 1769, l'abbé Chappe résolut de partir pour l'aller observer à S^t.-Lucar, sur la côte la plus occidentale de l'Amérique. Vainement ses amis essayèrent de le retenir. — Quand je serais sûr de mourir après mon observation, répondit-il, je ne retarderais pas mon voyage d'une heure. — L'événement ne justifia que trop les craintes de ceux qui s'intéressaient à lui : une maladie épidémique désolait la Californie. Arrivé dans ce pays quatorze jours avant celui de l'observation, il en fut d'abord attaqué faiblement, et le ciel le plus pur lui permit d'examiner à loisir la coïncidence de Vénus avec le disque du soleil; mais quelques jours après, languissant encore, il osa risquer de passer une nuit pour observer une éclipse de lune; cette dernière curiosité lui coûta la vie. L'abbé Chappe était d'une taille ordinaire, d'un tempérament robuste, d'un caractère noble, désintéressé, droit et plein de candeur. Il avait un esprit ouvert, aimable, gai, et capable, dans l'occasion, d'une fermeté sans

bornes. Tout entier à la gloire qu'il aimait, il voulut l'obtenir par des routes difficiles, et qui ne la rendissent pas douteuse; c'est ce dernier sentiment qui a causé la perte de ses jours à un âge où il aurait encore pu rendre des services essentiels aux sciences. Cassini a fait impr. ses Observations en 1772, *in*-4°.

CHAPPOT, méd., est auteur du Système de la Nature sur le virus écrouelleux, Toulouse, 1779, *in*-8°.

CHAPPOTIN DE St.-LAURENT, (Michel) mort le 25 juillet 1775. On a de lui : Lettre à M. Dezalliers d'Argenville, au sujet d'un tableau appartenant au roi, 1747, *in*-8°. — Traité des diamans, trad. de l'anglais, 1754, *in*-8°.

CHAPT DE RASTIGNAC, (Louis-Jacques de) naquit dans le Périgord l'an 1685. Son mérite lui procura l'évêché de Tulles en 1721. Il fut député en 1723 à l'assemblée du clergé, et y parut avec tant d'éclat, que deux mois après il fut transféré à l'archevêché de Tours. Ce prélat mourut en 1750, à 63 ans; commandeur de l'ordre du St.-Esprit. Né généreux et bienfaisant, il n'usait de son crédit que pour faire du bien. On l'a vu, dans les tems des inondations de la Loire, fournir la nourriture et des logemens à tous les pauvres habitans des campagnes voisines de Tours, avec leurs troupeaux. Il se plaisait à cultiver à ses frais les talens des jeunes ecclésiastiques, à inspirer à son clergé le goût des sciences. Esprit juste et conciliant, il se servait de ses lumières pour terminer les différends et prévenir les dissentions. Des mœurs douces, un commerce sûr, un cœur né pour l'amitié, lui avaient attaché les plus illustres amis. On a de lui : Des harangues, des discours, et autres pièces qui se trouvent dans les procès-verbaux du clergé. — Des lettres, des mandemens. — Des instructions pastorales sur la pénitence, la communion et la justice chrétienne.

CHAPT DE RASTIGNAC a donné : Questions sur la propriété des biens-fonds ecclésiastiques en France, 1789, *in*-8°. — Accord de la révélation et de la raison contre le divorce, 1790, *in*-8°.

CHAPTAL, (Jean-Antoine-Claude) chimiste, memb. de l'institut nat. et du conseil d'état. Nous avons de ce savant chimiste : *Conspectus physiologicus de fontibus differentiarum relat. ad scientias*, 1777. — Tableau analytique du cours de Chimie fait à Montpellier, 1785, *in*-8°. — Elémens de chimie, 3 vol. *in*-8°, réimpr. plusieurs fois.

Traité des salpêtres et goudrons, 1796, *in*-8°.—Beaucoup de Mém. dans les journaux.

CHAPUIS, (Claude) né en Touraine, mourut vers 1572, assez avancé en âge. On a de lui : Différentes poésies, dans un livre intitulé : Blasons anatomiques du corps féminin, faits par divers auteurs, Lyon, 1537, *in*-16. — Discours de la cour, Paris, 1543, *in*-16.

CHAPUIS, (Gabriel) neveu du précédent, natif de Noizeroy, mourut à Paris vers 1611. On a de lui : Disc. politiques et militaires, traduits de différens auteurs, Paris, 1593, *in*-8°. — Primaléon de Grèce, 1618, 4 vol. *in*-16. — Plusieurs vol. d'Amadis des Gaules, qui a 24 livres et autant de volumes. Un livre curieux, intitulé : les facétieuses journées contenant cent nouvelles, par G. C. D. T. (Gabriel Chapuis de Tours) Paris, 1584, *in*-8°. peu commun.

CHARAS, (Moïse) habile pharmacien, né à Usez. On a de lui : Pharmacopée, 1653, en 2 v. *in*-4°. Les lois contre les calvinistes l'obligèrent de quitter sa patrie en 1680. Il passa en Angleterre, de-là en Hollande, et ensuite en Espagne avec l'ambassadeur, qui le menait au secours de son maître Charles II, languissant depuis sa naissance. On était alors convaincu en Espagne, que les vipères, à douze lieues à la ronde de Tolède, n'avaient aucun venin, parce qu'un archevêque le leur avait ôté : le docteur français s'éleva contre cette erreur. Les médecins de la cour, jaloux du mérite de Charas, ne manquèrent pas d'être scandalisés de sa témérité : ils le déférèrent à l'Inquisition, et il n'en sortit qu'après avoir abjuré la religion protestante. Charas avait alors 72 ans. Il revint à Paris, fut aggrégé à l'acad. des sciences, et mourut catholique en 1698 âgé de 80 ans. On a de lui, outre sa Pharmacopée, un excellent Traité de la Thériaque, Paris, 1668, *in*-12, et un autre non moins estimable, de la Vipère, 1694, *in*-8°. Il joignit à celui-ci un poëme latin sur ce reptile.

CHARBONNET, (Pierre-Mathieu) On a de lui : *Oratio habita in comitiis generalibus Universitatis*, 1784, *in*-8°.

CHARBUY a donné une traduct. des Partitions oratoires de Cicéron, avec des notes, 1756, *in*-12. — Abrégé chronol. de l'Hist. des juifs, 1795, *in*-8°. — Odes latines, sur l'Empire romain. — *Aurelia liberata a puella vulgo dicta Jeanne d'Arcq, stricta narratio;* 1782, *in*-12.

CHARDIN, (Jean) né en 1643, voyagea en Perse, et dans les Indes orientales. Il commer-

çait en pierreries. Charles II, roi d'Angleterre, lui conféra de sa main la dignité de chevalier. Il mourut à Londres, en 1713, estimé et regretté. Le Recueil de ses voyages, trad. en italien, en anglais, en flamand et en allemand, est en 10 vol. *in*-12, 1711, et 4 vol. *in*-4°. 1735, Amsterd., avec fig. Ils sont à-la-fois curieux et très-vrais; et on doit bien les distinguer de ceux de Paul Lucas, et de tant d'autres voyageurs, qui n'ont couru le monde que pour en rapporter des ridicules et des mensonges. Chardin donne une idée complète de la Perse, de ses usages, de ses mœurs, de ses coutumes, etc. La description qu'il fait des autres pays Orientaux qu'il a parcourus, n'est pas moins exacte.

CHARDIN. On a de lui : Observations de quelques patriotes, sur la nécessité de conserver les monumens de littérature et des arts, avec Renouard et Charlemagne le fils, 1793, *in*-8°.

CHARENTON, (Joseph-Nicolas) jésuite, né à Blois en 1649, mort à Paris en 1735. On a de lui : L'Hist. générale d'Espagne, du père Mariana, jésuite, trad. en franç. augmentée du sommaire du même auteur et des fastes jusqu'à nos jours; avec des notes hist., géograph. et crit. des médailles et des cartes géogr., à Paris, 1725, en 5 vol. *in*-4°. La préface de cet ouvrage est curieuse.

CHARLAS, (Antoine) supérieur du séminaire de Pamiers, mourut dans un âge avancé en 1698, à Rome. On a de lui : *Tractatus de libertatibus ecclesiæ gallicanæ*, *in*-4°. — *De primatu summi pontificis*, *in*-4°. — De la puissance de l'Eglise, contre le jésuite Maimbourg.

CHARLEMAGNE ou *Charles I*, roi de France et empereur d'Allemagne, naquit en 742, au château d'Ingelheim près de Mayence. Nous ne considérons ici ce grand prince que comme restaurateur des Lettres et homme de Lettres lui-même. Il est regardé, avec raison, comme le premier roi de France qui ait cultivé les belles-Lettres. Il parlait les différentes langues de son empire; mais il préférait le tudesque, composa une grammaire de cette langue, et n'oublia rien pour la faire prévaloir sur toutes les autres. Fatigué de recevoir, des monastères mêmes, des Lettres remplies de solécismes et honteux de voir que cette barbarie s'était introduite dans les offices de l'Eglise, il établit des Ecoles publiques, où l'on enseigna la langue latine et même la langue grecque. Ce prince aimait toutes les sciences; il étudia jusqu'à

l'astronomie, et appella à sa cour les savans de toutes les nations. Tout ce qu'il y avait alors de connu par le savoir ou par l'esprit, se rendit auprès de Charles, qui combla de biens les gens de lettres, et les honora par son exemple. Il forma une espèce d'académie, dont il était protecteur et membre. Pierre de Pise et le célèbre Alcuin eurent part à ses faveurs. Mais le plus grand service qu'il rendit aux Lettres, fut la fondation de l'université de Paris : sans elle nous serions encore dans la barbarie ; et c'est de son sein que sont sortis les hommes les plus distingués dans les Lettres et les Sciences. Ce seul établissement aurait mérité à Charlemagne une éternelle reconnaissance de la part des Français, qui lui doivent encore des lois sages et des institutions fort au-dessus de celles des siècles précédens. Cet homme, vraiment grand par son génie, autant que par ses exploits, mourut le 28 janvier 814, dans la 71e année de son âge. Son corps fut embaumé ; et il tenait entre ses mains le livre des Evangiles écrit en lettres d'or, pour marquer à-la-fois son attachement à la Religion, et son goût pour les Lettres.

CHARLEMAGNE, (Armand) de la société d'agriculture de Paris, a donné : Plan d'imposition, 1790, *in*-8°. — Instructions sur l'usage des Moulins à bras, 1793, (an Ier.) *in*-8°. — L'Insouciant, comédie en 1 acte et en vers libres, 1793, (an Ier.) *in*-8°. — Les Ecoliers, comédie en 1 acte et en prose, 1793, (an Ier.) *in*-8°. — L'homme Lettres et l'homme d'Affaires, comédie en 1 acte et en vers, 1795, (an III) *in*-8°. — Essai sur la séduction, 1796. (an IV) — Des Pièces dans les Journaux.

CHARLES V, roi de France, mort en 1380, dans la quarante-troisième année de son âge, ne sera considéré ici que comme bienfaiteur des Lettres. Elles lui doivent le plus utile et le plus superbe établissement qui ait jamais été élevé à leur gloire dans aucun siècle et chez aucune Nation. Nous voulons parler de la Bibliothèque nationale, dont Charles jetta les premiers fondemens. Il savait assez le latin, et aimait beaucoup la lecture. Des livres étaient à ses yeux les présens les plus agréables. On lui en apportait de tous les côtés. Non-seulement les auteurs et les libraires, mais encore les princes, les grands de sa cour, et la plupart de ses officiers lui faisaient à l'envi de ces sortes de présens. Tous ces livres, joints à l'ancien fonds de la bibliothèque qui lui avait été laissée par son père, le roi Jean, formaient un amas de 900 volumes. C'était beaucoup

dans

dans un tems d'ignorance, où l'imprimerie n'était pas encore inventée. On avait rassemblé ces volumes en trois chambres d'une des tours du château du Louvre, qui, par cette raison, fut nommée la *Tour de la Librairie.* La plupart des livres étaient couverts de riches étoffes, et enluminés avec grand soin. On peut les diviser en trois parties : la première, la plus considérable, était composée de Bibles latines et françaises, de Missels, de Psautiers, et de beaucoup de livres de dévotion; la seconde consistait en Traités d'Astrologie, de Géomancie et de Chiromancie; beaucoup de livres de Médecine, la plupart traduits de l'arabe; des Historiens en assez grand nombre, encore plus de Romans en prose et en rime; enfin, la troisième classe, la plus curieuse, comprenait des Chroniques, des Histoires générales et particulières, surtout la Vie de St.-Louis, et quelques relations des guerres d'outre-mer. Le goût des traductions fut celui du siècle de Charles V. Plusieurs savans, animés par le desir de lui plaire, et par la vue des récompenses dont il payait leurs travaux, mirent en français beaucoup de livres latins, espagnols et italiens. Les plus illustres de ces traducteurs, sont: Nicolas Oresme, Evrart de Conty, Jean Goulain, Gilles l'Augustin, Jean de Vignay, Jean du Bagnay, Jean Dandin, Denis Foulechat, Jacques Bauchat, et plusieurs autres. Nic. Oresme traduisit, même du grec, la politique et la morale d'Aristote; et ces deux Traductions fort estimées alors ont été depuis imprimées. C'est de son tems qu'on joua les premières pièces dramatiques appelées *Mystères.*

CHARLES DE SAINT-PAUL, dont le nom de famille était *Vialart*, supérieur-général de la congrégation des Feuillans, fut nommé évêque d'Avranches, en 1640, et mourut en 1644. Il est très-connu par sa Géographie sacrée, imprimée avec celle de Sanson, Amsterdam, 1707, 3 vol. *in*-fol. On a encore de lui : Tableau de la Rhétorique française.

CHARLEVAL, (Charles Faucon de Ry de) naquit avec un corps très-délicat, et un esprit qui lui ressemblait. Il aima passionément les Lettres. Il était fort lié avec Voiture, Scarron, Sarrasin, avec la fameuse Ninon, et quelques autres, d'une société pleine de gaîté et d'agrément; ce qui ne contribue pas peu à animer un esprit naturellement agréable et facile. On se souvient du couplet qu'il adressa à Mme. Scarron, depuis Mme. de Maintenon.

« Bien souvent l'amitié s'enflamme,
» Et je sens qu'il est mal-aisé

» Que l'ami d'une belle dame
» Ne soit un amant déguisé ».

Il ne faut pas ignorer qu'il est l'auteur de la fameuse Conversation du P. Canaye avec le Maréchal d'Hocquincourt, insérée dans les ouvrages de St.-Evrémont, qui n'a fait que la gâter en y ajoutant.

Une anecdote qui fait honneur aux sentimens de Charleval, c'est la générosité avec laquelle il offrit dix mille fr. à M. et à Mme. Dacier, croyant que le dérangement de leurs affaires était la principale raison qui les déterminait à abandonner Paris, pour se retirer en province.

Scarron, pour peindre la délicatesse de l'esprit et du goût de Charleval, disait : « Que les Muses ne le nourrissaient que de blanc-manger, et d'eau de poulet. « Quoique d'une complexion faible, il vécut 80 ans, et conserva jusqu'à la fin de sa vie, tous les charmes de la jeunesse, et cette bonté de cœur, si désirable dans l'amitié. C'est l'éloge qu'en fait Ninon-de-Lenclos, dans une lettre qu'elle écrit à St.-Evrémont, en lui apprenant la mort de cet ami commun. « C'est plus que mourir soi-même, lui dit-elle, que faire une pareille perte ». On a fait un recueil de ses Poésies, en 1759, *in*-12. Elles sont pleines de légéreté et de grâces, mais faibles d'imagination et de style. Elles consistent en Stances, Epigrammes, Sonnets, Chansons. La Conversation du maréc. d'Hocquincourt et du P. Canaye, imprimée dans les Œuvres de St.-Evrémont, pièce plaisante et originale, est de Charleval jusqu'à la petite Dissert. sur le jansénisme et le molinisme, que St.-Evrémont y a ajoutée, mais qui est beaucoup moins heureuse que le reste de l'ouvrage.

CHARLEVOIX, (Pierre-François-Xavier de) jésuite, né à Saint-Quentin, en 1684, mort en 1761, a travaillé au *Journal de Trevoux*, pendant 24 ans. Des mœurs pures et une science profonde le rendoient le modèle de ses confrères, et l'objet de leur estime. On a de lui les ouvrages suivans : Hist. et Descript. du Japon, en 6 vol. *in*-12. et 2 v. *in*-4°. — Hist. de l'île de St.-Domingue, Paris, 1730. 2 v. *in*-4°. — Hist. du Paraguai, 6 v. *in*-12. — Hist. gén. de la Nouvelle France, 4 vol. *in*-12. — Vie de la Mère Marie de l'Incarnation, 1724, *in*-12.

CHARLIER, (Jean) surnommé Gerson, né en 1363, étudia la théologie sous Pierre d'Ailli, et lui succéda dans la dignité de chancelier et de chanoine de l'Eglise de Paris. Il mourut en 1429, à 66 ans. Nous avons un Recueil de ses ouvrages, en 5 vol. *in*-fol. publié en Hollande, en 1706, par les soins de Dupin. Ils sont

distribués en cinq classes. On trouve dans la première, le dogmatique; dans la seconde, les ouvr. qui roulent sur la discipline; dans la troisième, les œuvres de morale et de piété; dans la quatrième, les œuvres mêlées. Cette édition est ornée d'un Gersoniana; ouvrage curieux, et digne d'être lu par les amateurs de l'histoire littéraire et ecclésiastique. Gerson a été, sans contredit, le docteur le plus recommandable de son tems : c'est l'éloge que lui donna le cardinal de Zabarella, dans le concile de Constance. Son style est dur et négligé, mais énergique. Quelques auteurs lui ont attribué l'excellent livre de l'Imitation de J.-C.

CHARLIER, (Gilles) doct. de Sorb. natif de Cambrai, mourut doyen de la faculté de théologie de Paris, en 1472. On a de lui divers ouvrages sur les cas de conscience. Ils furent impr. à Bruxelles, en 1478 et 1479, 2 vol. *in*-folio, sous le titre de *Carlierii Sporta et Sportula.*

CHARMETTON, (J.-B.) On a de lui : Traité sur les écrouelles, 1755, *in*-12.

CHARMOIS, prédicateur, a donné des Sermons, des Disc. et des Panégyriques, 1791, en 3 vol. *in*-12.

CHARNES, (Jean-Antoine des) doyen du chapitre de Villeneuve-les-Avignon, dans le dernier siècle, a donné les ouvrages suivans : Conversations sur la princesse de Clèves, petit *in*-12, imprimées à Paris, en 1679. — Vie du Tasse, Paris, 1690 *in*-12. Il a eu beaucoup de part aux agréables gazettes de l'ordre de la Boisson, dont il était membre. Il mourut au commencement de ce siècle.

CHARNIÈRES, (de) officier de marine, est auteur d'un Mémoire sur l'observation des longitudes en mer, 1767, *in*-8°. — Expériences sur les longitudes faites à la mer, en 1767 et 1768. — Théorie et pratique des longitudes en mer, 1773, *in*-8°.

CHARNOIS. (de) Nous avons de cet écrivain : Nouvelles, 1782, *in*-12. — Hist. de Sophie et d'Ursule, ou Lettres extraites d'un porte-feuille, mises en ordre et publiées, 1788, 2 vol. *in*-12, etc.

CHARONDAS, (Louis) mort en 1617, à 80 ans, a laissé divers ouvrages de jurisprudence et de belles-lettres.

CHARPENTIER, (François) de l'acad. franç. et de celle des belles-lettres, né à Paris, en 1620, mourut en 1702, à 82 ans. Les langues savantes et l'antiquité lui étaient très-connues. Il contribua plus que personne à cette belle suite de

médailles qu'on a frappées sur les principaux événemens du règne de Louis XIV. On a de lui : quelques Poésies, pleines de grands mots et vides de choses. — La vie de Socrate, *in*-12, qu'il accompagna des choses mémorables de ce philosophe, trad. du grec de Xénophon. Une Traduction de la Cyropédie, *in*-12. — La défense et l'excellence de la langue française, 2 vol. *in*-12. On a encore de lui plusieurs ouvrages manuscrits.

CHARPENTIER, (Marc-Antoine) intendant de la musique du duc d'Orléans, mourut à Paris, sa patrie, en 1702. On a de lui des Opera : Celui de Médée fut très-applaudi de son tems. Il avait composé un autre Opéra, intitulé : *Philomèle*, représenté trois fois au Palais-Royal.

CHARPENTIER, (Louis) a donné : La Décence dans les nations, dans les personnes et dans les dignités, prouvée par les faits, 1767, *in*-12. — Des Contes moraux, 1767, 2 vol. *in*-12. — Mes Loisirs, 1768, 3 vol. *in*-12. — L'Orphelin normand, 1769, 4 vol. *in*-12. — Essai sur la cause de la décadence du goût, rélat. au théâtre, 1768, *in*-12. — Le Nouveau père de famille, hist. trad. de l'angl. 1768, 2 vol. *in*-12. — Nouveaux Contes moraux, Paris, 1770, 6 v. *in*-12.

CHARPENTIER, (Paul) ex-provincial des petits-Augustins, né en 1699, mort en 1773, est auteur des ouvrages suivans : Traduction du Siége et de la prise de Rhodes, par Guichard, 1765. — Lettre encyclique du général des Augustins, à l'occasion des affaires d'Espagne, 1767, *in*-12. Il a travaillé à un Poëme sur l'horlogerie.

CHARRIER DE LA ROCHE. On a de lui : Réfutation de l'Instruction pastorale de M. l'évêque de Boulogne sur l'autorité spirituelle, 1791, *in*-8°. — Questions sur les affaires présentes de l'Eglise de France, avec des réponses propres à tranquilliser les consciences, 1791, *in*-8°. — Examen des principes sur les droits de la religion, la jurisdiction et le régime de l'Eglise catholique relatif à l'influence de l'autorité séculière dans la constitution civile du clergé, 1791, *in*-8°.

CHARRON, (Pierre) né à Paris en 1541, d'abord avocat, quitta ensuite le barreau pour s'appliquer à l'étude de la théologie. Plusieurs évêques s'empressèrent de l'attirer dans leurs diocèses. Il fut successivement théologal de Condom et de Bordeaux. Michel Montaigne, alors un des ornemens de cette dernière ville, lui accorda son amitié, et lui permit, par son testament, de porter les armes de sa maison.

Charron lui témoigna sa reconnaissance, en laissant tous ses biens à son beau-frère. En 1595, Charron fut député à Paris pour l'assemblée générale du clergé, et choisi pour secrétaire de cette compagnie. Il aurait voulu finir ses jours chez les Chartreux ou chez les Célestins; mais on le refusa dans ces deux ordres, à cause de son âge avancé. Il mourut subitement, à Paris, dans une rue, en 1603. C'était un homme plein de sagesse et de piété. Son visage était toujours gai et riant, et son humeur agréable. Il parlait avec autant de force que d'aisance. On a de lui: les trois Vérités, 1595, *in*-8°. — Traité de la Sagesse, Bordeaux, 1601, *in*-8°. Elzevir, 1646, *in*-12. On souleva l'Université, la Sorbonne, le Châtelet, le Parlement contre lui; mais le président Jeannin, à qui on confia cette affaire, dissipa l'orage, et dit qu'il fallait permettre la vente du livre, *comme d'un livre d'Etat.* Cette décision n'empêcha point le jésuite Garasse de mettre Charron au rang de Théophile et de Vanini. Il le croit même plus dangereux, d'*autant qu'il dit plus de vilainies qu'eux, et les dit avec quelque peu d'honnêteté.* Il le peint *livré à un athéisme brutal, accoquiné à des mélancolies langoureuses et truandes.* Plusieurs gens de lettres l'ont défendu contre les déclamations calomnieuses et emportées du jésuite, entr'autres l'abbé de St.-Cyran. Le Traité de la Sagesse a eu un grand nombre d'éditions. Bastien, libraire, en a fait une *in*-8°, qui est estimée.

CHARRON a fait un Essai sur les Jeux, 1791, *in*-8°.

CHARTIER, (Alain) archidiacre de Paris, conseiller au parlement, fut secrétaire de Charles VI et de Charles VII. Il fit les délices et l'admiration de la cour sous ces deux princes, qui l'envoyèrent en ambassade vers plusieurs souverains. On lui donna le nom de père de l'éloquence française. Il était digne de ce titre par sa prose, plutôt que par ses vers. C'était l'homme de son tems qui parlait le mieux. Il mourut à Avignon en 1449. Ses Œuvres ont été publiées en 1617, *in*-4°, par du Chesne. La première partie renferme des ouvrages en prose: le Curial; le Traité de l'Espérance; le Quadrilogue invectif contre Edouard III, et plusieurs autres pièces qu'on lui a faussement attribuées. On trouve ses Poésies dans la seconde partie.

CHARTIER, (Jean) bénédictin, est auteur des grandes Chroniques de France, vulgairement appellées Chroniques de St.-Denys, rédigées en franç., depuis Pharamond jusqu'au décès de Charles VII, Paris, 1493, 3 vol. *in*-fol.,

livre rare et très-cher. L'hist. de Charles VII, par Jean Chartier, parut au Louvre en 1661, *in*-fol., par les soins du savant Godefroi, qui l'enrichit de remarques, et de plusieurs autres Pièces qui n'avaient pas encore vu le jour.

CHARTIER, (Guillaume) conseiller au parl. de Paris, puis évêque de cette ville en 1447, fut un des commissaires nommés pour la révision du procès de la Pucelle d'Orléans, et pour la réhabilitation de sa mémoire. Dans ses dernières années, il encourut la disgrace de Louis XI, par rapport à la députation qu'il accepta vers les princes pendant la guerre du *Bien public*. Le roi étendit son ressentiment jusques après sa mort, en ordonnant *de mettre sur son corps une Epitaphe contenant les motifs de cette haine*. Mais après le règne de Louis XI, le monument de son humeur vindicative fut supprimé; et la postérité, dont il avait voulu dicter le suffrage, rendit justice à la mémoire d'un prélat, dont les conseils, s'ils eussent été suivis, auraient prévenu bien des désordres. Il mourut le 1er mai 1472.

CHAS, avocat, a donné: Réflexions sur l'Eloge de Fontenelle, par Garat, 1785, *in*-8°. — Réflexions sur les immunités ecclésiastiques, avec Montigon, 1788, *in*-8°. — Esprit, maximes et principes de Fontenelle, 1788, *in*-8°. — Nouvelle Vie de Fénélon, 1788, *in*-8°. — J.-J. Rousseau justifié ou Réponse à Servan, Neufchâtel, 1784, *in*-12.

CHASLES, (Grégoire de) né à Paris le 17 août 1659, passa la plus grande partie de sa vie à voyager en Canada, au Levant, aux Indes orientales. Il fut fait prisonnier en Canada par les Anglais, et subit le même sort en Turquie. Chasles était un homme enjoué, qui aimait la bonne chère; mais trop enclin à la satyre. Quelques-unes de ses saillies le firent chasser de Paris, et reléguer à Chartres, où il vivait assez mesquinement en 1719 ou 1720. Il est auteur des Illustres françaises, 4 vol. *in*-12. — Du Journal d'un Voyage fait aux Indes orientales sur l'escadre de M. du Quesne, en 1690 et 1691, Rouen, 1721, 3 vol. *in*-12. — Du tome VI de Dom Quichotte.

CHASLES, (François-Jacq.) avocat, est auteur du Dictionn. universel, chronologique et historique, de police, justice et finances, contenant les édits et les arrêts du conseil depuis l'année 600 jusques et compris 1720, en 3 vol. *in*-fol. 1725.

CHASLES est auteur de: Timante ou Portrait fidèle de la plupart des écrivains

du 18e. siècle, Chartres, 1785, *in*-8°.

CHASSAIGNE, (Antoine de la) docteur de Sorbonne, naquit à Châteaudun, mourut en 1760, âgé de 78 ans. On a de lui : la Vie de Nicolas Pavillon, évêque d'Aleth, 3 v. *in*-12.

CHASSANTS a donné : la Morale universelle tirée des livres sacrés, rédigée pour la jeunesse, 1792, *in*-8°. — Essai histor. et crit. sur l'insuffisance et la vanité de la morale des anciens comparée à la morale chrétienne, trad. de l'italien, 1792, *in*-8°.

CHASSENEUX, (Barthelémi de) né en 1480, passa du parlement de Paris, où il était conseiller, à celui de Provence, où il fut premier président. Il occupait ce poste, lorsque cette compagnie rendit, en 1540, le fameux arrêt contre les habitans de Cabrières et de Merindol. Ce magistrat, ennemi de ces violences, en arrêta l'exécution tant qu'il vécut; mais après sa mort, en 1541, ce funeste arrêt eut son effet. On a de lui un Commentaire latin sur les coutumes de Bourgogne, et de presque toute la France, *in*-fol. — Des Consultations, *in*-fol., etc. — Les Epitaphes des Rois de France jusqu'à François Ier, en vers, avec leurs effigies, Bordeaux. Cet ouvrage, qui est sans date, est très-rare.

CHASSIGNET, (Jean-Bapt.) natif de Besançon, vivait vers le milieu du 15e siècle. Son nom et ses talens méritaient d'être retirés de l'oubli, où ils paraissaient ensevelis : c'est un service que les auteurs des Annales poétiques ont rendu à la littérature française. Peu de poètes jusqu'à J.-B. Rousseau ont surpassé Chassignet dans la traduct. des Psaumes. Si Boileau l'eût connu, disent les éditeurs, il lui aurait sans doute accordé une partie des éloges qu'il donne à Malherbe. On pourrait dire que ce fut de lui, autant que de ce dernier poète, que :

« Les stances avec grace apprirent » à tomber » ;

L'on pourrait presque ajouter en même-tems :

« Et le vers sur le vers n'osa plus » enjamber ».

Il est certain que les enjambemens chez cet auteur sont bien plus rares que chez ceux qui l'avaient précédé. Ses Psaumes sont de véritables Odes. On y trouve une harmonie soutenue, de belles images, et presque toujours des expressions vraiment poétiques. Ce poète était si parfaitement ignoré, que la plupart de nos vieux bibliographes n'en font aucune mention. Il n'a d'article ni dans la Croix du Maine, ni dans du Verdier; et l'abbé Goujet, dans sa bibliothèque, ne

parle point de ses Psaumes, dont il paraît n'avoir eu aucune connaissance.

CHASSIRON a publié des Lettres sur l'agriculture du district de la Rochelle et des environs, an IV, (1796) *in*-12.

CHASTELAIN, (Claude) chanoine de l'Eglise de Paris, possédait la science des liturgies, des rits et des cérémonies de l'Eglise. Il avait parcouru l'Italie, la France, l'Allemagne, et par-tout il avait étudié les usages de chaque église particulière. Il connaissait tout ce qu'il y avait de curieux dans les lieux où il passait, et souvent il en instruisait les gens du pays. Il mourut en 1712, âgé de 73 ans. On a de lui : les 2 premiers mois de l'année du Martyrologe romain, trad. en français. — Martyrologe universel, Paris, 1709, *in*-4°.

CHASTELET, (Gabr.-Emilie de BRETEUIL, marquise du) naquit en 1706, et mourut à Luneville en 1749. Son esprit et ses graces la firent rechercher en mariage par plusieurs seigneurs distingués. Elle épousa le marquis du Chastelet-Lomont, lieutenant-général des armées. Les bons auteurs anciens et modernes lui furent familiers dès sa plus tendre jeunesse. Son premier ouvrage fut une explication de la philosophie de Leibnitz, sous le titre d'*Institutions de Physique*, *in*-8°, adressées à son fils, son élève en géométrie. Les rêves sublimes du philosophe allemand, ne lui ayant paru ensuite que des rêves, elle l'abandonna pour Newton. Elle traduisit ses Principes, et les commenta. Cet ouvrage, imprimé après sa mort, en 2 vol. *in*-4°, revu et corrigé par Clairaut, a paru digne de son auteur, et de son censeur. L'étude n'éloigna point du monde la marquise du Châtelet. On vit, avec étonnement, la commentatrice de Newton se livrer à tous les plaisirs, les rechercher même comme une femme ordinaire, et au sortir d'une table de jeu, aller converser avec des philosophes, et les instruire. Elle en avait toujours auprès d'elle à Paris, à Cyrei et à Lunéville. Voltaire, qui avait été pendant long-tems son ami intime, fut inconsolable de sa perte. On assure qu'un auteur ayant été enfermé pour avoir fait contr'elle, un libelle, elle écrivit en sa faveur, et lui procura la liberté.

CHASTELLUX, (Franç.-Jean de) d'une ancienne maison de Bourgogne, naquit à Paris en 1734, et mourut le 5 octobre 1788. Il avait perdu, en bas âge son père, qui était lieutenant-général des armées du roi, et commandant en Roussillon. Sa mère était fille du chancelier d'Aguesseau.

Il

Il entra au service à 15 ans. A 21 ans, il eut le régiment du marquis de Chastellux, son frère aîné; et quelques années après, un régiment de quatre bataillons qui porta son nom. Il eut le bonheur d'être lié, dès sa jeunesse, avec des hommes qui cultivaient à-la-fois les sciences, les lettres et les études qui tiennent à toutes les parties de l'administration. Ces hommes étaient les amis des hommes de lettres les plus célèbres. Dans cette société, composée de Trudaine, Turgot, Gournay, Buffon, d'Alembert, Clairaut, etc., le chev. de Chastellux prit ce goût ardent pour la littérature et la philosophie, qui a rempli tous les instans de sa vie, mais qu'il a su dans tous les tems subordonner aux devoirs et aux fonctions de son état. L'activité de son esprit était égale à la soif de connaissances dont il était dévoré. Il apprit presque toutes les langues, comme il étudia toutes les sciences; il faisait des vers et de la géométrie, cultivait les beaux-arts et les principes de l'économie politique. Il voulait avoir au moins la clef de toutes les connaissances, et ne rien ignorer de ce qui peut étendre l'esprit et élever un homme au-dessus des autres. La Condamine s'était déclaré en 1754 l'apôtre de l'inoculation, qui, transplantée du Levant en Angleterre, y dérobait chaque année des milliers de victimes à un des fléaux les plus redoutables de l'espèce humaine. Il n'eut pas de peine à convaincre les esprits raisonnables; mais il y avait encore loin de la conviction de l'esprit au courage de se soumettre le premier à une épreuve, à laquelle il y avait la possibilité de succomber. Le chev. de Chastellux, âgé à peine de 21 ans, n'hésita pas à donner cet exemple de courage, qui ne lui parut qu'un exemple de raison. Il se fit inoculer au mois de mai 1755. Après sa convalescence, il alla voir Buffon, à qui il dit: *me voilà sauvé; mais ce qui me touche davantage, c'est que mon exemple en sauvera bien d'autres.* C'était le vrai motif de son dévouement philosophique, et il en obtint le prix. L'inoculation fit des progrès rapides malgré les obstacles qu'y mirent les préjugés et l'ignorance. Le chev. de Chastellux fit toutes les campagnes de la guerre d'Allemagne, avec un zèle et une intelligence qui le distinguèrent bientôt. Il donnait aux Lettres tous les momens que le service n'exigeait pas, et envoyait à ses amis des morceaux de littérature ou des extraits d'ouvrages qu'il avait écrits la veille ou le lendemain d'une marche ou d'un combat. Les garnisons, ainsi que les camps, étaient pour lui des scènes d'étude comme d'activité militaire. Il parta-

geait sa vie entre les livres et les manœuvres. Il était exact sans sévérité ; se faisait aimer de ses officiers sans vivre beaucoup avec eux, et chérir des soldats, parce qu'il était juste et humain.

En 1780, il passa en Amérique comme maréchal-de-camp, faisant les fonctions de major-général de l'armée de Rochambeau. Pendant les 3 années qu'il y fut employé, il ne cessa de donner des preuves de courage, d'intelligence et de sagesse, qui, avec l'affection et la confiance de toute l'armée, lui méritèrent l'estime et les éloges de nos alliés et de nos ennemis mêmes. Il fut bientôt distingué du général Washington, dont l'amitié seule était une distinction bien honorable, et avec lequel Chastellux entretint jusqu'à la fin de sa vie la liaison la plus intime. Il profita de deux intervalles, où sa présence était moins nécessaire à l'armée, pour aller parcourir l'intérieur de l'Amérique. Il a écrit la relation de ces deux voyages, où l'on trouve des détails curieux sur la physique et l'histoire naturelle du pays; sur les établissemens et les mœurs des américains, et sur le caractère des personnages les plus célèbres.

A son retour en France, il obtint un gouvernement, et fut nommé inspecteur d'infanterie. Dans les fonctions de cette place, il donna de nouvelles preuves de zèle et de talens. Il y déploya, comme dans tout le cours de sa vie, une bienveillance active et vraie qui allait au-devant des occasions de rendre service, et qui lui faisait mettre aux intérêts des autres, une ardeur et une suite qu'il ne mit jamais aux siens propres. Tous les officiers qui ont été sous ses ordres ont pleuré sa perte. Les gens du monde qui ont vécu avec lui dans la société, regrettent en lui un homme d'un esprit très-agréable et très-éclairé, des mœurs les plus douces, du caractère le plus noble et de la probité la plus exacte, à qui l'on n'a reproché qu'un desir de plaire, peut-être trop général, qu'il eût pu aisément satisfaire en s'en occupant beaucoup moins, et qui, si c'est un défaut, mérite une grande indulgence, puisqu'il tient à un sentiment aimable pour les autres, et qu'il suppose une estime flatteuse de leur opinion.

La production la plus considérable du marquis de Chastellux est intitulée : *De la Félicité publique*, ouvrage plein d'esprit, d'érudition, de philosophie, et dont le résultat est bien consolant. Il s'est proposé de prouver, par l'Histoire même, que le sort du genre humain s'est amélioré, à mesure que les lumières se sont étendues, et que le bonheur général doit être le fruit de la philosophie. Des recher-

ches profondes, des vues ingénieuses, des connaissances très-variées se réunissent à l'appui de cette importante vérité. Cet ouvrage mérite d'être lu et médité ; il le serait davantage et avec plus de fruit, s'il y avait une marche plus méthodique dans les idées, moins d'appareil de science dans les détails, et plus de simplicité dans le style.

On connaît un autre petit ouvrage de Chastellux, sur l'Union de la poésie et de la musique, souvent cité, et qui mérite d'être lu. Sa prévention un peu excessive pour la langue et la musique italiennes, lui avait fait penser que pour faire un bon Opera français, il suffisait d'imiter Métastase dans la coupe des airs, et les compositeurs italiens dans la musique théâtrale. Il écrivait avant que les principes de la musique dramatique fussent connus; mais quoiqu'on puisse contester les résultats de ce petit Traité, on ne peut pas y méconnaître des principes très-sains, des observations fines et un choix heureux dans les exemples qu'il propose pour modèles.

Il a répandu dans les différens Journaux un grand nombre de petits ouvrages, sur les objets les plus variés, où l'on trouve toujours beaucoup d'esprit, et sur-tout un zèle infatigable pour l'intérêt et le progrès des lettres et des arts. Il avait été reçu, en 1775, à l'acad. franç. Voici la note de ses différentes productions : Nouveaux Eclaircissem. sur l'inoculation de la petite vérole, 1764. — Réponse à une des principales object. qu'on oppose aux partisans de l'inoculation, 1764, *in*-12. — Essai sur l'union de la poésie et de la musique, 1765, *in*-12. — De la Félicité publique, ou considérations sur le sort des hommes, dans les différentes époques de l'histoire, 1771, *in*-8°. — Disc. pron. à l'acad. franç. à sa réception, 1775, *in*-4°. — Voyage dans l'Amérique septentrion. 1780, 1782, 1786, 2 vol. *in*-8°. — Discours sur les avantages et les désavantages qui résultent pour l'Europe, de la découverte de l'Amérique; objet de prix, proposé par l'abbé Raynal, 1787, grand *in*-8°.

Chastre, (Edme, marquis de la) Colonel-général des Suisses et Grisons, en 1643, fut tué à la guerre d'Allem. en 1645. On a de lui des Mémoires curieux et intéressans, qui se trouvent avec ceux de la Rochefoucauld, la Haie, 1691, *in*-12.

Chateaubrun, (Jean-Baptiste Vivien de) né à Angoulême en 1668, se livra à l'étude du théâtre des Grecs, et s'essaya d'abord par la tragédie de Mahomet II, en 1714; mais cette pièce eut peu de succès. Quelque tems

après il donna celle des Troyennes, imitation de l'Hécube d'Euripide. Il y a dans la tragédie de Chateaubrun du pathétique. Le rôle de Cassandre y offre bien des beautés. Elle ne fut jouée qu'en 1754 et est restée au théâtre. Il eut encore le courage de lutter contre le premier des tragiques anciens et modernes, Sophocle, dans Philoctète. Les vers du poète français sont faibles, et malgré tous ses efforts, il est resté fort inférieur à son modèle. Astianax, pièce qui n'a pas été imprimée, n'est pas sans mérite, mais elle ne vaut pas les précédentes. Chateaubrun avait des talens, et s'il les eut cultivés, il aurait été compté parmi les tragiques français qui se sont le plus distingués, après Racine et dans le genre de ce poète admirable. Il renonça de bonne heure au théâtre, par déférence pour le duc d'Orléans auquel il était attaché en qualité de maître d'hôtel ordinaire. Cet écrivain estimable fut reçu en 1753 de l'acad. franç. et mourut à l'âge de 90 ans, en 1775. Il avait encore plus de vertus que de talens : ne laissant point de fortune, il prit néanmoins le parti d'instituer le pénultième du duc d'Orléans, son légataire universel, à la charge de payer à chacune de ses deux nièces, 30000 liv. et des pensions viagères à ses domestiques. Le duc d'Orléans accepta le testament et acquitta tous les legs. Ce trait honore également Chateaubrun et son bienfaiteur.

CHATEAU-REGNAULT (Mme) a fait un éloge histor. d'Anne de Montmorency, 1783, *in*-8°.

CHATELAIN, (Henri) né à Paris en 1684, passa en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes, et fut pasteur de l'église Vallone d'Amst. où il mourut en 1743. Ses sermons ont été imprimés en cette ville, 1759, 6 vol. *in*-8°. Ils sont plus solides qu'éloquens.

CHATELET, Paul Hay, seigneur du) gentilhomme Breton, avocat-général, ensuite maître des requêtes et conseiller-d'état, fut nommé un des commissaires pour le procès du maréchal de Marillac. Celui-ci le récusa comme son ennemi capital, et comme auteur d'une satyre latine en prose rimée contre lui. On croit qu'il fit suggérer lui-même cette récusation au maréchal; mais le cardinal ayant découvert son artifice, le fit mettre en prison. Il en sortit quelque tems après. C'était un homme d'une belle figure et d'un esprit ardent, beau parleur et plein de saillies. Etant un jour avec Saint-Preuil, qui sollicitait avec chaleur la grace du duc de Montmorenci, le roi lui dit : Vous voudriez, je pense, avoir perdu un bras

pour le sauver. — Je voudrais sire, répondit du Chatelet, les avoir perdu tous deux, car ils sont inutiles à votre service, et en avoir sauvé un qui vous a gagné des batailles, et qui vous en gagnerait encore. Il fit un *factum* également hardi et éloquent pour ce général. Le cardinal de Richelieu lui ayant fait des reproches, sous prétexte que cette pièce condamnait la justice du roi : Pardonnez-moi, répliqua du Chatelet, c'est pour justifier sa miséricorde, s'il a la bonté d'en user envers un des plus vaillans hommes de son royaume.... Du Châtelet fut un des ornemens de l'académie franç. dans sa naissance. Il mourut en 1636, à 43 ans. On a de lui divers ouvrages en vers et en prose : L'Hist. de Bertrand du Guesclin, connétable de France, *in*-fol., 1666, et *in*-4°. 1693, curieuse par les pièces justificat. dont on l'a enrichie. — Les observations sur la vie et la condamnation du maréchal de Marillac, Paris 1633, *in*-4°. —Recueil de pièces pour servir à l'hist., 1635, *in*-fol. — Prose rimée, en latin, contre les deux frères Marillac, dans le journal du cardinal de Richelieu. — Une satyre assez longue contre la vie de la cour. —Plusieurs pièces de vers qui ne sont pas ce qu'il a fait de mieux.

CHATELLARD, (J.-J. du) jésuite, né à Lyon en 1693, mort en 1756. On a de lui des élémens de mathématiques à l'usage des ingénieurs, 3 vol. *in*-12.

CHAUCHON est auteur d'une Dissertation sur le jeu, Angers, 1773, *in*-12.

CHAUDON. (Esprit-Joseph) On a de lui : Les imposteurs démasqués et les usurpateurs punis, 1776, *in*-12.

CHAUDON, (Louis Mayeul) a publié les ouvrages suivans : Lettre à M. le marquis *** sur un prédicateur du 15e siècle, 1755, *in*-4°. — Ode sur la calomnie, 1756. — Ode à MM. les échevins de Marseille, 1757. — Nouv. dictionnaire histor. 6 vol. *in*-8°. — Bibliothèque d'un homme de goût, Avignon, 1772, 2 vol. *in*-12. — Dictionnaire interprète-manuel des noms latins de la géographie ancienne et moderne, *in*-8°. — Le chronologiste manuel. — Elémens de l'hist. ecclésiastique, 2 vol. *in*-12. etc.

CHAUFEPIED, (Jac.-Georges de) né au commencement de ce siècle, le 9 novembre 1702, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, et exerça successivement le ministère dans les églises protestantes de Flessingue, de Delft, et depuis 1743, dans celle d'Amst. où il est mort, le 3 juillet 1786.

Son grand âge ne l'empêchait pas remplir ses fonctions, qu'il savait allier avec l'étude de l'hist. et des belles-lettres. Son principal ouvrage est un dictionnaire histor. et crit. dans le goût de celui de Bayle, imprimé à Amst. 1750 à 1756, 4 vol. *in*-fol.

Chaulieu, (Guillaume-Amfrye de) naquit à Fontenai dans le Vexin-Normand en 1639, avec un génie heureux et facile, qu'une excellente éducation perfectionna. Les agrémens de son esprit et la gaieté de son caractère lui méritèrent l'amitié des ducs de Vendôme. Ces princes le mirent à la tête de leurs affaires, et lui donnèrent pour 30 mille livres de rentes en bénéfices. Le grand-prieur allait souper chez lui comme chez un ami. L'abbé de Chaulieu avait dans son appartement au Temple, une société choisie de gens-de-lettres et d'amis, qu'il charmait par son enjouement et par les qualités de son cœur. Elève de Chapelle, il se livra comme lui à une volupté délicate, et rendit fidèlement dans ses poésies son génie et celui de son maître. On l'appellait l'Anacréon du Temple, parce que, comme le poëte grec, il goûta les plaisirs de l'esprit et de l'amour jusqu'au dernier âge. A 80 ans étant aveugle, il aimait Mlle de Launai, (depuis Mme. de Staal,) et l'aimait avec la chaleur de la première jeunesse. L'abbé de Chaulieu mourut en 1720, à 81 ans. Les meilleures édit. de ses poésies sont celle de 1733, en 2 vol. *in*-8°. sous le titre d'Amsterdam; et celle de Paris en 1774, en 2 vol. *in*-8°. d'après les manuscrits de l'auteur et enrichie d'un grand nombre de nouvelles pièces. L'auteur du *Temple du goût* l'a très-bien caractérisé dans les vers suivans :

« Je vis arriver en ce lieu
» Le brillant abbé de Chaulieu,
» Qui chantait en sortant de table.
» Il osait caresser le Dieu,
» D'un air familier, mais aimable.
» Sa vive imagination
» Prodiguait dans sa douce ivresse,
» Des beautés sans correction,
» Qui choquaient un peu la justesse,
» Et respiraient la passion ».

Le Dieu du goût l'avertit de ne se croire que le premier des poëtes négligés, et non pas le premier des bons poëtes. Ses vers expriment avec feu les sentimens du cœur. Son imagination est tour-à-tour simple, naïve, enjouée. Gai au milieu des douleurs de la goutte, il inspire cette gaieté à son lecteur, lors même qu'il l'entretient de ses maux. Sa morale est celle d'Epicure, ses productions sont faciles, originales et dignes de la lecture des gens de goût. Horace et Anacréon sont les deux auteurs de l'antiquité auxquels l'abbé de Chaulieu ressemble le plus; il a la délicatesse

de l'un, et la raison aimable de l'autre. Les pièces sur-tout qui ont une certaine étendue sont pleines d'une philosophie douce et intéressante. « La caducité de l'âge, dit l'auteur des *Trois Siècles*, n'eut pas le pouvoir d'amortir les saillies de sa muse, ni d'altérer ses goûts; il aima toujours les plaisirs, et les chanta jusqu'à la fin de sa vie. Chapelle, son ami, avait décidé ses talens par son exemple, et les dirigea par ses leçons. L'abbé de Chaulieu surpassa son maître à beaucoup d'égards. Doué, comme lui, d'une imagination vive, d'un esprit naturel et facile, il a plus de grace, plus de brillant dans la pensée et dans l'expression; supériorité qui vient sans doute d'une sensibilité impétueuse qui l'entraînait avec rapidité vers tous les objets agréables; il les savourait avec réflexion. Delà cette multitude de poésies pleines de délicatesse, d'aménité, de sentiment et d'une hardiesse plus que philosophique. Son cœur, toujours ému par la volupté, lui fournissait sans efforts ces tournures naïves et délicates propres à peindre les sentimens qu'il éprouvait. Ses négligences mêmes sont une nouvelle sources d'agrément, par l'intérêt séduisant qu'elles portent avec elles. Il est fâcheux, pour la gloire de ce poëte ingénieux, que la jeunesse ne puisse lire ses ouvrages sans danger. Tout ce qu'il pense, tout ce qu'il dit, ne tend qu'à accréditer une philosophie épicurienne d'autant plus dangereuse, qu'il a su la réduire en sentiment. Point de moyen plus sûr de s'attirer des lecteurs, des admirateurs, des prosélytes; et cependant rien de plus révoltant aux yeux d'une raison, nous ne disons pas austère, mais éclairée, que ce penchant à faire consister tout le bonheur dans la jouissance actuelle des plaisirs des sens ». Le mérite de Chaulieu était reconnu dans le pays étranger comme en France. Lorsque son neveu, mestre-de-camp de cavalerie, fut blessé et fait prisonnier par le duc de Savoye à la bataille de la Marsaille en 1693; ce prince eut toutes sortes d'égards pour lui, en considération de son oncle. Non-seulement il le fit traiter par ses propres chirurgens, mais il l'honora lui-même de plusieurs visites. Lorsqu'il fut rétabli, il le renvoya en France, en exigeant pour unique rançon une parole expresse, que le neveu de l'abbé de Chaulieu reviendrait passer l'hyver à sa cour, puisqu'elle n'avait jamais eu assez de charmes pour attirer l'abbé de Chaulieu lui-même. Desessarts, libraire, a donné depuis peu l'élite des poésies de Chaulieu, 1 vol. *in*-12. Ce volume a été tiré à un très-petit nombre d'exemplaires.

CHAUMEIX. (Abraham-Joseph de) Nous ignorons si cet auteur a été convulsionnaire, ainsi qu'on l'a prétendu ; ce que nous savons, dit l'abbé Sabathier, c'est qu'il est un de ceux qui ont le plus écrit contre l'Encyclopédie. Qu'il s'y soit mal pris, on peut en convenir ; il n'en sera pas moins vrai qu'il a relevé un nombre infini de traits d'ignorance dans les cinq premiers volumes de cet ouvrage.

CHAUMOND (Mme.) a donné au théâtre franç., avec Rouzet, plusieurs petites pièces.

CHAUMONT, (Paul-Philippe de) garde des livres du cabinet, et de l'acad. française, évêque d'Acqs. L'amour de l'étude lui fit quitter l'évêché en 1684 pour se livrer entièrement à son penchant. Il mourut à Paris en 1697. On a de lui un livre contre l'incrédulité, qui a pour titre : Réflexions sur le christianisme, Paris, 1693, 2 vol. *in*-12.

CHAUSSARD, (P.) né à Paris 29 janvier 1766, s'est occupé de l'économie politique, de la littérature et des beaux-arts. Nous allons rappeler successivement les différens ouvrages qu'il a donnés. Nous avons de lui sur l'économie politique : Théorie des lois pénales, ou Discours sur cette question : Si l'extrême sévérité des lois diminue le nombre et l'énormité des crimes? Auxerre, Fournier, 1789, 1 vol. *in*-8°. — Mém. histor. et politiques sur la révolution de la Belgique et du pays de Liége, en 1793, Paris, Buisson, an II, (1793) 1 vol. *in*-8°. — Esprit de Mirabeau, ou Manuel de l'homme d'état, des publicistes, des fonctionnaires publics et des orateurs, Paris, Buisson, an V, (1797) 2 vol. *in*-8°. — Coup-d'œil sur l'intérieur de la république française, ou Esquisse des principes d'une révolution morale, Moutardier, fructidor an VII, (1799) *in*-8°. — De l'Allemagne et de la maison d'Autriche, Paris, Reynier, an Ier. (1792) Seconde édit. sous le titre : De la maison d'Autriche et de la coalition ou intérêts de l'Allemagne et de l'Europe, Paris, an VII, (1799) 1 vol *in*-8°. Une nouv. édition du même ouvrage, Paris, an VIII, (1800). Il a donné en littérature : Ode sur le dévouement du duc de Brunswick, Paris, Royer, 1787, *in*-8°. — La France régénérée, pièce épisodique, Paris, Limodin, 1791, *in*-8°. — Les Victoires, fragment d'un poëme, Paris, an VII, (1799) *in*-8°. — Ode sur les arts industriels, Paris, impr. des sciences et arts, an VII, (1799) *in*-8°. — La même, seconde édit. imprim. avec les plus beaux caractères de Didot, l'aîné, papier velin, *in*-4°. — Ode à la paix, Paris, impr.

impr. des sciences et arts, an VIII, (1800) *in*-8°. — Le Nouveau diable boîteux, ou Tableau philosoph. et moral de Paris; Mém. mis en lumières et enrichis de notes par le docteur Dicaculus de Louvain, Paris, Buisson, an VII, (1799) 2 vol. *in*-8°. Nous avons de lui sur les beaux-arts : Essai philosophique sur la dignité des arts, Paris, Pougens, an VI, (1798) *in*-8°. — Sur les monumens publics et la magistrature des édiles, Paris, Pougens, an VIII, (1800) br. *in*-8°. — Sur le tableau des Sabines par David, Paris, Pougens, an VIII, (1800) br. *in*-8°. — Sur l'exposition des ouvrages de peinture, sculpture, architecture, gravure, par les artistes vivans, sallons de l'an VII et de l'an VIII (1800) dans la Décade philosophique. L'auteur prépare une Théorie générale des beaux-arts.

Chausse, (Michel-Ange de la) antiquaire, quitta Paris de bonne heure pour aller à Rome étudier les antiquités. Le même goût qui l'y avait amené, l'y fixa. Son *Musæum Romanum*, Rome, 1690, *in*-folio, et 1746, 2 vol. in-fol. prouva ses succès. Ce recueil estimable comprend une suite nombreuse de gravures antiques, dont on n'avait pas encore joui par l'impression. Il s'en est fait plusieurs édit. *Grævius* l'inséra en entier dans son Recueil des antiquités romaines. Le même auteur publia à Rome, en 1707, un Recueil de pierres gravées antiques, *in*-4°. Les explications sont en italien, et les planches exécutées par Bartholi. On a encore de lui : *Picturæ antiquæ Cryptarum Romanarum et sepulchri Nasonum*, 1738, *in*-fol.

Chaussée, (Pierre Cl. Nivelle de la) de l'acad. franç., né à Paris en 1691, mort en 1754. Son théâtre a eu des partisans et des ennemis. Les premiers l'ont regardé comme créateur d'un genre nouveau; les autres ont prétendu qu'il avait dénaturé l'art de la comédie. Quoi qu'il en soit, plusieurs de ses pièces sont restées au théâtre, et on les joue toujours avec succès. « On aurait tort, dit l'auteur *des Trois-Siècles*, de regarder la Chaussée comme l'inventeur du genre larmoyant. On ne peut nier qu'avant Corneille et Molière, les poètes n'aient composé une infinité de drames de cette espèce, qui ont toujours trouvé des contradicteurs parmi les gens de goût. Leurs tragi-comédies, leurs comédies héroïques ne sont autre chose que les modèles qui ont dirigé de la Chaussée dans ses compositions. Toute la différence se réduit à un peu plus de dignité dans les personnages : là, ce sont des rois, des princes ou des hé-

ros ; ici des hommes d'un rang inférieur. Cette différence ne saurait donc être regardée comme une création. Tout ce qu'on peut dire avec les panégyristes de M. de la Chaussée, c'est qu'il est le premier qui ait présenté avec succès ce genre bâtard sur notre théâtre. L'accueil fait au *Préjugé à la mode*, où le comique partage la scène avec le pathétique, l'encouragea dans cette carrière, et depuis il n'est plus sorti de cette bigarrure monstrueuse qu'on aurait dû proscrire dès sa naissance. Molière s'était bien gardé de donner dans un pareil travers ; son génie créateur capable d'inventer ou de réhabiliter ce genre, s'il eût été dans l'ordre, rejetta toujours ce caractère de langueur qui dénature la comédie. Qu'on ne dise pas que c'est un nouveau présent qu'on a fait à notre scène. Toute production qui n'est pas d'accord avec la nature, est vicieuse par elle-même : eh ! quoi de plus éloigné de la nature que des pièces où les larmes et les ris semblent se disputer la préférence ? Quelque habile que soit un auteur, il paraîtra toujours absurde de prétendre réunir dans un même sujet la tristesse et la joie. On peut bien nous présenter un acteur ayant un pied dans le cothurne et l'autre dans le brodequin ; mais tandis qu'on s'applaudira de cet accord bisarre, ce personnage n'en sera que plus ridicule aux yeux du goût et de la raison. N'est-ce pas se jouer en quelque manière de la sensibilité de notre ame, que de vouloir lui faire éprouver les contrariétés les plus choquantes, que de la tourmenter par des mouvemens forcés et pénibles, auxquels elle ne cède que malgré elle, et toujours pour un moment, parce qu'elle tend d'elle-même à l'ordre et à la liberté ? Ne peut-on pas du moins admettre les comédies purement attendrissantes, telles que Mélanide, qui n'offre point le monstrueux mélange de l'attendrissement et de la gaieté ? Tout y est intéressant d'un bout à l'autre ; et pourvu qu'on attache le spectateur, peu importe, dira-t-on, par quel moyen on parvient à cet heureux effet. Nous répondrons que la corruption du goût, le renversement des idées, l'amour de la nouveauté, ne seront jamais capables de justifier ce qui répugne à toutes les règles. On a vu Cénie et d'autres pièces de ce caractère très-accueillies ; mais on n'en peut rien conclure en faveur du genre. L'homme éclairé, l'homme de goût, le sage littérateur ne se laisse point entraîner aux applaudissemens de la multitude. Il sait juger des choses par les principes, et non par les succès ; il se rappelle, dans ces momens de délire général, que les alimens les plus con-

traires sont quelquefois agréables aux estomacs dépravés, que la disette ou l'amour de la nouveauté donnent du prix à la médiocrité, au vice même, et connaissant tout-à-la-fois les sources de la bisarrerie dominante, la nature des objets qui l'entretiennent, le génie de la nation qui l'encense, il attend, et pourrait prédire avec certitude le moment de la révolution qui doit guérir de cette frénésie. C'est en vain qu'on s'abuse ; les règles développées par le goût, sont appuyées sur des principes invariables. La nature n'est point contraire à elle-même, et ce qui a été destiné de tout tems à exercer la muse comique, ne sera jamais impunément le partage d'une muse triste et larmoyante. On en revient toujours à l'origine des choses. Depuis Aristophane jusqu'à nous, le pinceau de Thalie n'a jamais été que le fléau du ridicule, et quiconque voudra lui donner un autre caractère, sera également proscrit et par Thalie et par ses vrais partisans. Les anciens ont toujours respecté les limites qui séparent la comédie de la tragédie. C'est pour cette raison que César, aussi bon juge en fait de talens, qu'il était bon connaisseur en hommes, reprochait à Térence de manquer de ce qui s'appellait *vis comica*, c'est-à-dire, de cette vivacité de plaisanterie, de cette vigueur de ridicule, de ce ton pittoresque qui fait l'essence de la comédie. Molière, le César du théâtre, n'a jamais regardé comme bonne aucune de ses pièces, quand elle n'était pas marquée à ce coin. Etait-ce parce qu'il ignorait que le comique larmoyant existât ? Non, mais la richesse de son génie ne pouvait que dédaigner ce qui est tout au plus la ressource du faux talent ou du talent médiocre. M. de Chassiron s'est élevé avec force contre cette innovation théâtrale, et a eu pour lui M. de Voltaire, qui se trouvait même intéressé à la défendre, parce qu'il s'était laissé aller au torrent comme les autres. L'académicien de la Rochelle condamne avec raison, dit-il, tout ce qui aurait l'air d'une tragédie bourgeoise. En effet que serait-ce qu'une intrigue entre des hommes du commun ? Ce serait avilir le cothurne ; ce serait manquer à la fois l'objet de la tragédie et de la comédie ; ce serait une espèce batarde, un monstre né de l'impuissance de faire une comédie et une tragédie véritable. « Quoique M. de Voltaire ne fasse pas loi dans le genre comique, par le peu de succès de toutes ses comédies, il grossit donc la foule de tous nos bons littérateurs qui se sont élevés contre ces esprits médiocres, qui s'efforcent de rembrunir la scène ; ne pouvant l'égayer. Les deux Cor-

neille, Molière, Racine, Despréaux, Rapin, Regnard*, Destouches, Boissi, l'abbé Desfontaines, Piron, Palissot et mille autres, n'ont reconnu qu'un seul genre de comédie, qui consiste dans l'exposition des vices et des ridicules à dessein de les corriger; et ces noms respectables, en fait de législation littéraire, valent bien ceux des partisans des drames. Que peut-on faire après cela en faveur de M. de la Chaussée? Rendre justice à ses talens, regarder le Préjugé à la mode, Mélanide, l'École des mères, la Gouvernante, comme des pièces qui méritent de l'indulgence, parce qu'elles sont en vers, et en très-beaux vers; les préférer à tout ce qu'on a fait de plus supportable en ce genre depuis lui, en soutenant toujours que ce genre est condamnable, et que les prosateurs qui ont voulu marcher sur ses traces, n'ont pas, à beaucoup près, les mêmes talens, pour espérer les mêmes égards». Son théâtre a été imprimé en 5 vol. *in*-12.

Chaussier, a donné : Méthode de traiter les morsures des animaux enragés et de la vipère, Dijon, 1783, *in*-12. — Exposition sommaire des muscles du corps humain, Dijon, 1789, *in*-8°.

Chauvelin, (Philippe de) abbé et conseiller au parlem. de Paris, mort le 14 janvier 1770, à 56 ans. Nous avons de lui : deux Discours sur les constitutions des jésuites.

Chauvin, (Etienne) ministre protestant, mort en 1725, à 85 ans. On a de lui: Un *Lexicon philosophicum*, Roterdam, 1692, *in*-fol, et 1713, avec figures, à Lewarde. — Un nouveau Journal des Savans, commencé en 1694, à Roterdam, et continué à Berlin, mais moins accueilli que l'Histoire des ouvrages des savans de Basnage.

Chaux, (la) ci-d. biblioth. et garde du cabinet des pierres gravées du duc d'Orléans, a donné : Mémoire sur le fer laminé, 1753, *in*-12. — Dissertation sur les attributs de Vénus, 1776, *in*-4°. — Descript. des pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans, avec Arnaud et Leblond, 2 vol. *in*-fol.

Chavanettes, (Perrin des) a donné : Abrégé portatif de l'Histoire universelle, 1778, 3 vol. *in*-12.—Nouvelle Hist. d'Angleterre, 1766, 6 v. *in*-12.

Chazelles, membre de l'académie de Metz, a donné : Supplément au Dictionnaire des Jardiniers, 1790, *in*-4°.

Cheffontaines, (Christ.) était bas-breton; il vivait vers le milieu du 16e. siècle, et

mourut à Rome en 1595, âgé de 63 ans. On a de lui : Chretienne confutation du point d'honneur, Paris, 1579, *in*-8°. — Défense de la foi que nos ancêtres ont eue en la présence réelle. — Réponse familière à une Epître contre le libre-arbitre, Paris, 1571, *in*-8°. — *Defensio fidei adversùs impios, atheos*, etc, *in*-8°.

CHEMIN, (Jean-Baptiste) curé de Tourneville, né en 1725, mort en 1781. On a de lui : Vies de S^t.-Maure et de S^t.-Venerand, martyrs.

CHEMIN DE LA CHENAYE, des académies de Rouen et d'Alençon, est auteur d'Odes, d'Elégies, de Stances, de l'Essai sur le caractère du magistrat, 1767, *in*-4°. — D'un Discours sur les devoirs de l'avocat, 1769, *in*-8°. — Des obligations de l'avocat envers la patrie, 1770, *in*-8°.

CHEMIN, (Jean-Baptiste) libraire, âgé de 33 ans, né à Paris, a donné : Principes de la grammaire française mis à la portée de la jeunesse, an II, (1794) adoptés par le jury d'instruction pour être enseignés dans les écoles; 8^e. édit. *in*-8°. — Code de religion et de morale naturelle, 2^e édit., an V, (1797) *in*-12. — Morale des sages de tous les pays et de tous les siècles, 2^e édit., an VI, (1798) 1 vol. *in*-12. — Discours sur les principaux sujets de la morale.

CHEMINAIS, (Timoléon) jésuite, né à Paris en 1652. On appellait Bourdaloue le *Corneille* des prédicateurs, et Cheminais le *Racine;* mais on ne lui donne plus ce nom, depuis que Massillon a paru. Ce n'est pas qu'il n'y ait dans ses Sermons des morceaux pathétiques et très-touchans; mais il n'a pas, à un degré aussi supérieur que l'évêque de Clermont, le talent d'enlever l'esprit et d'attendrir le cœur. Le P. Bretonneau a publié ses Discours en 3 vol. *in*-12. Le P. Cheminais mourut en 1689, âgé de 38 ans. On a encore de lui : les Sentimens de piété, imprimés en 1691, *in*-12. Le P. Cheminais avait, dit-on, du talent pour les poésies légères et pour les vers de société; mais il ne nous reste de lui, en ce genre, que quelques vers cités, dans la République des Lettres de Bayle.

CHÉNIER, ancien consul à Maroc. Nous avons de cet auteur : Recherches historiq. sur les Maures, et Hist. de l'empire de Maroc, 1787, 3 vol. *in*-8°. — Révolutions de l'Empire ottoman, 1789, *in*-8°.

CHÉNIER, (André) né en 1763, décapité en l'an II, (1794) a écrit sur les désordres qui troublèrent la France, 1791, et sur les Jacobins, dans le *Journal de Paris*, 1791.

CHÉNIER, (Marie-Joseph)

né à Constantinople le 28 août 1764, de l'institut national, tribun de la république, a donné: Charles IX, ou l'Ecole des Rois, tragédie en 5 actes, repr. en 1789. — Henri VIII, trag. en 5 actes, repr. le 27 avril 1791. — Jean Calas, ou l'Ecole des Juges. tragéd. en 5 actes, représent. le 6 juillet 1791. — Caius-Gracchus, trag. en 3 actes, repr. le 9 février 1792. — Fénélon, ou les Religieuses de Cambrai, tragéd. en 5 actes, repr. le 9 février 1793, (an Ier.) — Timoléon, tragédie en 3 actes, avec des chœurs, repr. an III (1795). — Outre les pièces de théâtre que nous venons de citer, M.-J. Chénier est auteur des ouvrages suivans: Ode sur la mort de Maximilien-Léopold de Brunswick, 1787. — Poëme sur l'Ass. des Notables, 1787. — Le Ministre et l'Homme de Lettres, dialogue en vers, 1787. — Epître à mon père, 1787. — De la liberté du théâtre en France, 1789. — Plusieurs Lettres aux auteurs du Journal de Paris, 1789. — Epître aux mânes de Voltaire, 1790. — Ode sur la mort de Mirabeau, 1791. — Hymne sur la translation du corps de Voltaire au Panthéon français, 1791. — Poésies lyriques; Chants patriotiques, et Chants imités d'Ossian, divisés en trois livres, de l'imprim. de P. Didot l'aîné, an V. (1797) — Le docteur Pancrace, satyre, an V. (1797) — Pie VI et Louis XVIII; Conférence théologiq. et politiq., an VI. (1798) — Epître sur la calomnie, an VI. (1798) — Le Vieillard d'Ancenis; Poëme sur la mort du général Hoche, an VI. (1798) — Plusieurs Discours à la convent. nat., et plusieurs Rapports consignés dans le *Moniteur* et dans le *Journal des Débats*.

CHENNEVIÈRES (de) a donné: Détails militaires, 1750, 4 vol. *in*-12. — Célime, 1756, *in*-12. — Des Loisirs, 1764, 2 vol. *in*-12. — Des Œuvres fugitives.

CHENU, (Jean) avocat, mort en 1627, âgé de 68 ans. On a de lui: Antiquités de Bourges, Paris, 1621, *in*-4°. — Chronologie des archevêques de Bourges, en latin, 1621, *in*-4°, et quelques livres de jurisprudence.

CHERHAL-MONTRÉAL est auteur du gouvernement des hommes libres, an III, (1795) *in*-8°. — D'un Eloge de Raynal, an IV, (1796) *in*-8°.

CHÉRIN, (Louis-Nicolas-Henri) généalogiste, depuis général, mort à l'armée, a donné: Généal. de la maison de Montesquiou-Fezensac, 1784, *in*-4°. — Abrégé chronolog. d'Edits, concernant le fait de noblesse, 1788, *in*-12. — La noblesse considérée sous ses divers rapports, 1788, *in*-8°.

CHÉRON, (Elisabeth-Sophie) fille d'un peintre en émail de la ville de Meaux, naquit à Paris en 1648, et eut son père pour maître. A l'âge de 14 ans, le nom de cet enfant était déjà célèbre, et éclipsait celui de son père. L'illustre le Brun la présenta, en 1672, à l'acad. de peinture et de sculpture, qui couronna ses talens, en lui donnant le titre d'académicienne. Cette fille illustre se partageait entre la peinture, les langues savantes, la poésie et la musique. Elle mourut à Paris en 1711, âgée de 63 ans. On a de cette fille célèbre : Essai de Pseaumes et Cantiques mis en vers, et enrichis de figures, Paris, 1693, *in*-8°. — Le Cantique d'Habacuc, et le Pseaume CIII, traduits en vers français, et publiés en 1717, *in*-4°, par le Hay, ingén. du roi. — Les Cérises renversées, pièce plaisante.

CHERRIER. (Sébastien) On a de lui : des Alphabets latins et français, et autres ouvrages classiques.

CHÉRUBIN d'*Orléans*, (le P.) capucin, a fait : la Dioptrique oculaire, Paris, 1671, *in*-fol. — La Vision parfaite, 1677 et 1681, 2 vol. *in*-fol. fig.

CHESNE, (André du) appellé le *Père de l'Histoire de France*, naquit en 1584 à l'Isle-Bouchard en Touraine. Il fut ecrasé en 1640, à 56 ans, par une charette, en allant de Paris à sa maison de campagne à Verrière. On a de lui : une Hist. des Papes, Paris, 1653, 2 vol. *in*-fol. — Une Histoire d'Angleterre, Paris, 1634, 2 vol. *in*-fol. — L'Histoire des Cardinaux français, qu'il commença, et que son fils acheva en partie, Paris, 1660. C'est un ouvrage mal fait, mal digéré, et encore plus mal écrit. — Un Recueil des historiens de France. Il devait contenir 24 vol. *in*-fol. Il donna les 2 premiers vol. depuis l'origine de la nation jusqu'à Hugues Capet ; le 3e et le 4e, depuis Charles-Martel jusqu'à Philippe-Auguste, étaient sous presse lorsqu'il mourut. Son fils, François du Chesne, héritier de l'érudition de son père, publia le 5e., depuis Philippe - Auguste jusqu'à Philippe-le-Bel. — *Historiæ Francorum et Normannorum scriptores*, *in*-fol. — Les généalogies de Montmorenci, Châtillon, Guines, Vergy, Dreux, Béthune, Chateigniers, 7 vol. *in*-fol. — Hist. des ducs de Bourgogne, 1619 et 1628, 2 vol. *in*-4°. — *Bibliotheca Cluniacensis*, Paris 1614, *in*-fol., etc.

CHESNE, (Jean-Baptiste-Phlipotot du) jésuite, né en 1682, mort en 1755, dans sa 63e année. On a de lui : Abrégé de l'Histoire d'Espagne, *in*-12. — Abrégé de l'Hist. ancienne, *in*-12. — Le Prédestinatia-

nisme, 1724, *in*-4°. — Hist. du Baïanisme, 1731, *in*-4°. — La science de la jeune noblesse, 1730, 3 vol. *in*-12.

CHESNE, (Joseph du) médecin, après avoir fait un assez long séjour en Allemagne, vint exercer son art à Paris. Il avait acquis de grandes connaissances dans la chymie, à laquelle il s'était particulièrement appliqué. Les succès qui suivirent sa pratique dans cette partie, déchaînèrent contre lui les autres médecins, sur-tout Guy Patin, qui s'efforça de le couvrir de sarcasmes. Ce savant chymiste mourut à Paris en 1609, dans un âge très-avancé. Il a fait, en vers français, la Folie du monde, 1583, *in*-4°. — Le grand Miroir du monde, 1593, *in*-8°.

CHETARDIE, (Joachim TROTTI de la) curé de St.-Sulpice de Paris, a publié les ouvrages suivans : Homélies pour tous les dimanches et fêtes de l'année, 3 vol. *in*-4°. — Catéchisme de Bourges, 4 vol. *in*-12, et 1 vol. *in*-4°. — Explication de l'apocalypse, *in*-8° et *in*-4°. — Entretiens ecclésiastiques, 4 vol. *in*-12.

CHETARDIE, (le chevalier de la) neveu du précédent, mort vers 1700, est auteur de deux ouvrages : Instruction pour un jeune seigneur; — et Instruction pour une princesse, *in*-12.

CHEVALET, (Antoine) est auteur de la Vie de St.-Christophe par personnages, Grenoble, 1530, *in*-fol. fort rare.

CHEVALIER (N.) a donné : Recherc. curieuses d'antiquités, que l'on conserve dans la chambre des raretés de cette ville, Utrecht, 1709, *in*-fol.

CHEVALIER, (Claude) médecin, a donné : Dissert. sur les causes de plusieurs maladies dangereuses, 1758, *in*-12. — Réflex. intéressantes sur la maladie appellée folie, 1766, *in*-12.

CHEVALIER, (Fr.) docteur de Sorbonne. On a de lui : *Oratio gratulatoria ill. ecclesiæ principi Barthol. Mendez dos Reyes*, 1765, *in*-4°. — Disc. nuptial sur le mariage de M. Joly, garde des estampes du cabinet du roi, 1768, *in*-4°. — Le vrai Religieux, 1787, *in*-8°.

CHEVALIER (Franç.-Félix) a publié : Mémoires historiques sur la ville de Poligny, 1767, 2 vol. *in*-4°.

CHEVALIER, (Jean-B. le) né en 1752 à Trély près Coutances, départ. de la Manche, membre des acad. d'Edimbourg, de Gottingues et de Madrid. Cet écrivain estimable, qui a voyagé en homme instruit, a publié, en 1791, le Tableau de la plaine de de Troye, accompagné d'une carte géographique levée en

1785,

1785 et 1786. Cet ouvrage, traduit en anglais par le docteur Dalzel, bibliothécaire de l'université d'Edimbourg, et en allemand par M. Heyne, biblioth. de celle de Göttingues, à paru à Londres en 1791, et à Leipsick en 1792. L'auteur en a fait une 2e. édit. à Paris en l'an VII, (1799).

CHEVASSU, (Joseph) curé, mort à St.-Claude, sa patrie, le 25 octobre 1752, à 78 ans. On a de lui : des Méditations ecclésiastiques, 1764, 6 vol. *in*-12. — Le Missionnaire paroissial, 4 vol. *in*-12.

CHEVIGNARD DE LA PALLUE (A.-T.) a donné : Idée du monde, 1784, 3 vol. *in*-12.

CHEVILLARD, médecin. On a de lui : Etrennes d'Hygée, 1789, *in*-12.

CHEVILLIER, (André) né à Pontoise en 1636, mort en 1700, bibliothécaire de Sorbonne. Sa piété égala son savoir, et son savoir était profond. On l'a vu se dépouiller lui-même pour revêtir les pauvres, et vendre ses livres pour les assister. On a de lui : Origine de l'Imprimerie de Paris, dissertation historique et critique, pleine d'érudition, et souvent citée dans les Annales typographiques de Maittaire, 1694, *in*-4°. — Le grand Canon de l'Eglise grecque, traduit en français, 1699, *in*-12. — Dissertation latine sur le concile de Calcédoine, touchant les formules de foi, 1664, *in*-4°.

CHEVREAU, (Urbain) naquit à Loudun en 1613 et mourut en 1701. La reine Christine de Suède le choisit pour secrétaire, et l'électeur palatin pour son conseiller. On lui doit les ouvrages suivans : Les Effets de la fortune, 1656, *in*-8°. — L'Histoire du monde, Paris, 1717, en 8 vol. *in*-12. — Œuvres mêlées, 2 parties *in*-12. La Haye, 1697. — Chevreana, Paris, deux vol. 1697-1700.

CHEVREMONT, (l'abbé Jean Baptiste de) secrét. de Charles V, duc de Lorraine, mort à Paris, en 1702. On a de lui : La connaissance du monde. — L'hist. de Kemiski. — La France ruinée par qui et comment. — Le testament politique du duc de Lorraine. — L'Etat actuel de la Pologne. — Le christianisme éclairci sur les différends du tems en matière du quiétisme.

CHEVRET, (J.) est auteur d'une Épître à l'humanité, *in*-8°. — Du Manuel du citoyen, *in*-8°. — De l'amour et de sa puissance suprême. — Des Étrennes à la jeunesse française, 1792, *in*-8°. — De l'éducation dans la république, 1792, *in*-8°.

CHEVREUL, méd. a fait un

Précis de l'art des accouchemens, 1782, *in*-12.

CHEVRIER, (François-Antoine) né à Nancy d'un secrétaire du roi, montra dès sa jeunesse beaucoup d'esprit et de méchanceté. Après avoir parcouru divers pays, tantôt riche, tantôt pauvre, consacré tour-à-tour à l'intrigue et aux lettres, il alla mourir en Hollande en 1762. Cet auteur avait du talent, de l'esprit et de l'imagination, et sur-tout beaucoup de facilité; mais il en abusait, et il n'a rien laissé de véritablement estimable. Il est auteur de quelques comédies : La Revue des théâtres, en un acte en vers, 1753. — Le Retour du goût; la Campagne, 1754. — L'Epouse suivante; les Fêtes parisiennes, 1755. On a encore de lui divers ouvrages en prose, plusieurs romans : Cela est singulier; Maga-Kou; Mémoires d'une honnête femme, *in*-12. — Le Colporteur, *in*-12. — Mém. pour servir à l'hist. de Lorraine, 2 vol. *in*-12. — Les ridicules du siècle, *in*-12. — Le journal militaire. — Le testament politique du maréchal de Belle-Isle, son codicile et sa vie, en 3 vol. *in*-12. — L'Hist. de Corse, Nancy, 1749, *in*-12. — Projet de paix générale. — Almanach des gens d'esprit, par un homme qui n'est pas sot.

CHICOYNEAU, (François) conseiller-d'état et premier méd. du roi, naquit à Montpellier en 1672. Envoyé dans le tems de la peste à Marseille, ce méd. parut plein d'audace et de confiance. Il rassura les habitans, il calma par sa présence leurs vives allarmes, on crut voir renaître l'espérance dès qu'il se montra. Ces services furent récompensés par un brevet honorable, et par une pension que le roi lui accorda. L'an 1731 il fut appelé à la cour, pour y être médecin des enfans, par le crédit de Chirac dont il avait épousé la fille; et à la mort de celui-ci, il fut fait premier médecin du roi. Il était associé libre de l'acad. des sciences de Paris. Il mourut à Versailles l'an 1752, âgé de près de 80 ans. Chicoyneau n'a laissé que peu d'ouvrages. Le plus curieux est celui où il soutient que la peste n'est pas contagieuse, Paris, 1721, *in*-12.

CHIFFLET, (Jean-Jacques) naquit à Besançon en 1588. Après avoir visité en curieux et en savant les principales villes de l'Europe, il fut choisi pour médecin ordinaire de l'archiduchesse des Pays-Bas, et du roi d'Espagne, Philippe IV. Ce prince le chargea d'écrire l'hist. de l'ordre de la Toison d'or. Il s'était déjà fait connaître au public par des ouvrages savans. Les principaux sont : *Vesuntio, civitas imperialis, monumentis illustra-*

*ta*, etc. *in*-4°. à Lyon, 1650. — *Vindiciæ Hispanicæ*, *in*-fol. à Anvers, 1650. — Le faux Childebrand, 1649, *in*-4°., en réponse au vrai Childebrand d'Auteuil de Gombault, 1659, *in*-4°. — *De ampulla remensi*, à Anvers, 1651, *in*-fol. — *Pulvis febrifugus ventilatus*, 1653, *in*-8°. Ce savant mourut en 1660, âgé de 72 ans. Comme médecin, il n'est guères connu; mais comme érudit, il a joui de quelque estime.

CHIFFLET, (Jules) fils du précedent, docteur en théologie, a donné : L'Hist. du bon chevalier Jacques de Lalain, Bruxelles 1634. *in*-4°.—Traité de la maison de Rye, 1644, *in*-fol.—Les marques d'honneur de la maison de Tassis, Anvers, 1645, *in*-fol. — *Breviarium historicum Velleris aurei*, 1652, *in*-4°.

CHIFFLET, (Pierre-Franç.) savant jésuite, né à Besançon. Après avoir professé plusieurs années la philosophie, la langue hébraïque et l'Ecriture-sainte, il fut appellé à Paris l'an 1675, par le grand Colbert, pour mettre en ordre les médailles du roi. Il mourut le 5 octobre, 1682, à 92 ans. On a de lui quantité d'ouvr., entr'autres : Lettre sur Béatrix, comtesse de Champagne, Dijon, 1656, *in*-4°. — Histoire de l'abbaye et de la ville de Tournus, *ibid.* 1664, *in*-4°.

CHINIAC DE LA BASTIDE, (Pierre) de l'acad de Montauban, né le 5 mai 1745. On a de lui : Discours sur les libertés de l'Eglise gallicane, 1765, *in*-12. — Le Miroir fidèle, 1766, *in*-12. — Dissert. sur la prééminence de l'épiscopat, sur la prétrise, 1766, *in*-4°. — Dissert. sur la nature et les dogmes de la religion gauloise, 1769, *in*-12. — Hist. des Celtes, 9 v. *in*-12.—Traité de l'autorité du pape, 5 v. *in*-8°. 1782.—*Capitularia regum francorum*, 1780, 2 vol. *in*-fol.

CHIROL, a donné : Idées neuves sur la construction des hôpitaux de Paris, 1788, *in*-8°.

CHIVOL, (M.-Ant.) ci-dev. prof. à l'Université de Paris, est auteur de plusieurs Odes et Idylles, tant latines que franç. — L'Epitaphe de Marie Thérèse, reine de Hongrie, 1781, *in*-4°. — *Oratio in recentem ortum sereniss. Delphini, habita Universitatis nomine*, *in*-4°. — Orphée sur les bords du Tanaïs, chante les voyages d'un jeune prince destiné à l'Empire du Nord; Idylle grecque, avec la trad. franç., 1782, *in*-4°. etc.

CHOISEUL DU PLESSIS PRASLIN, (Gilbert de) embrassa l'état ecclés. L'abbé de Choiseul fut reçu docteur de Sorb. en 1640, et nommé à l'évêché de Cominge, l'an 1644. Ce prélat mourut à Pa-

ris, en 1689, à 76 ans. Il avait été employé, en 1664, dans des négociations pour l'accommodement des disputes entre les théologiens, au sujet du livre de *Jansenius*. On a de lui plusieurs ouvrages : Mémoires touchant la religion, en 3 vol. *in*-12. — Une trad. franç. des psaumes, des Cantiques et des hymnes de l'Eglise, réimp. plusieurs fois. — Mém. de divers exploits du maréchal du Plessis Praslin, 1676, *in*-4°.

CHOISEUL-GOUFFIER, ci-d. de l'acad. fr. ambass. à Constantinople, a donné : Voyage pittoresque de la Grèce, 1778, *in*-fol. — Discours de réception, à l'acad. franç. *in*-4°.

CHOISEUL-MEUSE, a fait une trad. libre de l'Aminte du Tasse, 1784, *in*-12.

CHOISI, (François-Timoléon de) de l'acad. franç. naquit à Paris, en 1644. Sa première jeunesse ne fut pas fort réglée. Il est très-vrai qu'il s'habilla, et vécut en femme pendant quelques années, et que sous le nom de la comtesse des Barres, il se livra, dans une terre auprès de Bourges, au libertinage que couvrait ce déguisement ; mais il n'est pas vrai que, pendant qu'il menait cette vie, il écrivait son Hist. ecclésiastique. Le premier vol. de cet ouvr. parut en effet en 1703, et l'abbé de Choisi avait alors près de 60 ans. Il aurait été difficile, qu'à cet âge, il eût conservé les agrémens et la figure qu'il lui fallait pour jouer le rôle d'une jeune femme. En 1685, il fut envoyé, en qualité d'ambassadeur, auprès du roi de Siam, qui voulait, dit-on, se faire chrétien. L'abbé de Choisi se fit ordonner prêtre dans les Indes par le vicaire apostolique. Il mourut en 1724, à Paris, à 81 ans. L'enjouement de son caractère, les graces de son esprit, sa douceur et sa politesse le firent aimer et rechercher. On distingue parmi ses ouvrages les suivans : Journal du voyage de Siam, *in*-4°. et *in*-12. Cet ouvrage, écrit d'un style aisé, plein de gaîté et de saillies, manque quelquefois de vérité ; il est d'ailleurs très-superficiel, ainsi que la plupart de ses autres écrits. — La Vie de David, *in*-4°. et celle de Salomon, *in*-12. La Vie de David est accompagnée d'une interprétation des psaumes, avec les différences de l'hébreu et de la vulgate. — Histoire de France, sous les règnes de St.-Louis, de Philippe de Valois, du roi Jean, de Charles V, et de Charles VI, 5 vol. *in*-4°. — L'Imitation de J.-C. traduite en français, réimprimée *in*-12, en 1735. — Hist. de l'Eglise, en 11 vol. *in*-4°. et *in*-12. — Mém. pour servir à l'Hist. de Louis XIV, 2 vol. *in*-12. — Les Mém. de la comtesse des Barres, en 1736, pe-

tit *in*-12. C'est l'Hist. des débauchés de la jeunesse de l'auteur. — Quatre Dialogues sur l'immortalité de l'ame, sur l'existence de Dieu, sur la providence et sur la religion, en 1684, *in*-12.

CHOLIÈRES, (N.) auteur du 16e. siècle. On a de lui : Des Contes, sous le titre des *Neuf Matinées et Neuf Après-dînées du sieur de Cholières*, Paris, 1610, 2 vol. *in*-12. Les matinées avaient déjà été imprimées en 1585, *in*-8°. et les Après-dînées en 1587, *in*-12. — La guerre des mâles contre les femelles, et autres Œuvres poétiques, 1588, *in*-12. La rareté de cet ouvr. fait son seul mérite.

CHOMEL, (Noël) curé de St.-Vincent à Lyon, mort en 1712, s'appliqua de bonne heure aux connaissances qui intéressent le cultivateur, l'habitant des campagnes et les pères de familles. Les Recueils qu'il avait faits en ce genre, produisirent son Dictionnaire économique, contenant l'art de faire valoir les terres, et généralement tout ce qui concerne l'agriculture et l'économie. Ce livre imparfait, dans sa naissance, a été amélioré par M. de la Marre, qui en a donné une nouv. édit. à Paris, en 1767, 3 vol. *in*-fol. entièrement corrigée, et considérablement augmentée.

CHOMEL, (Pierre-Jean-Baptiste) né à Paris, médecin ordinaire du roi, mort en 1740, s'appliqua avec succès à la botanique. Nous avons de lui une Histoire très-utile des plantes usuelles, Paris, 1761, 3 vol. *in*-12. Son fils, Jean-Baptiste-Louis, docteur en médecine, comme lui, mourut en 1765, à Paris, sa patrie, après avoir donné divers ouvrages. Essai sur l'Hist. de la médecine en France, *in*-12. ouvrage curieux et intéressant. — La Vie de Molin, *in*-12. — Eloge de Duret, 1765, *in*-12. — Lettre sur une maladie de bestiaux, 1745, *in*-8°. — Dissertation sur un mal de gorge gangreneux, 1749, *in*-12. C'est lui qui dirigea l'impression de l'Abrégé de l'Hist. des plantes usuelles de son père, faite en 1761, et dont il avait paru des éditions précédentes.

CHOMPRÉ, (Pierre) licentié en droit, né à Nanci, maître de pension à Paris. Son zèle pour l'éducation de la jeunesse lui procura beaucoup d'élèves. Il mourut à Paris le 18 juillet 1760, à 62 ans. On a de lui plusieurs ouvrages ; les principaux sont : Dict. abrégé de la Fable, *in*-12. — Dict. abrégé de la Bible, *in*-12. — Introduction à la langue latine, 1753, *in*-12. — Méthode d'enseigner à lire, *in*-12. — Vocabulaire universel, lat. et franç. 1754, *in*-8°. — Vie de Brutus, premier consul à Rome, 1730, *in*-8°. — Vie de Callis-

thènes, philosophe, 1730, *in*-8°. — La table de l'Hist. des voyages, par l'abbé Prévost.—Traduction des modèles de latinité, 1774, 6 vol. *in*-12. C'est la version d'un recueil de l'auteur, publié sous le titre de *Selecta latini sermonis exemplaria*, 1771, 6 vol. *in*-12.

CHOMPRÉ, (Etienne-Martin) a donné : Table alphabétique des matières contenues dans les 15 volumes de l'Hist. gén. des voyages, 1761, — Recueil de Fables. — Supplément au Dictionn. abrégé de la fable, 1769.

CHOPART, chirurgien. On a de lui : *De læsionibus capitis per ictus repercussos*, 1770, *in*-4°. --*De uteri prolapsu*, 1772, *in*-4°. — Traité des maladies des voies urinaires, 1791, *in*-8°.

CHOPIN, (René) natif de de Bailleul, en Anjou, en 1537, plaida long-tems avec distinction au parlem. de Paris. Retiré ensuite dans son cabinet, il fut consulté comme un des oracles du droit. Il mourut à Paris, en 1606, à 69 ans. Ses ouvrages les plus estimables sont : Le second volume de la Coutume d'Anjou. — Le Traité de Domanio. — Les Livres de *Sacra politica; de privilegiis rusticorum.*

CHOQUEL, avocat à Aix, a donné : La Musique, rendue sensible par la méchanique, ou Méthode pour apprendre facilement la musique, soi-même, 1782, *in*-8°.

CHORIER, (Nicolas) avocat au parlement de Grenoble, né à Vienne en Dauphiné l'an 1609, cultiva de bonne heure la littérature, et négligea le barreau pour se livrer tout entier à l'histoire. Il publia celle du Dauphiné, en 2 vol. *in*-fol. 1661 et 1672. — Le nobiliaire du Dauphiné, en 4 vol. *in*-12. 1697.—L'Hist. généalogique de la maison de Sassenage, en 4 vol. *in*-12. — L'Hist. du duc de Lesdiguières, en 2 vol. *in*-12. Ces ouvrages firent passer Chorier pour un écrivain ennuyeux ; mais son livre intitulé : *Aloisiæ Sigeæ Toletanæ satyra Sotadica de arcanis Amoris et Veneris*, le fit regarder comme un auteur infâme. Il en donna les six premiers dialogues à son libraire, pour le dédommager de la perte qu'il avait faite sur le premier vol. de l'Hist. du Dauphiné. Ce livre, loin de rétablir les affaires de l'imprimeur, l'obligea d'abandonner son commerce. Le septième entretien fut imprimé à Genève sur un manuscrit très-peu lisible ; ce qui occasionna les fautes dont cette édition fourmille. Chorier eut l'impudence de s'en plaindre, voulant absolument en être reconnu pour l'auteur. Son livre imprimé ensuite sous le titre

de *Joannis Meursii elegantiæ latini sermonis*, *in*-12, et traduit en français sous le titre d'Académie des dames, 2 petits vol. *in*-12, méritait bien peu d'ailleurs qu'on le revendiquât. Chorier mourut en 1692, à 83 ans.

CHOUL, (Guillaume du) gentilhomme lyonnais, fit le voyage d'Italie pour se perfectionner dans la connaissance de l'antiquité. Il est connu par un Traité excellent et rare de la religion et castramétation des anciens Romains. Il a été traduit en latin et en italien. La première de ces versions fut imprimée à Amsterdam en 1685, *in*-4°; et la seconde l'avait été à Lyon, par Rouillé en 1559, *in*-fol. Ces deux éditions sont assez rares; mais moins que l'original français, Lyon, 1556, *in*-fol., quoique moins bien exécutées. Nous devons à un autre Jean du Choul un petit Traité latin peu commun, intitulé: *Varia quercûs historia*, Lyon, 1555, *in*-8°.

CHRÉTIEN de *Troyes* (dit Menessier) poète français, vivait vers l'an 1200, a fait en vers plusieurs Romans de chevalerie de la Table-ronde, qui sont en manuscrit pour la plupart dans la bibliothèque nationale. Celui de Perceval le gallois a été traduit en prose, et imprimé en 1530, *in*-fol.

CHRÉTIEN, (Gervais) plus connu sous le nom de *maître-Gervais*, né à Vendes près de Caen, fonda à Paris, en 1370, le collége qui portait son nom, et mourut à Bayeux le 3 mai 1383. Il était premier médecin du roi Charles V, chanoine de Paris, et chantre de Bayeux.

CHRÉTIEN, (Florent) naquit à Orléans en 1541. Ses talens le firent choisir pour veiller à l'éducation de Henri de Navarre, depuis roi de France. On a de lui divers ouvrages en vers et en prose: des Tragédies; une Traduction d'Oppien, *in*-4°; des Epigrammes grecques; les Quatrains de son ami Pibrac, mis en grec et en latin; des Satyres très-mordantes contre Ronsard, sous le nom de *la Baronie*, 1564, *in*-8°. Il avait du talent pour ce dernier genre; et il eut part à la satyre Ménippée. Il possédait supérieurement les finesses de la langue grecque. Ce bel-esprit mourut en 1596, âgé de 56 ans. Son père, Guillaume Chrétien, médecin de François Ier et de Henri II, a trad. en franç. quelques ouvr. de médecine, entr'autres le livre d'Hippocrate, intitulé: *De Genitura*, Paris, 1559, *in*-8°.

CHRISTIN, avocat, naquit à St.-Claude, et mourut au mois de messidor an VII,

(1799) dans l'incendie qui consuma sa patrie. Il est célèbre par l'amitié que Voltaire lui avait vouée, et par les relations littéraires qu'il conserva toujours avec cet écrivain. Il travailla pendant une grande partie de sa vie à l'affranchissement des serfs du Mont-Jura. Ses écrits sur cet objet sont autant d'honneur à ses sentimens qu'à son esprit. Il fut député à l'assemblée constituante. On lui doit : Dissertat. sur l'établissement de l'abbaye de St.-Claude, et sur les droits des habitans de cette terre, Neufchatel, 1772, *in*-8°. — Collection des Mémoires pour les habitans du Mont-Jura, 1772, *in*-8°.

Chrysologue, capucin, né à Gy en Franche-Comté, est auteur d'un Hémisphère de la mappemonde. — Des Planisphères célestes projettés sur le plan de l'équateur, 1778, *in*-8°.

Ciceri, (Paul-César de) abbé, prédicateur ordinaire du roi, et membre de l'acad. franç. naquit à Cavaillon en 1678, mourut le 27 avril 1759, à l'âge de 81 ans. Il remplit, pendant le cours de sa vie, le ministère de la chaire avec autant de succès que de zèle. Privé de la vue, sur la fin de ses jours, il s'occupa à recueillir ses sermons. Sa mémoire fut son unique guide dans ce travail singulier. L'abbé de Ciceri alliait aux vertus chrétiennes et morales, un caractère aimable et une humeur égale. Ses actions n'étaient pas la réfutation de ses Discours, qui parurent à Avignon en 1761, chez Jean Jouve et Jean Chailliol, en 6 v. *in*-12. Une diction pure, saine et naturelle, des desseins communément bien pris, des citations appliquées à propos, des mouvemens bien ménagés, des raisonnemens et des preuves; voilà ce qui lui assure une place parmi le petit nombre des orateurs sacrés de la seconde classe.

Cicile. Cet auteur a donné en l'an VI, (1798) Geneviève de Brabant, trag. en 3 actes et en vers, qui a été représ. sur le théâtre de l'Odéon.

Cieille, avocat et commissaire aux droits féodaux. On a de lui : Précis méthodique pour le rachat des droits féodaux, 1790, *in*-8°. — Tarif accompagné d'instruct. pour le rachat des droits féodaux, 1790, *in*-8°.

Cinq-Arbres, (Jean) natif d'Aurillac, mourut en 1587, après avoir laissé : Une Grammaire hébraïque, imprimée plusieurs fois, et dont la meilleure édition est de 1609, *in*-4°. — La Traduction de plusieurs ouvr. d'Avicenne, medecin arabe.

Citry de la Guette, (N.) s'est

s'est fait un nom dans la République des Lettres, par l'Hist. des deux Triumvirats, depuis la mort de Catilina jusqu'à celle d'Antoine. Cet ouvrage est intéressant et bien écrit : la dernière édition de Paris, 1719, en 4 vol. *in*-12, renferme l'Hist. d'Auguste, par Larrey. Le même auteur a traduit de l'espagnol, trois Histoires également curieuses et intéressantes. La première est celle de la conquête du Mexique, par Antonio de Solis, Paris, 1691, *in*-4°; la seconde, celle de la conquête de la Floride, par Ferdinand Soto, Paris, 1684, *in*-12; et la troisième, celle de la conquête du Pérou, par Zarate, 1700. Ces Traductions sont estimées.

CLAIRAC, (Louis-André de la MAMIE) ingénieur en chef à Bergues, mourut en 1751. On a de lui : l'Ingénieur de campagne, ou Traité de la Fortification passagère, *in*-4°. — Histoire de la dernière révolution de Perse, avant Thamas - Koulikan, 3 vol. *in*-12.

CLAIRAUT, (Jean-Baptiste) habile maître de mathématiques à Paris, est connu par une solution élégante de trois problèmes de stéréométrie, qui fut imprimée en français dans les *Miscellanea Berolinensia* de l'an 1734; et par deux autres Mém. écrits en latin : l'un sur le problème des trajectoires, et l'autre sur celui de la chaînette, considérés comme une grande généralité, et résolus par les élémens du calcul différentiel, qui ont été aussi insérés dans les *Miscellanea* des années 1737 et 1743.

CLAIRAUT, (Alexis), fils du précédent, né à Paris, le 13 mai 1713, montra les dispositions les plus heureuses pour s'instruire. Il apprit à lire sur les figures des élémens d'Euclide. Dès l'âge de quatre ans, il savait assez bien écrire; et en excitant sa curiosité par des moyens d'autant plus ingénieux, qu'ils étaient fort simples, son père lui enseigna l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie avec un tel succès, que depuis Pascal aucun enfant n'avait développé d'aussi bonne heure un aussi grand talent. A l'âge de dix ans, il entreprit la lecture des sections coniques du marquis de l'Hôpital, parcourut rapidement l'analyse des infiniment petits du même auteur, et bientôt pénétra sans peine toutes les difficultés des méthodes alors nouvelles du calcul différentiel et du calcul intégral. Le P. Reyneau distingua dès-lors un grand homme dans cet enfant; et Alexis justifia cette opinion, en jettant les fondemens d'un ouvrage sur les courbes à double courbure,

c'est-à-dire, dont toutes les parties ne sont pas dans un même plan. C'est en introduisant trois variables dans leur équation, qu'il détermina leur nature; mais cette clé avait besoin d'être maniée par une main aussi habile, pour ouvrir aux géomètres une nouvelle carrière, dans laquelle personne jusqu'alors n'avait pu ou voulu s'engager. Une maladie interrompit l'auteur, et l'obligea de ne le faire qu'en 1729. L'académie des sciences de Paris le fit promptement imprimer avec un certificat honorable, constatant que Clairaut avait à peine seize ans accomplis, lorsqu'il présenta un livre, dont les géomètres les plus célèbres se seraient fait honneur. Un pareil titre devait faire oublier son extrême jeunesse; il fallut une dispense, qui fut accordée sans peine, et l'académie l'admit dans son sein à l'âge de 18 ans, le 14 juillet 1731. Cette distinction n'a jamais été accordée qu'à lui, et il l'avait bien méritée. Il donna cette même année, deux Mémoires: l'un sur les centres de gravité; et l'autre, sur les épicycloïdes sphériques; ce sont deux corollaires des principes établis dans son Traité, en sorte que la solution de ces problèmes lui appartient doublement. Ce nouveau travail fut récompensé par le grade d'associé que l'académie lui donna en 1733. La question de la figure de la Terre agitait alors les esprits dans cette compagnie savante. Il était impossible que Clairaut ne prît part à une question si intéressante; et pour y réfléchir avec plus de tranquillité, il se retira au Mont-Valérien avec Maupertuis, et ce fut dans cette solitude, qu'acheva de se former le projet du voyage du Nord. Mais en attendant son exécution, ses réflexions produisirent plusieurs écrits, entre autres un Mémoire sur la détermination de la perpendiculaire à la méridienne; un examen de la méthode proposée par le premier des Cassini, pour déterminer si la terre était sphérique; un Mémoire sur les oscillations d'un pendule, qui ne se font pas dans un plan; et bien d'autres recherches de ce genre, dont il serait trop long de rapporter ici les résultats.

Enfin, Clairaut partit pour la Laponie, où il rendit les plus grands services. Il fut le premier qui calcula et donna à ses collègues la quantité de l'applatissement de la terre; il composa sur ce sujet un Mémoire, qu'il envoya à la société royale de Londres, qui n'y répondit qu'en l'admettant parmi ses membres. Au retour du voyage, le roi lui donna une pension de mille francs.

Ce fut dans ce même tems qu'il publia l'aberration des

étoiles, dont Bradley avait le premier découvert la cause, qui est le mouvement successif de la lumière, combiné avec le mouvement de la terre autour du soleil. Clairaut la calcula et en donna des Tables. Quelques années après, il reprit une branche de cette théorie, à laquelle personne n'avait pensé : l'aberration des planètes, bien plus compliquée, mais produisant une inégalité assez sensible pour ne devoir pas être négligée. Il osa même chercher une parallaxe aux étoiles, ou du moins indiquer une route pour y parvenir.

En 1743, il publia sa Théorie de la figure de la Terre, qu'il voulut réduire aux lois de l'attraction newtonienne, en supposant qu'elle ait été primitivement fluide. Il résout le problème dans sa plus grande généralité, en combinant l'attraction avec le mouvement de rotation qui entraîne la terre autour de son axe. Cette même année, il donna le commencement de sa Théorie de la Lune, que Newton n'avait qu'ébauchée. La double action que cette planète éprouve de la part de la Terre et du Soleil, rend son orbite si variable et si irrégulière, que ce problème avait acquis de la célébrité sous le nom de problème des trois corps. Une erreur qui lui était échappée dans ce premier travail, et que Buffon ne craignit point d'attaquer, fut bientôt avouée, rétractée, rectifiée; et son ouvrage, ainsi perfectionné, remporta en 1751, le prix proposé sur cette matière par l'académie de Pétersbourg. En 1754, Clairaut donna des Tables de la lune qui ont été long-tems les meilleures.

La Théorie des Comètes n'était pas moins digne de fixer ses regards. Newton les regardait comme de véritables planètes du système solaire, mais dont les orbites sont tellement alongées que quoique le soleil soit à l'un de leurs foyers, ces astres cessent d'être visibles, à cause de leur éloignement, dans la plus grande partie de leur cours. Le célèbre Halley, appuyé sur cette Théorie, avait assuré que la comète de 1682 reparaîtrait en 1758. L'Eutrope astronome, attendait cet événement. Clairaut fit réflexion que les planètes qu'elle rencontrerait en son chemin, pourraient déranger son cours ; il calcula qu'elle ne devait paraître qu'au commencement de 1759; et l'accomplissement de cette prédiction changea les conjectures de Newton et de Halley en une démonstration complète.

Les différentes constructions des lunètes achromatiques, invention nouvelle, à laquelle Clairaut allait s'associer, par les calculs qu'il préparait, remplirent ses derniers mo. mens. Il n'avait pas seulement

le mérite d'être un grand géomètre; la douceur et l'aménité de ses mœurs le faisaient desirer de tous ceux qui le connaissaient; il répondait volontiers à ces avances; mais il s'était imposé la loi de ne jamais souper hors de chez lui. Quelques-uns de ses amis eurent l'imprudence de le faire manquer à cette sage habitude. Une indigestion se joignit à un rhume qu'il avait depuis quelques jours, et il mourut le 17 mai 1765, âgé de 52 ans. Alexis Clairaut etait de taille mediocre, bien fait, et d'un agréable maintien; sa douceur et sa modestie se peignaient sur son visage; son cœur aussi droit que son esprit, ne lui avait jamais permis le moindre écart. Il n'aimait que la vérité et la vertu. Il obligeait sans caprice et sans humeur. Il eut le bonheur de n'avoir point d'ennemis, et de jouir paisiblement de sa réputation. Il critiquait peu, et toujours avec douceur. Son approbation, dont il n'était ni prodigue ni avare, était si bien ménagée, qu'elle était en tout genre un prix très-flatteur. Nous avons de lui : Elémens de Géométrie, 1741, *in*-8°, composés pour l'illustre marquise du Châtelet, qui voulait prendre ses leçons dans sa retraite du Mont-Valérien. Ces Elémens sont estimables par leur clarté et leur précision. L'auteur s'y fraye une route contraire à la méthode ordinaire. Il y remonte des usages de la géométrie aux problèmes, theorêmes, et enfin aux axiomes; il suit la marche que les hommes ont suivie dans l'invention de cette science, et l'enseigne moins à ses lecteurs, qu'il ne la leur fait inventer. — Elémens d'algèbre, 1749, *in*-8°, approuvés dès l'an 1746 par l'académie des sciences. Ils ont le même mérite que les précédens. La solution des équations est le principal objet qui y est traité. La Théorie des suites infinies y est peu éclairée, et la solution des problêmes indéterminés y manque entièrement. Cet ouvrage n'en est pas moins excellent dans son genre. — Théorie de la figure de la Terre, 1743, *in*-8°. — Tables de la Lune, 1754, *in*-8°. Ces ouvrages, joints à près de 30 Mémoires, insérés dans les Memoires de l'académie des sciences de Paris, lui ont merité le titre d'un des premiers géomètres de l'Europe. Il n'était pas seulement de l'académie de Paris, il était encore de la société royale de Londres, des académ. de Berlin, de Pétersbourg, d'Upsal, d'Edimbourg, et de celle de l'institut de Bologne. Il était du nombre de ceux qui étaient chargés de la rédaction du *Journal des Savans;* et quoiqu'il eût peu de loisir pour rendre compte des idées des autres, tandis qu'il avait lui-

même tant d'idées importantes à exposer pour le progrès des sciences, il était fort assidu aux assemblées, et ne s'est jamais démenti dans l'exercice de cette fonction, ni sur la clarté ni sur l'impartialité de ses extraits. On trouve son Eloge dans le Journal des Savans et dansles Mémoires de l'acad. des sciences de Paris.

CLAIRAUT, frère du précédent, aurait peut-être égalé la sagacité de son aîné, s'il n'était mort à l'âge de 16 ans. Il avait publié un an avant sa mort, un *Traité des quadratures circulaires*, que l'académie des sciences honora de ses éloges.

CLAIRIER, On a de cet auteur. Tableau naturel de l'homme, ou Observations physiognomiques sur les divers caractères des hommes, Strasbourg, 1791, *in*-8°.

CLAUDE, frère célestin, vivait sous le regne de Charles VI, au commencement du 15e siècle. On a de lui un ouvr. philosoph. : *Des erreurs de nos sensations et des influences célestes de la Terre*, contre l'astrologie judiciaire.

CLAUDE, (Jean) né à la Sauvetat dans le Rouergue en 1619, mourut en 1687. Il fut ministre à l'âge de 26 ans; il professa ensuite, pendant 8 ans, la théologie à Nîmes, avec le plus grand succès. S'étant opposé aux intentions de quelques-uns de son parti, qui voulaient réunir les protestans à l'Eglise, le ministère lui fut interdit par la cour dans le Languedoc, et dans le Querci. Il vint à Paris, et fut ministre de Charenton depuis 1666 jusqu'en 1685, année de la révocation de l'édit de Nantes. Il passa alors en Hollande, où ses talens et son nom l'avaient annoncé depuis long-tems. Il était regardé par son parti comme l'homme le plus capable de combattre Arnauld et Bossuet. Son éloquence était forte, animée, serrée, pressante. Il manquait d'une certaine élégance; mais son style n'en était pas moins fort, pour être simple. Peu de controversistes se sont servi plus heureusement des finesses de la logique et des autorités de l'érudition. On remarque ce caractère dans tous ses ouvrages, dont les principaux sont : Réponse au Traité de la perpétuité de la foi sur l'Eucharistie, 1671, 2 vol. *in*-8°. —Défense de la Réformation, ou Réponse aux préjugés légitimes de Nicole, 2 vol. *in*-4° et *in*-12. — Réponse à la Conférence de Bossuet, *in*-12. — Les plaintes des Protestans cruellement opprimés dans le royaume de France, Cologne, 1713, *in*-12. — Plusieurs Sermons, *in*-8°,

écrits avec une éloquence mâle et vigoureuse. — 5 vol. *in*-12 d'Œuvres posthumes, contenant divers Traités de théologie et de controverse. Sa Vie a été écrite par la Devèse, Amst. 1687, *in*-16.

CLAVIÈRE, (Etienne) né à Genève, ministre des finances de la république française en 1793, (an Ier.) s'est donné la mort en 1794, (an II) dans les prisons de la Conciergerie, où la faction de Robespierre l'avait fait mettre pour l'immoler. Ce génevois avait adopté la France pour patrie avant la révolution. C'était un homme instruit; mais systématique. Il avait été député suppléant à l'assembl. législat.; après le 10 août, il fut nommé ministre des finances. C'était au parti qu'on nommait *girondin* qu'il dut cette place; aussi ne la conserva-t-il que pendant le tems que ce parti continua d'avoir de l'influence dans la convention, et surtout dans les comités. Après le 31 mai, il éprouva le sort des girondins. Il fut non-seulement destitué, mais arrêté et envoyé au tribunal révolutionnaire. Convaincu qu'il ne pouvait échapper à la mort, il se la donna lui-même dans sa prison. Un de ses camarades d'infortune rend compte ainsi des momens qui précédèrent sa mort. J'étais, dit-il, avec Clavière, lorsqu'on lui remit son acte d'accusation. Il le parcourut, en disant plusieurs fois : *Les monstres! les scélérats!* Comme il était fort agité, je fis en sorte de le calmer. — *Ah!* s'écria-t-il, *le sort qu'on me réserve n'est que trop certain; mais la victime échappera à ses bourreaux!* — Dans le même moment il me quitta, et rentra dans sa chambre, dont il ferma la porte. On le trouva le lendemain étendu sur son lit, baigné dans son sang, et le cœur percé d'un coup de couteau, qu'on trouva dans la plaie. Ainsi périt Clavière. Nous avons de lui les ouvr. suivans : De la France, et des Etats-Unis, ou de l'Importance de la révolution de l'Amérique, pour le bonheur de la France, etc. 1787, *in*-8°. — Lettre à M. Linguet, Londres, 1788, *in*-8°. — Opinions d'un créancier de l'État, sur quelques matières de finances, 1789, gr. *in*-8°. — Dissection du projet de M. l'evêque d'Autun, 1790, *in*-8°. — Lettre à M. Cérutti, 1790, *in*-8°. — Réponse au Mém. de M. Necker, 1790, *in*-8°. — Adresse de la société des amis des Noirs, à l'assemblée nat. 1791, *in*-8°. — De la Conjuration contre les finances, 1792, *in*-8°. — Du Monétaire métallique, fragment, 1792, *in*-8°. Il a travaillé à la Chronique du mois, publiée par Bonneville.

CLAVIGNY, (Jacques de la MARIOUSE de) chanoine de

Bayeux, est auteur de plusieurs petits ouvrages *in*-16: Traduction libre des Psaumes de Vêpres du dimanche. — Du Luxe. — La Vie de Guillaume-le-Conquérant, roi d'Angleterre. — Les Prières que David a faites à Dieu comme roi. Il mourut en 1702.

CLÉDE (la) a donné : Histoire générale du Royaume de Portugal, 8 vol. *in*-12.

CLÉMANGIS ou *CLAMINGES*, (Nicolas) doct. de Sorbonne, ensuite recteur de l'université de Paris, fut secrétaire de l'anti-pape Benoît XIII. On l'accusa d'avoir dressé la bulle d'excommunication contre le roi de France. N'ayant pu se laver entièrement de cette imputation, il alla s'enfermer dans la Chartreuse de Valle-Profonde, et y composa plusieurs ouvrages. Le roi lui ayant accordé son pardon, il sortit de sa retraite, et mourut proviseur du collége de Navarre vers 1430. Ses écrits ont été publiés à Leyde en 1613, *in*-4°. Les plus considérables sont : un Traité *De corrupto Ecclesiæ statu*, Vittemberg, 1608, *in*-4°, inséré dans le *Spicilège du P. d'Acheri ;* et plusieurs Lettres. Son latin est assez pur, pour un tems où la tyrannie régnait.

CLÉMENCE, (Jos.-Guil.) ci-d. grand vicaire de Poitiers, a publié : Défense des Livres Saints, contre la philosophie de l'histoire de Voltaire, 1776, *in*-8°. — Les caractères du Messie, vérifiés en Jésus de Nazareth, 1776, 2 volumes *in*-8°. — L'Authenticité des Livres, tant du Nouveau que de l'Ancien Testament, démontrée, 1782, *in*-8°.

CLÉMENCET, (Charles) né en 1704 à Painblanc, diocèse d'Autun, entra dans la congrégation de St.-Maur en 1722, et y mourut en avril 1778. Après avoir enseigné la rhétorique à Pont-le-Voy, il fut appellé à Paris dans le monastère des Blancs-Manteaux. C'était un homme ardent, attaché à ses opinions, et souffrant avec peine qu'on les combattit. Doué d'une mémoire heureuse, et né avec l'amour du travail, il écrivit jusqu'au tombeau. On a de lui : l'Art de vérifier les dates, commencé par D. Maur d'Antine, qu'il publia avec D. Durand, en 1750, *in*-4°, et qu'il fit réimpr. avec D. Clément, corrigé et augmenté en 1770, *in*-fol. — Histoire générale de Port-Royal, 1755-1757, 10 vol. *in*-12. — Lettres à Morenas sur son abrégé de l'Histoire ecclésiastique de Fleury, 1757, *in*-12. — Les tomes X et XI de l'hist. littér. de France. — Justification du sommaire de l'hist. ecclésiast. de Racine, 1760, *in*-12. — Il a travaillé au Recueil des Lettres des Papes avec D.

Durand, ouvrage commencé par D. Coustant. — La vérité et l'innocence victorieuses de l'erreur et de la calomnie, au sujet du projet de Bourg-Fontaine, 1758, 2 vol. *in*-12. — Authenticité des pièces du Procès criminel de Religion et d'Etat, qui s'instruit contre les Jésuites depuis 200 ans, démontrée, 1760, *in*-12.

CLÉMENT IV, (Guy Foulquois ou de Foulques) né de parens nobles à St.-Gilles sur le Rhône, d'abord militaire, ensuite jurisconsulte, devint secrétaire de St.-Louis. Après la mort de sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique, fut archevêque de Narbonne, cardinal, évêque de Sabine, et légat en Angleterre. Il monta sur le saint-siége, en 1265. On eut beaucoup de peine à lui faire accepter la papauté, qu'il ne garda que quatre ans, étant mort à Viterbe en 1268. Le trône pontifical ne changea point ses mœurs. Il tâcha de dissuader St.-Louis d'une nouvelle croisade, et ne la publia qu'avec répugnance, preuve d'un jugement sain et supérieur à son siècle. Mais il ne fit pas éclater son humanité, lorsque Charles de France, roi de Sicile, le consulta sur ce qu'il devait faire de Conradin, son prisonnier et son concurrent. L'abbé le Gendre prétend qu'il lui envoya, pour réponse, une médaille dont la légende était : La mort de Conradin est la vie de Charles, la vie de Charles est la mort de Conradin. Cependant quelques historiens le justifient de cette imputation. On a de ce pape quelques ouvrages et des Lettres dans le *Thesaurus anecdotorum* de Martenne.

CLÉMENT V, appelé auparavant Bertrand de Gouth ou de Goth, né à Villaudrandans le diocèse de Bordeaux, fut archevêque de cette église en 1300. Après la mort de Benoit XI, il fut élu son successeur. Le nouveau pape établit la cour romaine sur les bords du Rhône. Il déclara vouloir faire son séjour à Avignon, et s'y fixa en 1309. — Les romains se plaignirent beaucoup, et il faut l'avouer, la conduite de Clément V ne fournissait que trop de sujets de médisance. Ils dirent qu'il avait établi le saint-siége en France pour ne pas se séparer de la comtesse de Perigord, fille du comte de Foix, dont il était éperdument amoureux, et qu'il menait toujours avec lui. On l'accusait de faire un honteux trafic des choses sacrées. A sa cour, on vendait publiquement les bénéfices. Il s'appropria tous les revenus de la première année de ceux qui devaient vaquer en Angleterre : ce fut-là l'origine des annates. Allant de Lyon à Bordeaux, il pilla tous les monastères et toutes les églises. Il se joignit à Philippe-le-Bel, pour

pour exterminer l'ordre des Templiers, l'abolit en partie dans un consistoire secret pendant le concile général de Vienne en 1312, et ne s'oublia pas dans le partage de leurs dépouilles. Ce pontife mourut le 20 avril 1314 à Roquemaure près d'Avignon, comme il se faisait transporter à Bordeaux pour respirer l'air natal. Son couronnement avait été accompagné de présages que les italiens regardèrent comme funestes. Ce spectacle avait attiré tant de monde, qu'une vieille muraille, trop chargée de spectateurs, s'écroula, blessa Philippe-le-Bel, écrasa le duc de Bretagne, renversa le pape, et lui fit tomber la tiare de dessus la tête. On doit à Clément V une compilation nouvelle, tant des décrets du concile général de Vienne auquel il avait présidé, que de ses épîtres ou constitutions : c'est ce qu'on appelle les Clémentines, dont les éditions de Mayence 1460, 1467 et 1471, *in*-fol. sont rares.

CLÉMENT, (Denis-Xavier) prêtre, de l'acad. de Nancy, né à Dijon en 1706, mourut en 1771. Il se consacra de bonne heure à la chaire. Ses sermons ont été imprimés en 1772, 4 vol. *in*-12. Il y règne une éloquence simple et forte. On a encore de lui : Avis à une personne engagée dans le monde, *in*-8°. — Méditations sur la passion, *in*-12. — Instructions sur le sacrifice de la messe; Maximes pour se conduire chrétiennement; Exercice de l'ame, *in*-12, etc.

CLÉMENT, (François) religieux de la Congrégation de S^t.-Maur, associé libre de l'académie des inscript. et belles-lettres, naquit à Bèze en Bourgogne le 7 avril 1714, et mourut le 29 mars 1793. Après ses premières études chez les jésuites au collége de Dijon, Clément se décida pour la vie monastique; il fit ses vœux en 1731 dans l'abbaye de Vendôme. L'ardeur avec laquelle il se livra au travail lui devint bientôt nuisible ; sa santé en fut tellement altérée à l'âge de 25 ans, qu'il se vit forcé d'abandonner ses occupations ordinaires. Il ne les reprit sérieusement que 20 ans après. A cette époque, son tempérament se fortifia si bien qu'il ne dormait souvent que deux heures, sur-tout l'été, passant le reste de la journée à son bureau. Appelé à Paris par ses supérieurs, il se consacra à l'étude des annales françaises, dans la maison des Blancs-Manteaux. On le chargea de la continuation de l'hist. littéraire de la France. Le projet de cet ouvrage avait été conçu et exécuté par D. Rivet jusqu'au VIII^e volume. Après lui deux autres avaient paru, et on en était encore au 12^e siècle. François Clément acheva le XI^e volume, et com-

posa en entier le XII^e^ qui commence à l'an 1141 et finit à l'an 1167. L'étude approfondie des monumens des XI^e^ et XII^e^ siècles, qu'avaient exigée cet ouvrage, rendit moins pénible à D. Clément la continuation du recueil des anciens historiens de France. Celui qu'André Duchesne avait autrefois publié était très-incomplet. Le ministre Colbert, passionné pour la gloire de sa patrie, conçut le projet d'une plus vaste collection; mais le savant Mabillon ayant refusé de s'en charger, il ne fut exécuté que cinquante ans après, sous le règue de Louis XV. Cette entreprise était d'une utilité reconnue, et D. Bouquet y travailla avec autant d'activité que de persévérance. Ne pouvant pas l'achever, il en laissa la continuation à d'autres religieux de son ordre, auxquels succéda D. Clément. Le XII^e^ vol. de cette collection qu'il publia, renferme seul cent-vingt-neuf articles. Le XIII^e^, soixante-dix, tirés en grande partie, des écrivains étrangers, anglais, flamands et allemands. A la tête de chacun de ces volumes est une préface analytique et critique, dans laquelle l'auteur montre beaucoup de discernement et d'impartialité. Il se proposait dans celle du XIV^e^ vol. d'examiner les changemens survenus au droit public de la France et aux mœurs pendant le 12^e^ siècle; d'y faire connaître le progrès des lettres et des arts, et les objets concernant la discipline ecclésiastique; mais il abandonna ce projet pour s'occuper d'un autre qui ne lui permettait plus de partage. Il entreprit d'achever et de publier l'ouvrage d'un de ses amis, intitulé: *Nouveaux éclaircissemens sur l'origine du Pentateuque des Samaritains.* Cet ouvrage fut pour lui un délassement passager; il parut. Il rédigea ensuite le catalogue des manuscrits du collége et de la maison professe des jésuites, déposés à l'abbaye de S^t^.-Germain-des-Prés. Enfin il s'appliqua à la science des tems, objet auquel son infatigable amour du travail semblait le destiner. Il existait déjà un ouvrage sur l'art de vérifier les dates, dont le savant D. Maur Dantine avait eu la première idée, et qui avait été continué par deux de ses confrères, les PP. Clémencet et Durand; mais rien n'était plus incomplet; c'était un sentier dans une vaste forêt. D. Clément en donna bientôt une nouvelle édition qui fit entièrement oublier la première. Le succès rapide qu'elle eut, ne l'empêcha pas d'appercevoir les défauts qui la rendaient encore imparfaite; mais pour conduire cet ouvrage au point de perfection que l'on pouvait désirer, il fallait que, débarrassé de l'Hist. littéraire de la France et de la collec-

tion des historiens, il n'eût plus d'autre objet que cet Art de vérifier les dates. Dès qu'il fut libre de toute espèce d'engagemens et après treize ans de veilles et de travaux continuels, il annonça ce qu'il appellait une troisième édit. Elle était portée à 3 vol. *in*-fol. de près de mille pages chacun. Cet ouvrage étonne par l'immensité de ses recherches et par le travail auquel il a fallu que son auteur se livrât pour les mettre en ordre. L'amour pur et ardent du bien public a pu seul le soutenir dans cette vaste entreprise. Non-seulement l'historien et toute personne en général qui s'applique à l'étude des annales de sa patrie et des pays avec lesquels elle a des rapports, mais encore le publiciste et le jurisconsulte, sur-tout en Allemagne, ne peuvent se passer d'un pareil livre. Il leur sert fréquemment à constater l'authenticité des titres sur lesquels reposent la fortune publique et particulière : peut-être aurait-on désiré que la grande table chronologique fût écrite avec plus de précision et moins embarrassée de certains détails qui s'y trouvent déplacés. La manière claire et succinte du P. Pétau était préférable à celle d'Usserius que D. Clément paraît avoir suivie. Quoi qu'il en soit de ces imperfections, l'Art de vérifier les dates par cet écrivain est d'une utilité si générale, il suppose tant de difficultés vaincues, que la reconnaissance publique ne peut manquer de s'attacher à sa mémoire. A l'époque où cette dernière édition fut commencée, on créa une nouvelle classe d'associés libres dans l'acad. des inscriptions. La voix publique désigna D. Clément pour en remplir une place, et cet estimable auteur alla remplacer parmi les membres de cette société distinguée les Montfaucon et les Mabillon. Selon l'usage, D. Clément fut présenté en qualité d'académicien à Louis XVI. Il reçut à la cour l'accueil le plus flatteur; et les courtisans l'entourèrent avec surprise, peu accoutumés à voir au milieu d'eux la science et la vertu. Depuis quelques années, on avait établi un comité pour la recherche et la collection des monumens de l'histoire et du droit public de France, D. Clément y fut admis et en devint le coopérateur le plus actif. Cet établissement aurait produit les plus grands avantages, s'il eut pu résister à la révolution. Au milieu des événemens qu'elle entraîna, D. Clément ne cessa, dans le silence de sa retraite, de s'occuper des grands objets dont il était chargé. Rien ne put le distraire que le coup qui vint le déplacer. La maison des Blancs-Manteaux ayant été supprimée, il se réfugia à l'abbaye de S^t.-Ger-

main ; celle-ci eut bientôt le même sort, alors il se rendit à St.-Denis, emportant ses manuscrits et ses livres ; mais cet asyle lui fut encore fermé, et il se retira à Paris chez un de ses neveux qu'il avait élevé et qui était digne de tous ses soins. Là, il reprit le cours ordinaire de ses études, et travailla avec une nouvelle ardeur à l'Art de vérifier les dates avant J.-C., ouvrage qu'il avait annoncé en terminant celui qu'il avait déjà publié. Quoiqu'il parut absorbé dans la composition de ce nouveau livre, il employa toutefois quelques instans à faire encore des corrections et des additions à l'Art de vérifier les dates après J.-C. dont il se flattait de pouvoir donner une 4me. édition. Le courageux Clément au déclin de ses jours et sous le poids accablant des années, se faisait d'heureuses illusions et espérait de venir à bout de tout, au sein du repos que lui assurait la tendresse de son neveu. Au moment qu'il s'applaudissait d'avoir achevé la chronologie des Arsacides, il fut frappé d'une apoplexie accompagnée de paralysie, et après une lutte de quelques heures, il succomba laissant à la postérité un legs précieux, l'Art de vérifier les dates, que le tems respectera sans doute, puisque ce monument lui est consacré. Quant aux volumes de l'Art de vérifier les dates, le premier parut en 1783, le second en 1784, et le troisième en 1787. Les tables n'ont été publiées qu'en 1792. L'ouvrage avait été distribué en six livraisons, et dès l'an 1793 l'édition était épuisée.

Clément, (Jean-Marie-Bernard) né à Dijon, le 25 décembre 1742, est auteur des ouvrages suivans : Observations critiques sur la nouvelle traduction en vers français des Géorgiques de Virgile, et sur les poëmes des Saisons, de la Déclamation et de la Peinture, Genève, 1771, 1 vol. petit *in*-8°. — Nouvelles observations critiques sur différens sujets de littérature, à Paris, Moutard, 1772, 1 vol. petit *in*-8°. — Lettres à Voltaire, 4 vol. *in*-8°, à Paris, chez Moutard, 1773 et 1774. On en prépare une nouvelle édition. — Médée, trag. en 3 actes, à Paris, Moutard, 1779. — Essais de critique sur la littérature ancienne et moderne, 1785, 2 vol. *in*-12 à Paris. — Les vol. Ve, VIe et VIIe de la traduct. nouv. de Cicéron, chez Moutard, *in*-12, 1786 et 1787. L'auteur se propose de les faire imprimer à part sous le titre de *Harangues consulaires de Cicéron*. — Satyres, *in*-8°. 1786. On en prépare une troisième édition corrigée et augmentée. — Petit Dictionnaire de la cour et de la ville, 1 vol. *in*-12, Paris, Briand, 1788. — Journal lit-

téraire, 1796-97, 4 vol. *in*-8°. à Paris. Plusieurs articles de ce journal ne sont pas de l'auteur. — Jérusalem délivrée, poëme imité du Tasse, 1 vol. *in*-8°.

CLÉMENT, chanoine, a remporté le prix de poésie à l'académie franç. sur les progrès de la musique sous le règne de Louis-le-Grand, en 1734. On a de lui : Œuvres diverses, 1764, *in*-12.

CLERC, (Michel le) natif d'Albi, de l'acad. franç., mourut en 1691. Il est principalement connu par une traduct. des cinq premiers chants de la Jérusalem délivrée du Tasse, qu'il a rendus presque vers pour vers, et dans un style fort au-dessous du médiocre. On lui attribue les tragédies de Virginie et d'Iphigénie.

CLERC, (Sébastien le) graveur, naquit à Metz en 1637 et mourut à Paris en 1714. Dès l'âge de 8 ans il maniait le burin. Il s'appliqua en même tems à l'étude de la géométrie, de la perspective, de la fortification, de l'architecture et y fit des progrès aussi rapides que dans le dessin et la gravure. Le maréchal de la Ferté le choisit pour son ingénieur-géographe; Louis XIV, pour son graveur ordinaire, et le pape Clément XI l'honora du titre de chevalier romain. Le Clerc traitait également bien tous les sujets : le paysage, l'architecture, les ornemens. Les productions de son burin, qui se montent à plus de 3000, auraient suffi pour lui faire un grand nom, indépendamment des productions de sa plume. Les principales en ce dernier genre sont : Un Traité de géométrie théorique et pratique, réimprimé en 1745, *in*-8°, avec la vie de l'auteur. — Un Traité d'architecture, 2 vol. *in*-4°.. — Un discours sur le point de vue, matière que l'auteur avait approfondie. Voyez le Catalogue raisonné de l'œuvre de Sébastien le Clerc, avec sa vie, par M. Jombert, Paris, 1775, 2 vol. *in*-8°. Ouvrage curieux et intéressant.

CLERC, (Laurent Josse le) prêtre, mort en 1736, s'est fait connaître dans la république des lettres, par quelques brochures, pour éclaircir divers points d'hist. et de littérature; et sur-tout par un Traité du plagiat littéraire. On a encore de lui des remarques sur le Dictionnaire de Bayle, imprimées dans l'édit. de Trévoux, 1734.

CLERC, (Paul le) jésuite, né à Orléans en 1657, enseigna les belles-lettres avec succès. Appellé à Paris, il eut divers emplois, et mourut en 1740. Il est auteur des ouvrages suivans : La vie d'Antoine Marie Ubaldin, à la Flèche,

en 1686, *in*-16, et plusieurs fois réimpr. depuis.—Réflex. sur les quatre fins dernières. — Plusieurs livres de piété.

CLERC DU BRILLET, (le) continuateur du savant Traité de la Police du commissaire la Marre, en a donné le tome IV.

CLERC DE MONTMERCY, (Cl. Germ. le) avocat, né à Auxerre en 1716. Ce poète, dit l'abbé Sabathier, a la gloire d'avoir fait les plus longues épîtres qui aient jamais existé. Quelques-unes ont jusqu'à 2,300 vers, et ce ne sont pas les plus longues. Il est aisé de présumer que ceux-mêmes à qui elles ont été adressées, n'ont pas eu le courage de les lire en entier. Cette excessive prolixité n'est pas le seul défaut qu'on puisse leur reprocher : il règne dans la plupart un ton de singularité qui fait disparaître le mérite des traits d'esprit qui s'y montrent de tems en tems. Ses principales pièces de poésie sont : Les écarts de l'imagination.—Une Epître à MM. Petit et Voltaire, poëme en vers libres.

CLERC, (J. B. le) membre de la convent. nat. a donné : Mes promenades champêtres ou poésies pastorales, 1786, *in*-8°. — Essai sur la propagation de la musique en France, sa conservation et ses rapports avec le gouvernement, 1796, *in*-8°. — Beaucoup de pièces fugitives.

CLERC, (Nicolas le) ancien médecin, memb. de plusieurs acad. est auteur des ouvrages suivans : *Dissert. de hydrophobia*, 1760, *in*-4°. — *Medicus veri amator*, 1794, *in*-8°. — Essais sur les maladies contagieuses du bétail, 1766, *in*-4°. — Histoire naturelle de l'homme, considéré dans l'état de maladie, 1767, 2 vol. *in*-8°. — Yu le grand et Confucius, hist. chinoise, 1769, *in*-4°. — De la contagion, de sa nature, de ses effets, etc. St.-Pétersbourg, 1771, *in*-8°, — Les plans et les statuts de différens établissemens ordonnés par Catherine II, pour l'éducation de la jeunesse et l'utilité générale de son empire, trad. du russe, 1775, 2 vol. *in*-12. — Education physique et morale des deux sexes, 1777, 2 vol. *in*-4°. — Hist. physique, morale, civile et politique de la Russie ancienne, et de la Russie moderne, 1783-85, 6 vol. *in*-4°. — Portrait de Henri IV, 1783, *in*-8°. — Atlas du commerce, 1786, gr. *in*-4°. — Examen impartial de la critique des cartes de la mer Baltique et du golfe du Finlande, 1785, *in*-4°. — Abrége des études de l'homme fait, en faveur de l'homme à former, 1789, 2 vol. gr. *in*-8°. — Le patriotisme du cœur et de l'esprit, 1795, *in*-8°. — Les maladies

du cœur et de l'esprit, 1795, 2 vol. *in*-8°.

CLERC. (Pierre le) On a de lui : Homélies de St.-Grégoire, 1747, *in*-12. — Renversement de la religion et des lois par toutes les bulles et brefs donnés contre Baius, Jansenius, etc. 1756, 2 vol. *in*-12. — Idée de la vie de M. Witte, 1756, *in*-12. — Nouvelle apologie de la sainte doctrine de M. Jansenius par Gill. de Witte, 2e. édit. 1756, *in*-12. — Supplém. à la feuille des Nouvelles ecclésiastiques du 15 mai 1757, *in*-4°. Il est l'éditeur des ouvrages suivans : Hist. des persécutions des religieuses du Port-Royal, 1750, *in*-4°. — Vies édifiantes des religieuses du Port-Royal, 1750, 4 vol. *in*-12. — Vie de M. Wallon de Beaupuis, 1751, *in*-12. — Journal de M. l'abbé d'Orsanne, 1753, 2 vol. *in*-4° ou 6 vol. *in*-12. — Vie de la Mère des Anges, abbesse de Port-Royal, 1754, *in*-12. — La religion vengée, ou Recueil de neuf écrits contre la thèse de l'abbé de Prades, 1754, *in*-12. Il est l'auteur des notes qui accompagnent l'édit. des Nouvelles ecclésiastiques, qui s'est faite à Amsterdam.

CLERC, (Charles-Guillaume le) libraire, né à Paris le 28 octobre 1723, mourut dans cette ville le 5 vendémiaire an III (26 septembre 1795). La réputation méritée qu'il avait acquise par ses connaissances et sa probité, l'enleva souvent aux soins de sa profession. Nommé à l'assemblée constituante, il devint inspecteur de son imprimerie, et membre du comité des assignats, dont il fut long-tems le président. En 1792 il fut un des juges du tribunal de commerce dont il avait fait adopter l'organisation. Comme homme de lettres, Leclerc ne mérite pas moins la reconnaissance publique. Il n'a laissé que des ouvrages utiles. Il donna en 1784 un livre intitulé : Instruction pour les négocians, 1 vol. *in*-12. Le but de cette production est d'offrir les moyens de se mettre en garde contre l'astuce des fripons et d'établir entre les négocians, un code de probité : il y en a eu une nouvelle édition en 1789, *in*-12. Le Dictionnaire Géographique de Vosgien, et le Dictionnaire historique des Grands-Hommes, de l'Advocat, acquirent, par ses soins, un degré de perfection et d'utilité qui firent bientôt oublier les anciennes édit. Les changemens et les augmentations considérables qu'il y a faits, pourraient à juste titre le faire passer pour le véritable auteur de ces deux ouvrages. Il fit, en outre, paraître en 1788, un Supplément au Dictionnaire histor., formant un 4e vol. à l'édit. de 1777. Son projet était de refondre ce Supplém. dans

la nouvelle édit. qu'il voulait donner, et aux augmentations de laquelle il travailla jusqu'à la fin de ses jours.

CLERC DE BEAUPERON (Nicolas-François le) a publié : Mém. pour les curés à portion congrue, 1765, *in*-4°. — *Tractatus theologico-dogmaticus de homine lapso et reparato*, 1779, 2 vol. *in*-8°.

CLERC DE SEPTCHÊNES (le) mourut à Paris, dans le mois de juin 1788. Né avec une complexion délicate, l'étude abrégea sa vie. A peine il sortait du collége, qu'il éprouva le besoin de refaire son éducation. Ce fut pour lui un travail régulier, auquel il consacra plusieurs années. L'étude des langues n'est qu'un moyen d'étude. Ce goût inspira à Septchênes l'amour des voyages. Il vit l'Angleterre, la Hollande, l'Italie et la Suisse.

Ce ne fut qu'au retour de son voyage d'Angleterre qu'il crut son éducation finie et qu'il se disposa au travail. On doit à ses premiers essais une excellente traduction des premiers volumes de l'*Histoire de la Décadence de l'Empire romain*, par Gibbon. Livré à un travail ennemi de la composition, Leclerc de Septchênes hésitait à se confier à ses propres forces. La Dissertation qu'il publia depuis sur la Mythologie des Grecs, 2 vol. *in*-8°, justifia en quelque sorte son extrême défiance. Comme traducteur, il avait choisi un Ouvrage selon la solidité de son jugement; pour devenir auteur lui-même il fut moins heureux; son sujet n'allait point au caractère de son esprit, et l'on s'apperçut que son talent, plus fait pour exprimer les choses avec clarté que pour peindre les objets avec enthousiasme, ne réunissait pas les qualités qu'exigeait son ouvrage. On doit à Septchênes une édit. complète des Œuvres de Fréret, augmentée de plusieurs ouvrages médités ou rédigés par lui, 20 vol. *in*-12.

CLEREL, (Nicolas) chanoine de Rouen, a fait une relation de ce qui se passa aux Etats provinciaux de Rouen, tenus en 1578, et a donné le discours qu'il y prononça.

CLERIC, (Pierre) jésuite, natif de Beziers, mort à Toulouse en 1740, à 79 ans, fut couronné huit fois par l'acad. des jeux floraux. On a de lui : la trag. d'Électre, de Sophocle, en vers français, et plus. autres Pièces de poésie en latin et en français.

CLERMONT, est auteur de la Géométrie pratique de l'ingénieur, 1775, *in*-4°.

CLERMONT TONNERRE, (Stanislas de) de l'assemb. const. assassiné

assassiné en septembre 1792. On a de lui : Un Recueil d'opinions, 1791, 4 vol. *in*-8°. — Analyse raisonnée de la constitution française, décrétée par l'assemb. nat. des années 1789, 1791, *in*-8°.

CLICQUOT-BLERVACHE, (Simon) ci-d. chev. de l'ord. de St.-Michel, inspecteur-génér. du commerce, honoraire de l'acad. d'Amiens, et correspondant de la société d'agriculture de Paris, naquit à Reims le 7 mai 1723, et mourut le 31 juillet 1796, (an IV) à Buloy près de la même ville. Ses talens et sa probité lui concilièrent de bonne-heure l'estime de ses concitoyens. En 1760, ils le nommèrent procureur-syndic de la ville de Reims. Il développa, dans cette place, les qualités d'un bon citoyen, autant que d'un administrateur sage et éclairé. Il eut, en plusieurs circonstances, occasion d'y montrer également celles d'un négociateur habile. Les différens intérêts dont il était chargé, en l'appellant souvent à Paris, le firent avantageusement connaître des ministres, et particulièrement de M. de Trudaine, et lui valurent, en 1765, la place d'inspecteur-général du commerce, qu'il exerça avec distinction jusqu'en 1790. Il avait contracté, dès sa jeunesse, l'habitude du travail; et au milieu de l'âge mûr, comme au déclin de ses ans, il consacrait aux Muses les momens de loisir que lui laissaient, par intervalle, les objets les plus sérieux dont il était sans cesse occupé. Bon citoyen, ami sincère, époux tendre, parent excellent, Clicquot termina sa carrière au milieu des regrets sincères de tous ceux qui le connurent. Voici ce qu'il a fait pour les lettres et la philosophie :

En 1755, l'académie des sciences d'Amiens couronna un Mémoire qu'il lui présenta, et qui fut imprimé *in*-8° sous le titre de Dissert. sur l'effet que produit le taux de l'intérêt de l'argent sur l'agriculture et le commerce. — En 1756, il obtint, au jugement de la même académie, un second prix pour un nouveau Mémoire, publ. *in*-8° sous le nom de Dissertation sur l'état du commerce en France, depuis Hugues Capet jusqu'à François Ier. — En 1757, une troisième couronne lui fut décernée, pour un autre Mémoire sur les corps de métiers, qui fut imprimé, en 1758, sous le nom de M. Delisle, *in*-12. Cet ouvrage, solidement pensé et bien écrit, avait paru quelque tems auparavant à Paris, sous le titre de *Considérations sur les Arts et Métiers*, et n'avait pas fait une très-grande sensation. L'abbé Coyer, profitant de l'obscurité où il était tombé, crut pouvoir y puiser

les principes qu'il développa sous le cadre d'un Roman philosoph., auquel il donna le titre de *Chinki* : mais le plagiat fut dénoncé au public dans l'*Année littéraire* de Fréron de 1775, tome II, page 250 et suivantes ; et il resta avéré que Clicquot était l'auteur de tout ce qu'il y avait de bon dans cet ouvrage, qui n'a pas laissé, malgré cela, d'être réimpr. dans le recueil des Œuvres de l'abbé Coyer, sans qu'il y soit fait mention du plagiat. — En 1789, Clicquot publia l'*Ami du Cultivateur*, par un Savoyard, en 2 vol. *in*-8°. Cet ouvrage est divisé en deux parties : dans la première, l'auteur traite à fond de l'origine et de l'établissement des institutions féodales, de l'influence des droits féodaux sur les mœurs, du clergé, de la dîme, etc.; et dans la seconde, de tout ce qui a rapport à l'administration intérieure d'un Etat. Un style pur, agréable et correct, une diction par-tout claire, simple, aisée, et cependant élégante et nerveuse ; une logique également soutenue et suivie, sont les caracteres principaux qui distinguent cette production aussi utile qu'intéressante. Ce fut encore en 1789 que Clicquot mit au jour et fit imprimer ses considérations sur le Traité de commerce entre la France et l'Angleterre, dans lesquelles il réfute, avec autant de méthode que de précision, les principes qui avaient donné lieu à ce Traité, et les bases sur lesquelles il se trouvait appuyé. Dans la même année, l'académie des inscriptions et belles-lettres couronna un ouvrage qu'il lui adressa sous le titre de Mémoire sur l'état du commerce intérieur et extérieur de la France, depuis la première croisade jusqu'au règne de Louis XII. Ce Mémoire, imprimé à Paris en 1790, *in*-8°, renferme des recherches savantes et instructives sur tout ce qui appartient à l'Histoire du commerce. On y trouve à-la-fois des faits curieux, des vérités utiles, et des réflexions judicieuses. — En 1787, il avait présenté à la société d'agriculture de Paris un Mémoire sur la possibilité et l'utilité d'améliorer la qualité des laines de la province de Champagne. Ce travail lui mérita d'être admis, en 1789, au nombre des correspondans de cette société. — Quant aux ouvrages qu'il n'a pas rendus publics, on ne peut que regretter celui qu'il a écrit en 2 vol. *in*-8°, ayant pour titre : Essai sur le commerce du Levant; ainsi qu'un Mémoire sur la navigation de la rivière de Vesle, et un Discours sur la droiture du cœur, aussi nécessaire que la justesse de l'esprit dans la recherche de la vérité.

CLOPINEL ou *Jean de Meun*,

naquit à Meun en 1280, et fut appellé Clopinel, parce qu'il était boiteux. Il s'appliqua à la théologie, à la philosophie, à l'astronomie, à la chymie, à l'arithmétique, et sur-tout à la poésie. Il fit les délices de la cour de Philippe-le-Bel, par son esprit et par son enjouement. Quoique médisant et satyrique à l'égard des femmes, il en fut aimé. Quelques dames voulurent, pour se venger de ses médisances, le fustiger : il se tira d'embarras, en leur demandant, que les premiers coups lui fussent portés par celle qui donnait le plus de prises à sa satyre. On croit qu'il mourut vers l'an 1364. Il légua, par son testament, aux Dominicains, un coffre rempli de choses précieuses, à ce qu'on pouvait juger par sa pesanteur, et qui ne devait être ouvert qu'après sa mort. On l'ouvrit, et l'on n'y trouva que des pièces d'ardoise. Les Jacobins, indignés de se voir joués, s'avisèrent de déterrer Clopinel; mais le parlement de Paris les obligea de lui donner une sépulture honorable dans le cloître même de leur couvent. Ce poète s'était d'abord fait connaître par quelques petites Pièces. Le roman de la *Rose* lui étant tombé entre les mains, il résolut de le continuer. L'abbé Langlet a donné une édition de ce Roman en 1735, 3 vol. *in*-12. Clopinel a fait encore une traduction du livre de la *Consolation de la philosophie*, par le célèbre Boëce, 1494, *in*-fol. — Une autre, des Lettres d'Abailard. — Un petit ouvrage sur les Réponses des Sybilles, etc.

Clugny, (François de) né en 1637 à Aigues-Mortes en Languedoc, entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire à Paris. Il mourut à Dijon en 1694. Ses Œuvres spirituelles sont en 10 vol.

Cochet de *Saint-Vallier*, (Melchior) d'abord secrétaire du duc d'Orléans régent, ensuite conseiller et président au parlement de Paris, mourut dans cette ville en 1738, à 74 ans. Il est principalement connu par un Traité de l'Indult, en 3 vol. *in*-4°.

Cochet, (Jean) ancien recteur de l'univers. de Paris, mort le 8 juillet 1771, a donné: Elémens de mathématiques, tirés des cahiers latins, dictés par Varignon, qu'il a traduits en français. — La Clef des sciences et des beaux arts, ou la Logique, Paris, 1750, *in*-8°. — La Métaphysique, qui contient l'ontologie, la théologie naturelle, et la pneumatologie, Paris, 1753, *in*-8°. — La Morale, 1755, *in*-8°. — La physique expérimentale et raisonnée, Paris, 1756, *in*-8°. — Preuves sommaires de la possibilité de la présence

réelle du corps de J.-C. dans l'Eucharistie, Paris, 1764, *in*-12.

Cochin, (Henri) avocat au parlement de Paris sa patrie, mourut en 1747, âgé de 60 ans. Il effaça la réputation des Patru, et des le Maître, qui n'avaient eu de célébrité que pour s'être écartés du mauvais goût qui régnait de leur tems. C'est à lui seul qu'il était réservé d'être le plus grand orateur, et le modèle le plus accompli de l'éloquence du barreau. Si, comme l'a dit Cicéron, le parfait orateur est un homme de probité, qui sait bien parler, on peut assurer que cette définition ne convint jamais mieux qu'au célèbre Cochin. Ses vertus égalaient ses talens, et il se vit en possession de l'estime et de la confiance publiques, dans un âge où les autres commencent à peine à en sentir le prix. Dans ses Plaidoyers, qui forment la partie principale de ses Œuvres qu'on a recueillies en 6 vol. *in*-4°, 1751, on trouve tantôt une éloquence mâle et vigoureuse, qui rejette les vains ornemens; tantôt une éloquence touchante et persuasive, où les fleurs sont répandues avec choix, selon que les matières en sont susceptibles. Personne n'a plus que lui réuni l'abondance des idées et des raisonnemens, la plénitude du savoir et de la raison, aux richesses de l'expression, à la variété des tours, et surtout à ce sentiment intime, qui sait mettre la justice et la vérité dans tout leur jour, les faire aimer même de ceux qu'il combat. Par-tout le naturel, la force, l'érudition, la solidité, s'adaptent et se fondent, pour ainsi dire, dans les sujets qu'il traite. On croit y voir la probité s'exprimer par la bouche de Cicéron, et combattre l'injustice avec les armes de Démosthène. Les évènemens les plus compliqués, les incidens les plus accumulés, les difficultés les plus épineuses, se simplifient sous sa plume, et offrent un plan net et précis, qui met à portée de suivre l'orateur sans fatigue et sans contention. De l'affaire la plus embrouillée, il sait tirer une proposition unique qu'il développe avec une supériorité qui intéresse par la manière, autant qu'elle instruit par le fonds.

Veut-on savoir comment il parvint à se rendre maître de ses talens et à les perfectionner? Ce fut par une étude constante et réfléchie des anciens. S'appliquer de bonne heure à la lecture des historiens et des philosophes, pour apprendre des premiers l'origine et l'usage des lois, des seconds, la manière de penser et de raisonner; tels furent les moyens qu'il jugea propres à le mettre en état de fournir une carrière où l'esprit ne saurait se soutenir lui seul. Une

modestie singulière rehaussait l'éclat de ses vertus et de ses talens. Les louanges qu'on lui donnait, étaient toujours payées par des réponses qui annonçaient que l'orgueil n'affaiblissait point en lui les sentimens qui l'animaient. Un de ses confrères, le Normand, lui ayant dit, après sa première cause, qu'il n'avait jamais rien entendu de si éloquent. — On voit bien, lui répondit Cochin, que vous n'êtes pas de ceux qui s'écoutent. — Vous êtes, monsieur, si supérieur aux autres, lui dit une autre fois un femme de qualité, pour qui il venait de plaider, que si c'était le tems du paganisme, je vous adorerais comme le dieu de l'éloquence.... Dans la vérité du Christianisme, madame, lui répondit le sage orateur, l'homme n'a rien dont il puisse s'approprier la gloire.

Les magistrats partageaient à l'égard de Cochin l'estime publique, ou, pour mieux dire, ils en étaient plus profondément pénétrés, parce qu'ils savaient mieux apprécier son mérite. Un jour le premier président Portail, s'appercevant qu'il commençait un plaidoyer d'une voix presqu'éteinte, l'interrompit, pour lui demander ce qu'il avait. Rien, monsieur, répondit l'orateur, ce n'est qu'un rhume, qui ne m'empêchera pas d'avoir l'honneur de plaider. Alors le premier président, du consentement de la compagnie, ajouta : La cour a trop d'intérêt à vous ménager, pour souffrir que vous plaidiez dans l'état où vous êtes. On rappelle avec complaisance ces anecdotes, parce qu'il est doux de pouvoir joindre à l'admiration, pour les grands talens, l'hommage qu'on doit aux grandes vertus. Ceux qui voudront connaître plus particulièrement ce grand homme, peuvent consulter la préface dont M. Bernard a orné le premier vol. de ses ouvrages. Cochin y est peint, comme orateur, comme écrivain et comme citoyen.

Cochin, (J.-Dom.) Curé de S^t.-Jacques, né à Paris, le 1^er. janvier 1726, n'avait pas pris son bénéfice pour en retirer les émolumens, mais pour être utile à l'humanité ; non-seulement le revenu de sa cure, mais son revenu propre, qui était assez honnête, était employé au soulagement des pauvres. Pour perpétuer ses bienfaits, il fonda, avec des secours, un hospice pour les pauvres malades de sa paroisse, qu'il a eu la satisfaction de voir finir avant sa mort, arrivé le 13 juin 1783. On a imprimé, depuis sa mort plusieurs ouvrages de piété, et 4 vol. de Prônes, 1787, *in*-12.

Cochin, (Charles-Nicolas) né à Paris le 22 février 1715, fut destiné par son père, graveur du roi, de l'académie de

peinture et sculpture, au dessin et à la gravure. A l'âge de 15 ans, ce jeune artiste, déjà rebuté du travail froid et monotone des commencemens de la gravure au burin, se livra au penchant qui l'entraînait vers la gravure à l'eau-forte ; et ce fut dès-lors qu'il déploya et fit connaître les talens rares dont il était doué, une touche spirituelle, le génie poétique et la belle composition qui caractérisent les ouvrages de ce célèbre artiste. Cochin réunissait aux grands talens les qualités de l'esprit et du cœur propres à le faire aimer de ses égaux et de ses supérieurs. Ce fut en conséquence qu'il fut choisi, pour aller à Rome le 20 décembre 1749, avec M. de Vandières, désigné par le roi, pour être directeur-général de ses bâtimens. Ce voyage dura jusques vers la fin de septembre 1751. Ce fut en cette même année 1751, le 27 novembre, que Cochin fut reçu académicien, par acclamation, et sans avoir donné, à l'acad., de morceau de réception, et fut admis le 4 décembre suivant, à prêter le serment ordinaire entre les mains de Coypel, premier peintre du roi, directeur et recteur de l'académie royale de peinture et sculpture. Le décès de Coypel, arrivé le 23 juin 1752, rendit vacante la place de garde des dessins aux galeries du Louvres ; Cochin fut nommé à cette place, où il continua de se faire connaître comme artiste, et comme homme de lettres ; nombre de Discours par lui lus en différens tems à l'académie sur différens objets de l'art, et dont plusieurs ont été livrés à l'impression, lui ont mérité d'être élu secrétaire et historiographe de l'académie de peinture et sculpture, le 25 janvier 1755. Louis XV lui accorda des lettres de noblesse, et l'admit ensuite dans l'ordre de S^t.-Michel. Il mourut le 29 avril 1790. On a de lui, comme homme de lettres, les ouvr. suivans : Lettres sur les peintures d'Herculanum, 1751, *in*-12. — Réflexions sur la critique des ouvrages exposés au Louvre, 1757, *in*-12. — Recueil de quelques pièces concernant les arts, avec une Dissertat. sur l'effet de la lumière et des ombres relat. à la peinture, 1757, *in*-12. — Voyage d'Italie, ou Recueil des notes sur les ouvr. d'architecture, de peinture et de sculpture, que l'on voit dans les principales villes d'Italie, 1758, 3 vol. *in*-8° ; nouv. édit., Lausanne, 1773, *in*-8°. — Les Mysotechniques aux Enfers, 1763, *in*-12. — Lettres sur les Vies de Slodz et de Deshays, 1765, *in*-12. — Projet d'une salle de spectacle pour un théâtre de comédie, 1765, *in*-12, etc.

COCHU, (François-Félicité) médecin, a publié : Obser-

vations sommaires au sujet de l'inoculation de la petite-vérole, 1765, *in*-4°.

COCQUART, (F.-B.) avocat, né à Dijon le 4 janvier 1710. On a de lui : Lettres ou Dissertations, où l'on fait voir que la profession d'avocat est la plus belle de toutes, 1733, *in*-12.—Des Poésies diverses, 1754, 2 vol. *in*-12.

COEFFETEAU, (Nicolas) né à Saint-Calais dans le Maine en 1574, dominicain en 1588, s'éleva par son mérite aux premières charges de son ordre. Il mourut en 1623, nommé à l'évêché de Marseille par Louis XIII. Son éloquence parut, avec éclat, dans ses Sermons et ses Livres, écrits très-purement pour le tems auquel il vivait. Les principaux sont : des Réponses au roi de la Grande-Bretagne, à Duplessis-Mornai, et à Marc-Antoine de Dominis. Henri IV l'avait choisi pour écrire contre le premier, et Grégoire XV pour répondre au second. — Histoire romaine depuis Auguste jusqu'à Constantin, Paris, 1647, *in*-fol. — Une Traduction de *Florus*.

COFFIN, (Charles) naquit à Buzanci dans le diocèse de Rheims en 1676, et mourut en 1749. Des productions en vers et en prose, où l'on remarquait la latinité du siècle d'Auguste, des Poëmes sur les événemens publics; des Discours sur des circonstances qui lui étaient personnelles, un talent singulier pour former la jeunesse, le firent choisir pour être principal du collége de Beauvais en 1713. En 1718, l'université de Paris l'élut recteur, et son rectorat fut illustré par l'établissement de l'instruction gratuite : événement auquel il eut beaucoup de part. Il s'était occupé dans les dernières années de sa vie, de la révision de l'anti-Lucrèce du cardinal de Polignac. Il est principalement connu par les Hymnes qu'il composa pour le bréviaire de Paris, adoptées depuis dans tous les bréviaires nouveaux. Une heureuse application de grandes images et des endroits les plus sublimes de l'Ecriture; une simplicité et une onction admirables; une latinité pure et délicate, leur donneront toujours un des premiers rangs parmi les ouvrages de ce genre. Si Santeuil s'est distingué par la verve et la poésie, Coffin a eu cette simplicité majestueuse, qui doit être le caractère de ces sortes de productions. On a publié, en 1755, un Recueil complet de ses Œuvres, en 2 vol. *in*-12. Il y a plusieurs petites pièces de Poésies, entr'autres une Ode sur le vin de Champagne.

COGER, (François-Marie) professeur de rhétorique au collége Mazarin, et ancien

recteur de l'université, né à Paris en 1723, mourut le 18 mai, 1780. Il a fait plusieurs Poëmes latins qui ont été accueillis, à cause de la pureté du style; mais non par les vrais poètes, parce que ces pièces manquent de verve. Ce qui a fait le plus connaître l'abbé Coger, c'est la critique de l'Eloge du Dauphin, par Thomas, 1766, *in*-8°; et celle de Bélisaire, par Marmontel, 1767. Voltaire, qui n'était pas ménagé dans la dernière, s'en vengea par des sarcasmes. Il n'appella plus le critique, que *Coge pecus*. Le professeur, pour répliquer à ces injures, proposa pour le prix de l'université, cette question, que *la philosophie de nos jours n'est pas moins ennemie des rois que la religion*. On a encore de lui une Oraison funèbre de Louis XV, prononcée au collége Mazarin, 1774, *in*-4°.

Cogolin, (Joseph de Cuers de) gentilhomme provençal. Après avoir servi pendant quelques années dans la marine, se livra entièrement à la poésie, objet constant de ses goûts. Il mourut à Lyon le premier janvier 1760 à 56 ou 57 ans, après 8 ou 9 mois de langueur. Cogolin avait de l'esprit, du savoir, un caractère doux, une gaieté charmante, et des talens agréables; mais les égards qu'il croyait dus à sa naissance, le rendaient délicat, difficile, et quelquefois épineux. Une imagination vive et forte, mais qui avait besoin d'être réglée, lui donnait pour la poésie une facilité dont il abusait quelquefois. On a de lui la traduct. en vers français de l'épisode d'Aristée, au IV^e^ livre des Géorgiques; — de la dispute d'Ajax et d'Ulysse pour les armes d'Achille, tirée d'Ovide. Il y a dans ces deux morceaux un grand nombre de vers heureux.

Cointe, (Charles le) de la congrégation de l'Oratoire, naquit à Troyes en 1611, et mourut à Paris en 1681. La grande faveur dont il jouit auprès du cardinal Mazarin et de Colbert, mérite un détail qui prouvera combien l'empire de la fortune est bisarre dans ses effets. Le Cointe entra jeune dans l'Oratoire; après avoir enseigné les humanités dans divers colléges, il fut regardé comme un sujet inutile, et relégué à Juilly pour enseigner l'hist. aux enfans. Ce fut vers ce tems que Servien, nommé pour aller à Munster, en qualité de plénipotentiaire, pria le général de l'Oratoire de lui donner un prêtre de sa congrégation pour lui servir de chapelain. On prit cette occasion pour se défaire honnêtement du P. le Cointe. Celui-ci se rendit à l'ordre qu'il reçut, et le ministre Servien ne l'accueillit auprès de lui qu'à titre d'honnête

nête homme; mais il arriva sur la route que ce plénipotentiaire ayant lié un entretien avec un homme de mérite qui l'accompagnait, sur divers objets de politique, le P. le Cointe se hasarda de les interrompre et leur fit connaître que l'un et l'autre se trompaient. Un peu de chaleur porta Servien à lui répondre brusquement : *Père, mêlez-vous de dire votre breviaire.* Le chapelain qui n'était pas moins vif, éclaircit ce qu'il avait avancé par des preuves sans replique, et prenant occasion de s'expliquer davantage, il demanda au ministre s'il avait pensé à se munir de certaines pièces dont il avait absolument besoin pour la négociation. Servien surpris de ce discours, répondit qu'il ne les avait point, mais qu'il les ferait venir de Paris, quand il serait arrivé à Munster. « Je vous épargnerai ce soin, répliqua le P. le Cointe; je les ai, accompagnées de plusieurs autres dont j'espère que vous connaîtrez la nécessité ». Depuis ce moment, le ministre lui témoigna beaucoup d'égards; il crut que le général de l'Oratoire, avec qui il était lié d'amitié, lui avait choisi dans sa congrégation un homme d'un mérite extraordinaire et lui avait voulu laisser le plaisir de reconnaître lui-même ses talens. Pendant la suite des négociations, il lui marqua une confiance qui fut toujours justifiée par l'utilité qu'il en retira. Cependant la part qu'il avait prise aux préliminaires de la paix de Munster, ne put rester secrette, les ennemis de Servien eurent soin de la divulguer pour rabaisser l'orgueil du ministre. Le cardinal Mazarin instruit par ce moyen du mérite du P. le Cointe, voulut le connaître, et trouvant que ses talens étaient encore au-dessus de sa réputation, il se l'attacha. Ce fut alors qu'il fournit les Mém. nécessaires pour le traité définitif de paix. Colbert lui fit accorder en récompense des pensions, et devint son ami. Le P. le Cointe commença alors à publier son grand ouvrage intitulé : *Annales ecclesiastici francorum*, en 8 vol. *in*-fol. qui remontent à l'an 235, et finissent à l'an 835. C'est une compilation sans ornemens, mais d'un travail immense, et pleine de recherches singulieres, faites avec beaucoup de discernement et de sagacité. Sa chronologie est souvent différente des autres historiens; mais quand il s'éloigne d'eux, le P. le Cointe dit ordinairement ses raisons. Le premier vol. parut en 1665, et le dernier en 1679.

Cointe, (Jean-Louis le) de l'acad. de Nismes, sa patrie, a donné des Dissert. insérées dans les journaux de physique. — La science des

postes militaires ou Traité de fortification de campagne, 1759, *in*-12. — Et un Commentaire sur la retraite des dix mille, 1766, 2 vol. *in*-12.

COINTE, (Jourdan le) méd. à Paris. On a de lui : La santé de Mars, 1790, *in*-12. — La cuisine de santé, 1792, 3 vol. *in*-12.—La pâtisserie de santé, 1792, 2 vol. *in*-12. — L'art de conserver la santé, 1793, *in*-8°.

COINTERAUX, (François) professeur d'architecture rurale, a donné : Ecole d'architecture rurale, 1790-91, *in*-8°. —Traité de l'ancien Pisé des romains, *in*-8°. — Traité qui indique les qualités des terres propres au Pisé, les enduits et la peinture à fresque, *in*-8°. —Traité sur les manufactures et les maisons de campagne, *in*-8°. — Traité qui enseigne le nouveau Pisé, *in*-8°. — Le chauffage économique, 1792, *in*-4°. — Almanach républicain perpétuel des cultivateurs, 1793, *in*-4°. — Economie des ménages, 1793, *in*-4°. — De la manière de distribuer les maisons soit de terre, soit de pisé, même de pierre, 1793, *in*-4°. — Les Erreurs de mon siècle sur l'agriculture et sur les arts, journal, 1793.

COINTRE, (Laurent le) membr. de la convent. nat. On a de lui : Les crimes de sept membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale, 1794, *in*-8. — Les abus illimités avec des réflex. sur l'état présent de la république, 1795, *in*-8°. etc.

COISLIN, (Henri-Charles du Cambout, duc de) évêque de Metz, mort en 1732, avait des vertus et des lumières. Sa ville épiscopale lui doit des casernes et un séminaire. Le Rituel que ce prélat fit imprimer en 1713, *in*-4°, rempli d'instruct. utiles, fut fort applaudi. Son mandement pour l'acceptation de la bulle *Unigenitus*, fit du bruit dans le tems. La cour de Rome se plaignit des distinctions de sens qu'il donna aux 101 propositions condamnées.

COLARDEAU, (Julien) procureur du roi à Fontenai-le-Comte, sa patrie, mourut en 1641. Ce poète ne mérite point l'obscurité où il semble tombé aujourd'hui. Le premier devoir de l'équité est de rendre justice à ces auteurs injustement confondus dans la foule, qui n'ont d'autre tort aux yeux de la postérité, que d'être remplacés par des gens qui ne les valent pas. On a de lui un poëme de huit cent vers, dédié à la duchesse d'Aiguillon, où la force de la poésie et l'aisance de la versification annoncent le vrai talent de l'Epopée, dans laquelle il eût réussi mieux que bien d'autres qui ont osé courir cette

carrière. Le sujet du poëme n'est autre chose que la description du château de Richelieu; mais dans cette description, l'auteur a l'art de déployer d'une manière aussi féconde que naturelle toutes les richesses de la poésie. Ses vers paraissent au-dessus de son siècle, par l'énergie et la pureté du langage qui s'y font remarquer. Ses autres ouvrages sont: *Larvina, satyricon in chorearum lascivias, et personata tripudia*, Paris, 1629, *in* 12.—Et les tableaux des victoires de Louis XIII, poëme digne du premier, Paris, 1630, *in*-12.

COLARDEAU, (Charles-Pierre) naquit à Janville, dans l'Orléanais, le 12 octobre 1732 et mourut à Paris le 17 avril 1776. Privé de ses père et mère à treize ans, il n'eut d'appui qu'un oncle curé de Pithiviers, chargé de sa tutelle, qui l'envoya au petit collége de Meun. Après le cours de ses premières humanités, son oncle se détermina à l'envoyer à Paris pour y faire sa philosophie, sous Rivard. Les leçons de ce célèbre professeur furent un peu négligées; Colardeau se livrait entièrement à son goût pour la poésie. Le cours de sa philosophie etant achevé, son oncle le rappella auprès de lui pour y passer les vacances, après lesquelles il devait revenir à Paris dans l'étude d'un procureur, où il pourrait se former aux affaires, et se destiner à la profession d'avocat. Colardeau ne vit dans la proposition de retourner à Paris que les charmes secrets qu'avait pour lui ce séjour des arts, et le hasard le servit bien en lui faisant trouver une étude où l'occupation était presque nulle. Il s'était une seconde fois livré à ses goûts naturels et à la fréquentation des spectacles, lorsqu'une maladie assez grave ayant suspendu ses jouissances, il fallut pour achever de rétablir sa santé, retourner à Pithiviers. Pour accoutumer son oncle aux amusemens auxquels Colardeau sentait qu'il ne pourrait s'empêcher de se livrer, il essaya adroitement de les lui rendre précieux. Il mélangea sans affectation les petites pièces fugitives qui lui échappèrent par la traduction de quelques morceaux tirés de l'Ecriture-Sainte. Ce fut à la faveur de cette condescendance qu'il put crayonner alors les premiers traits de la tragédie d'Astarbé, qu'il a donnée depuis. Revenu à Paris, il sut si bien concilier ses penchants avec ses devoirs, qu'à cette même époque il acheva sa tragédie d'*Astarbé*, dont il fit une première lecture aux comédiens au mois de juillet 1756; elle lui mérita de leur part assez d'éloges et d'encouragement pour le déterminer à abandonner entièrement un état gê-

nant et nuisible aux talens qu'il annonçait. Il touchait à sa majorité, et son tuteur, que la loi allait réduire au seul droit de conseil, fut assez raisonnable pour ne pas s'opposer au sacrifice qu'il allait faire, des différentes professions de la société aux dons de l'esprit. Colardeau vint à Pithiviers, remercier son oncle de sa déférence, et travailler sous ses yeux même aux changemens qu'on lui avait demandés pour la représentation de sa tragédie. De retour à Paris, au mois de novembre suivant, il put cette fois ne se livrer qu'aux agrémens de la société où son caractère aimable, doux et franc lui promettait autant de succès que ses talens. Il y fut l'ami de tous les gens de lettres, qui le recherchèrent avec empressement; il vit différens partis s'élever contre lui, n'entra jamais dans aucun, et fut estimé de tous. C'est alors qu'il se lia de la plus étroite amitié avec le comte de la Vieuville, et M. Doyen, professeur de peinture. En attendant la représentation d'*Astarbé*, Colardeau mit à profit les délais qu'il éprouvait, et fit paraître sa traduction de la lettre d'Héloïse à Abailard.

Peu de pièces fugitives ont eu autant de succès que cette Epître, qui réunit tous les suffrages, et qui fit connaître Colardeau pour un des poètes les plus élégans, et sur-tout pour un des plus sensibles. La tragédie d'*Astarbé* parut enfin au mois d'avril 1758; et il faut convenir que les applaudissemens nombreux qu'elle mérita, étaient plutôt le prix d'une versification naturelle et pensée, d'un coloris agréable et soutenu, que du mérite de l'intrigue, et du dessin des caractères. C'était le coup d'essai d'un jeune homme qui donnait beaucoup d'espérances, et qui ne laissait desirer pour lui que le choix d'un meilleur sujet. A-peu-près dans le même tems, Colardeau osa se montrer le rival du Tasse et de Quinault, par son héroïde d'*Armide à Renaud*, et il ne parut au-dessous de ses modèles que, par la brièveté de son ouvrage. En 1760, il remonta sur la scène tragique. La *Belle Pénitente* de M. Rowe, qui, chaque année, fait verser tant de larmes à Londres, avait frappé Colardeau dans le Ve tome du *Théâtre Anglais;* et ce fut ce sujet, peut-être trop barbare et trop compliqué pour notre théâtre, qu'il s'efforça d'y placer sous le nom de *Caliste*. En 1762, il publia un poëme intitulé le *Patriotisme;* cet ouvrage fit le plus grand plaisir. Ici, l'on perd de vue pendant quelques années Colardeau, qui abandonna le champ des lettres pour suivre une inclination qui flattait son cœur. Mais les charmes d'une vie oisive et voluptueuse ne

purent lui faire oublier tout-à-fait qu'il éteignait une renommée précieuse; et reprenant ses pinceaux négligés depuis quatre ou cinq ans, il traça le tableau des *Perfidies à la mode;* dont il fit une comédie en 5 actes qui est restée dans son porte-feuille. Ce fut vers ce tems que son ami, le comte de la Vieuville, lui offrit un appartement dans son hôtel, et l'offrit avec tant de grâces, que Colardeau ne crut pas pouvoir le refuser, en se réservant cependant la permission de le meubler. Cette existence nouvelle, agréable et décente, lui donna la tranquillité dont il avait besoin. En 1770, un ouvrage traduit de l'anglais avait eu le succès le plus étonnant. Il traînait ses lecteurs dans les tombeaux, et dans toutes les horreurs de la mort. Né un peu mélancolique, Colardeau fut un des admirateurs de cette lugubre production, et revêtit les deux *premières Nuits* des charmes de sa poésie; mais l'enthousiasme qu'on avait eu à Paris pour l'auteur anglais, s'étant un peu dissipé, il en resta à ses deux essais de traduction, où déjà les répétitions fréquentes des mêmes images dans l'original, s'appercevaient dans la copie aussi fidelle qu'élégante. Il fit paraître, en 1774, une Epître au frère du célèbre Duhamel. Le *temple de Gnide* avait précédé cette *Epître;* et quoiqu'il fit honneur à Colardeau comme poète, la critique lui reprocha d'avoir voulu prêter des charmes étrangers à un morceau de poésie, qui n'en avait aucun besoin. Appellé depuis quelque tems à l'académie française, par la voix publique, il y fut nommé à la place du duc de St.-Aignan. Par une fatalité nouvelle, il ne jouit pas des honneurs de la réception, et il mourut quelques jours avant l'époque où elle devait avoir lieu. La Harpe, qui lui a succédé, et qui, dans son discours, s'était proposé de peindre le véritable homme de lettres, le peignit d'une manière si touchante, que nous croyons devoir rapporter ici ce morceau digne à-la-fois et de son auteur et de celui qui en était l'objet.

« Doué de ces organes heureux qui font aimer avec passion le beau et le vrai en tout genre, dit la Harpe, il laissa les esprits étroits et prévenus, s'efforcer en vain de plier à une même mesure tous les talens et tous les caractères..... C'est pour lui sur-tout que rien n'est perdu de ce qui s'est fait de bon et de louable; c'est pour une oreille telle que la sienne, que Virgile a mis tant de charmes dans ses vers; c'est pour un juge aussi sensible, que Racine répandit un jour si doux dans les replis des ames tendres..... C'est à lui que s'adressait Montesquieu, quand il plaidait pour l'huma-

nité; Fénélon, quand il embellissait la vertu..... En portant ses tributs au temple des Arts, il ne cherchera pas à renverser ses concurrens dans sa route, ni à déshonorer leurs offrandes, pour relever le prix de la sienne; il ne détournera pas des triomphes d'autrui, son œil consterné.....»

Parmi les auditeurs de la Harpe, il n'y en eut presque point qui ne reconnussent Colardeau à ce portrait, et qui n'imaginassent qu'il allait servir au récipiendaire de transition à l'éloge qu'il devait à son prédécesseur. Elle fut à-peu-près la même, à la vérité, dans la suite de ce discours, lorsque la Harpe, après avoir dit, qu'il est rare que la culture des Lettres soit aussi paisible qu'honorable, et qu'il est doux d'obtenir la réputation en échappant à l'envie, il ajoute : « Ce privilège peu commun fut celui de l'académicien auquel j'ai l'honneur de succéder ».

Marmontel, en qualité de directeur de l'académie, loua Colardeau, avec encore plus de chaleur et d'éloquence. Il releva sur-tout un fait trop honorable pour lui, pour n'en pas faire mention ici. Il parla du sacrifice qu'il avait promis de faire des commencemens d'une traduction du Tasse, dès qu'il eut appris qu'un académicien très connu s'occupait du même travail. Marmontel fit couler les larmes de l'assemblée, lorsqu'il peignit Colardeau, se rappellant au lit de la mort, qu'il n'avait point encore brûlé ce qu'il avait écrit de sa traduct. de la *Jérusalem*. «L'homme du monde, dit-il, qui se livrait le plus volontiers à ses amis, et avec le moins de réserve, s'en est défié pour la première fois. Il a senti que le courage d'anéantir un de ses écrits, serait au-dessus de leurs forces, et qu'il n'était réservé qu'à lui seul; il s'est élevé mourant, et comme ranimé, pour faire une action honnête, il s'est traîné hors de son lit; et de ses défaillantes mains, saisissant ses papiers, il a consommé son sacrifice ». Colardeau mérita les regrets de tous ceux qui s'intéressaient à la gloire des Lettres, et fit répandre des pleurs à ses amis.

Les Œuvres de Colardeau ont été recueillies en 2 vol. *in*-8°. fig. Paris, 1779.

COLBERT, (Jean-Baptiste) marquis de Torcy, de la famille du grand Colbert, naquit en 1665. Envoyé de bonne heure dans différentes cours, il mérita d'être nommé secrétaire-d'état au département des affaires étrangères en 1689, surintendant général des postes en 1699, et conseiller au conseil de régence pendant la minorité de Louis XV. Il remplit avec beaucoup de distinction ces postes différens. Ses ambassades en Portugal, en Danemarck et en

Angleterre, le mirent au rang des plus habiles négociateurs. Il mourut à Paris en 1746, honoraire de l'acad. des sciences. Il avait épousé une fille du ministre d'état, Arnauld de Pomponne, dont il eut plusieurs enfans. On a publié, dix ans après sa mort en 1756, ses Mémoires pour servir à l'Hist. des négociations, depuis le traité de Ryswick, jusqu'à la paix d'Utrecht, 3 vol. *in*-12. divises en quatre parties. Ces Mém. dit l'auteur du siècle de Louis XIV, renferment des détails qui ne conviennent qu'à ceux qui veulent s'instruire à fond. Ils sont écrits plus purement que tous les Mémoires de ses prédécesseurs : on y reconnaît le goût de la cour de Louis XIV. Mais leur plus grand prix est dans la sincérité de l'auteur : c'est la vérité, c'est la modération elle-même qui conduit sa plume.

Colbert, ( Charles-Joachim ) fils du marquis de Croissi, frère du grand Colbert, embrassa l'état ecclésiastique. Nommé à l'évêché de Montpellier en 1697, il édifia par ses vertus le diocèse confié à ses soins, instruisit les catholiques, les affermit dans la foi par un excellent catéchisme. Tout le monde sait combien il prit de part aux disputes qui agitaient alors l'église de France. Son opposition à la bulle *unigenitus* produisit une infinité de lettres, d'instructions pastorales, de mandemens, d'apologies, et troubla son repos. Il mourut en 1738, à 71 ans. Les ouvrages donnés sous son nom, ont été recueillis en 3 vol. *in*-4°, 1740.

Collange, ( Gabriel de ) né à Tours en Auvergne l'an 1524, fut valet-de-chambre de Charles IX. Quoique catholique, il fut pris pour un protestant et comme tel, assassiné à la St.-Barthélemi en 1572. Il a traduit et augmenté la Polygraphie et l'écriture cabalistique de Trithême, à Paris, 1561, *in*-4°. qu'un Frison nommé Dominique de Horringa, a donnée sous son nom : sans faire mention ni de Trithême, ni de Collange, à Embden, 1620, *in*-4°. Collange avait aussi quelques connaissances dans les mathématiques et dans la cosmographie.

Collé, (Charles) secrétaire ordinaire et lecteur du duc d'Orléans, naquit à Paris en 1709, et mourut dans la même ville, le 2 novembre 1783. Le jeune Collé débuta dans le monde à une époque assez semblable à celle qui avait fait dire à Plaute, dans une de ses Comédies, que la semence des mœurs relâchées, croissait de son tems avec cette funeste abondance, qui est le propre des mauvaises herbes. Né avec beaucoup d'esprit, de

naturel et de gaîté, Collé se livra à l'épicurisme, qui avait prévalu dans presque toutes les classes, et la chanson devint le premier objet de ses travaux littéraires. Cependant une manière originale, une plaisanterie franche, une exactitude aussi singulière que piquante, dans la tournure de ses couplets, le firent préférer au plus grand nombre de ses rivaux, et bornant son ambition littéraire aux succès du jour, il sembla pendant trop long-tems, ne desirer aucune autre sorte de gloire. Revenu, avec l'âge et la réflexion, de cette ivresse immodérée d'une jeunesse, pendant laquelle il s'était abandonné à la gaîté de son caractère, il se sentit des forces supérieures à celles dont jusqu'alors il avait fait usage. Partisan zélé des chef-d'œuvres du théâtre français, ami de gens de lettres de la plus haute réputation, il entreprit de donner à ses talens un aliment plus fort, et les consacra au genre dramatique. La circonspection des bienséances théâtrales auxquelles il fallait nécessairement se soumettre, le gêna d'abord au point de lui faire concevoir l'idée d'un théâtre particulier, qu'il appella *Théâtre de Société*. Il entrevit qu'il pourrait s'y permettre des tableaux plus libres que ceux qu'admettent les jeux scéniques de la nation. Heureusement pour lui, et pour le théâtre de la Nation, la célèbre Mlle. Quinaut, qui aimait M. Collé, vit la manière dont il avait disposé le sujet intéressant de *Dupuys* et *Desronais*, et elle entreprit de plier son talent aux règles de la scène française; il s'en défendit d'abord, parce qu'il craignit de trop sacrifier de son originalité à ces règles qu'il avait toujours bravées; mais il finit par s'y soumettre, et l'on doit à sa docilité une des pièces les mieux accueillies par le public, et qui sera le plus long-tems en possession du théâtre.

Collé eut un succès plus brillant encore dans la Partie de chasse d'Henri IV. Cet ouvr. qui peut être regardé comme national, l'associa, pour ainsi dire, à la gloire de son héros. C'était pourtant à cette époque qu'il croyait déjà la vigueur de son esprit épuisée; il voulut *dételer avant la nuit* (c'était son expression) et il s'occupa à corriger quelques pièces de théâtre de divers auteurs; mais n'ayant pu faire adopter ces corrections aux comédiens, il abandonna ce genre de travail. En vieillissant, Collé perdit successivement presque tous les amis avec lesquels il avait passé la plus grande partie de sa vie dans une constante intimité. Il fit une perte plus grande encore, il se vit privé d'une épouse à laquelle il était tendrement attaché et dont il ne parlait jamais qu'avec un intérêt

térêt passionné et avec les marques de la plus profonde sensibilité. Depuis ce moment la vie lui devint à charge; il commença à ressentir l'ennui, et se méconnut assez lui-même pour craindre de l'inspirer. Sa mort causa des regrets sincères à tous ses amis. Voici la notice de ses ouvrages : Théâtre de société ou recueil de différentes pièces tant en vers qu'en prose, 1768, 2 vol. *in*-8°. — La vérité dans le vin, com. en un acte en prose, 1747. — Dupuis et Desronais, com. en 3 actes et en vers libres, 1763, *in*-8°. — La partie de chasse de Henri IV, 1766, *in*-8°.— Le Galant escroc, comédie en 1 acte et en prose, 1767, *in*-8°. Collé était cousin du poète Regnard, dont il se rapprocha autant par son originalité piquante, que par les nœuds du sang.

COLLET, (Philibert) avocat au parlement de Dombes, passa quelque tems chez les jésuites. Il mourut en 1718, à 76 ans. Il était très-laborieux; mais c'était un homme à systêmes. On a de lui : un Traité des excommunications, 1689, *in*-12. C'est une histoire de l'excommunication de siècle en siècle. — Un Traité de l'Usure, 1790, *in*-8°. — Entretiens sur les dixmes et autres libéralités faites à l'Eglise, *in*-12. — Entretien sur la clôture des religieuses, *in*-12. — Des Notes sur la Coutume de Bresse, 1698, *in*-fol, et plus. ouvr. manuscrits.

COLLET, (Pierre) prêtre de la congrégation de la Mission, né à Ternay, dans le Vendomois, le 6 septembre 1693, et mort le 6 octobre 1770, s'est fait un nom distingué parmi les théologiens. Ses ouvrages sont en grand nombre. Les principaux sont : Vie de St.-Vincent de Paul, 1748, 2 vol. *in*-4°. Hist. abrégée du même, 1764, 1 vol. *in*-12. — Vie de M. Bourdon, 1754, 2 vol. *in*-12. — La même abrégée, 1762, 1 vol. *in*-12. — Vie de St.-Jean de la Croix, 1769, 1 vol. *in*-12. — Traité des dispenses en général et en particulier, 1703, 3 vol. *in*-12. Cet ouvrage est unique en son genre, et rempli de recherches. — Traité des indulgences et du jubilé, 1770, 2 vol. *in*-12. — Traité de l'office divin, 1763, 1 vol. *in*-12. — Traité des Saints Mystères, 1768, 2 vol. *in*-12. — Traité des exorcismes de l'Eglise, 1770, 1 vol. *in*-12. — Abrégé du Dictionnaire des cas de conscience, de Pontas, 1764 et 1770, 2 vol. *in*-4°. — Lettres critiques, sous le nom du *Prieur de St.-Edme*, 1744, 1 vol. *in*-8°. — Bibliothèque d'un jeune ecclésiastique, 1 vol. *in*-8°. — *Theologia Moralis universa*, 17 vol. *in*-8°. — *Institutiones theologicæ, ad usum seminariorum*, 1744 et suiv. 7

vol. *in*-12. — *Eædem, breviori formâ*, 1768, 4 vol. *in*-12. — *De Deo, ejusque divinis attributis*, 1768, 3 vol. *in*-12. — Les Devoirs des pasteurs, 1769, 1 vol. *in*-12. — Devoirs de la vie religieuse, 1765, 2 vol. *in*-12. — Traité des devoirs des gens du monde, 1763, 1 vol. *in*-12. — Devoirs des écoliers, 1 vol. petit *in*-12. — Instructions pour les domestiques, 1763, 1 vol. petit *in*-12. — Instructions à l'usage des gens de la campagne, 1770, pet. *in*-12. — Sermons et Discours ecclésiastiques, 1764, 2 v. *in*-12. — Méditations pour servir aux retraites, 1769, 1 vol. *in*-12. — La Dévotion au Sacré Cœur de Jesus, établie et réduite en pratique, 1770, 1 vol. *in*-16. Il préparait, lorsqu'il mourut, d'autres ouvrages. On voit par ce catalogue que la plume de cet écrivain était très-féconde, mais son syle est dur en latin, et incorrect en français.

COLLETET, (Guillaume) avocat au conseil, de l'acad. franç. naquit à Paris, en 1598, et mourut en 1659, ne laissant pas de quoi se faire enterrer. Le cardinal de Richelieu le mit au nombre des cinq auteurs qu'il avait choisis pour la composition des piéces de théâtre. Colletet fit seul *Cyminde*, et travailla aux comédies intitulées ; l'*Aveugle de Smyrne*, et les *Thuileries*. Il lut le monologue de cette dernière pièce au cardinal, et lorsqu'il fut à l'endroit qui commençait par ce vers :

« La canne s'humectant dans la
» bourbe de l'eau....

Le cardinal lui fit présent de 600 liv. pour les six vers qui suivaient celui - là. Sur quoi Colletet fit ce distique :

« Armand, qui pour six vers m'as
» donné six cents livres,
» Que ne puis-je à ce prix te vendre
» tous mes livres »!

Harlay, archevêque de Paris, ne récompensa pas moins généreusement son Hymne sur l'Immaculée Conception, il lui envoya un Apollon d'argent. Colletet avait épousé en secondes noces Claudine, auparavant sa servante, et pour tâcher de justifier son choix aux yeux du public, il fit paraître sous son nom plusieurs pièces de poésie ; mais sa petite ruse fut découverte, et l'on se mocqua de la Sapho supposée et du Dieu mesquin qui l'inspirait. Les Œuvres de Colletet parurent en 1653, *in*-12. Ce sont des Odes, des Stances, des Sonnets, et quelques ouvrages en prose ; mais ils sont depuis long-tems au nombre des livres qu'on ne lit plus.

COLLETET (François) fils du précédent, n'est guères connu que par la place que Boileau lui a donnée dans ses Satyres. Il fit, comme son père, des vers et de la prose, des Can-

tiques spirituels et des pièces bacchiques, amoureuses et burlesques. Sa Muse coquette est en quatre parties *in*-12. Il vivait encore en 1672.

COLLIETTE, (Louis-Paul) curé de Gricourt, a donné : Hist. de la vie, du martyre et des miracles de S^t.-Quentin, 1767, *in*-12. — Mém. pour servir à l'Hist. ecclésiastique, civile et militaire de la province de Vermandois, Cambray, 1772, 3 vol. *in*-4°.

COLLIN, (N.) abbé, mort en 1754. L'exactitude et l'élégance semblent avoir présidé à sa traduction du *Traité de l'Orateur* de Cicéron, 1 vol. *in*-12. Il ne suffit pas de posséder la langue de l'auteur qu'on veut traduire, il faut encore connaître, et savoir appliquer les finesses de la sienne, et c'est le double mérite de l'abbé Collin. Il y joint encore celui d'avoir enrichi sa traduction, d'un Discours plein de réflexions, de critique, de goût, et aussi propre à donner une juste idée des anciens orateurs, qu'à former les orateurs modernes. On a encore de lui la Vie de Marie Lumague, institutrice des Filles de la Providence, 1744, *in*-12.

COLLIN, (Nicolas) docteur en théologie, a publié les ouvrages suivans : Nouvelles Observations critiques sur le Traité des dispenses, par M. Collet, etc., 1770, *in*-12. — Traité du signe de la Croix, 1775, *in*-12. — Traité de l'Eaubénite, 1776, *in*-12. — Traité du Pain-béni, etc., 1777, *in*-12. — Traité des Processions, 1779, *in*-12. — Traité du respect dû aux Eglises, 1781, *in*-12. — Traité des Confrairies, 1784, *in*-12. — Traité de la Calomnie, 1787, *in*-8°.

COLLIN-HARLEVILLE, (J.-F.) poète comique, membre de l'institut national, né à Maintenon près Chartres le 30 mai 1755. Cet écrivain estimable a enrichi la scène française des pièces suivantes qui ont été jouées avec le plus grand succès, et qu'on revoit toujours avec un plaisir nouveau : L'Inconstant, comédie en 5 actes et en vers, représentée en 1786, et impr. en 1787, *in*-8°. — L'Optimiste, coméd. en 5 actes, repr. et impr. en 1788, *in*-8°. — Les Châteaux en Espagne, com. en 5 actes, jouée en 1789, et imprimée en 1790, *in*-8°. — Le vieux Célibataire, com. en 5 actes, jouée en 1792, et imprimée en 1794, (an II) *in*-8°. — M. de Crac dans son petit castel, coméd. en 1 acte, repr. en 1791, et impr. en 1796, (an IV) *in*-8°. — Les Artistes, comédie en 4 actes, jouée et impr. en l'an V (1796). On a du même auteur de charmantes pièces fugitives, qui

ont été imprimées dans les journaux, et notamment dans l'*Almanach des Muses* et la *Décade philosophique*. On n'a point encore réuni les pièces qui composent le théâtre de Collin-Harleville. Cette édition est desirée; et lorsqu'elle paraîtra, on s'empressera de la joindre à celles de nos meilleurs poètes comiques.

Collot, doct. de Sorbonne, a publié un Livre, contenant l'explication des premières vérités de la religion, pour en faciliter l'intelligence aux jeunes gens, 1773, *in*-8°.

Collot-d'Herbois. (J.-M.) Cet homme, malheureusement trop fameux dans les annales de la révolution française, et que nous ne plaçons ici que par respect pour le plan que nous nous sommes prescrits d'introduire dans cette galerie tous les écrivains français, avait d'abord été comédien à Genève, et ensuite à Lyon. La médiocrité de ses talens lui occasionna quelques mortifications dans cette dernière ville; et par un enchaînement bisarre des choses humaines, c'est aux sifflets, qui l'avaient plusieurs fois accueilli sur le théâtre de cette cité, que l'on doit, dit-on, l'acharnement feroce qu'il manifesta contre elle, lorsqu'il s'y rendit en qualité de proconsul. Dégoûté du théâtre, Collot-d'Herbois entrevit dans la révolution un moyen de fortune; un ouvrage qu'il publia en 1792 sous le titre d'*Almanach du père Gérard*, lui fit quelque réputation. Depuis cette époque, il joua un rôle dans presque toutes les grandes scènes de la révolution, jusqu'à ce que, porté à la convention nationale, comme député du départem. de Paris, il devint un des membres du comité de salut public, c'est-à-dire l'un des arbitres de la destinée de la France, et de la vie de ses habitans. Ses liaisons avec Robespierre furent intimes, jusqu'au moment où il faillit être assassiné dans sa propre maison, par un de ses voisins, qui s'y était logé exprès pour attenter à ses jours. L'importance que lui donna cette aventure, soit au sein de la convention, soit au dehors, irrita l'amour-propre de Robespierre, qui souffrait difficilement qu'un autre que lui fixât l'attention publique; dès cet instant, ces deux hommes se vouèrent secrètement une haine profonde; elle éclata au 9 thermidor : Collot-d'Herbois fut un des premiers dénonciateurs de Robespierre à la tribune de la convention : quelque tems après, il fut lui-même dénoncé comme l'un des bourreaux de la France : alors furent révélés les actes arbitraires et cruels qu'il avait exercés sur la ville infortunée, où il avait éxercé la profession de comédien, et qu'il aurait

voulu raser jusqu'aux fondemens, pour effacer le souvenir de ses premières humiliations. Enfin, en l'an III, (1795) il fut condamné à la déportation, et exilé à Cayenne, où il mourut un an après. Il a donné plusieurs drames et comédies qui n'ont eu aucun succès. Les principaux sont : Lucie, ou les Parens imprudens, drame en 5 actes et en prose, 1772, *in*-8°. — Clémence et Monjair, drame en 5 actes et en vers, 177 : *in*-8°. — Le bon Angevin, comédie en 1 acte et en prose, 1777, *in*-8°. — L'Amant loup-garou, com. en 3 actes et en prose, 1777, *in*-8°. — Le nouveau Nostradamus, comédie en 1 acte et en prose, 177 : *in*-8°. — Le Paysan magistrat, com. en 5 actes et en prose, 1789, *in*-8°. — L'Inconnu, ou le Préjugé vaincu, comédie en 3 actes et en prose, 1789, *in*-8°. — Adrienne, ou le Secret de la famille, coméd. en 3 actes et en prose, 1790, *in*-8°. — La Famille patriote, en 2 actes et en prose, 1790, *in*-8°. — Le procès de Socrate, coméd. en 3 actes et en prose, 1791, *in*-8°. — Les Porte-feuilles, comédie en 2 actes et en prose, 1791, *in*-8°. — L'Aîné et le Cadet, comédie en 2 actes et en prose, 1792, *in*-8°.

COLOMBE ou COLOME, (Jean Baptiste Sébastien) barnabite, né à Pau le 12 avril 1712, mort à Paris en 1778, a donné : Plan raisonné de l'éducation publique, Paris, 1762, *in*-12. — Vie chrétienne, 1774, 2 vol. *in*-12. — Dictionnaire portatif de l'Ecriture-Sainte, 1775, *in*-8°. — Manuel des religieuses, 1779, *in*-12, — Eternité malheureuse traduit du latin de Drexelius, 1788, *in*-12.

COLOMBIER, (Jean) de la société royale de médecine, de plusieurs acad., censeur royal, etc. On a de lui : Code de médecine militaire pour le service de terre, 1772, 5 vol. *in*-12. — Préceptes sur la santé des gens de guerre, ou hygiène militaire, 1775, *in*-8°. nouv. édit. 1779, *in*-8°. — Médecine militaire, ou traité de maladies tant internes qu'externes, etc. 1778, 7 vol. *in*-8°. — Du lait considéré dans tous ses rapports, 1783, *in*-8°.

COLOMBIÈRE, (Claude de la) jésuite célèbre, né à St.-Symphorien, à deux lieues de Lyon, se fit un nom dans sa compagnie par ses talens pour la chaire. Il mourut à l'âge de 41 ans en 1682. C'est lui qui, avec Marie Alacoque a donné une forme à la célébration de la solemnité du sacré Cœur de Jésus, et qui en a composé l'office. Ses sermons ont été publiés à Lyon, 1757, en 6 vol. *in*-12. Le célèbre Patru, son ami, en parlait comme d'un des hommes de

son tems, qui pénétrait le mieux les finesses de notre langue. On a encore de lui des Réflexions morales et des Lettres spirituelles.

Colomiès, (Paul) né à la Rochelle en 1638, mourut à Londres en 1692. La république des lettres lui doit plusieurs ouvr. sur les hommes qui l'ont illustrée: *Gallia orientalis*, réimprimée en 1709, *in*-4°. avec ses autres opuscules, par les soins du savant Fabricius. Cet ouvrage, plein d'érudition, roule sur la vie et les écrits des français savans dans les langues orientales. — *Italia et Hispania orientalis*, *in*-4°. 1730, dans le goût du précédent. — Bibliothèque choisie, en français, réimprimée en 1731 à Paris, avec les remarques de la Monnaie; on y voit une grande érudition bibliographique. — La vie du père Sirmond, 1671, *in*-12. — *Theologorum presbyterianorum Icon*, ouvrage de parti. — Des Opuscules crit. et histor., recueillis et mis au jour en 1709 par Albert Fabricius. — Mélanges histor. etc. *in*-12.

Colonia, (Dominique de) né à Aix en 1660, jésuite en 1675, mourut à Lyon en 1741. Cette ville où il vécut pendant 59 ans, lui faisait une pension annuelle. Les fruits de ses travaux littéraires sont: Une rhétorique en latin, *in*-12, réimpr. jusqu'à 20 fois, mais qui n'en vaut pas mieux, quoiqu'elle soit assez méthodique, et ornée d'exemples bien choisis. On la regarde comme un ouvrage de collége qui ne formera jamais un orateur. — La religion chrétienne, autorisée par les témoignages des auteurs payens, *in*-12, 2 vol. — Hist. littéraire de la ville de Lyon, avec une biblioth. des auteurs Lyonnais sacrés et profanes, *in*-4°. 2 vol. — Bibliothèque des livres jansénistes, *in*-12, 2 vol. censurée à Rome en 1749, et reproduite à Lyon sous le titre de Dictionnaire des livres jansénistes, *in*-12, 4 vol. 1752. On trouve à la fin une bibliothèque anti-janséniste. Ce jésuite se piquait beaucoup de connaître l'antiquité: les ennemis que sa présomption lui avait faits à Lyon, se proposèrent d'essayer ses forces en ce genre. On fit faire un pot de plomb avec une inscription antique; on l'enterra pendant quelques jours, et on le lui envoya comme un monument déterré dans un champ. L'habile antiquaire donna dans le piége, et fit imprimer une Dissertation dans le journal de Trévoux, (décemb. 1724) dans laquelle il prodigua une érudition qui le couvrit de ridicule.

Colonne, (François-Marie-Pompée) habile philosophe, laissa quelques ouvrages

curieux, dont le principal est l'Histoire naturelle de l'Univers, 1734, 4 vol. *in*-12. Il périt dans l'incendie de la maison qu'il habitait à Paris en 1726.

COLUMBI, (Jean) jésuite, naquit en 1592 à Manosque, et mourut en 1679 à Lyon, après avoir publié plusieurs ouvrages, dans lesquels il y a plus d'érudition que de saine critique. Les principaux sont: *Hierarchia angelica et humana*, *in*-fol. Lyon, 1647. — *Opuscula varia*, *in*-fol. *ibid.* 1668.—*In S. Scripturam*, tom. I, *in*-fol. *ibid.* 1656.

COMBALUSIER, (François-de-Paul) méd. né au bourg S^t.-Andeol dans le Vivarais, mort le 24 août 1762, avait des connaissances très-étendues. Il est connu par des écrits polémiques sur les querelles des chirurgiens et des médecins, et par un Traité latin sur les vents qui affligent le corps humain, 1747, *in*-12, trad. en français 1754, 2 vol. *in*-12.

COMBE, (Guy du Rousseau de la) avocat au parlement de Paris en 1705, mort en 1749, a donné au public un Recueil de jurisprudence civile du pays de droit écrit et coutumier, 1 vol. *in*-4°. dont il publia une seconde édit. beaucoup plus ample en 1746, et encore reimpr. en 1769. — Le Praticien universel de Couchot, augmentée d'un petit Traité sur l'exécution provisoire des sentences et ordonnances des premiers juges en différentes matières, et sur les arrêts de défenses et autres arrêts sur requêtes, nouv. édit. 1738. — Une nouv. édit. des arrêts de Louet augmentée de plusieurs arrêts. — Un nouveau Traité des matières criminelles, 1736, *in*-4°. nouv. édit. 1769, *in*-4°. — Recueil de Jurisprudence canonique et bénéficiale, pris sur les Mém. de Fuet, 1 vol. *in*-fol. 1748. On a publié après sa mort un Commentaire sur les nouv. ordonnances concernant les donations, les testamens, le faux, les cas prévôtaux.

COMBE, (François la) né à Avignon, avocat à Paris, où il est mort en 1793, a publié: Lettres du comte d'Orrery, sur la Vie de Swift, trad. de l'Angl. 1753, *in*-12. — Lettres choisies de Christine, Reine de Suède, 1759, *in*-12. — Lettres sur l'enthousiasme, trad. de l'angl. de mylord Scafterbury, avec sa vie, Londres, 1762, *in*-12. — Dictionnaire du vieux langage français, 1767, 2 vol. *in*-8°. — Le Mitron de Vaugirard, ou Dialogues sur le bled, la farine, et le pain, avec un Traité de la boulangerie, nouv. édit. Amsterdam, 1777, *in*-8°. — Observation sur Londres et ses environs, 1780, *in*-8°.

COMBE, (Jacques la) né à Paris en 1724, avocat, reçu libraire en 1766. Nous avons de cet écrivain : les progrès des Sciences et des beaux Arts sous le règne de Louis XV ; Ode qui a remporté le prix de l'acad. d'Angers en 1749, imprimée la même année, dans un recueil de Poésies et de Discours de cette acad. *in*-8°. — Dictionnaire portatif des beaux Arts, 1 vol. *in*-8°, 1752, 1753 et 1759, trad. en italien, Venise, 1758, *in*-8°. — Le Salon, en vers et en prose, ou Jugement des ouvrages de peinture exposés au Louvre en 1753, *in*-12. — Syphilis, traduct. en franç. du poème latin de Fracastor, accompagnée de Notes historiques et autres, (avec M. Macquer, avocat) 1753 et 1798, *in*-12. — Au théâtre des Italiens, en 1756 : les Amours de Mathurine, pièce en ariettes, imitée de Daphnis et Alcimadure, opéra languedocien ; le Charlatan, pièce en ariettes, parodiée de Tracolo, intermède italien. — Abrégé chronol. de l'Histoire ancienne, Paris, 1757, *in*-8°. — Le Spectacle des beaux Arts, Paris, 1758 et 1762, *in*-12. — Histoire des révolutions de l'empire de Russie, 1760, *in*-12, trad. en allem. par Joachim Halle, 1761, *in*-8°. — Hist. de Christine, reine de Suède, 1762, *in*-12, trad. en angl., Londres, 1766, *in*-8°. — Abrégé chronolog. de l'Histoire du Nord, 2 vol. *in*-8°. 1762, trad. en allem. 1764. — Abrégé chronolog. de l'Histoire d'Espagne et de Portugal, commencé par le président Hénault, continué par Macquer et la Combe, 2 vol. *in*-8°, 1759 et 1765. — Poétique de Voltaire, ou observations recueillies de ses ouvrages, *in*-8°, 1766. — L'Avant-Coureur, feuille hebdomadaire, (avec de la Dixmerie) depuis juin 1766. — Mercure de France, journal littéraire, rédigé avec M. de L. H., depuis 1761 jusqu'en 1768. — Dictionnaires redigés par la Combe, pour l'Encyclopédie methodique, imprimés et publiés depuis 1781 ; savoir : Dictionnaire des Arts et Métiers méchaniques, renfermant 480 arts et métiers, 8 vol. *in*-4°. — Dictionn. des Pêches, 1 vol. *in*-4°. — Dict. des Chasses, 1 vol. *in*-4°. — Dictionn. de l'Art aratoire et du Jardinage, 1 vol. *in*-4°. — Dictionnaire *Encyclopediana*, 1 vol. *in*-4°. — Dictionn. des Amusemens des sciences, 1 vol. *in*-4°. — Dictionn. des Jeux mathématiques et des Jeux familiers, 1 vol. *in*-4°. — 1624 planches et plus de 33,000 figures explicatives et descriptives, gravées et séparées des Dictionnaires susdits auxquels elles appartiennent, 10 vol. *in*-4°. — Vocabulaire encyclopédique en manuscrit, 3 vol. *in*-4°. — Scipion à Carthage, opéra

opéra en trois actes reçu au théâtre des Arts.

Combe de Prezel, (Honoré la) frère du précédent, ci-dev. avocat, né à Paris. On lui doit : Dictionnaire Iconologique, 1756, *in*-12.

Combefis, (François) né à Marmande en 1605, dominicain en 1655, mourut en 1679. Il fut gratifié d'une pension de mille livres par le clergé de France qui l'avait choisi pour travailler aux nouvelles éditions et versions des pères grecs. La république des lettres lui est redevable de l'édition des œuvres de S^t.-Amphiloque, de S^t.-Methodius, de S^t.-André de Crète, et de plusieurs opuscules des pères grecs. — D'une addition à la Bibliothèque des Pères, en grec et en latin, 3 vol. *in*-fol. — D'une Bibliothèque des PP. pour les prédicateurs, en 8 vol. *in*-fol. — De l'édition des cinq historiens grecs qui ont écrit depuis Théophane, pour servir de suite à l'Hist. Bizantine, 1 vol. *in*-fol, Paris, 1685. Ce fut par ordre du grand Colbert, qu'il travailla à cet ouvrage.

Comberousse, (B.-M.) représentant du peuple, et membre du lycée des arts, a donné : Asgill, ou le Prisonnier anglais, drame en 5 actes et en vers, 1796 (an IV), *in*-8° ; — Et plusieurs pièces fugitives dans les Journaux littéraires.

Combes, (Jean de) avocat à Riom, publia, en 1584, un Traité des Tailles et autres subsides, et de l'institution et origine des offices concernant les finances. Il ne faut pas le confondre avec Pierre de Combes, qui donna, en 1705, les Procédures civiles des officialités, *in*-fol. Il y a aussi de lui les Procédures criminelles, *in*-4°.

Combes des Morelles, (Perrette-Marie de) née à Riom le 19 mai 1728, fut élevée à S^t.-Cyr. Elle a laissé des Méditations sur tous les événemens de sa vie ; des Poésies et des Cantiques spirituels, qui ont été réunis en 2 vol. *in*-12, Paris, 1778, sous le titre d'*OEuvres spirituelles.*

Combes, (de) de Lyon, a publié : Traité de la culture des pêchers, 1745 ; nouvelle édition, 1770, *in*-8°. — *Concubitus sine Lucina*, 1750, *in*-8°. — L'Ecole du Jardin potager, 1750, 2 vol. *in*-12. — Vie de Socrate, traduite de l'anglais, 1751, *in*-12. — Vies d'Epicure, de Platon et de Pythagore, d'après Diogène Laerce, 1752, *in*-12. — Eloge de Pierre le Terrail, dit le chev. Bayard, sans peur et sans reproche, qui a remporté le prix de l'acad. de Dijon, 1770, *in*-8°.

Côme, (Jean de St.-) originaire d'une famille qui exerçait la chirurgie, était né dans le diocèse de Tarbes. Après avoir reçu, dans la maison paternelle, les élémens de son art, il alla se perfectionner à Lyon chez un de ses oncles, d'où il vint à Paris. Il s'attacha aux meilleurs maîtres et aux hôpitaux. Son zèle et son mérite le lièrent bientôt avec ce qu'il y avait de chirurgiens célèbres dans la capitale, et il en demeura constamment l'ami. Cette amitié leur fait d'autant plus d'honneur, que la rivalité d'état paraissait y apporter quelqu'obstacle. Il s'attacha à l'abbé de Lorraine, évêque de Bayeux, et fut chargé du soin de l'hôpital de cette ville. A la mort de ce prélat, le goût du Frère Côme pour la retraite, ainsi que son extrême piété, le déterminèrent à entrer aux Feuillans, et à se vouer au service des pauvres. Ses succès ne tardèrent pas à lui faire une réputation, il fut recherché des grands que lui attachèrent sa franchise, la pureté de ses mœurs, la tournure fine et agréable de son esprit. Ils le pressèrent, mais en vain, de quitter son ordre. Il chérissait trop le genre de vie qu'il avait embrassé. En lui ôtant tout besoin et tout projet de fortune, il lui fournissait l'occasion d'employer pour les pauvres ce que les riches lui donnaient en argent et ce qu'ils lui devaient en protection. En effet, il forma un hospice, où il entretenait constamment un nombre de malades. Indépendamment des autres opérations chirurgicales, il y a fait plus de mille tailles; cet établissement, vraiment digne de la munificence d'un souverain, le F. Côme l'a soutenu à ses frais pendant un grand nombre d'années. Non content d'administrer les secours de son art, il soulageait encore pécuniairement les indigens, et leur donnait de quoi retourner commodément dans leurs provinces, souvent très-éloignées de la capitale. Il avait joint à cet hospice quelques chambres pour les étrangers qui, venant à Paris pour se faire tailler, y étaient isolés, et dont le séjour aurait été trop coûteux sans cette facilité. Le F. Côme faisait le bien, et ce bien, il voulait qu'il servît à en faire d'autres. Il regardait la protection des gens puissans comme une ressource pour les malheureux; quand on le voyait paraître dans une audience, ce n'était pas pour lui qu'il venait demander; il avait à ses côtés un infortuné pour lequel il sollicitait, et rarement le refusait-on. «Je n'ai besoin de rien, disait-il aux grands et aux riches; mais, si je vous ai été utile, soyez-le à ce malheureux; c'est à cette condition que

vous me trouverez toujours à vos ordres. Il obligeait tant, qu'il finissait par ne plus connaître ses obligés ; mais il obligeait de manière à ce qu'on ne méconnût pas ses bienfaits, et sa mort, arrivée en 1781, a bien prouvé tous les droits qu'il avait à la reconnaissance des pauvres. La porte du cloître des Feuillans fut forcée trois fois par une foule de malheureux qui étoient venus pleurer sur son cercueil. Le F. Côme était né avec un génie actif et du goût pour les arts. Il les connaissait tous : c'est sous ces rapports qu'il a été lié avec les savans de son siècle, les Réaumur, d'Osembray, Geoffroy, Duhamel, de Jussieu, de Parcieux, de Fouchy, Winslow, et beaucoup d'autres. Tous ces hommes célèbres étaient ses amis, parce qu'on ne pouvait pas connaître le F. Côme, sans le chérir ; ses ennemis même étaient forcés de le respecter. Il ne pouvait s'occuper d'aucune partie de son art, sans chercher à la perfectionner. Il se servait, avec succès, pour l'opération de la taille, d'un lithotome de son invention, qu'il nommait lithotome caché. Il graduait avec cet instrument l'incision, suivant les cas à son gré, et dans la direction qui lui paraissait la plus convenable. Cependant cette invention utile attira beaucoup de critiques à son auteur. Lecat a été un des plus grands adversaires du F. Côme, et les journaux contiennent différentes critiques écrites contre lui, et auxquelles le F. Côme a répondu. On a de lui : Un Recueil de pièces importantes, sur l'opération de la taille, Paris, 1751, 1753, *in*-12. — Nouvelle Méthode pour extraire la pierre de la vessie urinaire, par dessus le pubis, 1779, *in*-12.

Comeyras, (de) avocat, a publié : Essai sur les réformes à faire dans notre procédure criminelle, 1789, *in*-12. et des Mémoires sur différentes affaires.

Comiers, (Claude) chanoine d'Embrun, sa patrie, mort aux Quinze-vingts, en 1693, professa les mathématiques à Paris, et travailla quelque tems au Journal des Savans. On a de lui plusieurs ouvrages de mathématique, de physique, de médecine, de controverse ; car il se mêlait de toutes ces sciences. Les principaux sont : La nouvelle Science de la nature des comètes. — Discours sur les comètes, inséré dans le Mercure de janvier, 1681. — Trois Discours sur l'art de prolonger la vie. Ils sont curieux par un mélange heureux de l'histoire et de la physique. — Traité des lunettes, dans l'extraordinaire du Mercure de juillet, 1682. — Traité des

prophéties, vaticinations, prédictions et pronostications, contre le ministre Jurieu, *in*-12. Traité de la parole, des langues et écritures, et l'Art de parler et d'écrire occultement, Liége, 1691, *in*-12, rare.

COMMANVILLE, (l'abbé N. Echard de) prêtre du diocèse de Rouen, vivait à la fin du 17e. siècle. Il a publié : Une Vie des Saints, 4 vol. *in*-8°. — Table géograph. et chronologique des archevêchés et évêchés de l'univers, Rouen, 1700, 1 vol. *in*-8°, et quelques autres ouvrages.

COMMELIN, (Jér.) célèbre imprimeur, natif de Douai, mourut en 1598. On a de lui : de savantes Notes sur Héliodore et sur Apollodore. Casaubon faisait beaucoup de cas de ses éditions.

COMMERELLE, (de) abbé. On a de lui : Mém. sur la culture et les avantages de la racine de betterave champêtre, 1786, 1788, *in*-8°. — Mém. sur l'amélioration de l'agriculture, par la suppression des Jachères, 1788, *in*-8°.—Supplément à l'avis aux cultivateurs, dont les récoltes ont été ravagées par la grêle, 1788, *in*-8°.

COMMINES, (Philippe de) né en Flandre, d'une famille noble, passa les premières années de sa jeunesse à la cour de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne. Louis XI, après l'avoir attiré auprès de lui, le fit chambellan, sénéchal de Poitiers, et vécut si familièrement avec lui, qu'ils couchaient souvent ensemble. Commines gagna sa confiance par les services qu'il lui rendit à la guerre et dans diverses négociations. Il mérita également bien de son successeur Charles VIII, qu'il accompagna dans la conquête de Naples. Sa faveur ne se soutint pas toujours. On l'accusa, sous ce roi, d'avoir favorisé le parti du duc d'Orléans, (depuis Louis XII) et de lui avoir vendu le secret de la cour. Il fut arrêté et conduit à Loches, où on l'enferma dans une cage de fer. Après une prison de plus de deux ans, il fut absous de tous les crimes qu'on lui imputait. Ce qu'il y a de surprenant aux yeux de quelques historiens, mais qui ne l'est point aux yeux des philosophes, c'est que le duc d'Orléans, pour lequel il avait essuyé cet outrage, ne fit, non-seulement rien pour le soulager dans sa longue détention, mais encore ne pensa pas à lui, étant parvenu à la couronne. Commines mourut dans son château d'Argenton, en Poitou, en 1509, à 64 ans. Il joignait aux agrémens de la figure, les talens de l'esprit. La nature lui avait donné une mémoire et une présence d'esprit si heu-

reuses, qu'il dictait souvent, à quatre secrétaires en même-tems, des lettres sur les affaires d'Etat les plus délicates. Il parlait diverses langues, le français, l'espagnol, l'allemand. Il aimait les gens d'esprit, et les protégeait. Ses Mém. sur l'Histoire de Charles VIII et de Louis XI, depuis 1464, jusqu'en 1498, sont un des morceaux les plus intéressans de l'Histoire de France. On trouve en lui, selon Montaigne, avec ce beau naturel qui lui est propre, le langage doux et agréable d'une naïve simplicité. L'historien, vieilli dans les affaires, amuse les lecteurs frivoles, et instruit les politiques. Il est sincère en parlant des autres, et modeste en parlant de lui même. La meilleure édition de ses Mém. qui ont occupé successivement un grand nombre de savans, est celle de l'abbé Lenglet du Fresnoi, 4 vol. *in*-4°, en 1747, à Paris, sous le titre de Londres. Elle est revue sur le manuscrit, enrichie de notes, de figures, d'un ample Recueil de pièces justificatives, et d'une longue préface très-curieuse. L'édition d'Elzevir, 1648, *in*-12, est d'un format plus commode, et n'est pas commune.

COMMIRE, (Jean) jés. né à Amboise, en 1625, mort à Paris en 1702, est un poète latin, qu'on peut placer parmi les modernes, entre Santeuil et la Rue. Son talent principal est d'enrichir les petits sujets. Dans les grands, il n'est guères qu'élégant et fleuri. Ce n'est pas qu'il manque d'invention; mais ses Odes, ses Hymnes n'ont point cette élévation, cet enthousiasme qui est l'ame de la poésie lyrique. son vol n'est pas celui de l'aigle, c'est celui de la colombe, dont il a toute la douceur. Son style est facile, gracieux, et toujours soutenu. Si ses Idylles renfermaient autant de sentiment qu'on y remarque d'esprit et de délicatesse, on pourrait les regarder comme des chef-d'œuvres. Rien de plus achevé que sa Métamorphose de Luscinius en Rossignol. Ses Fables sont d'une élégance qui égale celles de Phèdre, à qui il est supérieur pour l'invention. Les images les plus riantes y sont répandues avec choix. Dans la Fable du papillon et de l'abeille, il dit, en parlant du vol du papillon:

« *Florem putares nare per liqui-*
» *dum æthera.*
« On croit voir dans les airs voltiger
» une fleur ».

On ne peut reprocher au P. Commire, que trop de longueur dans ses Paraphrases des psaumes, qui sont bien loin d'atteindre le sublime de celles de Rousseau, quoique dans une langue plus énergique. Ses autres Poésies consistent dans des Epigrammes, dans des Vers à la louange de quelques hommes illustres de son tems,

où l'on apperçoit toujours l'ame honnête, l'homme d'esprit et le poète agréable. On a de lui : 2 vol. *in*-12. de Poésies latines et d'Œuvres posthumes, 1754.

COMPAN, (Charles) prêtre, né à Arles, a donné les ouvrages suivans : L'esprit de la religion chrétienne, opposé aux mœurs des chrétiens de nos jours, 1763, *in*-12. — Voyage au temple de la Piété et autres Œuvres diverses, 1769, *in*-12. — La Nature vengée, ou la Réconciliation imprévue, Paris, 1769, *in*-12. — Nouvelle Méthode géographique, précéd. d'un Traité de la sphère et des élémens de géométrie, et terminée par une Géographie sacrée, 1771, 2 vol. *in*-12. — Le Palais de la Frivolité, 1773, *in*-12. — Colette, ou la Vertu couronnée par l'Amour, 1775, 2 vol. *in*-12. — Hist. de la Vie de J.-C. 1788, 2 vol. *in*-12. — Traité des dispenses de Collet, augmenté, 1788, 2 vol. *in*-8°.

COMTE, (Louis le) jésuite, mort à Bordeaux sa patrie en 1729, fut envoyé à la Chine en qualité de missionnaire et de mathématicien en 1685. A son retour il publia 2 vol. de Mém. *in*-12, en forme de lettres, sur l'état de cet empire. Les assertions qu'ils contenaient, attirèrent à leur auteur des désagrémens. Le parlement les condamna au feu, et la Sorbonne les proscrivit. On ne les lut qu'avec plus d'avidité. Le style du P. le Comte est élégant et précis.

COMTE, (Florent le) sculpteur et peintre parisien, est connu sous le rapport littéraire par l'ouvrage suivant : Cabinet de singularités d'architecture, peinture, sculpture et gravure, 1699, Paris, 3 vol. *in*-12. Le Comte mourut à Paris vers 1712.

COMTE, (le) a publié : Nouveau Traité historique et géographique de la France, 1789, gr. *in*-8°.

COMTE DE BIÈVRE, (le) ci-dev. procureur du roi à Romorentin. On a de lui : Hist. des deux Aspasies, 1737, *in*-12. — Examen désintéressé des différents ouvrages faits pour déterminer la figure de la terre, 1738, *in*-12. — Examen des trois Dissert. que M. Desaguilliers a publiées sur la figure de la terre, 1738, *in*-12. — Eloge du célèbre Pothier, 1772, *in*-12.

CONDAMINE, (Charles-Marie de la) pensionnaire chimiste de l'acad. des sciences, membre de l'acad. française, de la société royale de Londres, et des acad. de Berlin, de Pétersbourg et de Cortone, naquit à Paris le 28 janvier 1701, et mourut le 4 février 1774. Ses premières années se

passèrent dans l'uniformité d'une éducation peu recherchée. En sortant du collége, il suivit en qualité de volontaire, au siége de Roses, le chevalier de Chources son oncle, capitaine au régiment Dauphin, cavalerie. Pendant le siége, le jeune volontaire eut la curiosité de monter sur une hauteur afin de mieux voir la place; il l'examinait avec une lunette, et s'amusait à voir mettre le feu à une batterie dont les boulets tombaient autour de lui, lorsqu'il reçut ordre de descendre: on lui apprit qu'un manteau d'écarlate qu'il avait sur son habit, l'avait rendu le but de cette batterie. En revenant du siége de Roses, la Condamine avait encore la plus grande innocence de mœurs, malgré les efforts de ses camarades de collége et de garnison. Il devait une partie de cette innocence aux ravages de la petite vérole: le changement qu'elle avait fait sur sa figure, le frappa tellement qu'il n'osait se flatter de plaire. C'est peut-être à cette circonstance de sa vie qu'il dut le goût des lettres et des arts qu'il manifesta dans la suite. En 1730, il entra à l'acad. en qualité d'adjoint-chimiste. Peu de tems après, il s'embarqua sur l'escadre de Duguay-Trouin, et parcourut sur la Méditerranée, les côtes de l'Afrique et de l'Asie. Il lui arriva dans ce voyage un événement qui mérite d'être raconté. Un grec qui était sur son vaisseau étant tombé malade à Bassa, autrefois Paphos, se fit porter à terre, et chargea la Condamine de rendre à ses parens cinquante piastres qui faisaient tout son bien; le cadi de Bassa voulut s'en emparer suivant l'usage; la Condamine les refusa avec fermeté, lui protesta qui ne les remettrait qu'aux parens du grec, et partit pour regagner le vaisseau. Un titafa, espèce d'officier de police, avait déja ordre de l'arrêter; la Condamine, seul avec un domestique, fait tête pendant quelque tems, à un détachement nombreux envoyé contre lui: lorsqu'enfin ils ne peuvent plus résister, ils se jettent tous deux dans une chaloupe, à la faveur de l'obscurité; mais n'ayant pu regagner leur vaisseau avant le jour, ils essuient le feu du rempart et des vaisseaux turcs; enfin on les arrête, on les lie malgré leur résistance, on les traîne demi-nuds chez l'officier de police qui redemande les cinquante piastres; la Condamine refuse de les remettre, se plaint du traitement barbare qu'il a reçu, invoque les traités faits entre la Porte et la France, menace de la vengeance du divan. Le titafa étonné de cette fermeté, n'ose pousser plus loin la vexation; il ordonne de relâcher la Condamine, qui part en lui don-

nant sa parole qu'il va demander justice à Constantinople : il la demande en effet et l'obtient. De retour à Paris, à peine eut-il donné à l'acad. les observations recueillies dans son voyage du Levant, qu'il obtint l'avantage de concourir à l'exécution de l'entreprise la plus grande que les sciences eussent jamais tentée: celle de mesurer sous la ligne un degré du méridien et un degré de l'équateur. Dès l'instant où il fut question de ces travaux, la Condamine avait tourné toutes ses vues vers cet objet; le desir de faire un voyage si pénible, si dangereux, l'avait rendu astronome; de la classe de chimie, il était passé dans celle d'astronomie : et l'académie avait senti combien le zèle et le courage de la Condamine pouvaient servir au succès de l'entreprise. Il partit de la Rochelle le 16 mai 1735, avec MM. Bouguer et Godin. Arrivé à la Martinique après trente-sept jours de navigation, il fut attaqué d'une fièvre violente, la veille du jour marqué pour le départ; il ne peut consentir à le retarder; et pour nous servir de ses expressions, *il fut malade, saigné, purgé, guéri et embarqué en 24 heures.* De la Martinique, les voyageurs français allèrent à Portobello, traversèrent l'isthme de Panama, s'embarquèrent dans cette ville, et arrivèrent enfin à Quito au bout de treize mois de voyage. La Condamine ne quitta le Pérou que huit ans après, et lorsque toutes les opérations relatives à l'objet de son voyage furent terminées. Il nous a laissé lui-même l'histoire de ce voyage. C'est là que dans un style souvent élégant, mais toujours plein de chaleur, de naturel et même de naïveté, on le voit parler des dangers qu'il a courus, sans se douter qu'il eût eu besoin de courage; ne montrer, en parlant d'un accident qui le fit tomber deux fois sans connaissance au pied de son secteur, que sa curiosité d'en pénétrer la cause; ne sentir, en descendant des bords de la bouche d'un volcan, que le chagrin d'avoir un compagnon qui l'avait empêché de s'avancer plus avant; emporter enfin du Pérou le regret de n'avoir pas eu de plus un arc de l'équateur à mesurer. A son retour en France, il trouva l'académie occupée de comparer les mesures du degré de latitude, prises à l'équateur et au pôle, avec celle du degré de France, et d'en déduire la véritable figure de la terre; mais les conséquences qui résultaient de cette comparaison, prouvèrent que le problème n'était pas aussi simple qu'on l'avait supposé d'abord : c'est ce qui a depuis eté confirmé par les savantes recherches d'un grand géomètre qui a réuni au génie le plus brillant, cet

esprit

esprit de doute et de réserve malheureusement si rare, et cependant si nécessaire dans les applications du calcul aux phénomènes de la nature. Mais si la mesure d'un degré n'a pas suffi pour déterminer la figure de notre globe, elle a prouvé du moins que la terre est un sphéroïde aplati par les pôles; vérité que la précession des équinoxes et le retardement du pendule sous l'équateur, confirment également. Tel fut le principal fruit que les sciences retirèrent du voyage de la Condamine; et quel en fut le prix? Un peu de gloire, des querelles, et une surdité incurable. On demandera peut-être quels ont été les objets de la dispute qui s'éleva alors entre Bouguer et la Condamine? entre deux hommes qui, pendant plusieurs années, avaient couché dans la même chambre, sous la même tente, et souvent par terre, enveloppés dans le même manteau; qui s'étaient donné, pendant tout ce tems des marques publiques d'une estime réciproque, et qui ne pouvaient se diviser sans perdre de leur considération, et sans nuire à la gloire de leur entreprise. Nous sommes affligés d'être forcés de répondre qu'à peine peut-on apercevoir l'objet de cette dispute, à moins qu'on ne remonte aux causes morales qui expliquent tout. A peine la Condamine fut-il débarrassé de cette dispute, qu'il se livra à un objet dont les sciences et le commerce devaient retirer un égal avantage, c'est l'établissement d'une mesure universelle. Il proposait de choisir pour unité, la longueur du pendule sous l'équateur, longueur vérifiée par cinq habiles observateurs, d'après une longue suite d'expériences; et cette mesure, qu'aucune idée de vanité nationale n'aurait fait rejeter par aucun peuple, ne pouvait changer qu'avec une révolution dans le globe. Il y avait long-tems que ce projet occupait la Condamine; et c'est en partie dans cette vue que ses recherches sur la longueur du pendule, tiennent une place si considérable parmi les travaux de son voyage récent. Le système de l'inoculation devint ensuite l'objet de ses écrits. Il avait été témoin en Amérique des succès de cette pratique: un missionnaire qui la connaissait, l'avait employée dans une épidémie, et il avait sauvé, sous ses yeux, la peuplade qu'il dirigeait, d'une destruction totale. Bien convaincu de l'utilité d'une méthode si importante, la Condamine regarda comme un devoir d'employer toutes ses forces pour la soutenir et la répandre. Ce n'est point aux savans qu'il s'adressa dans ses ouvrages; ou les savans n'ont point de préjugés ou rien ne les peut détruire. C'est pour les gens du monde,

pour les mères tendres, et dont le courage avait besoin d'un appui, qu'il écrivit ses mémoires sur l'inoculation. Il les écrivit avec agrément, pour qu'ils fussent lus; et il y mit moins de raisonnement que d'expérience. Son premier mémoire est de l'année 1754; et c'est en 1755 que le médecin Tenon eut le courage de faire en France les premières inoculations. En 1757, la Condamine fit un voyage en Italie. Comme il n'avait pour objet qu'une dissipation utile à sa santé, il évita de porter avec lui des instrumens; il voulait qu'il lui fût impossible de faire des observations; mais son projet était incompatible avec la curiosité toujours agissante, qui était le caractère de son esprit. A son retour, il lut à l'académie un mémoire rempli d'observations sur l'Italie. Ses recherches sur les mesures anciennes en sont la partie la plus curieuse. Mais de tout ce que la Condamine rapporta d'Italie, ce qui devait lui être plus cher, était une dispense qui lui permettait d'épouser sa nièce : il était alors âgé de 55 ans. Cette union fut heureuse malgré la disproportion d'âge qui existait entre lui et son épouse. Le voyage d'Italie ne fut pas le dernier qu'entreprit la Condamine, il alla en Angleterre dans l'année 1763. Jusques-là il n'avait voyagé que pour faire des observations sur la nature; ce fut alors pour voir des hommes. Peu de tems après son retour, il fut attaqué d'une insensibilité presque totale dans les extrémités. Il sentit alors que le tems du travail était passé, et qu'il ne devait plus songer qu'à dérober à l'ennui ce qui lui restait encore de tems à vivre et à souffrir. Le talent de la poésie qu'il avait négligé depuis son enfance, devint alors sa ressource. Il réussit souvent dans les petites pièces où il ne faut que de l'esprit, du naturel et des tournures piquantes. L'art d'écrire en vers est le fruit d'une longue étude, à moins que le génie n'y supplée : il n'est donc jamais le partage de ceux pour qui la poésie n'est qu'un délassement, mais seulement du petit nombre d'hommes dont elle est la première occupation ou le premier plaisir. Cependant on lira toujours les vers de la Condamine sur l'inoculation, et ses chansons sur des infirmités dont lui seul pouvait avoir le courage de plaisanter. Quoiqu'incapable, par sa situation, de rien faire pour les sciences, il aimait à s'occuper de ce que les autres faisaient pour elles. Il essaya même de rendre utiles au public ces mêmes maladies qui l'empêchaient de le servir d'une autre manière : il proposa un prix sur la nature de l'espèce de paralysie dont il était attaqué. L'académie

de Berlin consentit à en être juge. Il se soumit à de longues expériences d'électricité qui malheureusement ne le soulagèrent pas. Enfin, lorsqu'il n'eut plus rien à donner à l'humanité, il lui fit le sacrifice de sa vie. Ayant lu la description d'une opération peu connue encore, et qu'on proposait comme utile pour guérir une des maladies dont il était attaqué, il voulut consacrer le peu qui lui restait de jours à une épreuve utile: il se soumit à cette opération; elle fut secrète, et aucun mot, aucun signe de douleur ne trahit ce mystère, même aux yeux de sa femme que sa tendresse devait rendre si clairvoyante. Il mourut des suites de cette opération, sans que son courage, sa gaieté et son activité se soient démentis un seul instant. Quelque temps après l'avoir soufferte, il dressa un mémoire de réponses à des questions sur les mœurs des américains, qu'un savant étranger lui avait proposées. Peu de jours avant sa mort, il voulut faire confidence de son état à un ami; et le premier mot de cette confidence fut un couplet plaisant sur les suites de l'opération qui le conduisait au tombeau. Son ami étonné de ce début, le fut encore davantage, lorsqu'après lui avoir achevé le détail de ses maux, il faut nous quitter, dit le mourant, j'ai deux réponses à faire en Espagne; c'est le jour de la poste, le courier prochain, peut-être, il ne sera plus tems, Dans ces derniers jours où ses douleurs lui laissaient à peine une heure de relâche, il fit encore des vers. Toujours semblable à lui-même, il fut sans faste comme sans faiblesse, et vit la mort s'approcher du même œil dont il l'avait bravée tant de fois. Voici la liste de ses ouvrages : Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, 1745, *in*-8°. — La figure de la terre, déterminée par les observations de MM. de la Condamine et Bouguer, 1749, *in*-4°. — Mesure des trois premiers degrés du méridien dans l'hémisphère austral, 1751, *in*-4°. — Journal du voyage fait par ordre du roi à l'équateur, avec un supplément, en deux parties, 1751-1752, suivi de l'histoire des pyramides de Quito, qui avait été imprim. séparément en 1751, *in*-4°.—Divers Mémoires sur l'inoculation, recueillis en 2 vol. *in*-12.

CONDILLAC, (Etienne BONNOT de) membre de l'acad. française, et de celle de Berlin, naquit à Grenoble en 1715, d'une famille noble du Dauphiné, et mourut dans sa terre de Flux près Beaugency le 2 août 1780. On lui fit embrasser, ainsi qu'à son frère l'abbé de Mabli, le seul état, qui, en France, pou-

vait conduire à la fortune la noblesse peu riche; mais la nature leur avait refusé à tous deux les qualités par lesquelles on fait fortune, et ne leur avait accordé que des vertus, l'amour de l'étude, des talens, et le desir d'en faire un usage utile. Le premier ouvrage de l'abbé de Condillac fut son *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*. C'est une exposition des idées de Locke, et surtout de sa méthode, avec de nouveaux développemens et quelques idées nouvelles. Cet ouvrage fut suivi du *Traité des Systêmes*, où l'auteur prouva, par des exemples, que l'édifice des systêmes les plus célèbres n'était fondé que sur une supposition qu'on ne se donnait point la peine d'examiner, ou plus souvent encore, sur quelques équivoques de mots. Il publia ensuite le *Traité des Sensations*, où il examinait les idées que l'esprit peut devoir à chaque sens en particulier, et la manière dont nos idées naissent de nos sensations; enfin, le *Traité des Animaux*, le premier ouvrage raisonnable qu'on ait imprimé sur l'ame des bêtes. On y trouve une critique sévère du systême connu de Buffon, sur la nature des animaux et de quelques morceaux de son Histoire de l'homme. On remarqua sur-tout dans ces ouvrages le développement de la manière dont notre entendement se forme par la succession de nos sensations, l'analyse des langues, l'observation de leur influence sur les progrès de l'esprit; enfin le principe de la liaison des idées, par lequel l'abbé de Condillac explique une partie des phénomènes que l'esprit humain offre au petit nombre des hommes qui réfléchissent sur eux-mêmes. Il est vrai que Bacon avait recommandé, il y a long-tems, l'analyse de toutes nos idées comme le seul moyen de parvenir à la connaissance de la vérité, que Locke avait exécuté ce que Bacon avait prescrit pour un grand nombre d'idées abstraites; que l'absolue nécessité de l'invention des signes, pour que l'esprit humain puisse faire quelques progrès, avait été observée par tous les philosophes; que Locke avait très-bien développé les rapports des idées avec les mots, des langues avec les opérations de l'esprit; qu'enfin, ce que l'abbé de Condillac explique par la liaison des idées, l'avait été par des traces dans le cerveau, par des tableaux qu'on y supposait gravés, hypothèse très-gratuite que Condillac a eu la sagesse de proscrire. Il se contenta du seul fait de la liaison des idées que les métaphysiciens du siècle dernier avaient très-bien saisi, et dont ils avaient développé les con-

séquences avec beaucoup de sagacité. Nous ne faisons pas ces observations pour diminuer la gloire de Condillac. Il savait mieux que personne qu'aucun homme ne trouve une science toute entière. La devise *prolem sine matre creatam* ne sera jamais adoptée par un philosophe qui aura fait de véritables découvertes.

Condillac fut nommé précepteur de l'Infant, duc de Parme, dont M. de Keralio fut en même-tems gouverneur. Cet usage de partager l'éducation entre deux instituteurs indépendans, paraissait un moyen sûr de rendre l'éducation pour le moins inutile; mais les inconvéniens de cet usage n'existèrent pas dans l'éducation de l'Infant. Une amitié inaltérable régnait entre les deux instituteurs; ils avaient tous deux les mêmes principes de probité, la même justesse d'esprit, la même fermeté de caractère; tous deux étaient guidés par une philosophie saine, courageuse et sans faste; il semblait que l'Infant n'avait qu'un instituteur, à cela près, qu'il pouvait profiter des lumières de deux hommes très-éclairés. L'abbé de Condillac a publié le Recueil des ouvrages qu'il avait faits pour l'éducation du prince. Une *Grammaire philosophique*; l'*Analyse des principes de l'Art d'écrire*; des *Elémens de Méchanique, d'Astronomie et de Physique*, où l'auteur insiste particulièrement sur les opérations, par le moyen desquelles l'esprit découvre la vérité et en saisit les preuves; enfin, une *Histoire ancienne et moderne*: tels sont les ouvrages qui forment le cours d'étude. L'Histoire est écrite avec sagesse; elle respire l'amour des hommes et le respect pour la justice: l'auteur se plaît à montrer que les ruses de la politique sont aussi inutiles que méprisables; que les conquêtes augmentent la puissance des nations sans augmenter leur bonheur; que le bonheur des peuples est dans la paix, et la sureté des princes dans leur modération et dans leur justice. A son retour en France, l'abbé de Condillac fut reçu de l'académie française. Son Discours de réception eut peu de succès; il n'y avait mis que de la raison, de la philosophie, point de phrases; et malheureusement c'était dans le tems où le goût des phrases, que la Motte, Fontenelle et Voltaire paraissaient avoir banni pour toujours, reparaissait avec de nouvelles forces. L'abbé de Condillac publia en 1776, un ouvr. sur le Commerce, *in*-12; c'est une application de sa méthode analytique à quelques principes d'administration. On peut lui reprocher d'avoir parlé avec trop peu d'égards de quelques écrivains, qui avaient cependant dit avant lui toutes les

vérités que son livre renferme. On a pu y relever aussi quelques erreurs qu'il eût évitées, si, au lieu de tout tirer de son fonds, il eût consulté les hommes éclairés; dans les sciences morales comme dans les sciences physiques, la méditation, l'observation ne suffisent pas, il faut y joindre les lumières de ceux qui nous ont précédés; en ménageant par-là notre tems et nos forces, notre vie sera encore bien courte, et nos forces seront toujours bien peu de chose. Le dernier ouvrage de l'abbé de Condillac a été une *Logique* destinée aux écoles nationales de la Pologne. Fidèle à sa méthode, l'analyse des idées est ce qu'il recommande le plus; c'est, selon lui, le seul moyen de reconnaître et de découvrir la vérité. Dans cet ouvrage, il reproche aux géomètres français de n'avoir pas fait usage de l'analyse, imputation dont il est impossible de deviner le sens. L'abbé de Condillac n'avait pas étudié les mathématiques, et c'est peut-être la seule occasion, où il ait parlé de ce qu'il n'entendait pas. Les ouvrages de l'abbé de Condillac sont non-seulement profonds, mais faciles à lire; et cet avantage surtout, aucun métaphysicien ne l'avait eu avant lui. Il est peu de philosophes chez qui on trouve plus de vérités et moins d'erreurs; aussi peu de philosophes ont suivi une meilleure méthode, ont plus évité les questions insolubles, ont aimé, ont cherché la vérité avec plus de sincérité. Il n'en coûtait rien à Condillac pour se rétracter, lorsqu'on l'avait convaincu d'une erreur. Il l'a prouvé dans plus d'une occasion; et s'il eût mis la dernière main à l'édition corrigée de ses Œuvres, qu'il préparait, il eût rectifié ce qu'il dit en plusieurs endroits de la vision, matière, où une étude plus approfondie de l'optique, lui eût été nécessaire; il eût réformé ses principes sur le prêt à intérêt, point sur lequel il ne s'était pas assez défendu des opinions populaires. Il préparait un Dictionnaire, où chaque mot eût été suivi de l'analyse de l'idée, dont il est le signe. Livré à une vie solitaire, l'abbé de Condillac aurait eu le courage de remplir un plan si vaste, dont l'exécution avait effrayé jusqu'à lui tous les philosophes. Sous un extérieur tranquille et froid, l'abbé de Condillac renfermait une ame forte, sensible, capable de passions; il avait pour le vice ce mépris, cette haine, sans laquelle on se vanterait en vain d'aimer la vertu. Dans le monde, il parlait peu; il avait analysé quelques conversations, et s'était apperçu, sans doute, qu'on ne dit presque jamais que des choses ou fausses ou vagues, ou qui

ne valent pas la peine d'être dites. Mais, s'il était grave, silencieux, triste même dans la société générale où son esprit seul devait paraître, il était doux et gai dans la société privée où son ame pouvait se montrer, bienfaisant et capable d'amitié, irréprochable dans toute sa conduite qui fut constamment ferme et modérée. On ne peut lui reprocher qu'un peu d'humeur, défaut qui s'augmentait avec l'âge et les infirmités, et qui tenait moins à son ame qu'à son tempéramment. On voit quelques traces de cette humeur dans ses derniers ouvrages; peut-être même l'a-t-elle quelquefois rendu injuste dans ses jugemens; mais cette humeur était celle d'un homme vertueux, ami de l'ordre et de la vérité, ennemi de tout ce qui paraissait les blesser. Elle ne rendit malheureux que lui, et on doit être indulgent pour les défauts qui ne font de mal qu'à celui qui les a.

Les Œuvres de Condillac ont été réunies à différentes epoques. Son Cours d'études parut en 1776, Parme et Bouillon, 16 vol. *in*-12; nouv. edit., Genève et Paris, 1779, 12 vol. *in*-8°; 1789, 16 vol. *in*-12. — Ses Œuvres philosophiques, qui comprennent l'Essai sur l'origine des connaissances humaines, le Traité des Systèmes, celui des Sensations et celui des Animaux; le Commerce et le Gouvernement, considérés relativement l'un à l'autre, parurent en l'an III, (1795) en 6 vol. *in*-12; enfin en l'an VI (1798), on a publié à Paris ses Œuvres complètes en 23 vol. *in*-8°; cette édition, revue par l'auteur, qui devait ladonner lui-même, est augmentée de la langue des Calculs, ouvrage posthume : elle est très-bien exécutée.

Condorcet, (Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat de) naquit à Ribemont en Picardie le 17 septembre 1743, et fut trouvé mort dans sa prison le 9 germinal an II (avril 1794). Condorcet, issu d'une famille dont la noblesse était ancienne, eût facilement obtenu des places, qui étaient alors l'appanage de sa naissance; il préféra les sciences, et dès l'âge de 21 ans en 1764, il présenta à l'académie des sciences de Paris, un Mémoire sur les équations différencielles, qu'elle jugea digne de paraître dans le Recueil qu'elle publiait des travaux des savans étrangers; bientôt après, il présenta à l'académie un ouvrage, dont le Mémoire précédent n'était qu'une sorte de préparation. Il entreprit d'y résoudre le célèbre problême des trois corps, l'objet des travaux des plus grands mathématiciens, et s'attacha principalement au cas de la Lune attirée par

la Terre, tandis que l'une et l'autre sont attirées par le Soleil; il ne négligea pas d'examiner toutes les perturbations que les planètes et les comètes peuvent éprouver de leur action mutuelle. La réputation que lui acquit ce travail, lui valut une place à l'académie. Il justifia ce choix en 1768, par son *Essai d'analyse*, où il appliqua ses principes à la solution des principaux problèmes qui concernent le système du Monde dans l'hypothèse de la gravitation newtonienne. On ne peut, en lisant cet ouvrage, s'empêcher d'être étonné de la finesse avec laquelle le calcul y est manié, et de la précision des résultats. Des Mémoires sur les suites infinies, sur les équations aux différences finies, aux différences partielles, et sur les équations différencielles, publiés en 1769 et 1770, achevèrent de prouver que Condorcet avait bien profité des leçons de d'Alembert, qui était tout à-la-fois son maître et son ami. Condorcet, sans abandonner les sciences exactes, se livra, comme d'Alembert, à la littérature et à la philosophie. Plusieurs éloges qu'il fit d'anciens membres de l'académie des sciences, lui valurent la place de secrétaire de cette académie. Condorcet fit alors paraître un Commentaire sur les pensées de Pascal. Le cadre qu'il avait adopté, parut si ingénieux à Voltaire, que ce grand écrivain y ajouta de nouveaux Commentaires, qui furent imprimés dans une 2e. édition, qui parut en 1778. En qualité de secrét. de l'acad. des sciences, Condorcet continua de publier des éloges des académiciens. Il donna ceux de Jussieu, de Daniel Bernoulli, du comte de Maurepas, du marquis de Courtenvaux, etc. La réputation que Condorcet avait acquise par ces éloges, lui ouvrit, en 1782, les portes de l'acad. franç. Et les éloges d'Euler et de d'Alembert, la Vie de Turgot et celle de Voltaire, vinrent bientôt confirmer les suffrages de ce corps littéraire. Un plus grand théâtre s'ouvrit alors à ses travaux. Pendant la lutte des Américains, pour conquérir leur liberté, Condorcet écrivit, avec force, contre les abus du despotisme et les préjugés nuisibles à l'humanité. Dans des réflexions sur l'esclavage des Nègres, il soutint la cause de leur liberté; dans la vie de Turgot, il indiqua les principes du gouvernement républicain, comme les meilleurs; dans les Préfaces et les Notes de l'édition de Voltaire, il avait donné une foule d'apperçus, où il avait placé le germe de ses principes; dans l'Essai sur la décision des questions soumises à la pluralité des voix, il avait résolu,

solu, par une application nouvelle des mathématiq., une question fort importante de l'ordre social; enfin dans une foule d'ouvrages, il avait inspiré la haine du despotisme et l'amour de la liberté.

Condorcet, comme savant et comme littérateur, avait réuni, presque dans sa première jeunesse, les récompenses honorables que les écrivains les plus distingués n'obtenaient ordinairement qu'à la fin de leur carrière. C'est avec cette réputation, qu'il entra dans la première assemblée législative. Il s'y fit connaître moins comme orateur que comme écrivain profond et philosophe. Condorcet fut nommé à la convention. Nous ne pouvons mieux faire connaître combien, en acceptant cette mission importante et difficile, il désirait de contribuer au perfectionnement des institutions humaines, qu'en transcrivant le passage suivant d'un de ses derniers ouvrages: «Oh! que le tableau, disait-il, de l'espèce humaine, affranchie de toutes ses chaînes, soustraite à l'empire du hasard, comme à celui des ennemis de ses progrès, et marchant d'un pas ferme et sûr dans la route de la vérité, de la vertu et du bonheur, présente au philosophe un spectacle consolant! Il peut seul lui faire oublier les erreurs, les crimes et les injustices dont la terre est souillée, et dont il est souvent la victime. C'est dans la contemplation de ce tableau, qu'il reçoit le prix de ses efforts pour les progrès de la raison, pour la défense de la liberté. Il ose alors les lier à la chaîne éternelle des destinées humaines; et c'est-là qu'il trouve la vraie récompense de la vertu, le plaisir d'avoir fait un bien durable, que la fatalité ne détruira plus par une compensation funeste, en ramenant les préjugés et l'esclavage. Cette contemplation est pour lui un asyle, où le souvenir de ses persécuteurs ne peut le poursuivre, où vivant par la pensée avec l'homme rétabli dans les droits comme dans la dignité de sa nature, il oublie celui que l'avidité, la crainte ou l'envie tourmentent et corrompent; c'est-là qu'il existe véritablement avec ses semblables, dans un élysée que sa raison a su se créer, et que son amour pour l'humanité embellit des plus pures jouissances».

Un philosophe, qui manifestait ainsi ses opinions et ses vœux, n'était pas, sans doute, un ennemi de la liberté. Cependant, aux yeux de Robespierre, Condorcet en était le plus redoutable adversaire. C'était, à l'en croire, un hypocrite ambitieux, qui cachait des desseins perfides sous les dehors séduisans de la philosophie. Les véritables crimes de Condorcet, dans

le fonds du cœur de Robespierre, étaient une grande réputation et des talens distingués. Ce tyran ne pouvait souffrir de rivaux, encore moins de supérieurs. Il voulait s'entourer d'adulateurs bas et rampans. Il savait bien que Condorcet ne s'avilirait pas jusqu'à jouer ce rôle déshonorant. Dès-lors il ne balança pas à jurer sa perte; et l'on se rappelle que les liaisons de Condorcet avec Brissot et les députés de la Gironde, servirent de prétexte à sa proscription. Robespierre le fit mettre en effet hors la loi par un décret du 28 juillet 1793 ( an Ier. ), pour s'être soustrait au décret d'accusation porté contre lui. Condorcet fut d'abord assez heureux pour éviter les recherches du tyran et de ses agens; il s'était retiré chez une femme généreuse, qui avait osé braver le danger attaché à cet acte d'humanité. Ce fut dans cet asyle qu'il composa un excellent ouvrage *sur les progrès de l'esprit humain*. En se livrant à cette douce occupation, il aurait oublié ses ennemis et leurs persécutions, si les journaux ne lui eussent pas appris que les monstres qui l'avaient proscrit, avaient dévoué à la mort ceux qui donneraient asyle aux personnes mises hors la loi. L'idée que la générosité de la femme qui l'avait reçu pourrait lui coûter la vie, empoisonna la sienne: il ne put résister aux tourmens que cette crainte lui fit éprouver. S'adressant à cette femme, qu'il appellait sa seconde mère; il lui dit avec émotion : *Il faut que je vous quitte; je suis hors de la loi. — Si vous êtes hors de la loi*, lui répondit-elle, *vous n'êtes pas hors de l'humanité*. Malgré les instances de cette femme, aussi courageuse que sensible, Condorcet ne voulut pas l'exposer. Il la quitta, et chercha dans les environs de Sceaux un nouvel asyle.

Sans passeport, sans carte de sureté, il franchit heureusement les barrières de Paris, vêtu d'une carmagnole, et un bonnet de coton blanc sur la tête. Un de ses anciens amis résidait dans une commune voisine; Condorcet se décide à l'aller trouver. Il traverse la plaine de Mont-Rouge; malheureusement cet ami était allé pour quelques jours à Paris. Frustré dans son espérance, Condorcet erre dans la campagne et dans les bois jusqu'au retour de son ami, sans oser entrer dans une auberge, de peur d'y être reconnu. Il passa deux ou trois nuits dans les carrières. Enfin, il rencontra son ami, qui l'accueillit avec sensibilité; mais n'osant le recevoir chez lui pendant le jour, il lui conseilla d'aller se promener dans les champs jusqu'à la nuit. Condorcet sentit la nécessité de cette précaution,

et quitta son ami, avec l'espérance de le revoir quelques heures plus tard. Pressé par la faim, et excédé de fatigue, il eut la funeste idée d'entrer dans un petit cabaret de Clamars, où il demanda une omelette, qu'il se mit à manger avec un morceau de pain qu'il tira de sa poche. Son vêtement, son bonnet sâle, sa longue barbe, son air hâve et pâle, l'avidité avec laquelle il mangeait, tout cela frappa quelques personnes qui étaient dans la même chambre, et parmi lesquelles se trouvait un membre du comité de surveillance de Clamars; cet inquisiteur lui adressa la parole; lui demanda d'où il venait, où il allait, s'il avait un passeport? — Condorcet fut embarrassé. Ses réponses, jointes à l'embarras naturel de son air et de son maintien, le trahirent aisément. Il parut suspect. On le força de se rendre à l'endroit où le comité révolutionnaire de Clamars tenait ses séances: un nouvel examen fortifia les soupçons. On le conduisit au district du bourg Egalité. Là il fut interrogé de nouveau par quelques membres du district, qui ne virent dans ses réponses mal-concertées, qu'un grand intérêt à se déguiser. On l'enferma le soir dans une espèce de cachot. Le lendemain au matin, lorsqu'on y entra pour lui apporter de l'eau et quelque nourriture, on le trouva étendu à terre sans aucun signe de vie. Des administrateurs, et un officier de santé, furent appelés; la visite du corps ne présenta aucune indication certaine de la cause de sa mort. Les uns pensèrent qu'il s'était étranglé avec sa cravate; d'autres, qu'il s'était frappé la tête contre le mur de son cachot: comme si deux genres de mort si violens n'eussent pas laissé des traces évidentes. La seule conjecture probable, est qu'il s'était empoisonné. Il portait sur lui un poison, dont l'effet avait déjà été éprouvé par d'autres personnes connues; et il disait à l'ami qu'il avait rencontré le jour même de son arrestation, qu'il avait été tenté vingt fois d'en faire usage, pour se dérober à ses souffrances, et au spectacle des maux de sa patrie; et qu'il n'avait été retenu que par la seule idée d'une femme et d'une fille qu'il chérissait, et pour lesquelles il croyait devoir conserver sa vie, tant qu'il lui resterait quelqu'espérance.

Le bruit se répandit sur-le-champ dans le bourg Égalité et dans les communes environnantes, que l'inconnu trouvé mort dans la prison était Condorcet. Il fut reconnu par quelqu'un, soit dans ce bourg, soit à Clamars, et ce soupçon fut communiqué au comité de sûreté générale, à qui le direc-

toire du district adressa le procès-verbal de l'arrestation et de la mort du prisonnier; mais rien ne transpira dans Paris; aucun Journal ne parla de cet événement. Une lettre, que la veuve de Condorcet écrivit à la convention, n'y fut pas lue, et son nom n'y fut pas même prononcé. Les vils et féroces tyrans, qui faisaient tout fléchir alors sous leur verge de fer, satisfaits de l'horrible plaisir d'être délivrés d'un ennemi, que sa réputation et ses talens leur rendaient odieux, craignirent le surcroit d'horreur qu'exciterait dans toute l'Europe la perte d'un philosophe célèbre, réduit à couper lui-même la trame d'une vie qu'il pouvait rendre si utile.

Il y a eu des géomètres plus grands que lui, mais peu ont annoncé de meilleure heure des talens plus distingués; il y a eu des philosophes qui ont mieux éclairé la métaphysique, l'économie politique, la législation ou la morale, mais aucun n'a étendu ses travaux sur plus d'objets importans; son érudition était vaste, profonde, mais son style était plus propre à la discussion et au sarcasme qu'il n'était noble et élevé. Il avait tout lu, et n'avait rien oublié, depuis les fabliaux jusqu'aux publicistes du 11e. siècle, depuis le roman du jour jusqu'au recueil de l'académie des inscriptions. Condorcet, que d'Alembert appelait *un volcan couvert de neige*, eut pour amis les écrivains les plus distingués, et son nom, en passant à la postérité, sera associé à ceux des philosophes les plus célèbres de la fin du 18e. siècle. Voici le catalogue des ouvrages qu'il a publiés, ou qu'on lui a attribués : Du Calcul intégral, 1765; du Problème des trois corps, 1767; Essai d'analyse, 1768, *in*-4°. — Plusieurs Mémoires, insérés parmi ceux de l'acad. des sciences. — Lettres écrites par un théologien, 1772, *in*-8°, — Eloges de Michel de l'Hôpital, de quelques académiciens de l'acad. des sciences, morts depuis 1666, jusqu'en 1699, de Daniel Bernoulli, de M. le comte de Maurepas, de M. le marquis de Courtanvaux, de M. d'Alembert, de M. Euler, de Franklin, de Buffon, dont plusieurs ont mérité d'être traduits par les étrangers. — Eloge et Pensées de Pascal, réimpr. sous le nom de Voltaire, en 1778, *in*-8°. — Sur le commerce des grains, *in*-8°. — Disc. prononcé à sa réception dans l'acad. franç., en 1782, *in*-8°. — Réflexions sur l'esclavage des Nègres; Lettres sur l'unité du pouvoir législatif; Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix, 1785. — Vie de Turgot, Londres, 1786, 2 vol. grand *in*-8°. — Lettres de M. Euler, à une princesse d'Allemagne, sur différentes

questions de physique et de philosophie, nouv. édit. avec des additions, par MM. de Condorcet et de la Croix, 1787, 1789, 3 vol. *in*-8°. — Essai sur les lois criminelles, sur les prétentions des parlemens, sur les droits de l'homme; sur ce qui a été fait, et sur ce qui reste à faire, 1789, *in*-8°; sur les fonctions des états-généraux et des assemblées nationales, 1789, 2 vol. *in*-8°; sur la forme des élections, 1789, *in*-8°; banque nationale, d'après le projet indiqué dans la question du signe représentatif de toutes les valeurs, 1789, *in*-8°; sur la proposition d'acquitter la dette exigible en assignats, 1790, *in*-8°; sur la fixation de l'impôt, 1790, *in*-8°. — Bibliothèque de l'homme public, ou Analyse raisonnée des principaux ouvrages français et étrangers sur la politique, avec quelques autres, 1790, 1792, 12 vol. *in*-8°. — Vie de Voltaire, en un vol. à Genève, 1787, et en deux, à Londres, 1790, où elle est suivie des Mém. de Voltaire, écrits par lui-même. — Discours sur les conventions nationales, 1791, *in*-8°; de la république, ou un roi est-il nécessaire à la conservation de la liberté? 1791, *in*-8°. — Réflexions sur la révolution de 1688 et 1792, *in*-8°. — Lettre à M. M. de la régence de la ville de.... en Suisse, 1792, *in*-8°. Ces deux dernières brochures ont été traduites en Hollandais. — Pièces extraites du Recueil périodique, intitulé : le Républicain, 1792, *in*-8°; la République française aux hommes de lettres, 1792, *in*-8°; Opinion sur le jugement de Louis XVI, 1792, *in*-8°. — Plan de constitution franç., présenté à la conv. nat. le 15 et 16 février 1793, précédé d'une Exposition des principes et motifs de ce plan, par Condorcet, comme rapporteur du comité de constitution. — Rapport sur l'instruction publique, dans la conv. nat. — Un vol. de Notes, à la traduction de Roucher des Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, par Adam Smith. — Des articles dans l'Encyclopédie, dans le Journal de Paris, et la Chronique du mois. — Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, ouvrage posthume, 1795, *in*-8°. Il en a été publié plusieurs édit. françaises, une trad. angl. et une allemande. L'Eloge de Condorcet se trouve dans la Notice sur sa vie et ses ouvrages, par Antoine Diannyère, associé de l'Institut national, *in*-8°.

CONDREN, (Charles de) deuxième général de la congrégation de l'Oratoire, naquit à Vaubin près de Soissons en 1588, et mourut à Paris en 1641. Son père, qui avait le dessein de le placer

à la cour ou dans les armées, voulut l'empêcher d'embrasser l'état ecclésiastique; mais sa vocation était trop forte. Le cardinal de Bérulle, auquel il succéda, le reçut dans sa congrégation, et l'employa très-utilement. Le P. de Condren fut confesseur du duc d'Orléans, frère unique du roi. Il refusa constamment le chapeau de cardinal, l'archevêché de Reims et celui de Lyon. Son livre du Sacerdoce de J.-C., *in*-12, ne fut mis au jour qu'après sa mort. Il ne voulut jamais rien donner au public pendant sa vie. On a encore de lui des Lettres et des Discours en 2 vol. *in*-12. C'est lui qui comparait les vieux docteurs aux vieux jettons, qui, à force de vieillir, n'avaient plus de lettres. Le P. Amelotte a écrit sa vie *in*-8°.

Connan, (François de) seigneur de Coulon, maître-des-requêtes, se distingua sous le règne de François Ier. par sa science. Il mourut à Paris en 1551, à 43 ans. Il a laissé 4 livres de Commentaires sur le droit civil, Paris, 1558, *in*-fol. Ce jurisconsulte joignoit une mémoire heureuse, à un esprit juste et capable de réflexion.

Conrart, (Valentin) conseiller-secrétaire du roi, né à Paris en 1603, mort en 1675, est regardé comme le fondateur et le père de l'acad. française. Ce fut dans sa maison que cette compagnie se forma en 1629, et s'assembla jusqu'en 1634. Conrart contribuait beaucoup à rendre ces assemblées agréables, par son goût, sa douceur et sa politesse. On a de lui des Lettres à Felibien, Paris, 1681, *in*-12. — Un Traité de l'action de l'orateur, Paris, 1657, *in*-12; et quelques autres petits morceaux qui n'ont pas un grand mérite. Conrart était parent de Godeau, depuis évêque de Vence. Lorsque celui-ci venait de la province, il logeait chez lui; les gens de lettres s'y assemblaient, pour entendre l'abbé faire la lecture de ses poésies: et voilà la première origine de l'académie.

Constant, (Germain) juge garde de la monnaie de Toulouse, publia en 1657, à Paris, un savant Traité de la cour des Monnaies et de l'étendue de sa jurisdiction, 1 vol. *in*-fol. L'auteur avait fouillé dans les archives publiques, dans les dépôts, dans les bibliothèques, dans plusieurs cabinets de savans.

Constant, (Benjamin) né à Genève en 1767, tribun de la république française, a donné: Divers articles dans les journaux depuis le 9 thermidor an III (1795). — De la force du gouvernement actuel de la France, et de la nécessité

des'y rallier, Paris, flor. an IV (1796) *in*-8°. — Des réactions politiques, Paris, germinal an V (1797) *in*-8°. deux édit. — Des effets de la terreur, Paris, prairial an V, (*idem*) *in*-8°. — Des suites de la contre-révolution de 1660 en Angleterre, messidor an VII, (1799) *in*-8°. deux éditions. — Plusieurs Discours prononcés dans différentes sociétés et au tribunat.

CONSTANTIN, (Robert) médecin, et professeur de belles-lettres en l'université de Caen sa patrie, vécut suivant le président de Thou, jusqu'à 103 ans. On lui doit : Un dictionnaire grec et latin, 2 vol. *in*-fol. imprimé à Genève en 1592. Henri Estienne avait rangé dans le sien, les mots grecs sous leurs racines; Constantin les a mis dans l'ordre alphabétique. — Trois livres d'antiquités grecques et latines. — *Thesaurus rerum et verborum utriusque linguæ.* — *Supplementum linguæ latinæ, seu Dictionarium abstrusorum vocabulorum, etc.* Genève, 1573, *in*-4°. Il publia après la mort de Jules Scaliger une partie de ses Commentaires sur Théophraste.

CONSTANT DE LA MOLLETTE, (Philippe du) mort en 1793. On a de lui : Thèses sur l'Ecriture-sainte, soutenues en Sorbonne, en six langues, 1765, *in*-4°. — Essai sur l'Ecriture-sainte, 1776, *in*-12. — Nouvelle méthode pour entrer dans le vrai sens de l'Ecriture-sainte, 1777, 2 vol. *in*-12. — La Genèse expliquée d'après les textes primitifs, 1777, 3 vol. *in*-12. — L'Exode expliqué, etc. 1780, 3 vol. *in*-12. — Les psaumes expliqués, etc. 1781, 3 vol. *in*-12. — Traité sur la poésie et la musique des hébreux, 1781, *in*-12. — Le Levitique expliqué, 1785, *in*-12.

CONTE, (Antoine le) natif de Noyon, mort à Bourges en 1586, professa le droit avec réputation à Bourges et à Orléans. Il écrivit contre Duaren et Hotman. Ses œuvres ont été imprimées en 1 vol. *in*-4°. Le public leur fit dans le tems un accueil assez favorable.

CONTENSON, (Vincent) dominicain, né dans le diocèse de Condom en 1640, mort à Creil, en 1674, se distingua dans son ordre par ses talens pour la théologie et pour la prédication. On a de lui une théologie intitulée, *Theologia mentis et cordis*, en 9 vol. *in*-12 et 2 vol. *in*-fol.

CONTI, (Armand de Bourbon, prince de) fils de Henri II du nom, prince de Condé, fut chef de la branche de Conti. Il naquit à Paris l'an 1620. Son père l'ayant destiné à l'état ecclésiastique, il

eut les abbayes de St.-Denys, de Cluni, de Lerins et de Molême. Après la mort de son père, il quitta l'église pour les armes. Il se jetta dans les intrigues de la Fronde, et en fut fait généralissime. On l'opposa à son frère, le grand Condé, qui défendait alors la reine et le cardinal Mazarin. Ils se réunirent ensuite l'un et l'autre contre cette princesse et contre son ministre. Conti fut arrêté et conduit à Vincennes avec son frère, et n'en sortit que pour épouser une des nièces du cardinal auquel il avait fait la guerre. Ce mariage le mit dans la plus haute faveur. Il fut fait gouverneur de Guienne, en 1654, puis général des armées en Catalogne, où il prit quelques villes; enfin grand-maître de la maison du roi, et gouverneur de Languedoc en 1662. Il mourut quatre ans après à Pézenas. On a de lui: Un Traité de la comédie et des spectacles, selon la tradition de l'église. — Devoirs des grands, avec un testament. 1666, *in*-8°.—Devoirs des gouverneurs de province, Paris, 1667, 3 vol. *in*-12.

CONTRAMONT, avoc. à Lyon, a publié en 1786 : Explication des tarifs du contrôle des actes et de l'insinuation, 2 vol. *in*-8°.

COQ, (Pierre le) né près de Caen, le 29 mars 1728, y mourut en 1777 après avoir fait ses études dans l'université de cette ville avec la plus grande distinction. Il entra dans la congrégation des Eudistes, dont il fut fait supérieur-général en 1775. C'était un ecclésiastique vertueux, aimant la retraite, et faisant ses délices de l'étude. On a de lui quelques ouvrages de morale : Dissertation théologique sur l'usure du prêt de commerce, et sur les trois contrats, Rouen, 1767, *in*-12. — Lettres sur quelques points de la discipline ecclésiastique, Caen, 1769, *in*-12. — Traité de l'état des personnes, selon les principes du droit français et du droit coutumier de la province de Normandie, pour le for de la conscience, Rouen 1777, 2 vol. *in*-12.—Traité des différentes espèces de biens, 1778. — Traité des actions, 1778.

COQ DE VILLERAY, (Pierre François de) natif de Rouen, exerça ses talens sur différens sujets qui n'avaient guère de rapports entr'eux, et réussit assez bien. Ses productions sont : Abrégé de l'histoire ecclésiastique et civile de la ville de Rouen, 1759, *in*-12. — Traité histor. et polit. du droit public d'Allemagne, 1748, *in*-4°. — Réponse aux lettres philosophiques. — Abrégé de l'hist. de Suède, 1748, 2 v. *in*-12. — Ariane, ou la patience recompensée, 1757, *in*-12. — Il mourut à Rouen en 1777.

COQUELET,

COQUELET, (Louis) né à Péronne, mourut le 26 mars 1754, à 78 ans; il a amusé le public frivole de son tems par quantité de pièces badines, qui prouvent moins de goût et de fonds, qu'un esprit superficiel et ami des bagatelles. Voici les noms de quelques-unes de ces brochures: Eloge de la goutte. — De Rien. — De Quelque chose. — De la méchante femme. — L'Ane. — Le triomphe de la charlatanerie. — Le calendrier des fous, etc. Il a eu part aux Mém. histor. d'Amelot de la Houssaye.

COQUELEY DE CHAUSSEPIERRE, avocat, censeur royal, a travaillé au journal des Savans. Il a donné: Le roué vertueux, poëme en prose, en 4 chants, 1769, *in*-8°. — Le Code de la nature, poëme de Confucius, trad. 1788, *in*-8°. — Etude du droit civil et coutumier français, 1789, *in*-4°.

COQUEREAU, (Charles-Jacques-Louis) méd. naquit à Paris en 1744; il fit ses études au collége des Grassins, ses talens y fixèrent l'attention de ses maîtres, et les qualités de son cœur en firent ses amis. Il était allié du célèbre Lorry; il était son ami; il devint son élève. Lorry seconda son courage, guida ses premiers pas. En 1766 Coquereau se présenta à la licence, et deux ans après il fut reçu à la faculté dont il devint un des professeurs. Il se forma bientôt sous les auspices des plus célèbres médecins de Paris, un établissement qui, dépouillé de l'étiquette et de l'ordre hiérarchique du corps enseignant, devait unir par les liens académiques les médecins de la province avec ceux de la capitale et de l'Europe, vivifier leurs travaux par l'activité d'une émulation mutuelle, fortifier les observations medicales par la culture des sciences physiques et chymiques, et assurer ainsi les progrès d'un art dans lequel on a tant de peine à dérober à la nature ses secrets. Vicq-d'Azyr en avait conçu le plan. Lorry, Geoffroy, Bucquet, y concouraient avec enthousiasme. Coquereau, appelé par l'estime de ses confrères, crut que quand il s'agissait de contribuer à l'utilité publique, aucune considération ne devait l'arrêter, et sa résolution fut immuable. Attaqué plus qu'aucun autre par les satyres qui assaillirent l'académie naissante, il fut sourd à la voix des préjugés exclusifs de l'école, et malgré les dissentions qui divisaient les deux corps, il persista à la fois dans l'accomplissement de ses devoirs au sein de la faculté, et dans l'exercice des fonctions académ. qui l'appellaient à la société de médecine. Les recueils de la société contiennent des Mém.

de lui, où l'on reconnaît cet esprit d'observation qui caractérise le médecin accoutumé à interroger la nature et à ne parler que d'après elle. D'autres travaux eussent sans doute succédé à ces premiers essais ; mais une maladie cruelle le ravit à ses amis et aux malheureux dont il s'était montré l'appui, à l'âge de 52 ans.

COQUILLART, (Guillaume) official de Reims, vers l'an 1478, dont les poésies parurent à Paris en 1532, *in*-16. eut beaucoup de réputation de son tems. Sa muse est grossière ; mais elle a les graces piquantes de la naïveté. Les œuvres de Coquillart ont été réimpr. par Coustelier, à Paris, 1723, *in*-8°.

COQUILLE, (Gui) *Conchylius romanus*, né dans le Nivernois en 1523, avocat au parlement de Paris, mourut en 1603, à 80 ans. A des lumières très-étendues sur le droit coutumier, Coquille joignait un cœur très-modeste et plein de probité. Son amour pour les pauvres était extrême ; il les aidait de sa bourse et de son crédit, et mettait à part, pour faire ses largesses, une portion de ce qu'il gagnait. La plus grande partie de ses ouvrages, qui intéressèrent dans leur tems l'église et l'état, ont été recueillis à Bordeaux en 1703, en 2 vol. *in*-fol. Les principaux sont : L'Hist. du Nivernois, la meilleure qu'on ait de cette province. — Plusieurs Mémoires concernant la même province. — D'autres Mém. sur divers événemens du tems de la Ligue. — Mém. touchant la réformation de l'etat ecclésiastique. — Plusieurs traites des libertés de l'église gallicane. — Institution au droit français. — Des poésies latines, 1590, *in*-8°. — Psaumes mis en vers latins, Nevers, 1592, *in*-8°.

CORAS, (Jean de) né à Réalmont au diocèse d'Albi, en 1513, donna des leçons de droit public avant l'âge de dix-huit ans à Toulouse. Devenu conseiller au parlement de cette ville, puis chancelier de Navarre, et s'étant déclaré avec beaucoup de chaleur pour la nouvelle réforme, il fut chassé en 1562. Le chancelier de l'Hôpital, son ami, le fit rétablir ; mais ce retour lui coûta la vie. Après les nouvelles de la fameuse journée de la St.-Barthelemy en 1572, les écoliers le massacrèrent avec deux autres conseillers. On les revêtit ensuite de leurs robes de cérémonie, et on les pendit à l'ormeau du palais. Ses différens ouvrages sur le droit civil et canonique, en latin et en français, ont été recueillis en partie à Lyon, en 1556 et 1558, 2 vol. *in*-fol. Les plus estimés

sont ses Mélanges latins de Droit civil, en 3 livres.

Coras, (Jacques de) de la famille du précédent, était originaire de Toulouse. Il abjura le calvinisme, après avoir lu les Controverses du cardinal de Richelieu. Il avait beaucoup d'amour pour la poésie française, mais très-peu de talent. Son Poëme de Jonas, ou Ninive pénitente, sèche dans la poussière, suivant l'expression de Boileau, et ne mérite pas d'en être tiré. Il mourut en 1677, entièrement oublié, quoiqu'il eût beaucoup travaillé pour se faire un nom. Ses Œuvres ont été imprimées en 1665, *in*-12. La pièce la plus curieuse qu'on y trouve est une Lettre satyrique contre Boileau.

Corbeil, (Pierre de) docteur de Paris, fut successivement chanoine de cette capitale, évêque de Cambrai, et archevêque de Sens. Sa science, sa vertu et ses ouvrages, qui ne sont point parvenus jusqu'à nous, lui firent un nom distingué. Il mourut à Sens, en 1222. On a quelques fragmens de ses *Ordonnances synodales*, et elles peuvent servir à la connaissance de la discipline de son siècle.

Corbeuil, (François) dont le nom était *Villon*, encore plus connu par ses friponneries que par ses Poésies, naquit à Paris en 1431. Ayant été condamné à être pendu, pour ses vols, sa gaîté ne l'abandonna point, et il fit deux Epitaphes, l'une pour lui, l'autre pour ses compagnons. Il appela de la sentence du Châtelet au parlement, qui commua la peine de mort en celle du bannissement. Il n'en devint pas plus sage. Ses récidives lui méritèrent une seconde fois la corde; mais Louis XI lui sauva la vie. Depuis cette aventure, Villon ne parut plus; il serait difficile de fixer le lieu et le tems de sa mort. Il se retira, (si l'on en croit Rabelais) en Angleterre, et y fut accueilli par Edouard IV, qui en fit son favori. La nature l'avait fait naître avec du talent pour la poésie simple, naïve et badine. C'est le premier, suivant Despréaux, qui débrouilla, dans des siècles barbares, l'art confus de nos romanciers; mais il tomba, comme eux, dans la bassesse et dans l'indécence, et ses ouvrages se ressentent beaucoup de la corruption de ses mœurs. François Ier chargea Marot de donner une édition correcte de ses Poésies. C'est sur cette édit. que fut faite celle de Coustelier, *in*-8°, en 1723. On en a donné une autre dans le même format, à La Haye, en 1742.

Corbelin, (François) né à Bernay, le 26 juin 1744, fut destiné à suivre la carrière du

Barreau; mais entraîné par son goût pour la musique, il fit sa profession de ce qui n'avait été d'abord que son amusement. Il a donné : Méthode de guittarre, pour apprendre seul cet instrument avec plusieurs Recueils analogues. — Méthode de harpe, avec plusieurs Recueils pour cet instrument. Il se propose de donner incessamment un Traité élémentaire de Lecture musicale.

Corbin, (Jacques) avocat, natif du Berri, mourut en 1653. On a de lui : Un Recueil de plaidoyers, 1630, *in*-4°, et plusieurs Livres de jurisprudence, imprimés en différentes années. Il entendait très-bien la partie qui concernait son état; mais voulant s'exercer sur d'autres genres, il n'a pas réussi; témoin sa mauvaise Trad. de la Bible, 1641 et 1661, en 8 vol. *in*-16.—Son Hist. des Chartreux, 1653, *in*-4°, et des Poésies insipides, qui ont excité contre leur auteur la bile de Boileau, dans son art poétique.

Cordemoi, (Géraud de) de l'académie française, né à Paris, mourut en 1684. Cet auteur est peu connu, et cependant mériterait de l'être, par la bonté de ses ouvrages. Ce n'est pas exagérer son mérite, que de dire qu'il était un des écrivains les plus polis et les plus éclairés du siècle dernier. Bossuet, qui se connaissait en littérateurs estimables, le plaça auprès de M. le Dauphin, en qualité de lecteur; et l'acad. française le choisit, peu de tems après, pour un de ses membres. Nous avons de lui divers Traités de Métaphysique, d'Histoire et de Politique, recueillis en un volume, réimprimés en 1704, *in*-4°, sous le titre d'*OEuvres de feu M. Cordemoi.* Ce recueil contient un grand nombre d'observations intéressantes, instructives, lumineuses, dont plusieurs étaient certainement neuves lorsqu'elles parurent. Au fonds des pensées, l'auteur joint les agrémens d'un style pur, net et facile. Rien de plus judicieux que le chapitre qui concerne *Hérodote;* celui qui est intitulé : *de la nécessité de l'Histoire; de son usage; de la manière dont il faut y mêler les sciences, en la faisant lire à un prince,* est rempli de préceptes sages, de réflexions saines, de critiques justes et bien présentées. Le *Traité de la Réformation d'un Etat* est un des meilleurs morceaux de politique que nous connaissons. Le plus connu des ouvrages de cet écrivain, est l'*Histoire générale de la France, durant les deux premières races de nos rois,* 1685, 2 vol. *in*-fol. On a avancé qu'il l'avait presque achevée, sans savoir que Grégoire de Tours était un de nos premiers historiens. Quoi

qu'il en soit, le P. Daniel l'a trop déprimée; et ce jésuite a eu d'autant plus de tort de la décrier, qu'il y a puisé lui-même de quoi répandre un grand jour sur les premiers tems de la monarchie française, débrouillés par Cordemoi, avec beaucoup de discernement. C'est d'après les difficultés vaincues, qu'on doit juger du travail des hommes, et non d'après le résultat. Il en coûte plus pour faire les premiers pas dans une carrière qu'il faut se frayer, que d'y courir avec rapidité, lorsque les obstacles sont levés.

CORDEMOI, (Louis-Géraud de) fils du précédent, abbé de Fenières, aida son père dans la composition de son Histoire de France, et la continua par ordre du roi. Cette suite, depuis Hugues Capet jusqu'à la mort de Henri Ier en 1060, est restée manuscrite. Aussi habile controversiste, que son père avait été profond philosophe, il rapporta presque toutes ses études à la conversion des hérétiques. Il mourut en 1722, à l'âge de 71 ans. On a de lui : Traité de l'invocation des Saints, *in*-12. — Traité des saintes Reliques. — Traité des saintes Images. — La Conférence du Diable avec Luther, en latin, français et allemand, *in*-8°. — Traité contre les Sociniens, *in*-12.

CORDES, (Jean de) né en 1570, chanoine de Limoges, mort en 1642. On a de lui : Une édition des ouvrages de Georges Cassander, *in*-fol. — La Traduction de l'Histoire des différends entre le pape Paul V et la république de Venise, par Fra-Paolo, *in*-8°, — Une autre traduct. de l'Hist. des troubles du royaume de Naples sous Ferdinand Ier, par Camillo Porcio. On lui attribue aussi la version française du Discours de Mariana sur les grands défauts du gouvernement des jésuites, *in*-8°.

CORDIER, (Mathurin) mort calviniste en 1565, à 85 ans, laissa des Colloques latins en quatre livres, dont on a fait beaucoup d'édit. On a encore de lui les Distiques attribués à Caton, avec une interprétation latine et française, et d'autres ouvrages.

CORDIER, (Claude-Simon) chanoine d'Orléans, né dans cette ville en 1704, mort le 17 novembre 1772. On a de lui la Vie de Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation de Sainte-Marie, 1772, *in*-12.

CORDIER, (J.) homme de loi, a donné : l'Histoire du procès de Louis XVI, an Ier (1793), *in*-8°.

CORDIER DE ST.-FIRMIN,

( Edmond ) est auteur des ouvrages suivans : Zarukma, trag., 1762, *in*-12. — Discours sur la naissance du Dauphin. — Eloge de Louis XII, père du peuple, 1778, *in*-8°. — Essai sur l'Eloge de Fénélon, 1791, *in*-8°. — Discours sur la constitution française, 1791, *in*-8°. — Le jeune Esclave ou les Français à Tunis, coméd. en 1 acte et en prose, an I^er^ (1793) *in*-4°.

CORMÉRÉ. (G.-F. MAHY de) On a de lui : Recherches et Considérations nouvelles sur les finances, 1789, 2 vol. gr. *in*-8°. — Mémoires sur les finances et sur le crédit, 1789, *in*-8°.

CORMIER, (Thomas) historien et jurisconsulte, mort vers 1600, était né à Alençon. Sa femme, après 14 ans de mariage, lui suscita, en 1573, un procès devant l'official, pour cause d'impuissance. Les médecins et chirurgiens furent consultés; et, sur leur rapport, l'official prononça la nullité du mariage, et il fut permis à la femme de se marier. Cormier prit une seconde femme, sans y rencontrer aucune opposition : il en eut 2 fils et 3 filles. Son neveu entreprit, après sa mort, de faire déclarer ses enfans bâtards : ce qui occasionna un procès célèbre au parlement de Normandie. La veuve soutint que la sentence de l'official n'avait pas défendu à Cormier de se remarier; ce qui prouvait que ce juge n'avait attribué son impuissance qu'à quelque charme. Les enfans furent déclarés légitimes par arrêt rendu en la chambre de l'édit, le 24 août 1602.

Cormier est auteur de plusieurs ouvrages d'histoire et de jurisprudence. Les premiers sont : Une Histoire de Henri II, en 5 livres, impr. à Paris en 1584, *in*-4°. — Celles de François II, de Charles IX et de Henri III, qui sont restées en manuscrit. Tous ces ouvrages sont en latin. Ceux de jurisprudence sont : *Henrici IV..... Codex Juris civilis Romani... in certum et perspicuum ordinem artificiosè redacti, una cum Jure civili Gallico*, Lyon, 1602, *in*-fol. — Le Code de Henri, 1608, *in*-4°, et réimprimé en 1615.

CORMIS, (Franç. de) avocat au parlement d'Aix, mourut dans cette ville en 1734, à 70 ans. On a publié ses Consultations, qui sont estimées, Paris, 1735, 2 vol. *in*-fol.

CORNEILLE, (Pierre) né à Rouen en 1606, de Pierre Corneille, maître des eaux et forêts, fut d'abord destiné au barreau; mais n'ayant point réussi dans cette carrière, il se décida pour la poésie. Une aventure singulière développa son talent,

qui avait été caché jusqu'alors. Un de ses amis le conduisit imprudemment chez sa maîtresse; le nouveau venu prit bientôt, dans le cœur de la demoiselle, la place de l'introducteur. Ce changement le rendit poète, et lui inspira le sujet de *Mélite*, sa première pièce de théâtre. Cette comédie, toute imparfaite qu'elle était, fut jouée avec un succès extraordinaire. On conçut, à travers ses défauts, que la poésie dramatique allait se perfectionner; et sur la confiance que l'on eut au nouvel auteur, il se forma une nouvelle troupe de comédiens. *Mélite* fut suivie de la *Veuve*, de la *Galerie du Palais*, de la *Suivante*, de la *Place Royale*, de *Clitandre*, et de quelques autres Pièces, qui ne sont bonnes à présent, que pour servir d'époque à l'histoire du théâtre français. Corneille prit bientôt un vol plus élevé dans sa *Médée*, et sur-tout dans le *Cid*, tragi-comédie, jouée en 1636. Quand cette pièce parut, le cardinal de Richelieu, jaloux de toutes les espèces de gloire, en fut aussi allarmé, dit Fontenelle, que s'il avait vu les Espagnols devant Paris. Il souleva les auteurs contre cet ouvrage, et se mit à leur tête. L'académie française donna, par l'ordre du ministre, son fondateur et son protecteur, ses *sentimens* sur cette tragédie. Mais elle eut beau critiquer, le public, pour me servir de l'expression de Despréaux, s'obstina à l'admirer. En plusieurs provinces de France, il était passé en proverbe de dire : *Cela est beau comme le Cid.* Corneille avait dans son cabinet cette pièce traduite dans toutes les langues de l'Europe, hormis l'esclavone et la turque. Les Espagnols, dont il avait emprunté ce sujet, voulurent bien copier eux-mêmes une copie dont l'original leur appartenait; mais qui, à la vérité, par les embellissemens dont l'avait accompagné l'auteur français, était au-dessus de tout ce qu'a produit le théâtre espagnol. *Cinna* qui le suivit était unique. Le grand Condé, à l'âge de vingt ans, étant à la première représentation de cette pièce, versa des larmes à ces paroles d'Auguste :

« Je suis maître de moi, comme de
» l'Univers;
» Je le suis, je veux l'être. O siècles!
» ô mémoire!
» Conservez à jamais ma nouvelle
» victoire.
» Je triomphe aujourd'hui du plus
» juste courroux,
» De qui le souvenir puisse aller
» jusqu'à vous.
» Soyons amis, Cinna, c'est moi
» qui t'en convie ».

C'étaient-là des larmes de héros. Le grand Corneille faisant pleurer le grand Condé, est une époque bien célèbre dans l'hist. de l'esprit humain. Le théâtre français était au

plus haut point de sa gloire. Corneille le soutint dans ce degré par *Polyeucte*.

Après ces pièces, vinrent *Pompée*, dans laquelle l'auteur profita de Lucain, comme dans sa *Médée* il avait imité Sénèque; le *Menteur*, pièce comique, et presque entièrement prise de l'espagnol; *Rodogune*, *Héraclius*, *Othon* et *Sertorius*. Turenne étant un jour à une représentation de cette dernière pièce, s'écria, dit-on : *Où donc Corneille a-t-il appris l'art de la guerre?* Ce fut par *Agésilas*, *Attila*, *Pulchérie*, *Bérénice* et *Suréna*, que ce père du théâtre finit sa carrière. Comme il avait eu dans tous les tems beaucoup de religion, il traduisit sur la fin de ses jours, l'*Imitation de Jésus-Christ*, en vers: version qui eut un succès prodigieux. Ce grand homme s'affaiblit peu-à-peu, et mourut doyen de l'académie française en 1684. Suivant une loi de ce corps, le directeur devait faire les frais d'un service pour ceux qui mouraient sous son directorat; il y eut un combat de générosité entre Racine et l'abbé Lavau; celui-ci l'emporta. Ce fut à cette occasion que Benserade dit à Racine : *Si quelqu'un pouvait prétendre à enterrer Corneille, c'était vous; vous ne l'avez pourtant pas fait.*

« Corneille, dit l'illustre neveu de ce grand poète, était assez grand; il avait l'air fort simple et fort commun, il était toujours négligé, et peu curieux de son extérieur. Il avait le visage assez agréable, un grand nez, la bouche belle, les yeux pleins de feu, la physionomie vive, des traits fort marqués, et propres à être transmis à la postérité dans une médaille ou dans un buste. Sa prononciation n'était pas tout-à-fait nette. Il faisait ses vers avec force, mais sans grace. Il savait les belles-lettres, l'histoire, la politique; mais il les prenait principalement du côté qu'elles ont rapport au théâtre. Il n'avait pour toutes les autres connaissances ni loisir, ni curiosité, ni beaucoup d'estime. Il parlait peu, même sur la matière qu'il entendait si parfaitement. Il n'ornait pas ce qu'il disait; et pour trouver le grand Corneille, il fallait le lire. Il était mélancolique. Il lui fallait des sujets plus solides pour espérer, ou pour se réjouir, que pour se chagriner ou pour craindre. Il avait l'humeur brusque, et quelquefois rude en apparence; au fonds, il était très-aisé à vivre : bon père, bon mari, bon parent, tendre et plein d'amitié. Son tempérament le portait assez à l'amour, mais jamais au libertinage, et rarement aux grands attachemens. Il avait l'ame fière et indépendante; nulle souplesse, nul manège : ce qui la rendu très-propre

à

à peindre la vertu romaine, et très-peu propre à faire sa fortune. Il n'aimait point la cour; il y apportait un visage presque inconnu, un grand nom qui ne s'attirait que des louanges, et un mérite qui n'était point le mérite de ce pays-là. Rien n'était égal à son incapacité pour les affaires, que son aversion; les plus légères lui causaient de l'effroi et de la terreur. Il avait plus d'amour pour l'argent, que d'habileté pour en amasser. Il ne s'était point trop endurci aux louanges, à force d'en recevoir; mais, quoique sensible à la gloire, il était fort éloigné de la vanité. Quelquefois il s'assurait trop peu sur son rare mérite, et croyait trop facilement qu'il pouvait avoir des rivaux.» Sa devise était :

« *Et mihi res, non rebus me sub-* » *mittere conor* ».

Les talens de Corneille, et sa grande célébrité, ne contribuèrent pas à l'enrichir. Il vécut dans une médiocrité qui approchait quelquefois de l'indigence, comme on voit par une lettre de 1679, trouvée dans des papiers de famille, et publiée dans le *Journal de Paris*, 22 janvier 1788 :

« J'ay veu hier M. Corneille, nostre parent et amy. Il se porte assez bien pour son âge. Il m'a pryé de vous faire ses amitiez. Nous sommes sortys ensemble aprez le disner; et en passant par la rue de la Parcheminerye, il est entré dans une boutique, pour faire acommoder sa chaussure qui estoit décousüe. Il s'est assis sur une planche, et moi auprez de lui; et lorsquè l'ouurier eust refait, il lui a donné trois pieces qu'il auoit dans sa poche. Lorsque nous fusmes rentrez, je lui ay offert ma bourse, mais il n'a point voulu la recevoir ni la partager. J'ay pleuré qu'un si grand génie fust réduit à cet excez de misère. »

Après avoir tracé la vie et le caractère de ce poète célèbre, il nous reste à présenter le précis des jugemens divers qui ont été portés sur ses ouvrages, et le degré d'influence qu'ils ont eu sur les progrès de l'art dramatique.

« Avant lui, dit l'abbé Sabathier, la barbarie régnait sur le théâtre; car les pièces de Hardi, de Jodelle, de Boisrobert et de Mairet n'étaient dignes que des tréteaux. La *Sophonisbe* de ce dernier fut supérieure, il est vrai, aux pièces qui l'avaient précédée; mais les faibles lueurs qu'on y appercevait, n'étaient que les premiers rayons du grand jour que Corneille devait répandre sur la scène tragique. On ne sait pourquoi plusieurs écrivains lui ont donné Rotrou pour maître. Il est certain qu'il n'eut jamais d'autre

guide que son propre génie, qui, créé pour le sublime, entraîné par cette vigueur, cette énergie et cette fécondité qui lui étaient si naturelles, le portaient de lui-même vers les plus grands objets; et la tragédie seule pouvait développer ses richesses, en lui présentant des sujets dignes de son activité. Toutes ses pièces ne sont pas égales, à la vérité; mais on trouve dans ses défauts mêmes, selon l'expression d'Horace, la touche du grand poète, qui rend respectables jusqu'à ces écarts : *Invenias etiam disjecti membra poëtæ.* Le *Cid* est la première tragédie où il parut tout ce qu'il était et ce qu'il pouvait devenir. Les fautes échappées à son génie, dans cette pièce, prouvent combien ce même génie était en état de les proscrire; et *Cinna*, les *Horaces*, *Polyeucte*, *Rodogune*, devaient dans la suite en déployer toute la profondeur et toute l'étendue. Ce sont ces chef-d'œuvres qui ont fixé parmi nous les règles et les beautés de l'art de *Melpomène*. Tel est le privilège des grands hommes : les momens d'imperfections sont pour eux des momens de courte durée; et leur goût se développant par une impulsion naturelle, ils marchent à pas de géant dans la carrière, devancent bientôt ceux qui les avaient précédés, et se rendent inimitables à ceux qui doivent les suivre. De tels prodiges sont rares, sans doute, dans le monde littéraire, par la raison qu'ils sont des prodiges, et la nature ne doit ni ne peut les répéter souvent. Jamais personne n'a porté plus loin que Corneille les ressources de l'imagination et l'énergie du sentiment. Aucun tragique ne l'a égalé dans l'art unique d'imaginer des plans hardis, de les subjuguer, de les varier selon le choix du sujet, de donner à ses personnages une ame, une dignité, une chaleur, un caractère toujours conforme à leur siècle, à leur nation, à leurs mœurs, à leur situation. Il possédait sur-tout ces ressorts puissans qui attachent le cœur et l'esprit par de grands intérêts. Placer ses héros dans des circonstances embarrassantes, les en tirer sans effort; étonner le spectateur par des sentimens, des réponses, des raisonnemens imprévus; réunir à-la-fois l'élévation des pensées, la grandeur des images, la variété et l'énergie du style; tout cela n'était qu'un jeu pour le génie devant qui les difficultés s'applanissaient d'elles-mêmes. Les Grecs, quoique les premiers modèles de Corneille, n'ont jamais développé, avec autant de force et de hardiesse, les grands mouvemens dont l'ame humaine est susceptible. On dirait qu'il crée les sentimens et les expressions. On pourrait seule-

ment lui reprocher d'avoir trop dirigé les essors de sa Muse vers l'admiration; mais s'il subjugue trop despotiquement l'esprit, il a tant de ressort dans l'action, une marche si aisée, si imposante, si ferme, si rapide; ses intrigues sont si habilement ménagées, conduites avec tant de dextérité, terminées par une explosion (qu'on nous passe ce terme) si lumineuse, si frappante, que la terreur et la pitié qui naissent au gré du poète, et saisissent le spectateur, ne sont jamais affaiblies par le sentiment de l'admiration».

Quelques critiques, s'attachant aux dernières pièces de Corneille, avaient cherché à rabaisser sa gloire, en les présentant comme des productions dénuées d'intérêt, tant du côté de l'invention que du côté du style. Voici comment Voltaire relève cette critique trop amère.

« On ne juge d'un grand homme, dit cet écrivain, que par ses chef-d'œuvres, et non par ses fautes. Ce sont les ouvrages d'un vieillard; mais ce vieillard est Corneille. Si nous n'en jugeons que par le tems de sa gloire, quel homme, quel sublime dans ses idées, quelle élévation de sentimens, quelle noblesse dans ses portraits, quelle profondeur de politique, quelle vérité, quelle force dans les raisonnemens! Chez lui les Romains parlent en Romains, les rois en rois; par-tout de la grandeur et de la majesté. On sent, en le lisant, qu'il ne puisait l'élévation de son génie que dans son ame, etc.»

On a disputé beaucoup pour savoir quel rang Corneille devait tenir auprès de Racine :

« Corneille, répond Fontenelle, a incontestablement la première place, et Racine la seconde, quoique supérieur à son rival dans une des plus belles parties de l'art du théâtre, dans la versification. On fera, à son gré, l'intervalle entre ces deux places, un peu plus ou un peu moins grand; c'est-là ce qu'on trouve, en ne comparant que les ouvrages de part et d'autre. Mais si l'on compare les deux hommes, l'inégalité est plus grande. Il peut être incertain que Racine eût été, si Corneille ne fût pas venu avant lui; il est certain que Corneille a été par lui-même. »

Un littérateur distingué (la Harpe, *Cours de Littérature, tome IV*) a porté sur les ouvrages de Corneille, un jugement, dont une courte analyse ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs. «Son coup d'essai, dit ce critique, fut *Médée*. Le sujet n'était pas très-heureux; elle n'eut qu'un succès médiocre. Mais le talent de Corneille s'annonçait déjà par quelques morceaux d'une force et d'une élévation de style inconnue avant

lui..... Corneille, en s'appropriant le sujet du *Cid*, traité d'abord en Espagne par Diamanté, et ensuite par Guilain de Castro, ne fit pas un larcin, comme l'envie le lui reprocha très-injustement, mais une de ces conquêtes, qui n'appartiennent qu'au génie; il embellit ce qu'il prenait, en ôta beaucoup de défauts, et réduisit le tout aux règles principales du théâtre; il ne les observa pas toutes: qui peut tout faire en commençant? Le sujet des *Horaces*, qu'entreprit Corneille après celui du *Cid*, était bien moins heureux et bien plus difficile à manier. Il ne s'agit que d'un combat, d'un événement très-simple, qu'à la vérité le nom de Rome a rendu fameux, mais dont il semble impossible de tirer une fable dramatique. C'est aussi, de tous les ouvrages de Corneille, celui ou il a dû le plus à son génie. Ni les anciens ni les modernes ne lui ont rien fourni. Tout est de création. Les trois premiers actes, pris séparément, sont peut-être, malgré les défauts qui s'y mêlent, ce qu'il a fait de plus sublime... C'est le rôle étonnant et original du vieil Horace; c'est le beau contraste de ceux d'Horace le fils, et de Curiace, qui produit tout l'effet de ces trois premiers actes. Ce sont ces belles créations du génie de Corneille, qui couvrent de leur éclat les défauts mêlés à tant de beautés, et qui, malgré le hors d'œuvre absolu des deux derniers actes, et la froideur inévitable qui en résulte, malgré le meurtre de Camille, si peu tolérable, et si peu fait pour la scène, y conserveront toujours cette pièce, moins comme une belle tragédie, que comme un ouvrage qui, dans plusieurs parties, fait honneur à l'esprit humain, en montrant jusqu'où il peut s'élever, sans aucun modèle, et par l'élan de sa propre force. Un sentiment intérieur et irresistible, plus fort que toutes les critiques, nous dit, qu'il serait trop injuste de ne pas pardonner, même les plus grandes fautes, à un homme qui montait si haut en créant à-la-fois la langue et le théâtre. On peut bien l'excuser, lorsqu'emporté par un vol si hardi, il ne songe pas même comment il pourra s'y soutenir. Il tombe, il est vrai, mais ce n'est pas comme ceux qui n'ont fait que des efforts inutiles pour s'élever; il tombe après qu'on l'a perdu de vue, après qu'il est resté long tems à une hauteur où personne n'avait atteint. Des juges sévères, en trouvant tout simple que l'admiration ait entraîné les esprits dans la nouveauté des ouvrages de Corneille, s'etonnent que, long-tems après, le nombre et la nature de ses fautes n'ait pas

nui à l'impression de ses beautés. Ils attribuent cette indulgence à la seule vénération qui est due à son nom: je crois qu'il y a une raison plus puissante. Dans un siècle où le goût est formé, on voit toujours, avec une curiosité mêlée d'intérêt, ces monumens anciens, sublimes dans quelques parties, et imparfaits dans l'ensemble, qui appartiennent à la naissance des arts. La représentation des pièces de Corneille nous met à-la-fois sous les yeux, son génie et son siècle. Ses beautés marquent le premier, ses défauts rappellent le second. Celles-là nous disent: voilà ce qu'était Corneille; celles-ci: voilà ce qu'étaient tous les autres.... *Cinna*, qui suivit les Horaces, est un drame beaucoup plus régulier. L'unité d'action, de tems et de lieu y est observée. Les scènes sont liées entre elles, et l'action ne finit qu'avec la pièce. Le pardon généreux d'Auguste, les vers qu'il prononce, qui sont le sublime de la grandeur d'ame, et cet avantage attaché à la beauté du dénouement, de laisser au spectateur une dernière impression, qui est la plus heureuse et la plus vive de toutes celles qu'il a reçues, ont fait regarder assez généralement cette Tragédie comme le chef-d'œuvre de Corneille. Voltaire remarque, en parlant du grand succès qu'elle eut, que les idées qui dominent dans cet ouvrage, les discussions politiques sur la meilleure forme de gouvernement, l'espèce de gloire attachée à l'habileté et au courage des conspirateurs, devaient plaire à des esprits occupés des factions et des troubles qui avaient éclaté pendant le ministère de Richelieu, et produit des révoltes et des guerres civiles. On peut dire aussi de *Polyeucte*, qui suivit Cinna, que les maximes sur la grace divine, qui reviennent en plus d'un endroit de cette pièce, pouvaient avoir un intérêt particulier à cette époque où les querelles du jansénisme commençaient à diviser la France. Mais ce qui est certain, c'est que la disposition des esprits, soit par rapport à la politique, soit par rapport à la religion, ne fit ni le succès de Cinna, ni celui de Polyeucte. Corneille a dit, dans l'examen de cette dernière pièce: « Je n'ai point fait de pièce où l'ordre du théâtre soit plus beau, et l'enchaînement des scènes mieux ménagé ». Il dit vrai. C'est de toutes ces intrigues la mieux menée; c'est aussi une de celles où il a mis le plus d'invention, et cette invention est en partie très-heureuse.... On sait quels éloges unanimes les connaisseurs ont donnés à la scène d'exposition qui commence la Tragédie de *Pompée*, et qui montre Ptolémée délibérant avec ses ministres, sur l'accueil qu'il doit faire à Pom-

pée vaincu à Pharsale, et cherchant un asyle en Egypte. On ne peut pas commencer une Tragédie d'une manière plus imposante à-la-fois, et plus attachante; cette ouverture de pièce, en ne la considérant que pour son objet, passe avec raison pour un modèle.... La Tragédie de *Pompée*, malgré ses nombreux défauts, est restée au théâtre, et s'y soutient encore, par une de ces ressources qui appartiennent au génie de Corneille, par le seul rôle de Cornélie. La scène, sur-tout, où cette épouse éplorée vient avertir César des complôts formés contre sa vie, est une de ces hautes conceptions qui caractérisent le grand Corneille, et rappellent l'auteur des Horaces et de Cinna. On sait pourtant qu'il leur préférait *Rodogune*; il n'a pas dissimulé sa prédilection pour cet ouvrage, et si les quatre premiers actes répondaient au dernier, il n'y aurait pas à balancer; tout le monde serait de son avis. Il n'y a point de situation plus forte; il n'y en a point où l'on ait porté plus loin la terreur, et cette incertitude effrayante qui serre l'ame dans l'attente d'un événement qui ne peut être que tragique. C'est ce dénouement qui fait pardonner les étranges invraisemblances sur lesquelles il est fondé, et qui ne peuvent pas avoir d'autre excuse.... Corneille prit des Espagnols le sujet d'*Héraclius*, comme celui du *Cid*, mais en y faisant beaucoup plus de de changemens, et empruntant moins dans les détails. L'intrigue, d'ailleurs, est fort différente; La fable de l'auteur espagnol est chargée d'épisodes; celle de Corneille est une. En général, cette Tragédie, pendant les trois premiers actes, n'excite guères que la curiosité; mais dans les deux derniers, la situation de Phocas entre les deux princes, dont aucun ne veut être son fils, est belle et théâtrale. Ce qui n'est pas moins beau, c'est le péril où ils sont ensuite, c'est le combat de générosité qui s'élève entre eux, à qui portera un nom qui n'est qu'un arrêt de mort.... Après *Héraclius*, le talent de Corneille commence à baisser. Il ne s'était pourtant écoulé que l'espace de dix ans entre cette Tragédie et celle du *Cid*, et l'auteur n'en avait encore que quarante. Depuis cette époque, nous ne trouvons plus que deux ouvrages où le grand Corneille, déjà fort inférieur à lui-même dans le choix des sujets, et dans la composition tragique, se retrouve encore à sa hauteur, au moins dans quelques scènes. Je veux dire *Nicomède* et *Sertorius*. Il semble que dans la première, Corneille ait voulu faire voir le contraste singulier de toutes celles où il avait fait triompher la grandeur Romaine.

Ici, elle est sans cesse écrâsée, et l'on dirait qu'il a voulu en faire justice. Cette singularité prouve les ressources de son talent, qui se montre encore dans le rôle de Nicomède. Ce rôle soutient la pièce, qui d'ailleurs n'a rien de tragique. Aucun des personnages n'est jamais dans un véritable danger. Voltaire a dit avec raison, que l'auteur aurait dû appeler cet ouvrage Comédie-héroïque, et non pas tragédie. L'intrigue de *Sertorius* est encore plus froide et la fable vicieuse. Il n'y a ni terreur, ni pitié; et en exceptant la fameuse conversation de Sertorius et de Pompée, qui sera toujours justement admirée, et quelques morceaux du rôle de Viriate, tout le reste ne ressemble en rien à une tragédie. C'est ici, à proprement parler, que finit le grand Corneille. Tout ce qu'il a fait depuis, n'offre que des lueurs passagères d'un génie éteint. Il n'y a rien, dans *Théodore*, dans *Attila*, dans *Pulcherie*, dans *Surena*. On ne peut citer *Bérénice* que pour plaindre l'auteur d'avoir consenti à lutter contre Racine, dans un sujet où il lui était si difficile de soutenir la concurrence. A l'égard d'*Agésilas*. Fontenelle s'exprime ainsi: « Il faut croire qu'il est de Corneille, puisque son nom y est, il y a une scène, d'ailleurs, d'Agésilas et de Lysandre, qui ne pourrait pas facilement être d'un autre ». Cette louange est exagérée. Le ton de cette scène est noble, et les pensées ont assez de dignité; mais la versification en est faible. *Andromède* et la *Toison d'or*, sont ce qu'on appelle des pièces à machines: Ces sortes de pièces, où le chant se mêle de temps en tems à la déclamation, étaient encore une nouveauté qu'essayait le talent de Corneille, trente ans auparavant les Opéra de Quinault, et qui prouvent qu'il a tenté tous les genres de poésie dramatique. La Comédie du *Menteur*, qui précéda de vingt ans celles de Molière, fut empruntée de l'espagnol. Ainsi, nous devons à d'heureuses imitations, embellies par la muse de Corneille, la 1re Tragédie touchante et la première Comédie de caractère que l'on ait vues sur notre théâtre, et l'auteur fut dans l'une et l'autre supérieur à tous ses contemporains. L'intrigue du *Menteur* est faible, et ne roule que sur une méprise de nom, qui n'amène pas des situations fort comiques; mais la facilité et l'agrément des mensonges de Dorante, et la scène entre son père et lui font encore voir cette pièce avec plaisir au bout de cent cinquante ans. La suite du *Menteur*, n'a pas été aussi heureuse; mais Voltaire pense que si les derniers actes répondaient aux premiers, cette suite serait au-dessus du *Menteur*. Plusieurs vers de

cette dernière pièce sont restés en proverbe, mérite unique avant Molière».

Joly publia, en 1738, une édit. du théâtre de Pierre Corneille, en 10 vol. *in*-12. C'est la plus correcte que nous ayons. Voltaire, qui doit tant au grand Corneille, et, pour nous servir de ses modestes expressions, soldat de ce général, prit chez lui, à la fin de 1760, sa petite nièce. Après lui avoir donné une éducation digne de sa naissance et de ses talens, il la maria d'une manière avantageuse. Il ajouta à ce bienfait, celui de lui céder tout le fruit de la nouv. édit. des Œuvres de son grand oncle, qu'il publia en 1764, en 12 vol. *in*-8°, avec fig. On l'a réimprimée depuis, avec des augmentations, en 8 volumes *in*-4°, et en 10 volumes *in*-12.

Le célèbre éditeur a joint au texte des tragédies et des comédies un Commentaire sur la plupart de ces pièces, et des réflexions sur celles qui ne sont plus représentées. — Une Traduction de l'Héraclius espagnol, avec des Notes au bas des pages. — Une traduction littérale en vers blancs du Jules-César de Shakespear. — Un Commentaire sur la Bérénice de Racine, comparée à celle de Corneille. — Un autre Commentaire sur les tragédies d'Ariane et du comte d'Essex, de Thomas Corneille, qui sont restées au théâtre. Cette belle édition du Sophocle français, par l'Euripide de notre siècle, est remplie d'observ. critiq. On trouve les principales dans un livre imprimé à Paris en 1765, *in*-12, sous ce titre: Parallèle des trois principaux poètes tragiques français, avec les observations des meilleurs maîtres sur le caractère particulier de chacun d'eux. C'est par les chef-d'œuvres de Corneille, en 2 vol. *in*-4°, que Didot l'aîné a commencé, en 1783, ces magnifiques éditions *in*-4°, qui ont fait sa réputation, et le firent choisir pour imprimer les livres classiques, à l'usage du Dauphin. C'est ce même imprimeur qui a fait la dernière et la plus belle édition du Théâtre de Corneille, en 10 vol. *in*-4°. Cette édition, qui fait partie des livres classiques français et latins, n'a été tirée qu'à 250 exemplaires en papier vélin. On a publié une foule d'éditions de Corneille. Bossange, Masson et Besson, libraires, viennent d'en faire paraître une, *in*-8°, qui est très-bien exécutée.

Corneille, Thomas) frère du grand Corneille, de l'acad. franç. et de celle des inscript. naquit à Rouen en 1625, et mourut à Andeli en 1709. Il courut la même carrière que son frère, avec moins de succès. Quoiqu'il observât mieux les règles du théâtre, et qu'il fût au-dessus de lui, et peut-être

au-dessus

au-dessus de nos meilleurs poètes pour la conduite d'une pièce, il avait moins de feu et moins de génie. Despréaux avait raison de l'appeler un cadet de Normandie, en le comparant à son aîné; mais il avait tort d'ajouter, qu'il n'avait pu jamais rien faire de raisonnable. Le satyrique avait oublié apparemment un grand nombre de pièces, dont la plupart ont été conservées au théâtre, et qui, outre le mérite de l'intrigue, offrent quelques bons morceaux de versification. Ces pièces sont : Ariane, le comte d'Essex, tragédies; le Geolier de soi-même, le Baron d'Albikrac, la Comtesse d'Orgueil, le Festin de Pierre, l'Inconnu, coméd. en 5 actes. Sa tragédie de Timocrate, aujourd'hui dédaignée, eut 80 représentations dans sa naissance. Enfin, comme le parterre la redemandait encore, un acteur vint annoncer de la part de ses confrères, « que quoiqu'on ne se lassât point d'entendre cette tragédie, on était las de la jouer : d'ailleurs, ajouta-t-il, nous courrions risque d'oublier nos autres pièces ». Corneille joignait à ses talens, toutes les qualités de l'honnête-homme et du citoyen. Il était sage, modeste, attentif au mérite des autres, charmé de leurs succès, ingénieux à excuser les défauts de ses concurrens, comme à relever leurs beautés; cherchant de bonne foi des conseils sur ses propres ouvrages; et sur les ouvrages des autres donnant lui-même des avis sincères, sans craindre d'en donner de trop utiles. Il conserva une politesse surprenante jusques dans ses derniers tems où l'âge semblait devoir l'affranchir de beaucoup d'attention. L'union entre son frère et lui, fut toujours intime. Ils avaient épousé les deux sœurs; ils eurent le même nombre d'enfans. Ce n'était qu'une même maison, qu'un même domestique, qu'un même cœur. Après 25 ans de mariage, ni l'un ni l'autre n'avaient songé au partage du bien de leurs femmes, et il ne fut fait qu'à la mort du grand Corneille. Le théâtre de Thomas a été recueilli en 5 vol. *in*-12; mais ce ne sont pas ses seuls ouvrages. On a encore de lui : La traduct. en vers français des Métamorphoses d'Ovide, d'une partie des Elégies et des Epîtres du même poète, en 3 vol. *in*-12. — Un Dictionnaire des arts et des sciences, en 2 vol. *in*-fol. qui parut pour la première fois l'an 1694, en même-tems que celui de l'académie franç. dont il était comme le supplément. Fontenelle, neveu et ami intime de Thomas Corneille, donna une seconde édit. de l'ouvrage de son oncle en 1731. Il le revit, le corrigea, l'augmenta considérablement, sur-tout pour les articles de mathé-

matique et de physique. — Un dictionnaire universel, géographique et histor., 3 vol. *in*-fol. en 1707; très-exact pour la partie géographique qui concerne la Normandie, et très-fautif dans tout le reste. Quoique Th. Corneille fut devenu aveugle sur la fin de ses jours, il préparait une nouv. édit. de ces deux Dictionnaires; mais la mort l'empêcha de donner au dernier toute l'exactitude dont il serait susceptible. — Des Observations sur les remarques de Vaugelas, réimpr. dans l'édition de 1738, en 3 vol. *in*-12.

Corneille-Blessebois, (Pierre) était un poète dramatique du 17e siècle, dont on a Eugénie; Marthet le Hayer ou Mlle de Scay; les Soupirs de Sifrey; Ste.-Reine; un roman intitulé, le Lion d'Argelie, 1676, 2 part. en 1 vol. *in*-12.

Cornutus, (Jacques) médecin de Paris du 17e siècle, a donné en latin une Description des plantes de l'Amérique, à Paris, 1635, *in*-4°.

Corrette, (Michel) a donné: Le Parfait maître à chanter, 1782, *in*-8°. — Nouvelle méthode pour apprendre à jouer de la harpe, 1774, *in*-4°. — Méthode pour apprendre aisément à jouer de la flûte traversière, 1780, *in*-4°. — Méthode pour apprendre facilement à jouer de la Quinte ou Alto, 1782, *in*-4°. — L'art de se perfectionner sur le violon, et méthode pour le violoncelle, 1783, *in*-4°.

Corrozet, (Gilles) imprimeur-libraire, né a Paris en 1510, mourut dans la même ville en 1558. A force d'imprimer et de vendre des vers, il prit du goût pour la poésie et devint un sectateur si opiniâtre des muses, qu'il fit des vers jusqu'à sa mort. Ils eurent du débit, et ne contribuèrent pas peu à augmenter sa fortune. Il faut convenir qu'on trouve, dans le recueil de ses poésies, des pièces que Marot, son contemporain, n'aurait pas désavouées. Tel est, entr'autres, le Conte du Rossignol, qu'on a rajeuni depuis, sans y rien changer que les expressions. Corrozet a recueilli aussi les meilleurs vers de trente-deux poètes de son tems, sous le titre de Parnasse français. Il n'est pas nécessaire d'avertir que ces trente-deux poètes sont aujourd'hui presque tous inconnus. Ce que cet auteur a fait de plus utile est un ouvrage sur les antiquités de Paris, 1568, *in*-8°. On estime les lumières qu'il y donne sur plusieurs monumens de cette capitale. On a encore de lui le Trésor des hist. de France, 1583, *in*-8°. — Les divers

propos des illustres hommes de la chretienté, Lyon, 1558, *in*-16, rare. Jean Corrozet, son petit-fils, se rendit digne de son ayeul, tant dans l'imprimerie que dans la littérature. Il augmenta considérablement le Trésor, etc. et l'imprima en 1628 avec des additions.

CORVAISIER, (Pierre Jean le) naquit à Vitré en Bretagne, l'an 1719, et mourut en 1754 secrétaire de l'acad. d'Angers. On a de lui : L'Eloge de Louis XV, imprimé à Paris en 1754, *in*-12. — Un discours lu à l'académie de Nanci. — Quelques petits ouvrages de critique. — Le recueil des pièces présentées à l'académie d'Angers.

COSSART, (Gabriel) naquit à Pontoise en 1615, et mourut à Paris en 1674. Il entra chez les jésuites ou après avoir professé la rhétorique pendant sept ans, il se joignit au père Labbe, qui avait commencé une collection des Conciles, beaucoup plus ample que les précédentes. Son collegue étant mort lorsqu'on imprimait l'onzième volume, il continua seul ce grand ouvrage qui parut en 1672 en 18 vol. *in*-fol. Outre cette compilation, on a de lui des Harangues et des poésies, publiées chez Cramoisy en 1675, et réimpr. à Paris, en 1723, *in*-12. Le P. Cossart peut passer pour un des meilleurs poètes et orateurs que les colléges des jésuites aient produits. Il ne faut pas le confondre avec un rimailleur, dont nous avons le Brasier spirituel en vers, 1607, *in*-12. ouvrage que les curieux recherchent, à cause de sa singularité.

COSSIGNY, ingénieur, a publié un ouvrage sur les arbres à épiceries avec une instruction sur leur culture et leur préparation, 1775, *in*-12.

COSSON, (Pierre-Charles) profess. au collége des Quatre-Nations, né à Mezières-sur-Meuse, a fait des discours latins qui ont été couronnés par l'université de Paris; deux autres discours français prouvent encore qu'il savait écrire dans sa langue. Le premier est un Eloge de Bayard, où l'on trouve des traits d'une éloquence patriotique, dont l'expression est aussi heureuse, que les motifs en sont estimables. Le second est sur un sujet proposé par l'académie de Besançon, où il s'agissait de prouver que les progrès des modernes ne dispensent pas de l'étude des anciens. Cet auteur a encore donné une nouv. édit. de Tite-Live en 10 vol. *in*-12. 1773, trad. par Guerin, et presqu'entièrement retouchée. Cosson avait une sœur qui s'est exercée avec quelque succès dans la poésie lé-

gère et anacréontique. Le caractère de sa muse est l'enjouement et la simplicité. Plusieurs de ses couplets ont été accueillis dans les sociétés, parce qu'ils sont faciles, ingénieux et sans prétention. Elle a composé une Ode sur l'incendie de l'Hôtel-Dieu, ou, sans atteindre le sublime et l'énergie de ce genre de poésie, elle excite l'intérêt.

COSTA, (Jean à) ou Jean LA COSTE, professeur de droit à Cahors sa patrie, et à Toulouse, mort en 1637, laissa des Notes sur les instituts de Justinien, réimpr. à Leyde en 1719, *in*-4°.

COSTAR, (Pierre) bachelier de Sorbonne, né à Paris en 1603, mort en 1660, grand défenseur des ouvr. de Voiture contre Girac, aussi zélé défenseur des ouvrages de Balzac. Ainsi, le monde littéraire a toujours été partagé en différentes factions, sans cesse occupées à se faire la guerre, sans laisser aucun résultat qui pût fixer les idées du public. Ces deux athlètes étaient trop enthousiastes pour avoir raison. Costar sur-tout rendait ses raisons ridicules par la manière de les énoncer. Madame Desloges disait de lui, que c'était le pédant le plus galant, et le galant le plus pedant qu'on pût jamais trouver. Outre sa défense de Voiture, on a de Costar deux gros vol. *in*-4°. de Lettres, écrites d'un style guindé, qui justifient le mot de M^me^. Desloges.

COSTARD, libraire à Paris, a donné : Lettres du lord Welford à milord Dirtoud, précédée d'une lettre de l'auteur, 1765, *in*-8°. — Lettre de Caïn après son crime, à Mehala son épouse, 1763, *in*-8°. — Amusemens dramatiques, Paris, 1770, *in*-8°. — Le génie du pontife, ou anecdotes et pensées de Clément XIV, 1775, *in*-8°. — Lettres en vers et opuscules poétiques, Paris, 1789, *in* 12. — Aux amateurs du café, *in*-12.

COSTE, (Hilarion de) minime de Paris, naquit en 1595, et mourut en 1661. C'était un homme d'une grande piété et d'une lecture immense; mais compilateur crédule et écrivain diffus et ennuyeux. On a de lui : Les éloges et les vies des reines, des princesses et des dames illustres en piété, en courage et en doctrine, qui ont fleuri de notre tems et du tems de nos pères, en 2 vol. *in*-4°. la meilleure édit. est de 1647. — Hist. cathol., où sont décrites les vies des hommes et des dames illustres du 16^e^ et du 17^e^ siècles, *in*-fol. Paris, 1625. — Les éloges des rois et des enfans de France qui ont été dauphins, *in*-4°. — La vie du P. Mersenne,

*in*-8°. — Le portrait en petit de St.-François de Paule, *in*-4°. — La vie de François le Picard, ou le parfait ecclésiastique, avec les éloges de 40 autres docteurs, *in*-8°. — La vie de Jeanne de France, fondatrice des Annonciades.

COSTE, (Pierre) natif d'Usez, mort à Paris en 1747, a laissé plusieurs ouvrages. Les principaux sont : Les traductions de l'Essai sur l'entendement humain, de Locke, Amst. 1736, *in*-4°, et Trevoux, 4 vol. *in*-12; de l'Optique de Newton, *in*-4°; du Christianisme raisonnable, de Locke, 2 vol. *in*-8°. — Une édit. des Essais de Montaigne, en 3 vol. *in*-4°. et 10 *in*-12, avec des remarques. — Une édition de la Fontaine, *in*-12, avec de courtes notes au bas des pages. — La Défense de la Bruyère contre le chartreux d'Argonne, caché sous le nom de Vigneul Marville : ouvrage verbeux, dont on a chargé très-mal-à-propos la plupart des édit. des caractères de Théophraste. — La vie du grand Condé, *in*-4°. et *in*-12, assez exacte, mais froide. Coste était un éditeur souvent minutieux, et un écrivain médiocre; mais il mettait de l'attention dans tout ce qu'il faisait.

COSTE, (N.) de Toulouse, mort en novembre 1759, est auteur de deux ouvrages : Dissertation sur l'antiquité de Chaillot, 1736, *in*-12. — Projet d'une hist. de la ville de Paris sur un plan nouveau, 1739, *in*-12.

COSTE, (Emmanuel Jean de la) prêtre, mort au mois de novembre 1761, a laissé : Lettre au sujet de la noblesse commerçante, 1756, *in*-8°. — Lettre d'un baron saxon à un gentilhomme silésien.

COSTE, méd. est auteur des ouvrages suivans : Traité prat. sur la goutte, 1757, *in*-8°, nouv. éd. 1768, *in*-12. — Méth. générale d'analyse ou recherches physiq. sur les moyens de connaître les eaux minérales; trad. de l'angl. de Shaw, 1767, *in*-12. — Traité des maladies du poumon, 1767, *in*-12. — Observat. prat. sur les maladies vénériennes, 1769, *in*-8°. — Eloge de Pierrot, chirurgien, 1773, *in*-8°. — Essai sur les moyens d'améliorer la salubrité du séjour de Nancy, 1774, *in*-8°. — Recueil des œuvres physiques et médicinales, publié en anglais et en latin par Rch. Mead.; trad. franç. Bouillon, 1774, 2 vol. *in*-8°. — Matière médicinale indigène avec Willemet, Nancy, 1793, *in*-8°.

COSTE-D'ARNOBAT, *de Bayonne*, a donné : Doutes d'un Pyrrhonien, proposés amicalement par J.-J. Rousseau, 1753, *in*-8°. — Lettre sur

un voyage d'Espagne, 1756, *in*-12. — Lettres sur le Spectacle de Servandoni, 1757, *in*-12.—Observ. sur la Poétique de Marmontel, *in*-8°. — Le Philosophe, ami de tout le monde, 1760, *in*-12. — Nouv. espagnoles de Cervantes, 1775 et 1776, *in*-8°.

Coste, (de la) ci-devant avocat à Dijon. On a de lui : Essai sur la pesanteur, Dijon, 1762, *in*-12. —Judith et David, trag. 1763, *in*-12. —Eloge de Henri IV, 1769, *in*-8°.

Coster, (Ch.-Nicolas) avocat à Nancy, a publié : la Lorraine commerciale, 1759, *in*-8°. — Mémoire pour la cour souveraine de Lorraine contre le parlement de Metz, *in*-8°. — Eloge de J.-B. Colbert, 1773, *in*-8°. — Rapport historique sur l'académie de Nancy, 1793, *in*-4°.

Cotelier, (Jean-Baptiste) né à Nîmes en 1629, mourut à Paris en 1686. A l'âge de douze ans, il expliquait la Bible en hébreu et les définitions d'Euclide. On le regarda dès-lors comme un petit prodige, et il soutint cette réputation en Sorbonne, où il prit le degré de bachelier. Il ne voulut point faire sa licence, pour ne pas s'engager dans les ordres sacrés. En 1667, le grand Colbert le choisit, avec le célèbre du Cange, pour travailler avec lui à la révision, au catalogue et aux sommaires des manuscrits grecs de la bibliothèque du roi. Ce travail lui procura, en 1676, une chaire de professeur en langue grecque au collége Royal, qu'il remplit avec autant d'assiduité que de succès. Il était d'une probité, d'une simplicité, d'une candeur, d'une modestie dignes des premiers tems ; entièrement consacré à la retraite, se communiquant peu, et à très-peu de gens; paraissant mélancolique et réservé à ceux qui ne le connaissaient pas, mais du caractère le plus doux et le plus aisé avec ses amis. On doit à ses veilles un Recueil des monumens des Pères qui ont vécu dans les tems apostoliques, 2 vol. *in*-fol. impr. à Paris en 1672. Ce Recueil a été réimpr. en Hollande en 1698 et 1724, 2 vol. *in*-fol. par les soins de le Clerc, qui l'a enrichi des Notes et des Dissert. de plusieurs savans. — Un Recueil de plusieurs monumens de l'Eglise grecque, avec une version latine et des Notes, 1677, 1681 et 1686, 3 vol. *in*-4°, aussi estimable que le précédent. — Une traduction latine de 4 Homélies de S^t.-Jean Chrysostome sur les Psaumes ; — et des Commentaires de ce Père sur Daniel, Paris, 1661, *in*-4°. — Il a laissé plusieurs manuscrits, en 9 vol. *in*-fol., qu'on conserve dans la biblio-

thèque nationale : ce sont des extraits des PP. et des auteurs ecclésiastiques, avec des Observations.

COTIN, (Ch.) aumônier du roi, et chanoine de Bayeux, si maltraité dans les Satyres de Boileau, et dans la comédie des *Femmes savantes*, sous le nom de *Trissotin*, était parisien, poète et prédicateur. Il fut reçu de l'acad. franç. en 1655, et mourut à Paris en 1682. Le sonnet de la *princesse Uranie*, que Molière rapporte dans sa comédie, était véritablement de l'abbé Cotin : il l'avait composé pour Mlle. de Nemours. Comme il achevait la lecture de ses vers chez Mlle., Ménage entra, et déprima beaucoup son Sonnet : là-dessus les deux poètes se dirent à-peu-près les douceurs que Molière mit dans la bouche de Trissotin, et de *Vadius* qui désignait Ménage. On prétend que l'auteur s'était attiré la colère de Boileau et de Molière, parce qu'il avait conseillé durement et avec aigreur au premier, de consacrer ses talens à une autre espèce de poésie qu'à la satyre; et qu'il avait cherché à desservir le second auprès du duc de Montausier, en insinuant à ce seigneur, que c'était lui que Molière avait voulu jouer dans son *Misanthrope*. Quoi qu'il en soit, Cotin ne manquait pas d'un certain mérite. Il savait du grec, de l'hébreu, du syriaque; prêchait assez noblement, écrivait passablement en prose, et faisait des vers, dont quelques-uns étaient spirituels; mais la plupart étaient guindés ou faibles. On a de lui des Enigmes, des Odes, des Paraphrases, des Rondeaux, des Œuvres galantes, 1663, 2 vol. *in*-12. — Des Poésies chrétiennes, 1668; *in*-12; et plusieurs ouvrages en prose.

COTOLENDI, (Ch.) avocat, mort au commencement de ce siècle, s'est fait connaître dans le monde littéraire par plusieurs ouvrages. Les principaux sont : les Voyages de Pierre Texeira, ou l'Histoire des rois de Perse, jusqu'en 1609, traduit de l'espagnol en français, 2 vol. *in*-12. — Les Vies de St.-François de Sales; de Christophe Colomb et de la duchesse de Montmorency, supérieure de la Visitation de Moulins. — Arlequiniana, ou les Bons-mots, les Histoires plaisantes et agréables, recueillies des conversations d'Arlequin. — Dissertation sur les Œuvres de St.-Evremont, *in*-12, sous le nom de Dumont.

COTTE, ci-d. membre et correspond. de plusieurs acad., a donné les ouvrages suivans : Traité de Météorologie, 1774, *in*-4°. — Mémoire sur la Météorologie, 1788, 2 vol.

gr. *in*-4°. — Description d'un nouve Hygomètre, comparable, inventé par Buissart, 1780, *in*-4°. — Leçons élémentaires de l'Hist. naturelle, par demandes et par réponses, à l'usage des enfans, 1785, *in*-12; nouv. édit. 1792, *in*-12. — Leçons élémentaires de l'Histoire naturelle, à l'usage des jeunes gens, 1787, *in*-12. — Manuel d'Hist. naturelle, 1787, *in*-8°. — Leçons élément. de physique, d'astronomie et de Météorologie, 1789, *in*-12. — Leçons élémentaires d'agriculture, par demandes et par réponses, à l'usage des enfans, 1790, *in*-12. — Mémoire sur la comparaison des opérations relatativement à la mesure de longueur du pendule simple à seconde, et à celle d'un arc du méridien, pour obtenir une mesure naturelle, 1791, *in*-4°. — Catéchisme à l'usage des habitans de la campagne, sur les dangers auxquels leur santé et leur vie sont exposées, et sur les moyens de les prévenir et d'y remédier, 1792, *in*-12. — Beaucoup de Mémoires de Physiq. et d'Econom. dans des Recueils des académies et des journaux, etc.

COTTENEUVE (Mme. de) a publié : Lettres du baron d'Olban, Paris, 1773, *in*-12. — La Confiance trahie, ou Lettres du chev. de Murcy, Paris, 1777, *in*-12.

COTTEREAU DU COUDRAY, (Jean-B. ARMAND) prêtre, né à Tours en 1697, a composé des Epigrammes, des Madrigaux, des Odes, des Elégies, des Lettres, des Sonnets, des Sermons, qu'on connaît peu, et qui méritent l'oubli dans lequel ils restent ensevelis.

COTTEREAU, (Thomas-Jules ARMAND) avocat, né à Tours en 1733, a laissé : le Droit général de la France, et particulièrem. de la Touraine, Paris, 1778, 3 vol. *in*-4°. — Instruction utile aux curés et aux notaires requis de recevoir des testamens, *in*-4°. — Instruction utile aux officiers chargés de faire les actes qu'exigent la saisie seigneuriale, et l'exercice du retrait, *in*-4°. — Observations sur le Comment. de Pallu, *in*-4°. — Observations sur le Comment. de Jacquet, *in*-4°. — Coutumes de Touraine, *in*-4°.

COTTEREL, (Alex.-Franç.) curé de St.-Laurent, et censeur royal, mort le 5 février 1775, a donné : Discours sur les mariages, à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, 1751, *in*-4°. — Description des fêtes données à ce sujet, 1751, *in*-4°. — Discours sur l'assassinat du roi, 1757, *in*-4°. — Discours sur la mort de la reine, 1768, *in*-4°.

COTTON, (Pierre) jésuite, né

né en 1564, à Néronde près de la Loire, mourut à Paris en 1626. Il fut appellé à la cour de Henri IV, à la prière du fameux Lesdiguières. Le roi, satisfait de son esprit, ainsi que de ses mœurs, le fit son confesseur. Il voulut le nommer à l'archevêché d'Arles, et lui procurer un chapeau de cardinal; mais le jésuite s'y opposa toujours. Après la mort de ce prince, Cotton fut confess. de Louis XIII, son fils. La cour était pour lui une solitude; il demanda d'en sortir, et l'obtint en 1617. On a de ce jésuite, quelques écrits : Un Traité du sacrifice de la Messe. — des ouvrages de Controverse, et des Sermons. Il n'est guères connu aujourd'hui comme auteur.

COUCHOT, (N.) avocat, a donné un Dictionnaire civil et canonique de droit et de pratique, 1 vol. *in*-4°. — Le Praticien universel, 2 vol. *in*-4°. — Traité des minorités, tutelles et curatelles, impr. en 1713, 1 vol. *in*-12.

COUDRAY, (Alex.-Jacq.-Louis du) ancien mousquetaire, né à Paris en 1744, est auteur de plusieurs ouvrages dont voici les principaux : Fables allemandes et Contes français, en vers, avec un essai sur la Fable, 1772, 2 vol. *in*-8°. — Epître à Voltaire, avec une Lettre de Voltaire, 1773, *in*-8°. — Le Luxe, poëme en 4 chants, avec des notes histor. et critiq., suivi de Poésies diverses, 1773, *in*-8°. L'Egoïste, comédie-ballet en 4 actes et en vers, 1774, *in*-8°. — La Cinquantaine de Voltaire, comédie en 1 acte, suivie de l'inauguration de sa Statue, 1774, *in*-8°. — Essai sur l'agriculture, 1774, *in*-8°. — Lettres critiques et politiques sur les Spectacles et l'Histoire, 1775, *in*-8°. — Le roi et le ministre, ou Henri IV et Sully, drame en 4 actes et en prose, enrichi de Notes historiques, 1775, *in*-8°. — Essai sur la comédie, la farce et la parodie, 1776, *in*-8°. — Eloge historique de St.-Foix, avec ses Bons-mots et ses Pensées, Londres, 1776, *in*-12. — Anecdotes intéressantes et histor. de l'illustre Voyageur pendant son séjour à Paris, suivies de la relation fidelle et histor. du voyage du comte de Falkenstein dans nos Provinces, 1777, *in*-12. — Les Bienfaisances royales par ordre chronolog., 1778, *in*-12. — Correspondance dramatique, 6 vol. *in*-8°. — Nouv. essais histor. sur Paris, pour servir de suite et de supplément à ceux de St.-Foix, 1782, 4 vol. *in*-12, etc.

COUDRAY, (Angélique-Marguerite le BOURSIER du) sage-femme à Paris, a publié: Abrégé de l'Art des accou-

chemens, 1759, *in*-12; nouv. édit., 1777, *in*-8°.

COUDRAY, (Ch. TRONSON du) chef de brigade d'artillerie, né à Reims en 1738, noyé en Amérique en 1778. On a de cet auteur: l'Artillerie nouvelle, ou Examen des changemens faits dans l'artillerie française, depuis 1765, Amst. 1772, *in*-8°. — Mémoire sur la meilleure méthode d'extraire et de raffiner le salpêtre, Paris, 1774, *in*-8°. — Mémoire sur les forges catalanes, comparées avec les forges à hauts fourneaux, 1775, *in*-8°. — Mém. sur la manière dont on extrait en Corse le fer de la mine d'Elbe, Paris, 1776, *in*-8°. — Nouvelles expériences et observations sur le fer, Paris, 1775, *in*-8°. — De l'ordre profond et de l'ordre mince, 1776, *in*-8°. — Réponse à la critiq. de cet ouvrage, Amst. 1776, *in*-8°.

COUDRAY, (TRONSON du) avocat, député à la troisième législature, proscrit au 18 fructidor, et mort à Cayenne en l'an VI (1798), est du nombre des hommes qui ont acquis une célébrité honorable pendant la révolution. Avant cette époque, il avait paru avec éclat au barreau dans plusieurs causes célèbres, et il avait fait un grand nombre de plaidoyers, qui annonçaient un orateur aussi éloquent qu'exercé. Il était digne de son cœur et de ses talens, de devenir le défenseur des malheureuses victimes que la persécution et l'injustice traînaient chaque jour devant le tribunal de sang élevé par les tyrans de la France sous le règne de la terreur. Plusieurs fois du Coudray eut le courage dangereux d'y faire entendre la voix de la justice, et d'y défendre, avec chaleur, les droits de l'innocence opprimée: son dévouement étonnait les ames généreuses, et effrayait ses amis: on se souviendra long-tems de l'éloquence forte et sublime qu'il développa dans l'affaire des Nantais. Sa destinée doit rendre sa mémoire chère à ses contemporains. Sa mort fut celle d'un héros que le sentiment de son innocence, et l'orgueil de se sacrifier pour son pays, élèvent au-dessus des privations et de la douleur. On a de lui un très-grand nombre de Pladoyers et des Mémoires, que l'on trouve dans le Recueil des Procès de la révolution. Malgré l'attention de ceux qui avaient intérêt de ne point livrer à la publicité, ce qui aurait éclairé les esprits sur leur barbare injustice; on y distingue des morceaux d'une profonde sensibilité et de la plus forte éloquence, qui donnent la plus haute idée de ses talens.

COUDRAYE (de la) officier de marine, a publié : Une Dissertation sur la manière de déterminer les longitudes à la mer, en mesurant la distance de la lune au soleil et aux étoiles, Paris, 1783, *in*-8°, et une Théorie des vents, 1786, *in*-8°.

COUDREN DE SUSANNE, (A.-C.-L.) est auteur de Sélima ou la Confidence d'un jeune homme, en 5 livres, nouv. édit., 1796, *in*-8°.

COUDRETTE, (Christophe) prêtre de Paris, mourut dans cette ville, le 4 août 1774, On a de lui : Un Traité contre les loteries. — Des Mém. sur le Formulaire, en 2 vol. *in*-12. — L'Histoire et Analyse du Livre de l'action de Dieu, et diverses autres brochures polémiques. Mais son principal ouvrage, est l'Hist. générale des Jésuites, qu'il publia l'an 1761, en 4 vol. *in*-12, auxquels il ajouta un Supplément de 2 vol. en 1764.

COUDROY, (J.) a publié une traduct. du Voyage pittoresque par Manheim, Mayence, Aix-la-Chapelle, Bruxelles etc. avec l'explication de 32 gravures, etc. de J. Gardnor, Londres, 1792, *in*-4°.

COUÉDIC, (P.) est auteur d'un tableau de la puissance industrielle de la nation française, 1791, 2 vol. *in*-8°.

COULANGES, (Philippe-Emmanuel de) conseiller au parlement, puis maître des requêtes, né à Paris en 1631, mourut en 1716, à 85 ans. Quoiqu'il eût beaucoup d'esprit, il n'avait nullement celui que demandent les fonctions graves de la magistrature. Etant aux enquêtes du palais, on le chargea de rapporter une affaire où il s'agissait d'une mare d'eau entre deux paysans, dont l'un s'appellait Grapin. Coulanges embarrassé dans le récit des faits, rompit le fil de son discours avec vivacité, en disant : *Pardon*, Messieurs, *je me noie dans la mare à Grapin, et je suis votre serviteur ;* et depuis il ne voulut plus se charger d'aucune affaire. S'il était mauvais rapporteur, il était très-bon chansonnier. Ses chansons ont amusé long-tems la cour et la ville. Tout y respire le génie français et le vrai ton de ce genre, dans lequel il n'est donné qu'à notre nation d'exceller. M. du Tillet s'exprime ainsi à son sujet, avec plus de vérité que de grace : « Il avait une facilité merveilleuse à composer des chansons presque dans l'instant, sur tout ce qui se présentait d'agréable ou d'intéressant, et personne n'a mieux réussi que lui dans ce genre d'écrire. Le naturel et le tour aisé qu'il donnait aux paroles de ses chansons, qu'il mettait sur les airs les plus connus et les plus

faciles, a fait que plusieurs personnes les ont retenues, et qu'on a été en état d'en donner un recueil au public. L'auteur ne parut pas satisfait de cette édition; son dessein n'ayant pas été qu'on imprimât des vers qu'il avait faits seulement pour s'amuser, et les personnes avec lesquelles il était en société ». Les chansons de M. de Coulanges ont un mérite particulier; elles contiennent des anecdotes curieuses sur les événemens de son tems: c'est par-là que ce genre frivole peut encore être utile. Ce poète conserva sa gaieté jusques dans l'âge le plus avancé. A quatre-vingt ans il adressa cet impromptu à un prédicateur qui le pressait de mener une vie plus retirée:

« Je voudrais, à mon âge,
» Il en serait tems,
» Etre moins volage
» Que les jeunes-gens,
» Et mettre en usage
» D'un vieillard bien sage
» Tous les sentimens.
» Je voudrais du vieil homme
» Etre séparé;
» Le morceau de pomme
» N'est pas digéré ».

Cet enjouement l'accompagna jusqu'au tombeau. On a deux édit. de ses chansons: la première en un seul vol. *in*-12, Paris, 1696; la seconde en 2 vol. *in*-12, 1698. On trouve quelques-unes de ses Lettres, avec celles de son illustre cousine, M^me^. de Sévigné: elles sont gaies et faciles.

Coulanges. (N. de) Ce poète n'est point parent du chansonnier, et ses vers le prouvent bien. On a de lui des poésies variées, qui lui ont coûté, dit-il, vingt ans pour les produire, et vingt autres pour les retoucher. Elles n'en sont pas meilleures, et l'on devait s'y attendre. Les faveurs des Muses sont rarement le fruit d'une persévérance opiniâtre; on se morfond à leur faire si long-tems la cour, et tout auteur doit bien se garder de publier ce qu'il en obtient par importunité. L'ingénu Coulanges nous apprend encore qu'il a fait plus de dix mille vers en sa vie, et qu'à l'exception de quatre mille qui composent son recueil, tous les autres ont été la proie des flammes, « sacrifice affreux, sans doute pour un père, s'écrie-t-il, de livrer ainsi au feu des enfans conçus avec tant de peine et si tendrement aimés. Que serait-ce donc si le public allait juger leurs frères dignes d'un pareil sort? » Il fallait que toute la progéniture de cet auteur fût invinciblement dévouée à l'anathème; car le public a porté le jugement terrible qu'il redoutait. Il eût fallu cependant excepter de cette sentence de mort une pièce du recueil, qui a pour titre, le Tombeau de Grégoire,

dont les vers sont assez naturels et assez gais; et qui, par cette raison, ont dû moins coûter à ce tendre père. Si ce petit poëme a eté si durement traité, il ne faut peut-être s'en prendre qu'à la mauvaise compagnie où il se trouve.

COULOMB a publié des Recherches sur les moyens d'exécuter sous l'eau toutes sortes de travaux hydrauliques sans épuisement, 1779, *in*-8°. — Des Mémoires dans les journaux.

COULON, (Louis) prêtre, mourut en 1664. Sa principale occupation fut d'écrire sur l'hist. de la géographie. On a de lui: Un Traité histor. des rivières de France, ou description géographique et histor. des cours et débordemens des fleuves et rivières de France, avec le dénombrement des villes, ponts et passages, 1644, 2 vol. *in*-8°. Livre assez bon pour son tems et même assez curieux pour le notre; mais qui manque d'exactitude. — Les voyages du fameux Vincent le Blanc aux Indes orientales et occidentales, en Perse, en Afrique, Asie, Egypte, depuis 1567; rédigés par Bergeron, et augmentés par Coulon, 1648, 2 vol. *in*-4°, curieux et utiles. —*Lexicon Homericum*; à Paris, 1643, *in*-8°. — Plusieurs ouvrages histor. moins estimés que ses productions géographiques.

COULON DE THÉVENOT, de l'institut. nat. On a de lui: Discours lu à l'acad. des sciences, sur un moyen mécanique de perfectionner l'art d'écrire, 1767, *in*-4°. — L'Art d'écrire réduit à Parallelogrammes rectangles et non rectangles, 1768, *in*-8°. — Lunettes pour éclaircir la vue, poëme burlesque, Amst. 1769, *in*-12. — La vérité sans art, 1769, *in*-12. — L'Aurore, 1773, *in*-8°.—Tableau tachygraphique, 1779, *in*-8°, 1783, *in*-8°. Almanach tachygraphique, 1789. — L'Art d'écrire aussi vite que l'on parle, 1790, *in*-8°.

COUPÉ, a publié les ouvr. suivans: Théâtre de Sénèque, traduct. nouvelle enrichie de notes histor., littéraires et critiques, et suivie du texte latin corrigé d'après les meilleurs manuscrits, 1795, 2 vol. *in*-8°. — Collection des poëtes grecs: Œuvres d'Homère, 1796 2 vol. *in*-18. — Œuvres d'Hésiode, 1796, 1 vol. *in*-18. — Œuvres de Théognis et Phocylide, 1796, 1 vol. *in*-18. — Journal des Soirées litteraires. — Des Mélanges.

COURAYER, (Pierre-François le) chanoine régulier et ancien bibliothécaire de Ste.-Geneviève, né à Rouen le 17 octobre 1681, et mort à Lon-

dres le 16 octobre 1776, s'est rendu principalement célèbre par une controverse théologique qui troubla le repos de sa vie, et qui fut cause de sa retraite en Angleterre. Son opposition à la bulle *Unigenitus* l'ayant obligé d'examiner le pouvoir du pontife romain, et les droits qu'ont les premiers pasteurs de juger de la doctrine, il s'engagea dans des opinions auxquelles il donna un grand éclat dans sa Dissert. sur la validité des ordinations anglicanes, Bruxelles, 1723, 2 vol. *in*-12. Il entreprit de prouver dans cet ouvrage que les ordinations conférées selon le rit de l'église anglicane, étaient légitimes, et il soutint que les évêques, qui, depuis le schisme, avaient rempli successivement les différens siéges de cette église, avaient été de véritables évêques, et qu'en cette qualité l'ordination des prêtres qu'ils avaient faits, n'avait pas cessé d'être valide. Le cardinal de Noailles alors archevêque de Paris, crut devoir publier un mandement contre les écrits du P. le Courayer. Il les condamna comme contenant une doctrine fausse, erronnée, scandaleuse, injurieuse à l'Eglise et au S. Siege, favorisant le schisme et l'hérésie, et même contraire en plusieurs points, à la doctrine catholique. Cependant ce prélat déclara qu'il ne prononçait point sur le fond de la question. Il observa seulement que le P. le Courayer aurait dû parler avec plus de respect de la pratique commune de l'Eglise, lui proposer ses doutes avec plus de modestie, attendre sa décision avec un esprit soumis, ne pas lui prescrire des lois avec hauteur, et ne point traiter d'ignorance tout ce qui était contraire à son sentiment. Le P. le Courayer, avant de quitter la France, écrivit au cardinal de Noailles qu'il acquiesçait, sans réserve, à la doctrine catholique, qu'il condamnait sincèrement toutes les erreurs contraires, et qu'il était très-mortifié du scandale que ses ouvrages avaient pu causer; mais d'ailleurs, il n'abandonna point son opinion. Pour justifier sa retraite en Angleterre, le P. le Courayer écrivit au supérieur général de son ordre, que la crainte de l'oppression, la menace d'une nouv. poursuite, la nécessité où il croyait être de réfuter le mandement de l'archevêque de Paris, l'impossibilité de le faire en France, l'avaient engagé à prendre ce parti; mais qu'il serait à Londres ce qu'il était à Paris, plein d'amour pour la religion, et d'estime pour son ordre; qu'il conserverait toujours les mêmes relations avec ses supérieurs, et leur rendrait compte de toutes ses démarches; qu'en quittant les signes extérieurs de ses engagemens, il tâcheroit d'en con-

server l'esprit, et de ne s'écarter jamais de ses obligations, autant qu'elles seraient compatibles avec son nouveau genre de vie. Le P. le Courayer vécut en effet à Londres conformément à ses principes. Il obtint un canonicat de l'église d'Oxford, et ne s'affilia point à la communion anglicane, comme le cardinal de Noailles avait paru le craindre. Il fut considéré et honoré des anglais, sans mériter de perdre l'estime des catholiques, ni même celle de son ordre avec lequel il fut toujours sincèrement uni. Le père le Courayer était très-versé dans l'Hist. ecclésiastique. Sa théologie penchait vers la tolérance, et se rapprochait de celle du sage et vertueux Ganganelli. On peut en juger par la traduction qu'il a donnée de l'Hist. du concile de Trente, de Fra-Paolo, et par le Commentaire dont il l'a enrichie, Londres, 1736, 2 vol. *in*-fol. Amst., 2 vol. *in*-4°. Trévoux, 3 vol. *in*-4°. avec la défense de cette version par l'auteur. Cette traduction est très-estimée, et mérite de l'être. Il est vrai que le P. le Courayer s'écarte souvent des opinions reçues, et qu'il paraît croire que les disputes des théologiens scholastiques ont fait beaucoup de tort à l'Église. On a encore de lui une Relation histor. et apolog. des sentimens du P. le Courayer avec les preuves justificatives des faits avancés dans l'ouvrage, Amst. 1729, 2 vol. *in*-12. — L'Hist. de la réformation par Sleidan, trad. du latin en français, 1767, 3 vol. *in*-4°. — Il avait aussi fourni plusieurs articles pour le journal de l'Europe savante. M. Guill. Bett a publié en 1787 : *Declaration of my last sentiments on the différent doctrines of religion, by* le Courayer, Londres, 1 vol. *in*-12.

COURCELLES, (Thomas de) né à Ayencourt, près de Montdidier en Picardie, au commencement du 15e siècle, brilla beaucoup par son savoir et son éloquence dans l'université de Paris, dont il fut recteur en 1430, et le député en plusieurs occasions d'éclat. Elu doyen de l'église de Paris, il prononça en cette qualité l'Oraison funèbre de Charles VII, à St.-Denis, en 1461. Il mourut en 1469, avec la réputation de théologien profond, d'orateur éloquent, et d'habile négociateur; talens auxquels une grande modestie ajoutait encore un nouveau lustre.

COURCELLES, (Pierre de) de Candé en Touraine, publia en 1557 une Rhétorique française, précédée d'une dédicace vraiment originale, adressée à une abbesse de Jouarre. L'auteur la traite de très-illustre princesse, et lui fait de sérieux complimens

sur l'invincible puissance de sa crosse. Rien ne peut engager à lire un pareil ouvrage que l'envie de connaître l'état de l'éloquence française vers le milieu du 16e siècle.

COURCELLES, (Etienne Chardon de) médecin, a publié : Manuel de la saignée, Paris, 1746, *in*-12. nouv. édit. Brest, 1763, *in*-12. — Manuel des dames de charité, 1740. — Abrégé de l'anatomie, 1753, 4 vol. *in*-8°. — Manuel des opérations de chirurgie, Brest, 1756, *in*-8°. — Elixir américain, Paris, 1771, *in*-12. — Mémoire sur le régime végétal des gens de mer, 1781, *in*-8°.

COURCHETET, (Luc Denans de) né à Besançon le 24 juin 1695, fut intendant de la maison de la reine et secrétaire des villes anséatiques, et mourut en mars 1776. Il a donné : Histoire des négociations et du traité de paix des Pyrénées, Paris, 1750, 2 vol. *in*-12. — Histoire du Traité de paix de Nimègue, suivie d'une Dissert. sur les droits de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France, et des pièces justificatives, Paris, 1754, 2 vol. *in*-12. Cette Hist. qui s'étend depuis 1667 jusqu'en 1679, est une suite de l'ouvrage précédent. — Hist. du cardinal de Granvelle, premier archevêque de Malines, ministre de Charles-Quint et de Philippe II, Paris, 1761, 2 vol. *in*-12, avec une préface historique et critique.

COURET DE VILLENEUVE, (Martin) imprimeur, né à Orléans le 25 mai 1719, a publié : L'Ecole des Francs-Maçons et les poésies maçonnes. — Le Trésor du Parnasse, ou le plus joli des recueils, 1770, 6 vol. *in*-12. — Affiches orléanaises, *in*-4°. — Il est l'éditeur de l'Horace commenté par J. Bond, Orléans, 1766, *in*-12.

COURET DE VILLENEUVE, (L. P.) fils du précédent, memb. de plusieurs acad., né à Orléans le 29 juin 1749. On a de lui : Les Lyriques sacrés ou chef-d'œuvres poétiques en ce genre, 1774, *in*-12, nouv. édit. 1789, *in*-12. — Les Fables de Phèdre en latin, auxquelles on a joint celles de la Fontaine et des autres fabulistes, qui y ont le plus de rapport, 1775, *in*-12. — Recueil de lectures pour les enfans et les jeunes gens, 1782, *in*-12. — Recueil amusant des voyages en vers et en prose, 10 vol. *in*-12, 1787. — Mes matinées d'été, 1789, *in*-12.

COURMETTE, médecin, est auteur d'un Essai sur la sympathie, qui règne entre l'estomac et quelques parties du corps humain, 1790, *in*-8°.

COURNAND,

COURNAND, (Antoine) né à Marseille, ci-dev. de l'Oratoire, ayant professé la rhétorique pendant douze ans à Marseille, à Lyon et à Nantes, professeur de littérature française au collége de France dès 1784, a fait les poëmes des Styles, *in*-12.--Celui de la liberté, en 1789, *in*-8°.— La traduction de l'Achilléide de Stace, en vers, *in*-12. Il doit donner une suite de traductions en vers des plus beaux morceaux des poètes épiques, anciens et modernes. Il est auteur du Tableau des révolutions de la littérature ancienne et moderne, *in*-8°. Il a traduit du portugais la vie de l'infant Dom Henri, précédée d'un discours préliminaire sur les progrès de la navigation, *in*-12. On lui doit encore la traduction de la littérature des turcs de l'italien de Toderini, 3 vol. *in*-8°. Il a une traduction inédite de l'Hist. d'Hérodote, et des poésies d'Horace en prose. Son cours de littérature, quand il le fera imprimer, pourra former 10 à 12 volumes *in*-8°.

COURT, (Benoît le) né à St.-Symphorien-le-Châtel, dans le Lyonnais, chanoine de Lyon, fut homme d'esprit et habile jurisconsulte au 16e siècle. On a de lui: Un Commentaire sur les arrêts d'amour de Martial d'Auvergne, imprimé pour la première fois à Lyon en 1533, *in*-4°, et la dernière en 1731, *in*-12.— *Enchiridion juris utriusque terminorum*, ibid. 1543. — *Hortorum libri xxx*, ib. 1560, *in*-fol.

COURT DE GEBELIN, (Ant.) membre de plusieurs académies, président du Musée de Paris, naquit à Nîmes en 1725, et mourut à Paris le 10 mai 1784. Son père, obligé, par les suites de la révocation de l'édit de Nantes, de quitter la France, choisit la Suisse pour demeure. Gébelin y fut amené très-jeune, et l'on obtint pour lui des lettres de naturalité. Le desir insatiable de savoir, l'anima dans ses premières études. Souvent il interrogeait, et la plupart de ses questions étonnaient ses maîtres. A force de courage, de patience et d'opiniâtreté, il vainquit les obstacles qui rendent la science d'un accès si difficile. A peine put-il apprécier les ouvrages des anciens, qu'il les médita sans presque aucun relâche. Eloquence, histoire, poésie, il s'ouvrit tous les trésors de l'antiquité. A douze ans, il étonnait par l'étendue de ses lumières, et passait pour un prodige. Dès qu'il eut fini ses études, son père voulut lui faire embrasser le ministère de l'Evangile. Mais Gébelin renonça bientôt à cette carrière, pour se livrer tout entier à son goût pour les sciences. Hist. naturelle, mathémat., langues mortes

et vivantes, mythologie, monumens antiques, emblèmes, statues, médailles, pierres, gravures, inscriptions, arts d'agrément et d'utilité ; il étudia et dévora tout. Son père étant mort, Gébelin forma le projet de se rendre à Paris. Avant de l'exécuter, il entreprit le voyage du Languedoc, qu'il se rappelait toujours avec attendrissement. En quittant cette province, il céda à sa sœur le petit patrimoine qui lui restait, et vint dans la capitale, n'emportant que les richesses de son génie, qui ne suffisaient pas, à beaucoup près, pour ses besoins. A peine y fut-il arrivé, que ses idées s'aggrandirent encore davantage. Bientôt il fut en commerce avec les personnes les plus éclairées. Dix ans s'écoulèrent néanmoins, sans qu'aucun ouvrage important annonçât en lui un écrivain qui devait bientôt se rendre célèbre : pendant ce tems-là, il était occupé à préparer les matériaux de son ouvrage. Enfin le plan en fut conçu, et le *Monde primitif* parut. Cet ouvrage étonnant par l'immensité de l'érudition qu'il renferme, dit un critique, et sur-tout par le génie qui a lié toutes les parties qui le composent, est un des livres qui fait le plus d'honneur à notre nation. Jamais une tête humaine n'a embrassé une plus grande quantité d'objets, et jamais on n'a vu tant d'objets se réunir dans un ensemble plus intéressant et plus lumineux. La Langue primitive y est démontrée, développée et consignée. Les absurdités apparentes de la mythologie y sont justifiées : et cette partie des premiers tems, où l'on n'avait vu jusqu'ici qu'une profonde obscurité, y prend sous sa plume une vie nouvelle. Ces monumens, que le fameux Bacon appelait la *sagesse des anciens*, et dont il ne parlait qu'avec la plus profonde vénération, ont été expliqués d'une manière tout-à-fait lumineuse : et ce qu'avait entrevu ce génie puissant et universel, Gébelin l'a découvert et mis dans le plus grand jour. Il a tracé le tableau des institutions des premiers hommes, de leurs lois, de leurs usages, de leurs fêtes, de leur langage, de leur écriture et de leur génie. En se transportant ainsi aux premières époques des développemens de l'esprit humain, il a donné la clé de l'antiquité entière, a tracé la route dans laquelle les savans marcheront à l'avenir pour expliquer les monumens qui ont échappé aux ravages du tems. Le moindre mérite de cet ouvrage, est une érudition complette, et qui avait tout embrassé. L'érudition était renfermée autrefois dans le cercle étroit d'un petit nombre de savans, et son aspérité rebutante la rendait en

quelque manière inabordable. Dans le *Monde primitif*, elle est intéressante et parée des graces simples qui lui sont propres : c'est que l'objet auquel elle est apliquée, est grand et beau par lui-même, et que l'érudition n'en est que l'accessoire. L'académie française avait bien apprécié la plume de Gébelin. Pour appuyer son entreprise, aussi utile que coûteuse, elle lui adjugea deux fois de suite le prix qu'elle adjugeait à l'auteur qui, durant l'année, faisait imprimer la production la plus estimable. Un autre ouvrage de Gébelin, que la postérité regardera encore d'un œil favorable, est le Musée, auquel il a donné le jour. Presque toutes les Sociétés littéraires, qui sont parvenues à la célébrité, ont passé par une sorte d'enfance avant d'arriver au point de leur grandeur. Il n'en a pas été ainsi de ce Musée ; dans son berceau même, il a déployé de l'énergie. On a toujours vu dans son sein des ecrivains judicieux, des poètes agréables, des traducteurs fidèles, élégans et précis; des savans profonds, des magistrats intègres et ingénieux, qui unissent les travaux de leur état au commerce des Muses. Gébelin avait de la douceur dans les mœurs, du liant dans le caractère, de la naïveté dans les procédés, de la candeur et de la bonhommie dans toute sa conduite. Comme savant, il était incapable de ces jalousies trop ordinaires, qui enfantent la discorde parmi les écrivains, et attirent des scènes déshonorantes pour l'esprit humain. Bien éloigné d'imiter certains littérateurs, qui gardent leur érudition pour eux seuls, parce qu'ils craignent de voir la réputation des autres s'affermir et s'étendre, Gébelin aimait à communiquer ses connaissances, et se proportionnait à la faiblesse des personnes auxquelles il dispensait la lumière. « La république des lettres, disait-il, n'est point une arène, et nos plumes des instrumens de pugilat. Respectons-nous, aimons-nous, éclairons-nous mutuellement ; et au lieu de nous écraser les uns les autres, élevons en société l'édifice de la vérité qui nous a été confiée pour la félicité générale. La constance de son travail, et son application continuelle à l'étude, avaient prodigieusement altéré sa santé. Une pierre formée dans les reins, et dont la nature le délivra sans aucun secours etranger, en devint la triste suite. Quoiqu'il ne se trouvât pas dans l'âge des infirmités, il éprouvait néanmoins la langueur du dépérissement. Attaqué d'une vive maladie, Gébelin recourut à Mesmer ; et si le traitement du magnétisme animal n'ôta point la

cause de ses souffrances, du moins il crut qu'il les avait suspendues. A peine Gébelin put reprendre la plume, qu'il l'employa par reconnaissance à venger son médecin des attaques vigoureuses que son système essuyait. Gébelin ramassa dans son écrit tous les motifs les plus favorables à la cause qu'il défendait, et il les présenta avec une adresse séduisante. Peu de tems après, la fuite du repos, le besoin de s'occuper, la crainte de déplaire au public par le retardement de son ouvrage, l'impatience d'arriver au terme de sa course littéraire, lui firent recommencer ses travaux avec plus de chaleur qu'auparavant. Sa maladie se renouvella; il ne put y résister, et il mourut dans la 60e. année de son âge. On a de lui les ouvrages suivans: le Patriote français et impartial; 1753, 1 vol. *in*-12. — Histoire de la guerre des Cévennes ou de la guerre des Camisards, 1760, 3 vol. *in*-12. — Plan général et raisonné des divers objets, et des découvertes qui composent l'ouvrage intitulé: *Monde primitif*, analysé et compare avec le *Monde moderne*, 1773, *in*-4°. — Allégories orientales, ou le fragment de Sanchoniaton, 1773, *in*-4°. — Le Monde primitif, analysé et comparé avec le Monde moderne, 1773 et années suivantes, 9 vol. *in*-4°. — Histoire naturelle de la parole, ou Précis de la Grammaire univ. extrait du Monde primitif, etc., 1776, *in*-8°. — Dictionnaire étymologique et raisonné des racines latines, à l'usage des jeunes gens, 1780, *in*-8°. — Devoirs du Prince et du Citoyen, ouvrage posthume, 1789, *in*-8°.

COURTADE (CASTAN de) a donné des Odes et d'autres pièces fugitives de Poésie, qui ont obtenu les prix de l'académie des Jeux floraux de Toulouse. On a aussi de lui des Discours extraits de la *Jérusalem délivrée*, en vers français, Paris, 1783, *in*-8°.

COURTALON (de) a donné un Atlas élément. de l'empire d'Allemagne, 1774, *in*-4°.

COURTALON-DELAISTRE, (Jean-Charles) prêtre, né à Dieuville en Champagne le 21 juin 1730, a publié un Discours sur les beaux arts, 1778, *in*-12. — Des Eloges; des Poésies; une Vie du pape Urbain IV. — Topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes, 1785, 2 vol. *in*-8°. — On a aussi de lui la traduction du poëme *de partu Virginis* de Sannazar, et de celui *de raptu Proserpinæ* de Claudien, et plusieurs Fables dans les Journaux.

COURTANVAUX, (François-Cesar le TELLIER, marquis de) duc de Doudeauville, grand d'Espagne de la 1re. classe, capitaine-colonel des cent-

suisses de la garde du roi, naquit à Paris en 1718, et mourut en juillet 1781. Il fit en 1733 sa première campagne, à l'âge de quinze ans, comme aide-de-camp du maréchal de Noailles, son oncle; et dans la guerre suivante il servit à la tête du régiment royal, dont il avait été nommé colonel en 1740, pendant les campagnes de Bohême et de Bavière. En 1745, sa santé l'obligea de quitter le service. Cependant, au bout de quelques années, le repos rétablit ses forces; mais alors il eut un ennemi terrible à combattre; le désœuvrement avec l'ennui qu'il traîne à sa suite. Heureusement un goût naturel pour les sciences le sauva; elles devinrent bientôt son unique occupation. Il s'appliqua successivement à l'hist. naturelle, à la chimie, à la géographie, à la physique, aux mécaniques, à l'astronomie; montrant dans toutes ces études un esprit juste et de la facilité, mais s'y livrant avec trop peu de suite et de constance, pour mériter dans aucun genre, le titre d'homme vraiment profond, titre qui ne s'acquiert jamais que par un travail continu et opiniâtre. Il s'était marié très-jeune, et à seize ans il était père: heureusement pour son fils, il avait senti de bonne heure le mal irréparable que fait une éducation négligée. Aussi celle du marquis de Montmirail fut-elle très-soignée. La nature lui avait donné, comme à son père, le goût des sciences. Une place d'honoraire à l'acad. était le seul objet d'ambition dont de Courtanvaux n'eût pas fait le sacrifice; mais il savait que son fils avait le même désir, il sut lui cacher ses vues, et y renoncer pour toujours; l'idée de succéder à son fils ne se présente point à l'esprit d'un père. Cependant l'acad. perdit Montmirail, et le regretta comme un des hommes de son état, qui donnaient le plus d'espérance aux sciences et à la patrie. Elle crut devoir lui choisir son père pour successeur; elle offrit à Courtanvaux, moins une place d'académicien, qu'une association avec les hommes qui avaient le mieux connu son fils, et qui l'avaient le plus estimé. Courtanvaux reçut avec reconnaissance, mais en gémissant, cette marque d'estime de l'acad. qu'il avait longtems désirée, mais que le sort lui faisait acheter par une perte si cruelle. Il s'était fait connaître de la compagnie par deux mémoires imprimés parmi ceux des savans étrangers; l'un a pour objet l'éther marin, et l'autre la concentration et l'inflammation du vinaigre radical. Ces deux mémoires, qui ont exigé des expériences très-coûteuses, et qui contiennent des faits nouveaux, présentés avec méthode et avec clarté, doivent

faire regretter que le goût de Courtanvaux pour la chimie n'ait pas été plus durable. L'académie avait proposé, en 1767, pour sujet d'un prix, la construction d'une montre marine. Il fallait éprouver à la mer celles qui avaient été présentées au concours. Courtanvaux se chargea de cette épreuve; et, accompagné de MM. Pingré et Messier, de cette académie, et de M. le Roi, auteur de deux de ces montres, il parcourut, pendant trois mois et demi, les côtes de France, de Flandres et de Hollande. Il eut le bonheur, car c'en était un à ses yeux, dans cette circonstance, d'essuyer des coups de vent assez violens, pour être sûr que les montres étaient à l'abri des dérangemens que peut causer le mouvement du vaisseau. Ce n'est pas la seule preuve de zèle pour les sciences que Courtanvaux ait donnée. Il avait établi à Colombe un observatoire, où il allait souvent, et dont il laissait la libre disposition à ceux des savans auxquels cet observatoire et les instrumens dont il l'avait enrichi, pouvaient offrir quelque secours, soit pour de grands travaux, soit pour des observations importantes. Il fit exécuter un grand nombre d'instrumens qui, peut-être, fussent restés long-tems de simples projets; souvent il les construisait lui-même, employant avec plaisir, non-seulement sa fortune, mais son tems à exécuter les idées d'un autre, lorsqu'il croyait ou que ces idées seraient utiles, ou même seulement qu'il était nécessaire de les exécuter pour les bien juger. Il présenta à l'académie un de ces instrumens inventés par Jeaurat: il l'avait fait lui-même, et y avait gravé cette inscription: JEAURAT *invenit*, COURTANVAUX *fecit*. Il n'avait vu, dans cette inscription qu'une marque d'amitié pour un de ses confrères, qu'il estimait le plus. C'est ainsi que Courtanvaux passait sa vie, au milieu des amusemens utiles qu'il s'était procurés, entouré des savans, dont il s'était fait de véritables amis. Ses dignités et sa naissance n'avaient rien de gênant et d'importun pour autrui. Sans acception pour les titres et la noblesse, il voyait du même œil ceux qui le fréquentaient, mesurant ses égards sur le mérite personnel. Le plus noble, disait-il, est celui-là qui, par ses talens prépare la noblesse de sa postérité; la noblesse héréditaire n'est que de convention. On a de lui: Journal du Voyage pour la vérification de quelques instrumens, destinés à la détermination des longitudes, mis en ordre par Pingré, etc. 1768, *in*-4°.—Plus. Mém. dans les Journaux et autres Collections. . . .

COURTE-CUISSE, (Jean de)

docteur de Sorbonne, député en 1395, par l'université de Paris, à Benoît XIII et à Boniface IX, qui se disputaient la tiare, pour les engager l'un et l'autre à y renoncer, signala son savoir et son éloquence. Il en fut récompensé par une charge d'aumônier du roi, et ensuite par l'évêché de Paris, en 1420. Le roi d'Angleterre était pour lors maître de cette ville. Ce prélat citoyen aima mieux se retirer à Genève, dont il fut évêque en 1422, que de lui obéir. Il mourut quelques années après. Son ouvrage le plus considérable est un Traité de la foi, de l'Eglise, du souverain pontife et du Concile, publié par du Pin, à la suite des Œuvres de Gerson.

COURTÉPÉE (Claude) né en 1721, à Saulieu en Bourg, prêtre du dioc. d'Autun, mourut en mai 1781. On a de lui: Descript. gén. et part. de Bourgogne, 1788, 7 vol. *in*-8°. — Hist. abrégée du duché de Bourgogne, 1777, *in*-12. Il a donné beaucoup d'articles à l'abbé l'Advocat, pour la dernière édit. de son Dict. géog. et pour les Supplémens de l'Encyclopédie.

COURTIAL, poète, a donné: Des Odes. — La piété filiale, pièce en 5 actes, en prose, 1769, *in*-8°. On a encore de lui: Tableau polit. du voyage du grand duc de Russie, dans plusieurs cours de l'Europe, 1783, *in*-8°.

COURTILZ, (Gratien de) naquit à Paris en 1644, et mourut dans cette ville en 1712. Après avoir été capitaine au régiment de Champagne, il passa en Hollande l'an 1683, pour y écrire avec plus de liberté. Sa plume féconde autant que frivole, enfanta une foule de romans, publiés sous le titre d'Histoires. De retour en France en 1702, il fut enfermé à la Bastille, où on le retint très-étroitement 9 ans entiers, et il n'en sortit qu'en 1711. On a de ce mauvais gazetier: La conduite de la France depuis la paix de Nimègue, *in*-12, 1683: ouvrage dans lequel Courtilz vomit des imprécations contre sa patrie. —Réponse au livre précédent, *in*-12, 1684, dans laquelle il se bat contre lui-même. — Les nouveaux intérêts des princes, *in*-12. — La vie de Coligni, *in*-12. — Les Mém. de Rochefort, *in*-12. — L'Hist. de la guerre de Hollande, depuis l'an 1672 jusqu'en 167. — Le Testament politique de Colbert, *in*-12. — Le grand Alexandre frustré, ou les derniers efforts de l'amour et de la vertu. — Les Mém. de Jean-Baptiste de la Fontaine; ceux d'Artagnan, 3 vol. *in*-12; ceux de Montbrun, *in*-12; ceux du marquis Dufresne, *in*-12; ceux de Bordeaux, 4 vol. *in*-12; ceux de St.-Hilaire, achevés par l'e-

diteur, 4 v. *in*-12.—Les annales de Paris et de la cour, pour les années 1697, 1698.—Les Mém. de Tyrconel, composés sur les récits de ce duc, renfermé comme lui à la Bastille. —Le Mercure histor. et polit. etc. Courtils, familiarisé avec la calomnie, et ayant malheureusement de la facilité, publiait volume sur volume, sans épuiser ses fictions. Il a laissé des manuscrits pour faire 40 volumes *in*-12. On lui attribue la vie du vicomte de Turenne, *in*-12, publiée sous le nom de Dubuisson, et les Mémoires de Vordal, qui ne sont pas de lui, quoiqu'ils soient dignes d'en être, par les avantures peu vraisemblables qu'on y raconte.

COURTIN, (Antoine de) né à Riom en 1622, fut envoyé extraordinaire de France auprès de la reine Christine. Louis XIV, satisfait de ses services, le nomma, à la prière de Colbert, résident-général, pour la France, vers les Princes et Etats du Nord. Cet habile négociateur mourut à Paris en 1685. Il n'avait pas moins d'attrait pour les lettres, que de talens pour les affaires. On a de lui : Traité de la civilité, *in*-12. — Du point d'honneur, *in*-12. — De la Paresse, ou l'Art de bien employer le tems en toutes sortes de conditions, *in*-12. — De la Jalousie, *in*-12. Il y a de bonnes moralités dans ces différens livres, mais encore plus de trivialités et de choses plates. — Une traduction du Traité de la paix et de la guerre de Grotius, en 3 livres, 2 vol. *in*-4°, entièrement effacée par celle de Barbeyrac.

COURTIN, (N.) professeur en l'université de Paris, a fait deux poëmes de Charlemagne : l'un en six chants, sur le rétablissement de l'empire Romain, Paris, 1666, *in*-12; l'autre, sur la prétendue pénitence de cet empereur, en 5 livres. Son Recueil, qui contient encore quelques autres poëmes sur les Quatre fins de l'homme, et sur la chûte d'Adam, a été dédié, en 1683, à David pénitent, impr. à Paris en 1687, *in*-12. — Conquête de la Franche-Comté, 1674, *in*-4°.

COURTIVRON, (Gaspard *le Compasseur de Créqui-Montfort*, marquis de) mestre-de-camp de cavalerie, pensionnaire-vétéran de l'académie des sciences, naquit en 1715, et mourut le 4 octobre 1785. Il entra au service dès l'âge de 15 ans, et suivit le marquis de Tonnerre, son oncle, en qualité d'aide-de-camp au siége de Philisbourg en 1732, et dans les campagnes qui suivirent ce siége. La mort de l'empereur Charles VI ayant rallumé la guerre en Europe, Courtivron servit dans

dans l'armée de Bohême. Il remplissait les fonctions de maréchal-général dans la petite armée que le comte de Saxe commandait en Bavière, lorsqu'il eut le bonheur de le tirer d'un péril éminent, où l'impétuosité de son courage et son zèle pour le salut des troupes l'avaient engagé, et de conserver à son pays l'homme dont le génie devait bientôt faire changer la face de la guerre. Une blessure que le marquis de Courtivron avait reçue, l'obligea de renoncer à l'état militaire. Il prit alors le parti de se livrer tout entier aux sciences, qu'il n'avait cessé d'aimer et de cultiver dès sa jeunesse, et l'académie qui avait reçu, avec applaudissement, les essais qu'il lui avait adressés des camps de la Bohême, l'adopta, en 1744, comme adjoint mécanicien.

Différens Mémoires, qui renferment presque tous des applications du calcul à des questions de méchanique, d'astronomie, d'optique, et un Traité sur cette dernière science, qu'on peut regarder comme un Commentaire mathématique de l'optique de Newton, furent les fruits du loisir de Courtivron. Bientôt après il publia plusieurs Mémoires sur une Epizootie, qui faisait en Bourgogne les plus grands ravages. Des bœufs amenés d'Allemagne, à la suite de l'armée, avaient répandu cette maladie dans plusieurs provinces. Les mémoires de Courtivron étaient un des premiers ouvrages français, où des questions importantes sur la manière dont les épizooties se répandent, les moyens de les arrêter et le peu de succès des remèdes connus étaient traités d'après l'observation, et en se préservant avec un soin égal des préjugés populaires et des systèmes. Le marquis de Courtivron donna aussi plusieurs Mémoires sur les forges, et une Description de cet art important qu'il avait étudié, et comme physicien, et comme propriétaire. Comme il avait apprécié la vie, dit un de ses historiens, il l'a quittée sans trouble, peut-être sans regret, et le seul sentiment qu'il ait été possible d'appercevoir à travers le calme et le silence de ses derniers momens, a été la reconnaissance des soins qu'on lui rendait, et l'attention soutenue de ménager la sensibilité de ses amis et de sa famille. On a de lui un Traité d'optique, Paris, 1752, *in*-4°, et l'Art des forges et des fourneaux à fer, avec M. Bouchu.

Courtois, (Hilaire) avocat au Châtelet de Paris, naquit à Evreux, sur la fin du 15e. siècle. Il a laissé un Recueil de poésies latines, intitulé : *Hilarii Cortæsii, Neustri, civis Ebroïci, volantillæ.*

Courtois, (Edme-Bona-

venture) membre de la conv. de l'assemb. législ., tribun. On a de lui : Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices, le 16 nivose de l'an III, (5 janvier 1795) *in*-8°.

COURTOIS, (Honoré GAILLARD) a publié : Le Dentiste observateur, 1775, *in*-12.

COURTONNE, (Jean) architecte de Paris, a publié un Traité de Perspective pratique, 1725, *in*-fol. Il mourut à Paris en 1735.

COURVOISIER, a donné : Elémens du droit politique, 1792, *in*-8°.

COUSIN, (Gilbert) chanoine de Nozerai, mourut dans les prisons de Besançon, en 1567, à 61 ans. Ses œuvres ont été réunies en 3 vol. *in*-fol. Basle, 1562, sous le titre de *Cognati opera.*

COUSIN, (Jean) peintre et sculpteur, né à Soucy, près de Sens, mort en 1589, est le plus ancien artiste français qui se soit fait quelque réputation. Il peignait sur le verre, suivant l'usage de son siècle. Ses tableaux sont en très-petit nombre. Le plus considérable est le *Jugement universel.* Ses morceaux de sculpture n'étaient pas moins recherchés. On a de lui le *Tombeau de l'Amiral Chabot*, qui était placé aux Célestins de Paris. Quelques écrivains ont voulu persuader qu'il était protestant, parcequ'ayant représenté dans une vitre le Jugement universel, il y mit un pape en enfer, au milieu des démons; mais c'était une leçon de morale, pour montrer que les puissances de ce monde n'étaient pas plus exemptes, que les derniers des hommes, des peines de l'autre vie. Cousin laissa quelques Ecrits sur la Géométrie et la Perspective, et un petit Livre des proportions du corps humain.

COUSIN, (Louis) d'abord bachelier de Sorbonne, ensuite avocat et président à la cour des monnaies, l'un des 40 de l'acad. franç., naquit à Paris, en 1627, et y mourut en 1707. La république des lettres lui dut la continuation du *Journal des Savans*, depuis 1677, jusqu'en 1702. Il s'était déjà fait connaître par des Traductions excellentes, écrites en maître qui possède son original, et non en esclave qui suit servilement son auteur. Les principales sont : L'Hist. Eccles. d'Eusèbe, de Socrate, de Sozomène, de Théodoret, en 4 vol. *in*-4°, ou 6 vol. *in*-12. — La Version des auteurs de l'Hist. Byzantine, en 8 vol. *in*-4°, réimpr. en Hollande, en 10 vol. *in*-12. — La Trad. de l'Hist. romaine de Xiphilin, 1 vol. *in*-4°, ou 2 vol. *in*-12.

Ce ne sont point là les seuls services qu'il rendit aux gens de lettres. Il laissa, en mourant, sa bibliothèque à l'abbaye S.-Victor, avec un fonds de 20 mille livres, dont le revenu devait être employé tous les ans à l'augmentation de la bibliotheque.

Cousin, (Jacques-Antoine-Joseph) né à Paris, le 28 janvier 1739, membre du sénat conservateur, de l'Institut national, a publié, en 1777, des Leçons de calcul différentiel et de calcul intégral; en l'an III, (1795) un Traité élémentaire de physique; en l'an IV, (1796) un Traité de calcul différentiel et de calcul intégral; en l'an VI, (1798) un Traité élémentaire de l'analyse mathématique. Plusieurs Mém., parmi ceux de la ci-devant académie des Sciences.

Cousin, avocat, a traduit: Traité de la peine de mort, de Vergani, 1782, *in*-12.

Cousin, chirurgien et accoucheur à Paris, est auteur d'une Dissert. chirurg. med. sur le traitement de l'hydropisie de matrice, accompagnée d'inflammation dans l'état de la grossesse, 1783, *in*-8°.

Cousin Despreaux, (Louis) négociant né à Dieppe, le 7 août 1743, de l'académie de Rouen, et des arcades de Rome, a donné: L'Hist. gén. et particul. de la Grèce, contenant l'origine, le progrès et la décadence des lois, des sciences, des arts et de la philosophie, etc. Rouen, 1780, et années suiv. 16 vol. *in*-12.

Coustant, (Pierre) né à Compiègne en 1654, bénédictin de S^t.-Maur en 1672, mourut à Paris en 1721. Il a donné une nouvelle édition de S^t.-Hilaire, *in*-fol. Paris, 1693, avec des Notes également courtes, savantes et judicieuses. Il a eu beaucoup de part à l'édition de S^t.-Augustin. On a encore de lui le premier volume des Lettres des Papes, avec une Préface et des Notes, *in*-fol. — et la Défense des règles de diplomatique du savant Mabillon, contre le jésuite Germond.

Coustelier, (Ant.-Urbain) libraire de Paris, mort dans cette ville le 24 août 1763, est auteur de plusieurs brochures frivoles: l'Heureuse faiblesse; Lettres d'une demoiselle, etc.; la Rapsodie galante; les petites Nouvelles parisiennes; Lettres de la Filon; Lettres d'un Français à un Anglais; Histoire d'un homme monstrueux; le petit Parisien. Ces Ouvrages lui ont fait beaucoup moins de réputation que ses élégantes éditions de quelques poètes et historiens latins. Les prin

cipales sont celles de Virgile, 3 vol. *in*-12; d'Horace, 2 vol. *in*-12; de Catulle, Tibulle et Properce, *in*-12; de Lucrèce; de Phèdre; de Martial, chacun en 1 vol. *in*-12, avec de belles figures; de Perse et Juvenal, *in*-12, sans figures. — Celles de Jules-César, 2 vol. *in*-12, avec cartes et fig.; de Cornelius Nepos; et Salluste; de Velleius Paterculus; de d'Eutrope, tous *in*-12, avec figures. — Barbou continue cette collection avec un grand succès.

COUSTURIER, (P.) natif du Maine, docteur de Sorbonne, enseigna long-tems avec distinction. Les dangers du monde et les attraits de la solitude le portèrent, dans un âge mûr, à se faire chartreux. Il mourut en 1537, après avoir rempli les premiers emplois de son ordre. On a de lui : un Traité *de votis Monasticis*, *in*-8°, contre Luther; c'est un de ses meilleurs ouvrages. — Un autre : *de protestate ecclesiæ in occultis*, *in*-8°. — Un Traité contre le Fèvre d'Etaples, pour prouver que Ste.-Anne avait été mariée trois fois; dispute pour le moins inutile, mais dans laquelle Cousturier mit beaucoup de chaleur. — *De vita Carthusiana libri duo*, *in*-8°. Le chartreux n'oublie pas le conte du Chanoine ressuscité pour annoncer qu'il était en enfer. — *De translatione Bibliorum*, 1525, *in*-fol.

COUTAN est auteur de plusieurs ouvrages dont le principal, ou plutôt le plus singulier, a pour titre : le Livre sans titre, à l'usage de ceux qui sont éveillés, pour les endormir, et de ceux qui sont endormis, pour les éveiller, 1775, *in*-12.

COUTEL, (Antoine) né à Paris en 1622, mort à Blois, où il avait passé la plus grande partie de sa vie; poète oublié, dont le Recueil de poésies a pour titre : *Promenades de messire Antoine Coutel.* Il y a apparence, dit l'auteur des *Trois Siècles*, que Mme. Deshoulières les avait parcourues; car son idylle des *Moutons* est tirée presque mot à mot de ce Recueil. La seule différence qui se trouve entre l'ouvrage de Coutel et le sien, est que l'un est en grands vers, rangés par quatrains, et l'autre en vers libres : à cela près, les pensées, les expressions, les tours, les rimes sont absolument les mêmes. On a voulu justifier Mme. Deshoulières, en accusant l'auteur des *Promenades*, d'être le vrai plagiaire; mais on oubliait que l'édition des Poésies de Coutel a précédé de plusieurs années l'impression des premiers ouvrages de Mme. Deshoulières.

COUTURE, (Jean-Baptiste) né au village de Langrune, diocèse de Bayeux, en 1651,

prof. d'éloquence au collége Royal, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, mourut en 1728. Ce savant joignait le goût à l'érudition. Les Mém. de l'acad. offrent plusieurs Dissertat. de lui, sur le faste, sur la vie privée des Romains, sur leurs vétérans, sur quelques cérémonies de leur religion, etc.

COUTURES, (Jacq.-Parrain, baron des) natif d'Avranches, écrivain aussi fécond qu'ennuyeux, mourut en 1702. Il est connu par une mauvaise *Traduction de Lucrèce*, avec des remarques, Amsterdam, sous le titre de Paris, 1692, 2 vol. *in*-12. Il avait traduit auparavant la *Genèse*, Paris, 1687 et 1688, 4 vol. *in*-12: mêlant dans ses occupations le sacré et le profane. On a encore de sa plume plusieurs autres ouvrages de morale et de galanterie, dignes de l'oubli où ils sont.

COUTURIER, (Nic.-Jérémie) né au diocèse de Rouen le 2 juin 1712, est auteur de plusieurs Panégyriques; de quelques Eloges; de la Vie d'Isabelle de France, sœur de St.-Louis, 1772, *in*-8°. — D'un Discours sur la Révélation, 1773, *in*-12. — D'un Recueil de Discours, 1774, *in*-12.

COYER, (Gabriel-François) naquit à Baume-les-Dames en Franche-Comté le 18 novembre 1707, et mourut le 20 juillet 1782. La modicité de ses ressources et son goût pour les Lettres le déterminèrent à entrer en 1728 dans la société des Jésuites. Il y professa les humanités et la philosophie; mais bientôt son amour pour la liberté le décida à demander sa retraite. Il l'obtint en 1736, après avoir passé 8 ans dans cette compagnie. Dans un écrit légué à l'un de ses amis ou de ses parens, où règne la plus grande impartialité, Coyer fait sa profession de foi sur la société dont il avait été membre. Le résultat en était, que l'intolérance combinée des chefs de ce corps, aux mœurs et aux talens desquels il rendait l'hommage le plus solennel, avait été l'un des motifs les plus puissans de sa sortie. Il vint à Paris en 1738, et fut chargé en 1741 de l'éducation du prince de Turenne, depuis duc de Bouillon. L'estime et la tendre amitié de ce prince pour l'abbé Coyer, ne varièrent jamais. Le comte d'Evreux, colonel-général de la cavalerie, le gratifia de la charge d'aumônier-général de ce corps, en 1743. Il fut, en cette qualité, témoin de la bataille de Lawfelt et du siége de Berg-op-Zoom. Ce fut vers l'an 1753, que l'abbé Coyer commença à se faire connaître par les *Bagatelles morales*. Il fut reçu, en 1761,

de l'académie de Nancy, de celle des Arcades en 1763, pendant un voyage qu'il fit en Italie. En 1765, il visita l'Angleterre, et devint membre de la société royale. Un rhume négligé l'emporta dans sa 75e. année. Sa mort, comme sa vie, fut tranquille. Essentiellement vrai, discret, modeste, frugal, actif, laborieux, patient, il dut enfin l'aisance, dont il jouit les 20 dernières années de sa vie, au caractère sensible, reconnaissant et généreux de son élève. L'abbé Coyer mérita l'estime de tous ceux qui le connurent, et les regrets de ses amis. Quant à son esprit, c'est par ses ouvrages que l'on doit en juger. Il travaillait à en faire une édition complète dans l'instant où il fut enlevé. On y trouve les Bagatelles morales, 1754, *in*-12, qui, dans le tems, eurent le succès le plus complet, et où règne une satyre gaie, fine et légère, qui contrastait singulièrement avec sa physionomie. — Trois Dissertat. sur le vieux mot *patrie*, 1755, *in*-12, qu'il aimait singulièrement, malgré son prétendu goût exclusif pour les Anglais qu'il estima, mais sans partialité. — La Noblesse commerçante, 1756, 2 vol. *in*-12, qui, dans le tems, excita une espèce de guerre politique et littéraire. — La Vie de Jean Sobieski, roi de Pologne, 1761, 3 vol. *in*-12: cet ouvrage, écrit avec noblesse et exactitude, lui procura des contradictions momentanées de la part des Jésuites, et, ce qui est remarquable, lui valut la protection du roi de Pologne Stanislas. — Le Roman de Chinki, 1768, *in*-8°, qui fut un ouvrage de commande, et qui reparut avec éclat sous le ministère de Turgot. — Le Traité de l'éducation publique, 1770, *in*-12 : ouvrage peu connu, mais le meilleur, peut-être, de tous ceux de l'abbé Coyer et celui qui suppose le plus de goût, d'expérience, de connaissances et de réflexions. — Le Voyage d'Italie, d'Angleterre et de Hollande, 1775, 2 vol. *in*-12, où il peint avec énergie, et par des faits, l'esprit national des peuples qu'il a visités. Enfin, quelques autres ouvrages qui lui ont été généralement attribués. On n'a point jugé à propos de réimprimer, dans ses Œuvres, sa Traduction du Code criminel de Blackstone, dont un très-petit nombre d'exemplaires avaient été vendus Le sujet était très-important, mais sérieux. Le but du traducteur était de présenter le modele du Code criminel d'Angleterre, et de le faire contraster avec celui de la France.

COYPEL, (Charles-Ant.) fils du célèbre Ant. Coypel, mort à Paris en 1752, âgé

de 58 ans, se montra digne de la famille dont il sortait. Outre ses talens dans la peinture, il avait beaucoup d'esprit, et il écrivait avec élégance. On a de lui des Discours académ. qu'on trouve dans le *Mercure de France*, 1752; il avait composé plusieurs Pièces de théâtre, dont quelques-unes ont été jouées à la cour. Celles qui sont parvenues à notre connaissance, sont : les Amours à la chasse, 1718. — Les folies de Cardenio, 1720. — Le triomphe de la Raison, 1730.

CRAMAIL, (Adrien de MONTLUC, comte de) petit-fils du maréchal de Montluc, fut maréchal-de-camp et gouverneur du pays de Foix. Il était nommé pour être chevalier des ordres du roi, lorsqu'étant entré dans les intrigues de Mme. du Fargis, contre le cardinal de Richelieu, il fut mis à la Bastille après la journée des Dupes en 1630. Il mourut en 1646, à 78 ans. Il est auteur de la comédie des Proverbes, 1644, *in*-8°, réimprimée plusieurs fois depuis. On lui attribue aussi les Jeux de l'Inconnu, recueil de quolibets assez plats; et les Pensées du Solitaire.

CRASSET, (Jean) natif de Dieppe, jésuite, mort en 1692, publia, en 1670, des Méditations pour tous les jours de l'année. — L'Histoire du Japon, etc., en 2 vol. *in*-4°.

CRASSOT, (Jean) né à Langres, professeur de philosophie au collége de Ste.-Barbe, mort en 1616, se fit connaître des savans par une Logique et une Physique bonnes pour son tems.

CRÉBILLON, (Prosper Jolyot de) naquit à Dijon, le 13 février 1674, et mourut à Paris le 17 juin 1762. Il fit ses études chez les jésuites. Une anecdote racontée par l'abbé d'Olivet, nous apprend qu'il annonça dès le collège les talens qui devaient lui faire un nom, et en même-tems l'amour qu'il a montré jusqu'à la fin de ses jours pour l'indépendance. Les jésuites, dit cet auteur, avaient pour habitude de s'attacher à bien connaître leurs disciples, pour en tirer tout le parti possible, relativement aux différens projets qu'ils pouvaient former sur eux. Ils avaient pour cet effet, dans chaque collége, un registre secret, sur lequel ils écrivaient le nom de chaque écolier, avec une note en latin sur ses talens, son esprit et son caractère. Celle qui était relative à Crébillon, sans être tout-à-fait honorable, exprimait cependant son caractère, elle portait : *Puer ingeniosus, sed insignis nebulo.* « Enfant plein d'esprit, mais insigne vaurien ». Le père du

jeune Crébillon, greffier en chef de la chambre des comptes de Dijon, avait destiné son fils à la robe. En conséquence, après ses études, il l'envoya à Paris, où Crébillon fit son droit, fut reçu avocat et passa ensuite dans l'étude d'un procureur, nommé Prieur, pour s'y former aux affaires. On croira facilement que cet état n'était point du tout du goût de Crébillon; il s'y dévoua cependant, se dédommageant de ses fastidieuses occupations, en fréquentant le plus souvent qu'il lui était possible, les spectacles. Le goût qu'il prit pour cet amusement, fut d'abord très-vif, et devint bientôt une passion violente. Le procureur, homme d'esprit, ne tarda pas de s'en appercevoir, et après avoir interrogé Crébillon sur son penchant, et s'être convaincu de sa force, il osa lui conseiller de renoncer à la profession du barreau et de suivre l'impulsion de son génie. Ranimé par ce conseil dont la sincérité ne lui était pas suspecte, Crébillon hasarda une pièce qu'il lut aux comédiens. Ce premier essai ne fut pas heureux, la pièce fut rejettée; Crébillon en conçut un chagrin si vif qu'il alla jusqu'à reprocher à son procureur de lui avoir conseillé de se déshonorer, et il jura de ne plus faire des vers de sa vie. Cependant Crébillon oublia bientôt ses sermens, il fit sa tragédie d'Idoménée qui eut assez de succès pour le consoler de son premier malheur. Celle d'Atrée et de Thieste qui lui succéda, lui obtint des applaudissemens unanimes et montra tout ce que Crébillon pouvait être. Prieur, quoiqu'attaqué d'une maladie mortelle, s'était fait porter à la première représentation de cette pièce. Quand elle fut jouée, il dit à l'auteur, en le pressant dans ses bras : « Je meurs content, je vous ai fait poète, et je laisse un homme à la nation ». Il mourut en effet quelque tems après, ne cessant de se féliciter d'avoir le premier contribué à développer les talens de son jeune ami. Crébillon depuis cet instant marcha de succès en succès. Après les applaudissemens que sa pièce de Rhadamiste avait reçus à Versailles, ses amis lui conseillèrent de se montrer à la cour pour y jouir de son triomphe, et pour y recueillir les graces que son peu de fortune lui rendait nécessaires. Ce fut avec peine que Crebillon consentit à cette démarche : arrivé à Versailles, il n'y fut regardé de personne; tant de froideur l'étonna sans cependant l'affliger. Après trois ans d'une attente inutile, il quitta sans retour comme sans regret un séjour si peu fait pour lui. Réduit à l'unique ressource que lui promettaient ses talens, il se flattait de pouvoir

voir obtenir encore de nouvelles couronnes ; mais Crébillon éprouva qu'il est pour tous les écrivains, et surtout pour les auteurs dramatiques, un terme où leurs succès ne font plus que décliner. Sa tragédie de Pyrrhus fut presque le dernier fruit de ses efforts, et soit que cet ouvrage eût épuisé son génie en le fatiguant, soit qu'il fut enfin dégoûté de ce théâtre, où il avait brillé si long-tems, il renonça presqu'entièrement au commerce des hommes, non par humeur ou misantropie, mais par amour pour cette liberté qu'il regardait comme le seul bien qui lui restât. Il s'enfonça dans une retraite ignorée où il se réduisit à une vie simple, frugale et presque dure, entouré d'animaux et sur-tout de chiens, dont l'attachement le consolait de l'injustice des hommes, ou plutôt l'en dédommageait, sans qu'il eut besoin de s'en consoler. Crébillon, malgré le grand nombre de ses succès, n'avait pu obtenir, dans le tems le plus brillant de sa gloire, une place à l'acad., et l'on prétend qu'il devait ces refus à une satyre ingénieuse et piquante qu'il avait faite dans le tems de ses premiers essais, contre quelques hommes qui tenaient un rang dans les lettres. Ses détracteurs y etaient désignés d'une manière plaisante, par des noms d'animaux qui les caractérisaient avec une vérité assez frappante pour leur déplaire. Cependant, en 1731, il fut reçu memb. de l'acad., et il obtint en même-tems quelques récompenses de la cour. Son entrée à l'acad. fut remarquable par une singularité qui n'avait point encore eu d'exemple ; il fit son remercîment en vers, et cette nouveauté fut d'autant plus goûtée que le public était depuis long-tems fatigué de l'uniformité de ces harangues. Crébillon, jaloux de justifier les nouvelles faveurs dont il venait d'être l'objet, par quelques productions, entreprit à 80 ans sa dernière pièce du *Triumvirat* ; elle fut jouée, mais sans beaucoup de succès : les sifflets respectèrent la pièce, mais la foule n'y vint pas. L'ouvrage disparut après quelques représentations, et l'auteur ne pensa plus qu'à terminer en paix le reste de ses jours. Crébillon était modeste, vrai, sensible, d'un abord facile, officieux ; enchanté des succès des jeunes auteurs, il les échauffait de sa flamme. La candeur et la facilité de ses mœurs allaient jusqu'à la bonhomie. Il ne se permettait les bons mots qu'avec son fils. Se trouvant un jour dans une grande compagnie, on lui demanda quel était celui de ses ouvrages qu'il estimait le plus, comme on l'avait autrefois demandé au grand Corneille. — Je ne sais

pas, répondit-il, quelle est ma meilleure production ; mais voilà sans doute la plus mauvaise, en montrant son fils. — C'est, répliqua, celui-ci, en riant, qu'elle n'est pas du chartreux. Il faut savoir, pour l'intelligence de cette réponse, que depuis long-tems l'on avait fait courir le bruit que les tragédies de Crébillon avaient pour père un chartreux ; de si noires productions n'ayant pu naître que dans la cellule d'un triste et morne solitaire. Crébillon était le premier à rire de ce bruit. Un jour qu'il lisait une scène devant un jeune homme qui lui répéta sur le champ plusieurs tirades.—Monsieur, lui dit Crébillon, ne seriez-vous point le chartreux qui a fait mes pièces ? Cet auteur qui avait essayé une fois dans sa vie de la satyre, avait conçu une telle horreur pour ce genre de poésie, qu'il ne s'exprimait jamais sur ce sujet qu'avec le plus profond dédain. Un jeune homme vint un jour lui faire la lecture d'une satyre ; il l'écouta tranquillement, et quand la lecture fut achevée. « Jugez, lui dit-il, combien ce malheureux genre est facile et méprisable, puisqu'à votre âge vous y réussissez ». Sa bonhomie était si touchante et si réelle, et l'avait rendu tellement recommandable auprès du public, que lorsqu'il prononça, dans son discours de réception à l'académie, ces vers :

« Aucun fiel n'a jamais empoisonné » ma plume ».

la salle retentit d'applaudissemens réitérés, tant on était porté à confirmer le témoignage qu'il se rendait à lui-même. Crébillon avait une mémoire prodigieuse, il n'écrivait jamais ses pièces qu'au moment où il fallait les faire représenter. Quand il disait quelque scène à ses amis, et qu'on lui faisait une critique qui lui paraissait juste, il réformait l'endroit critiqué, et il oubliait totalement sa première façon, pour ne se souvenir que de la dernière. Sa mémoire aux ordres, pour ainsi dire de son goût, ne conservait que ce qu'il croyait devoir retenir. Quand il faisait jouer ses pièces, il était si peu flatté de l'ardeur indiscrète de ses amis, qu'il s'opposait toujours aux moyens qu'ils voulaient prendre pour lui assurer des succès. Un d'eux lui demandant des billets pour la première représentation de *Catilina*. — Vous savez bien, lui dit-il, que je ne veux pas qu'il y ait personne dans le parterre qui se croie obligé de m'applaudir. — Aussi, lui répondit son ami, n'est-ce pas pour vous faire applaudir que je vous demande des billets ; soyez sûr que ceux à qui je les donnerai seront les premiers à siffler la pièce, si elle est

mauvaise. En ce cas, répliqua Crébillon, vous en aurez. — Lorsqu'il se fut condamné à la solitude, il se livra à sa passion pour les romans; il imaginait des sujets, qu'il composait ensuite de tête, et sans les écrire. Un jour qu'il était fort occupé d'un sujet, quelqu'un entra brusquement chez lui. « Ne me troublez pas, s'écria-t-il; je suis dans un moment intéressant; je vais faire pendre un ministre fripon, et chasser un ministre imbécille ». Dans les premières années, où il se livra au théâtre, il devint amoureux, et se maria sans l'aveu de ses parens. Son père, déjà très-irrité de ce que son fils avait préféré la gloire d'écrivain célèbre à celle de magistrat médiocre, le fut bien davantage encore, lorsqu'il le vit entrer dans une famille pauvre. Il le déshérita. Cependant quelques années après, en apprenant la grande célébrité dont il jouissait, il le rétablit dans ses droits. Crébillon, après la mort de son père, alla recueillir la succession qu'il lui avait laissée; elle se trouva si modique, qu'elle se réduisit à une légère somme que les frais de justice dévorèrent encore. Il trouva des secours dans les bienfaits de quelques hommes opulens, dont l'amour-propre eut la prétention de l'enrichir; mais bientôt ils se lassèrent de combler de biens un homme qui ne voulait être ni leur complaisant ni leur protégé. Crébillon redevint libre et pauvre; et quoique dans le tems de son aisance passagère, il eût aimé la dépense jusqu'aux fantaisies, il n'eut aucune peine à se plier au genre de vie qu'exigeait sa nouvelle situation.

Après avoir tracé la vie de ce poète célèbre, nous hasarderons quelques réflexions sur le caractère qu'il a donné à ses pièces. Il se trouve tout entier dans une réponse qu'il fit un jour à quelques-uns de ses amis qui, connaissant la douceur et la pureté de ses mœurs, lui demandaient pourquoi il avait choisi le genre dans lequel il les travaillait. «Corneille, répondit-il, s'est emparé des cieux, Racine de la terre; il ne me restait plus que les enfers, je m'y suis jeté à corps perdu ». Crébillon, en effet, semble s'être livré tout entier à tracer le tableau de l'homme du côté qui n'est pas le plus beau, sans doute, mais qui est peut-être au théâtre un des plus frappans. Il a montré la perversité humaine dans toute son atrocité : c'est un frère qui assassine le fils de son frère, et qui lui en fait boire le sang; c'est un fils qui égorge sa mere; c'est un père qui tue son fils. L'auteur a cru remplir par ce moyen un des plus grands objets que les Grecs se proposaient dans la

tragédie *la Terreur*; il a même osé porter cette terreur jusqu'au sentiment le plus pénible, bien sûr, et presqu'affligé de rester encore au-dessous des tragiques grecs, dont certains ouvrages faisaient, dit-on, avorter les femmes enceintes. Ce but général et unique des pièces de Crébillon, leur donne un ton de couleur sombre, par lequel elles se ressemblent toutes. Un autre objet, par lequel elles se ressemblent encore, c'est par les *reconnaissances*; mais rendons-lui du moins la justice d'avouer qu'il en a fait l'usage le plus heureux. La multiplication de ce ressort dramatique dans les tragédies de Crébillon, et en même-tems la manière supérieure dont il l'a mis en œuvre, ont presqu'absolument frustré d'une si grande ressource les poètes ses successeurs, dont la stérilité aurait été trop heureuse d'y avoir recours par la facilité que ce moyen leur présente pour produire des effets momentanés. Concluons de ces observations, que si Crébillon est quelquefois noir jusqu'à l'horreur, il n'est pas du moins ce que tant d'autres ont été depuis, noir et froid, dernier degré de la médiocrité dramatique. Les pièces de Crébillon ressemblent à ces paysages d'une horreur majestueuse, où la Nature, presentant un front terrible, nous occupe de pensées tristes, mais grandes, et dont le voyageur préfère l'impression vive et profonde à l'insipide spectacle d'un paysage orné, mais monotone.

Quant aux jugemens qui ont été portés par différens critiques sur les ouvrages de Crébillon, ils se réduisent presque tous, à quelques nuances près, aux idées suivantes: «On a décidé, généralement, dit l'abbé Trublet, que Crébillon est notre troisième tragique; j'ose dire plus, il est un des trois. Le terrible, le sombre pathétique règne tellement dans ses tragédies, que dès qu'il parut sur la scène, il fut décidé qu'il avait un genre à lui. C'était un homme de génie, ainsi que Corneille; et, comme lui, il négligea trop son style: il est quelquefois plus dur que fort, plus gigantesque que noble: il tombe dans la déclamation, dans l'amplification: ses héros sont moins occupés à parler qu'à débiter des lieux communs ampoulés, et à faire de longues apostrophes aux dieux, parce qu'ils ne savent pas parler aux hommes. Il eût été encore à souhaiter que Crébillon eût renoncé à ces déguisemens, à ces reconnaissances qui produisent communément des situations touchantes, mais qui dégradent presque toujours la tragédie».

« Avant lui, dit l'auteur des *Trois Siècles*, notre scène

tragique retraçait Sophocle et Euripide : il nous manquait Eschyle, et Crébillon ne nous a rien laissé envier à la Grèce. Corneille avait élevé le cœur de l'homme, Racine l'avait attendri, Crébillon y a répandu cette terreur, un des plus grands et peut-être le premier ressort de l'art de Melpomène. Son pinceau vraiment tragique l'élève au-dessus de tous ceux qui ont cultivé, après lui, et même de son tems, ce genre de poésie où il est si difficile de réussir. Sans être sublime, comme l'auteur de Cinna, sans être naturel et tendre, comme celui de Phèdre, il s'est fait un genre particulier qu'il ne doit qu'à lui-même, et il excelle dans ce genre. En vain chercherait-on dans ses tragédies une versification brillante, une harmonie flatteuse, une diction toujours pure ; emporté par son génie, il s'est peu occupé des accessoires. L'inspiration qui l'animait était supérieure à ces ressources. Il n'a voulu qu'effrayer, ébranler, terrasser, et il a admirablement réussi. Ses peintures sont peu gracieuses; mais elles sont hardies ; ses images sont lugubres, mais elles saisissent l'ame et la subjuguent ; ses pensées ne sont pas philosophiques, mais elles sont vives et pleines d'énergie ; sa versification est quelquefois rude, mais elle est toujours mâle et vigoureuse.

C'est par Idoménée que Crébillon débuta en 1705. Une rivalité d'amour entre le père et le fils, assez mal imaginée, dans un pareil sujet, donna beaucoup de prise a la censure ; mais quelques beautés de détail firent excuser et le vice du plan et les défauts de l'exécution. Le cinquième acte fut cependant mal reçu à la première représentation. Aussi fécond que docile, le poète en fit un meilleur qui fut composé, appris et joué en cinq jours. Bientôt Crébillon développa tout ce qu'il était dans sa tragédie d'Atrée. Le fonds de l'intérêt dans cette pièce n'est à la vérité guère plus grand que dans Idoménée ; mais l'action y est plus attachante et plus vive ; le style, sans être beaucoup plus correct, a bien plus de couleur et de force, et les beautés y sont plus fréquentes et plus marquées. Mais la catastrophe pleine d'horreur qui la termine, ce sang qu'Atrée veut faire boire à Thieste a toujours nui au plein succès de la pièce dans toutes ses remises, comme elle y avait nui dans sa nouveauté. Cette pièce fut jouée en 1707, et eut 18 représentations. L'horreur dont on avait accusé la tragédie d'Atrée, fut adoucie dans Electre, qui suivit d'assez près, et dont le succès fut aussi grand que mérité. On reprocha pourtant à cette pièce de l'embarras dans l'ex-

position, et un double amour qui y jette de la langueur, sur-tout dans les premiers actes. Mais l'intérêt du sujet, la chaleur de l'action, des vers heureux qui sont restés, le caractère d'Électre dessiné d'un pinceau ferme et noble; enfin, la beauté supérieure du rôle de Palamède, enlevèrent tous les suffrages et imposèrent silence aux critiques. Voltaire a donné le même sujet sous le nom d'Oreste : lorsqu'il présenta sa pièce à Crébillon, censeur des ouvrages dramatiques, il commença par s'excuser de ce qu'il avait osé être son rival; Crébillon lui répondit : « J'ai été content du succès de mon Électre, je souhaite que le frère vous fasse autant d'honneur que la sœur m'en a fait ». La tragédie de Rhadamiste, qui eut trente représentations, en 1711, est le chef-d'œuvre de Crébillon, et on peut ajouter un de ceux du théâtre français. Cette pièce est d'un dessin fier et hardi, d'une touche originale et vigoureuse. Les caractères de Rhadamiste, de Zénobie et de Pharasmane sont tracés avec autant d'énergie que de chaleur; l'action est intéressante et animée; les situations frappantes et théâtrales; le style a d'ailleurs une sorte de noblesse sauvage qui semble être la qualité propre de cette tragédie et la distinguer de toutes les autres. Néanmoins cette pièce ne put obtenir grâce du sévère Despréaux qui vivait encore lorsqu'elle fut jouée « J'ai trop vécu, s'écriait-il, avec la plus violente humeur; à quels visigots je laisse en proie la scène française? Les Boyer et les Pradon que nous avons tant baffoués, étaient des aigles auprès de ceux-ci ». La comparaison était aussi injurieuse qu'injuste; mais le mérite de la versification, le premier de tous aux yeux de Despréaux, était, il faut l'avouer, le côté faible de la nouvelle tragédie, et le père de la poésie française ne pouvait se décider à voir avec indulgence quelques incorrections poétiques en faveur des grandes beautés dramatiques qu'elle renfermait. Crébillon s'en consola par l'enthousiasme que le public témoigna pour *Rhadamiste*, enthousiasme si constant, qu'il ne fut pas même affaibli par la lecture, si funeste à tant de succès éphémères. On fit deux éditions de sa pièce en huit jours. *Sémiramis*, donnée au théâtre en 1717, fut beaucoup critiquée, et avec raison. Outre les défauts particuliers à la pièce, on reprochait à Crébillon, d'être monotone dans ses sujets et dans sa manière, et de ne pouvoir sortir de cette horreur tragique, qu'on avait applaudie dans ses premières pièces, mais dont on était fatigué, rebuté dans les dernières. Crébillon

crut répondre à ces critiques, en donnant *Pyrrhus*, dont le sujet, la marche, le style et le ton étaient plus assortis à la délicatesse, ou, comme il le disait, à la faiblesse des spectateurs; mais cette pièce eut peu de succès. L'accueil fut passager, et l'ouvrage, fatigant par sa complication, disparut de dessus la scène. *Xercès* suivit *Pyrrhus*, et n'eut qu'une représentation : on le joua en 1724; mais il n'a été imprimé qu'en 1749. *Catilina* parut en 1749. On avait annoncé ce travail comme le fruit de vingt années; les critiques le traitèrent comme un ouvrage qui devait mourir dans un jour. On l'accueillit avec transport à la première représentation; on le jugea sévèrement à la lecture. Le héros de la pièce parut un colosse : *Catilina* est trop grand et les autres trop petits. Tout est impitoyablement sacrifié à ce caractère dominant : Cicéron n'y est rien; il perd tout, jusqu'au don de la parole : la versification, d'ailleurs, est pleine de termes populaires, de phrases barbares, de constructions louches, de tours prosaïques. Crebillon avait 72 ans, lorsqu'il fit paraître cette pièce. Quant à celle du *Triumvirat*, qui fut sa dernière, nous avons parlé du sort qu'elle eut. Outre les tragédies de Crebillon, on a de lui quelques pièces de vers : le ton boursouflé y domine; mais on y rencontre des vers heureux. Ses Œuvres ont été imprimées au Louvre en 2 vol. *in*-4° : on en a fait deux autres éditions inférieures : la première en 1759, 2 vol. gr. *in*-12; l'autre en 1772, en 3 vol. petit *in*-12, très-élégante. Il a paru tout récemment une superbe édition du Théâtre de Crébillon, en 2 vol. *in*-8°, papier vélin, ornés de belles figures. On la trouve chez Desray, libraire : il en a tiré un petit nombre sur papier vélin grand-raisin, avec triples figures.

Crébillon, (Cl.-Prosper Jolyot de) fils du précédent, naquit à Paris le 12 février 1707, et y est mort en 1777. Son père s'était fait remarquer par un pinceau mâle et vigoureux; le fils brilla par les graces et la légèreté de sa conversation et de ses écrits. Il n'a guères travaillé que dans le genre romanesque. Ses principaux ouvrages sont : les Lettres de la marquise au comte de ***, 1732, 2 vol. *in*-12. — Tanzaï et Néadarné, 1734, 2 vol. *in*-12 : ce roman, plein d'allusions satyriques et souvent inintelligibles, le fit mettre à la Bastille, et n'en fut que plus couru. — Les égaremens du cœur et de l'esprit, 1736, *in*-12 : c'est le roman le plus piquant de Crébillon. Les mœurs d'un certain monde y sont peintes avec des cou-

leurs vives et vraies. La modestie ne tient pas toujours le pinceau, et les femmes se plaignirent dans le tems de ce que l'auteur ne croyait pas assez à la vertu. — Le Sopha, conte moral, 1745 et 1749, 2 vol. *in*-12 : c'est une galerie de portraits des femmes de tous les états. Les gens de bien auraient desiré que le romancier eût plus respecté la pudeur; et les gens de goût, qu'il eût mis plus d'action et de variété dans ses romans. —Lettres d'Alcibiade, dont on peut faire les mêmes éloges et les mêmes critiques que de ses autres ouvrages. — On a encore de lui : Ah quel conte ! — les heureux Orphelins;—la Nuit et le moment;—le hasard du coin du feu;— Lettres de la duchesse de ***, etc. Il était, depuis la mort de son père, censeur des ouvrages de littérature. Ses Œuvres ont été réunies en 1777, Londres, 7 vol. *in*-12; nouv. édition, Paris, 1784, 3 vol. *in*-8°.

Cren, (le) chanoine, a donné : Principes de certitude, ou Essai sur la logique, 1763, *in*-12. — Panégyrique de St.-Louis, 1765, *in*-12. — Oraison funèbre de M. le Dauphin, 1766, *in*-4°.

Crespet, (Pierre) célestin, né à Sens en 1543, mourut à 51 ans en 1594. On a de lui : *Summa catholicæ fidei*, Lyon, 1598, *in*-fol. — Le Jardin de plaisir, et récréation spirituelle, 1602, *in*-8°; et d'autres ouvrages, dans lesquels il y a plus d'érudition que de critique.

Cretelle, (P.-L. la) ci-devant avocat, membre du corps-législatif en 1792, né à Metz, a donné les ouvrages suivans : Recueil, où se trouvent un Essai sur l'éloquence judiciaire, un Traité des principes généraux des conventions, et une Dissertation sur le ministère public. Il a paru en 1780 : Éloge du duc de Montausier ; discours qui a obtenu un second prix à l'académie française, 1781, *in*-8°. — Discours sur le préjugé des peines infamantes, couronné par l'académie de Metz : l'auteur y a joint plusieurs morceaux sur la législation pénale. Ce Recueil a été depuis couronné par l'académie française. — Il a été l'éditeur, avec son frère, du Dictionn. de métaphysique, logique et morale dans l'*Encyclopédie méthodique*. Il n'y a de lui dans ce Dictionnaire, qu'un Discours préliminaire et des fragmens de morale, qui y forment une vingtaine d'articles. — Il a fourni pendant six ans au *Mercure de France*, beaucoup d'articles de philosophie et de littérature, qui sont plutôt des discussions et des morceaux composés, que des extraits. —

En

En 1786 et 1787, il a fait un Mémoire contre l'établissement d'une nouvelle compagnie des Indes, et deux Mémoires pour le comte de Sanois. — En 1789, il a écrit trois brochures relatives à la convocation des Etats-généraux. — En 1791, il a publié un ouvrage intitulé : *de l'instruction publique et de l'éducation nationale dans la constitution française*, 1 vol. *in*-8°. — En 1792, il a fait paraitre deux Discours : l'un sur l'état actuel de la révolution, et l'autre sur l'organisation du corps-législatif. — Et en l'an V (1797), un écrit intitulé : *de la marche du gouvernement, et du tirage au sort dans le corps-législatif*, *in*-8°.

Cretelle (la) le jeune, est auteur de quelques Pièces fugitives et d'articles dans les Journaux. Il en a donné beaucoup aux *Nouvelles politiques*.

Cretin, (Guillaume) chantre de la Ste.-Chapelle de Paris, chroniqueur, c'est-à-dire historien du roi sous Charles VIII, Louis XII et François Ier, mourut en 1525. Clément Marot l'appelle le *souverain poète français*; mais le poète souverain ne serait à présent sur notre Parnasse, que parmi les esclaves des Muses. Ses productions, réimprimées à Paris en 1724, *in*-12, offrent trop de jeux de mots, de pointes et d'équivoques. Son vrai nom était *du Bois*.

Cretté de Palluel, (F.) cultivateur, et membre de plusieurs sociétés d'agriculture. On a de lui : Mémoire sur l'amélioration des biens communaux, etc. 1790, *in*-8°. — Formulaire des propriétaires, ou Modèle de décompte, 1791, *in*-8°; nouv. édit. 1796 (an IV), *in*-8°. — Beaucoup de Pièces dans les Mémoires de la société d'agriculture de Paris.

Creuzé de la Touche, (Jacques-Antoine) ci-dev. avocat, membre de l'assemblée constituante, de la convention, du corps-législatif, de l'institut national, et du sénat-conservateur, est auteur des ouvrages suiv. : de l'union de la vertu et de la science dans un jurisconsulte, Paris, 1783, *in*-8°. — D'une Lettre aux municipalités et aux habitans des campagnes du département de la Vienne, 1791, *in*-8°. — Et d'une description topographique du district de Chatelleraut dans le département de la Vienne, Chatelleraut 1794 (an II), *in*-8°.

Crèvecœur, (St.-John de) né en Normandie, fut naturalisé de bonne heure dans une des colonies de l'Amérique septentrionale : il combattit pour l'indépendance de

ce pays; mais ayant été fait prisonnier vers la fin de la guerre, il fut envoyé à Londres, où il resta jusqu'au moment où l'échange des prisonniers le ramena dans son ancienne patrie, et ensuite à Paris. Son mérite le fit nommer consul de France auprès des Etats-Unis, où il ne tarda pas à retourner. Ce qui lui était arrivé en Normandie après son échange, et ce qui lui arriva à son retour en Amérique, compose une chaîne d'événemens qui méritent d'être cités. Cinq étrangers, battus par une tempête, et privés de tout, débarquèrent dans une nacelle de 16 pieds de long, sur une des côtes de Normandie, où Crèvecœur se trouvait. Celui-ci, apprenant qu'ils appartenaient à la marine américaine, les fit habiller, leur procura tout ce dont ils avaient besoin, et leur loua une voiture pour les conduire à Lorient, d'où un vaisseau américain devait faire voile pour Boston. L'épouse et les enfans de Crèvecœur étaient restés dans leur maison au comté d'Orange. Il n'en avait eu aucune nouvelle depuis le moment de sa captivité. Voulant profiter de cette occasion, il écrivit au gouverneur et à ses amis; mais ces marins, craignant d'être obligés de remonter en mer aussitôt après leur arrivée en Amérique, lui conseillèrent d'adresser toutes ses lettres à un nommé *Gustave Fellowes*, leur ami, et le parent de l'un d'eux. Ce M. Fellowes demeurait à 120 lieues du comté d'Orange. A tout hasard, Crèvecœur passa à son ordre une lettre-de-change pour sa femme. Dix-huit mois après, nommé consul de France à New-Yorck, il retourna dans cette ville, et y arriva au moment où les Anglais se préparaient à la quitter. Son premier soin fut de demander des nouvelles de sa famille : « Votre maison est brûlée, lui répondit-on; votre femme n'existe plus; un étranger est venu réclamer vos enfans et les a amenés avec lui, nous ne savons où ». Le désespoir et la surprise de Crèvecœur furent extrêmes : pour comble de désolation, il fut 17 jours avant d'apprendre que ses enfans étaient à Boston à 120 lieues de distance. Dès qu'il eût appris cette nouvelle, il partit sur-le-champ pour aller rejoindre les débris de sa malheureuse famille. Il s'adressa à la résidence de M. Fellowes, à qui il avait écrit : quels furent sa joie et son étonnement d'y trouver tous ses enfans soignés, nourris, habillés, chéris comme les enfans de la maison. Cet honnête homme avait quitté ses propres affaires pour aller à 120 lieues secourir les enfans d'un homme qu'il ne connaissait que par les services qu'il

avait rendus aux cinq Américains trouvés en Normandie. Les détails précieux de cette aventure sont consignés dans l'ouvrage de Crèvecœur, qui a pour titre : *Lettres d'un Cultivateur américain*, publiées par la Cretelle, l'aîné 1787, 3 vol. *in*-8°, avec des cartes. De toutes les relations qui ont paru sur l'Amérique septentrionale, c'est celle de Crèvecœur qui a eu le plus de succès. Quelle en est la cause ? Nous croyons qu'il faut l'attribuer sur-tout au talent singulier qu'a cet écrivain, de faire passer toutes ses affections dans l'ame de ses lecteurs : ces affections sont vives, pleines, abondantes, et ne ressemblent en rien aux sentimens superficiels et froids des beaux esprits. Leur objet est grand et sublime; c'est un peuple qui nous reporte, pour ainsi dire, aux premiers jours de la nature, à l'origine des sociétés; un peuple agricole, qui se retrouve guerrier dès qu'on le contraint à briser ses fers; des soldats qui redeviennent citoyens et agriculteurs, dès que la patrie n'a plus besoin de leur secours : c'est ce spectacle que Crèvecœur présente toujours sous les plus belles couleurs ; c'est un ami qui parle avec effusion de ses amis, de ses compatriotes, de son peuple chéri : aussi se fait-il pardonner ses incorrections, et sa verbeuse prolixité : il intéresse, il fait même couler quelquefois des larmes. On croit à ses récits, et on aime à y croire. On perdrait trop à revenir d'une si belle illusion, si c'en était une. Les Lettres d'un Cultivateur américain parurent d'abord en 2 vol. *in*-8° ; et la Cretelle l'aîné en a donné depuis une nouvelle édition en 3 vol. *in*-8°.

Crevel, (Jacques) avocat, membre de l'acad. des belles-lettres de Caen, naquit en 1692 à Ifs près de cette ville, et mourut le 23 décembre 1764. Une élocution aisée, un esprit vif et pénétrant, et d'excellentes études, le firent bientôt distinguer dans le barreau. Sa réputation le conduisit à la place de recteur de l'univ. de Caen, qu'il remplit avec zèle. On a de lui quelques Odes et Poésies latines et françaises, et plusieurs Mémoires intéressans.

Crevier, (Jean-Baptiste-Louis) né à Paris en 1693, fit ses études avec distinction sous le célèbre Rollin, et devint professeur de rhétorique au collége de Beauvais. Après la mort de son illustre maître, il se chargea de la continuation de l'Histoire romaine, dont il donna 8 vol. Il publia ensuite divers autres ouvrages, jusqu'à sa mort, arrivée en 1765, dans un âge avancé. Son goût pour l'étude

et pour le travail ont produit les livres suivans : *Titi-Livii Patavini historiarum libri* 35, *cum notis*, 1748, 6 vol. *in*-4°. L'édition que nous indiquons; n'est pas la seule de cet ouvrage. L'auteur l'a enrichie de Notes savantes et laconiques, et d'une Préface écrite avec esprit et élégance, mais d'un style trop oratoire. — La continuation de l'Histoire romaine de Rollin, depuis le 9e. vol. jusqu'au 16e. Rollin lui est infiniment supérieur dans cette Histoire. Ce n'est pas qu'il manque d'ordre dans la distribution des faits, qu'on ne trouve des pensées justes, des réflexions utiles, des sentimens vertueux dans le cours de sa narration; mais son style est pesant, diffus, presque toujours négligé, vicieux et rampant. Crevier avait perdu de vue cette réflexion de Longin : *Rien n'avilit autant le discours, que les termes bas et vicieux : ce sont comme autant de taches et de marques honteuses qui flétrissent l'expression.* — L'Histoire des Empereurs romains jusqu'à Constantin, 6 vol. *in*-4°, et 12 vol. *in*-12, 1749 et années suivantes. — Hist. de l'université de Paris, en 7 vol. *in*-12, estimable pour les recherches. — Observations sur l'Esprit des Loix, *in*-12, où il y a peu de profondeur. — Rhétorique française, 1765, 2 vol. *in*-12. Les leçons que donne l'auteur, sont exactes et judicieuses, et le choix des exemples est assez bien fait.

CRIGNON, (Pierre) né à Dieppe, mort vers 1540, a laissé quelques Pièces de poésie française, qui sont très-rares.

CRIGNON VANDERBERGUE, né à Orléans, a donné : un choix de Poésies fugitives, 1782, *in*-8°. — Plusieurs pièces de Poésies dans les Journaux.

CRILLON, (Louis-Athanase de) abbé, ancien agent général du clergé de France, né à Avignon, est auteur de l'Homme moral, 1771, *in*-12; — et des Mémoires philosophiques du baron de***, grand chambellan de S. M. l'Impératrice Reine, 1778, 2 vol. *in*-8°.

CRISPIN ou *Crespin*, (Jean) d'Arras, avocat au parlement de Paris, fut autant l'ami de Théodore de Bèze, que le partisan de ses opinions. Il alla le joindre à Genève, s'appliqua à la typographie, et s'acquit beaucoup de réputation par plusieurs ouvrages qu'il donna au public. Vignon, son gendre, dirigea son imprimerie après sa mort, arrivée en 1572. On a de lui un Lexicon grec, Genève, 1574, 1 vol. *in*-4°.

CROISET, (Jean) jésuite, a donné plusieurs ouvrages

de piété : une Année chrétienne, 18 vol. *in*-12. — Une Retraite, en 2 vol. *in*-12. — Parallèle des mœurs de ce siècle, et de la morale de Jésus-Christ, 2 vol. *in*-12. — Une Vie des Saints, en 2 vol. *in*-fol., qui manque quelquefois de critique. — Des Réflexions chrétiennes, en 2 vol. *in*-12, bien écrites et souvent réimprimées. — Des Heures ou Prières chrétiennes, *in*-18.

CROIX DUMAINE, (François GRUDÉ de la) né dans le Maine en 1552, mourut à Toulouse en 1592. Sa *Bibliothèque française* est le premier ouvrage qui ait paru en ce genre; il suppose beaucoup de travail, beaucoup de recherches; mais les inexactitudes en affaiblissent le mérite. On lui doit cependant de l'indulgence, parce qu'il a ouvert une carrière utile. Rigoley de Juvigny en a donné une nouvelle édition avec des Notes, à la tête de laquelle est un Discours préliminaire.

CROIX, (L.-J. de) apothicaire à Lille, a publié les ouvrages suivans : Physico-Chymie théorique, en dialogues, Lille, 1768, *in*-8°; nouv. edition, 1782, *in*-8°. — Avis instructif d'un père à ses enfans, 1770, *in*-12. — Etrennes aux jeunes gens, 1772, *in*-12. — Table des combinaisons des plus connues en Chymie, 1772, *in*-8°. — Analyse de l'eau d'une fontaine minérale située à St.-Pol en Artois (avec Boudin) 1788, *in*-8°.

CROIX, (Jean-François de la) de Compiègne. On a de lui les ouvrages suivans : l'Esprit de M^lle^. de Scudery, Amsterdam, 1766, *in*-12. — Abrégé chronol. de l'Hist. ottomane, 1768, 2 vol. *in*-8°. — Dictionnaire portatif des faits et dits mémorables de l'Hist. ancienne et moderne, 1768, 2 vol. *in*-8°. — Dictionnaire historique portatif des Femmes célèbres, 1769, 2 vol. *in*-8°. — Anecdotes italiennes, 1769, *in*-8°. — Anecdotes anglaises, 1769, *in*-8°. — Anecdotes du Nord, 1769, *in*-8°. — Dictionnaire histor. des siéges et batailles mémorables, 1770, 3 vol. *in*-8°. — Dictionnaire historique des cultes religieux établis dans le Monde, 1770, 3 vol. *in*-8°. — Dictionnaire historiq. des saints personnages, 1772, 2 vol. *in*-8°. — Almanach encyclopédique de l'Hist. de France, 1770, *in*-8°. — Dictionnaire d'éducation, 1771, 2 vol. *in*-8°. Anecdotes arabes et musulmanes, 1772, *in*-8°. — Anecdotes des Républiques, 1771, 2 vol. *in*-8°. — Dictionn. poétique de l'éducation, 1775, 2 vol. *in*-8°.

CROIX, (Pierre-Firmin de la) ci-devant avocat au parlement, et ancien profes-

seur de droit public au lycée, né à Paris, a publié : Lettre de J.-J. Rousseau à M. de Montillet, archev. d'Auch, 17::, *in*-12. — Lettres d'un avocat au parlement à un avocat de la cour des aides de Montpellier. — Mémoires du chevalier de Gonthieu, 1766, 2 vol. *in*-12. — Lettre d'Asti à Zurac, 1767, *in*-12. — Le Spectateur en Prusse, 1767, *in*-12. — Lettres d'un Philosophe sensible, 1769, *in*-12. Mémoires de Victoire, Paris, 1769, *in*-12. — Mémoires d'un Américain, Paris, 1771, 2 vol. *in*-12. — Le Spectateur français, 1771—1773, 6 vol. *in*-12, réduits en 2 vol. sous le titre : *Peinture des mœurs du siècle*, ou *Lettres et Discours sur différens sujets*, Paris, 1777, *in*-12. — Prospérité du commerce, 1774, *in*-4°. — Combien le respect pour les mœurs contribue au bonheur des Etats, Bruxelles, 1776, *in*-8°. — Eloge de J.-J. Rousseau, 1778, *in*-8°. — Réflex. philosophiques sur l'origine de la civilisation, 1781—83, 2 vol. *in*-8°. — Moyens de ramener l'ordre et la sécurité dans la société, 1788, 2 vol. *in*-8°. — Mémoires sur la tenue prochaine des Etats-généraux, 1788, grand *in*-12. — Catéchisme patriotique à l'usage de tous les Citoyens français, 1789, *in*-8°. — Constitutions des principaux Etats de l'Europe et des Etats-Unis de l'Amérique, 1790—92, 4 vol. *in*-8°; 3e. édit., 1793 (an Ier.), 5 volumes *in*-8°. — Défense des Constitutions américaines, ou de la nécessité d'une balance dans les pouvoirs d'un gouvernement libre, par J. Adams, avec des Notes et des Observations, 1792, 2 vol. *in*-8°. — Le Spectateur français pendant le gouvernement révolutionnaire, 1794 (an II), *in*-8°. — Le Spectateur français avant la révolution, nouvelle édition réduite en 1 vol. 1795 (an III), *in*-8°, etc.

CROIX, (de la) professeur de philosophie à Toulouse, a donné : Connaissance analytique de l'homme, de la matière et de Dieu, 1772, *in*-12. — Le portefeuille du physicien, 1780, 2 vol. *in*-12.

CROIX, (de la) memb. de la convention, décapité le 5 avril 1794, âgé de 40 ans. On a de lui : Journal de la cour de cassation et de jurisprudence générale de la France, 1791, *in*-4°.

CROSILLES, (Jean-Baptiste) mauvais poète français, est moins connu par ses vers, que par l'accusation intentée contre lui de s'être marié malgré sa qualité de prêtre. Il resta dix ans en prison et n'en sortit que par arrêt du parlem. qui le lava de cette calomnie. Il mourut misérable six mois après, en 1651. On a de lui :

des Héroïdes, 1619, *in*-8°. et la Chasteté invincible, Bergerie en 5 actes, 1634, *in*-8°.

CROY, (Jean de) savant ministre d'Usez, mourut en 1659. Il a laissé plusieurs ouvrages, entr'autres : *Observationes sacræ et historicæ in Nov. Testam.* Genève, 1644, *in*-4°.

CROY, (le ci-dev. duc de) a laissé un Mém. sur le passage par le Nord, 1782, *in*-4°.

CROZE, (Mathurin Veysière de la) naquit à Nantes en 1661, se fit bénédictin en 1678, et mourut bibliothécaire du roi de Prusse à Berlin en 1739. L'amour de l'indépendance, la liberté de penser, et quelques mécontentemens, lui firent quitter son ordre et sa religion en 1696. C'était une bibliothèque vivante, et sa mémoire tenait du prodige. Outre les choses utiles et agréables qu'il savait, il en avait étudié d'autres qu'on ne peut savoir, comme l'ancienne langue egyptienne. Ses ouvrages sont une preuve de son érudition. Les principaux sont : Dissertations historiques sur différens sujets, *in*-8°. Roterdam, 1707, recueil savant et curieux. — Entretiens sur divers sujets d'histoire, 1702, vol. *in*-12. — Histoire du christianisme des Indes, 1724, la Haie, *in*-12, 2 vol. pleins de recherches très-curieuses sur un sujet neuf et intéressant, mais gâté par l'esprit de parti; c'est le meilleur ouvrage de la Croze. — Hist. du christianisme d'Ethiopie et d'Arménie, *in*-8°. 1739, ouvrage très-incomplet, qui a les défauts du précédent, sans en avoir le mérite. — *Lexicon ægyptiacum*, 1775, *in*-4°. avec les additions de M. Scholtz. L'objet de ce dictionnaire est de chercher dans le Cophte les restes de l'ancien égyptien. On doit à l'éditeur, M. Woide, une partie de cet ouvrage. — *Thesaurus epistolicus*, publié par Vhlius, en 1782, trois parties *in*-4°, plein de traits curieux d'erudition, de bonnes observations et d'anecdotes littéraires. Jordan ami et disciple de la Croze a écrit la vie de son maître en 1 vol. Il paraît que dans ses dernières années la Croze fut protestant sincère. Son humeur tenait un peu de l'impolitesse et de la misantropie; mais à cela près, c'était un homme bon et serviable. Le jugement n'égala jamais en lui les autres qualités de son esprit, surtout à la fin de ses jours. C'était alors un véritable enfant.

CROZET, officier de marine, a publié un nouveau voyage à la mer du Sud, 1783, *in*-8°.

CUBIÈRES, (Michel) surnommé DORAT, membre du lycée républicain, du lycée Thélusson, du portique répu-

blicain, etc. né à Roquemaure, département du Gard, le 27 septembre 1752, a donné les ouvrages suivans : *OEuvres mêlées.* — Lettre d'un solitaire de Chalcide, à une dame romaine, suivie de pièces fugitives, Paris, 1773. — Réponse d'un jeune penseur, ou Epître sur les femmes à Sapho - Beauharnais, Paris, 1774. — L'amour de la gloire, épître en vers alexandrins, qui a concouru pour le prix de l'acad. franç. en 1774, suivie de quelques imitations des Idylles de Gessner, chez Monory, 1774. — Eloge de Voltaire, précédé d'un dialogue sur le caractère de ce poète, Demonville, 1778, 2e. édit. 1783, Gueffier. — Lettre du chevalier Laurès, ouvrage en vers et en prose, relatif à Voltaire, et suivi d'une réponse de Corneille, à Paris, Valeyre l'aîné, 1779. — Les hochets de ma jeunesse, recueil de poésies en deux volumes, Valeyre, l'aîné, 1780. — Eloge de Claude-Joseph Dorat, suivi de poésies qui lui sont relatives ; d'une apologie de Colardeau ; d'un dialogue intitulé : Gilbert et une furie ; de la vengeance de Pluton, ou suite des muses rivales et de quelques pièces détachées, à Paris, Gueffier, 1781. — Fontenelle, jugé par ses pairs, ou Eloge de Fontenelle, en forme de dialogue, Paris, Belin, 1781, 2e. édit. 1784, avec une galerie poétique de quelques événemens de 1783. — Epître à l'inquisidor Mor, précédée d'un précis sur les formes judiciaires de l'inquisition, Bouillon, 1783. — Lettre à M. de Ximenès, sur l'influence de Boileau en littérature, Paris, Royer, 1787. — Misogug ou les femmes comme elles sont, roman en deux vol. Paris, Poinçot, 1793. — Voyage à la Bastille, en vers et en prose, fait le 16 juillet 1789. — Lettre aux auteurs de la Chronique de Paris, sur l'état actuel de la Savoie, relativement à la révolution de France, Paris, 1792. Cette lettre avait déja paru en 1791. — Opuscules poétiques, trois vol. petit format, Orléans, 1786. — Opuscules poétiques, par Michel Métrophile, 1 vol. 1791. — La Folle par amour, ou Lucile et Lindamore, roman, Paris, 1786. — L'Ecole des filles, autre roman, 1786. — Les rivaux au cardinalat, ou Pasquin et Maury, poëme héroi-comique en trois chants, Paris, 1792. — Les états-généraux du Parnasse de l'Europe, de l'Eglise et de Cithère, ou les quatre poëmes politiques, Paris, chez Couret, 1791, *in*-8°. — Dorat Cubières à Jean Acton, suivi d'une lettre sur la fédération de 1790, Paris, Couret de Villeneuve, 1792. — Les abeilles, poëme, suivi de vers sur la mort de Michel Lepelletier, Paris, 1793. — La mort de Basseville,

Basseville, ou la conspiration de Pie VI, dévoilée, 1793. — Le calendrier républicain, poëme, avec la traduction en vers italiens, mise à côté du texte, suivi de trente-six hymnes civiques, pour les trente-six décadis de l'année, Paris, Mérigot, an VII (1799). Cet ouvrage a eu trois éditions. — Dieu et les saints, poëme, précédé d'un autre poëme, Paris, an VII (1799). — L'assassinat de Rastadt, poëme, an VII (1799). — *Ouvrages dramatiques :* Le Dramaturge, ou la manie des drames sombres. comédie en trois actes, en vers, représentée à Fontainebleau en 1776. — Galathée, comédie en un acte, en vers, représentée à Versailles et à Fontainebleau en 1777, Versailles, Blaizot, 1778. — Les deux centenaires de Corneille, pièces en un acte et en vers, représentées le 4 octobre 1784, jour de la centenaire de ce grand homme. — La jeune épouse, comédie en trois actes, en vers, représentée sur le théâtre de la Nation, le 4 juillet 1788. — La mort de Molière, pièce en trois actes, en vers, représentée sur le théâtre de la Nation, le 19 octobre 1789, Paris, Knapen, 1789. — L'homme d'état imaginaire, comédie en cinq actes, en vers, Paris, Voland, 1789. — Théâtre moral, ou pièces dramatiques, nouvelles ; précédé d'un Essai sur la comédie, Paris, Cailleau, 1787. — La baronne de Chantal, ou les dangers de la dévotion, drame en trois actes, en vers, suivi d'une lettre de St.-Jérôme, à une dame romaine, Paris, 1792. Cette lettre de St.-Jérôme est la seconde édition de la lettre d'un solitaire de Chalcide. — La marquise de Pompadour, comédie en trois actes en prose, Barba, libraire. — Dorat Cubières a fourni des extraits d'ouvrages au Mercure de France, au Journal encyclopédique, et au journal littéraire de Nanci, etc.

CUGNOT, (Nicolas Joseph) ancien ingénieur, né dans la Lorraine le 25 février 1725. On a de lui : Elémens de l'art militaire, ancien et moderne, 1766, 2 vol. *in*-12. — La fortification de campagne, théor. et pratique, 1769, *in*-12. — Théorie de la fortification, 1778, *in*-12.

CUJAS, (Jacques) naquit à Toulouse en 1520, mourut à Bourges en 1590. Il apprit de lui-même le grec et le latin, et suppléa par son talent et son application, aux moyens que la fortune lui avait refusés. L'étude de la jurisprudence devint pour lui une passion. Méconnu dans sa patrie, où on lui préférait pour une chaire de droit, un homme qui était loin de le valoir, il la quitta pour n'y plus revenir : on fut plus juste ailleurs

à son égard. Toutes les universités de France et même de l'étranger se le disputèrent. Après avoir enseigné dans plusieurs villes, il se fixa à Bourges où il termina ses jours. Le nombre de ses écoliers, qu'il traitait comme ses amis, était immense. Sa gloire fut troublée par l'envie. Il eut des démêlés à soutenir avec presque tous ceux qui se distinguèrent dans la même carrière que lui. Il ne sera pas inutile d'apprécier ici le genre d'étude, auquel il s'adonna. L'esprit humain a eu besoin dans tous les tems de sujets sur lesquels il put exercer son infatigable activité. La Bible, Aristote, et le droit romain, depuis sa découverte, vers le milieu du douzième et du treizième siècle, formèrent toute la science du moyen âge; il n'y en avait pas d'autre lorsque Cujas parut. Les premiers interprètes du droit, qui n'en comprenaient pas la plupart des textes, faute de connaître les mœurs et les usages des romains, avec lesquels leurs lois ont tant de rapport, y substituèrent leurs propres idées, dans des commentaires prolixes, qui, quoiqu'écrits d'un style barbare, sans ordre et sans méthode, décèlent quelquefois des traces d'un jugement solide, et souvent d'un génie, à qui il n'avait manqué qu'un siècle plus cultivé. A la renaissance des lettres, on s'attacha à éclaircir par leur secours, les passages obscurs du droit romain et à rétablir ceux que l'incurie ou l'ignorance des tems antérieurs avaient altérés. Ce fut par ses succès dans cette partie que Cujas acquit sa grande réputation. Ses observations qui ne sont que le recueil de ses remarques critiques furent long-tems un ouvrage très-estimé. La science de Cujas était toute en théorie; il connut peu la jurisprudence pratique. De toute sa gloire il ne reste, pour ainsi dire, que son nom. D'autres qui ont profité des lumières qu'il avait répandues, et qui y ont ajouté celles qu'ils avaient acquises, l'ont entièrement éclipsé. Ce genre d'érudition, presqu'éteint en France, depuis un demi siècle, s'y est entièrement perdu depuis la révolution. On demandera peut-être quelle a été l'utilité des innombrables *in*-folio qu'il a produits? Cette question serait aussi embarrassante pour des savans de toute autre classe, que pour ceux qui s'étaient livrés à l'étude du droit. Ces hommes qui faisaient des maximes de la justice le sujet des méditations de toute leur vie, avaient plus d'influence qu'on ne croit sur le bonheur public. C'était dans leurs écoles que venaient se former ceux qui dans la magistrature devaient être les organes et les conservateurs

des loix ou qui, dans les luttes honorables du barreau, faisaient usage des connaissances qu'ils avaient acquises pour préparer les oracles de la justice, et sous ce rapport, l'utilité de leurs travaux, ne peut être méconnue. La meilleure édition des œuvres de Cujas est celle de Fabrot, Paris, 1558, 10 vol. *in*-fol. Celle de Nivelle, donnée par Cujas, même est très-rare. On en a donné une édition à Naples en 1762 en 2 vol. *in*-fol.

CULANT, (Ciré de) né à Paris en 1726, fit imprimer en 1757 un vol. *in*-12, contenant des remarques sur quelques évolutions de la cavalerie et des dragons, avec un discours sur la manière de combattre de la cavalerie contre l'infanterie en plaine. — Un recueil de fables, de contes, d'épigrammes, de pensées, etc. — Le symbole raisonné du philosophe, et une comédie en cinq actes, en vers intitulé l'*Impudent*. Il avait donné en 1753 des Lettres intéressantes sur le pyrrhonisme, l'existence de Dieu, *in*-12. — Ses remarques sur les évolutions de la cavalerie ont été réimprimées plusieurs fois.

CUNY, (Louis-Antoine) jésuite de Langres, mort en 1755, parcourut avec distinction la carrière de l'éloquence. On a de lui trois Oraisons funèbres; celle de l'Infante d'Espagne, Dauphine de France, 1746, *in*-4°; de la reine de Pologne, 1747, *in*-4°; du cardinal de Rohan, *in*-4°. Il y a dans ces discours des expressions triviales, et une abondance de style qui fatigue; mais ces défauts sont rachetés par la chaleur avec laquelle ces oraisons sont écrites.

CUPPÉ, (Pierre) chanoine régulier de S^t.-Augustin, dans le 18^e. siècle, a attaché son nom à un livre intitulé : Le ciel ouvert à tous les hommes; il a été imprimé en 1768, 1 vol. *in*-8°.

CUREL, (Nicolas François de) ingénieur, né à Gondrecourt, a publié : Essai sur la perspective linéaire et sur les ombres, 1766, *in*-8°. — Mém. pour servir à l'éloge du maréchal de Vauban, 1785, *in*-8°.

CURSAY, (J.-M.-J. Thomasseau de) né à Paris le 25 nov. 1705, mort en 1781, est auteur de l'Homonymie dans les pièces de théâtre, 1756, *in*-8°. — D'un Mém. sur les savans de la famille de Terrasson, 1761, *in*-12. — Des anecdotes sur Louis XIV, 1761, *in*-12. — Des deux frères angevins, 1761, *in*-12. — Et du Guerrier sans reproche, 1775, *in*-8°.

CUSSON, (Pierre) méd. et professeur de mathématiques dans l'université de Montpellier, naquit dans cette

ville le 2 août 1727 et mourut le 13 nov. 1783. Il entra d'abord chez les jésuites, où il professa les humanités pendant plusieurs années. Le goût de la médecine et des sciences naturelles le ramena dans sa patrie, où il fut reçu docteur en 1753. Ses travaux furent consacrés à l'histoire naturelle et à la botanique dans lesquelles il se distingua de manière à mériter la confiance de Jussieu, à la recommandation duquel il fut envoyé, comme botaniste, en Espagne et dans les isles Majorque et Minorque, d'où il rapporta une riche collection de plantes. Les fatigues excessives qu'il avait essuyées dans un climat brûlant avaient changé sa constitution. Il devint en peu de tems d'un embonpoint tel, qu'il ne put entreprendre de nouvelles herborisations, à moins qu'elles ne fussent d'une très-petite étendue. Cusson se soumit, sans murmurer, à son sort; il se voua à la médecine pratique, et il sacrifia tout à ce nouveau plan. Dans ce dessein il se retira à Sauve et ensuite à Anduse, à une petite distance de Montpellier. Il prit ce parti pour y observer paisiblement la nature. Ses succès furent rapides, et quelques années après il fut rappellé à Montpellier et compté parmi les médecins les plus savans de cette célèbre université. Bon, obligeant envers tous, Cusson était sur-tout chéri par les étudians qui le regardaient comme leur père, ou plutôt comme leur ami. Il les recevait dans son laboratoire; il les aidait de ses conseils dans la rédaction de leurs discours et de leurs thèses, quelquefois même il se chargeait entièrement de ce travail; mais alors on reconnaissait bientôt ses idées et sa manière. Son caractère était franc et gai, mais de cette gaieté modérée qui adoucit la douleur sans la braver. Il plaisait aux malades qu'il intéressait par ses écrits et par ses discours, à qui il parlait sans affectation et sans trouble, qu'il traitait en un mot comme des hommes, bien loin de ressembler à quelques médecins qui traitent tous les hommes comme des malades. Il avait obtenu la confiance du riche, ce qui prouve qu'il était célèbre; mais il y joignait celle du pauvre, ce qui annonce qu'il était humain et généreux. Les services qu'il a rendus à l'humanité, attestent bien plus que ses ouvrages l'utilité de ses talens. Ils consistent en quelques thèses, et dans un article sur les maladies de la première classe, inséré dans la Nosologie de Sauvages.

Cyrano, (Savinien) de Bergerac en Périgord, né l'an 1620, mourut en 1655 d'un coup qu'il avait reçu à la tête

quinze mois auparavant : son caractère bouillant et singulier le fit bientôt regarder comme la terreur des braves de son tems. Il n'y avait presque point de jour qu'il ne se battît en duel, non pas pour lui, mais pour ses amis. Cent hommes s'étant attroupés un jour sur le fossé de la porte de Nesle, pour insulter un homme de sa connaissance ; il dispersa lui seul toute cette troupe, après en avoir tué deux et blessé sept. On lui donna d'une commune voix le nom d'*intrépide*. Deux blessures qu'il reçut, l'une au siége de Mouzon, l'autre au siége d'Arras, et son amour pour les lettres, lui firent abandonner le métier de la guerre. Il étudia sous le célèbre philosophe Gassendi, avec Chapelle, Molière et Bernier. Son imagination pleine de feu, et inépuisable pour la plaisanterie, lui procura quelques amis puissans, mais son humeur libre et indépendante l'empêcha de profiter de leur protection. On a de lui : Aggripine, tragédie, et le Pédant joué, comédie en prose. Ses autres ouvrages sont : L'Histoire comique des états et empires de la Lune. — L'Histoire comique des états et empires du Soleil. — Des lettres.—Un petit recueil d'entretiens pointus, semés comme toutes ses autres productions, de pointes et d'équivoques. — Un fragment de physique. Ses œuvres forment 3 vol. *in*-12.

## D.

DABILLON (André) curé dans l'île de Magné en Saintonge, mort en 1664, fut pendant quelque tems le compagnon de Jean Labadie, avant qu'il eût quitté la religion catholique ; mais il ne partagea pas ses opinions. Il avait été auparavant jésuite. On a de lui quelques ouvrages de théologie, Paris. 1645, *in*-4°.

DABONDANCE, (Jean) notaire au Pont-St.-Esprit, est auteur d'un mystère à personnages de la Passion, qui paraît avoir été imprimé à Lyon *in*-4° et *in*-8° : l'un et l'autre de ces formats sont rares.

DACHER. (Bernard-Joseph) On a de lui : Essai sur l'influence de l'estomac sur toutes les opérations de l'économie animale, Amsterdam, 1783, *in*-12.

DACIER, (André) naquit à Castres en 1551, et mourut

à Paris en l'an 1722. Il fit ses premières études dans sa patrie, ensuite à Saumur, sous Tanneguy le Fèvre, qui était alors entièrement occupé de l'éducation de sa fille. Le jeune Dacier ne la vit pas long-tems sans l'aimer, et leur mariage se célébra en 1683. Deux ans après, ils abjurèrent la religion protestante. Le duc de Montausier, instruit du mérite de l'un et de l'autre, les mit dans la liste des savans destinés à commenter les anciens auteurs, *pour l'usage du Dauphin*. Les sociétés littér. ouvrirent leurs portes à Dacier : l'académie des inscriptions en 1695, et l'académie française à la fin de la même année. Cette dernière compagnie le choisit dans la suite pour son secrét.-perpétuel. La garde du cabinet du Louvre lui avait déjà été confiée, comme au savant le plus digne d'occuper cette place. Ce n'est point du génie et du goût qu'il faut chercher dans ses ouvrages, mais l'érudition : voilà ce qui l'associe aux savans qui ont rendu service aux lettres. Il aurait pu leur être encore plus utile, s'il se fût défié de la démangeaison de tout expliquer et de tout admirer. On a de Dacier une édition de *Pompeius Festus* et de *Valerius Flaccus, ad usum Delphini*, Paris, 1681, *in*-4°, avec des Notes savantes et des corrections judicieuses. On réimprima cette édition à Amsterdam en 1699, *in*-4°, avec de nouvelles remarques. — Nouvelle traduct. d'Horace, accompagnée d'Observations critiques, 1709, 10 vol. *in*-12. Les fleurs du poète latin se flétrirent en passant par les mains du traducteur français. Le commentaire sert quelquefois plus à charger le livre, qu'à faire sentir les beautés du texte. Il y a quelquefois des interprétations singulières, que Boileau appellait *les révélations de M. Dacier*. — Réflex. morales de l'empereur Antonin, Paris, 1691, 2 vol. *in*-12. — La poétique d'Aristote, *in*-4°, avec des Remarques, dans lesquelles le traducteur a répandu beaucoup d'érudition. — Les Vies de Plutarque, 8 vol. *in*-4°, Paris, 1721, réimprimées en 10 vol. *in*-12, à Amsterdam, traduction plus fidelle, mais moins lue que celle d'Amyot. Celui-ci a des graces dans son vieux langage ; Dacier n'a guères que le mérite de l'exactitude. « Il connaissait tout des anciens, dit un homme d'esprit, hors la grace et la finesse ». Pavillon disait que Dacier *était un gros mulet, chargé de tout le bagage de l'antiquité*. Cette fureur de l'antique était si forte en lui et en Mme. Dacier, qu'ils faillirent s'empoisonner un jour par un ragoût, dont ils avaient puisé la recette dans Athénée. — L'Œdipe et l'Electre de Sophocle, *in*-12,

version assez fidelle, mais assez plate. — Les Œuvres d'Hippocrate en français, avec des Remarques, Paris, 1697, *in*-12. — Une partie des Œuvres de Platon, Paris, 1699, 2 vol. *in*-12. — Manuel d'Epictète, Paris, 1715, *in*-12. — Dacier eut part à l'Histoire métallique de Louis XIV. Ce prince, à qui il la présenta, lui donna une pension de deux mille livres.

Dacier, (Anne) fille du savant M. le Fèvre, et femme du précédent, née à Saumur en 1651, morte à Paris en 1720, a été la femme la plus savante et la plus érudite que la France, et peut-être les autres pays ayent produite. Personne n'entendait mieux le grec et le latin. Ses Commentaires sur plusieurs auteurs de ces deux langues, établiraient solidement la réputation d'un docte et excellent écrivain; à plus forte raison doivent-ils immortaliser une femme qui a rendu de si grands services à la littérature. Sa traduction de l'Iliade et de l'Odyssée est estimée. L'esprit d'observation et la solidité du raisonnement égalaient en elle les richesses du savoir. Son ouvrage des Causes de la corruption du goût, publié en 1714, est un ouvrage rempli d'analyses exactes, de vues saines, de réflexions fines et de sages critiques. On ne doit pas s'étonner qu'avec tant de mérite, Mme. Dacier se soit attirée l'admiration de tous les grands littérateurs du siècle dernier. Boileau lui dit au sujet de sa traduction d'Anacréon, que personne ne devait entreprendre de traduire ce poète après elle, même en vers. Un savant d'Allemagne la pria d'inscrire son nom avec une sentence parmi ceux des hommes célèbres qu'il avait vus dans ses voyages. Mme. Dacier, après avoir long-tems résisté, se rendit à la prière de l'etranger, et écrivit son nom avec un vers de Sophocle, dont le sens est: *le silence est l'ornement des femmes.* Ce choix annonçait sa modestie. Elle aurait dû s'en ressouvenir plus particulièrement dans la dispute au sujet des anciens et modernes, où elle montra certainement trop de vivacité. Par-là elle se serait épargné le juste reproche qu'on lui a fait de n'avoir pas été aussi polie que M. de la Mothe, son adversaire; ce qui fit dire, avec raison, que celui-ci écrivait comme une femme galante pleine d'esprit, et Mme. Dacier comme un homme savant. On doit cependant pardonner quelque chose à son zèle pour une aussi bonne cause. Les auteurs qu'elle défendait avec tant d'intrépidité, exigeaient un pareil tribut de la justesse de son esprit et de la bonté de son goût.

On a d'elle une Traduction de trois comédies de Plaute, l'Amphitryon, le Rudens, et Lepidicus, 3 volumes *in*-12. Quand Molière eut publié son Amphitryon, l'illustre savante avait entrepris une dissertation pour prouver que celui de Plaute, imité par le comique moderne, était fort supérieur. On aurait pu lui répondre, ce qu'un plaisant répondit à son mari, au sujet d'Homère : *Que Plaute devait être bien plus beau, puisqu'il était plus ancien de deux mille ans.* Mme. Dacier ayant appris que Molière devait donner une comédie sur les Femmes savantes, supprima sa dissertation. On trouve à la tête de sa traduction, une Préface intéressante sur l'origine, l'accroissement et les divers changemens de la poésie dramatique; sur la vieille comédie, la moyenne et la nouvelle; sur le mérite de Plaute et de Térence. Elle préfère le premier, pour la force du comique et la fécondité de l'invention. Elle traduisit pourtant les pièces du second; et ces deux versions sont, en général, faites avec goût et avec exactitude. — Une traduction de l'Iliade et de l'Odyssée d'Homère, avec une préface et des notes d'une profonde érudition, réimpr. en 1756, 8 vol. *in*-12. C'est cette traduction qui fit naître la dispute qui eut lieu entre Mme. Dacier et la Mothe, dont nous avons parlé. — Une traduction du Plutus et des Nuées d'Aristophane, Paris, 1684, 1 vol. *in*-12. — Une autre d'Anacréon et de Sapho, Paris, 1681, *in*-8°. Elle soutient que cette femme célèbre par ses talens, ainsi que par ses vices, n'était pas coupable de la passion infâme qu'on lui a reprochée. C'est pousser un peu trop loin la prévention pour l'antiquité. Mme. Dacier avait encore fait des Remarques sur l'Ecriture-sainte, et on la sollicita souvent de les donner au public. Elle répondit toujours : qu'*une femme doit lire et méditer l'Ecriture, pour régler sa conduite sur ce qu'elle enseigne; mais que le silence doit être son partage, suivant le précepte de S. Paul.* La réputation de Mme. Dacier s'étant répandue dans toute l'Europe, la reine Christine de Suède lui fit faire des complimens par le comte de Konigsmark. Cette princesse lui écrivit même pour l'attirer à sa cour.

Dacier, (Jean Bon) né à Valogne le 1er. avril 1742, de l'institut national, ancien secrétaire-perpétuel de l'acad. des inscript. et belles-lettres, a donné : Histoires diverses d'Elien, trad. du grec, avec des remarques, 1772, *in*-8°. — La Cyropédie, ou Hist. de Cyrus, trad. du grec de Xénophon, 1777, 2 vol. *in*-8°. — L'édition des vol. 42, 43,

45 et 46 des Mémoires de l'académie des inscriptions, et la rédaction de la partie historique du volume 42. — Les Eloges de Burigny, de Canaye, de d'Anville, de Guasco, et plusieurs autres, encore manuscrits. — Le 1er. vol. d'une nouvelle édition de Froissard, imprimé et non publié. — Sept Mém. dans le Recueil de l'académie des inscriptions. — L'édition des deux premiers volumes des Notices des manuscrits de la bibliothèque du roi.

DAGOBERT, officier général a publié : nouvelle Méthode d'ordonner l'infanterie combinée d'après les ordonnances grecques et romaines, pour etre particulièrement l'ordonnance des Français, 1793, *in*-8°.

DAGOUMER, (Guillaume) né à Pontaudemer, mort à Courbevoye en 1745, avait été professeur de philosophie au collége d'Harcourt à Paris, principal de ce collége, et recteur de l'université. On a de lui : un Cours de philosophie en latin, où il y a beaucoup de subtilités. — Un petit ouvrage en français, contre les *Avertissemens* de Languet, archevêque de Sens. C'est lui que le Sage a voulu désigner sous le nom de *Guillomer* dans son roman de Gilblas.

DAGUES DE CLAIRFONTAINE, (Simon-André-Charles) de l'académie d'Angers, et de la société d'agriculture de la généralité de Tours, né au Mans le 31 mars 1726. On a de lui : Eloge historique d'Abr. Duquesne, 1766, *in*-8°. — Premier cri d'un cœur français sur la mort de la reine, 1768, *in*-8°. — Bienfaisance française, ou Mémoires pour servir à l'Hist. de ce siècle, 1778, 2 vol. *in*-8°. — Il a publié la nouvelle édition de la Vie de Nicole, par l'abbé Goujet, avec un Essai sur la mort de ce dernier.

DAILLANT DE LA TOUCHE a publié : les Caprices poétiques, Paris, 1784, *in*-12, — Contes en vers, 2e édition, 1784, *in*-12. — L'Enfant prodigue, poëme en 8 chants, Paris, 1785, *in*-8°.

DAILLÉ, (Jean) né à Chatelleraut en 1594, fut chargé en 1612 de l'éducation des deux petits-fils de Duplessis Mornay. Il fit avec eux plusieurs voyages dans différentes parties de l'Europe. A Venise, il lia connaissance avec Fra-Paolo, qui voulut inutilement l'engager à s'établir dans cette ville. Revenu en France, il exerça le ministère à Saumur en 1625, et à Charenton l'année d'après. Ce ministre, illustre par son érudition autant que par sa probité, mourut à Paris en 1670. Les protestans font beaucoup de cas de ses ouvrages, et les catho-

liques avouent qu'ils sont dignes de l'attention des controversistes. Les principaux sont : *De usu Patrum*, 1646, *in*-4°, très-estimé dans sa communion. — *De pœnis et satisfactionibus humanis*, *in*-4°, Amst., 1649. — *De jejuniis et quadragesima*, *in*-8°. — *De Confirmatione et Extrema-Unctione*, Genève, 1669, *in*-4°. — *De cultibus religiosis latinorum*, Genève, 1671, *in*-4°. — *De Fidei ex Scripturis demonstratione*, etc. — Des Sermons en plusieurs vol. *in*-8°, qui sont écrits avec netteté, et remplis de passages de l'Ecriture et des Pères. Son fils (Adrien) a écrit sa Vie.

Daillon, (Benjamin de) de l'ancienne famille du Lude, était ministre protestant à la Rochefoucault, lorsqu'il fut accusé, en 1684, d'avoir souffert des relaps. C'était agir contre les ordonnances. Les preuves n'étaient pas trop probantes, néanmoins Daillon fut mis en prison ; le parlement le fit élargir en 1685 ; mais il ordonna la démolition du temple de la Rochefoucault. Après la révocation de l'édit de Nantes, Daillon se retira en Angleterre, et mourut ministre de Caterlough en Irlande. Il avait une opinion singulière sur le diable, qu'il réduisait à un seul, et sur les maladies qu'on traitait de possession du démon. Son opinion est consignée dans un petit ouvrage intitulé : *Examen de l'oppression des réformés en France*, Amst., 1687, *in*-12. Ce titre ne convient qu'à la première pièce du Recueil ; aussi y mit-on une addition en 1691, avec l'explication de la Doctrine des Démons, où l'on prouve qu'il n'y a qu'un Diable, dont on examine le pouvoir. Daillon avait un frère nommé Jacques, qui prit le titre de comte de Lude, après la mort de ce comte, en 1685. Celui-ci était entré dans le clergé anglican sous Charles II. Il était partisan de l'obéissance passive envers le roi ; cependant, à l'avénement du roi Guillaume, il suivit l'exemple du clergé. Mais, en 1693, ayant parlé en faveur du roi Jacques, dans un Sermon, on lui fit son procès ; et, ayant refusé de prêter le serment de fidélité, il perdit le bénéfice qu'il avait, et grossit le troupeau des non-jureurs. Il se retira à Londres, où il est mort en 1726, à plus de 80 ans. Il publia en 1723, *in*-8°, un ouvrage en anglais, sur la Démonologie, où il soutient les opinions de son frère. Il donna en 1721 un petit Traité de Controverse, en anglais, intitulé : *La Cognée à la racine du Papisme ;* c'est la réfutation de la profession de foi que Pie IV envoya au concile de Trente en 1545.

Daine, (Marius-J.-Bapt.

Nicolas) ci-devant intendant de Bayonne, de l'académie des sciences et belles-lettres de Berlin, a eu plus de goût pour les lettres, que d'ardeur pour les cultiver. Quelques morceaux de poésies de Pope, qu'il a traduits, avec autant d'élégance que de force et de précision, font connaître de quoi il aurait été capable, si des occupations importantes lui avaient permis plus de délassemens. Après tout, on peut se dispenser d'exiger des hommes en place, des choses belles et agréables; ils sont obligés d'en faire de bonnes et d'utiles.

DAIRE, (Louis-François) ci-dev. sous-prieur et bibliothécaire des célestins de Paris, de l'académie de Rouen, né à Amiens le 22 juillet 1713, mort à Chartres le 18 mars 1792. On a de lui : Tableau de la bataille de Maëstricht, 1747, *in*-12. — Ode à MM. de la société litt. d'Amiens, 1749. — Supplément à l'Almanach de Picardie, 1753. — Hist. de la ville d'Amiens depuis son origine jusqu'à present, 1757, 2 vol. *in*-4°. — Les Epithètes françaises rangées sous leurs substantifs, Lyon, 1759, *in*-8°. — Hist. civile, ecclésiast. et littér. de la ville et du doyenné de Montdidier, Amiens, 1765, *in*-12. — Stances élégiaques sur la mort du Dauphin, 1766, *in*-8°. — Tableau historique des sciences, belles-lettres et arts de la province de Picardie depuis le commencement de la monarchie jusqu'en 1752, *in*-12, 1768. — Almanach perpétuel prognosticatif, proverbial et gaulois, 1774, *in*-24. — Histoire littér. de la ville d'Amiens, 1782, *in*-4°. — Hist. civile, ecclésiast. et littér. de la ville et du doyenné de Doulens d'Encre, aujourd'hui Albert, et du bourg de Grainvilliers, Paris, 1785, 3 vol. *in*-12. Il avait commencé la traduction française de l'*Alexandreis*, poëme latin de Gauthier de Chatillon, dont il aurait mis (en regard du français) le texte original, par lui revu sur les manuscrits de la bibliothèque nationale. Le manuscrit de cet ouvrage doit s'être trouvé dans ses papiers.

DALECHAMPS, (Jacques) né à Caen, en 1513, mourut en 1588 à Lyon, où il exerçait la médecine. Il possédait les langues et les belles-lettres. On a de lui : l'Histoire des Plantes, en latin, Lyon, 1587, 2 vol. *in*-fol., trad. en franç. par Jean Desmoulins, 1653, 2 vol. *in*-fol. — Une traduction en latin des quinze Livres d'Athénée, 1552, 2 vol. *in*-fol., avec des notes et des estampes. — Une traduct. en français du 4e. Livre de Paul Eginète, enrichie de savans commentaires et d'une préface sur la chirurgie an-

cienne et moderne. — Les neuf Livres d'administrations anatomiques de Cl. Galien, translatés et corrigés, Lyon, 1566, *in*-8°. — Des Notes sur l'Histoire naturelle de Pline, 1587, *in*-fol.

DALIBRAI ou *Alibray*. (Charles VION) poète parisien, fils d'un auditeur des comptes, mourut en 1654. Il quitta les armes pour la poésie. On a de lui un Recueil de vers sur différens sujets sacrés et profanes; mais ni les uns ni les autres n'ont fait beaucoup de fortune, quoiqu'il y ait du naturel dans quelques-unes de ses pièces, et même des saillies. On a encore de lui une traduct. des Lettres d'Antonio de Perez, espagnol, ministre disgracié de Philippe II; et 73 Epigrammes contre le fameux parasite Moutmaur. On peut citer celle-ci comme une des meilleures :

« Révérend père confesseur,
» J'ai fait des vers de médisance,
» — Contre qui? — Contre un » Professeur.
» — La personne est de consé- » quence;
» — Contre qui donc? — Contre » *Gomor*.
» — Hé bien, bien, achevez votre » *Confiteor*».

Ses Œuvres poétiques furent imprimées à Paris en 1647 et 1653, en 2 parties *in*-8°.

DALAIRAC, ci-dev. docteur de Sorbonne, a publié une Physique nouvelle, soumise à la démonstration rigoureuse du calcul, 1787, grand *in*-8°.

DAMBOURNEY, membre de l'acad. des sciences, belles-lettres et arts de la ville de Rouen, naquit dans cette ville le 10 mai 1722, et mourut le 14 floréal an III (2 juin 1795). Au sortir du collége, Dambourney se livra à l'étude des arts agréables; il devint excellent musicien, et bon peintre. Destiné au commerce, il sentit la nécessité de voyager; il desirait une chaise de poste : « Faites-là, lui dit son père, je vous fournirai les matériaux ». Aussitôt le voilà charron, serrurier, etc.; et de ses mains sort une chaise aussi élégante que solide. Au retour de ses voyages, il fonda une société littéraire sous le nom des *Hilaristes* : elle était composée de jeunes gens qui cultivaient les lettres et les arts agréables. En 1758, l'acad. de Rouen le reçut au nombre de ses membres dans la classe des belles-lettres. Il aurait pu se distinguer dans cette carrière; mais une plus utile l'attendait : servir son pays était le plus pressant besoin de son ame; toutes ses pensées, tous ses travaux n'eurent plus d'autre objet que l'utilité publique. En 1760, il lut à l'acad. un Mémoire sur la culture de la *garance*, qu'il venait d'aclimater en

France. C'était un service important rendu aux manufactures de Rouen, puisque, par ses procédés, les teinturiers trouvaient sous leurs mains une garance supérieure à celle de Hollande et égale à celle de Smyrne. En 1761, il fut nommé intendant du jardin botanique de Rouen. Sa place l'ayant mis à portée d'observer les plantes qui étaient confiées à ses soins, il soupçonna que les racines de quelques-unes par leur ressemblance avec celles de la garance, avaient une certaine analogie dans leurs propriétés tinctoriales. L'expérience lui démontra la vérité de ce qu'il avait conjecturé; et en 1772, il montra du velours de coton, sur lequel il était parvenu à appliquer un rouge de garance de toute solidité. Le gouvernement, pour récompenser ses découvertes, lui accorda en 1783 une pension de mille liv.; et en 1789, il fit imprimer à ses frais le Recueil des procédés et expériences de Dambourney, sur les teintures solides que nos végétaux indigènes communiquent aux laines et aux lainages, *in*-4°. — Trois ans après, parut le supplément; il a été refondu dans la nouvelle édition de 1793, chez la veuve Dumesnil et Montier à Rouen. Quoique la chymie tinctoriale fut l'objet des travaux de Dambourney, cependant il aimait à s'en distraire, lorsqu'il se présentait à son esprit quelque sujet utile à traiter. C'est ainsi qu'en 1761, il montra que le noyau de *ruscus* torréfié et bouilli, comme le café, en avait l'odeur et la couleur; et que ce même noyau étant infusé dans l'eau-de-vie et le sucre, donnait une liqueur plus parfaite que le café. En 1777, il lut un supplément au Mémoire de Tressan, dans lequel il confirme par sa propre expérience, que l'usage du tafia avec la gomme de gayac, est utile dans les accès de goutte. Un service bien important qu'il a essayé de rendre, est celui de tirer le bleu du pastel; il imagina que, par le moyen du feu, on pourrait porter la fermentation à sa perfection, et cette idée fut accueillie avec reconnaissance par les habitans de St.-Domingue. Dambourney, au milieu des occupations qui tenaient à son génie, ne cessa jamais de suivre les opérations d'un grand commerce, et particulièrement la partie des assurances. Son intégrité à toute épreuve lui avait mérité la confiance de toutes les maisons de commerce; et lorsque la mort le surprit, à l'âge de 73 ans, il emporta dans le tombeau l'estime de tous ceux qui avaient eu quelque relation avec lui; et ce qui est plus consolant, le sentiment intime d'avoir consacré tous les momens d'une

longue vie au bien de son pays.

DARIN, (Louis) né à Paris le 6 mai 1769, associé au lycée républicain, a publié le voyage de Chantilly, Paris, an IV (1796), *in*-12, édition épuisée, dont l'auteur prépare une seconde. — Le voyage aux îles Boromées par deux Amis, Milan, an VI (1798), *in*-8°. — Lycas et Chloé, ou la Bergère coquette et corrigée, roman imité du grec, Paris, an VIII (1800), 1 vol. *in*-12.

DAMOURS, (Louis) avocat au conseil, mort le 16 novembre 1788, a publié les ouvrages suivans : Lettres, et Vie de Ninon Lenclos, 1751, 2 vol. *in*-12. — Conférences sur l'ordonnance concernant les donations, avec le droit romain, 1753, *in*-8°. — Exposition abrégée des lois, avec des observations sur les usages des pays de Bresse, Bugey, etc., 1761, *in*-8°. — Mém. pour l'entière abolition de la servitude en France, 1765, *in*-4°. — Lettres de milady *** sur l'influence que les femmes pourraient avoir dans l'éducation des hommes, 1784, *in*-8°.

DAMPIERRE, (Jean) naquit à Blois, et mourut à Orléans en 1550. Après s'être rendu célèbre parmi les avocats du grand-conseil, il se fit cordelier, et devint directeur d'un couvent de religieuses à Orléans. Il s'acquit beaucoup de réputation par ses Poésies latines, écrites dans le goût de celles de Catulle. Elles ont été recueillies dans le tome I^er^ des *Deliciæ poëtarum Gallorum.*

DAMPIERRE. On a de lui : Lettre au chevalier Goudard sur celle qu'il a écrite à un académicien de Paris, 1758, *in*-12. — Le Bienfait rendu, ou le Négociant, comédie en 5 actes et en vers, Amsterd., 1767, *in*-12; nouv. édition, 1784, *in*-8°.

DAMPMARTIN, (A.-H.) ci-d. capitaine au régiment Royal, cavalerie, est auteur de l'Histoire de la rivalité de Carthage et de Rome, à laquelle on a joint la mort de Caton, tragédie nouvellement traduite de l'anglais de M. Adisson, Strasbourg, 1789, 2 vol. *in*-8°. — Essai de littérature, à l'usage des Dames, Amsterdam, 1794, *in*-8°. — Esquisse d'un Plan d'éducation, Berlin, 1796, *in*-8°.

DANCHET, (Ant.) naquit à Riom en 1671, et mourut à Paris en 1748. Il fit, n'étant encore qu'en rhétorique au collége de Louis-le-Grand, une pièce de vers latins sur la prise de Nice et de Mons, qu'on jugea digne d'être imprimée. Après avoir occupé

pendant quelque tems, avec beaucoup de réputation, la chaire de rhétorique de Chartres, il produisit ses talens sur un plus grand théâtre. Il eut une place à la biblioth. du roi, à l'acad. des inscript. et à l'acad. franç. Sa Muse, après avoir passé rapidement sur la scène, où elle ne pouvait, en effet, figurer longtems, du moins avec avantage, s'est exercée avec plus de succès sur le théâtre de l'Opéra. On a joué long-tems plusieurs de ses drames lyriques, dont l'accueil était dû en partie à la musique de Campra. Nul poète ne doit prétendre à un rang brillant et solide sur le Parnasse, avec une poésie faible, traînante, dépourvue d'images et de coloris; telle est celle de Danchet, qui n'a en sa faveur que de l'aisance, un peu d'harmonie et beaucoup de molesse. Ses tragédies lyriques sont fort inférieures à ses ballets; aussi est-ce à ces derniers qu'il doit la réputation qu'il conserve encore parmi les amateurs de l'opéra. Mais si les littérateurs exacts ne sont pas obligés d'avoir une grande estime pour ses talens, les gens sages doivent au moins rendre justice à l'honnêteté de ses sentimens. Il ne se permit jamais un seul vers satyrique au milieu des critiques, des épigrammes et des brocards, que la médiocrité de ses tragédies lyriques lui attira. Un de ses rivaux l'ayant outragé dans un pamphlet indécent, il se contenta de lui répondre par une épigramme très-piquante, qu'il lui envoya, en lui déclarant que personne ne la verrait. Son but était seulement de lui faire connaître combien il est facile et honteux de montrer de l'esprit, en employant les armes de la satyre personnelle. Il avait encore beaucoup de zèle pour le progrès des jeunes gens qui cultivaient les Lettres; ses conseils ne leur étaient pas refusés. C'est sans doute en conséquence de ce zèle connu, qu'un jeune homme alla un jour le consulter sur une élégie qu'il avait composée sur les disgraces de sa maîtresse. L'élégie commençait ainsi :

« Maison qui renfermez l'objet de
» mon amour ».

Danchet l'arrêta au début, et lui dit : *maison* est un mot trop faible; il faudrait mettre *palais*, *beau lieu*, etc. Le jeune poète répondit : *oui; mais c'est une maison de force.* — En ce cas-là, répliqua Danchet, le mot est assez bon. On a eu tort de mettre cette anecdote sur le compte de Piron. — Les Œuvres de Danchet ont été recueillies à Paris en 1751, 4 vol. *in*-12. On a encore de lui quelques Pièces fugitives, des Odes, des Cantates, des Epîtres,

dont la versification est assez douce, mais un peu faible.

DANEAU, (Lambert) *Danæus*, ministre calviniste, né à Orléans vers 1530, disciple du fameux Anne du Bourg, enseigna la théologie à Leyde. Il mourut à Castres en 1596. On a de lui des Commentaires sur S^t.-Mathieu et sur S^t.-Marc. — Une Géographie poétique. D'autres ouvrages, qu'il serait inutile de citer.

DANÈS, (Pierre) parisien, disciple de Budé et de Jean Lascaris, fut précepteur et confesseur de François II, après avoir occupé cinq ans une place de professeur en Langue grecque au collége Royal. Envoyé au concile de Trente, il y prononça un fort beau discours en 1546. Ce fut dans le cours du concile qu'il fut fait évêque de Lavaur en 1557. Sponde et de Thou nous ont transmis une réponse ingénieuse de ce prélat. Un jour que Nicolas Pseaume, évêque de Verdun, parlait avec beaucoup de force contre les abus de la cour de Rome, l'évêque d'Orviète, regardant les Français, dit, avec un sourire plein d'amertume : *Gallus cantat.* — *Utinam*, reprit l'évêque de Lavaur, *ad illud gallicinium Petrus resipisceret !* Cet illustre prélat mourut à Paris en 1577, à 80 ans. Ses Opuscules ont été recueillis et impr. en 1731, *in*-4°, par les soins de Pierre-Hilaire Danès, de la même famille que l'évêque de Lavaur. L'éditeur a orné ce Recueil de la vie de son parent. L'abbé Lenglet du Fresnoi attribue à Pierre Danès, deux Apologies pour Henri II, imprimées en latin en 1542, *in*-4°.

DANET, (Pierre) longtems curé à Paris sa patrie, ensuite abbé de S^t.-Nicolas de Verdun, mourut en 1709. Tant que la langue latine sera cultivée parmi nous, on sentira l'utilité de ses Dictionnaires français-latin, et latin-français. Ils furent tous deux composés pour l'instruction du Dauphin, fils de Louis XIV. Ceux qui ont travaillé depuis à des ouvrages classiques, en ont senti toute l'utilité, et en ont fait usage. Si jamais cette partie de l'éducation est négligée parmi nous, ce ne sera pas faute de secours. L'esprit de systême qui s'étend sur l'étude des langues, comme sur toutes les autres sciences, pourra bien condamner la méthode des anciens, qui avait besoin, à la vérité, d'être réformée ; mais on est encore à attendre les succès solides, annoncés avec emphase dans les différens *Prospectus*, que l'expérience n'a pas justifiés. On a aussi de Danet un Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, ouvrage où l'on trouve beaucoup

beaucoup de recherches, qui en ont épargné à ceux qui ont travaillé depuis sur le même objet. Il fut publié en 1698, *in*-4°.

DANET. On a de lui : l'Art des armes, où l'on donne l'application de la théorie à la pratique, 1766—1767, 2 vol. *in*-8°; nouvelle édition, 1788, *in*-8°.

DANGEAU, (L. COURCILLON de) membre de l'acad. franç., abbé de Fontaine-Daniel et de Clermont, naquit à Paris en 1643, et y mourut en 1723. Peu d'hommes de lettres ont réuni autant de connaissances solides. L'abbé Dangeau possédait presque toutes les langues anciennes et modernes. Il savait parfaitement l'histoire, le blason, la géographie, les généalogies. On a de lui : Nouvelle méthode de Géographie histor., 1706, 2 vol. *in*-fol. — Les Principes du blason, en 14 planches, 1715, *in*-4°. — Jeu histor. des rois de France, qui se joue comme le jeu de l'Oie, avec un petit livre qui en explique la manière. — Réflexions sur toutes les parties de la Grammaire, 1684, *in*-12. — De l'élection de l'Empereur, 1738, *in*-8°. Mais son principal ouvrage est le 1er. et une partie du 2e. des Dialogues sur l'immortalité de l'ame, attribués ordinairement à l'abbé de Choisi. Ce livre est assez commun; mais ses autres productions sont plus rares, parce qu'il n'en faisait tirer qu'un petit nombre d'exemplaires qu'il distribuait à ses amis.

DANGEAU, (Philippe de COURCILLON, marquis de) frère du précédent, naquit le 21 septembre 1638, et mourut à Paris en 1720. Il débuta dans le monde avec tous les avantages que peuvent donner une éducation soignée, une figure aimable et beaucoup d'esprit naturel. En 1657, il servit en Flandres en qualité de capitaine de cavalerie, sous Turenne. Après la paix des Pyrénées, un grand nombre d'officiers français, qui ne pouvaient souffrir l'oisiveté, allèrent chercher la guerre dans le Portugal, que l'Espagne voulait remettre sous sa domination. Dangeau, avec la même ardeur militaire, alla offrir ses services à l'Espagne. Peut-être crut-il que la reine, mère du roi, et celle qu'il venait d'épouser, étant toutes deux espagnoles, c'était leur faire sa cour d'une manière assez adroite, que d'entrer dans le parti qu'elles favorisaient. Il se signala au siége et à la prise de Giromena sur les Portugais; il s'était trouvé par-tout, et dom Juan d'Autriche crut ne pouvoir envoyer au roi d'Espagne un courier mieux instruit, pour

lui rendre compte de ce succès de ses armes. Le roi d'Espagne voulut s'attacher le marquis de Dangeau, et lui offrit un régiment de 1,200 chevaux, avec une grosse pension; mais il trouva un français trop passionné pour sa patrie. A son retour en France, Dangeau sentit l'utilité de son service d'Espagne. Les deux reines, charmées de l'entendre parler de leur pays et de la cour de Madrid, et même en leur langue, qu'il avait assez bien apprise, goutèrent son esprit et ses manières, et le mirent de leur jeu, qui était alors le *Reversy*. Cette grace fut pour Dangeau non-seulement une source de faveurs, mais encore de fortune. Comme il avait souverainement l'esprit du jeu, et qu'il était calculateur profond, il suivait des théories qui n'étaient connues que de lui, et résolvait des problêmes qu'il était seul à se proposer. Cependant il ne ressemblait pas à ces joueurs sombres et sérieux, dont l'application profonde découvre l'avidité qui les anime; il parlait avec toute la liberté d'esprit possible; il divertissait les reines, et égayait leur perte. Comme elle allait à des sommes assez fortes, elle déplut à l'économie de Colbert, qui en parla au roi, même avec quelque soupçon. Le roi trouva moyen d'être un jour témoin de ce jeu; et placé derrière le marquis de Dangeau, sans en être apperçu, il se convainquit par lui-même de son exacte fidélité, et il fallut le laisser gagner tant qu'il voudrait. Quelque tems après, le roi le mit de son jeu, avec une dame qu'il prenait grand soin d'amuser agréablement. L'algèbre et la fortune n'abandonnèrent pas Dangeau dans cette nouvelle partie. Un jour qu'il allait se mettre au jeu, il demanda au roi un appartement dans St.-Germain, où était la cour. La grace était difficile à obtenir, parce qu'il y avait peu de logemens à distribuer. Le roi lui répondit, qu'il la lui accorderait, pourvu qu'il la lui demandât en cent vers qu'il ferait pendant le jeu. Après le jeu, où il avait paru aussi peu occupé qu'à l'ordinaire, il récita cent vers au roi. Il les avait faits exactement comptés, et placés dans sa mémoire; et ces trois efforts n'avaient pas été troublés par le cours rapide du jeu, ni par les différentes attentions promptes et vives qu'il demande à chaque instant. Sa poésie lui valut encore une autre aventure, précieuse pour un courtisan. Le roi et madame avaient résolu en secret, de s'adresser mutuellement des vers. Quand l'envoi fut exécuté de part et d'autre, ils se montrèrent leurs ouvrages; et comme ils les jugèrent au-dessus de leurs

forces, ils se soupçonnèrent réciproquement d'avoir eu du secours; et par l'éclaircissement, où leur bonne-foi les amena bientôt, il se trouva que le même marquis de Dangeau, à qui ils s'étaient adressés chacun, avec beaucoup de mystère, était l'auteur caché des vers de tous les deux. Il lui avait été ordonné de part et d'autre de ne pas les faire trop bien; mais le plaisir d'être doublement employé de cette façon ne lui permettait guère de bien obéir; et qui sait même s'il ne fit pas de son mieux exprès pour être découvert? En 1665, le roi, le fit colonel de son régiment. Il servit à la tête de cette troupe à la campagne de Lille en 1667. Mais au bout de quelques années, il se défit du régiment pour s'attacher plus particulièrement à la seule personne du roi, qu'il suivit toujours dans ses campagnes en qualité de son aide-de-camp. Comme il était fort instruit dans l'histoire, et dans l'art des négociations, Louis XIV l'employa dans plusieurs affaires importantes. Ce fut lui qui conclut, malgré beaucoup de difficultés, le mariage du duc d'Yorck, depuis Jacques II, avec la princesse de Modène. Il fut chargé de la conduire en Angleterre, où il fit encore dans la suite un autre voyage par ordre du roi.

Le reste de sa vie n'est plus que celle d'un courtisan, à cela près qu'il conserva toujours une réputation de probité nette et entière.

« Quant à sa réputation littéraire, il la doit, dit l'abbé Sabathier, à des Mémoires manuscrits, où Voltaire, le président Hénault et la Beaumelle ont puisé bien des anecdotes. Il est très-vraisemblable que le marquis de Dangeau, un des seigneurs les plus accrédités à la cour de Louis XIV, ait pu éclaircir beaucoup de faits, donner le nœud de certaines intrigues, et dévoiler les ressorts de la plupart des événemens de son tems; mais une chose inconciliable, c'est de voir l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, tantôt le citer pour appuyer ce qu'il dit, tantôt rejetter son témoignage, en attribuant à un valet-de-chambre imbécille les Mémoires qui portent son nom. Si Voltaire a toujours cru que ces Mém. fussent l'ouvrage d'un valet-de-chambre, pourquoi s'en appuyer dans tant d'occasions? N'est-ce pas vouloir créer des êtres, et les détruire à son gré? Et est-ce avec de pareilles ressources qu'on peut prétendre à la gloire de dire la vérité, et à celle de bien écrire l'histoire »? — On a encore de Dangeau un petit ouvrage manuscrit, dans lequel il peint d'une manière intéressante Louis XIV tel

qu'il était au milieu de sa cour.

DANIEL, (Arnaud) gentilhomme de Tarascon, mort en 1189, composa, sous le règne d'Alphonse I, comte de Provence, plusieurs écrits en vers, qui servirent beaucoup à Pétrarque. Ce poète italien faisait gloire de l'imiter, et le regardait comme le versificateur de Provence qui avait le plus de mérite. Entre ses ouvrages, on distingue les Sextinas, les Sirvantes, les Aubades, les Martegales, et sur-tout son poëme contre les erreurs du paganisme, intitulé : *Fantaumaries du Paganisme.*

DANIEL, (Gabriel) né en 1649 à Rouen, prit l'habit de jésuite en 1667, et mourut en 1728. Après avoir professé plusieurs années dans sa patrie, il fut envoyé à la maison professe de Paris, pour y être bibliothécaire. Ses principaux ouvrages sont : Le Voyage autour du monde de Descartes, *in*-12, à Paris, 1690; c'est une réfutation du système de ce célèbre philosophe, enveloppée sous une fiction ingénieuse. Elle a été traduite en latin, en italien et en anglais. — Hist. de la milice française, Paris, 1721, 2 vol. *in*-4°. C'est le tableau des changemens qui s'y sont faits, depuis l'établissement de la monarchie dans les Gaules jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. Il est intéressant, mais il y manque bien des traits. — Une Hist. de France, dont il y a plusieurs éditions. La meilleure est celle de 1756, en 17 vol. *in*-4°. Le P. Griffet, chargé de cette édit. l'a enrichie d'un grand nombre de dissertations, de l'hist. du règne de Louis XIII, et du journal histor. de Louis XIV. On a fait la comparaison des deux Hist. de Mezerai et de Daniel; et de ce parallèle il résulte que l'hist. du jésuite, quoique pleine de défauts, est encore la moins mauvaise qu'on ait, du moins jusqu'au règne de Louis XI. Il a rectifié, graces à Cordemoi, à Valois, et à le Cointe, les fautes de Mezerai sur la première et seconde races. Voltaire en trouve le style trop faible; il ajoute que l'auteur n'intéresse pas, qu'il n'est pas peintre. « Il est vrai, répond l'auteur des *Trois Siècles*, qu'on chercherait en vain dans le P. Daniel, l'abondance des images, la vivacité des peintures, l'appareil des sentences, la force et l'énergie de l'expression. Cet écrivain n'a d'autre mérite que celui de la méthode, de la simplicité, de l'exactitude et de la clarté; mais Voltaire, en bon juge du style historique, n'aurait-il pas dû préférer ces qualités au brillant, à l'enthousiasme, à l'esprit de système, qui forment précisément les mau-

vais historiens ? Pouvait-il ignorer que le premier devoir d'un historiographe est d'être en garde contre son imagination; qu'un esprit réfléchi est plus judicieux qu'un esprit plein de chaleur ; qu'il est plus essentiel de s'occuper à chercher, à démêler, à établir, à présenter la vérité, qu'à la défigurer en la chargeant d'ornemens ; qu'une histoire doit être regardée comme irréprochable, quand la narration est claire, suivie, exacte, quand les faits n'offrent rien de falsifié ou d'exagéré, le style, rien d'artificieux et de passionné, la chronologie, rien d'obscur ni d'embrouillé ? Si ces lois, indispensables pour être bon historien, ne s'accordent pas avec les principes qu'il s'est faits à lui-même, dans son Essai sur l'Histoire générale, dans son histoire de Charles XII, dans celle du Czar Pierre Ier; on ne peut conclure autre chose, sinon que les ouvrages que nous venons de nommer ne sont pas des histoires, et que celui du P. Daniel en est véritablement une. On peut ajouter encore avec Voltaire lui-même que cet historien est instruit, exact, sage et vrai, et que l'on n'a pas d'hist. de France préférable à la sienne». Daniel avait fait précéder la publication de son histoire par un écrit de 370 pages, *in*-12, intitulé : Observations critiques sur l'Hist. de France écrite par Mezerai. L'objet de cette brochure était de rendre Mezerai suspect, odieux et méprisable aux princes, aux ministres, aux courtisans, aux gens de robe, au haut clergé, aux moines, aux financiers, aux femmes, et en le décréditant auprès de tous les gens qui lisent, de le reléguer dans les anti-chambres. — Abrégé de l'Hist. précédente, en 9 vol. *in*-12, réimprimé en 1751, en 12 vol. avec la continuation par le P. d'Orival, et traduit en Anglais en 5 vol. *in*-8°. — Entretiens de Cléante et d'Eudoxe sur les Lettres au provincial, de Pascal, 1684, *in*-12 ; traduits en latin, en italien, en espagnol, en anglais, et réfutés par D. Mathieu Petit-Didier, mort évêque de Macra. Cette réponse de Daniel, malgré les soins qu'eurent ses confrères de la prôner et de la répandre, ne servit qu'à prouver combien il lui était difficile d'atteindre à l'éloquence et à la bonne plaisanterie de Pascal. — Une foule de brochures sur les disputes du tems, dans lesquelles l'auteur, ami du P. le Tellier, et membre de la cabale des Normands, était entré avec beaucoup de chaleur. La plupart se trouvent dans le recueil de ses ouvr. philosophiques, théologiques, apologétiques et critiques, 1724, en 3 vol. *in*-4°. Cette collect. renferme quelques opuscules dont le détail serait trop long.

DANIEL, (Pierre) avocat d'Orléans, bailli de la justice temporelle de l'abbaye de St. Benoît-sur-Loire, mourut à Paris en 1602. C'était un bon littérateur; il rassembla une riche bibliothèque de manuscrits. On a de lui : Une édit. de l'*Aulularia* de Plaute. — Les Commentaires de Servius sur Virgile, etc. Paul Petau et Jacques Bongars achetèrent sa bibliothèque, dont une partie fut transportée dans la suite à Stockholm et l'autre au Vatican.

DANNEVILLE, (Jacques-Eustache sieur de) avocat au parlement de Normandie, né à Danneville, diocèse de Coutances, est compris dans les rôles de l'arrière-ban de 1639. On a de lui un livre intitulé : Inventaire de l'Hist. de Normandie, Rouen, 1646, *in*-4°. Cette édition est recherchée.

DANTU, (Mlle.) On a de cet auteur Zélie, ou la difficulté d'être heureux, roman indien, suivi de Zima et des amours de Victorine et de Philogène, Amst. 1775, *in*-8°.

DANZAY DE LA MENAYE a publié : Formation de l'infanterie française, combinée d'après le génie de la nation, 1789, *in*-8°.

DARAGON, (Jean-Baptiste) professeur en l'université de Paris, au collége de Montaigu. On a de lui : Précis de la vie de M. de la Vigne, premier méd. de la reine, 1759. — Lettre à M. l'abbé ** sur la nécessité et la manière de faire entrer un cours de morale dans l'éducation publique, 1767. Il est l'éditeur du Soldat chrétien, de l'abbé Fleury, et du Droit public de France, du même auteur, avec un discours préliminaire et des notes, 1769, 3 vol. *in*-12. Nouv. édit. 1772, 3 vol. *in*-12. et 1788, 4 vol. *in*-8°.

DARAN, (Jacques) écuyer, chirurgien ordinaire du roi par quartier, naquit à St.-Frajon en Gascogne, le 6 mars 1701, et mourut à Paris, en 1784. Il s'appliqua de bonne heure à la chirurgie, qu'il étudia sous de grands maîtres. Il y fit en peu de tems des progrès si rapides, que, jeune encore, il occupa des places distinguées, dans lesquelles il se signala par une émulation et une sagacité peu communes. Il fut chirurgien-major, avec rang d'officier dans les troupes de l'empereur; passa ensuite en Lombardie, à Milan et à Turin, où il avait été appelé par le roi Victor-Amédée, qui lui fit les offres les plus avantageuses pour l'engager à se fixer dans ses états. Daran tenait beaucoup à sa patrie, et ce motif l'empêcha d'accéder aux propositions du roi de Sardaigne,

et de former aucun engagement qui l'éloignât de son objet. Il continua de voyager pour son instruction. Il retourna à Milan, de-là à Rome, ensuite à Vienne, où il se distingua par des opérations aussi heureuses que multipliées. Il repassa à Naples, et de-là à Messine, où le prince de Villefranche lui conféra, en quelque sorte malgré lui, l'emploi de chirurgien-major de son régiment. Dans ce même tems une peste affreuse, qui fit les plus grands ravages dans cette dernière ville, fournit à Daran l'occasion de mettre ses talens et son humanité dans leur plus grand jour. Il prodigua ses soins avec un zèle infatigable aux infortunés habitans de cette ville, trop souvent malheureuse; mais sa sollicitude s'étendit particulièrement sur le consul et les négocians français qui y étaient établis. Frappé du danger qui les menaçait, il se chargea de les arracher au fléau destructeur et de les conduire sur un vaisseau dans leur patrie. Il eut le bonheur de les ramener tous, à l'exception d'un seul, malgré la maladie et la famine, qui semblaient s'être réunies pour dévorer l'équipage entier. Son entrée à Marseille fut un vrai triomphe; on lui fit l'accueil le plus distingué et de si vives instances pour l'engager à s'y fixer, qu'il ne crut pas devoir résister aux pressans désirs d'une ville entière. Il ne tarda pas à justifier, par des succès éclatans, la haute opinion qu'on avait conçue de ses talens et à s'y faire une réputation brillante qui parvint jusqu'à la capitale. Sans négliger les autres parties de l'art de guérir, Daran s'était principalement attaché à la connaissance des maladies de la vessie, et à cette époque il se consacra uniquement à leur traitement. Il s'était formé une méthode particulière de les traiter, par laquelle il a obtenu des succès constans, même dans les cas les plus opiniâtres et les plus invétérés, et à laquelle enfin il doit une réputation que jamais l'envie ne put ternir. Sur le compte avantageux qui fut rendu au roi du mérite de Daran, il fut invité à se rendre dans la capitale. Le bruit de son arrivée y attira une foule de malades de toutes conditions et de tous états: les princes étrangers même y vinrent incognito, et dûrent leur guérison à ses soins, et à l'efficacité de sa méthode. Sa maison ne désemplissait point, et seul il suffisait à tous. Il partageait son tems entre les riches et les pauvres: il savait trop combien la misère ajoute aux infirmités pour refuser à ces derniers les secours de son art. Son humanité ne se bornait pas-là; il leur donnait généreusement les remèdes qui

leur étaient nécessaires, et souvent même il leur fournissait de sa propre bourse les moyens de subsister. En 1755 Daran reçut, de la part du roi, un témoignage éclatant de l'estime que l'on faisait de son zèle et de ses talens. Il lui fut accordé des lettres de noblesse. La partie opulente du public le dédommagea aussi très-amplement des sacrifices qu'il faisait en faveur des indigens; car l'on assure qu'en très-peu d'années, il gagna plus de deux millions. Malheureusement il ne jouit pas long-tems d'une si belle fortune. Son extrême facilité, sa confiance aveugle l'engagèrent dans différentes entreprises. Il n'y fut pas heureux, et après y avoir perdu le fruit de ses veilles et de ses travaux, il se vit, pour ainsi dire, obligé de recommencer une nouvelle carrière. Il mourut pour ainsi dire, dans la détresse. On a de lui : Observations chirurgicales sur les maladies de l'urètre, Avignon, 1745, *in*-12, nouvelle édit. 1748, 1751, 1758, 1768, *in*-12. — Réponse à la brochure de M. Bayet, intitulée: Lettre pour la défense et la conservation des parties les plus essentielles de l'homme, 1750, *in*-12. — Traité complet de la gonorrhée virulente, 1756, *in*-12. — Lettre pour servir de réponse à un article du traité des tumeurs, 1759, *in*-4°. — Composition du remède de M. Daran, pour la guérison des difficultés d'uriner, 1779, *in*-12.

Dareau, (Fr.) avoc. à Paris, de la société littér. de Clermont-Ferrand, né le 19 mars 1736, mort en 178... a publié: Traité des injures. — Plusieurs discours et poésies dans les journaux et l'almanach des Muses.

Darigrand, avocat au parlement de Paris, mort en 1771, a donné : L'Anti-financier, 1764, 2 vol. *in*-12.

Darigrand, frère du précédent, est auteur d'un Mém. intéressant sur le commerce de l'eau-de-vie, 1775, *in*-4°.

Darluc, professeur de botanique à l'université d'Aix, de la soc. de méd. a donné un poëme sur l'inoculation, et une Histoire naturelle de la Provence, Paris, tome 1; 1782, tom. 2, 1784.

Darquier de Pellepoix, ci-dev. receveur des tailles de la généralité d'Auch à Toulouse, memb. de l'acad. de Toulouse, et corresp. de l'acad. des sciences de Paris. On a de lui : Elémens de géométrie, trad. de l'anglais de Simpson, 1766, *in*-8°. — Observations astronomiques, faites à Toulouse, Avignon, 1777, *in*-4°, 2e partie, 1782, *in*-4°. — Observation de l'éclipse

clipse du soleil, du 24 juin 1778, faite en mer, sur l'*Espagne*, vaisseau amiral de la flotte des Indes, par Dom Ant. de Ulloa, trad. de l'espagnol, 1780, *in*-12. — Lettres sur l'astronomie pratique, 1786, *in*-8°.

DARTIS, (Jean) naquit à Cahors en 1572, mourut en 1651, à 79 ans. Il obtint en 1618 la place d'antécesseur aux écoles de droit de Paris, vacante par la mort de Nicolas Oudin. Il succéda en 1622 à Hugues Guyon, dans la chaire du droit canon. Doujat son successeur dans cette chaire, a recueilli ses ouvr. en un vol, *in*-fol. 1656. Ce recueil est utile, par le grand nombre de matières et de passages qu'il renferme. L'auteur était meilleur compilateur qu'habile jurisconsulte.

DAUBAIS, (Charles de Baschi marquis) naquit au château de Beauvoisin en Languedoc, le 20 mars 1686, et mourut à Nismes le 5 mars 1777. Ce littérateur estimable partagea sa vie entre l'exercice des vertus sociales, et les belles-lettres. Il fit imprimer, par les soins de M. Menard, un recueil de pièces fugitives sur l'Hist. de France, Paris, 1759, 3 vol. *in*-4°. — Quand les lettres ne lui devraient que cet excellent recueil, dit l'auteur des *Trois Siècles*, elles n'en seraient pas plus dispensées de reconnaissance pour les services multipliés qu'il a rendus à ceux qui les cultivent. Ses lumières sur l'histoire ont servi à guider beaucoup d'auteurs dans leur travail, et sa facilité à communiquer les trésors de son immense bibliothèque, a contribué à la perfection de plusieurs ouvrages. On a encore de lui une géographie histor., *in*-8°. qui n'a pas eu de succès.

DAUBENTON, (Guillaume) jésuite, né à Auxerre, mourut en 1723 à l'âge de 75 ans. Il suivit en Espagne le roi Philippe V, dont il était le confesseur. Son crédit auprès de ce prince irrita la jalousie des courtisans qui le firent renvoyer en 1706. A force de sollicitations il fut rappellé en 1716 pour reprendre sa place. Lorsque Philippe V, dégoûté du trône, voulut abdiquer, il lui confia son dessein. Daubenton, qui craignait de le suivre dans sa retraite, découvrit ce secret au duc d'Orléans, régent de France, qui projettait alors le double mariage de Mlle. de Montpensier sa fille avec le prince des Asturies, et celui de Louis XV avec l'infante, âgée de 5 ans. Le jésuite crut que l'intérêt du régent, le forcerait à détourner Philippe de sa résolution. Le duc d'Orléans envoya la lettre du confesseur au roi, qui la montra à Daubenton

sans lui dire un seul mot. Ce père tomba à la renverse; une apoplexie le saisit au sortir de sa chambre, et il mourut peu de tems après. Ce fait est rapporté par l'auteur du *Siècle de Louis XV*, qui cite l'histoire civile de Bellando, p. 306 de la 4e partie. Ce jésuite avait prêché avec quelque succes. On a de lui des Oraisons funèbres assez médiocres, et une Vie de St.-François Regis, *in*-12.

DAUBENTON, (A. G.) étant greffier de juge-de-paix, a donné : Le Manuel judiciaire, journalier du citoyen, de l'arbitrage, des tribunaux de famille et domestique, des bureaux de paix, etc. 1792, *in*-12.

DAUBENTON, (Jean-Louis) Marie) méd. profess. d'hist. nat. au collége de France, garde et démonstrateur du cabinet d'hist. nat. du jardin national des Plantes; de l'acad. des sciences, et de la société de méd. de Paris; des acad. de Londres, Berlin, Pétersbourg, etc. membre de l'institut national de France, et enfin membre du sénat conservateur de la république française, naquit à Montbar en Bourgogne, en mai 1716, et mourut à Paris le 10 nivôse an VIII (31 décemb. 1799). Il étudiait en médecine, et se proposait d'exercer cette profession dans son pays, lorsque Buffon, son compatriote et son aîné de 9 ans, nommé intendant du jardin du roi, lui proposa de rester auprès de lui, de s'attacher à l'histoire naturelle et de l'aider dans les grands travaux qu'il allait entreprendre. En 1740, le sort et le goût de Daubenton furent fixés pour toute sa vie. Chargé des soins de former le cabinet d'hist. naturelle, il remplit cette tâche avec des succès et des lumières qui le placeraient déja au rang des premiers naturalistes, quand bien même ses autres travaux ne lui assureraient pas une éternelle célébrité. En le considérant, en effet, occupé de la recherche, de la disposition et de la description des nombreux objets recueillis et conservés par ses soins dans ce vaste dépôt, et en le voyant en même-tems coopérer à l'immortel ouvr. de Buffon, on est saisi d'étonnement à la vue des recherches immenses auxquelles il a dû se livrer pour décrire les diverses tribus d'animaux dont Buffon peignait les mœurs, et dont il s'était seul chargé de faire connaître la structure anatomique. Reçu à l'académie des sciences en 1744, il ne cessa jamais pendant près de 50 ans, d'en enrichir le recueil par les mémoires et les dissertations qu'il y faisait insérer. La minéralogie le compte parmi les hommes qui ont eu la plus grande influence sur ses

progrès. Le premier, il a donné pour la classification des minéraux une méthode et un tableau qu'on peut regarder comme le premier système qui ait paru en France sur cet objet. La physique végétale, occupait encore Daubenton; il a fait un grand nombre de recherches précieuses sur la structure anatomique des plantes. Enfin, il n'est presque aucune partie de l'histoire naturelle à l'agrandissement de laquelle cet illustre savant n'ait concouru, et qui ne présente son nom dans la liste des naturalistes qui ont le plus contribué à son avancement. Tous les hommes instruits savent ce qu'on lui doit de vues profondes, ou d'expériences précises sur la naturalisation des espèces, sur l'amélioration des laines, sur le traitement de la maladie des moutons, et sur l'action des remèdes sur les animaux ruminans. Il semblait que rienne manquait à la gloire de Daubenton, lorsqu'après 60 années d'une vie consacrée à l'étude de la nature, et donnée toute entière à la contemplation de ses merveilles, il fut appelé à une des premières magistratures de la république. Il fut placé dans le sénat conservateur, et c'est au sein même de cette assemblée qu'il fut presque frappé du coup mortel. Il survecut peu de tems à l'attaque d'apoplexie qui le surprit au milieu de ses fonctions. L'ami, l'interprète de la nature avait toujours vécu d'une manière conforme à l'objet de ses occupations. Ses mœurs étaient simples, sa probité était austère et franche, sa justice impartiale et sa tendresse pour tout ce qui lui était cher, inaltérable. Ses restes furent déposés dans la partie du jardin des plantes qui peignait davantage et la longue durée de son existence, et la nature de ses nombreux travaux. On a de lui : Histoire naturelle avec Buffon pour la partie anatomique.—Il a fourni pour le Dictionnaire encyclopédique la partie, qui regarde l'Hist. naturelle. — Instruction pour les bergers et pour les propriétaires des troupeaux, 1778, *in*-8°, 2e édit. 1782, 3e édit. 1796.—Tableau méthodique des minéraux, 1784, *in*-8°, 5e édit. 1796, *in*-8°. — Mém. sur les indigestions qui commencent à être plus fréquentes pour la plupart des hommes à l'âge de 40 à 45 ans, 1783, *in*-8°. —Mém. sur le premier drap de laine superfine du crû de la France, lu à l'entrée publique de l'acad. royale des sciences, le 21 nov. 1784, *in*-8°. — Traité des qualités des arbres et arbustes. — Il a travaillé à l'annuaire du cultivateur, présenté à la convent. nat. au nom du comité d'instruction publique et dé;

crété comme livre élémentaire destiné aux écoles de la république, 1795, *in*-4°. — Il a eu part au magazin encyclopédique, et il a donné beaucoup de Mém. à la collection de l'acad. des sciences. Il a travaillé à la Collection académique commencée par Berryot et continuée par Guenau, Buffon, etc. 1754, et années suiv.; et à l'Hist. des reptiles, des poissons et des vers pour l'Encyclopédie méthodique.

DAUCOURT, (Godart) fermier-général, né à Langres. On a de lui d'agréables bagatelles, qui annoncent un auteur plein de goût, et ennemi du mauvais. Il a travaillé pour le théâtre Français et pour le théâtre Italien, en société avec des gens d'esprit; et ses pièces ont fait plaisir dans leur nouveauté. On lui attribue un petit roman, intitulé: *Mémoires turcs*, ouvrage un peu libre, mais plein d'intérêt, et dont la seconde partie renferme une excellente critique de nos mœurs. Le style en est vif, élégant et facile. On en a donné depuis peu une nouv. édition, à laquelle l'auteur a ajouté une Epître dédicatoire à Mlle. D. T., où, sous le voile d'une ironie piquante et bien soutenue, il fait la critique du luxe impertinent des *Laïs* de la capitale.

DAUDÉ, (Pierre) né à Marvejols, diocèse de Mende, mort le 11 mai 1754, âgé de 74 ans, est auteur de la traduction des réflexions de Gordon sur Tacite, Amst., 1751, 3 vol. *in*-12; — et de la Vie de Michel de Cervantes, 1740, *in*-12.

DAUNOU, membre de la convention nation., du corps-législatif, et de l'instit. nat., est auteur de l'Influence de Boileau sur la littérat. franç., 1787, *in*-8°. — D'un Eloge du général Hoche, *in*-8°; — et de beaucoup de Rapports imprimés dans le *Moniteur*.

DAUPHIN, natif de Verdun. On a de lui : La dernière Héloïse, ou Lettres de Julie Salisbury, 1784, *in*-8°, nouv. édit., 1790, *in*-12.

DAUTHEVILLE DESAMOURETTES, (Charles-Louis) lieutenant-colonel des grenadiers Royaux, né à Paris en 1716, mort vers 1762, est auteur de la Relation navale de 1759, *in*-4°. — L'anti-Légionaire français, 1762, *in*-12. — Essai sur la cavalerie, 1756, *in*-4°. — Mémoires des deux dernières campagnes de M. de Turenne, en Allemagne, 1756, *in*-12. — Traité politique sur la guerre, 1757, *in*-12.

DAUTRÈME, (Jacq.-Robert) profess. au collége de Mons à Caen, né à Cricquebœuf-

sur-Seine le 25 novem. 1730, a donné : Rudiment nouveau, 1770.— Concordance des particules, 1770. — Principes de la langue franç., 1776, *in*-8°.

DAUXIRON, (Claude-Franç.-Joseph) ci-dev. capitaine des chasseurs au régiment d'Austrasie. On a de lui : Principes de tout gouvernement, ou Examen des causes de la splendeur ou de la faiblesse de tout Etat, 1766, 2 vol. *in*-12. — Projet patriotique sur les eaux de Paris, ou Mémoires sur les moyens de fournir à la ville de Paris des eaux saines, 1765, *in*-12. — Comparaison du projet fait par Deparcieux à celui de Dauxiron, pour donner des eaux à la ville de Paris, 1769, *in*-8°.

DAVAUX est auteur de Tom Jones, ou l'Enfant trouvé, traduction nouvelle, 1796, 4 vol. *in*-8°.

DAVENNE ou plutôt d'AVESNES, (François) surnommé le *Pacifique*, né à Fleurence dans le Bas-Armagnac, fut un des principaux disciples de Simon Morin, fameux fanatique. Le disciple égala le maître. Il fut mis en prison l'an 1651, pour des Libelles contre le roi, dictés par sa folie et son fanatisme. On le relâcha l'année suivante. On croit qu'il mourut avec son maître en 1662. Tous ses écrits sont remplis de visions, d'enthousiasme et de singularités. Il y prédit l'arrivée du dernier jugement, la rénovation du monde. Il l'annonce aux pontifes et aux rois, et il l'annonce en homme qui n'a plus de tête. Ses ouvrages les plus singuliers sont : les huit Béatitudes de deux cardinaux (Richelieu et Mazarin), confrontées à celles de J.-C. — La Phiole de l'ire de Dieu versée sur le siège du Dragon et de la Bête, par l'Ange et le Verbe de l'Apocalypse. — Factum de la Sapience éternelle au parlement. — Plusieurs autres ouvrages, dans le même genre et le même goût.

DAVID, (Jean-Pierre) médecin, professeur de chirurgie et d'anatomie à Rouen, lithotomiste pensionnaire chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, et membre de l'académie des sciences et arts de la même ville, mort le 19 août 1784. Cet auteur s'est rendu célèbre par plusieurs bons ouvrages, dont voici les principaux : Recherches sur la manière d'agir de la saignée, 1763, *in*-12. — Dissertation sur ce qu'il convient de faire pour diminuer ou supprimer le lait des femmes, 1763, *in*-12. — Observations sur la nature, les causes et les effets des épidémies varioliques, Paris, 1764, *in*-12. — *Dissertatio de sectione cæsarea*, 1766, *in*-4°. — Dissertation sur le mécanisme et

les usages de la respiration, 1766, *in*-12. — Dissertation sur la cause de la pesanteur, Amsterdam, 1767, *in*-8°. — Traité de la nutrition et de l'accroissement, Rouen, 1771, *in*-8°. — Dissertation sur les effets du mouvement et du repos dans les maladies chirurgicales, Rouen, 1779, *in*-12. — Observat. sur la Nécrose, 1782, *in*-8°.

DAVID, (Nicolas-Joseph) professeur au collége de Montaigu, bachelier en théologie de la faculté de Paris, mort dans cette ville le 5 août 1784. On a de cet auteur: Réfutation du système d'un philosophe cartésien, qui a prétendu démontrer géométriquement la possibilité de la présence réelle de J.-C. dans l'Eucharistie, 1730, *in*-12.

DAVID, homme de lettres à Paris. On a de lui: Hist. chronolog. des opérations de l'armée du Nord et de celle de Sambre et Meuse, depuis le mois de germinal an II (1794), jusqu'au même mois de l'an III (1795), tirée des livres d'ordre de ces deux armées, 1796, *in*-8°.

DAVITY, (Pierre) gentilhomme du Vivarais, né à Tournon en 1573, s'est fait connaître par un ouvrage qui a paru d'abord sous le titre d'*Etats et Empires du Monde*, 1 vol. *in*-fol.: livre fort au-dessous du médiocre. Ranchin et Rocoles augmentèrent cette compilation de 5 vol. et ne la rendirent que plus mauvaise. Davity mourut à Paris en 1635, âgé de 63 ans.

DAVON est auteur d'une Analyse critique des faits militaires de César, racontés par lui-même, Genève, 1779, *in*-12.

DAVOT, (Gabriel) né à Auxone, professeur en droit dans l'université de Dijon, mort en 1743, laissa un monument de son savoir. C'est son Institution au droit français, publiée en 1751, 6 vol. *in*-12, par Bannelier son confrère. Les matières y sont traitées suivant la jurisprudence du parlem. de Dijon.

DAZÈS, (l'abbé) de Bordeaux, mort à Naples en 1766, prit parti dans l'affaire des Jésuites, en faveur desquels il publia divers écrits: Le Compte rendu des Comptes rendus. — Il est tems de parler. Comme cet écrit parut dans le tems que les jésuites étaient chassés d'Espagne, un plaisant dit qu'on aurait dû l'intituler: *Il est tems de partir.* — Le Cosmopolite. Ces ouvrages respirent les préjuges du parti qui lui avait mis la plume à sa main.

DAZILLE, médecin à St.-Domingue, ancien chirur-

gien-major des troupes de Cayenne, et des hôpitaux de l'Isle-de-France, correspondant de la société royale de médecine, a publié : Observations sur les maladies des Nègres, leurs causes, leur traitement, et les moyens de les prévenir, 1776, *in*-8°. — Observations générales sur les maladies des climats chauds, etc., 1785, *in*-8°. — Observ. sur le Tétanos, précéd. d'un Discours sur les moyens de perfectionner la médec. sous la zône torride; suivi d'observations sur la santé des femmes enceintes dans ces régions, etc., terminées par le rapprochement des vices et des abus des hôpitaux, d'entre les tropiques, et les moyens d'y remédier, pour servir de développement et de suite à ce que l'auteur a écrit du Tétanos dans ses ouvrages, etc., 1788, *in*-8°.

Déageant de Saint-Marcellin, (Guichard) mourut en 1639. Il fut d'abord clerc de Barbin, que le maréchal d'Ancre avait fait contrôleur-général des finances. Arnauld d'Andilly le fit ensuite connaître au duc de Luynes. Déageant s'acquit la faveur de ce duc, en le servant utilement contre le maréchal d'Ancre, son bienfaiteur. On le chargea de plusieurs commissions et négociations importantes, dont il s'acquitta avec succès. Devenu veuf, Louis XIII voulut lui donner l'évêché d'Evreux; mais Déageant préféra un second mariage; et les intrigues de la politique, aux dignités et à l'état ecclésiastique. Il fit néanmoins paraître beaucoup de zèle contre les calvinistes : ce qui fit dire au cardinal de Richelieu, que *s'il avait terrassé l'hérésie, Déageant pouvait se vanter de lui avoir donné le premier coup de pied.....* Déageant essuya les caprices de la fortune, après en avoir éprouvé les faveurs. Il fut disgracié, et eut ordre de se retirer en Dauphiné, où il mourut, premier président de la chambre des comptes. On a de lui des Mémoires envoyés au cardinal de Richelieu, contenant plusieurs choses particulières et remarquables, arrivées depuis les dernières années du roi Henri IV, jusqu'au commencement du ministère du cardinal de Richelieu, c'est-à-dire jusqu'en 1624. Ces Mémoires furent imprimés à Grenoble en 1668, *in*-12, par les soins de son petit-fils : on les trouve aussi dans les Mémoires particuliers pour l'Histoire de France, 1756, 3 vol. *in*-12. Ils manquent quelquefois de fidélité dans les faits, et presque toujours d'élégance dans le style; mais il y a des choses curieuses.

Debez, (Ferrand) recteur de l'université de Paris, sa

patrie, né en 1528, mourut en 1581. Cet auteur contribua par ses lumières à dissiper les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie qui déshonoraient son siècle. Il enseigna avec applaudissement les humanités à Nîmes, à Reims, à Paris. Ce ne sera pas la lecture de ses Poésies qui donnera une grande idée de ses talens : elles font seulement juger qu'il était fort versé dans la littér. grecque et latine, et c'était beaucoup pour un tems où notre poésie n'était pas encore formée par de grands modèles.

DEBÉZIEUX, ( Balthasar ) né à Aix en 1665 d'un avocat, fut consul et procureur du pays en 1692. Il était né pour des emplois plus considérables et plus difficiles à remplir. L'étude du droit, à laquelle il s'était appliqué toute sa vie, avait déjà fait de lui un grand jurisconsulte. Il mit à profit ses lumières dans l'office de président de la chambre des enquêtes du parlement d'Aix, auquel il fut reçu en 1693. Il ne porta jamais aucune opinion, qu'il ne la soutînt par les principes de la loi, qu'il possédait parfaitement. Il rédigeait dans son cabinet les questions qu'il avait jugées au palais, et en a composé 4 gros vol. *in*-fol., tous écrits de sa main. Il a eu soin de joindre aux arrêts rendus sur ces questions, les motifs qui l'avaient déterminé dans sa décision. Cet ouvrage a été imprimé à Paris en 1750, en 1 vol. *in*-fol., comme une continuation de Boniface, arrêtiste du parlement d'Aix, avec lequel il a une liaison naturelle. Cet habile magistrat mourut en 1722, également regretté des gens de bien et de ses confrères.

DEBONNAIRE, ( Louis ) né à Troyes, entra dans la congrégation de l'Oratoire, dont il sortit dans la suite. Il était prêtre, et mourut en 1752. On a de lui une Imitation, avec des réflexions, *in*-12. — Leçons de la Sagesse, 3 vol. *in*-12, bon livre. — L'Esprit des lois quintessencié, 2 vol., mauvaise critique. — La Religion chrétienne méditée, avec le P. Jard, 6 volumes. — La Règle des devoirs, 4 vol. *in*-12, et différens ouvrages en faveur de la constitution *Unigenitus*.

DEBRY, ( Jean ) *de Vervins*, membre de l'assemblée législative, de la convention nat. et du corps-législ., ministre au congrès de Rastatd, aujourd'hui tribun de la république, a donné : Essai sur l'éducation nationale, Laon, 1790, 2 vol. *in*-8°. — Eloge funèbre d'Honoré Riquetti Mirabeau, législateur, Laon, 1791, *in*-4°. — Plusieurs opinions insérées dans le *Moniteur* et autres *Journaux*.

DECK, ingénieur et maître de mathématiques, a publié : Catéchisme élément. d'arithmétique, 1786, *in*-8°. — Nouvelle description géographique, hydrographique et physique de la France d'après sa nouvelle division, 1791, *in*-8°.

DECREMPS, est auteur de la Magie blanche, avec le Supplément et le Testament de J. Sharp, 1788, 3 vol. *in*-8°. — Les petites Aventures de J. Sharp, ouvrage contenant autant de tours ingénieux que de leçons utiles, Paris, 1789, *in*-8°. — Le Parisien à Londres, ou Avis aux Français qui vont en Angleterre, contenant le parallèle des deux plus grandes villes de l'Europe, Paris, 1784, 2 vol. *in*-8°, avec fig. et cartes.

DEFAY, (François-Simon) né à Orléans le 13 juillet 1736, profess. d'Histoire naturelle à l'École centrale du département du Loiret, de la société batave des sciences de Harlem, de celle des scrutateurs de la Nature, de Berlin; de la société d'Histoire naturelle de Paris, de celle des sciences de Montpellier, et de l'acad. des sciences, arts et belles-lettres, d'Orléans, a publié, en 1783, un ouvrage intitulé : *la Nature considérée dans plusieurs de ses opérations*, ou *Mémoires et Observations sur diverses parties de l'Histoire naturelle, avec la Minéralogie de l'Orléanois*, 1 vol. *in*-8°, à Paris, chez Cuchet et Nyon l'aîné.

DEGUERLE, (Jean-Nicolas-Marie) né près d'Issoudun en Berry le 6 janvier 1766, membre de la société libre des sciences, lettres et arts, de celle des belles-lettres, et du lycée de Paris, a donné : Les Amours, imitations en vers des plus jolis poètes latins, 126 pages *in*-18; chez Cailleau père, an II (1794). — Eloge des perruques, enrichi de Notes plus amples que le texte, par le docteur Akerlir, de l'imprimerie de Crapelet, Paris, an VII (1799) chez Maradan, 1 vol. *in*-12. — La Guerre civile, poëme, traduction libre de Pétrone, ornée du texte latin, et suivie de recherches sceptiques tant sur la satyre de Pétrone que sur son auteur, Paris, an VII (1799), *in*-8°. — Stratonice et son Peintre, ou les deux Portraits, conte qui n'en est pas un. Suivent Phryné devant l'Aréopage; Pradon à la comédie, ou les sifflets; Bonaparte en Italie, etc., Paris, an VIII (1800). — — L'origine des Temples de l'Amour, opuscule poétique, trad. du grec, Paris, 1789, chez Valade, *in*-8°, (sous le nom de Chanély.)

DEHAYE, ci-dev. provincial des Minimes de la province

de Champagne, est auteur d'un Recueil de Discours prononcés dans les assemblées de religieux, 1787, *in*-8° ; — et d'un autre de Sermons, 1789, 3 vol. *in*-12.

DEJAURE. On a de lui : Eloge de J.-J. Rousseau, 1792, *in*-8°.

DEJEAN, distillateur à Paris, est connu par un Traité raisonné de la distillation, 1753, *in*-12 ; — et par un Traité des Odeurs, 1764, *in*-12 ; nouv. édit., 1777, *in*-12.

DEIDIER, (Antoine) professeur en médecine à Montpellier. On a de lui une Dissertation *De morbis venereis*, imprimée en 1723. Il donne au mal vénérien un principe assez bisarre. Il prétend que cette maladie est occasionnée par la communication d'une infinité de petits animaux, qui passant du corps infecté à celui qui est sain, y produisent, par leurs morsures vénéneuses, tous les maux qu'entraîne la débauche.

DELAMET, (Adrien-Augustin de Bussi) d'une famille illustre de Picardie, docteur de Sorbonne, en 1650, fut l'ami du cardinal de Retz qui était son parent. Delamet le suivit dans sa prospérité et dans ses disgraces, en Angleterre, en Hollande, en Italie. Cette vie errante lui déplut enfin ; il revint à Paris où il mourut en 1691, à 70 ans. On a imprimé après sa mort, en 1714, un vol. *in*-8°, qui renferme ses Resolutions et celles de Fromageau. Ce recueil devait avoir 5 vol. ; mais la difficulté de mettre en ordre les matériaux qui devaient composer cet ouvrage, en arrêta la publication jusqu'en 1732. Ce fut alors qu'on donna ce recueil de décisions par ordre alphabétique, en forme de Dictionnaire, en 2 vol. *in*-fol. On le joint ordinairement aux 3 vol. de Pontas.

DELAN, (François-Hyacinthe) docteur et ancien professeur de Sorbonne, chanoine et théologal de l'église de Rouen, où il est mort le 30 avril 1754, à 82 ans, a fait plusieurs ouvrages en faveur des opposans à la constitution. — L'usure condamnée par le droit naturel, 1753, *in*-12 ; — L'Autorité de l'Eglise et de sa tradition défendue. Il a laissé une assez belle bibliothèque, dont le catalogue a été imprimé.

DELANDINE, (François-Antoine) né à Lyon en mars 1756, ci-dev. avocat, associé étranger de la société des antiquaires de Londres, bibliothécaire de l'acad. de Lyon, associé de celles de Dijon, Rouen, Arras, Villefranche, Grenoble, Bourg et Nîmes, correspondant de l'acad. des

inscript. et belles-lettres de Paris, député du Forez à l'assemb. constituante, maintenant professeur de législation à Lyon, a publié les écrits suivans : Eloge de Philippe régent de France, Lyon, Cellier, 1779, *in*-8°. — Dissertation histor. sur des antiquités de Bresse et de Lyon, Lyon, Faucheux, 1780, *in*-8°. — Dissert. sur une statue de Mars *Ségomon*, nouvellement découverte, Lyon, Faucheux, 1780, *in*-8°. — Hommage à la mémoire de M. Bourdelin, Lyon, 1781, *in*-8°. — Observations sur une sépulture antique découverte en Normandie, *in*-4°. — De l'origine de la plantation du mai, Lyon, Faucheux, 1786, *in*-4°. — De la milice et garde bourgeoise de Lyon, Lyon, Faucheux, 1786, *in*-4°. deux édit. dans la même année. — L'Enfer des peuples anciens, ou histoire des dieux infernaux, de leur culte, de leurs temples, de leurs noms et de leurs attributs, Paris, Cuchet, 1784, 2 vol. *in*-12. Cet ouvrage a été trad. en anglais. — Le Conservateur, ou Bibliothèque choisie de littérature, de morale et d'histoire, Lyon, Bruyset, Grabit, 1787-1788, 4 vol. *in*-12. — Almanach national pour l'année 1790, Paris, Cuchet, *in*-8°. — Couronnes académiques, ou recueil des prix proposés par les sociétés savantes, avec les noms de ceux qui les ont obtenus, des concurrens distingués, des auteurs qui ont écrit sur les mêmes sujets, précédé de l'hist. des académies de France, Paris, Cuchet, 1787, 2 vol. *in*-8°. — Notice histor. sur la vie et les écrits de M^me^ de la Fayette, (en tête de la collection de ses œuvres imprimées à Paris, chez Cuchet, 8 vol. *in*-12). — Notice historique sur la vie et les écrits de M^me^ de Tencin, (en tête de la collection de ses œuvres publiées à Paris, chez Cuchet, 1786, 7 vol. *in*-12). — Notice histor. sur la vie et les écrits de Jean Ambroise Marini, (en tête du recueil des romans de Marini, publiés à Lyon, chez Bruyset, 1787, 4 vol. *in*-12. — Mémorial historique des états-généraux, 1789, Paris, Poinçot, 6 vol. *in*-8°. — Bibliothèque histor. et raisonnée des historiens de Lyon, et des ouvrages manuscrits et imprimés qui ont rapport à cette ville, Delaroche, 1787, *in*-8°. — De la philosophie corpusculaire, Paris, Cuchet, 1785, *in*-8°, 2 édit. la même année. — Des Etats-Généraux, ou histoire des assemblées nationales en France, Paris, Cuchet, 1788, deux édit. la même année. — De quelques changemens politiques opérés ou projettes en France, ou discours sur divers points importans de la nouvelle législation, Paris, Buisson, 1791, *in*-8°. L'ouvrage est devenu rare, parce

que les trois quarts de l'édit. furent consumés dans l'incendie du libraire Gattey. Il a été réimprimé à Liége.—Tableau des prisons de Lyon, pour servir à l'hist. de la tyrannie de 1792, Lyon, Duval 1797, cinq édit. *in*-12. et une autre *in*-8°. chez le même libraire. — Almanach civil, politique et littéraire du département du Rhône pour l'an VI, avec des Essais histor. sur Lyon, Duval, 1797, *in*-12.

Delarbre, (Antoine) né à Clermont-Ferrand le 15 janvier 1724, doct. en méd. ci-dev. de la société des sciences, arts et belles-lettres de Clermont-Ferrand, de l'acad. de Dijon, correspondant des sociétés de médecine et d'agriculture de Paris, précédemment curé de l'église cathédrale de Clermont-Ferrand, ancien profess. de botanique et directeur du jardin des plantes de Clermont-Ferrand, a donné les ouvrages suivans : Dissertation sur l'arcade et le mur formés par les eaux minérales de St.-Alyre, dans un des faubourgs de Clermont, imprimé chez L. P. Boutaudon, en 1768, *in*-8°. — Dissertation sur le serein de la ville de Clermont-Ferrand et des environs, lu dans l'assemblée de la société des sciences, arts et belles-lettres de Clermont-Ferrand, le 25 août 1771, *in*-8°. Vialanes, Clermont-Ferrand.— Discours sur l'utilité et la nécessité d'un jardin botanique à Clermont-Ferrand, prononcé le 9 août 1781, dans la séance publique tenue par la société des sciences, arts et belles-lettres de Clermont-Ferrand, *in*-8°, Antoine Delcros, Clermont. — Essai zoologique, ou Histoire naturelle des animaux sauvages quadrupèdes, et des oiseaux indigènes; de ceux qui ne sont que passagers ou qui paraissent rarement, et des poissons et amphibies, observés dans cette ci-dev. province d'Auvergne, *in*-8°, à Clermont-Ferrand, 1797.— Flore d'Auvergne, ou Recueil des plantes de cette ci-dev. province, *in*-8°, Clermont-Ferrand, 1797. La préface contient l'exposition de la méthode de l'illustre Tournefort, de celles de Linné, de Durande, professeur à Dijon, et de celle du professeur de Jussieu. L'ouvrage est terminé par un précis des propriétés médicinales des plantes de cette ci-devant province, extrait des leçons et dictées du célèbre Bernard de Jussieu. On y a inséré la description du lac de Pavin, dans les environs de la ville de Bresse, au voisinage du Mont d'Or. Ce lac, un des plus beaux de la France, mérite d'être observé par les naturalistes. — Flore de la ci-dev. Auvergne, ou Recueil des plantes observées sur les montagnes du Puy-de-Dôme, du Mont

d'Or, du Cantal, etc. 2e. édit. augmentée de plusieurs genres et espèces; avec les caractères, la description, la durée, le tems de la floraison et de la maturation des fruits, la station, etc. Toutes les phrases des auteurs présentées en latin traduites en français, pour l'utilité des élèves, en 2 vol. *in*-8°, Riom, an VIII (1800). Outre les ouvrages ci-dessus, les Mémoires de la société de médecine de Paris contiennent ceux qui suivent : Essai topographique de la paroisse de Royac dont l'auteur était curé, 15 février 1785. — Essai topographique de Clermont-Ferrand et quelques autres endroits de la Limagne d'Auvergne, 1787. — Essai topographique et d'histoire naturelle du Mont d'Or et des environs, 30 août 1785.

Delas, ci-dev. oratorien, a donné Phytographie universelle, ou système botanique 1784; *in*-12.

Delaudun, (Pierre) poète, se fit connaître dans son tems par un Art poétique français, 1559, *in*-16, et par d'autres pièces de poésies écrites dans le style de Ronsard. Il mourut de la peste au château d'Aigaliers en 1629. Outre son Art Poétique, on connaît de lui la Franciade, 1604, *in*-12 : poëme insipide, divisé en 9 livres, dédié à Henri IV, qui méritait un plus bel hommage. L'auteur était juge d'Uzès.

Delaye, (A. J.) chirurgien dans les armées, a publié : Formules de médicamens rédigées par ordre du roi, à l'usage des hôpitaux militaires de Marseille, 1781, *in*-12.

Delfau, (Dom François) né à Montet en Auvergne l'an 1637, bénédictin en 1656, se fit un nom dans son ordre et dans l'église. Arnauld ayant engagé les bénédictins de St.-Maur à entreprendre une nouvelle édition de St.-Augustin, D. Delfau fut chargé de cette entreprise. Il en publia le Prospectus en 1671, et il était déjà avancé dans son travail, lorsque le livre intitulé : l'Abbé Commendataire, 3 v. *in*-12, qu'on lui attribua, le fit reléguer à St.-Mahé en Basse-Bretagne. Il périt sur mer à 39 ans, en 1676, comme il passait de Landevenec à Brest. On a encore de lui une Dissertation latine sur l'auteur du livre de l'Imitation, imprimé trois fois.

Delille, (l'abbé) ci-dev. de l'académie française. Ce poète, l'honneur et la gloire de la poésie française, a donné plusieurs ouvrages, dont le mérite rend de jour en jour l'attente de ses autres productions plus pénible et plus longue. Nous avons de cet auteur des Poésies diverses,

parmi lesquelles on distingue son Epître sur les voyages, qui remporta, en 1765, le prix de l'académie de Marseille. — La traduction des Géorgiques de Virgile, en vers, 1770, *in*-8°. — Les Jardins, poëme, 1 vol. *in*-8°. — Son Discours de réception à l'académie française, 1774, *in*-4°. — Les amateurs de la belle poésie attendent avec la plus vive impatience la traduction de l'Enéïde, en vers, et les Géorgiques françaises du même auteur, qu'on imprime à Strasbourg, et qui doivent paraître dans peu. Déjà des fragmens de ces deux ouvrages, qui enrichiront la poésie française, ont été insérés dans les journaux. Le plaisir qu'ils ont fait, est un sûr garant des succès brillans que ces deux ouvrages obtiendront. Nous mêlons nos vœux avec ceux de tous les littérateurs, pour que ces poëmes paraissent bientôt, afin que le dix-huitième siècle puisse s'honorer de ces productions, et que nous ayons le droit de dire aux partisans exclusifs du siècle de Louis XIV, que si ce siècle a produit les plus grands poètes, le dix-huitième a vu naître Voltaire et Delille.

Delisle, (Claude) naquit à Vaucouleurs en Lorraine en 1644, et mourut à Paris le 2 mai 1720. Ni la profession de son père qui était médecin, ni celle d'avocat qu'il avait embrassée, ne purent le détourner de son goût pour l'histoire et la géographie. Le desir de se perfectionner dans ces sciences l'attira à Paris, où il se fit bientôt connaître avantageusement. Il y donna des leçons particulières d'histoire et de géographie, et compta parmi ses disciples, les principaux seigneurs de la cour, et le duc d'Orléans, depuis régent du royaume, qui conserva toujours pour lui une affection singulière, et lui donna souvent des marques de son estime. On a de lui une Relation historique du royaume de Siam, 1684, *in*-12, assez exacte. — Un abrégé de l'Histoire universelle, depuis la création du Monde jusqu'en 1714, Paris, 1731, 7 vol. *in*-12. Cet ouvrage plat, ennuyeux, superficiel, est le fruit des leçons que Delisle avait faites sur l'Histoire. Il y a cependant quelques singularités qui la firent rechercher dans le tems. — Une Introduction à la Géographie, avec un Traité de la Sphère, Paris, 1746, 2 vol. *in*-12 : livre publié sous le nom de son fils aîné, le géographe, qui suit.

Delisle, (Guillaume) fils du précédent, naquit à Paris le 28 février 1675, et mourut le 25 janvier 1726. Le père ayant reconnu dans son fils toutes les dispositions qu'il

pouvait souhaiter, il était impossible que l'éducation manquât à la nature. Guillaume Delisle, à l'âge de 8 ou 9 ans, avait déjà dressé et dessiné lui-même, sur l'Histoire ancienne, des cartes que l'on montrait comme un prodige de connaissances précoces. Ce géographe vint dans le tems où tout semblait annoncer que la science qu'il cultivait, allait changer de face. Le nombre des découvertes dans les pays lointains s'accumulait de jour en jour; l'astronomie, beaucoup plus parfaite qu'auparavant, fournissait de nouveaux moyens pour déterminer la position des lieux les plus éloignés; et plusieurs points de la terre prenaient enfin des places qu'ils ne pouvaient plus perdre, et auxquelles les autres devaient s'assujettir. A la fin de 1699, Delisle, âgé de vingt-cinq ans, donna pour premiers ouvrages, une Mappemonde, 4 Cartes des quatre parties de la terre, et 2 Globes, l'un céleste, l'autre terrestre, le tout exécuté sous les yeux et sous la direction du célèbre Cassini; il résulta de ce travail, que la Méditerranée, cette mer si connue de tout tems par les nations les plus savantes, toujours couverte de leurs vaisseaux, traversée de tous les sens possibles par une infinité de navigateurs, n'avait que 860 lieues d'Occident en Orient, au lieu de 1160 qu'on lui donnait. L'Asie était pareillement diminuée de 500 lieues, et la position de la terre d'Yeso changée de 1700. Une infinité d'autres corrections moins frappantes et moins sensibles ne surprenaient que les yeux savans; encore Delisle avait-il jugé à propos de respecter jusqu'à un certain point les préjugés établis, et de n'user pas à toute rigueur du droit que lui donnaient ses découvertes, tant le faux s'attire d'égards par cette ancienne possession où il se trouve toujours. Les globes et les cartes de Delisle eurent une approbation générale. Un homme qui avait le titre de géographe du roi, voulant en partager le fruit, s'avisa de publier une Mappemonde en 4 feuilles, fort semblable à ce qui venait de paraître. Delisle, muni d'un privilège, se plaignit en justice, d'avoir été entièrement copié, à l'exception des fautes qu'on avait mises dans la nouvelle Mappemonde, ou par ignorance, ou pour déguiser le larcin. Le conseil d'Etat-privé du roi nomma deux experts, qui, après l'examen le plus scrupuleux de cette affaire, se convainquirent parfaitement, que l'adversaire de Delisle était un plagiaire. L'arrêt du conseil fut conforme à leur avis; mais le procès dura six ans. Delisle perdit, à s'assurer ce qui lui était dû, une grande partie

de ces six années, qu'il eût employées plus utilement, si la mauvaise foi n'eût pas traversé ses travaux. Il usa généreusement de sa victoire; il avait droit, par l'arrêt, de faire casser les planches du géographe condamné : il lui en laissa tout ce qui n'appartenait pas précisément à la géographie. La Méditerranée, plus courte de plus d'un quart qu'on ne l'avait cru jusques-là, avait fort étonné, et quelques-uns ne se rendaient pas encore aux observations astronomiques. Delisle, pour ne laisser aucun doute, entreprit de mesurer toute cette mer en détail et par parties, sans employer ces observations, mais seulement les portulans et les journaux de pilotes, tant de routes faites de cap en cap, en suivant les terres, que de celles qui traverseraient d'un bout à l'autre; et tout cela évalué avec toutes les précautions nécessaires, s'accordait à donner à la Méditerranée, la même étendue que les observations astronomiques dont on voulait se défier. Des Mappemondes, des Cartes générales de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique, ne sont que des ébauches de la représentation de la terre. Les Cartes particulières demandent une nouvelle étude, et une étude d'autant plus pénible qu'elles sont plus particulières. L'objet croît toujours à mesure qu'il est regardé de plus près; il y faut voir ce que l'on n'y considérait pas auparavant, et le nombre des matériaux nécessaires devient toujours d'autant plus accablant pour le géographe, qu'il se pique de précision. Tant d'efforts ne rebutèrent point Delisle. Il embrassa la géographie dans toute son étendue; il l'a suivit dans toutes ses branches, et en offrit l'ensemble au public par des Cartes de toutes les espèces, qui sont au nombre de 90. Nous en indiquerons seulement quelques-unes de chaque sorte.

Une Carte, intitulée: *Monde connu aux Anciens*, et celles de l'Italie et de la Grèce, par lesquelles il paraissait évident que les mesures itinéraires des Romains et des Grecs étaient conformes aux Observations astronomiques faites depuis. Une Carte des évêchés d'Afrique, qui a paru en tête d'une nouvelle édition d'Optat de Milève. Une Carte de l'Empire grec du moyen-âge, tirée de la description qu'en fit l'empereur Constantin Porphyrogenète, dans le dixième siècle. Une Carte de la Perse absolument nouvelle et très-détaillée. On y retrouvait enfin ce grand pays, qui, jusques-là, n'avait ressemblé ni aux histoires des anciens, ni aux relations des modernes. Delisle en avait approché, autant qu'il était possible, par ses seules conjectures,

jectures, et par son art singulier de mettre en œuvre et de combiner tous ses différens matériaux. Une Carte d'Artois, pour mettre au-devant des Commentaires de M. Maillart sur la coutume de cette province. Qui croirait que dans les Cartes d'un petit pays si proche de nous et si connu, il y avait des rivières omises, et en récompense d'autres supposées; quarante villages créés, ou du moins transportés de si loin, et avec des noms tellement défigurés, qu'ils ne pouvaient être reconnus par ceux qui demeuraient sur les lieux? Delisle entra dans l'académie en 1702. Quelques années après, il fut appellé pour montrer la géographie au roi. Alors il commença à faire des Cartes uniquement par rapport à l'étude que ce jeune prince ferait de l'histoire. Il en dressa une générale du Monde en 1720, où les Cartes générales, par où il avait débuté en 1700, étaient déjà rectifiées.

La Carte de la fameuse retraite des *Dix-Mille*, nécessaire pour entendre l'histoire que Xénophon en a écrite, parut en 1721. Elle lui présentait une difficulté très-considérable, qu'il ne pouvait lever que par une supposition hardie. Quelquefois les savans ne sont pas fâchés de se trouver dans ces sortes de détroits, d'où ils ne peuvent sortir qu'a force de savoir. En 1718, Delisle reçut le brévet du titre de premier géographe du roi, que personne n'avait encore porté, auquel on joignit une pension. Depuis cette époque, il ne paraissait presque plus d'histoire ou de voyage que l'on ne voulut orner d'une Carte de Delisle. Il travaillait à celle de Malte pour l'histoire de l'abbé Vertot; et il l'avait achevée le 25 janvier 1726, au matin, lorsqu'étant sorti l'après-midi, il fut frappé dans la rue d'une apoplexie, dont il mourut le même jour sans avoir repris connaissance. Peu d'hommes ont eu une réputation aussi étendue, et ont excité davantage l'envie des souverains. Le roi de Sardaigne, alors roi de Sicile, ayant fait examiner par d'habiles gens la Carte de la Sicile, publiée par cecélèbre auteur, elle fut trouvée si correcte, que ce prince l'honora d'une lettre, accompagnée d'un présent. L'ambassadeur qui lui remit l'un et l'autre, avait ordre en même-tems de faire tous ses efforts pour l'engager à passer dans les états de Sicile, où il aurait tous les avantages et tous les agrémens qu'il demanderait; mais l'amour de la patrie le retint, et peut-être aussi l'espérance qu'elle ne serait point ingrate à son égard. D'autres puissances lui firent les mêmes sollicitations. Le czar Pierre allait le voir familièrement, pour lui don-

ner quelques remarques sur la Moscovie, et plus encore pour connaître chez lui, mieux que par-tout ailleurs, son propre empire.

Delisle, (Joseph-Nicolas) frère du précédent, naquit à Paris le 4 avril 1688, et y mourut en 1768. Après avoir fait de bonnes études au collége de Mazarin, il se consacra tout entier aux mathématiques. L'astronomie avait sur-tout des attraits puissans pour lui. Il avait dix-huit ans, lorsqu'une éclipse totale du soleil fut comme le signal que la nature sembla donner à son génie. Il éprouva un vif desir de connaître la cause de semblables phénomènes, et d'en prédire les retours. Il n'avait encore aucune notion d'astronomie ou de la sphère. Cependant son esprit, aidé des observations qu'il avait faites sur les différens changemens de place de l'image du soleil dans son cabinet, lui avait fait deviner l'effet du mouvement oblique du soleil dans l'écliptique, et de son changement en déclinaison : et de lui-même, il avait conçu l'arrangement des principaux cercles de la sphère, sur-tout des cercles horaires ; et il s'était formé le plan d'une gnomonique qu'il commençait à écrire, lorsqu'il apprit qu'il y avait déjà plusieurs ouvrages sur cette matière. Il les lut, et n'y trouva aucune difficulté. Il n'y voyait que les choses mêmes qu'il avait inventées, ou celles qui en étaient des conséquences nécessaires. Jean-Dominique Cassini voulut connaître ce jeune homme, dont les goûts étaient si analogues à ses connaissances. Ce grand homme se plut à l'instruire et à le fortifier dans ses penchans. Enfin, Delisle voulut voler de ses propres aîles. On lui permit d'habiter le dôme qui est au-dessus de la principale porte du Luxembourg. Les yeux tournés vers le ciel, il regrettait d'être dépourvu d'instrumens. En vain, pour y suppléer, plaça-t-il une planche perpendiculaire aux rayons du soleil qui passait, le jour de l'équinoxe par un petit trou percé au haut de la porte méridionale du dôme, dans la vue d'observer l'équinoxe d'automne. Ses résultats n'étaient pas précis. Il avait bien fait lui-même un quart de cercle de bois qu'il divisa avec soin, et qui suffisait pour des hauteurs correspondantes. On lui donna enfin des instrumens, et dès-lors commencèrent ses observations. Celle du 11 février 1723 est remarquable. Il venait sur les 9 heures du soir au Luxembourg, pour une observation dont l'heure approchait. Il s'apperçoit qu'il a oublié la clef. Il crut avoir plutôt fait de grimper le long des bossages des colonnes qui sou-

tiennent la coupole. Mais la grande saillie de l'entablement fit qu'en voulant s'élever sur la corniche, il perdit le soutien des colonnes, et resta suspendu par les deux mains sans pouvoir éviter une chûte de vingt pieds de haut sur les dalles dont la terrasse est pavée. Il prit si bien son équilibre qu'il retomba sur les pieds sans aucune fracture ni luxation. Mais l'effort du coup fut si grand, qu'il fut obligé de garder sa chambre pendant quelque tems. Delisle n'était point riche; pour avoir une pension de 600 livres, il fallut qu'il se prêtât à des calculs que lui demandait le comte de Boulainvilliers sur l'astrologie judiciaire, à laquelle ils ne croyaient ni l'un ni l'autre. La place d'élève que l'académie des sciences lui donna en 1714, fut un nouveau lien pour lui. Les Mémoires de cette compagnie furent bientôt ornés de ses réflexions et de ses dissertations. Il proposa en 1720 de déterminer la figure de la Terre en France; et ses vues à ce sujet furent mises en exécution quelques années après. Il fit en 1724 le voyage d'Angleterre; il fut très-bien accueilli par Newton et Halley. Le premier lui fit présent de son portrait, et le second, de ses tables astronomiques, qui ne furent données au public que longtems après.

Le czar Pierre, qui l'avait entretenu familièrement en France, le sollicita de venir fonder en Russie une école d'astronomie. Mais ce ne fut que sous Catherine II qu'il alla profiter d'un observatoire vaste et commode qu'on lui avait préparé. Il y avait à Pétersbourg un globe immense, amené de Gottorp, qui était enfermé dans une maison de bois, devant le palais d'Eté de l'empereur. Delisle le fit placer au milieu de la bibliothèque dans un endroit qui fut disposé exprès, de manière qu'on pût entrer dans le globe pour y voir les constellations au dedans, et en parcourir la géographie en dehors. On lui permit de faire construire tous les instrumens dont il aurait besoin. Il les paya par des travaux immenses. On attendait un passage de Mercure sur le soleil, qui ne pouvait s'observer en Europe. Delisle eut été aux extrémités du Monde. Il traversa les glaces de la Sibérie. Un nuage rendit ses fatigues inutiles. Il s'occupa du moins de la géographie. C'était cette partie que lui avait recommandée le ministre Maurepas, en partant. On avait besoin de connaître ce pays immense. Dès le premier mois de son séjour à Pétersbourg, il avait formé le projet d'une Carte générale, et fit établir un bureau, où l'on recevait des Mémoires

et des Cartes de toutes les provinces. Il avait appris le russe, et se vit enfin en état de former un Atlas. Lorsqu'il eut, par un travail de plus de vingt-deux années, établi l'observatoire de Pétersbourg, formé des astronomes, donné de grandes lumières sur la géographie de ce vaste empire, il vint rejoindre ses amis, ses collègues, et sa patrie; mais il n'y trouva pas la fortune qu'il laissait en Russie. Celui qui, à la naissance du Dauphin, avait donné à Pétersbourg une fête digne d'un ambassadeur, se vit réduit, pour lui et pour sa femme, au seul revenu de sa place du collége Royal, qui n'allait pas à 900 liv. Il se crut fort heureux d'obtenir une plate-forme au-dessus de l'escalier de l'hôtel de Clugny, dans la rue des Mathurins. Il la fit couvrir d'une charpente, avec 6 fenêtres et 6 ouvertures dans le toit. Il y fit monter de grandes pierres de taille, et plaça sur un axe, dans le Méridien, un Télescope newtonien de 4 pieds, avec lequel il recommença ses observations, qui ne furent plus interrompues jusqu'à la fin de ses jours. Malgré son âge, il allait le jour et la nuit, et malgré la rigueur des saisons, attendre les passages de toutes les planètes, observer les éclipses d'étoiles, celles des satellites de Jupiter. Comme il était très-sédentaire, qu'il n'allait jamais à la campagne, qu'il n'était jamais malade, et qu'il dormait très-peu, il a laissé la suite la plus complète d'observations. C'est pendant le tems de ses derniers travaux qu'il forma des élèves dignes de lui; entr'autres le célèbre Lalande et Messier. Personne n'avait pris autant de soin que lui pour faire servir l'astronomie au bien de la géographie et de la navigation. Il était tems qu'il fût récompensé par l'Etat d'un travail aussi long et aussi utile à l'Etat même. Créé astronome-géographe de la marine, il eut un revenu de près de 8000 livres de rente. Il ne tarda pas de se retirer à l'abbaye de Ste.-Genevieve. Là, il partagea sa fortune avec les pauvres; il visitait les malades, il faisait des pensions; il payait des loyers; il faisait tout cela avec une profusion et une facilité dont on abusait souvent, mais dont il ne se repentait jamais, lors même qu'il s'était refusé le nécessaire. Delisle avait toute la droiture d'une belle ame, une piété réelle, des mœurs douces, une société tranquille, et un désintéressement à toute épreuve. Il a laissé un grand nombre de porte-feuilles, renfermant plusieurs collections précieuses, et qui peuvent être très-utiles aux astronomes, aux géographes, aux navigateurs. Nous avons encore de lui d'excellens Mé-

moires pour servir à l'histoire de l'astronomie, 1738, 2 vol. *in*-4°. — Divers Mémoires, insérés dans ceux de l'académie des sciences et dans quelques Journaux. — Nouvelles Cartes des découvertes de l'amiral de Fonte, 1753, *in*-4°.

DELISLE DE LA DREVETIÈRE, (Louis-François) naquit à Suze-la-Rousse en Dauphiné, mourut au mois de novembre 1756. Son père, qui vivait d'un revenu modique, l'envoya à Paris pour y finir ses études; mais bientôt après, ne pouvant plus fournir à ses dépenses, le jeune Delisle se vit réduit à vivre de ses talens. Il travailla pour le théâtre Italien. En 1721, il donna au public sa comédie d'*Arlequin sauvage*, pièce excellente, qu'on voit toujours avec plaisir. En 1722, il fit représenter *Timon le misanthrope*, qui eut le plus grand succès, et lui fit une réputation brillante sur le Parnasse. L'année suivante, il donna *Arlequin au banquet des sept Sages*, qui fut suivie du *Banquet ridicule*, et enfin de la comédie du *Faucon*, ou les *Oies de Bocace*. On a encore de lui : Essai sur l'Amour-propre, 1738, *in*-18. — La découverte des Longitudes, 1740, *in*-12. — Danaüs, tragédie, 1732. — Le Berger d'Amphlyse; le Valet auteur; Arlequin astrologue; Arlequin grand-mogol, et quelques pièces de vers recueillies en 1 vol. Delisle était d'un caractère fier, taciturne et rêveur; il pliait difficilement sous l'autorité, et la critique le trouvait inflexible.

DELISLE DE MONCEL, ancien capitaine de cavalerie, est auteur d'une Méthode pour parvenir à la destruction des loups, 1768, *in*-12. — D'un Mémoire sur le repeuplement et conservation des bois dans les départemens de la Meurthe, Moselle, Aisne, etc., 1791, *in*-8°; — et d'un autre Mémoire sur différens moyens de donner la plus grande activité au commerce et aux manufactures des villes de Nancy, Metz, etc., 1791, *in*-8°.

DELISLE DE SALES, (J.) membre de l'institut national, né à Lyon avant le milieu du dix-huitième siècle, a donné : la Philosophie de la Nature, 1re. édition, Paris, Saillant et Nyon, 1769, 6 vol. *in*-12; la même, 2e. édit. Amst., Arkstée et Merkus, 1770, 6 vol. *in*-12; la même, 3e. édit., avec beaucoup de gravures, Londres, 1776, 6 vol. *in*-8°; la même, 4e. édit. sans grav., Liége, Plomteux ou Londres, 6 vol. *in*-12; la même, 5e. édition, avec grav., est la plus ample de toutes, Londres, 1789, 7 vol. ames *in*-8°. On a fait diverses

traductions de cet ouvrage en langues étrangères, dont la principale en allemand, Saltzbourg, 1787, 6 vol. gr. *in*-8°. — La Philosophie du Bonheur, pour servir de suite à la Philosophie de la Nature, Paris, an IV (1796), 2 vol. *in*-8°, avec grav.; la même, nouv. édit., augmentée d'un tiers, Paris, an VIII (1800), Moutardier, 2 vol. *in*-8°, avec grav. — Lettre de Brutus sur les chars anciens et modernes, Paris, 1771, Nyon, 1 vol. *in*-8°; le même ouvrage, 2e. édition, avec des mêlanges, sous le titre de *Paradoxes d'un Citoyen*, Amsterdam, 1775, 2 vol. *in*-8°. — Essai sur la tragédie, par un philosophe, Paris, 1773, Costard, 1 vol. *in*-8°; le même ouvrage, nouv. édit., refondue à la tête du Théâtre français, Lyon, 1780: l'Essai sur la tragédie forme le premier vol. — Mêlanges philosophiques dans l'*Histoire des douze Césars* de Suétone, trad. par Henry Ophellot de la Pause, Paris, 1771, Nyon, 4 vol. *in*-8°. Les Mêlanges réunis formeront un volume. — Histoire des Hommes: la partie de l'antiquité complète, depuis l'origine de la population du globe, jusqu'à la chute de l'empire d'Occident. Les 11 volumes de la partie moderne ne sont pas de lui. Paris, 1779, etc., *in*-12, avec 3 volum. *in*-fol. de gravures. Le même ouvrage, édition *in*-8° rectifiée, Paris, 1781, etc., avec 3 volumes *in*-fol. d'estampes; le même ouvr., trad. en allem. par Hissmann. Munster, 1781, etc., 16 vol. *in*-8°. — Histoire philosoph. du Monde primitif, 1re. édit. avec cartes, Paris, 1779, 3 vol. *in*-12; le même ouvrage, 2e. édit., Paris, 1781, 2 vol. *in*-8°; le même ouvrage, 3e. édition, Paris, 1783, 3 vol. *in*-8°; le même ouvrage entièrement refondu, 4e. édit., Paris, an Ier. (1793), Gay et Gide, 7 vol. *in*-8°, avec 30 planches. — Histoire de l'ancienne Grèce (tirée de l'Histoire des Hommes, et réimprimée à part), 13 vol. *in*-8°, avec 73 gravures. — Histoire complète de l'ancienne Rome (tirée de l'Hist. des Hommes, et réimpr. à part), Paris, an Ier. (1793), Froullé, 15 vol. *in*-8°, avec 40 planches; la même édition, Paris, an Ier. (1793), Froullé, 15 vol. *in*-12, avec onze cartes. — Histoire d'Assyrie, ou des trois Monarchies de Ninive, de Babylone et d'Ecbatane (réimpr. à part), Paris, 1784, Hardouin, 2 vol. *in*-8°, avec grav. — Hist. des Egyptiens sous les Pharaons et sous les Ptolémées (réimpr. à part), Paris, 1786, 4 vol. *in*-8°, avec cartes et gravures. — Ma République, auteur Platon, éditeur J. de Sales, ouvrage destiné à être publié l'an 1800, Paris, 1791, 12 vol. *in*-12; le même ouvrage, trad. en hollandais, Dunkerque,

1792, Vanschelle. — Théâtre de Sybaris, traduit pour la première fois du grec, Orléans, Couret de Villeneuve, 1788, 3 vol. *in*-18; le même ouvrage, 2e. édition rectifiée, 1790, 3 vol. *in*-12. — Un grand nombre de Mémoires dans le Recueil de l'Instit., 1er vol. de la classe des sciences morales et politiques. — Au gouvernement provisoire, sur le nouvel ordre de choses, 25 brumaire an VIII (1800), *in*-8°. — Premier Mémoire sur la destitution des Cens. Carnot, Barthelémy, Pastoret, etc., 25 ventôse an VIII (1800), br. *in*-8°. — Second Mémoire sur le même sujet, 25 germinal an VIII (1800), broch. *in*-8°. — Troisième Mémoire sur le même sujet, *in*-8°.

Dellain est auteur d'un Nouveau Manuel musical, contenant les élémens de la musique, des agrémens du chant, et de l'accompagnement du clavecin, 1781, *in*-4°.

Delmas, prêtre de la doctrine chrétienne, et ensuite curé de Ville-Bourbon à Montauban. On a de lui : *Ars Artium sive de Officio pastorali, Carmen :* Art des Arts, etc., poëme, Montauban et Paris, 1786, *in*-8°.

Delon, ci-dev. conseiller au présidial de Nîmes, est connu par les ouvrages suiv. : Angélique, comédie-féérie en 3 actes, 1778, *in*-8°. — Discours sur cette question : *Quelle a été l'influence de Boileau sur la littérature française?* proposée par l'acad. de Nîmes, Nîmes, 1784, *in*-8°. — Disc. sur les Confessions de J.-J. Rousseau, 1784, *in*-8°. — Hist. des révolut. de l'empire romain, depuis Maxime jusqu'à Constantin, pour servir de suite à l'Histoire des révolutions, etc., par Linguet, 1784, *in*-8°.

Delonnes, (Imbert) premier chirurgien du duc de Chartres, et chirurgien-major de la cavalerie française et étrangère, a publié : Traité de l'Hydrocèle; cure radicale de cette maladie, et traitement de plusieurs autres, qui attaquent les parties de la génération de l'homme, 1785, *in*-8°; nouv. édit. 1791, *in*-8°.

Delorcy, (François) ci-d. recteur du collége de Saint-Omer. On a de lui : l'Eglise gallicane vengée de toute accusation de schisme, 1793, *in*-8°.

Delporte, correspondant de la société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer, est auteur d'un Mémoire sur l'éducation des troupeaux, 1791, *in*-8°.

Delvincourt, ci-d. chanoine, archid. et vic.-gén. de Laon, est connu par sa traduct. de la Pratique des devoirs

des Curés, trad. de l'italien du P. Segneri, 1781, *in*-12.

Demachy, (Jacq.-Franç.) né à Paris, le 30 août 1728, pharmacien, professeur public depuis 1767, membre des académies de Berlin, de Rouen, des Curieux de la Nature, de la société - libre des sciences, lettres et arts, et de celle de médecine, a donné : Institut de Chymie, Paris, 1766, Lottin, 2 vol. *in*-12. — Dissert. chymiques, de Pott, traduct. 1759, 4 vol. *in*-12. — La traduction des Elémens de Chymie, suivant Newton et Staal, par Juncker, 1757, 6 vol. *in*-12. — Examen physique et chymique de l'eau minérale de Calsabigi, à Passy, 1755, 1 vol. *in*-12. — Recueil de Dissertations physico-chymiques, 1774, 1 vol. *in*-8°, — Procédés chymiques, rangés méthodiquement, etc. 1769, 1 vol. *in*-12. — Manuel du Pharmacien, 1788, 2 vol. *in*-8°. — Opuscules chymiques de Margraff, conjointement avec Formey, 1762, 2 vol. *in*-12. — Art du Distillateur d'eau - forte, et du Distillateur liquoriste, 2 vol. dans la collection *in*-fol. de l'académie. — Art du Vinaigrier, tome XII^e. de la collection de Neuchatel de 1780 : les 2 premiers reimprimés à Neuchatel, *in*-4°. — Dialogues des morts, 1755, *in*-12. — Examen des eaux de Verberie, 1757, 1 vol. *in*-12. — Réfutation du système des pneumatistes dans les cahiers du Tribut des neuf Sœurs. — La partie, cuisine, botanique et pharmacie, faisant la moitié du livre intitulé : *Economie rustique, suite du Manuel des Champs* de l'abbé Chanvallon. — Œuvres polémiques, insérées dans différens Journaux.

Demanet, ci-dev. curé et aumônier en Afrique, a publié une nouvelle Histoire de l'Afrique française, 1767, 2 vol. *in*-12. — Parallèle général des Mœurs et des Religions de toutes les Nations, 1768, 5 vol. *in*-12.

Demende, (Dominique) ancien procureur en la sénéchaussée de Marseille, sa patrie, et de l'acad. de la même ville. On lui doit : Discours sur les causes qui ont le plus contribué à répandre les langues, 1772, *in*-8°. — Quels sont les moyens les plus conformes à la religion, à l'humanité et à la politique, pour faire cesser la mendicité dans la province de Normandie? discours couronné à Rouen en 1778 par l'acad. de la Conception, 1780, *in*-8°.

Demeste, de la ci-devant société d'émulation à Liége, correspondant de la société de méd. à Paris, a donné des Lettres au doct. Bernard sur la chimie, la docimasie, la cristallographie, la lithologie, la

la minéralogie et la physique en général, avec Romé de l'Isle, 1779, 2 vol. *in*-12.

DEMOURS, (Pierre) démonstrateur et garde du cabinet d'histoire naturelle au jardin du roi, méd. de la faculté de Paris; oculiste du roi et censeur royal; memb. de l'acad. des sciences, né à Marseille, a publié : Observations de méd. de la société d'Edimbourg, trad. 1740, et années suiv., 11 vol. *in*-12, nouv. édit. 1759. — Essai sur l'hist. naturelle du Polype insecte, trad. de l'angl. de H. Backer, 1744, *in*-12. — Description du ventilateur, trad. de l'angl. de Hales, 1744, *in*-12. — Méthode de traiter les plaies d'armes à feu, trad. de l'angl. de Ramby, 1746, *in*-12. — Table générale des matières contenues dans l'histoire et dans les mémoires de l'acad. royale des sciences, tome 5-7, 1747-68, en 3 vol. *in*-4°. — Transactions philosophiques, années 1737-46, trad. 1759-61, 5 vol. *in*-4°. — Lettre à M. Petit, sur une maladie de l'œil, 1767, *in*-8°. — Nouvelles réflexions sur la lame cartilagineuse de la cornée, pour servir de réponse à la lettre de M. Descemet, 1770, *in*-8°. — Plusieurs mém. dans ceux de l'académie des sciences.

DEMOURS, fils, doct. régent de la faculté de méd. de Paris. On a de lui : Mém. lu à l'assemblée le 1er novembre 1784, avec le rapport des commissaires nommés par la faculté de méd. de Paris, MM. Sallin et Goubelly, pour examiner un instrument inventé par M. Demours fils, et propre à faciliter la section de la cornée dans l'opération de la cataracte, 1785, *in*-4°.

DENATTES, (François) curé de St.-Pierre-en-Château de la ville d'Auxerre, est mort le 28 septembre 1765, à l'âge de 70 ans. Il est l'auteur de l'Idée de la conversion d'un pécheur, 1731, *in*-12, qui est une paraphrase de l'ouvrage d'Opstraet *de Conversione peccatoris*. Il y a dans l'édition de 1732, 2 vol. *in*-12, des additions qui ne sont pas de l'auteur.

DENESLE, (N.) né à Meaux, mourut à Paris en 1767, dans un âge avancé. Ses premiers essais eurent pour objet la poésie; il s'exerça dans le genre allégorique. Ce genre de poëme, créé et perfectionné en France par le grand Rousseau, perdit beaucoup sous la plume de Denesle. Ce n'est pas que ses fictions manquent de finesse, et même d'une certaine gaîté; mais il ne savait pas donner à ses tableaux le coloris mâle et soutenu de son modèle. Denesle est encore bien plus loin de Rousseau, dans le petit nom-

bre d'odes qu'il a données au public en différentes occasions. Enfin, s'appercevant qu'il n'était pas ne pour la poésie, il s'adonna à la prose. Son Aristipe moderne mérite d'être distingué, à quelques égards, de la foule des imitateurs de Théophraste. Il n'a ni les vues profondes, ni la vigueur de style de la Bruyère; mais il paraît avoir assez bien observé les hommes. D'autres écrits pleins d'une saine morale, ont plus solidement établi la réputation de Denesle, quoiqu'ils soient écrits pour la plupart d'un style diffus. Ses Prejugés du public, en 3 v. renferment des idees saines. Ses Préjugés de l'honneur et son Examen du matérialisme obtinrent un accueil favorable. Ce qui fait l'éloge de Denesle, c'est que l'honnêteté de ses mœurs a passé dans ses écrits; on y trouve partout l'empreinte de son ame ferme, généreuse et sensible.

Denisart, (Jean-Baptiste) procur. au châtelet de Paris, né près de Guise, en Picardie, et mort à Paris en 1765, à 51 ans, était également recommandable par sa probité et par ses lumières. On a de lui un ouvrage clair, méthodique et exact, plusieurs fois réimprimé, sous le titre de Collection de décisions nouvelles et de notions relatives à la jurisprudence actuelle, Paris, 1771, 4 vol. *in*-4°. On lui doit encore une édition des Actes de notoriété du Châtelet, 1759, *in*-4°, avec des notes qui prouvent beaucoup de savoir. Denisart était extrêmement laborieux; son application continuelle a avancé sa mort.

Dentrecolles, (François-Xavier) jésuite, né à Lyon en 1664, se consacra à la mission de la Chine avec le P. Parennin. Il y fut employé autant d'années que lui, et mourut également en 1741, à 77 ans. Son caractère aimable, son esprit insinuant, et ses manières douces et affables, lui gagnèrent l'estime et l'affection des lettrés et du peuple. Il fit imprimer un grand nombre d'ouvrages en langue chinoise, soit pour persuader la vérité de la religion aux gentils, soit pour maintenir les nouveaux fidèles dans la piété. Outre ces écrits qui ne peuvent nous être connus, nous avons de lui plusieurs morceaux intéressans dans le recueil de Lettres édifiantes et curieuses, et dans l'hist. de la Chine de du Halde.

Denys, (Jean-Baptiste) médecin ordinaire du roi, mort l'an 1704 à Paris sa patrie, où il professa la philosophie et les mathématiques avec distinction. Il tenait chez lui des conférences sur toutes sortes de matières, qui ont été imprimées *in*-4°. Ces confé-

rences commencèrent en 1664, et continuaient encore en 1672. On y trouve beaucoup de choses curieuses et intéressantes. Il a encore donné en 1668 deux Lettres, *in*-4°, dont l'une a pour objet plusieurs expériences de la transfusion du sang, faites sur des hommes; l'autre roule sur une folie guérie par la transfusion. Il était grand partisan de cette pratique; mais elle fut défendue par un arrêt du parlement, informé des mauvais effets qu'elle avait produits.

DENYS, (Louis) géographe à Paris, a donné : Géographie des dames, avec Pasquier, 1762, *in*-24. — Explication de la Mappemonde physique, politique et mathématique, 1764, *in*-12. — Guide royal ou dictionnaire topographique des grandes routes de Paris aux villes, etc. 1764, 2 vol. *in*-12. — Pouillé histor. et topographique du diocèse de Paris, 1767, *in*-fol. — Itinéraire histor. et topogr. des grandes routes de France, 1768, *in*-16. — Tableau topographique des environs de Paris, 1769, *in*-18. — Le conducteur français avec des cartes géographiques contenant différentes routes, 1776. — Itinéraire portatif d'un arrondissement de 30-40 lieues de la ville de Paris, 1777, 2 v. *in*-12.

DENYS, (Pierre-François-Xavier) avocat, et membre de l'acad. d'Arras, sa patrie. On a de lui : *Selecta Senecæ philosophi opera*, avec la traduction, 1761, *in*-12. — Dissertation sur quelques passages de Sénèque et de Corneille, 1764, *in*-12. — Eloge de Louis XV, 1774, *in*-4°.

DENYSOT, (Nicolas) peintre et poète français, né au Mans en 1515, peignait assez bien et versifiait assez mal. Il excella sur-tout dans le dessin. Il mourut à Paris l'an 1559. Ce poète se piquait d'imiter Jodelle : mauvaise copie d'un mauvais modèle. Il publia des Cantiques, 1553, *in*-8°, sous le nom de Comte d'Alsinois, qui est l'anagramme du sien. On croit qu'il a eu part aux Contes de Desperiers.

DEPARCIEUX, (Antoine) des acad. roy. des sciences de France, de Suède, de Prusse, etc. censeur royal, naquit au Clotet de Cessoux sur le Gardon, paroisse de Pierre-Mâle, dans le diocèse d'Uzès, le 28 octobre 1703, et mourut à Paris le 2 septembre 1768. Les détails de son éducation, ainsi que l'histoire de son enfance ne sont pas connus. L'envie de s'instruire fit sa fortune. Poussé par ce désir, le jeune Deparcieux vint à Lyon, apprit les élémens des mathématiques d'un jésuite de cette ville, sentit bientôt

qu'il pouvait surpasser son maître, ne se laissa point rebuter par les inconvéniens de la mauvaise fortune, et entreprit le voyage de Paris. Il eut le bonheur d'y rencontrer un bienfaiteur et un maître digne de lui, en la personne de M. de Montcarville, professeur au collége royal. Ce savant respectable accueillit les talens naissans de Deparcieux, en vrai philosophe: il lui prodigua ses encouragemens et ses conseils. Ils fructifièrent bientôt: les progrès rapides de l'élève ne firent pas moins d'honneur à sa pénétration qu'au zèle éclairé de son guide. Quelques leçons qu'il donnait, et sa parfaite connaissance de la gnomonique, furent les premières ressources de Deparcieux, et lui procurèrent des occasions de fournir à sa subsistance, en tirant parti de ses talens. Les cadrans solaires qu'il construisait, eurent cet avantage sur ceux des ouvriers connus, qu'il ne travaillait point d'après une routine aveugle; mais d'après les principes mêmes sur lesquels cette science est fondée. Un traité de Trigonométrie rectiligne et sphérique, est le premier écrit que Deparcieux ait donné au public. C'était lui offrir pour essai une product. qu'un mathématicien consommé n'eût pas désavouée. Le besoin qu'il avait eu du calcul des triangles pour la Gnomonique, l'avait engagé à revenir souvent sur les principes de ce calcul, dont il rendit la théorie plus facile et la pratique plus simple. Il joignit à ce traité de Trigonométrie des tables singulièrement exactes des sinus et des logarithmes, supérieures à celles de même genre qu'on avait eues jusqu'alors, et un abrégé méthodique des principes de la Gnomonique, où l'instruction ne marche qu'appuyée sur l'expérience. On y trouve aussi la description de quelques instrumens que Deparcieux avait imaginés et reconnus nécessaires pour perfectionner quelques opérations de gnomonique. Cet ouvrage, dédié à l'acad. des sciences, parut en 1741, *in*-4°. Il fut très-bien accueilli, et valut à l'auteur une place à la société roy. des scienc. de Montpellier. Cinq années après, il en donna un autre, dans un genre très-différent, qui produisit encore une sensation plus vive; nous voulons parler de l'Essai sur les probabilités de la vie humaine, 1746, *in*-4°. Cet ouvrage dont la réputation est faite, éclaire les hommes sur un de leurs plus grands intérêts, *la durée de la vie*. Il enseigna au ministère, qui avait demandé à Deparcieux des lumières sur cet objet, quel ordre de mortalité, établi par des tables faites avec soin, devait servir de règle aux rentes viagè-

res, tontines, etc. Il ne faut pas dissimuler que le projet de cet ouvrage n'est point de l'invention de Deparcieux. Ces considérations sur la durée de la vie, cette idée de calculer les hasards, ces conjectures profondes, ne sont pas exemptes d'une certaine bisarrerie philosophique, où l'on reconnaît l'empreinte du génie anglais. Le chevalier Guillaume Petty et le doct. Halley avaient essayé de déterminer l'ordre de la mortalité parmi les hommes; l'un sur les registres de Breslau en Silésie, et l'autre sur ceux de Londres et de Dublin. Mais les conjectures de Petty et de Halley n'ôtent rien au mérite de l'essai de Deparcieux. Il se livra à ces combinaisons avec autant de génie que de zèle, et en surmonta toutes les difficultés à force de travail et d'application. L'académie royale des sciences rendit justice au livre, en adoptant l'auteur, dès la même année, parmi ses membres. Il eut la place d'adjoint à la classe de géométrie; et depuis cette époque, il a enrichi plus d'une fois, de ses veilles, les mémoires de cette compagnie. L'analyse de ses différens mémoires nous menerait trop loin, il nous suffira de dire qu'ils roulent toujours sur des objets utiles. C'était-là le caractère invariable des ouvrages de Deparcieux, parce qu'il se peignait réellement dans ses ouvrages. On pouvait dire de lui, ce qu'on avait dit autrefois du P. Sébastien: *qu'il était aussi simple que ses machines*, et ajouter que son cœur était aussi respectable que ses écrits. Les habitans de Paris doivent conserver sur-tout pour la mémoire de cet excellent homme, une vénération particulière. Sans aucunes vues ambitieuses, sans autre guide que son désintéressement, il dirigeait ses recherches et ses expériences vers tout ce qui pouvait intéresser leur prospérité. Sans parler de son mémoire sur les inondations de la Seine, on ne peut donner trop de louanges à son projet d'amener à Paris les eaux de la rivière d'Yvette? Tel fut l'objet de son ouvrage réimprimé avec des additions en 1777, *in*-4°. Les bons citoyens, les hommes éclairés, applaudirent d'une voix unanime à ce grand et utile projet. Enfin, le gouvernement répondit à leurs vœux et la capitale profita des travaux de Deparcieux. Cet académicien était simple en ses mœurs, d'une modération singulière, n'ayant point d'ambition, et ne connaissant pas les brigues. Il aimait à faire le bien sans prétention, sans faste, sans éclat et sans fausse modestie. Ce n'était pas aux mots de vertu et de patrie qu'il était attaché, c'était à la chose même; aussi n'était-

il l'esclave d'aucun parti, ni le soutien d'aucune secte.

Deric, ci-dev. docteur en théologie et chanoine de Dol, est connu par une hist. ecclésiastique de Bretagne, Paris, 1779, 3 vol. *in*-12.

Derrand, (François) né en 1558 dans le pays messin, entra chez les jésuites avec le talent de mathématicien et d'architecte. C'est sur ses dessins et ses plans qu'a été bâtie l'église de St.-Louis, rue St.-Antoine à Paris. Il mourut à Agde en 1644. On a de lui: Architecture des voûtes, Paris, 1643, *in*-fol. C'est la meilleure édit.; les planches sont usées dans les édit. postérieures. C'est le fonds de l'ouvrage que la Rue a publié en 1728, sous le titre de Traité de la coupe des pierres.

Desaguliers, Jean-Théophile) physicien, né à la Rochelle en 1683, était fils d'un ministre protestant. A la révocation de l'édit de Nantes, son père passa en Angleterre, Le jeune Desaguliers, après avoir étudié à Oxford sous les plus habiles maîtres, vint faire à Londres des cours de physique expérimentale, qui lui ouvrirent les portes de la société royale, et qui l'annoncèrent à l'Europe comme l'un des premiers physiciens de son siècle. Appellé en Hollande pour y professer la physique, il se rendit d'abord à Rotterdam, et ensuite à la Haie, ou il eut le plus grand succès. La société royale de Londres, fâchée d'avoir perdu un tel homme, le rappella pour continuer ses expériences en Angleterre, avec un honoraire annuel de 30 liv. sterling. Afin de mettre le public à portée de jouir du fruit de ses lumières, Desaguliers mit ses leçons en ordre, et les publia sous le titre de Cours de physique expérimentale, en 2 vol. enrichis d'un grand nombre de figures et d'observations importantes. La fin de sa vie fut, dit-on, malheureuse; il mourut dans des accès de folie en 1743 à l'âge de 60 ans.

Desarnod, (Joseph François) architecte de Lyon; membre de la société philosophique des sciences et arts de la même ville, a donné un mémoire sur les foyers économiques et salubres de Franklin et de Desarnod, Paris, 1788, gr. *in*-8°.

Desault, (Pierre) médecin, membre de la société de médecine de Bordeaux, associé du lycée de Toulouse, etc. naquit en 1675, à Arzac dans la Chalosse, et mourut à Bordeaux en 1737, âgé de 62 ans. Il fit ses premières études dans l'univ. de Pau, il vint ensuite à Bordeaux pour suivre les cours de méd.; il y reçut

le grade de docteur. En 1697, il se rendit à Paris pour y perfectionner ses connaissances; il assista aux savantes leçons de Duverney, et suivit Tournefort au jardin des plantes dans ses herborisations. Après quatre ans d'étude et de travaux, il revint à Bordeaux pour y exercer la médecine. Ses succès et ses talens l'ont rendu célèbre dans cette ville. En 1733, il fit imprimer son Traité sur les maladies vénériennes avec deux Dissertations l'une sur la rage, et l'autre sur la phtysie et la manière de les guerir radicalement, en 1 vol. *in*-12. La publication de cet ouvrage fut une preuve du savoir et du courage de Desault : il proposait des innovations, il frondait des méthodes reçues dont le savant Astruc était le défenseur et le panégyriste. En 1736, il publia une Dissertation sur la pierre des reins et de la vessie, avec une réponse aux critiques de M. Astruc, contre son Traité sur les maux vénériens, Paris, *in*-12. M. Astruc avait avancé dans son Traité *De morbis venereis* que les idées de Desault sur la maladie vénérienne, ainsi que le traitement indiqué avaient été connus dès les premiers tems de cette maladie. Desault y répondit avec décence et modestie. L'expérience fit adopter les procédés qu'il avait proposés, et sous ce rapport, il doit être placé au nombre des bienfaiteurs de l'humanité. Sa mort l'empêcha de publier un ouvrage dont il s'était occupé toute sa vie; c'était un traité *de Medicina burdigalensium*, ainsi qu'une Dissertation sur l'epilepsie, estimée des médecins. Quelques bibliographes lui ont attribué l'ouvrage intitulé : Nouvelles découvertes en médecine, où l'on fait voir que les remèdes extraits des métaux et des minéraux sont préférables à ceux des végétaux et des animaux; mais c'est mal-à-propos. Cet ouvrage anonyme parut en 1727, 1 vol. *in*-12.

DESAULT, (Pierre-Joseph) chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris, memb. de l'académie de chirurgie de la même ville, naquit à Magny-Vernois le 6 février 1744, et mourut le 1er. juin 1795. Dernier enfant d'une nombreuse famille, il fut destiné à l'état ecclésiastique; mais son génie qui l'appelait vers les sciences physiques, le détourna d'une vocation qui n'était pas la sienne, et pour laquelle il ne se sentait aucun penchant. Son père l'envoya étudier les élémens de la chirurgie dans l'hôpital militaire de Befort, où il passa trois ans, livré à l'étude de l'anatomie, occupé à suivre les pansemens, et s'efforçant autant qu'il le pouvait, de suppléer par l'observation des maladies, à ce qui

lui manquait du côté de l'enseignement. Il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il vint à Paris. Sur ce vaste théâtre où sont réunis tous les talens et tous les objets d'émulation, Desault sentit la passion de la gloire s'emparer de son ame, et il s'y livra sans réserve. L'excès du travail le conduisit aux portes du tombeau. Rendu à la vie, il s'engagea dans une nouvelle carrière. Il ouvrit en 1766 des cours d'anatomie, persuadé que l'enseignement des sciences est le meilleur moyen de s'y perfectionner. Ses succès éveillèrent l'envie; les professeurs privilégiés dont les écoles devenaient désertes, lui contestèrent le droit de communiquer ses connaissances; quelques hommes éclairés le soutinrent de leur crédit, et il triompha de ces premiers obstacles. Desault n'était point encore membre du collége de chirurgie, la médiocrité de sa fortune ne lui avait pas encore permis de s'y présenter. Le collége, par une honorable exception, le reçut en 1776, sous la simple condition d'acquitter, quand il le pourrait, la somme dont il devenait redevable à son corps. Il continua alors ses cours publics, non plus comme simple particulier, mais comme professeur en titre de l'école pratique d'anatomie. Quelque tems après il devint chirurgien en chef de l'hospice du collége, et chirurgien consultant de l'hospice de St.-Sulpice. Ici commença la grande réputation de Desault, ses succès dans l'application d'un bandage ingénieux qu'il avait inventé pour les fractures, le rendirent justement célèbre. Presqu'en même-tems un ouvrage qu'il publia avec Choppart, sur les maladies chirurgicales, et sur les opérations qui leur conviennent, ajouta à sa réputation. La place de chirurgien-major de l'hôpital de la Charité étant devenue vacante, il fut nommé pour la remplir. Ce choix le flatta d'autant plus, qu'il était conforme au vœu du public, et qu'il lui procurait les moyens d'introduire dans la pratique une foule de découvertes jusques-là presqu'ignorées. En 1785, une mort prématurée enleva à l'Hôtel-Dieu de Paris, son chirurgien en chef Ferrand; l'administration nomma Desault pour le remplacer. Cette nomination aussi honorable que flatteuse, avait déja été faite par l'opinion publique; et Desault entra dans cette place importante précédé de la confiance universelle. Depuis long tems il avait formé le projet d'un enseignement clinique. L'Hôtel-Dieu, cet immense dépôt des infirmités humaines, lui en fournissait des moyens multipliés; il demanda un amphithéâtre pour y ouvrir une école, mais il

trouva

trouva armés contre son projet tous les préjugés. L'idée de voir opérer les malades en public trouva des contradicteurs jusqu'en 1788, époque à laquelle commença son école clinique. A peine les cours furent-ils ouverts, que l'affluence des élèves y devint prodigieuse; les étrangers y accoururent; plusieurs puissances voisines envoyèrent à Paris des étudians pensionnés pour y assister, plus de six cents auditeurs les suivirent constamment; ils venaient apprendre une chirurgie, pour ainsi dire, nouvelle, dégagée de tous les anciens préjugés, une pratique simple, dépouillée de cet amas presque toujours incohérent de topiques et de médicamens appellé traitement méthodique. Ils venaient y voir une foule de procédés nouveaux que l'expérience et les réflexions du profess. lui suggéraient chaque jour. En 1791, il fit paraître un journal de chirurgie rédigé par ses élèves, et destiné à publier les cas de pratique intéressans qui se présentaient dans son école. La publicité de ce journal n'a pas peu contribué à propager des procédés salutaires dont la chirurgie a fait son profit. Au milieu de tant de travaux, Desault trouvait encore le tems de donner des soins aux malades du dehors. Peu de chirurgiens ont joui aussi exclusivement que lui de la confiance publique, et ont eu plus de moyens de grossir leur fortune; Desault n'en profita jamais pour augmenter la sienne. Lorsque la révolution arriva, Desault était parvenu à ce point de considération qui fait taire les clameurs de l'envie et de la haine. Pendant les troubles qu'elle entraîna, ces passions se réveillèrent et conjurèrent sa perte; on le dénonça dans les sociétés populaires comme égoïste indifférent, etc. Chaumette l'accusa dans le conseil-général de la commune de refuser ses soins aux blessés du 10 août. Deux fois il fut cité à la barre de cette commune avide de trouver le prétexte de le persécuter. Enfin, un arrêté le suspendit de ses fonctions. En 1793, le comité révolutionnaire de sa section lança un mandat d'arrêt contre lui. Pendant qu'il donnait ses leçons, il fut enlevé au milieu de ses élèves consternés, et conduit au Luxembourg, prison affreuse, d'où l'on ne sortait alors que pour aller au supplice. Cependant on sentit le vide immense que produisait sa détention. Un arrêté du gouvernement le rendit au bout de trois jours à la liberté et à ses travaux. Peu de tems après, éclata la révolution du 9 thermidor, Desault s'empressa de solliciter les moyens de rendre son école plus utile encore à l'avancement des élèves; mais on s'oc-

cupait alors de la formation d'une école de santé. Dès qu'elle fut établie, Desault y fut nommé professeur : c'était récompenser son zèle pour l'instruction des étudians et les progrés de l'art, que de lui fournir de nouvelles occasions d'y contribuer. Les nouveaux troubles qui éclatèrent bientôt après, affectèrent profondément son ame. La crainte de voir les proscriptions se renouveller, le saisit ; un profond chagrin s'empara de son ame ; sa tristesse que rien ne put vaincre se termina par des symptômes mortels qui se déclarèrent dans la nuit du 29 mai : leurs rapides accroissemens, l'impuissance des moyens que leur opposaient des mains habiles firent présager sa perte prochaine. Un délire continuel lui épargna le sentiment pénible des approches de la mort, et le spectacle des regrets qu'il faisait naître. Il expira entre les bras de ses élèves quelques heures après être tombé dans l'état dangereux qui termina ses jours. Desault était d'une stature médiocre, d'une taille bien proportionnée, d'une physionomie ouverte. Il était vif, quelquefois emporté, mais toujours facile à revenir. Ce caractère l'entraîna souvent au-delà des bornes qu'il était fâché ensuite d'avoir franchies. Son ame était noble, élevée ; grande jusques dans ses défauts ; les basses menées de l'intrigue lui furent toujours odieuses. Il eut des ennemis, mais ses amis furent en plus grand nombre encore. Leur société était le seul plaisir auquel il fut sensible. Peu de chirurgiens ont fait moins d'ouvrages que lui, et ont joui d'une plus grande réputation. Deux causes ont contribué à ces effets : les places qu'il a constamment occupées dans les premiers hôpitaux, et le grand nombre d'élèves qu'il a formés. (*Extrait de la Notice de sa vie, par Bichat*). On a de Desault : Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent, par MM. Choppart et Desault, Paris, 1780, 2 vol. gr. *in*-8°. — Journal de chirurgie, 1791 et années suiv. *in*-8° ; le 4e vol. a été mis au jour en partie par l'auteur et achevé par son élève Bichat.

Desbillons, (François-Joseph Terrasse) né à Châteauneuf-sur-le-Cher, dans le diocèse de Bourges le 25 janvier 1711, entra chez les Jésuites en 1727. Il enseigna pendant cinq ans les humanités, et pendant six ans la rhétorique dans divers colléges. Envoyé par ses supérieurs au collége de Louis-le-Grand à Paris, pour faire imprimer ses *Fables*, il y passa environ quinze années. Lorsque les Jésuites furent obligés de quitter la France, le P. Des-

billons trouva un asyle aussi honorable qu'avantageux auprès de l'Electeur palatin, protecteur éclairé des talens, qui lui donna une place dans le collége de Manheim, et qui ajouta une pension d'environ mille écus argent de France. Il y mourut le 19 mars 1789. Sa bibliothèque était très-nombreuse et très-bien choisie, non-seulement pour la rareté et l'importance des livres, mais encore pour la beauté des éditions. Par son testament qu'il a fait en vers latins, il a laissé sa bibliothèque aux prêtres de la congrégation de S^t.-Lazare, à condition que le préfet de la bibliothèque électorale pourrait choisir les ouvrages qui lui conviendraient; c'est un hommage de gratitude qu'il rendait à l'Electeur palatin, qui avait eu pour lui des attentions toutes particulières. Un critique judicieux l'a appellé le *dernier des Romains*, comme étant celui qui, dans ces tems d'une décadence totale de la langue romaine, l'avait cultivée avec le plus d'ardeur. Sa modestie égalait son érudition. Parlant peu, et toujours avec justesse et circonspection, évitant le monde et ne voyant que ceux qui venaient le voir, il nourrissait dans sa retraite cette tranquillité d'esprit qui suppose toute la pureté et toutes les richesses de la vertu. On a de lui *Fabulæ AEsopiæ libri* 15. Elles ont été imprimées à Glascow, à Oxford, à Ausbourg, à Manheim, à Paris, etc. Il existe une traduction française de ces Fables, faite par l'auteur même, et imprimée à Manheim, avec le texte à côté, en 1769, en 2 vol. *in*-8°. C'est l'ouvrage qui a fait le plus d'honneur au P. Desbillons. Les connaisseurs les jugent dignes de faire pendant à celles de Phèdre. — Nouveaux éclaircissemens sur la vie et les ouvrages de Guill. Postel, Liége, 1773, *in*-8°. — Histoire de la vie chrétienne et des exploits militaires de M^me. de S^t.-Balmont, Liége, 1773, *in*-8°. — *De Imitatione Christi libri quatuor, ad veram lectionem revocati, et auctori Thomæ à Kempis, canonico regulari S. Augustini denuò vindicati*, 1780, *in*-8°. Outre le mérite de l'exactitude et de la restitution du texte primitif, cette édition est recherchée par la savante Dissertation qui est à la tête, et qui rend cet ouvrage à Thomas-à-Kempis son véritable auteur.—*Phædri Fabularum AEsopiarum libri quinque, cum notis et emendationibus, Fr.-Jos. Desbillons, ex ejus commentario pleniore desumptis*, Manheim, 1786, *in*-8°: édition digne de figurer à côté de celle que le P. Brotier nous a donnée du même Phèdre. Le Commentaire, dont ces notes sont tirées, est encore en manuscrit. — *Ars*

*benè valendi*, etc. à Heidelberg, de l'impr. de Wiesen, 1788, 68 p. *in*-8°. On trouve dans ce poëme une longue tirade contre l'usage du café, du thé et du chocolat, qu'il proscrit presqu'entièrement. Le P. Desbillons a laissé plusieurs ouvrages dans son portefeuille. Il avait composé une histoire de la langue latine et quelques pièces dramatiques écrites dans cette langue.

DESBOIS, (François-Alex.-Aubert de la CHESNAYE) né à Ernée dans le Maine, près de Mayenne le 17 juin 1699, se fit capucin, ne persévéra point dans sa vocation, et rentra bientôt dans le monde. N'ayant pas de fortune, il travailla pour vivre; mais son travail se borna presque toujours à des compilations, qui ne l'empêchèrent pas de mourir à l'hôpital, le 29 février 1784. En voici l'énumération: le parfait Cocher, 1744, *in*-12. — Dictionn. militaire, 1758, 3 vol. *in*-8°. — Dictionnaire d'agriculture, 1751, 2 vol. *in*-4°. — Dictionnaire des animaux, 1759, 4 vol. *in*-4°. — Dictionnaire généalogique de la noblesse, 1773 et années suivantes, 12 volumes *in*-4°: ouvrage très-incomplet, qui manque d'ailleurs de choix, et où l'étendue des articles n'est nullement mesurée sur leur intérêt. — Dictionn. histor. des mœurs des Français, 1767, 3 vol. *in*-8°. — Dictionn. domestique, 1763, 3 vol. *in*-8°. — L'Astrologue dans le puits, 1740, *in*-12. — Lettres sur les Romans, 1741, *in*-12. — Lettres hollandaises, 1747, 2 vol. *in*-12. — Lettres critiques, avec des Songes moraux, 1746, *in*-12. — Système du règne animal, 1754, 2 vol. *in*-8°. Quelques-uns lui attribuent en partie les journaux de l'abbé Desfontaines: mais c'est à tort. Desbois n'avait ni le jugement ni le style qui distinguent les écrits de cet habile littérateur. Il a pu sans doute lui rendre quelques services: tous les savans sont dans le cas d'en recevoir; mais on les dépouillerait de leurs meilleurs ouvrages, si, à ce titre, on voulait en faire honneur à d'autres.

DESBOIS DE ROCHEFORT, (Louis) médecin de la faculté de Paris, né le 9 octobre 1750, mort dans cette ville le 26 janvier 1786. On a de lui: Cours élémentaire de matière médicale, suivi d'un Précis sur l'art de formuler, ouvrage posthume, Paris, 1789, 2 vol. *in*-8°. — Cours sur les maladies des femmes, des enfans, des grands, des artistes, 6 vol. *in*-8°, manuscrits.

DESBOIS DE ROCHEFORT, (Eléonore-Marie) frère du précédent, né à Paris le 28 avril 1749, ci-dev. docteur de la maison et société de

Sorbonne, de l'académie de la Rochelle, vicaire-général de la même ville, curé de St.-André-des-Arcs de Paris, aujourd'hui évêque d'Amiens, a donné un grand nombre d'articles dans l'Encyclopédie méthodique, et d'Opuscules ecclésiastiques.--Recherches sur les monumens de bienfaisance anciens et modernes, étrangers et nationaux, 4 vol. *in*-4°, manuscrits.

DESBOULMIERS, (Jean-Augustin-Julien) entra de bonne heure dans la carrière militaire : ce genre de vie n'ayant pas convenu à ses goûts, ni favorisé ses espérances, il se tourna du côté des lettres. Son coup d'essai fut une brochure intitulée : *les Soirées du Palais-Royal*, *in*-12, satyre peu décente des mœurs des courtisannes qui se réunissent dans cette promenade. L'*Histoire des Filles célèbres* suivit de près cette bagatelle, et n'eut pas un succès plus brillant. Mais on doit à cet écrivain la justice de dire qu'il était le premier à plaisanter de sa nouvelle fantaisie d'écrire. Les *Aventures de Rose*, ou *les effets de la haine, de l'amour et de l'amitié*, 2 vol. *in*-12, vinrent ensuite; ce Roman a reparu depuis avec quelques corrections, sous le nouveau titre de l'*Education de l'Amour*, 2 vol. *in*-12. Les *Mémoires du marquis de Solange*, 2 vol. *in*-12, furent lus avec plus de plaisir; c'est l'idée que doit en donner le soin qu'eut, dans la suite, cet écrivain, d'avertir à la tête de ses nouveaux ouvrages, qu'ils étaient de l'auteur du marquis de Solange, espèce de manège qu'avait introduit un des plus célèbres de nos romanciers, l'abbé Prévôt, en se désignant toujours sous le titre de l'auteur des *Mémoires d'un Homme de qualité*. — Desboulmiers donna quelque tems après, sous le titre de *Tout un peu*, 2 vol. *in*-12, un Recueil de différens petits Contes, et de plusieurs morceaux de poésie, dans lesquels on remarque de la facilité, du naturel, et même de la gaieté. Devenu poète, comme il s'était fait prosateur, il jetta les yeux sur un nouveau genre de production, qui enrichissait un de nos théâtres. A l'espèce de petit drame plaisant, connu sous le nom d'opéra-comique, avaient succédé les *Intermèdes*; et le public, en les admirant, paraissait se consoler d'avoir changé sa gaieté contre l'avantage de paraître aimer la musique. Desboulmiers essaya de se montrer dans cette nouvelle lice; mais ses premiers pas ne furent pas heureux. Le *bon Seigneur* ne réussit point. *Toinon* et *Toinette*, qu'il donna dans la suite, eut un accueil moins désagréable. Au milieu de ces différens travaux, Desboulmiers s'occupait d'un ouvrage considé-

rable par son étendue, d'un Livre de bibliothèque, de l'Histoire du Théâtre Italien, et de celle de la Foire, qu'il a donnée en 9 vol. Cette compilation qui nous manquait, pourrait peut-être comporter plus de goût et plus de choix dans les observations; mais elle était de nature à ne pas rester chez le libraire : c'est l'ouvrage de Desboulmiers qui est destiné à rappeller son nom plus long-tems, et qui lui assure une place plus décidée parmi les gens de lettres de ce siècle.

Desboulmiers, sur la fin de 1770, dans la crainte de se servir d'un chirurgien de campagne, différa jusqu'à son retour à Paris, une saignée qu'il avait lui-même jugée nécessaire; ce délai imprudent lui coûta la vie. Quoiqu'encore dans la force de l'âge, avec un goût pour tous les arts, et sur-tout pour la peinture, qui s'était perfectionné en bien peu de tems, il vit de bonne heure sa mort certaine, et l'attendit près d'un an avec constance, et avec une résignation entière. Un cabinet, où il avait réuni un assez grand nombre de jolis dessins et de superbes tableaux, était ce qu'il avait de plus douloureux à quitter; et il ne tint pas à lui de s'en priver quelque tems avant sa mort, par la vente qu'il voulut en faire. Desboulmiers avait une figure aimable et décente. un esprit facile, un goût assez sûr, toujours curieux de la bonne compagnie. Rien ne lui aurait manqué de ce qu'il faut pour plaire, si la vivacité de son caractère lui eût laissé plus d'indifférence qu'il n'en avait, pour toute opinion contraire à la sienne.

Desbrest, médecin des armées, intendant des eaux minérales, membre de la société de médecine à Paris, a publié : Lettre pour et contre l'usage du mercure dans la rage, 1758, *in*-8°. — Traité des eaux minérales de Chateldon, de celles Vichy et de Haute-Rive en Bourbonnais, avec le détail de leurs propriétés médic., et leur analyse, Paris, 1778, *in*-8°. — Plusieurs Mémoires dans la *Collection de la société de Médecine* et dans les *Journaux*.

Descarrières, maître de langue française à Londres, a donné : The Catechism of the Church of England in French, so as to faciliate the true Pronunciation of the French to Beginners, etc., Londres, 1790, *in*-12. — Précis de l'histoire de France jusqu'au tems présent, en franç. et en anglais, Londres, 1792, 2 vol. *in*-8°. — Grammatical Instituts of the french Language designed for the Use of Schools, Lond. 1793, *in*-12. — Exercises of the Rules and Construction of

french Speech, etc., by L. Chambaud, 15e. édit. with great Improvements, *ibid.*, 179:, *in*-8°. — A Grammar of the french Tongue, by L. Chambaud, nouv. édition, *ibid.* 1796, *in*-8°.

Descartes, (René) naquit à la Haye en Touraine le 30 mars 1596, d'une des plus anciennes familles de la province, et mourut à Stockholm le 11 février 1650. La faiblesse de sa complexion fit presque désespérer de ses jours, lorsqu'il vint au monde; ayant perdu sa mère presqu'au moment de sa naissance, il devint l'objet des soins d'une nourrice qui suppléa à la nature par toutes les ressources de la tendresse la plus touchante. Son père ne voulut pas fatiguer des organes encore faibles par des études prématurées; mais l'esprit de Descartes allait au-devant de l'instruction : il n'avait pas encore huit ans, et déjà on l'appellait le philosophe. Il demandait les causes et les effets de tout, et savait ne pas entendre ce qui ne signifiait rien. En 1604, il fut mis au collége de la Flèche. Son imagination vive et ardente, fut la première faculté de son ame qui s'y déploya. Il cultiva la poésie avec transport : ce goût lui demeura toujours; et peu de tems avant sa mort, il fit des vers français à la cour de Suède. Il aimait aussi beaucoup l'histoire, et passait les jours et les nuits à lire. Il était encore à la Flèche en 1610. Lorsque le cœur d'Henri IV, assassiné à Paris, y fut porté pour être déposé dans la chapelle des Jésuites, il fut nommé parmi les vingt-quatre qui allèrent au-devant de ce triste dépôt. Il étudiait alors en philosophie : il y fit des progrès qui annoncèrent son génie; car au lieu d'étudier, il doutait. La logique de ses maîtres lui parut chargée d'une foule de préceptes ou inutiles ou dangereux. Il s'occupait déjà à débrouiller ce chaos, *comme le statuaire*, dit-il lui-même, *travaille à tirer une Minerve d'un bloc de marbre qui est informe.* Leur métaphysique le révoltait par la barbarie des mots et le vide des idées; leur physique, par l'obscurité du jargon, et par la fureur d'expliquer tout ce qu'elle n'expliquait pas. Les mathématiques seules le satisfirent : il y trouva l'évidence qu'il cherchait inutilement par-tout. Il s'y livra avec ardeur. Quelques auteurs prétendent qu'il inventa, étant encore au collége, sa fameuse *Analyse.* Quoi qu'il en soit de cette particularité, Descartes finit ses études en 1612. Il n'est pas extraordinaire de voir des hommes, en sortant de cette carrière, s'imaginer qu'ils savent beaucoup. Descartes était déjà trop avancé, pour voir qu'il ne savait

rien. Il oublia les lettres, ses livres, et l'étude; et celui qui devait créer la philosophie en Europe, renonça pendant quelque tems à toute espèce de connaissances. Cette inaction faillit lui devenir funeste; Descartes en renonçant aux livres, s'abandonna aux plaisirs. En 1614, il fit à Paris l'essai d'une liberté dangereuse; mais son génie le ramena bientôt : tout-à-coup, il rompit avec ses amis et ses connaissances; il loua une petite maison dans un quartier désert du faubourg St.-Germain, s'y enferma avec un ou deux domestiques; n'avertit personne de sa retraite, et y passa deux ans, appliqué à l'étude, et inconnu presqu'à toute la terre. Ce ne fut qu'au bout de ce tems, qu'un ami l'ayant rencontré par hasard dans une rue écartée, s'obstina à le suivre jusques chez lui, et le rentraina enfin dans le monde. Descartes avait vingt-un ans lorsqu'il sortit de la France pour la première fois : c'etait en 1617. Il alla d'abord en Hollande, où il demeura deux ans. En 1619, il passa en Allemagne, d'où il se rendit en 1621 en Hongrie. Il parcourut la Moravie, la Silesie; pénétra dans le nord de l'Allemagne, alla dans la Pomeranie par les extrêmités de la Pologne, visita toutes les côtes de la mer Baltique, remonta de Stetin dans la marche de Brandebourg, passa au duché de Mekelbourg, et de-là dans le Holstein, et enfin s'embarqua sur l'Elbe, d'où il retourna en Hollande. Il fut sur le point de périr dans ce trajet. Pour être plus libre, il avait pris à Embden un bateau pour lui seul, et son valet. Les mariniers, à qui son air doux et tranquille, et sa petite taille, n'en imposaient pas apparemment beaucoup, formèrent le complot de le tuer, afin de profiter de ses dépouilles : comme ils ne se doutaient pas qu'il entendît leur langage, ils eurent l'heureuse imprudence de tenir conseil devant lui. Par bonheur, Descartes savait le hollandais. Il se lève tout-à-coup, change de contenance, tire l'épée avec fierté, et menace de percer le premier qui oserait s'approcher. Cette heureuse audace intimida les scélérats qui en voulaient à sa vie, et Descartes fut sauvé. En 1623, il fit le voyage d'Italie, traversa la Suisse, où il observa plus la nature que les hommes, et arriva enfin à Rome sur la fin de 1624. En 1631, il fit le voyage d'Angleterre, et ensuite celui du Danemarck : l'Espagne et le Portugal sont les seuls pays de l'Europe qu'il n'ait pas visités. Descartes porta les armes dans sa jeunesse, d'abord en Hollande sous le célèbre Maurice de Nassau; de-là en Allemagne sous Maximilien de Bavière au commencement de la guerre de 30 ans,

et

et ensuite en Hongrie sous l'empereur Ferdinand II. On se doute bien que l'ambition de Descartes n'était point de devenir un grand capitaine: avide de connaître, il voulait étudier les hommes dans tous les états. Il avait d'abord aimé la profession des armes, comme il l'avoue lui-même; mais ensuite un coup-d'œil plus philosophique ne lui laissa voir dans cet état, que le malheur des hommes, et il y renonça. Dans toutes ses courses, il se fit connaître sous les rapports les plus avantageux. En 1617, étant au service de la Hollande, un inconnu fit afficher dans les rues de Bréda, un problème à résoudre. Descartes vit un grand concours de passans qui s'arrêtaient pour le lire : il s'approcha; mais l'affiche était en flamand, qu'il n'entendait pas. Il pria un homme qui était à côté de lui de la lui expliquer. C'était un mathématicien célèbre du collége de Dordrecht, qui, voyant un petit officier français en uniforme, crut qu'un problème de geométrie n'était pas fort interessant pour lui; cependant il lui offrit, en plaisantant, de lui expliquer l'affiche, à condition qu'il résoudrait le probleme. C'était une espece de défi. Descartes l'accepta. Le lendemain matin, le problème était résolu. Ce fait lui attira une grande consideration parmi les savans du pays. Descartes fut tres-longtems incertain sur le genre de vie qu'il devait embrasser. Le parti des armes ne lui ayant pas convenu, il eut quelqu'envie de devenir intendant à la suite d'une armée; mais ses sollicitations ne purent être assez vives pour qu'il réussît. Il mettait trop peu de chaleur à tout ce qui n'intéressait que sa fortune. En 1625, il fut sur le point d'acheter la charge de lieutenant-général de Châtellerault, et il manda à son père, qu'il irait étudier la pratique à Paris chez un procureur au Châtelet. Enfin, après avoir passé dix ou douze ans à observer tous les états, il n'en choisit aucun; il résolut de garder son indépendance, et de s'occuper tout entier de la recherche de la vérité. Ce fut en 1629, qu'il partit pour aller s'établir en Hollande; il avait alors trente-trois ans. Comme sa résolution aurait paru extraordinaire, il n'en instruisit ni ses parens, ni ses amis; il se contenta de leur écrire au moment de son départ. Il rend compte lui-même des motifs qui l'engagèrent à quitter la France. Le premier fut la raison du climat; il craignait que la chaleur, en exaltant un peu trop son imagination, ne lui ôtât une partie du sang-froid et du calme nécessaires pour les découvertes philosophiques. Le climat de la Hollande lui parut le plus favorable à ses desseins. Mais son principal motif, fut

la passion qu'il avait pour la retraite, et le desir de vivre dans une solitude profonde. En conséquence de ce but, il prit à son arrivée en Hollande, toutes sortes de moyens pour n'être pas découvert. Il ne confia sa demeure qu'à un seul ami chargé de sa correspondance : jamais il ne datait ses lettres du lieu où il demeurait, mais de quelque grande ville où il était sûr qu'on ne le trouverait pas. Pendant plus de vingt ans qu'il demeura en Hollande, il changea très-souvent de séjour, fuyant sa réputation par-tout où elle le poursuivait, et se dérobant aux importuns qui voulaient le visiter. Le goût qu'il avait pour la Hollande était si vif, qu'il cherchait à y attirer ceux de ses amis qui étaient fatigués du commerce des hommes. Nous citerons ici quelques traits d'une lettre qu'il écrivait à ce sujet à Balzac. On les verra peut-être avec plaisir :

« Je ne suis point étonné, » lui disait-il, qu'une ame » grande, et forte comme la » vôtre, ne puisse se plier » aux usages serviles de la » cour : j'ose donc vous conseiller de venir à Amsterdam..... Ici, comme tout le » monde, excepté moi, est » occupé au commerce; il ne » tient qu'à moi de vivre inconnu à tout le monde. Je » me promène tous les jours à » travers un peuple immense, » presqu'aussi tranquillement » que vous pouvez le faire » dans vos allées. Les hommes » que je rencontre me font la » même impression que si » je voyais les arbres de vos » forêts, ou les troupeaux » de vos campagnes; le bruit » même de tous ces commerçans ne me distrait pas plus » que si j'entendais le bruit » d'un ruisseau..... Dans quel » lieu de l'Univers trouverez-» vous, plus aisément qu'ici, » tout ce qui peut ou intéresser la vanité ou flatter le » goût? Y a-t-il un pays dans » le monde, où l'on soit plus » libre, où le sommeil soit » plus tranquille, où il y ait » moins de dangers à craindre, » où les lois veillent mieux » sur le crime? Je ne sais » pourquoi vous êtes si amoureux de votre ciel d'Italie. » La peste se mêle avec l'air » qu'on y respire; la chaleur » du jour y est insupportable; » les fraîcheurs du soir y sont » mal-saines; l'ombre des » nuits y couvre des larcins » et des meurtres..... Je vous » attends avec une petite provision d'idées philosophiques, qui vous feront peut-» être quelque plaisir, et soit » que vous veniez ou que vous » ne veniez pas, je n'en serai » pas moins votre tendre et » fidèle ami ».

On voit par ces fragmens, que si Descartes n'avait voulu être ni géomètre, ni philosophe, il aurait encore été le plus bel-esprit de son tems. Il

y avait déjà quatre ans qu'il travaillait en Hollande, lorsqu'il apprît que Galilée avait été condamné par l'Inquisition, pour avoir enseigné le mouvement de la terre : l'emprisonnement de ce célèbre philosophe, fit une telle impression sur lui, qu'il fut sur le point de brûler tous ses papiers. Descartes prévit dès-lors les persécutions qui l'attendaient, s'il publiait ses ouvrages : cependant il céda aux pressantes sollicitations de ses amis, et ses livres parurent. Il y avait alors en Hollande un fameux théologien protestant, ministre d'Utrecht, qui entreprit de perdre Descartes, en vouant ses principes et sa philosophie aux anathèmes de la religion et aux fureurs du fanatisme. Gisbert Voétius commença ses hostilités en 1639, par des thèses sur l'athéisme : Descartes n'y était point nommé; mais on avait eu soin d'y insérer toutes ses opinions comme celles d'un athée. En 1640, seconde et troisième thèse où était renouvellée la même calomnie. Régis, disciple de Descartes, et médecin, soutenait la circulation du sang. Autre crime contre Descartes. On joignit cette accusation à celle d'athéisme. Il en résulta une ordonnance des magistrats, qui défendaient d'introduire des nouveautés dangereuses. En 1641, Voétius se fit élire recteur de l'univ. d'Utrecht. N'osant point encore attaquer le maître, il voulut d'abord faire condamner le disciple comme hérétique. Quatrième thèse publique contre Descartes, qui fut suivie d'un décret des magistrats, portant défense d'enseigner la philosophie nouvelle. Au milieu de ces orages, le philosophe français était calme, s'occupant en paix de ses méditations. En 1643, Voétius eut recours à d'autres moyens : il alla chercher des auxiliaires dans l'univ. de Groningue, où un nommé Schoockius s'associa à ses fureurs. Ce fanatique subalterne débuta par un gros livre contre Descartes, dont le but était de prouver que la nouvelle philosophie menait droit au *scepticisme*, à l'*athéisme* et à la *frénésie*. Descartes crut enfin qu'il était tems de répondre; il le fit avec l'ascendant que donnent la justice et la modération; mais les esprits étaient trop échauffés : ses Lettres sur Voétius furent déclarées libelles diffamatoires; et les magistrats travaillèrent à lui faire son procès secrètement, et sans qu'il en fût averti. Leur intention était de le condamner comme athée et calomniateur : comme athée, parce qu'il avait donné de nouvelles preuves de l'existence de Dieu; comme calomniateur, parce qu'il avait repoussé les calomnies de ses ennemis. Descartes apprit par

hasard qu'on lui faisait son procès : il s'adressa à l'ambassadeur de France, qui eut assez de crédit pour faire arrêter les procédures déjà très-avancées. Il sut alors toutes les noirceurs de ses ennemis. Voétius, pour faire circuler le poison, avait répandu dans toutes les compagnies d'Utrecht, des hommes chargés de le décrier. Il voulait qu'on ne prononçât son nom qu'avec horreur. Il y avait dans tous les esprits une si grande fermentation, que personne n'osait plus se déclarer son ami. Descartes, un peu dégoûté de la Hollande, revint en France ; quelques historiens prétendent qu'il y fut rappelé par les ordres du roi : mais il ne tarda pas à s'y déplaire. « Je m'apperçus, dit-il dans une de ses lettres, qu'on voulait m'avoir en France, à-peu-près comme les grands seigneurs veulent avoir dans leur ménagerie un éléphant, ou un lion, ou quelques animaux rares. Ce que je pus penser de mieux sur leur compte, ce fut de les regarder comme des gens qui auraient été bien-aises de m'avoir à dîner chez eux ; mais, en arrivant, je trouvai leur cuisine en désordre, et la marmite renversée ». Descartes était peu considéré dans sa famille : son père, il est vrai, l'aimait tendrement ; il l'appellait toujours son cher philosophe ; mais le reste de ses parens affectait pour lui une indifférence marquée. Ils semblaient, dit l'historien de sa vie, le compter pour peu de chose dans sa famille ; et ne le regardant plus que sous le titre odieux de philosophe, tâchaient de l'effacer de leur mémoire, comme s'il eût été la honte de sa race. On lui donna une marque bien cruelle de cette indifférence à la mort de son père : on ne l'instruisit ni de sa maladie ni de sa mort. Jamais Descartes ne put se consoler de n'avoir pas reçu les dernières paroles et les derniers embrassemens de son père. Une particularité de la vie de ce philosophe, c'est d'avoir eu pour disciples les deux femmes les plus célèbres de son tems. Elisabeth de Bohême, princesse palatine, fut la première : elle possédait parfaitement les belles lettres ; elle avait étudié la philosophie et les mathématiques ; mais dès que les premiers ouvrages de Descartes, lui tombèrent entre les mains, elle crut n'avoir rien appris jusqu'alors ; elle le fit prier de la venir voir. Descartes lui trouva un esprit aussi facile que profond ; en peu de tems, elle fut au niveau de sa géométrie et de sa métaphysique. Elisabeth lui voua la plus sincère amitié, et sa mémoire lui fut toujours chère. Tout le monde connaît les rapports qui existèrent entre Chris-

tine, reine de Suède, et Descartes. Ce fut M. Chanut, ambassadeur de cette princesse en France, qui l'engagea à lire les ouvrages de Descartes. En 1647, elle lui fit écrire, pour savoir de lui en quoi consistait le *souverain bien?* La réponse du philosophe fut, que le *souverain bien* consistait dans la volonté toujours ferme d'être vertueux, et dans le charme d'une conscience qui jouit de sa vertu. Peu de tems après, Descartes lui dédia son *Traité des passions.* Charmée de ces rapports, Christine lui fit faire les plus vives instances pour l'engager à venir à Stockholm. Descartes hésita long-tems. Il est probable qu'il fût décidé par toutes les persécutions qu'il essuyait en Hollande. Il partit enfin, et arriva au commencement d'octobre à Stockholm. La reine le reçut avec distinction : elle commença par l'exempter de tous les assujettissemens des courtisans ; elle convint ensuite avec lui d'une heure où elle pourrait l'entretenir tous les jours, et recevoir ses leçons. Il paraît que son intention était de le fixer dans ses Etats par toutes sortes de bienfaits. Il y avait à peine quatre mois que Descartes était à Stockholm, lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut. Il y a grande apparence qu'elle vint de la rigueur du froid et du changement qu'il fit à son régime, pour se trouver tous les jours au palais à cinq heures du matin. Ainsi il fut la victime de sa complaisance pour la reine; mais il n'en eut point du tout pour les médecins suédois qui voulaient le saigner. « *Messieurs*, leur criait-il dans l'ardeur de la fièvre, *épargnez le sang français* ». Il se laissa cependant saigner au bout de huit jours; mais il n'était plus tems. Le mal avait empiré, au point qu'il n'y avait point de remède. Il eut du moins la consolation de voir le tendre intérêt qu'on prenait à sa conservation. La reine envoyait deux fois par jour savoir de ses nouvelles : M. et M^me^. Chanut, chez lesquels il était logé, lui prodiguaient les soins les plus tendres et les plus officieux. M^me^. Chanut ne quitta point le chevet de son lit pendant tout le tems de sa maladie. Descartes mourant serrait, par reconnaissance, les mains qui le servaient; mais ses forces s'épuisaient par degrés, et ne suffisaient plus au sentiment. Le soir du neuvième jour, il eut une défaillance. Revenu à lui-même, il sentit qu'il fallait mourir. Il fit ses adieux à ses amis, pressés autour de son lit; et quelques instans après, il cessa de parler. On le vit seulement lever les yeux au ciel, comme un homme qui implorait Dieu pour la dernière fois. En effet, il mourut

la même nuit, âgé de près de 54 ans. Christine, en apprenant sa mort, versa des larmes; elle voulut l'enterrer auprès de rois, et lui élever un monument; des vues de religion s'opposèrent à ce dessein. Il fut enterré avec simplicité dans un cimetière, parmi les catholiques. Un prêtre, quelques flambeaux, et quatre personnes de marque, qui étaient aux quatre coins du cercueil, voilà quelle fut la pompe funèbre de Descartes. M. Chanut, pour honorer la mémoire de son ami, et d'un grand homme, fit élever sur son tombeau, une pyramide quarrée avec des inscriptions. La Hollande, où il avait été persécuté de son vivant, fit frapper en son honneur une médaille, dès qu'il fut mort. Seize ans après, c'est-à-dire en 1666, son corps fut transporté en France, et déposé dans l'église de Ste.-Géneviève. Le 24 juin 1667, on lui fit un service solemnel avec la plus grande magnificence. On devait, après le service, prononcer son oraison funèbre; l'orateur était prêt de monter en chaire, lorsqu'il vint un ordre exprès de la cour, qui défendit qu'on la prononçât. On se contenta de lui dresser un monument de marbre très-simple, contre la muraille au-dessus de son tombeau, avec les vers suivans, placés au bas de son buste:

« Descartes, dont tu vois ici la
» sépulture,
» A désillé les yeux des aveugles
» mortels,
» Et gardant le respect que l'on
» doit aux autels,
» Leur a du monde entier démon-
» tré la structure.
» Son nom, par mille écrits, se
» rendit glorieux,
» Son esprit, mesurant et la terre
» et les cieux,
» En pénétra l'abyme, en perça les
» nuages.
» Cependant, comme un autre, il
» cède aux lois du sort,
» Lui qui vivrait autant que ses
» divins ouvrages,
» Si le sage pouvait s'affranchir de
» la mort.

Descartes était aussi recommandable par ses qualités personnelles que par ses talens. Dès sa jeunesse, il avait raisonné sa morale. En renversant ses opinions par le doute, il vit qu'il fallait garder ses principes pour sa conduite; il fut constamment fidèle à ceux qu'il s'était tracés. Il fut de bonne heure indifférent pour la fortune qui, de son côté ne fit rien pour lui; jamais il ne voulut accepter de secours d'aucun particulier: il se faisait riche, en diminuant sa dépense; son habillement était très-simple, et sa table toujours frugale. Ses après-dînées étaient partagées entre la conversation de ses amis, et la culture de son jardin. Sa santé était faible; mais il en prenait soin sans en être esclave. On sait combien les passions influent sur elle; Descartes en était vive-

ment persuadé, et il s'appliquait sans cesse à les régler. Il cherchait la solitude autant par goût que par système. Il avait pris pour devise ce vers d'Ovide:

» *Bene qui latuit, bene vixit* ».

Descartes craignait la réputation, et s'y dérobait : il la regardait sur-tout comme un obstacle à sa liberté et à son loisir, qui, disait-il, étaient les deux plus grands biens d'un philosophe. L'habitude de vivre seul et de méditer l'avait rendu taciturne; mais elle ne lui avait rien ôté de son enjouement naturel : il avait toujours de la gaieté, quoiqu'il n'eût pas toujours de la joie. La philosophie n'exempte pas de fautes, mais elle apprend à les connaître et à les réparer. Descartes avouait ses erreurs avec franchise. Il avait dans le commerce une politesse douce, qui tenait plus aux sentimens qu'aux manières. La calomnie le blessait plus, comme un outrage fait à la vérité, que comme une injure qui lui fût personnelle. « *Quand on me fait une offense*, disait-il, *je tache d'élever mon ame si haut, que l'offense ne parvienne pas jusqu'à moi* ». Il traitait ses domestiques comme des amis malheureux qu'il était obligé de consoler. Sa maison était pour eux une école de mœurs et de sciences. On rapporte qu'il les instruisait avec la bonté d'un père; et que quand ils n'avaient plus besoin de son secours, il les rendait à la société. Un jour l'un d'eux voulut le remercier. « *Que faites-vous*, lui dit-il? *vous êtes mon égal, et j'acquitte une dette* ». On lui a reproché de s'être livré aux faiblesses de l'amour; il y a apparence que Descartes, né avec une ame sensible, ne put se défendre des charmes de la beauté. Quelques auteurs ont prétendu qu'il était marié secrètement; mais dans un de ces entretiens, où l'ame, abandonnée à elle-même, s'épanche librement au sein de l'amitié, Descartes, à ce qu'on dit, fit l'aveu du contraire. Quoi qu'il en soit, tout le monde sait qu'il eut une fille, nommée *Francine*. La mort la lui enleva à l'âge de cinq ans. Descartes fut inconsolable de cette perte: « *Jamais*, dit-il, » *je n'éprouvai de si grande douleur* ». Depuis, il aimait à s'en entretenir avec ses amis. Le nom de sa chère Francine était toujours sur ses lèvres ; il en parlait avec la douleur la plus tendre, et il écrivit lui-même l'histoire de cet enfant, à la tête d'un ouvrage qu'il se proposait de publier.

Après avoir décrit la vie de Descartes, avec l'étendue et l'intérêt que mérite ce philosophe célèbre, il est tems de passer au tableau raisonné de ses ouvrages.

En 1637, le 8 juin, parut sa *Méthode*, 2 vol. *in*-12. Descartes y indique les moyens qu'il a suivis pour tâcher de parvenir à la vérité, et ce qu'il faut faire encore pour aller plus avant. On y trouva une profondeur de méditation inconnue jusqu'alors. C'est-là qu'est l'histoire de son fameux *Doute*. Cet ouvrage seul aurait suffi pour le rendre immortel. — Sa *Géométrie*, 1 v. *in*-12, parut la même année, avec le *Traité de la Méthode*, *le Traité des Météores*, *in*-12, et sa *Dioptrique*. Ces quatre Traités réunis ensemble formaient ses essais de philosophie. — Sa géométrie était si fort au-dessus de son siècle qu'il n'y avait réellement que très-peu d'hommes en état de l'entendre; il n'en trouvait lui-même que trois ou quatre en France, deux en Hollande, et deux dans les Pays-Bas espagnols. Une particularité remarquable, c'est que cette géométrie si profonde, fut faite à la hâte; Descartes la composa pendant qu'on imprimait ses Météores; et il en inventa même une partie pendant ce tems-là. — Son Traité des Météores, fut un des ouvrages de Descartes qui éprouva le moins de contradiction. C'est le premier morceau de physique qu'il donna: on fut étonné de la manière nouvelle, dont il expliquait les phénomènes, et l'on commença à croire qu'il pouvait y avoir autre chose que des mots dans la physique. Depuis on a été bien plus loin; mais on ne doit pas moins honorer celui qui a fait les premiers pas dans la carrière. — Le Traité de la Dioptrique est le plus bel ouvrage de Descartes, après sa Géométrie. Il n'en a fait aucun où il y ait si peu d'erreurs, et autant de vérités. Sur plusieurs des objets qu'il y traite, on n'a point encore été plus loin que lui. On peut donner deux raisons de la supériorité de cet ouvrage; l'une, que partout il est observateur, et qu'il ne s'y livre presque jamais à cet esprit de système qui l'a si souvent égaré; l'autre, qu'il n'abandonne presque point le fil de la géométrie qu'il applique continuellement à la physique. — Presque toute la physique de Descartes est renfermée dans son livre des Principes, *in*-12. Cet ouvrage, qui parut en 1644, est divisé en 4 parties. La première est toute métaphysique, et contient les principes des connaissances humaines; la seconde est la physique générale, et traite des premières lois de la nature, des élémens de la matière, des propriétés de l'espace et du mouvement; la troisième est l'explication particulière du monde, et de l'arrangement des corps célestes; la quatrième contient tout ce qui concerne la terre. Quoi-

qu'aujourd'hui

qu'aujourd'hui il soit resté peu de choses de sa physique, il y a peu de ses erreurs qui n'aient influé sur des vérités nouvelles ; et dans les idées mêmes qui sont les plus abandonnées, on retrouve encore un génie inventeur, qui sert au moins à faire connaître l'homme, s'il ne sert point à instruire le philosophe. — Les *Méditations philosophiques* de Descartes parurent en 1641, en 2 vol. *in*-12. C'était de tous ses ouvrages celui qu'il estimait le plus. Il le louait avec l'enthousiasme de la bonne-foi; car il croyait avoir trouvé le moyen de démontrer les vérités métaphysiques d'une manière aussi évidente que les démonstrations de géométrie. Ce qui caractérise surtout cet ouvrage, c'est qu'il contient sa fameuse démonstration de l'existence de Dieu par l'idée, démonstration si répétée depuis, adoptée par les uns, rejetée par les autres; et qu'il est le premier où la distinction de l'esprit et de la matière soit parfaitement développée. Une chose remarquable, c'est que Descartes ne donna cet ouvrage au public que par principe de conscience. Ennuyé des tracasseries qu'on lui suscitait depuis long-tems, pour ses essais de philosophie, il avait resolu de ne plus rien imprimer. « *J'aurais*, dit-il, *une vingtaine d'approbateurs et un millier d'ennemis : ne vaut-il pas mieux me taire et m'instruire en silence?* Il crut cependant qu'il ne devait pas supprimer un ouvrage qui pouvait fournir ou de nouvelles preuves de l'existence de Dieu, ou de nouvelles lumières sur la nature de l'ame. Mais avant de le risquer, il le communiqua à tous les hommes les plus savans de l'Europe, recueillit leurs objections, et y répondit. « *Je veux m'appuyer de l'autorité*, disait-il, *puisque la vérité est si peu de chose, quand elle est seule* ». Mais il n'avait point encore pris assez de précautions : ce livre, approuvé par des docteurs, discuté par des savans, où le génie s'épuise à prouver l'existence de Dieu et la spiritualité de l'ame, fut mis, vingt-deux ans après, à l'Index, à Rome. — Descartes avait fait, en 1618, et dans le tems qu'il servait en Hollande, un Traité de musique : cet ouvrage de sa jeunesse, ne fut imprimé qu'après sa mort. Il fut commenté et traduit en plusieurs langues; mais il ne fit point de revolution. — Son Traité de méchanique est resté incomplet. Descartes le composa à la hâte en 1636, pour faire plaisir à un de ses amis : c'était un présent que le génie offrait à l'amitié. Il esperait dans la suite refondre cet ouvrage, et lui donner une juste étendue; mais il n'en eut point le tems. On le fit imprimer après sa mort par cette cu-

riosité naturelle qu'on a de rassembler tout ce qui vient d'un grand homme. Il parut pour la seconde fois en 1668. — Son *Traité des passions*, *in*-12, fut imprimé en 1649. Descartes l'avait composé pour l'usage particulier de la princesse Elisabeth, et il l'envoya manuscrit à la reine de Suède sur la fin de 1647. Son dessein, dans la composition de cet ouvrage, était d'essayer si la physique pourrait lui servir à établir des fondemens certains dans la morale. Aussi n'y traite-t-il guère les passions qu'en physicien. C'était encore un ouvrage nouveau et tout-à-fait original. On y voit presqu'à chaque pas l'ame et le corps agir et réagir l'un sur l'autre; et on croit, pour ainsi dire, toucher les liens qui les unissent. — On a encore de Descartes un grand recueil de Lettres en 6 vol. *in*-12. On trouve parmi ces Lettres un petit ouvrage latin, intitulé : *Censura quarumdam epistolarum Balzacii.* Cet écrit est un chef-d'œuvre de goût, suivant l'abbé Trublet. La philosophie de Descartes essuya, après sa mort, les plus grandes contradictions en France. On mit tout en usage pour l'anéantir, ou du moins pour la bannir des universités et des écoles. Il y eut une vive querelle dans celle d'Angers, pendant plusieurs années. Le célèbre Lami, de l'Oratoire, qui enseignait alors dans cette ville, fut la victime de son attachement au cartésianisme; on l'exila à St.-Martin-de-Miseré, au diocèse de Grenoble. Le général de l'Oratoire défendit à tous les professeurs de sa congrégation, d'enseigner cette nouvelle philosophie : tant celle d'Aristote, quoique ridicule et absurde, avait jeté de profondes racines ! Cette querelle fit naître plusieurs écrits, oubliés à présent, à l'exception de la *Requête de Nosseigneurs du Mont-Parnasse.* Elle fut dressée par Bernier, pour se mocquer de celle que l'université de Paris voulait présenter au parlement, pour empêcher qu'on enseignât la philosophie de Descartes, comme capable de bouleverser le royaume. On se souvient encore de l'Arrêt burlesque dressé en la grand-chambre du Parnasse, en faveur des maîtres-ès-arts, médecins et professeurs de l'université Stagire au pays des Chimères, pour le maintien de la doctrine d'Aristote. Cette dernière pièce qui ne manque pas de sel, se trouve dans les ouvrages de Despréaux, qui la composa de concert avec Dongeois son neveu, Racine et Bernier.

Descartes, (Catherine) nièce du précédent, morte en 1706, abandonna la philosophie à son oncle, et se réserva pour les ouvrages d'agrément, où elle a fait paraître autant

de délicatesse que d'esprit. On lit encore avec plaisir plusieurs petites pièces de poésie de sa façon, insérées dans le recueil du P. Bouhours. Ses liaisons avec les personnes les plus célèbres de son tems, prouvent qu'elle était agréable dans la société. Elle fut sur-tout intime amie de Mlle de Scudéry, pour qui elle fit l'impromptu suivant, au sujet d'une fauvette qui revenait tous les printems aux fenêtres de la chambre de cette demoiselle.

« Voici mon compliment
» Pour la plus belle des fauvettes:
» Quand elle revient où vous êtes,
» N'en déplaise à mon oncle, elle a
» du sentiment ».

On lit dans une lettre de M. Fléchier à la femme d'un président de Rennes : « A l'égard de Mlle Descartes, son nom, son esprit, sa vertu la mettent à couvert de tout oubli, et toutes les fois que je me souviens d'avoir été en Bretagne, je songe que je l'ai vue, et que vous y êtes ». On a d'elle : l'Ombre de Descartes, et la relation de la mort de Descartes, deux pièces, dont la dernière mêlée de prose et de vers, est écrite d'une manière ingénieuse, naturelle et délicate.

DESCHAMPS, (Jacques) docteur de Sorbonne, curé de Dangu, né à Virunmerville, diocèse de Rouen, le 6 mars 1677, mort le 3 octobre 1759, eut les vertus et les connaissances de son état. On a de lui une traduction nouvelle du prophète Isaïe, qui eut un certain succès, et qui essuya quelqnes critiques. Elle parut en 1760, *in*-12.

DESCHAMPS, (Etienne-François) né à Orléans le 10 avril 1745, est auteur d'une Lettre à M. S... sur l'institut des sourds et muets, 1777, *in*-12. — D'un Cours élémentaire d'éducation des sourds et des muets, 1779, *in*-12. — D'une Lettre à M. de Bellisle, pour servir de réponse aux observations d'un sourd et d'un muet, par Desloges, 1780, *in*-12. — De la manière de suppléer aux oreilles par les yeux, suivie d'un mém. sur le bégaiement, 1783, *in*-12.

DESCHAMPS, avocat à Lyon, de l'acad. de cette ville, décapité le 1 mars 1794, âgé de 40 ans, a donné : Traité de l'adultère, inséré dans le dictionnaire des arrêts de M. Prost de Royer, etc.

DESCHAMPS, (J. M. Rouhier) homme de lettres à Paris. On a de lui : Le retour du printems, acte ballet, 1756. — L'Epouse ingénieuse, opera bouffon en 1 acte, avec Deshayes. — Bagatelle, trag. en 1 acte en vers, 1765. — Le retour de Thalie, prologue en vers, Troyes, 1766, *in*-12.

— La Soirée de village, divert. en 1 acte, 176 . — Castille et Fanni, com. en 1 acte mêlée d'ariettes. — Les deux pères, com. — Les amours villageoises, opera-com. en 2 actes. — Le marquis de Salanges, drame en 1 acte, en prose. — Le Bal, com. en 1 acte, mêlée d'ariettes, Copenhague, 1778, *in*-8°. — Simple histoire, trad. de l'anglais de M. Inchbald, 1791, 2 vol. *in*-8°. — Lady Mathilde, pour servir de suite à la Simple histoire, trad. de l'angl. de M. Inchbald, 1792, 2 vol. *in*-8°. — Piron avec ses amis, ou les mœurs du tems passé, com. en 1 acte, mêlée de vaudevilles, 1773, *in*-8°. Il a part aux Dîners du vaudeville, depuis 1797.

Desclaisons est connu par un Précis dès hist. d'Alexandre le grand et de Jules César et de leurs faits militaires soit comparés, soit opposés entre eux ; suivi de différens points de comparaison ou d'opposition entre ces deux généraux, 1784, 2 vol. *in*-12.

Descombes est auteur d'une Géographie universelle, Nancy, 1790, 4 vol. *in*-8°.

Desenfans. On a de lui : La Fête de Coulanges, com. en 5 actes, Amst., 1770, *in*-12. — Lettre à Mme de Montaigu, au sujet d'une lettre de Chesterfield, où M. de Fénélon est calomnié, en angl. et en franç. Londres, 1772, *in*-8°.

Deserrey a trad. de l'italien un Traité des rivières et des torrens, augm. du Traité des canaux navigables, 1774, *in*-4°.

Desessarts, (Jean-Charles) membre de la faculté de méd. de Paris, de l'inst. nat., né à Langres, a publié : Traité de l'éducation corporelle des enfans en bas âge, *in*-8°. — *Dissert. de Hydrope, in quo humectantia et diluentia hydragogis sunt præmittenda*, 1768, *in*-4°. — *J. F. Cartheuser, fundamenta materiæ medicæ*, nouv. édit. 1769, 4 vol. *in*-12.

Desessarts, (N. L. M.) ci-dev. avocat, de l'acad. des sciences et belles-lettres de Rouen, de celles des belles-lettres d'Arras et de Caen, de la société académique de Cherbourg, depuis la révolution imprimeur et libraire à Paris, né à Coutances le 1er. novembre 1744. En 1773 il publia une Instruction sur l'ordonnance civile et criminelle. — Dans la même année il donna les premiers volumes du Journal des Causes célèbres, qu'il a continué jusqu'à la fin de 1789. Les deux premières années de cet ouvrage périodique sont composées de 16 vol. *in*-12, et chacune des années suivantes, de 12 vol.

La collection de ce journal contient 196 vol. — Il a fait plusieurs Mém. dans des affaires importantes, entr'autres pour l'infortuné *Rivière*, qui avait langui 11 ans dans un des cachots de Bicêtre, comme coupable d'un crime qu'il n'avait pas commis, Paris, *in*-4°, 1776. — Pour deux noirs qui réclamaient leur liberté en France contre un juif, *in*-4°, 1777. — Pour des étrangers qui avaient fait naufrage sur les côtes de France, 1778, *in*-4°. — Pour la mère d'une actrice de l'Opera, qui attaquait la donation que sa fille avait faite à son amant, 1779, *in*-4°. — Il a donné en 1775 une nouvelle édit. du Code pénal, auquel il a ajouté un discours sur l'administration de la justice criminelle, 1 vol. *in*-12, Paris, Nyon l'aîné. — Les Trois théâtres de Paris, ou Traité histor. et judiciaire des théâtres de la capitale, 1 vol. *in*-8°. 1776, Lacombe. — Pendant les années 1777, 1778, 1779, il a travaillé au Répertoire universel de jurisprudence, dont il a rédigé un grand nombre d'articles.—Il en a également rédigé plusieurs dans le dictionnaire de jurisprudence de l'Encyclopédie méthodique, *in*-4°. — En 1785 et 1787, il a publié un choix de Causes célèbres, en 15 vol. *in*-12.— En 1784 il a terminé son Hist. générale des tribunaux de tous les peuples, tant anciens que modernes, qu'il avait commencée en 1778, en 9 vol. *in*-8°. — En 1782 il a fait une nouv. édit. de la Bibliothèque orientale de d'Herbelot, réduite et augmentée, en 6 vol. *in*-8°, Paris, Moutard. — En 1783, il a donné Emile et Sophie, ou les époux désunis, mélodrame en 1 acte, en prose, Paris, Nyon le jeune.—Depuis 1784 jusqu'en 1789, il a travaillé au Dictionnaire universel de police, dont il a publié 8 vol. *in*-4°, Paris, Moutard. — En 1788 et 1789, il a donné l'Hist. des grands criminels de tous les tems, sous le titre de Procès fameux en 10 vol. *in*-12. — Depuis la révolution, il a publié la suite des Procès fameux sous le titre de Procès fameux de la révolution, contenant le détail des circonstances qui ont accompagné la condamnation des grands criminels et des victimes qui ont péri sur l'échafaud, 8 vol. *in*-12, qui, avec les 10 précédens, forment 18 vol. Paris, an IV, V, VI, VII et VIII (1796 à 1800). — La Vie et les crimes de Robespierre, et de ses principaux complices, 1 vol. *in*-12, en 3 vol. *in*-18 avec 4 portraits, Paris, an VI (1798). Plusieurs ouvrages relatifs à l'éducation de la jeunesse, entr'autres l'Abrégé des Vies des hommes illustres de Plutarque, 3 vol. *in*-8°, Paris, an VI (1798) — Un recueil de préceptes

sur le beau et le sublime, Paris, an VI (1798), 1 vol. *in*-12. — Un autre recueil de règles et d'exemples sur la prosodie française, la versification et le style figuré, Paris, an VI (1798) 1 vol. *in*-12. — La nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût, Paris, an VI et VII (1798 et 1799), 4 vol. *in*-8°. — Le Dictionnaire bibliographique portatif, Paris, an VIII (1800) 1 vol. *in*-8°. Il a été en outre éditeur des ouvrages suivans : Œuvres morales et galantes de Duclos, de l'acad. française, auxquelles il a ajouté un discours sur la vie et les ouvrages de cet académicien, Paris, an V (1797), 4 vol. *in*-8°. — L'élite des poésies de Chaulieu, à laquelle il a joint une Notice sur la vie et la philosophie de cet ingénieux auteur, Paris, an VII (1799) 1 vol. *in*-12. — Les poésies de Thomas de l'acad. française, précédées d'une Dissertation sur la vie et les ouvrages de cet académicien, 1 vol. *in*-8°. ou 1 vol. *in*-12, Paris, an VII (1799). — Œuvres complètes de Gilbert avec un précis de la vie et des malheurs de ce poète satyrique, 1 vol. *in*-8°, Paris, an V (1797). — Les Œuvres de Reyrac avec des observations sur ses poésies, et ses ouvrages en prose, Paris, an VII (1799) 1 vol. *in*-8°. — Le Traité de l'origine des romans du savant Huet, évêque d'Avranches, suivi d'une Dissertation sur les romans français, 1 vol. *in*-12, Paris, an VII (1799). — Il travaille maintenant aux *Siècles littéraires de la France*, dont les vol. paraîtront successivement, et dont celui-ci forme le second.

DESFORGES MAILLARD, (Paul) des acad. d'Angers et de la Rochelle, naquit au Croisic en Bretagne, le 25 avril 1699, et mourut le 10 décembre 1772.

Quoique Rousseau ait paru l'honorer de quelque estime, il est cependant moins connu par son mérite littéraire, que par l'anecdote singulière, qui donna lieu à la Métromanie. Voici cette anecdote, telle que nous la trouvons dans l'ouvrage estimable et utile de Cailhava, sur l'art de la comédie. Desforges Maillard composa, pour le prix de poésie de l'acad. française, un poëme sur les progrès de l'art de la navigation, sous le règne de Louis XIV. Ce poëme ne fut pas couronné. L'auteur crut devoir en appeller au public. Il était alors au Croisic, petite ville de Bretagne, où il a fait presque toujours sa résidence. Il envoya ses vers au chevalier de la Roque, qui faisait dans ce tems-là le Mercure de France. Un parent de Desforges présenta l'ouvrage à M. de la Roque, pour qu'il l'insérât dans son journal. Celui-ci le refusa,

alléguant pour toute raison, qu'il ne voulait pas se brouiller avec Mrs. de l'académie. Le parent insista ; la Roque se fâcha, et jetta le poëme au feu, en jurant qu'il n'imprimerait jamais rien de la façon de M. Desforges Maillard. Ce dernier en fut inconsolable. Il était occupé de ce désastre à Brédérac, petite maison de campagne, de laquelle dépend une vigne qu'on nomme Malcrais. Il lui vint dans l'esprit de forcer l'inflexible la Roque, malgré son serment. Il se féminisa sous le nom de Mlle Malcrais de la Vigne; il fit part de son idée à une femme d'esprit de ses amies, qui voulut bien être son secrétaire. Elle transcrivit plusieurs pièces de vers; on les adressa à la Roque qui en fut enchanté. Il se prit même d'une belle passion pour la minerve du Croisic, et, dans une de ses lettres, il s'émancipa jusqu'à lui dire : « Je vous aime, ma chère Bretonne ; pardonnez-moi cet aveu, mais le mot est lâché ». Il ne fut pas la seule dupe de cette supercherie. Mlle Malcrais de la Vigne devint la dixième muse, la Sapho, la Dèshoulières du tems. Il n'y eut pas de poète qui ne lui rendît quelques hommages par l'entremise du Mercure. On ferait un vol. de tous les vers publiés à sa louange. On connaît ceux de Voltaire. Destouches se signala; il fit une déclaration bien tendre à Mlle Malcrais de la Vigne. On conçoit aisément quel fut l'étonnement des soupirans, lorsque Desforges vint à Paris se montrer à tous ses adorateurs, dont il ne fut pas trop bien accueilli. Voltaire a dit depuis, dans des vers adressés à Mme la marquise d'Antremont :

« Vous n'êtes point la Desforges
» Maillard:
» De l'Hélicon, ce triste herma-
» phrodite
» Passa pour femme, et ce fut son
» seul art;
» Dès qu'il fut homme, il perdit
» son mérite ».

Malgré toutes ces plaisanteries, qui laisseront nécessairement un peu de ridicule sur la mémoire de Desforges, il a joui dans sa province de l'estime publique, par l'honnêteté de ses mœurs, et par un esprit de société très-agréable. On a de lui : Poésies de Mlle. Malcrais de la Vigne, 1735, *in*-12. — Poésies françaises et latines, sur la prise de Berg-op-Zoom, 1748, *in*-12.—Les arbres, idylle, 1751, *in*-4°. — Œuvres en vers et en prose, Amst. 1759, 2 vol. *in*-12.

DESFORGES. On a de cet auteur les pièces suivantes : Richard et d'Erles, com. 1778, *in*-8°.— Tomes Jones à Lon-

dres, com. en 5 actes, et en vers, 1782, *in*-8°.—L'épreuve villageoise, opera en 2 actes, en vers, 1784, *in*-8°. — La Femme jalouse, com. en 5 actes et en vers, 1785, *in*-8°, — Féodor de Lisinska, ou Novogorod sauvé, drame en 3 actes et en prose, orné d'une anecdote russe, 1787, gr. *in*-8°. — Un roman, en 1798.

Desgabets, (Robert) né dans le diocèse de Verdun, bénédictin de St.-Vannes, procureur-général de sa congrégation, fut un de ceux qui contribuèrent le plus à mettre les sciences en honneur dans son corps. Il essaya la transfusion du sang sur un de ses amis à Paris; mais cette découverte ayant été négligée pour lors, les anglais se l'approprièrent, quoique Desgabets en eût eu la première idée, et l'eût exécutée. Ce savant bénédictin mourut à Breuil proche Commerci en 1678. On a de lui plusieurs ouv., la plupart manusc. Il écrivit beaucoup sur l'Eucharistie. Il voulait trouver quelque manière d'expliquer ce mystère, suivant les principes de la nouvelle philosophie.

Desgennettes, médecin, membre de plusieurs académies et sociétés littéraires, a publié : Description du cours des vaisseaux lymphat. dans les différentes parties du corps humain, 1791, *in*-8°. — Observations sur l'enseignement de la médecine dans les hôpitaux de Toscane, lues dans la société de méd. de Paris, 1792.—Réflex. génér. sur l'utilité de l'anatomie artificielle et en particulier sur la collection de Florence et la nécessité d'en former de semblables en France, 1793. — Sur le système limphatique dans le Magazin encycl. N. 11.

Desgodets, (Antoine) architecte, né à Paris en 1653, envoyé à Rome en 1674, par Colbert, fut pris en chemin et conduit à Alger. Après 16 mois de captivité supportés avec beaucoup de patience, il passa à Rome et y demeura 3 ans. Ce fut pendant ce séjour qu'il composa son livre des Edifices antiq. de Rome, dessinés et mesurés très-exactement, 1 vol. *in*-fol. avec figures, imprimé à Paris en 1682. Cet ouvrage est recherché pour l'exactitude et la beauté des planches. L'auteur mourut en 1728, dans sa 75e année. On a imprimé sur ses leçons, depuis sa mort, Les Loix des bâtimens, 1776, *in*-8°; le Traité du toisé, *in*-8°. On trouva parmi ses papiers un Traité des ordres d'architecture; un Traité de l'ordre français; un des Dômes; un autre sur la Coupe des pierres, etc. mais ces manuscrits n'ont pas été mis au jour.

Desgranges,

DESGRANGES, méd. et cidev. membre du collége de chirurgie à Lyon, de la soc. de méd. de Paris, de plusieurs autres académies en France, de celle des arcades de Rome. On a de cet écrivain : Réflex. sur la section de la Symphise suivie des observations sur l'emploi de l'alcali volatil dans le traitement des maladies vénériennes, Lyon, 1781, *in*-8°.—Mémoire sur les moyens de perfectionner l'établissement public formé à Lyon en faveur des personnes noyées avec des remarques sur la cause de leur mort et le traitement qui leur convient, Lyon, 1790, *in*-4°.

DESGRANGES, avocat à Paris, a publié un Essai sur la justice criminelle, 1789.

DESGROUAIS, (N.) mort en 1766, professeur au collége royal de Toulouse, avait enseigné avec distinction les belles-lettres dans d'autres villes. Il était né à Thiais, près Choisi-le-Roi, de parens pauvres, en 1763. Il avait la modestie et la simplicité de la Fontaine : il préférait l'obscurité et l'étude à toutes les places. C'était d'ailleurs un homme très-instruit et un bon grammairien. On a de lui un ouvrage intitulé : *Les Gasconismes corrigés*, *in*-8°, dont on a donné en 1769 une nouvelle édition. Ce livre, destiné à corriger les gascons, peut être utile aux étrangers. L'auteur avait eu des disputes avec l'abbé Desfontaines, contre lequel il publia des brochures, aujourd'hui oubliées.

DESHAUTERAYES, (Michel Ange André le Roux) Interprète pour les langues orientales. On a de lui : Doutes sur la dissertation de M. de Guignes touchant les Chinois, 1759, *in*-12. — Prospect. d'un ouvrage intitulé : Triomphe de l'église dans la destruction de Jerusalem, ou l'Apocalypse expliqué dans son premier sens littéral, 1775, *in*-4°.

DESHAYES, (P. B.) méd. a donné : Essai de Physique sur le système du monde, 1772, *in*-12. — Observations de médecine pratique, 1781, *in*-12. — Physique du monde démontrée par une seule cause et un seul principe connus à tous les corps en général, propres à chacun d'eux en particulier et prouvés par l'expérience, *in*-8°.

DESHAYES GENDRON, (Louis Florent) profess. et démonstrateur pour les maladies des yeux à Montpellier, né à Orléans, est connu par les ouvrages suivans : Lettre à M..... sur les maladies des yeux causés par le rouge et le blanc, 1760, *in*-12. — Lettre à M... sur un bandage élastique pour guérir l'hy-

dropisie du sac lacrymal. — Traité des maladies des yeux et des moyens et opérations propres à leur guérison, 1771, 2 vol. *in*-12.

DESHOULIÈRES, (Antoinette du Ligier de Lagarde) naquit à Paris vers l'an 1633, et y mourut en 1694. Tout ce que la nature peut donner d'esprit et d'agrémens, Mme Deshoulières l'eut en partage. Elle était d'une beauté accomplie; sa taille était au-dessus de la médiocre, elle avait un maintien naturel, des manières nobles et prévenantes, quelquefois un enjouement plein de vivacité, et quelquefois du penchant à cette mélancolie douce qui ajoute tant de charmes à la beauté. Elle reçut de bonne heure tous les talens qui peuvent perfectionner les dons de la nature. Lorsqu'elle entra dans le monde, les romans étaient regardés comme l'école de l'esprit et de la politesse; elle se livra au goût général; mais elle ne borna pas-là son application. L'étude des langues fixa ses goûts; elle apprit le latin, l'italien et l'espagnol. Son inclination pour la poésie se montra d'abord au plaisir qu'elle prenait à la lecture des vers. Ce fut le poète d'Hesnaut qui lui fit appercevoir les talens qu'elle avait pour y reussir elle-même, et qui lui donna les premières leçons de la poésie française. Ses parens la marièrent en 1651 à Guillaume de la Fon de Boisguerin, seigneur Deshoulières, gentilhomme ordinaire du prince de Condé, et lieutenant-colonel dans un des régimens de ce prince. Peu de tems après son mariage, elle fut obligée de se séparer de son mari, entraîné au service des ennemis de l'État par la défection du prince de Condé. Mme Deshoulières se retira alors chez ses parens auprès desquels elle demeura jusqu'au moment où son mari ayant été placé avantageusement par le prince, elle crut pouvoir aller le joindre. Après deux ans de séjour avec lui dans la ville de Rocroi, elle alla s'établir à Bruxelles où se trouvait alors la cour la plus brillante. Ce fut un théâtre où elle parut avec éclat; l'estime générale qu'on avait pour son mari, lui donnait les plus grandes entrées; mais son esprit et ses charmes lui donnèrent bien plus de droits aux égards et aux soins des courtisans. Parmi les cœurs qui s'empresserent de lui adresser des hommages, le prince de Condé fut un des plus assidus. Mme. Deshoulières eût pu se faire une gloire de donner des chaînes à ce héros; mais attachée à ses devoirs, elle aima mieux mériter l'estime de ce prince, et par ses refus elle parvint à éteindre un amour qu'elle

avait allumé. Depuis cet instant, l'infortune sembla s'attacher à ses pas; les instances vives et peut-être trop pressantes qu'elle fit pour obtenir les appointemens de son mari, la rendirent suspecte à la cour de Madrid; elle fut arrêtée prisonnière au mois de février 1657, et traduite en criminelle d'état dans un château fort. Les dangers qu'elle courut dans cette prison furent grands; on ne parlait pas moins que de la faire périr; son courage et son innocence la soutinrent. Après les démarches les plus inutiles pour l'arracher à sa captivité, son mari tenta un de ces moyens qui conduisent aux dernières catastrophes, lorsqu'ils ne sont pas suivis du succès. Comme il était à l'armée, il en partit secrettement avec quelques soldats qui lui étaient dévoués, et s'étant transporté dans le lieu où était sa femme, il s'introduisit dans le fort, sous le prétexte d'un ordre du prince de Condé, en arracha son épouse, et sur le champ prit la route de France avec elle. Avant d'entreprendre une action si hardie, il avait concerté ses mesures du côté du ministère français; il avait fait savoir au secrétaire d'état de la guerre le dessein où il était d'abandonner le parti du prince de Condé, et de profiter de l'amnistie que le roi offrait à ceux qui voudraient revenir. A son arrivée à Paris, Mme. Deshoulières se vit entourée d'une foule d'admirateurs que le bruit des hommages qu'elle avait reçus à Bruxelles, attirait autour d'elle. Les poètes les plus distingués la célébrèrent: Mme Deshoulières répondit à quelques-uns. On peut voir par ces ouvrages, les premiers de cette femme extraordinaire, qu'elle ne composait pas alors aussi correctement que dans la suite; mais on y trouve du naturel, accompagné d'une négligence peut-être assez convenable au sujet. Les différens emplois que son mari obtint de la cour de France, l'obligèrent à s'éloigner souvent de la capitale. Ce qui lui arriva dans un de ses voyages, mérite d'être cité comme une preuve de la force de son esprit et de la fermeté de son ame. Etant à 20 lieues de Paris, on lui dit qu'un fantôme avait coutume de se promener toutes les nuits dans l'un des appartemens du château, et que depuis bien du tems personne n'osait l'habiter. Comme elle n'était ni superstitieuse, ni crédule, elle eut la curiosité de s'en convaincre par elle-même, et voulut absolument coucher dans cet appartement. L'aventure était assez téméraire et délicate à tenter pour une femme jeune et aimable. Au milieu de la nuit, elle entendit ouvrir sa porte; elle parla, nulle réponse: le prétendu

fantôme marchait pésamment et s'avançait en poussant des soupirs. Une table qui était aux pieds du lit fut renversée, et les rideaux s'entr'ouvrirent avec bruit. Elle prêtait à tout cela une oreille attentive; un moment après, le guéridon qui était dans la ruelle, fut culbuté, et le fantôme s'approcha d'elle. Mme. Deshoulières, peu troublée, allongeoit ses deux mains pour sentir s'il avait une forme palpable. En tâtonnant ainsi, elle saisit deux oreilles, sans obstacle; ces oreilles étaient longues et velues; elle n'osait retirer une de ses mains, pour toucher le reste du corps, de peur qu'il ne lui échappât; et pour ne point perdre le fruit de ses travaux, elle persista jusqu'au jour dans cette pénible attitude. Enfin, elle reconnut l'auteur de tant d'allarmes; c'était un gros chien de basse-cour, assez pacifique, qui, n'aimant point à dormir à l'air, avait coutume, quand tout le monde était couché, de venir chercher un abri dans ce lieu, dont la serrure ne fermait pas. On doit juger si le lendemain, Mme. Deshoulières railla ses hôtes de leur frayeur et de leur crédulité. Son retour à Paris était toujours marqué par les félicitations de ses amis qui étaient en grand nombre, et tous distingués par leur littérature. On y comptait Conrard, Pelisson, Benserade, Charpentier, Perrault, les deux Corneille, Quinault, Ménage, la Monnoie, et parmi ces beaux esprits, un nombre de seigneurs, amis des beaux arts; tels que la Rochefoucauld, Montausier, Saint-Aignan, le duc de Nevers, le duc de Bussy, etc. C'est au milieu de ces hommes que Mme Deshoulières, brillait autant par les agrémens de son esprit, que par les charmes de sa figure. Souvent elle y dictait des arrêts qui fixaient les destinées des hommes de lettres. Il faut avouer pourtant que ses décisions ne furent pas toujours conformes au bon goût, témoin la circonstance suivante. Mme. Deshoulières s'était accoutumée dès sa jeunesse à regarder Corneille comme inimitable. Lorsque ce grand poète eut cessé de travailler pour le théâtre, et que les partisans de Racine croyant ne pas assez le louer, l'élevèrent au-dessus du père de la tragédie française; il s'éleva une question importante pour savoir à qui de ces deux écrivains était due la préférence. Mme. Deshoulières n'hésita pas à se déclarer en faveur de Corneille: elle avouait que Racine avait parfaitement réussi dans le style tendre, et les situations touchantes; mais ne trouvant point dans ses tragédies, ce sublime et ce génie romain qui caractérisent Corneille, elle prétendit qu'ayant pris

une route différente, il était en cela même inférieur à son rival. Sa persévérance à soutenir cet avis alla si loin, qu'elle résolut de faire tomber la première pièce que Racine mettrait au jour. Il travaillait alors à sa Phèdre, et Pradon composait aussi sur le même sujet. Cet écrivain jaloux à l'excès du mérite de Racine, profita de l'intérêt que Mme. Deshoulières mettait à la gloire de Corneille, et du désir qu'elle avait de rabaisser son rival; il l'a trouva disposée à lui rendre service, et elle lui promit son suffrage qui pouvait en entraîner beaucoup d'autres. Les deux Phèdres parurent comme on sait, en même-tems. Le succès de Pradon fut complet, et la pièce de Racine n'en eut qu'un équivoque. Cependant Mme. Deshoulières sentant que la brigue ne suffisait pas contre le mérite réel de Racine, répandit un sonnet qui faisait la parodie burlesque de la Phèdre de Racine. On sait la vengeance que Boileau et ce poète en tirèrent. Peu de tems après, Mme. Deshoulières fit une autre faute nuisible à sa gloire littéraire. Elle abandonna le genre dans lequel elle excellait, pour se livrer à la carrière dramatique qui était entièrement disproportionnée avec ses talens. Elle commença d'abord un opera de *Zoroastre et de Semiramis*, et elle essaya ensuite de faire une comédie sous le titre des *Eaux de Bourbon*. Mécontente de ces essais, elle travailla pour la tragédie, et elle composa deux pièces, la première intitulée : *Genseric, roi des Vandales*, qui fut jouée malgré ses défauts, sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, le 20 janvier 1680, et la seconde *Jules Antonio*, qui n'eut pas de représentation. Mme. Deshoulières était un juge sévère de ses propres ouvrages. Ses réflexions la dégoûtèrent du théâtre; elle conçut que ce genre contribuerait peu à sa gloire, et revint à ses poésies ordinaires. Les nouveaux succès qu'elle obtint, appellèrent sur elle les honneurs et les récompenses. L'acad. des Ricovrati de Padoue l'agrégea à son corps; celle d'Arles la choisit pour remplir une de ses places, et pour la dédommager en quelque sorte de la rigueur de ses lois, qui ne permettait pas à l'académie française de recevoir des femmes dans son sein, cette société se plut souvent à lire ses ouvrages dans les séances publiques; ce qui était une espèce d'adoption et un hommage rendu à ses talens. En 1688 le roi lui accorda une pension de deux mille livres. Ainsi partagée du côté de la gloire et de la fortune, elle paraissait n'avoir plus rien à désirer; mais sa santé se trouvait alors

dans une situation périlleuse. Elle avait été attaquée dès 1682 d'une espèce de cancer au sein qui lui causa les plus vives allarmes. Le desir qu'elle eut d'en être délivrée, la fit recourir à des moyens qui ne firent que redoubler ses souffrances. Vers l'année 1686, rien ne surpassait la violence des douleurs qu'elle éprouvait; c'est à ce tems que nous sommes redevables d'une partie de ses plus beaux ouvrages. A mesure que son enjouement diminuait par la force de ses souffrances, elle donnait à ses poésies l'empreinte de la tristesse de son ame. Lorsqu'elle se sentait un peu moins de penchant à la gaîté, elle composait ces idylles tendres et languissantes, qui semblent exprimer la position où elle était alors. Si l'excès de ses maux la portait à des souvenirs plus sérieux, elle produisait ces réflexions morales, où son ame, épurée par la douleur, s'élève aux plus grands objets de la religion. C'est au milieu de ces différentes impressions qu'elle termina ses jours après onze ans et demi de langueur. Ses ouvrages peuvent être cités comme un modèle de la poésie naturelle et tendre : on les met au rang de ce que nous avons eu de mieux écrit et de plus spirituellement pensé, sous le règne de Louis XIV. On y admire, dit un critique, (l'auteur du *Parnasse Français*) la beauté du sens, les graces de l'expression, l'harmonie et la disposition des rimes. Personne n'a mieux parlé de l'amour et de la galanterie; personne n'a mieux traité la morale ni fait des réflexions plus justes sur l'esprit humain. Aussi son siècle l'avait-il surnommée, comme Sapho, la dixième muse, la Calliope française. M^me^. Deshoulières joignait à ces titres ceux d'amie généreuse, d'épouse fidelle, et surtout celui de la plus tendre des mères. Ses poésies ont été rassemblées en 2 vol. *in*-8°. en 1724, et réimprimées en 1747, en 2 petits vol. *in*-12. On trouve dans ce recueil des idylles, les meilleures que nous ayons dans notre langue; elles offrent des images champêtres, une poésie douce et facile, le ton de la nature, des badinages ingénieux, une morale utile, le style du cœur et toutes les graces de la naïveté. C'est dommage que l'auteur ne soit pas exempt du reproche de plagiat. L'idylle des moutons, par exemple, une des plus belles, est pour ainsi dire, copiée mot pour mot d'un ancien poète français. M^me^. Deshoulières en a été quitte pour changer quelques mots et donner à des tours surannés, une construction plus accommodée aux progrès de la langue et au goût de son tems. — Des églogues, inférieures à ses idylles.

— Des Odes encore plus faibles que ses églogues. — Sa tragédie de Genseric. — Des épigrammes, des chansons et des madrigaux.

Deshoulières, (Antoinette-Thérèse) fille de la précédente, naquit à Paris en 1662, et mourut en 1718. Elevée dans le sein de la poésie, il eut été difficile qu'avec quelques dispositions naturelles, elle n'y eût pas réussi elle-même. Aussi Mlle. Deshoulières eut-elle dans ce genre des succès qui, sans approcher à la vérité, de ceux de sa mere, la placent néanmoins parmi les écrivains distingués de son siècle. Ses premiers vers eurent un honneur que beaucoup de poètes désiraient à la fin de leur carrière, et le prix qu'ils remportèrent à l'acad. fut d'autant plus glorieux que Fontenelle avait travaillé sur le même sujet. L'acad. des Ricovrati ne jugea pas qu'aucun autre pût mieux remplacer sa mère, elle y fut reçue le 9 février 1699. Celle d'Arles lui rendit le même hommage. On peut dire en quelque sorte, qu'elle fut un diminutif de celle qui lui avait donné le jour, et que la nature avait voulu, par elle, en retracer du moins une légère idée à la génération suivante. Par une conformité fatale, elle fut attaquée de bonne heure du même mal qui avait fait périr sa mère, après vingt ans de souffrances et de douleurs, elle succomba. Son corps fut placé à côté d'elle dans l'église de St.-Roch. Ses poésies se trouvent à la suite de celles de Mme. Deshoulières.

Deshoussaies, (Jean-Baptiste Cotton) docteur en théologie, et bibliothécaire de la Sorbonne, chanoine de Rouen, membre de plusieurs acad., né à Neuville-Chant-d'Oisel, près de Rouen, le 17 novembre 1727, mort à Paris le 20 août 1783. Il est éditeur des Œuvres complettes de Chamousset, et auteur de l'éloge qu'on lit à la tête de cet ouvrage, 1783, 2 vol. gr. *in*-8°. Il travaillait à des Elémens d'Hist. littéraire universelle, ou bibliothèque raisonnée, etc. dont on peut voir le plan exposé dans l'Année Littér. de 1780 et dans le journal des Sçavans 1781. Il avait dessein de donner l'essai d'un Traité des universités de France, pour servir d'introduction au Commentaire sur le chapitre des gradués de M. d'Héricourt. Le cahier que forme cet Essai est de 358 pages *in*-4°. La botanique entrait dans les goûts comme dans les études de l'abbé Deshoussayes, et le journal de Physiq. de 1780 offre des morceaux intéressans qui prouvent ses connaissances dans cette matière. Peu de genres lui étaient étrangers; il possédait

sur-tout la théologie qu'il avoit professée à Rouen pendant 15 années. Une maladie cruelle l'enleva trop tôt aux sciences qu'il cultivait avec succès, et aux pauvres auxquels il destinait tous ses biens. On a encore de lui plusieurs éloges et discours imprimés.

DESISTRIÈRES MURAT, est auteur de l'Histoire d'Auvergne, première partie, 1782, *in*-12.

DESLANDES, (André-Franç. BOUREAU) né à Pondichéri en 1690, commissaire-général de la marine à Rochefort et à Brest, de l'acad. royale de Berlin, mourut en 1757 à Paris, où il s'était retiré, après avoir quitté ses emplois. Il était à-la-fois philosophe, bon citoyen et littérateur. Les principaux écrits sortis de sa plume, sont : l'Histoire critique de la philosophie, en 4 vol. *in*-12, dont les trois premiers parurent à Amsterdam en 1737, 3 vol. *in*-12. Les savantes recherches qu'il lui a fallu faire pour cet ouvrage, bien digéré et estimable, loin de dessécher son imagination, dit un critique, n'ont servi qu'à l'orner et à l'enrichir. On ne se plaindra pas que son style soit froid et pesant; et assurément ce n'est pas l'esprit, ou pour ôter toute équivoque, le bel esprit, qui lui manque. On peut même lui reprocher un peu d'affectation. L'auteur avait bien étudié les hommes et les opinions : il connaît à fond les uns et les autres. Ses portraits, quoiqu'un peu chargés quelquefois, sont très-ressemblans; et ses discussions, quoique savantes, ne sont point ennuyeuses. L'abbé Sabathier le juge tout différemment : « L'Histoire critique de la philosophie, dit-il, annonce un mince philosophe et un littérateur médiocre, malgré tous le succès qu'elle a eu et tous les éloges qu'on en a faits. Son seul mérite consiste dans quelques anecdotes sur les anciens philosophes, qui supposent de l'étude et des recherches aux yeux de ceux qui ignorent que l'auteur les a presque toutes puisées dans Diogène-Laërce et dans les Notes de Ménage ». — Essai sur la marine et le commerce, *in*-8°, ouvrage qui manque un peu de dialectique, de justesse, et même de goût. Il n'y a presque point de suite dans ses idées, et elles naissent rarement l'une de l'autre. — Recueil de différens Traités de physique et d'histoire naturelle, propres à perfectionner ces deux sciences, en 3 vol. *in*-12, plein de morceaux intéressans. — Histoire de Constance, ministre de Siam, 1755, *in*-12, assez curieuse. — Voyage d'Angleterre, 1717, *in*-12, auquel on peut donner le même éloge. — Des Poésies latines, qui

qui ne sont pas sans mérite, mais qui n'ont pas celui de la décence. On a encore de lui plusieurs ouvrages obscurs, dont quelques-uns ont été flétris : Pygmalion, *in*-12; la Fortune, *in*-12; la comtesse de Montferrat, *in*-12; Réflexions sur les grands hommes qui sont morts en plaisantant, petit *in*-12.

DESLAURIERS, comédien de l'hôtel de Bourgogne, vivant en 1634, est auteur des *Fantaisies de Bruscambille*, souvent imprimées *in*-12. C'est un livre rempli des plus plates bouffonneries.

DESLAVIERS, (Xavier-Joseph) né à Arras en 1742, a publié : la Bienfaisance sur le trône, ou Eloge du roi Stanislas, 1768, *in*-8°. — Eloge historique de Marie Lescinski, princesse de Pologne, reine de France, 1768, *in*-8°. — Discours prononcé à l'installation du conseil supérieur de l'Isle-de-Corse, 1769, *in*-8°.

DESLON, (Charles) docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, mort le 21 août 1786, est connu par des observations sur le magnétisme animal, Londres et Paris, 1780, *in*-12; et sur les deux rapports des commissaires nommés par sa majesté pour l'examen du magnétisme animal, Philadelphie et Paris, 1784, *in*-4°.

DESLYONS, (Jean) docteur de Sorbonne, doyen et théologal de Senlis, naquit à Pontoise en 1615, et mourut à Senlis en 1700, âgé de 85 ans. C'était un homme singulier, dont les ouvrages portent l'empreinte de son caractère. Les principaux sont : Discours ecclésiastiques contre le paganisme du Roi-boit, 1664; réimprimés en 1670, *in*-12, sous le titre de *Traité singulier et nouveau contre le paganisme du Roi-boit.* Il s'élève fortement contre la superstition du gâteau des rois, et la sottise de la fève. Barthelémi, avocat de Senlis, fit une longue et plate Apologie du banquet des Rois, 1664, *in*-12. — Lettre ecclésiastique touchant la sépulture des prêtres. L'auteur déclame avec non moins de force, contre ceux qui prétendent que les prêtres, comme les laïcs, doivent être enterrés la face et les pieds tournés vers l'autel. — Un Traité de l'ancien droit de l'évêché de Paris sur Pontoise, 1694, *in*-8°. — Défense de la véritable dévotion envers la Ste.-Vierge, 1651, *in*-4°. Au reste Deslyons, à ses singularités près, était un homme très-estimable, prêchant autant par son exemple que par ses discours, et pratiquant la vertu avant que de l'enseigner.

DESLYONS, (Antoine) jésuite, né à Béthune, et mort à Mons le 11 juillet 1648,

a laissé des Poésies, impr. à Anvers, 1640, et postérieurement à Rome et à Prague. Ces Poésies, au jugement des journalistes de Trévoux (janvier 1704, page 63), ne sont point inférieures à celles du P. Hossch. Il a donné plus de liberté à sa versification, et imité la vivacité féconde d'Ovide.

DESLYONS. On connaît sous le nom de cet auteur, des Mémoires pour servir à l'Histoire de la province d'Artois jusqu'à l'établissement de la monarchie française dans les Gaules, 1778, *in*-12.

DESMAHIS, (Joseph-Franç.-Edouard de CORSEMBLEU) naquit à Sully-sur-Loire le 3 février 1722, et mourut à Paris le 25 février 1761. Son enfance fut marquée par cette avidité d'apprendre que le talent inspire, et par les succès qui préparent la gloire; il laissa loin derrière lui tous ses concurrens. Pour premières leçons, il eut le bonheur d'avoir dans la maison paternelle, de beaux exemples, et d'excellens modèles. Son père, magistrat aussi intègre qu'éclairé, jouissait d'une considération qui rendait plus touchantes encore, aux yeux de son fils, les vertus dont il cherchait à mettre le germe dans son cœur. Sa maison était le rendez-vous des gens de lettres les plus distingués. Voltaire ayant été passer quelque tems chez lui, la présence de ce poète célèbre échauffa et développa l'imagination du jeune Desmahis. Animé d'un nouvel esprit, il chercha à se consoler de son absence par l'étude des grands modèles. Virgile, Horace, Catulle, Corneille, Racine, Lafontaine et Rousseau furent les sources où il puisa le goût de la poésie. Il ne sortait point, pour ainsi dire, de l'école de ces grands maîtres. Ce penchant précoce allarma ses parens, qui le destinaient pour la robe. Mais son talent impérieux et irrésistible l'emporta et triompha de leurs oppositions. Fidèle aux penchans de son âge, Desmahis chanta d'abord les plaisirs et les sujets ou les évènemens qui excitaient la joie dans le cercle qu'il remplissait de son esprit. A l'âge de dix-huit ans, il vint dans la capitale chercher des guides et étudier le monde. Voltaire l'accueillit avec le plus vif intérêt, et l'annonça comme un jeune homme de la plus grande espérance. Sous ces auspices, Desmahis entra dans la carrière des beaux esprits. Bientôt il emporta les suffrages par des Pièces fugitives, où brillait un vrai talent; on y remarqua l'imitation de la belle nature, des images riantes, une versification harmonieuse, une expression élégante, et toujours la pensée d'un cœur bon et

honnête. Un nouveau théâtre l'attendait. Desmahis aimait les hommes, et la douceur était son caractère : l'art dramatique, qui corrige les mœurs en riant, devait donc avoir pour lui des attraits puissans. Il était assez répandu dans le monde pour ne pas connaître les vices et les ridicules que la foule y porte. Avant de tenter la fortune du théâtre, il étudia longtems les bons modèles tant anciens que modernes, sans en adopter aucun, pour ne pas dénaturer son goût et sa propre manière. Son coup d'essai fut un coup de maître. L'*Impertinent* eut un succès prodigieux. Il fut dû principalement à la perfection du caractère principal. L'*Impertinent* y était peint avec tant de vérité qu'une foule d'hommes eurent la mal-adresse de se reconnaître dans le portrait, et de cabaler contre l'auteur pour faire tomber sa pièce. Ses autres comédies, qu'on trouve dans l'édition de ses Œuvres, sans avoir le même intérêt, offrent des caractères bien soutenus, un style pur, clair et brillant, et des situations naturelles et bien préparées. Desmahis travaillait à une pièce intitulée l'*Honnête Homme*, lorsque sa santé affaiblie rallentit son ardeur, et le condamna ensuite à une inaction douloureuse, qui aboutit bientôt au tombeau. Il se serait sans doute peint lui-même dans cette dernière pièce. Doué en effet de toutes les qualités sociales, il vécut dans le monde sans se corrompre, et sans que son amour pour ses semblables s'altérât. Une vive sensibilité fut pour lui une source féconde d'amertumes. Le spectacle des souffrances d'autrui déchirait son ame. Au récit d'une calamité, d'une infortune, son cœur se serrait, et ses yeux se mouillaient de larmes. Plus à ses amis qu'à lui-même, il prévenait leurs desirs; et s'ils avaient besoin de consolation, il oubliait ses peines. « *Lorsque mon ami rit*, disait-il, *c'est à lui à m'apprendre le sujet de sa joie ; lorsqu'il pleure, c'est à moi à découvrir la cause de son chagrin* ». Heureux par sa manière de jouir de sa fortune aisée, jamais il ne chercha, il ne demanda des graces et des protecteurs. Il répétait souvent :

« A peu de frais, en vérité
» Les Dieux peuvent me satisfaire.
» Qu'ils me laissent le nécessaire,
» Qu'ils m'accordent de la santé,
» Je fais du reste mon affaire ».

Desmahis sera certainement mis au rang des poètes les plus agréables que la France ait produits, comme il fut compté dans la société parmi les hommes vraiment aimables, et qui sont le plus à rechercher.

« Ses Poésies, dit l'auteur des *Trois Siècles*, l'emporte-

raient même sur celles de Chapelle et de Chaulieu, si l'esprit n'y étouffait trop le sentiment. Ce défaut n'empêche pas qu'elles ne soient supérieures à tout ce qu'on a fait de nos jours en ce genre, pourvu qu'on en excepte les Pièces fugitives de Voltaire, de Bouflers, et une grande partie de celles de Gresset. Il a sur-tout une tournure de pensées, vive, naturelle et délicate. Sa versification est douce, harmonieuse et facile; sa poésie pleine d'images et d'agrémens; sa morale est utile, sans être austère; un peu trop voluptueuse, sans être cependant libertine; philosophique, sans être hardie ni indécente. Sa petite comédie de l'*Impertinent* est bien versifiée; mais elle est plutôt un tableau piquant qu'une comédie ».

Il a paru en 1777 une édition complète des Œuvres de Desmahis, d'après ses manuscrits, Paris, 2 vol. *in*-12.

DESMAISEAUX, (Pierre) membre de la société royale de Londres, était né en Auvergne d'un ministre protestant. Il se retira de bonne heure en Angleterre, et y mourut en 1745, à 79 ans. Il avait eu des liaisons étroites avec S^t.-Evremont et Bayle. Il donna une édition des Œuvres du premier, en 3 vol. *in*-4°, avec la Vie de l'auteur, exacte, curieuse, mais trop pleine de petits détails et de discussions minutieuses. Il publia aussi l'Histoire du second, et celle de ses ouvrages. Ce dernier écrit offre une idée de tous les livres de Bayle. Il se trouve à la tête de son Dictionnaire, de l'édition de 1730, et il a été réimprimé en 1732 à la Haye, en 2 vol. *in*-12. Desmaiseaux est encore l'éditeur du Recueil des Œuvres de Bayle, mis au jour la même année, en 4 vol. *in*-fol. On a de lui d'autres éditions, que l'auteur a souvent accompagnées de remarques, pleines d'anecdotes littéraires.

DESMAISONS. (Jacques le SCÈNE) On a de lui : Histoire de la dernière révolution de Suède, précédée d'une analyse de l'Histoire de ce pays pour développer les vraies causes de cet événement, Paris, 1781, *in*-12, Amst. 1782, *in*-12. — Essai sur les travaux publics, Paris, 1786, *in*-8°. — Histoire secrète des Amours d'Elisabeth et du comte d'Essex, 1787, *in*-8°.

DESMARAIS, ci-dev. docteur de Sorbonne, religieux Mathurin, a publié : Jérémie, poëme en 4 chants; avec sa Prière et sa Lettre aux Captifs prêts à partir pour Babylone, 1771, *in*-8°. — L'incrédulité, ode, 1771, *in*-8°.

DESMARES, (Toussaints

prêtre de l'Oratoire, célèbre par ses Sermons, était de Vire en Normandie. Il mourut en 1687, âgé de 87 ans. Il fut député à Rome, pour défendre la doctrine de Jansénius. Il prononça à ce sujet devant Innocent X, un discours, qu'on trouve dans le *Journal de Saint-Amour*. Son attachement aux opinions du célèbre évêque d'Ypres, fut la cause ou le prétexte de plusieurs affaires qui lui furent suscitées. On le chercha pour le conduire à la Bastille; mais il échappa aux poursuites, et se retira, pour le reste de ses jours, dans la maison du duc de Liancourt, au diocèse de Beauvais. Un jour que Louis XIV y était, ce seigneur présenta le P. Desmares au roi. Le vieillard dit à ce monarque, avec un ton de candeur et de liberté : *Sire, je vous demande une grace.* — *Demandez*, répondit Louis XIV, *et je vous l'accorderai.* — *Sire*, reprit l'Oratorien, *permettez-moi de prendre mes lunettes, afin que je considère le visage de mon roi.* Ce compliment fit tant de plaisir à Louis XIV, qu'il avoua à ceux qui étaient autour de lui, qu'il n'en avait jamais entendu de plus agréable. Il a composé le *Nécrologe de Port-Royal*, imprimé en 1723, *in*-4°.

DESMARETS DE St.-SORLIN, (Jean) de l'acad. française, né à Paris en 1595, mort dans la même ville en 1676, poète aussi célèbre par la fécondité, les délires et les platitudes de sa Muse, que par le prestige étonnant qui rendit le cardinal de Richelieu, son zélé protecteur. Ses comédies, ses tragédies, ses poésies héroïques, tous ses ouvrages en vers sont ridicules. Ce qu'il a écrit en prose ne vaut pas mieux. Ses romans, ses dissertations, ses critiques, ses traductions, ses livres mystiques n'ont pas le sens commun; et on disait très-bien d'un de ses ouvrages, intitulé les *Délices de l'Esprit*, qu'il fallait mettre à l'ERRATA : *Délices*, lisez *Délires*.

DESMARETS, (Nicolas) neveu de Colbert, et ministre d'Etat sous le règne de Louis XIV, puis contrôleur-général des finances, mort en 1721, se montra digne de son oncle par son intelligence et son zèle. Il laissa un Mémoire très-curieux sur son administration. Cet écrit, imprimé plusieurs fois, ne saurait l'être trop souvent pour ceux qui veulent connaître le dédale des finances.

DESMAREST, (Nicolas) de l'acad. des sciences et de l'institut nat., professeur des arts et métiers pour les écoles centrales, né à Soulavie près de Bar-sur-Aube le 16 septembre 1725. On a de lui les

ouvrages suivans : Dissertation sur l'ancienne jonction de l'Angleterre à la France, couronnée à Amiens, 1753, *in*-12. — Expériences physico-méchan. sur différens sujets, trad. de Hawskesby par Brémont, avec un Discours et des Remarques, 1754, 2 vol. *in*-12. — Lougueruana, ou Recueil des pensées de l'abbé Longuerue, 1754, *in*-12. — Conjectures sur la propagation des secousses dans les tremblemens de terre, 1756, *in*-12. — Elémens de géométrie par le P. Lami, trad. 1758, *in*-12. — Ephémérides de la généralité de Limoges, 1765, *in*-12. — Atlas encyclopédique (avec Bonne), 1787—1788. Il a fourni pour l'*Encyclopédie* plusieurs articles de géographie-physique et quelques Mémoires dans ceux de l'*académie des sciences* et différens *Journaux*.

DESMAREST, ancien commissaire-inspecteur-général de la ferme du tabac, est connu par un Plan de finances pour être présenté aux Etats-généraux, 1789, *in*-4°, — et par le contre-poison, 1789, *in*-8°.

DESMARQUETS, (Charles) procureur au Châtelet, mort à Paris le 21 mars 1760, âgé de 62 ans, est connu par un ouvrage utile aux patriciens. Il est intitulé : *Style du Châtelet de Paris*, 1770, *in*-4°.

DESMARS, médecin de Boulogne-sur-Mer, mort en 1767, est auteur d'un Mémoire sur l'air de Boulogne, 1761, *in*-12. — Sur la mortalité des moutons, sur celle des chiens, en 1763. Il a traduit les Epidémiques d'Hippocrate, 1767, *in*-12.

DESMILLEVILLE, médecin et intendant des eaux de St.-Amand, a donné : Essai historique et analytique des eaux et des boues de St.-Amand, Valenciennes, 1767, *in*-12. — Journal des guérisons opérées aux eaux de St.-Amand, 1769, *in*-12.

DESMOLETS, (Pierre-Nicolas) bibliothécaire de la maison de l'Oratoire, rue St.-Honoré, mort le 26 avril 1760, dans la 83e année de son âge, à Paris sa patrie, s'attacha particulièrement à l'histoire littéraire, et eut un nom en ce genre. Ses mœurs rehaussaient l'éclat de son savoir. Il était d'une société aimable et douce. Il comptait les premiers littérateurs de France parmi ses amis. Son principal ouvrage est une continuation des Mémoires de littérature de Sallengre, en 11 vol. *in*-12. L'abbé Goujet a eu part à cet ouvrage, qui renferme quelques morceaux curieux. Il fut l'éditeur du traité *De tabernaculo fœderis* du P. Lami, et de divers autres livres.

DESMONCEAUX, oculiste. On a de lui : Lettres et observa-

tions à M. Janin, sur son ouvrage sur l'œil, 1772, *in*-8°. — Réponse à M. Maury, oculiste, sur la vie des enfans naissans, 1775, *in*-12. — Traité des maladies des yeux et des oreilles considérées sous le rapport des quatre âges de la vie de l'homme, 1786, 2 vol. *in*-8°.

DESMOULINS, (Camille) avocat, député de Versailles à l'assembl. constituante, du départ. de Paris à la convent. nationale, décapité le 5 avril 1794. Sa vie n'offre rien de remarquable jusqu'à l'époque de la révolution, dont il fut un des premiers moteurs. Ce fut lui qui, le 13 juillet 1789, après avoir harangué la multitude rassemblée au Palais Royal, détermina le mouvement qui mit sous les armes toute la France. Sa conduite et ses écrits ne démentirent point dans la suite cette première démarche. Il fit la *Lanterne aux parisiens*, ouvrage dont le titre seul annonce l'esprit. Il entreprit ensuite un journal (*les Révolutions de France et de Brabant*) qui eut un très-grand succès. Appellé à la convention nationale, il y devint un des plus zélés partisans de la faction de Robespierre. C'est alors qu'il publia son *Histoire des Brissotins*, *in*-8°. Il paraît que son intention n'avait point été de servir d'appui au parti sanguinaire, puisqu'il eut le courage de le combattre au moment de sa plus grande puissance, et lorsque la moindre contradiction était un crime digne de l'échafaud. Camille Desmoulins osa faire entendre alors le mot de clémence. Non-seulement il prononça ce mot que la terreur avait effacé de la langue française, il l'écrivit presqu'à chaque ligne d'un journal nouveau qu'il fit paraître, sous le titre du *Vieux Cordelier*. Les succès qu'obtinrent les N°s. de cet ouvrage périodique, ingénieux par les rapprochemens curieux et historiques qu'il présentait, irritèrent l'amour-propre de Robespierre. Desmoulins fut présenté, dans un rapport de St.-Just, comme un contre-révolutionnaire déguisé, qui voulait ménager une ressource à son parti abattu; il fut enveloppé dans le décret d'accusation obtenu contre Danton et autres, et dénoncé comme conspirateur. Ce fut à deux heures après minuit que les sbires du tyran se présentèrent à la porte de Camille. Celui-ci dormait tranquillement à côté de sa charmante épouse. Réveillé par les coups redoublés, il demande de quel droit on vient troubler un représentant du peuple dans son domicile, au milieu de la nuit? — Ouvre, lui cria-t-on, sur-le-champ, nous avons un ordre du comité à te communiquer. Ouvre, au nom de la loi. — Que veut

dire un ordre, répondit Camille ? vous vous trompez sûrement. —Comme on insista, Camille ouvrit enfin sa porte, et on lui notifia alors l'ordre que l'on avait de le conduire au Luxembourg. A la vue de cet ordre, Camille ne put retenir son indignation, il ouvrit ses fenêtres et appella du secours, mais ce fut en vain. On lui donna une heure pour s'habiller et prendre les effets dont il pouvait avoir besoin. Il employa ce tems à embrasser tour-à-tour sa femme et son fils. Un noir pressentiment semblait lui faire craindre qu'il ne les reverrait plus. Il les arrosait de ses larmes, et ne pouvait se résoudre à les quitter; mais les féroces satellites qui guettaient leur proie, et qui jouissaient de ses douleurs, le forcèrent à les suivre. — Permettez au moins que j'emporte quelques livres dans ma captivité. On ne s'y opposa point, et Camille choisit les Nuits d'Young, et les Méditations sur les tombeaux, par Hervey. — Après avoir de nouveau et long-tems serré dans ses bras sa femme, Camille partit pour sa prison. Ce fut le 12 germinal (1er. avril 1793) qu'il fut interrogé par des commissaires du tribunal révolutionnaire, qui se bornèrent à lui demander s'il avait conspiré contre la république ? Le lendemain 13, il fut conduit avec d'autres députés, au tribunal. Un prisonnier qui l'observa au moment où il sortait du Luxembourg, raconte qu'il avait l'air rêveur et affligé, et qu'il dit avant d'entrer chez le concierge : *Je vais à l'échafaud pour avoir versé quelques larmes sur le sort des malheureux ; mon seul regret en mourant est de n'avoir pu les servir.* Camille montra la plus grande tranquillité pendant le cours de son procès ; mais au moment où l'accusateur public annonça la clôture des débats, c'est-à-dire, qu'il annonça aux accusés qu'ils seraient privés du droit de se défendre; il entra en fureur, et il reprocha aux juges et aux jurés de violer les lois les plus sacrées, celles qui protégent l'innocence de la manière la plus spéciale ; mais ses plaintes furent inutiles; il fut obligé de céder à la force, et de descendre dans la prison pour passer de-là à l'échafaud. L'heure du départ pour le lieu du supplice étant arrivée, Camille Desmoulins fit des efforts incroyables pour s'arracher des mains des bourreaux qui le trainaient dans la fatale charette. Aussi le viton, lorsqu'on le conduisait au supplice, ayant les épaules nues : sa chemise déchirée était descendue en lambeaux jusqu'à sa ceinture. C'était un spectacle déchirant. Tous les traits du visage de cet infortuné étaient altérés. Ses yeux étincelaient de fureur, et ses mouvemens étaient à peine

peine contenus par les liens qui l'attachaient à la charette. Arrivé aux pieds de l'échafaud, il s'écria : *voilà donc la récompense réservée au premier apôtre de la liberté ! — C'est donc ainsi que l'ami le plus chaud de la république est traité ! — La mort est un bienfait ; on ne peut la recevoir assez vîte. — Liberté dont j'ai été, dont je suis idolâtre ; liberté, tes pieds vont être arrosés par le sang d'un de tes enfans. — Les monstres qui m'assassinent ne me survivront pas long-tems.* Ce furent ses dernières paroles. Camille monta d'un pas chancelant sur l'échafaud où il termina ses jours à 34 ans.

DESMOULINS, ci-dev. contrôleur-général des fermes à Sedan, a donné : La Malthéide ou le siége de Malthe, Bouillon, 1790, *in*-8°.

DESNOS, (P. J. Odolant) né en 1722 à Alençon, doct. en méd., des ci-dev. acad. de Rouen, de Caen, Angers et Cherbourg, a publié des Mém. sur la ville d'Alençon et sur ses seigneurs, 2 vol. *in*-8°. Il a eu outre eu part au grand Dictionnaire géographiq. des Gaules et de la France, par Expilly. Il a fourni plusieurs articles au recueil des historiens de France, ainsi qu'aux journaux de méd. du tems.

DESNOS, (L. L. G. Odolant) fils du précédent, député au conseil des cinq-cents, et depuis membre du corps législatif, né en 1768, a donné au public en l'an VIII (1800) une brochure *in*-8° : Sur les effets des taxes arbitraires, par rapport à leurs auteurs. — et différentes opinions imprimées dans le Moniteur.

DESNOYERS, (Etienne-Julien) ancien jésuite, né le 22 octobre 1722. On connait de cet auteur : Le Tableau de la nature, Paris, 1760, *in*-8°.

DESNOYERS, ci-dev. avocat, a donné : Réfutation du système qui établit que le mari, que sa femme a quitte, peut obtenir le divorce et la liberté de se remarier en France, 1771, *in*-12.

DESORGUES. (Théodore) On a de lui des Poésies dans les journaux et dans l'Almanach des Muses, 1796.

DESORMEAUX, (Joseph Ripault) natif d'Orléans, vint à Paris, dans la première jeunesse ; il intéressa des personnes bienfaisantes qui lui firent donner une éducation soignée. Il montra de bonne heure des talens et s'appliqua principalement à l'étude de l'histoire. La réputation que lui acquirent quelques volumes de l'histoire générale des conjurations, et celle de la maison de Montmorency lui valurent la place d'historiographe de la maison

de Bourbon, et celle de bibliothécaire du prince de Condé. Il fut reçu membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, en 1771, et mourut en 1793, âgé d'environ 70 ans. ses ouvrages sont 1°. continuation de l'Hist. générale des conjurations, *in*-12, 1758 et ann. suiv. Nous venons d'en parler; sujet mal choisi, et qui aurait fourni beaucoup de volumes, s'il eût été approfondi.—Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal, *in*-8°. fait avec soin et très-estimé. —Hist. de la maison de Montmorency, 1764, 5 vol. *in*-12. La plus intéressante de toutes les histoires des familles non souveraines. — Histoire de Louis de Bourbon, 2 vol. *in*-12, 1766. Cette vie du grand Condé n'est pas digne de ce héros, et a eu peu de succès. —Hist. de la maison de Bourbon. Elle n'est pas achevée; et il en a publié 5 vol. *in*-4°. depuis 1772 jusqu'en 1783. On y sent trop le panégyriste. et on y trouve rarement l'historien. — Quelques Mém. lus à l'académie des belles-lettres, sur quelques points de notre histoire, peu approfondis, et manquant d'intérêt. Son style est en général sans force, lâche, surchargé d'épithètes oisives; mais on en doit louer pour l'ordinaire la correction, quelquefois les graces et la noblesse. Il tourne bien une phrase, mais elle n'est pas toujours pleine de choses. Il règne dans ses écrits un ton de décence et d'honnêteté qui malheureusement cesse d'être de mode, et on ne peut lui reprocher ni réflexions malignes ou satyriques, ni anecdotes puériles ou hasardées, ressources des écrivains sans talens et sans moyens qui ne procurent que des succès éphémères.

Desormeaux, receveur du timbre à Blois, a publié un Dictionnaire des domaines nationaux et des droits d'enregistrement, 179.

Despeisses, (Antoine) né à Montpellier en 1595, exerça d'abord la profession d'avocat au parlement de Paris, et ensuite dans sa patrie. Il s'occupa pendant quelque tems de la plaidoierie; mais un petit accident la lui fit abandonner. Comme il était à l'audience, il se jetta dans les digressions, suivant l'usage de son tems, et se mit à discourir longuement sur l'Ethiopie. Un procureur qui était derrière lui, se mit à dire: Le voilà dans l'Ethiopie, il n'en sortira jamais. Ces paroles le troublèrent, et il ne voulut pas plaider davantage. Il mourut en 1658, à 64 ans. Ses Œuvres ont été imprimées plusieurs fois. La dernière édit. est de Lyon, 1750, en 3 vol. *in*-fol. « Cet auteur, dit M. Bretonnier, est très-

louable par son grand travail; mais il l'est très-peu par son exactitude. Ses citations ne sont ni fidelles ni justes, il ne laisse pas pourtant d'être un bon répertoire ».

DESPLACES, (Laurent-Benoît) né à Rouen, est auteur du Préservatif contre l'agromanie ou l'agriculture réduite à ses vrais principes, 1762, *in*-12. — De l'histoire de l'agriculture ancienne extraite de l'hist. naturelle de Pline, 1765, *in*-12.

DESPONTS. Cet auteur a donné : Essai sur les vrais principes de physique et de métaphysique contre les partisans de la philosophie moderne, Paris, 1781, *in*-12. — Théorie nouvelle des mouvemens variés, 1784, *in*-8°.

DESPORTES, (Philippe) né à Chartres en 1546, vint à Paris et s'y attacha à un évêque avec lequel il alla à Rome où il apprit la langue italienne. De retour en France, il se livra à la poésie qu'il cultiva toute sa vie avec un succès distingué. Il contribua beaucoup, par ses ouvrages, aux progrès et à la pureté de notre langue, qui avant lui n'était qu'un jargon barbare, chargé de grécismes, d'épithètes obscures et d'expressions forcées. Peu de poètes ont été aussi bien payés de leurs vers. Henri III lui donna 10,000 écus pour le mettre en état de publier ses ouvrages, et Charles IX lui avait donné 800 écus d'or pour son Rodomont. L'amiral de Joyeuse fit avoir à l'abbé Desportes une abbaye pour un sonnet. Enfin, il réunit sur sa tête plusieurs bénéfices, qui tous ensemble lui produisaient plus de 10,000 écus de rente. Henri III faisait aussi l'honneur à Desportes de l'appeler dans son conseil, et de le consulter sur les affaires les plus importantes du royaume. On prétend qu'il refusa plusieurs evêchés, et même l'archevêché de Bordeaux. Les gens de lettres eurent beaucoup à se louer de son caractère bienfaisant. Non content de les secourir dans le besoin, il forma une riche bibliothèque, qui était autant pour eux que pour lui. Après la mort de Henri III, il embrassa le parti de la Ligue, et s'en repentit. Il avait contribué à enlever la Normandie à Henri IV; il travailla à la faire rentrer sous son obéissance, et obtint de ce monarque ce qu'il pouvait donner de plus précieux, son amitié et son estime. La langue française lui a de grandes obligations. Il emprunta des italiens le style fleuri et enjoué, les belles figures, les traits brillans et les vives descriptions qui se voient dans ses ouvrages. Ses envieux lui en firent un reproche, et firent un livre contre lui, intitulé :

La conformité des muses italiennes et françaises ; mais il prit cela en galant homme. Il dit que « S'il avait sçu que l'auteur de ce livre eût eu dessein d'écrire contre lui, il lui aurait fourni des Mém. ; qu'il avait beaucoup plus pris chez les italiens, que son critique ne disait ». Desportes mourut en 1606, à 68 ans. Nous avons de lui : Des sonnets. — Des stances. — Des élégies. — Des chansons. — Des épigrammes. — Des imitations de l'Arioste. — La traduct. des psaumes en vers français, 1598, *in*-8°. — Et d'autres poésies qui virent le jour pour la première fois en 1573, chez Robert Estienne, *in*-4°. La muse de Desportes a une naïveté et une simplicité aimables ; il a beaucoup mieux réussi dans les sujets galans que dans les sujets nobles. La plupart de ses pièces en ce genre ne sont que des traductions de Tibulle, d'Ovide, de Properce, de Sannazar. Il possédait tous les poètes anciens et modernes, et il les imitait souvent. On en jugera par le sonnet suivant, adressé à une dame :

« Je vous entends fort bien, ce pro-
» pos gracieux,
» Ces regards dérobés, cet aimable
» sourire,
» Sans me le déchiffrer, je sais qu'ils
» veulent dire,
» C'est qu'à mes ducatons vous faites les doux yeux.
» Quand je compte mes ans, Titon n'est pas plus vieux ;
» Je vois déjà pour moi s'ouvrir le
» sombre empire ;
» Toutefois votre cœur de mon
» ame soupire,
» Vous en faites la triste, et vous
» plaignez des cieux.

» Le peintre était un sot, dont l'a-
» moureux caprice
» Nous peignit Cupidon un enfant
» sans malice,
» Garni d'arcs et de traits, mais nud
» d'acoustremens.
» Il fallait pour carquois, une
» bourse lui pendre,
» L'habiller de clinquant, et lui
» faire répandre
» Rubis à pleines mains, perles et
» diamans ».

Desportes, (Jean-Baptiste-René Poupée) méd., naquit à Vitré en Bretagne le 28 septembre 1704. Il n'avait que 28 ans lorsqu'il fut choisi, en 1732, pour remplir les fonctions de médecin du roi dans l'isle St.-Domingue ; et en 1738, l'acad. royale des sciences le nomma pour être un de ses correspondans. Rendu au Cap-Français, il vit qu'il n'existait aucune description des maladies qui désolent cette isle. A son arrivée, il commença ses observations sur cette matière, et il les continua jusqu'à sa mort, pendant l'espace de 14 ans. Nous avons de lui : L'histoire des maladies de St.-Domingue, Paris, 1771, 3 vol. *in*-12. — Un traité des plantes usuelles de l'Amérique, avec une pharmacopée, ou recueil de formules de tous les médicamens simples du pays. Il renferme la

manière dont on a cru, suivant les occasions, devoir les associer à ceux d'Europe, et un catalogue de toutes les plantes que l'auteur a découvertes à St.-Domingue, avec leurs noms français, caraïbes, latins et leurs différens usages: enfin des Mém. ou Dissert. sur les principales plantations et manufactures des isles, le sucre, le café, le cacao, l'indigo, le coton, etc. Il mourut au quartier Morin, isle et côte de St.-Domingue, le 15 février 1748, âgé de 43 ans et 5 mois. Parmi les services qu'il rendit à l'humanité dans cette contrée, on doit compter le rétablissement de l'hôpital du Cap, qu'il augmenta de plus de 80 lits.

Desprades, (Joseph Grellet) né à Limoges, le 22 septembre 1733, ci-dev. vicaire général de Die, abbé de la Vernusse, de l'acad. de la Rochelle, est auteur d'une Ode sur la paix, et d'un poëme sur l'électricité, imprimé avec Eloge dans l'Année littéraire, cahier du 18 novemb. 1763, et d'une Traduction des quatre parties du jour, poëme italien de l'abbé Parini, imprimé avec le texte, chez Ruault, libraire, en 1776. On peut voir tom. 4e des *Trois Siècles Littéraires*, art. *Voisenon*, combien cette traduction d'un ouvrage, dont il était le plus difficile de faire passer les détails dans notre langue, eut de succès. L'auteur se propose de donner la traduction de l'Aminte du Tasse.

Desprez, (Guillaume Nicolas) imprimeur libraire à Paris. On a de lui: La France ecclésiastique ou état présent du clergé séculier et régulier, 1764-68, *in*-12.

Desrivières dit *Bourguignon*, (Ferdinand) ci-devant sergent dans le régiment des Gardes françaises, né dans le diocèse de Mâcon en 1734, a publié: Les loisirs d'un soldat du régiment des Gardes françaises, 1767, *in*-12, nouv. édit. Londres, 1775, *in*-12.—L'essai sur le vrai mérite de l'officier, 1769, *in*-12, reparut sous ce titre: Guerrier d'après l'antique et de bons originaux modernes, 1771, *in*-12. — Compliment (en vers grivois) des Gardes françaises à M. le Dauphin sur son mariage, 1770, *in*-8°.

Destemps, (Jean) est un personnage célèbre dans les chroniques et histoires du 13e siècle, où on lit que cet homme encore vivant alors, était âgé de 400 ans. Il avait, dit-on, servi dans l'armée de Charlemagne, mort en 814. Le marquis de Paulmy disait qu'il possèdait une Chronique très-ancienne, à la tête de laquelle se trouve une note qui l'attribue à Jean Destemps; elle contient l'histoire

des 9e, 10e, 11e et 12e siècles. Cela ne prouve pas que cet homme ait vécu aussi long-tems qu'on le rapporte.

Destouches, (Philippe Néricault) naquit à Tours en 1680, et mourut à Fortoiseau proche Melun en 1754. Les contrariétés qu'il éprouva dans sa jeunesse de la part de ses parens, qui l'avaient destiné à la robe, les persécutions qui furent la suite de la répugnance invincible qu'il manifesta pour tout autre état que celui des lettres, le forcèrent d'abandonner la maison paternelle, et de se jetter dans la carrière militaire, et ensuite dans une petite troupe de comédiens de province. Après avoir traîné long-tems, de ville en ville, son infortune, et les regrets d'avoir irrité contre lui une famille qu'il n'avait jamais cessé de chérir, il se trouva enfin à Soleure, directeur d'une troupe. Ses camarades l'ayant choisi pour faire un compliment à M. de Puysieulx, ambassadeur de France en Suisse, le jeune Destouches s'en acquitta avec tant d'intérêt et d'adresse, que l'ambassadeur desira le connaître. Les renseignemens que Destouches lui donna sur sa famille, et les aveux qu'il lui fit, le touchèrent : M. de Puysieulx jugea sans peine combien son compatriote était déplacé dans une troupe de comédiens de campagne, il lui demanda s'il quitterait, sans regret, pour des occupations plus sérieuses et plus solides, un métier qu'il paraissait n'avoir embrassé que malgré lui : Destouches, comme on le peut croire, n'hésita pas sur la réponse; l'ambassadeur se l'attacha, et le forma aux négociations et aux affaires. Destouches, en répondant aux soins de son bienfaiteur, ne négligea pas le goût de la poésie, qui le suivait par-tout. Il l'exerça d'abord sur des objets de religion. On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici une réponse que lui fit le sévère Despréaux, à qui il avait soumis les premières productions de sa Muse. « Si j'étais en parfaite santé, monsieur, je tâcherais, en répondant fort au long à vos magnifiques complimens, de vous faire voir que je sais rendre hyperboles pour hyperboles, et qu'on ne m'écrit pas impunément des lettres aussi polies et aussi spirituelles que la vôtre. Mais trouvez bon que, sans faire assaut d'esprit avec vous, je me contente de vous assurer que j'ai trouvé dans votre ouvrage des sentimens de religion d'autant plus estimables, que je les crois sincères. Cependant, monsieur, puisque vous souhaitez que je vous écrive avec cette liberté satyrique que je me suis acquise, soit à droit, soit à tort, sur le Parnasse;

comment souffrir qu'un aussi galant homme que vous fasse rimer *terre* avec *colère?* Comment vous passer deux *hiatus* tels que vous vous les permettez? Comment...? mais je m'apperçois qu'au lieu de remercimens que je vous dois, je vais ici vous inonder de critiques. Le mieux est donc de finir, en vous encourageant dans le bon dessein que vous avez de vous élever sur la montagne au double sommet, et d'y cueillir les infaillibles lauriers qui vous y attendent».

Les fautes que Despréaux relevait avec une civilité si pénible, prouvent que Destouches ne donnait pas encore, par ses essais, de brillantes espérances. Quoi qu'il en soit, il ne tarda pas à vérifier la dernière prédiction, soit ironique, soit sincère, du critique, en donnant en Suisse une comédie, qui n'eût pas été indigne de naître dans la patrie des arts et des talens. Il fit jouer le *Curieux impertinent*, qui fut reçu avec transport sur tous les théâtres de la Suisse; et bientôt après à Paris, où elle eut du succès. La comédie de l'*Ingrat*, qu'il donna ensuite, lui fit le plus grand honneur sous les rapport de ses talens, et sous celui de son cœur. Tout le monde était instruit des anciennes duretés de son père, et on jugeait que celui qui avait trouvé au fond de son cœur des traits si frappans pour peindre la juste horreur que l'ingratitude doit inspirer, n'avait jamais cessé d'être un fils sensible et reconnaissant: et il en donna quelques années après la preuve la plus honorable pour lui, en envoyant à ce père, chargé d'une nombreuse famille, 40,000 liv., qui étaient le produit de son travail et de ses épargnes. Le public, en rendant justice aux détails de la comédie de l'*Ingrat*, trouva le rôle principal trop odieux. Ce n'était pas le vrai défaut de la pièce; car le *Tartuffe* n'est pas moins odieux que l'*Ingrat*, et le tableau que Molière en a tracé, est le chef-d'œuvre du théâtre; mais c'est que l'hypocrisie, si détestable par le masque dont elle se couvre, est en même tems ridicule par l'apparence que lui donne le masque; et l'est si bien, que dans son pieux ressentiment contre ceux qui la dévoilent et qui l'immolent, son tourment secret est moins de sentir qu'on la hait, que de sentir qu'on la méprise; l'*Ingrat*, au contraire, qui ne pense pas même à être comédien comme le *Tartuffe*, repousse le rire pour n'exciter que l'indignation, et laisse par conséquent peu de prise au poète comique, qui doit inspirer pour le vice encore plus de mépris que de haine. Destouches sentit la vérité de ce principe, et ne s'en départit jamais dans la suite.

« L'aversion que les méchans inspirent, disait-il, peut flatter leur détestable amour-propre, parce que cette aversion tient à la crainte ; le moyen le plus sûr de les décourager, est de les humilier par le ridicule ». A la comédie de l'*Ingrat* succéda celle de l'*Irrésolu*, qui fut d'abord assez froidement accueillie ; mais qui, corrigée depuis, se montra avec succès au théâtre. Tout le monde a retenu le dernier vers de cette pièce, où l'*Irrésolu*, après avoir enfin choisi pour femme une des deux personnes, entre lesquelles il a constamment balancé pendant tout le cours de la pièce, dit :

« J'aurais mieux fait, je crois, d'é-
» pouser Célimène ».

C'est un de ces traits qu'on aime à citer, qui, seuls, valent tout un rôle, et qui tout naturels qu'ils sont, deviennent bien plus rares qu'on ne pense, dans nos comédies modernes, trop souvent remplies de beaucoup de jargon sans talent, et d'un continuel persiflage sans gaîté. Destouches marchait au théâtre comique de succès en succès, lorsque le régent, dont il avait obtenu l'estime et l'amitié, par sa probité et par son intelligence dans les affaires, l'envoya en Angleterre en 1717, avec l'abbé Dubois, depuis cardinal et ministre, pour l'aider dans ses négociations. Il fut six ans à Londres, où, après la fortune inouie de l'abbé Dubois, il resta seul chargé des affaires de la France. Il s'en était si bien acquitté, qu'à son retour le régent le combla d'éloges en présence de toute la cour, et lui promit de lui donner des preuves de satisfaction qui l'étonneraient lui-même, ainsi que le royaume. Destouches, plus content d'avoir bien servi sa patrie que flatté de la bonne opinion du prince, attendit paisiblement l'effet de ses promesses, sans rien faire pour les accélérer : mais ces espérances s'évanouirent par la mort du régent, qui arriva peu de tems après. Cet événement changea la destinée de Destouches ; il acheta auprès de Melun la terre de Fortoiseau, où il vécut si tranquille et si heureux, que le cardinal de Fleury l'en ayant voulu tirer pour l'envoyer à Pétersbourg, avec le titre de ministre de France auprès du czar Pierre-le-Grand, il ne balança pas à refuser cette place. Sa philosophie ne l'abandonna pas dans cette circonstance si délicate ; il aima mieux le plaisir de cultiver son jardin que l'honneur d'aller à huit cents lieues jouer un rôle important. Avant sa retraite, Destouches avait été reçu à l'académie franç. ; il était d'autant plus digne de cet honneur, qu'au milieu de la faveur dont il avait joui, et

des

des grandes affaires qu'il avait traitées, il n'avait point cessé de cultiver les Muses, et de préparer de nouvelles jouissances au public; il avait déjà commencé sa belle comédie du *Philosophe marié* en Angleterre, et il en avait pris le sujet dans sa propre maison. Il s'était marié à Londres avec une personne aimable; mais ce mariage exigeait alors le secret, qui pourtant avait été violé. En accommodant ce sujet au théâtre, Destouches y introduisit tout ce qui pouvait le rendre piquant sur la scène : l'amende honorable faite à l'amour et au mariage par un philosophe, qui, après avoir long-tems bravé l'un et l'autre, finit par s'enchaîner secrètement à leur char; la crainte qu'il a de rendre publique sa défaite, toute chère qu'elle est à son cœur; les incartades et les brusqueries de l'oncle du philosophe; enfin le rôle neuf et original d'une femme capricieuse et bisarre, qui néanmoins aime autant qu'une femme capricieuse peut aimer, tous ces caractères jètent dans la pièce de l'action et du mouvement, et y produisent des scenes gaies et théâtrales. C'était encore dans sa famille, que Destouches avait trouvé le caractère de la femme capricieuse; il le dessina, d'après une belle-sœur qu'il avait, et dont l'humeur fantasque, lui fournit les traits les plus plaisans de ce tableau. Ils étaient si ressemblans que la belle-sœur, qui ne se doutait pas de l'honneur qu'elle avait de jouer un rôle dans la pièce, s'y reconnut elle-même à la première représentation; elle en fit des reproches sanglans à son beau-frère, qui se défendit avec l'embarras d'un coupable : cette femme irritée aurait poussé plus loin sa vengeance, si on ne lui eût pas fait remarquer que le poète incorrigible, pourrait trouver dans sa colère même, l'heureuse matière d'une nouvelle scène comique, et qu'il lui serait ainsi redevable d'un second succès, aussi fâcheux pour elle que le premier. Destouches composait cette charmante pièce, lorsqu'il fut rappellé d'Angleterre. Arrivé à Paris, il vint loger dans la même maison où demeurait Clairault, au-dessus de son appartement. Il demanda en grace qu'on ne fit aucun bruit sur sa tête, tant pour sa femme, qui était prête d'accoucher, que pour lui, qui travaillait à une comédie. On le lui promit, et on lui tint parole; et lorsqu'après les couches, il alla remercier Clairault de ses attentions; quelle fut sa surprise, d'apprendre qu'il y avait au-dessus de lui onze enfans, le père et la mère. Il devint l'ami de toute la famille; et il ne contribua pas peu à faire la réputation du célèbre Clairault, en le

recommandant à l'abbé Bignon. Ce fut au milieu des loisirs de sa solitude, que Destouches composa le *Glorieux :* c'est une de ses pièces qui a reçu le plus d'applaudissemens, et qui en mérite davantage, tant par le naturel et la variété des caractères, que par le contraste des situations, et par le bon goût qui l'anime d'un bout à l'autre. Le *Glorieux* est la première comédie où le pathétique, qui paraît si étranger à ce genre, ait osé s'introduire avec succès. Destouches a su en effet y allier si heureusement l'intérêt qui produit les larmes, avec les traits que le ridicule fait naître, que sa pièce est tout-à-la-fois et l'époque de ce nouveau genre, et le modèle de l'art et de la mesure qu'exige le rapprochement dangereux de deux sentimens si disparates. Si peu d'auteurs ont réussi après lui dans cette nouvelle manière de peindre et de fondre des caractères, c'est qu'au lieu de subordonner, comme lui, l'intérêt à la gaîté, si nécessaire à la vraie comédie, ils ont subordonné au pathétique, qui joue dans leurs pièces le principal rôle, le comique qui n'y joue que le second ; d'où est résulté ce genre indécis, appellé drame, dont l'avantage, il est vrai, est de nous offrir un intérêt plus proche de nous, mais dont l'écueil redoutable est l'extrême facilité d'y être médiocre, et que, par cette raison, il ne faut ni proscrire dans les bons écrivains, ni encourager dans les mauvais. Les applaudissemens donnés au *Glorieux* furent le terme des triomphes dramatiques de Destouches. Il donna depuis quelques autres pièces qui, sans essuyer la chute humiliante, furent médiocrement accueillies. Il n'eut garde de disputer contre le public, et ne prit point la peine, très-inutile, de prouver bien ou mal à ses juges qu'ils avaient eu tort. Il vit baisser sa gloire théâtrale avec le même sang-froid qu'il avait vu s'évanouir ses espérances et sa fortune. Enfin, à l'âge de soixante ans, il renonça entièrement au théâtre. « S'il ne doit paraître sur la scène, dit d'Alembert, qu'à la suite de Molière et de Regnard, plus comiques, plus animés, plus originaux que lui, il a du moins la gloire d'avoir soutenu, après eux, l'honneur du théâtre comique, presqu'absolument tombé de nos jours. Il mérite même un éloge particulier, celui d'avoir mis dans ses pièces et plus de mœurs, de décence et de sentimens de vertu, que ces deux illustres peintres de nos vices et de nos travers; enfin, il a joint à l'intelligence du théâtre, à l'art de la conduite, à la connaissance des effets, le naturel et la pureté du style. Aussi

ses ouvrages, applaudis d'abord au parterre, lus ensuite avec plaisir dans le silence du cabinet, ont trouvé grace devant ces deux tribunaux également redoutables, l'un parce qu'il est tumultueux, l'autre, parce qu'il est tranquille : succès d'autant plus flatteur pour un écrivain dramatique, que le tribunal tranquille semble affecter d'être plus sévère, à proportion que le tribunal tumultueux a marqué plus d'enthousiasme. L'inexorable lecteur se refuse le plus qu'il peut aux éloges que le spectateur a voulu lui prescrire, et se sent toujours bénignement disposé à casser en dernier ressort les arrêts favorables trop légèrement rendus en première instance». — « De la justesse dans le dialogue, dit l'auteur du *Dictionnaire des Théâtres*, une versification facile, abondante, un comique noble, une richesse immense de morale, un jugement le fruit du génie; cette élégante simplicité que l'on admire dans Térence, cette attention à fuir tout ce qui sent le faux bel-esprit, le précieux, le recherché, le contourné; par-tout la nature, le vrai et l'honnête, voilà ce qui doit placer Destouches entre Molière et Regnard : il n'a pas la force comique du premier, ni la gaîté vive du second; mais il réunit, à un certain degré, les qualités essentielles de l'un et de l'autre. Plus adroit, plus heureux dans ses dénouemens, que Molière; plus moral, plus décent que Regnard, il ne perd jamais de vue cette sage maxime de la bonne comédie, *corriger les hommes en les amusant*. Ce qu'on peut lui reprocher, c'est de la monotonie dans la coupe de ses pièces, et dans les contrastes; un style quelquefois diffus et peu soigné; trop de sagesse et de régularité. La raison demande des embellissemens; elle a besoin d'être excitée par des saillies. Ces saillies, à les juger rigoureusement, sont, pour l'ordinaire, frivoles et déplacées; mais elles réveillent l'attention, et ramènent avec plus de plaisir à la vérité ». Outre les comédies déjà citées, on a de Destouches le *Triple mariage*, en un acte et en prose, espèce de petite farce qui plut beaucoup. Elle fut composée sur une aventure arrivée à Paris. Un vieillard avait fait un mariage secret, qu'il rend public dans un repas où son fils et sa fille se trouvaient. Tous les deux, enhardis par la déclaration du père, avouent qu'ils ont imité son exemple; l'un montre son épouse, l'autre son mari : la surprise fait place à la joie; et dans une seule nôce, on est enchanté de rencontrer trois mariages. St.-Aulaire, ce philosophe, ce poète charmant, avait donné dans sa maison le sujet de cette pièce,

faite d'après ce qui lui était arrivé à lui-même et à ses enfans. — Les *Philosophes amoureux*, qui ne valent pas à beaucoup près le *Philosophe marié*. — Le *Dissipateur*, en cinq actes et en vers : ingénieuse, bien écrite, mais peu théâtrale. — L'*Homme singulier*, en cinq actes et en vers : écrite d'un style noble, et semée d'agrémens. — La *Force du naturel*, en cinq actes et en vers : peu intéressante, quoique les caractères soient bien soutenus, l'intrigue bien développée, et le style d'une élégance propre au brodequin. — Le *Mariage de Ragonde et de Colin*, bagatelle charmante, faite pour Sceaux, et jouée depuis sur le théâtre de l'Opéra, sous le titre des *Amours de Ragonde*. — Les Œuvres de Destouches furent imprimées au Louvre en 1760 en 4 vol. *in*-4°; elles l'ont été depuis en 10 vol. *in*-12.

Détournelle, (Athanase) architecte, né à Paris en 1766 le 24 février, membre de la ci-devant société des arts, est auteur d'un journal des arts, dont il a paru six numéros. C'est le seul journal où l'on ait traité seulement des trois arts : *architecture*, *peinture* et *sculpture*. Il est très-curieux pour ceux qui veulent savoir quels étaient les arts pendant la terreur. — D'un Traité, avec figures, *in*-folio, de la méthode de charpente, selon Philibert de l'Orme, architecte de Henri II; mais avec des planches et un texte plus clair. Cet ouvrage est utile aux architectes, aux constructeurs, aux ingénieurs, et même aux propriétaires de campagne qui veulent bâtir selon la méthode qui a été exécutée à la Halle-au-Bled de Paris.

Detouteville, homme de lettres à Paris, a donné la divine comédie du Dante, contenant la description de l'Enfer, du Purgatoire et du Paradis, 1796, *in*-8°.

Devaux, (Jean) chirurgien, né à Paris en 1649, mort en 1729, a enrichi le public d'un grand nombre d'ouvrages, écrits purement en français, et assez élégamment en latin. Le Médecin de soi-même, ou l'Art de conserver la santé par l'instinct, *in*-12, peu commun, quoique souvent imprimé. — L'Art de faire les rapports en chirurgie, 1703, *in* 12, réimprimé plusieurs fois. L'auteur enseigne la pratique, les formules, et le style le plus en usage parmi les chirurgiens commis aux rapports. — Plusieurs traductions : du Traité de la maladie vénérienne de Musitan; de l'Abrégé anatomique de Heister; des Aphorismes d'Hippocrate; de la Medecine de Jean Alleine. — *Index funereus chirurgicorum Parisiensium, ab anno* 1315.

*ad annum* 1714, même année, à Trévoux, *in*-12. — L'ouvrage, qui a fait le plus d'honneur à son auteur, contient des recherches curieuses sur l'origine et l'établissement du collége de chirurgie. Devaux ne manquait ni d'esprit, ni de connaissances; mais il embrassa trop d'objets, et il ne connut pas ses forces en traitant certaines matières. C'était cependant un homme duquel on pouvait apprendre bien des choses sur son art, et qui avait de bonne heure trouvé tous ses plaisirs dans son cabinet.

DEVILLE, (Claude-Jules) naquit à Autun en 1692, fit profession chez les Théatins en 1725, et mourut au mois de juin 1765, âgé d'environ 74 ans. On a de lui : Traité de la simplicité de la foi. — Nouveau Traité sur l'autorité de l'Eglise. — Lettre à l'abbé de B*** sur l'immortalité de l'ame.

DEVILLAINE. On a de lui : Tableau des Maladies aiguës et chroniques, 1782, *in*-8°.

DEZ, (Jean) jésuite, né près de Ste.-Menehould en Champagne en 1643, se livra avec succès au ministère de la chaire. Il mourut à Strasbourg en 1712. Il laissa quelques écrits, dont les principaux sont : la réunion des Protestans de Strasbourg à l'Eglise romaine, également nécessaire pour leur salut, et facile selon leurs principes, 1687, *in*-8°; réimprimé en 1701, et traduit en allemand, quoiqu'il ne soit que médiocre. — La foi des Chrétiens et des Catholiques justifiée, contre les Déistes, les Juifs, les Mahométans, les Sociniens et les autres hérétiques, Paris, 1714, 4 vol. *in*-12. Le P. Dez avait été employé par Louis XIV, et le cardinal de Furstemberg, à l'établissement d'un collége, d'un séminaire et d'une université catholique, confiée aux Jésuites français à Strasbourg. Il fut recteur de cette université, et suivit le Dauphin, par ordre du roi, en Allemagne et en Flandre, en qualité de confesseur de ce prince.

DEZ, ci-devant professeur de mathématiques à l'Ecole militaire de Paris, est auteur de la théorie et la pratique du jaugeage des tonneaux des navires et de leurs segmens, par feu P. Pezenas, 2e. édit. 1778, *in*-8°.

DIANNYÈRE, (Jean) docteur en médecine, membre du collége de médecine de Moulins, intendant des eaux minérales de Bardon, associé de la société de médecine de Paris, naquit au Donjon près de Moulins le 3 mars 1711, et mourut à Moulins le 13 août 1782. On a de lui : Analyse des eaux minérales de

Bardon, 1746. — Plusieurs Mémoires ou Observations de médecine. Voyez sa Notice dans l'histoire de la société de médecine, pour les années 1782 et 1783, page 202.

Diannyère, (Antoine) fils du précédent, né à Moulins le 2 janvier 1762, membre non-résident de l'institut national de France, est auteur des ouvrages suivans : Eloge de Gresset, 1784. — Réflex. sur la traite et l'esclavage des Nègres, traduites de l'anglais d'Ottobah Cuyoano, 1788. — Eloge de Dupaty, suivi de Notes sur plusieurs points importans de l'ordre public, 1789. — Rêve d'un bon Citoyen sur les lois, un Code national et les parlemens, à l'usage de ceux qui veillent, 1789. — Notice sur la vie et les ouvrages de Condorcet, an IV (1796), nouvelle édit., an VII ( 1799 ). — Essais d'arithmétique politique, an VIII (1800). — Souvenirs de milady Cartemane, ou les Mœurs du tems passé, 1800. — Plusieurs Mémoires dans diverses collections de sciences ou de philosophie.

Dibon, chirurgien ordinaire du roi dans la compagnie des Cent-Suisses, mort à Paris le 17 novembre 1777, âgé de 30 ans, a publié les ouvrages suivans : Dissertat. sur les maladies vénériennes, 1726, 2 vol. *in*-12; nouvelle édition, 1741, 2 vol. *in*-12. — Observations sur quelques endroits du Traité de M. Astruc : *De Morbis venereis*, 1741, *in*-12. — Description des maladies vénériennes, 1742, 3 vol. *in* - 12; suite, 1749, *in*-12. — Lettre, dans laquelle on répond aux reproches d'un anonyme défenseur de M. Astruc, 1742, *in*-12. — Réfutation de deux écrits publiés en faveur de M. Torrés sous les noms de MM. Carboneil et Bertrand, 1755, *in*-4°. — Lettre au sujet du remède de M. de Torrés, 1755, *in*-4°. — Lettre à M. Keyser, 1756, *in*-4°. — Mémoire concernant différens remèdes pour les maladies vénériennes, Paris, 1764, *in*-8°.

Dicquemare, ( Jacques-François ) membre de plusieurs acad., né au Hâvre le 7 mars 1733. On a de lui : Idée générale de l'astronomie, ouvrage à la portée de tout le monde, 1769, *in*-8°; nouv. édition, sous le titre : *La connaissance de l'astronomie rendue aisée et mise à la portée de tout le monde*, 1771—79, *in*-8°. — L'Index géographique, 1769, *in*-8°. — Nouvelle description du Cosmoplane, 1769, *in* - 8° et *in* - 12.. — Beaucoup d'Observat. astronomiques et physiques dans les Journaux, — et plusieurs Cartes géographiques.

Didelot, (Nicolas) chi-

rurgien, profess. d'anatomie et de physiologie à Nancy, membre de la société de cette ville, a donné : Instructions pour les sage-femmes, Nancy, 1770, *in*-8°. — Avis aux gens de la campagne ou Traité des maladies les plus communes, 1772, *in*-12. — Précis des maladies chroniques et aiguës, servant de suite à l'Avis aux gens de la campagne, 1775, 2 vol. *in*-12. — *Physica hominis sani*, Nancy, Paris et Strasbourg, 1778, *in*-8°. — Description topographique, minéralogique et médicinale des Vosges, 1780, *in*-8°. — Avis aux personnes qui font usage des eaux de Plombières, 1782, *in*-8°.

DIDEROT, (Denis) de l'académie de Berlin, naquit à Langres en 1713, et mourut à Paris le 31 juillet 1784. Il fit ses premières études au collége des Jésuites qui, prévoyant ce qu'il pouvait devenir un jour, cherchèrent à l'attirer dans leur ordre, et le déterminèrent à partir pour le noviciat à l'insçu de ses parens. Son père, averti de cette resolution la veille même du jour fixé pour son départ, se hâta de le retirer du collége. Diderot avait déjà été tonsuré, parce qu'un de ses oncles lui destinait un canonicat; mais son père avait très-bien jugé qu'il n'était fait ni pour être chanoine, ni pour être jésuite. Il eût voulu que son fils embrassât son état, qui était celui de ses pères. Mais ce jeune homme, qui devait un jour étudier les arts en physicien et en philosophe, et qu'on vit à 40 ans, après de longues études, et malgré une célébrité méritée, chercher encore à s'instruire dans les atteliers, ne pût alors s'occuper plus de trois jours des détails d'une manufacture de coutelier; il fallut donc l'envoyer finir ses études à Paris. Lorsqu'elles furent terminées, son père le plaça chez un procureur. Mais informé qu'il s'y occupait uniquement de littérature, il cessa de lui payer sa pension, et parut l'abandonner; épreuve dangereuse, si le jeune Diderot n'avait eu une ame plus forte et des principes plus assurés qu'on ne devait l'espérer de son âge. Diderot avait appris assez de mathématiques pour pouvoir en donner des leçons; il continua de subsister par ce moyen, qui du moins lui laissait l'indépendance et du loisir, jusques au moment où ses talens eurent acquis plus de maturité. Il se vit en état, après quelques années, de faire des ouvrages qui pouvaient servir en même-tems à sa gloire et à sa fortune; mais ce ne fut qu'au bout de dix ans, à l'époque de son mariage, qu'il parvint à se réconcilier avec son père. Ses premiers ouvrages eurent la métaphysique pour objet; ils

lui méritèrent une célébrité dangereuse. Hardis par les opinions qu'ils contenaient, et par celles qu'ils laissaient entrevoir, ils exposèrent le philosophe à des chagrins dont l'anonyme ne put le sauver. Quelques essais sur la physique et les mathématiq., en donnant une idée avantageuse de ses connaissances, annoncèrent une sagacité fort au-dessus de ces connaissances mêmes. Il paraissait fait pour porter dans les sciences, la philosophie de Fontenelle, mais avec plus de hardiesse et de chaleur; cependant l'impression que ses premiers ouvrages avaient laissée dans quelques esprits, l'écartèrent encore de cette carrière. Son génie lui en ouvrit une où personne ne l'avait précédé. Chargé d'une édition française de l'Encyclopédie de Chambers, il forma le projet d'une entreprise plus vaste, d'un *Dictionnaire encyclopédique*. Un pareil monument ne pouvant être élevé par un seul architecte, d'Alembert, ami de Diderot, partagea avec lui les honneurs et les périls de ce travail, dans lequel ils devaient être secondés par plusieurs savans et divers artistes. Diderot se chargea seul de la description des arts et metiers, l'une des parties les plus importantes et les plus desirees du public. Au détail des procedés des ouvriers, il joignit quelquefois des réflexions, des vues, des principes propres à les éclairer. Indépendamment de la partie des arts et métiers, il suppléa dans les différentes sciences un nombre considérable d'articles qui manquaient. Il eût été à souhaiter que, dans un ouvrage aussi vaste, et d'un aussi grand usage, il eût renfermé le plus d'instruction dans le moins d'espace possible, et qu'il eût été moins verbeux, moins dissertateur, moins enclin aux digressions. On lui a reproché encore d'employer un langage scientifique, sans trop de nécessite; d'avoir recours à une métaphysique souvent inintelligible, qui l'a fait appeller le *Lycophron de la philosophie*; de s'etre servi d'une foule de définitions qui n'éclairent point l'ignorant, et que le philosophe semble n'avoir imaginees que pour faire croire qu'il avait de grandes idées, tandis que réellement il n'a pas eu l'art d'exprimer clairement et simplement les idées des autres. Quant au fond de l'ouvrage, Diderot convenait que l'edifice avait besoin d'etre reparé à neuf. La 1re. édition qui en avait été livrée au public, depuis 1751 jusqu'en 1757, fut bientôt épuisée, parce que ses défauts étaient rachetés en partie par plusieurs articles bien faits, et par differens Memoires, qui fournissaient de bons matériaux aux éditeurs a venir.

Diderot,

Diderot, qui avait travaillé pendant près de vingt ans à ce Dictionnaire, n'eut pas des honoraires proportionnés à sa peine et à son zèle. Il se vit obligé, peu de tems après la publication des derniers volumes, d'exposer sa bibliothèque en vente. L'impératrice de Russie la fit acheter cinquante mille livres, et lui en laissa la jouissance. Cependant l'*Encyclopédie*, qui attirait en partie à son éditeur ces récompenses étrangères, avait été la cause d'un grand scandale dans son pays. Des propositions hasardées sur le gouvernement, des opinions hardies sur la religion, en firent suspendre l'impression en 1752. On n'avait alors que deux volumes de ce Dictionnaire, on ne leva la défense d'imprimer les suivans, qu'à la fin de 1753. Il en parut successivement cinq nouveaux tomes. Mais en 1757, il se forma un nouvel orage, et le livre fut supprimé. La suite ne parut qu'environ dix ans après; mais elle se distribua secrètement. On fit même arrêter quelques exemplaires, et les imprimeurs furent mis à la Bastille. Pendant ces traverses, Diderot ne laissa pas étouffer son génie par les épines qui étaient semées sur sa route. Tour-à-tour sérieux et badin, solide et frivole, il donna, dans le tems même qu'il travaillait au Dictionnaire des sciences, quelques productions qui semblaient ne pouvoir guère sortir de la tête d'un philosophe. Ses *Bijoux indiscrets*, 2 vol. *in*-12, sont de ce nombre. L'idée en est indécente, et les détails obscènes, sans être piquans, même pour les jeunes gens, malheureusement avides de romans licencieux. Il a rarement tiré un parti avantageux des scènes qu'il imagine. Il n'y a pas assez de chaleur dans l'exécution, de fines plaisanteries, de ces naïvetés heureuses qui sont l'ame d'un bon conte. Une certaine pédanterie philosophique se fait sentir, même dans les endroits où elle est entièrement déplacée; et jamais l'auteur n'est plus lourd, que lorsqu'il veut paraître léger. Le *Fils naturel* et le *Père de famille*, deux comédies en prose, qui parurent en 1757 et 1758, ne sont point dans le genre des *Bijoux indiscrets*. Ce sont deux drames moraux et attendrissans, où il y a tout-à-la-fois du nerf dans le style et du pathétique dans les sentimens. La première pièce est un tableau des épreuves de la vertu, un conflit d'intérêts et de passions, où l'amour et l'amitié jouent des rôles intéressans. On a prétendu que Diderot l'avait imité de Goldoni : si cela est, la copie fait honneur à l'original; et, à l'exception d'un petit nombre d'endroits où l'auteur mêle au sentiment son jargon mé-

taphysique et quelques sentences déplacées, le style est touchant et assez naturel. Dans la seconde comédie, on voit un père tendre, vertueux, humain, dont la tranquillité est troublée par les sollicitudes paternelles que lui inspirent les passions vives et ardentes de ses enfans. Cette comédie philosophique, morale, et presque tragique, a produit un assez grand effet sur divers théâtres de l'Europe. L'Epître dédicatoire à M^me^. la princesse de Nassau-Saarbruck, est un petit traité de morale, d'un tour singulier, sans sortir du naturel. Ce morceau, écrit avec noblesse, prouve que l'auteur avait dans la tête un grand fonds de pensées, et d'idées morales et philosophiques. A la suite de ces deux pièces, réunies sous le titre de *Théâtre de M. Diderot*, on trouve des Entretiens, qui offrent des réflexions profondes et des vues nouvelles sur l'art dramatique. Dans ses drames, il avait tâché de réunir les caracteres d'*Aristophane* et de *Platon;* et dans ses réflexions, il montre quelquefois le génie d'*Aristote*. Cet esprit d'observation éclate, sur-tout avec hardiesse, dans deux autres ouvrages qui firent beaucoup de bruit. Le premier parut en 1749, *in*-12, sous le titre de *Lettres sur les aveugles, à l'usage de ceux qui voyent*. Les pensées libres de l'auteur lui coûtèrent sa liberté. Il fut enfermé pendant six mois à Vincennes. Né avec des passions ardentes et une tête fort exaltée; se voyant tout-à-coup privé de sa liberté et de toute relation avec les humains, il faillit à devenir fou. Le danger était grand: pour le détourner, on fut obligé de le laisser sortir de sa chambre, et de lui permettre de fréquentes promenades, et la visite de quelques gens de lettres. J.-J. Rousseau, alors son ami, alla lui donner des consolations qu'il n'aurait pas dû oublier. La *Lettre sur les aveugles*, fut suivie d'une autre sur les *sourds-muets, à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent*, 1751, 2 vol. *in*-12. L'auteur donna sous ce titre des Réflexions sur la métaphysique, sur la poésie, sur l'éloquence, sur la musique, etc. Il y a des choses bien vues dans cet essai, et d'autres qu'il ne montre qu'imparfaitement. Quoiqu'il tâche d'être clair, on n'a l'entend pas toujours, et c'est sa faute plus que celle de ses lecteurs. On a dit de tout ce qu'il a écrit sur les matières abstraites, que c'était un chaos où la lumière ne brillait que par intervalles. Les autres productions de Diderot se ressentent de ce défaut de clarté et de précision, de cette amphase désordonnée, qu'on lui a presque toujours reprochés. Les principales sont : Prin-

cipes de la philosophie morale, 1745, *in*-12, dont l'abbé Desfontaines dit du bien dans ses feuilles, quoique cet ouvrage n'ait pas fait une grande fortune. C'était le sort de notre philosophe, de beaucoup écrire, et de ne pas laisser un bon livre, ou du moins un livre bien fait. — Histoire de Grèce, traduite de l'anglais de Stanyan, 1743, 3 vol. *in*-12; livre médiocre et traduction très-faible. — Mémoires sur différens sujets de mathématiq., 1748, *in*-8°. —Pensées sur l'interprétation de la nature, 1754, *in*-12. Cet interprête est fort obscur. Son livre, qui a été un des préludes du *systême de la Nature*, est, selon Clément de Genève, «tantôt un verbiage ténébreux, aussi frivole que savant; tantôt une suite de réflexions à bâtons rompus, et dont la dernière va se perdre à cent lieues de la première. Il n'est presque intelligible que lorsqu'il devient trivial. Mais qui aura le courage de le suivre à tâtons dans sa caverne, pourra s'éclairer de tems en tems de quelques heureuses lueurs». Je ne saurais, écrivait le roi de Prusse à d'Alembert, soutenir la lecture de ses livres. Il y règne un ton suffisant et une arrogance qui révoltent l'instinct de ma liberté; et d'Alembert avouait à ce prince, que la personne de Diderot valait mieux que ses ouvrages. — Le Code de la Nature, 1755, *in*-12. Les principes les plus solides y sont quelquefois mis en problême. Son *systême de Politique* est peu praticable, et le style lourd, obscur, incorrect de cet ouvrage ne fait pas regretter le petit nombre de bonnes idées qu'on pourrait y recueillir. — Le sixième Sens, 1752, *in*-12. — De l'Education publique, 1762, *in*-12; brochure qu'on distingua parmi celles que l'apparition d'*Emile* et la destruction des *Jésuites* firent éclore. On ne peut pas, à la vérité, adopter toutes les idées de l'auteur; mais il y en a de très-judicieuses, dont l'exécution serait utile. — Eloge de Richardson, plein de feu et de verve. — Vie de Sénèque. Ce fut son dernier ouvrage, et c'est un de ceux de Diderot qu'on lit avec le plus de plaisir, même en improuvant les jugemens qu'il porte sur Sénèque et sur d'autres hommes célèbres. Le caractère de Diderot est plus difficile à peindre que ses ouvrages. Ses amis ont vanté sa franchise, sa candeur, son désintéressement, sa droiture; tandis que ses ennemis le représentaient comme artificieux, intéressé, et cachant sa finesse sous un air vif et quelquefois brusque. Il se fit, sur la fin de ses jours, beaucoup de tort, en repoussant, par des diffamations, les prétendus outrages qu'il imaginait exister contre

lui dans les *Confessions de J. J. Rousseau*, son ancien ami. Il est malheureux, qu'en gravant cet opprobre sur le tombeau du philosophe genevois, il ait laissé des impressions fâcheuses de son propre cœur, ou du moins de son esprit. Ce Rousseau, qu'il décrie tant, le loue dans la seconde partie manuscrite de ses *Confessions;* mais il dit, dans une de ses lettres : « que, quoique né bon » et avec une ame franche, » Diderot avait un malheu- » reux penchant à mésinter- » prêter les discours et les ac- » tions de ses amis, et que les » plus ingénues explications ne » faisaient que fournir à son » esprit subtil de nouvelles » interprétations à leur char- » ge ». Quoi qu'il en soit, ce philosophe ne sentait point faiblement, et il s'exprimait comme il sentait. L'enthousiasme qu'il montre dans quelques-unes de ses productions, il l'avait dans un cercle, pour peu qu'il fût animé et qu'on contredit ses opinions Il parlait avec rapidité, avec véhémence, et sa tournure de phrase était souvent piquante et originale. On a dit que la nature s'était méprise en faisant de lui un métaphysicien, et non un poète : mais quoiqu'il ait été souvent un poète en prose, il a laissé quelques vers qui prouvent peu de talent pour la poésie ». On doit sentir qu'un auteur aussi fameux que Diderot dût être en butte pendant sa vie aux critiques les plus opiniâtres et les plus amères ; il serait trop long de recueillir ici tout ce que les Journaux littéraires du tems en ont dit pour ou contre. Nous nous bornerons à citer le passage qui se trouve dans les trois Siècles de littérature, comme renfermant tout ce qui a été écrit de plus fort contre cet écrivain.

Diderot, « auteur plus prôné que savant, dit (l'abbé Sabbatier), plus savant qu'homme d'esprit, plus homme d'esprit qu'homme de génie; écrivain incorrect, traducteur infidèle, métaphysicien hardi, moraliste dangereux, mauvais géomètre, physicien médiocre; philosophe enthousiaste, littérateur enfin qui a fait beaucoup d'ouvrages, sans qu'on puisse dire que nous ayons de lui un bon livre. Telle est l'idée qu'on peut se former de Diderot, quand on l'apprécie en lui-même, sans se laisser éblouir par les déclamations des avortons de la philosophie, dont il a fait entendre le premier les grands hurlemens parmi nous. Il faut que la vérité ait changé de nature, depuis qu'il a entrepris de nous l'enseigner. Ses principaux effets sont d'éclairer, de saisir, de pénétrer : les vérités de Diderot n'ont aucun de ces caractères. Lycophron protestait publiquement qu'il se pendrait s'il ne se trouvait quelqu'un qui pût entendre son poëme de

la *Prophétie de Cassandre* : on dirait que notre prophète a fait le même serment. Ce n'est pas qu'on ne trouve dans ses ouvrages des étincelles de lumière, des maximes fortes, des traits hardis, des morceaux pleins de force et de vigueur; mais ces découvertes ne se font que par intervalles, et souvent ces intervalles sont très-longs. On est obligé de marcher long-temps dans les ténèbres, avant d'appercevoir des lueurs; de se repaître de fumée, avant de trouver un peu de nourriture solide; de s'engager dans un labyrinthe raboteux, avant de rencontrer un espace de chemin droit et pratiquable. Peut-être cet auteur s'est-il persuadé que l'obscurité dans les pensées et dans le style serait propre à donner du prix à ses productions? Mais on a décidé depuis long-tems que nous étions dispensés de le comprendre, parce qu'il est évident qu'il ne s'est pas toujours compris lui-même. « Je ne crois pas, disait un académicien du dernier siècle, que ceux qui sont si inintelligibles, soient fort intelligens ». Cette sentence, fondée sur la vérité, est un arrêt terrible contre les écrits de Diderot. Que sera-ce, si nous ajoutons avec Quintilien, que *plus un écrivain est médiocre, plus il est obscur?* Qu'on ne croie cependant pas que ce génie mystérieux ait tout tiré de son propre fonds : le plus souvent il n'a fait que copier les autres; ce qui le rend plus inexcusable d'être inintelligible. Ses *Principes de la philosophie morale* ne sont qu'une traduction très-libre de l'*Essai sur le mérite et la vertu* de mylord Shaftersbury. Sans vouloir discuter ici le mérite de l'original, c'est assez de faire remarquer qu'il ne s'agissait, pour le traducteur, que d'employer un style clair, précis et correct; c'est ce que Diderot n'a pas jugé à propos de faire : il s'est contenté de se rendre sensible dans les notes; mais une douzaine de notes suffisent-elles pour former un bon livre? Ses *Pensées sur l'interprétation de la Nature* appartiennent en grande partie à Bacon, ce dont l'auteur ne s'est nullement mis en peine de nous avertir. Il est vrai que les pensées du chancelier d'Angleterre deviennent méconnaissables par la manière étrange dont elles sont travesties : c'est un corps robuste duquel on n'a fait qu'un squelette, sans y laisser la moindre apparence de nerfs et de muscles; tout y est en germe; tout y est si *recondit* et si obscur, qu'on peut regarder cette interprétation comme beaucoup plus inintelligible que le texte. Il ne faut pas croire, au reste, que cette obscurité vienne du fonds des matières; un esprit sage ne doit pas les traiter,

quand il n'est pas capable de les éclaircir; et l'esprit net et méthodique sait rendre tout sensible : c'est ainsi que Bacon, Mallebranche, l'auteur de la pluralité des *Mondes*, Condillac, ont trouvé moyen de mettre leurs idées à la portée de tout lecteur. On peut donc assurer que c'est sans l'aveu de la Nature, que Diderot a pris sur lui d'en être l'interprête. A-t-il eu plus de mission pour se charger de la fonction de rédacteur de ses lois? Son *Code*, dit *de la Nature*, est-il exempt des défauts qu'on vient de lui reprocher? ou plutôt ne joint-il pas à tous ces défauts, celui d'exposer un système de politique impraticable? N'y trouve-t-on pas des déclamations plus qu'indécentes contre les ecclésiastiques et les moines? Les contradictions les plus lourdes ne s'y accumulent-elles pas, pour ainsi dire, les unes sur les autres? N'y remarque-t-on pas une confusion d'idées indigestes, communes, extravagantes, et par-dessus tout, un style froid, dur, rebutant? Ce n'est pas l'obscurité qu'on peut reprocher à ses *Pensées philosophiques;* elles sont très-claires. On pourrait dire encore, que plusieurs sont profondes, qu'elles renferment des sentimens vifs et pleins de chaleur; qu'en général, elles sont exprimées avec énergie et précision : mais à quoi serviraient tous ces éloges, si on ne peut se dispenser d'ajouter, que la plupart sont impies, et le reste hasardé? D'ailleurs, c'est un bien encore que mylord Shaftersbury est en droit de réclamer; il ne faut que lire, pour s'en convaincre, les Œuvres de ce penseur anglais. Enfin Diderot est connu, par excellence, pour avoir été le dessinateur de l'*Encyclopédie*, l'enrôleur des ouvriers, et l'ordonnateur des travaux. Nous répéterons d'abord, d'après une foule de critiques, que cet ouvrage n'a été pour lui qu'un enfant adoptif, dont Bacon et Chambers ne l'avaient pas fait légataire. Nous ajouterons ensuite, que l'excellent *Prospectus* qui l'annonçait avec tant de pompe, n'a produit, comme la caverne d'Eole, que du vent, du bruit et du désordre; et que la plupart des articles de ce Dictionnaire informe, auxquels on a mis le nom de Diderot, ne sont que la compilation de quelques ouvrages médiocres qu'il n'a fait qu'altérer et abréger. Nous ne dirons rien de la *Lettre sur les Aveugles*, ni de celle *sur les Sourds*, qui semblent faites pour n'être lues ni entendues. Se serait-on douté que cet auteur philosophe eût daigné s'abaisser jusqu'à des ouvrages d'agrément? ou, pour parler selon l'ordre historique, ne sera-t-on pas étonné d'apprendre

que des ouvrages d'agrément aient été le prélude de ses Œuvres philosophiques? Et quels ouvrages d'agrément! Les *Bijoux indiscrets*. Ceux qui ont lu ce roman ordurier, pourraient-ils jamais le placer parmi les productions légères, quand même la monotonie, le verbiage, et sur-tout l'obscénité qui y règnent, ne l'excluraient pas du nombre des ouvrages frivoles qui peuvent amuser quelquefois les honnêtes gens? Il a composé, outre cela, deux comédies, mais larmoyantes : l'une est le *Père de Famille;* l'autre, le *Fils naturel*. La première, dont le sujet est dû à M. Goldoni, précédée d'une Préface pleine de sentimens raisonnables, intéressans et bien exprimés, peut figurer parmi les pièces de ce genre, si opposé au génie et au vrai goût. Le *Fils naturel* fut présenté, il y a peu de tems, sur le théâtre, au public, qui le regarda comme un bâtard ignoble; et par le mauvais accueil qu'il lui fit, força son père de le retirer.

Tel est le jugement que nous avons cru devoir porter sur les ouvrages de Diderot. Nous ne craignons d'être accusés de partialité, que ceux qui sont plus zélés pour la philosophie actuelle, que pour la raison et la saine littérature, espèce d'hommes qu'on peut diviser en deux classes : les uns ressemblent à ces peuples imbécilles qui croyaient leurs oracles infaillibles, pour quelques prédictions justifiées par le hasard : les autres ressemblent aux prêtres de ces mêmes idôles, qui profitaient de l'ignorance et de la crédulité publique, pour accréditer les mensonges les plus extravagans ».

En citant le jugement de l'auteur des *Trois Siècles*, nous ne nous sommes pas dissimulés que l'esprit de parti a souvent guidé la plume de cet écrivain; et pour prouver à-la-fois notre impartialité, et le desir que nous avons de citer les éloges, comme les critiques, nous terminerons cet article par quelques passages extraits de la Préface de Naigeon, éditeur des Œuvres complètes de Diderot, et son ami. « Si l'on excepte, dit Naigeon, les Œuvres de Voltaire, monument immortel du génie de cet homme extraordinaire, je dirais presque unique, il n'a paru dans aucun siècle et chez aucun peuple, sur des matières d'arts, de littérature, de morale et de philosophie, une collection qu'on puisse, je ne dis pas préférer, mais seulement comparer à celle que je publie aujourd'hui. Condillac et Rousseau, loués avec exagération, et souvent sur parole, n'ont pas, selon l'expression énergique de Montaigne, les *reins assez fermes pour marcher front à front, avec cet*

*homme-là : ils ne vont que de loing après.* J'ose même assurer que dans leurs ouvrages réunis, ou parmi une foule d'erreurs très-subtiles, on remarque quelques vérités secondes qu'il suffit de généraliser, pour arriver à des résultats très-philosophiques et très-différens des leurs, on ne trouverait pas, par l'analyse la plus exacte, de quoi refaire les 15 volumes de Diderot. Cette assertion paraîtra sans doute très-paradoxale, et une espèce de blasphême à ces juges prévenus, dont l'opinion est formée depuis long-tems avant d'avoir examiné les pièces instructives du procès dont ils doivent connaître; peut-être même trouvera-t-elle aussi quelques contradicteurs parmi des hommes très-éclairés, et dont le jugement, dans ces matières, peut entraîner celui de beaucoup d'autres : mais avant de prononcer, je les invite à lire, avec attention, le *prospectus* et le projet d'une *Encyclopédie*, la *Lettre sur les Aveugles*, celle *sur les Sourds*, les *Principes sur la matière et le mouvement*, l'*Entretien d'un père avec ses enfans*, celui avec la *maréchale de Broglie*, le *Supplément au Voyage de Bougainville*, les 3 volumes des *Opinions des philosophes*, la *Vie de Sénèque*, les divers *Opuscules*, la plupart inédits, qui terminent le second volume de cette *Vie*, et les *Salons* de 1765 et de 1767. Ce que ces divers ouvrages, tous écrits d'un style facile et quelquefois même un peu négligé, mais qui, dans ce simple appareil et cet abandon pittoresque, a toujours du mouvement, de l'élégance et de la grace, supposent d'études, d'instruction, de connaissances, d'imagination, de verve, de sagacité, de profondeur et d'étendue dans l'esprit, étonne d'autant plus qu'on a soi-même plus réfléchi sur les divers objets que Diderot a traités. C'est alors que, suivant d'un œil attentif et pénétrant, la marche rapide de cet homme de génie, on apperçoit l'espace immense qu'il a parcouru, les pas qu'il a fait faire à la raison, et la forte impulsion qu'il a donnée à son siècle ».

Les Œuvres complètes de Diderot, publiées sur les manuscrits de l'auteur, ont paru en l'an VI (1798), en 15 vol. *in*-8°, chez Deterville et Desray, libraires à Paris. On trouve dans cette édition un grand nombre d'ouvrages plus ou moins étendus, qui n'avaient point été imprimés du vivant de l'auteur : tels que les *Essais sur la peinture*, *Jacques le Fataliste*, et la *Religieuse* : indépendamment de cette dernière édition des Œuvres de Diderot, il en existe d'antérieures; savoir : son Théâtre, Amsterd. 1771, 2 vol. *in*-12. — Ses Œuvres philosophiques

philosophiques, 1782, 6 vol. *in*-8°; — et ses Opuscules philosophiques et littéraires, an IV (1796), *in*-8°. Deterville vient de faire paraître, an VIII (1800), une nouvelle édition des Œuvres complètes de Diderot en 15 vol. *in*-12.

Didier Lombard, docteur de Sorbonne au 13e siècle, écrivit avec Guillaume de St.-Amour, contre les ordres mendians, qui, pour cette raison l'ont mis au rang des hérétiques.

Didier, (Guillaume de Saint-) poëte Provençal du 12e siècle, mit les *Fables d'Esope* en rimes de son pays. On a encore de lui un *Traité des Songes*, dans lequel il donne des règles pour n'en avoir que d'agréables. Ces règles se bornent à celles de vivre sobrement, et à ne point surcharger l'estomac d'alimens, pour qu'il ne porte point à la tête des vapeurs grossières et des idées tristes.

Didier, (L. A.) arpenteur à Crécy en Brie, a donné: L'art des arpenteurs rendu facile, etc. 1782, nouv. édit. 1786, *in*-4°.

Didot, (Pierre) imprimeur à Paris, fils aîné du célèbre Ambroise Didot. On a de lui: Cléomène ou tableau abrégé des passions, extrait d'un manuscrit trouvé chez les Caloyers du Mont Athos, 1785. — Le Somnambule, œuvres posthumes en prose et en vers, où l'on trouve l'Histoire générale d'une isle très-singulière, decouverte aux grandes Indes, 1786, *in*-8°. — Essai de fables nouvelles suivies de poésies diverses et d'une épître sur les progrès de l'imprimerie, 1786, *in*-12. — Pièces envoyées au concours pour le prix de l'acad. franç. avec son frère Firmin, 1787, *in*-8°. — Le comte de Tersane, hist. presque véritable, 1787, *in*-8°. — L'ami des jeunes demoiselles, suivi d'une épître aux célibataires, 1789, *in*-18. — Traduct. en vers du 1er. livre des Odes d'Horace, suivie de quelques poésies diverses, 1796. Pierre Didot a enrichi l'art typographique d'éditions superbes par la beauté des caractères et la correction du texte. C'est à lui qu'on doit les éditions stéréotypes, dont le succès est bien inférieur à celui de ses autres éditions qui honorent l'art de l'imprimerie.

Didot le jeune, mort depuis peu, a donné également de superbes éditions, entr'autres celle de la Jérusalem délivrée. Son fils qui le remplace vient de publier plusieurs édit. du Voyage du jeune Anacharsis en Grèce; celle en sept vol. *in*-4°. avec Atlas; gr. *in*-fol. est une des plus belles qui aient paru.

DIENERT, (Alexandre-Denys) méd. de Meaux, mort le 22 mars 1769, est auteur d'une Dissert. sur la prééminence réciproque du sang et de la lymphe, 1759, *in*-12. — Propriété d'une liqueur fondante, pour les maladies de la peau, 1757, *in*-12. — Introduction à la matière médicale, 1765, *in*-12.

DIGARD DE KERGUETTE, (Jean), ancien ingénieur, correspondant de l'acad. de marine, puis profess. de mathématiques à Rochefort, et ensuite à Orléans, né à Paris le 2 janv. 1717, a publié : Ode sur les campagnes du roi, 1745. — Mém. et aventures d'un bourgeois qui s'est avancé dans le monde, 1750, 2 vol. *in*-12. — Discours sur la facilité et l'utilité des mathémat., 1752, *in*-4°. — Actes publics de l'école de marine au Croisic, 1757, *in*-4°. — Observations sur la marine et sur le commerce, 1760, *in*-4°. — L'Humanité récompensée par l'amour, trad. de l'espagnol, 1760, *in*-12. — Cours de navigation, 1762, *in*-4°. — Nouvelle pratique abrégée du pilotage, 1784, *in*-12. — Méridienne de Rochefort, 1774, *in*-4°. — Mémoire et plan du cours de la Charente, 177.. — Le trident, poëme, 1781, — Quatre mémoires dans les journaux.

DIGEON, correspondant de l'acad. des inscript. et belles-lettres. On a de lui : Nouveaux contes turcs et arabes, précédés d'un abrégé chronologique de l'histoire de la maison ottomane et du gouvernement de l'Egypte, et suivis de plusieurs morceaux de poésie et de prose, trad. de l'arabe et du turc, 1781, 2 vol. *in*-12.

DINOUART, (Antoine-Joseph-Toussaints) chanoine du chapitre de Saint-Benoît à Paris, de l'acad. des arcades de Rome, né à Amiens, le premier novemb. 1715, mourut à Paris, le 23 avril 1786. Il travailla d'abord au journal Chrétien, sous l'abbé Joannet, et le zèle avec lequel il attaqua certains écrivains, et sur-tout Saint-Foix, lui procura quelques désagrémens. Il avait dénoncé ce dernier comme un incrédule qui ne cherchait que l'occasion de glisser son poison dans ses ouvrages. L'auteur breton vif et bouillant, lui intenta un procès criminel, ainsi qu'à l'abbé Joannet. Cette petite querelle finit par une espèce de réparation que les deux journalistes lui firent dans leur écrit périodique. L'abbé Dinouart travailla bientôt pour son compte : en octobre 1760, il commença son Journal ecclésiastique ou Bibliothèque des sciences ecclésiastiques, qu'il a continué jusqu'à sa mort. « Les moins mauvais de ses ouvrages, dit l'auteur

des *Trois Siècles*, sont des compilations, parce qu'elles contiennent peu de choses de lui. De ce nombre sont sa *Rhétorique du prédicateur*, ou *Traité de l'éloquence du corps*, *in*-12, où se trouve réuni, sans méthode et sans goût, ce que Cicéron, Quintilien, et parmi nous Fénélon, Rollin, le père Lami, Sanlecque, Lucas, l'abbé de Villiers, l'abbé Mallet, ont écrit sur ces matières si fort rebattues. On y reconnaît sans peine ce que l'abbé Dinouart y a ajouté. Il serait difficile de douter, par exemple, que les remarques et les expressions suivantes, tirées du Traité de l'éloquence du corps, ne soient de sa façon. « Une taille trop haute est, dit-il, une difformité dans un orateur. Ces figures colossales ont quelque chose d'effrayant et qui choque la vue. On ne peut croire que la nature qui donne à tous les hommes une mesure ordinaire de bon sens, leur en ait dispensé à proportion de leur taille; on y suppose toujours du vuide. Je ne crois pas qu'on puisse louer beaucoup cet avantage, qui ne peut être estimable que dans les poutres. Pour engager les prédicateurs à tenir la tête droite, il les avertit très-élégamment, qu'une tête baissée déplaît, parce que cette contenance est commune aux dévotes. Pour joindre à ses préceptes des motifs plus pressans encore, il veut qu'on redresse les orateurs, en leur plaçant la pointe d'une épée sous le menton. Il faut cependant prendre garde, en relevant la tête, ajoute-t-il, d'imiter le mouvement des oiseaux qui boivent. Selon ses judicieuses remarques, le front haut marque la paresse; le petit, la légèreté; le rond, la colère. Il faut bien se garder encore d'ouvrir les yeux ni trop ni trop peu, de cligner ni de clignoter, de faire comme quelques prédicateurs, qui ouvrent la bouche avec tant d'effort, qu'ils semblent vouloir y faire entrer leur auditoire, et d'en imiter certains qui remuent la mâchoire inférieure avec tant de force, qu'ils paraissent croquer des noix. Je ris, poursuit-il, encore, de voir ces orateurs, qui, boursoufflés comme des Maures, ouvrent la bouche comme s'ils voulaient parler à leurs oreilles, et dont les mâchoires se choquent dans la colère, comme deux beliers. A l'égard de leurs doigts, il faut qu'ils soient près les uns des autres pour éviter la patte d'oye. J'aime mieux une main un peu ardente, que celle qui est engourdie, et qui paraît toujours avoir la crampe aux doigts. Mais craignez d'imiter ces doigts volages, qui semblent tracer en l'air toutes les lignes de mathématiques ». On comprend aisément combien des préceptes sentis et

annoncés de cette manière sont propres à se faire goûter ». Il en est à peu près de même des autres ouvrages de l'abbé Dinouart, qui sont : Hymnes, odes et autres poésies latines et françaises avant l'année 1750. — Lettre à M. Goujet au sujet des hymnes de Santeul, 1748, *in*-4°. — Le Camoufflet, réponse à M. l'abbé Lavarde, 1748, *in*-4°. — *Indiculus universalis*, ou Abrégé du R. P. Pomey, nouv. édit. 1755, *in*-12. — *J. Caesaris, commentarii, interpretationibus et notis gallicis illustr.* 1756, *in*-12. — Oraisons choisies de Cicéron, 1757, *in*-12. — *Sarcotis Carmen à P. Masenio*, trad. en français, 1757, *in*-12. — Hist. d'Alexandre le grand par Q. Curce, de la trad. de Vaugelas avec les supplémens de Freinshemius, 1759, 2 vol. *in*-12. — Abrégé de l'embryologie sacrée ou Traité du devoir des prêtres, des médecins et autres sur le salut éternel des enfans, qui sont dans le ventre de leur mère; trad. de l'italien, de Cangiamida, en soc. avec Roux, 1762, *in*-12, nouv. édit. 1766, *in*-12. — Santoliana, ouvrage qui contient la vie de Santeul, les bons mots, etc. 1764, *in*-12. Manuel des pasteurs, 1764, 2 vol. *in*-12. — Traité de l'autorité ecclésiastique et de la puissance temporelle, ouvrage de Dupin, revu et augmenté 1767, 3 vol. *in*-12. — Méthode pour étudier la théologie, ouvrage de feu M. Dupin, revu et considérablement augm. 1768, *in*-8°. — La république des jurisconsultes, ouvrage de M. Gennaro, trad. 1768, *in*-12. — Abus de l'éloquence dans le barreau, 1769. — Le triomphe du sexe, 1769, *in*-12. — L'art de se taire, particulièrement en matière de religion, 1771, *in*-12. — Anecdotes ecclésiastiques, avec Joubert, Paris, 1772, 2 vol. *in*-12.

Dionis, (Charles) doct. rég. de la faculté de méd. de Paris, mort le 16 août 1776. On a de lui : Dissert. sur le Tænia ou ver solitaire, avec une lettre sur la poudre de Sympathie propre contre le rhumatisme simple ou goutteux, 1749, *in*-12.

Dirois, (François) docteur de Sorbonne, fut d'abord lié avec les cénobites de Port-Royal ; mais le formulaire dont il se rendit l'apologiste, le brouilla avec eux. Il mourut chanoine d'Avranches, où il vivait encore en 1691. On a de lui : Preuves et préjugés pour la religion chrétienne et catholique, contre les fausses religions et l'athéisme, *in*-4°. ouvrage assez bon. — L'Histoire ecclésiastique de chaque siècle, qu'on trouve dans l'abrégé de l'hist. de France de Mézerai, est de lui ; et quoiqu'elle soit écrite avec plus de précision

que d'élégance, ce n'est pas le moindre ornement de ce livre.

DIXMERIE, (de la) homme de lettres à Paris. Ce littérateur, sans avoir des talens supérieurs, ne laisse pas d'être fort au-dessus de sa réputation. Ses contes sont moins agréables à la vérité que ceux de Marmontel; mais ils sont plus moraux, plus variés, et annoncent une ame plus sensible. On trouve dans ses poésies de l'aisance, et de la simplicité, qualités néanmoins insuffisantes pour former un bon poète. Ce qui nous paraît vraiment mériter de justes éloges, ce sont les notes qui accompagnent son ouvrage intitulé : les Deux âges du goût. On peut dire à ce sujet que l'accessoire l'emporte sur le fonds. Ces notes sont judicieuses, instructives écrites avec autant de netteté que de correction. Le seul défaut qu'on y trouve, consiste dans une indiscrète profusion d'éloges; tous les auteurs y sont loués; c'est le moyen de n'en louer aucun. On a de lui : L'isle taciturne et l'isle enjouée, 1759, *in*-12. — Le livre d'airain, 1759, *in*-12. — Lettre sur l'état présent de nos spectacles, Paris, 1765, *in*-12. — Contes philosophiques et moraux, Orléans, 1749, 2 vol. Paris, 1765, 2 vol. *in*-12. nouv. édit. 1769, 3 vol. *in*-12. — Les Deux âges du goût et du génie sous Louis XIV, et sous Louis XV, Paris, 1769, *in*-8°. — Le lutin, 1770, *in*-12. — Le sauvage du Taïti aux français, suivi d'un envoi au philosophe, ami des sauvages, 1770, *in*-12. — Toni et Clairette, 1773, 2 vol. *in*-12. — La Comète, conte en l'air, 1773, *in*-8°. — L'Espagne littéraire; ouvrage périodique, 1774, 4 vol. *in*-12. — La sibylle gauloise ou la France telle qu'elle fut, telle qu'elle est, et telle à peu près qu'elle pourra être; ouvr. trad. du celte et suivi d'un commentaire, Paris, 1775, *in*-8°. — Les dangers d'un premier choix, ou lettres de Laure à Emilie, Paris, 1777, 2 vol. *in*-12, nouv. édit. 1785, 3 vol. *in*-12. — Eloge de Voltaire, pron. dans la loge maçon. des neuf sœurs, 1779, *in*-8°. — Dialogues des morts, dans le Mercure et séparément. — Eloge analyt. et histor. de Michel Montaigne, 1781, *in*-8°. — Le géant Isoire, sire de Montsouris, trad. du celte, Paris, 1788, 2 vol. *in*-12. — Il a eu beaucoup de part à l'ouvrage de M. Goguet sur l'origine des arts, etc. et à l'Avant-coureur, 1766-67; il a aussi donné beaucoup de poésies dans l'Almanach des Muses, dès 1766, et à divers autres recueils.

DODART, (Denys) médecin de Louis XIV, membre de l'acad. des sciences, naquit

à Paris en 1634, et y mourut en 1707, universellement regretté. Il était d'un caractère sérieux, dit Fontenelle; et l'attention avec laquelle il veillait perpétuellement sur lui-même, n'était pas propre à l'en faire sortir. Mais ce sérieux, loin d'avoir rien d'austère ni de sombre, laissait assez à découvert cette joie sage et durable, fruit d'une raison épurée et d'une conscience tranquille. Gui-Patin, aussi avare d'éloges que prodigue de satyres, l'appellait *monstrum sine vitio;* un prodige de sagesse et de science, sans aucun défaut. On a de lui : Mémoires pour servir à l'histoire des Plantes, Paris, 1676, *in*-fol.: ouvrage publié par l'acad., qu'il orna d'une belle préface. — *Statica medicina Gallica*, dans un recueil sur cette matière, en 2 vol. *in*-12. — Des Dissertations manuscrites sur la saignée, sur la diète des anciens, sur leur boisson. Il étudia pendant trente-trois ans la transpiration insensible, suivant les observations de *Sanctorius*, illustre médecin de Padoue. Il trouva le premier jour de carême 1677, qu'il pesait cent seize livres et une once. Il fit ensuite le carême comme il a été observé dans l'Eglise jusqu'au 12e siècle, ne buvant et ne mangeant que sur les six heures du soir. Le samedi de Pâque, il ne pesait plus que cent sept livres et onze onces; c'est-à-dire que, par une vie si austere, il avait perdu en quarante-six jours, huit livres cinq onces, qui faisaient la quatorzième partie de sa substance. Il reprit sa vie ordinaire, et au bout de quatre jours, il eut regagné quatre livres. C'était lui encore qui avait observé que seize onces de sang se réparaient en moins de cinq jours, dans un homme bien constitué. Jean-Baptiste-Claude Dodart, son fils, premier médecin du roi, comme lui, mort à Paris en 1730, laissa des *Notes sur l'histoire générale des drogues* de Pierre Pomey.

Doigni du Ponceau, est auteur des ouvrages suivans : Eloge de Fénélon, 1771, *in*-8°. — 4e, 12e et 15e nuit d'Young, trad. en vers français, Paris, 1771, *in*-8°. — Epître à un Homme de lettres célibataire, pièce qui a concouru pour le prix de l'acad. franç., 1773, *in*-8°. — La dignité des Gens de lettres, pièce qui a concouru pour le prix de l'acad. franç. 1774, *in*-8°. — Discours d'un Nègre à un Européen, qui a concouru pour le prix de l'acad. franç., 1775, *in*-8°. — Priam aux pieds d'Achille, iliade d'Homère, livre 24, pièce qui a obtenu l'*accessit* de l'acad. franç., 1776, *in*-8°. — Eloge de Michel de l'Hôpital, 1777, *in*-8°. — Beaucoup de Poésies dans l'*Almanach des Muses*.

Doillot, avocat à Paris, a publié : Mémoire fait pour dame Jeanne de St.-Remi de Valois, épouse du comte de la Motte, pour l'affaire du fameux collier, 1785, *in*-8°. — Il a remporté le prix d'éloquence de l'acad. franç. sur la Sagesse de Dieu dans la distribution inégale des richesses, en 1742.

Doisy, (Pierre) directeur du bureau des comptes des parties casuelles, mort le 10 mars 1760, est auteur d'un ouvrage, qui parut sous ce titre : *le royaume de France, et les Etats de Lorraine*, en forme de Dictionnaire, 1753, *in*-4°.

Doissin, (Louis) jésuite, mort à Paris en 1753, âgé de 32 ans. Ses deux poëmes latins, l'un sur la sculpture, l'autre sur la gravure, qui parurent en 1752, en 1 vol. *in*-12, lui donnent une place distinguée à côté des Commire, des Rapin, des la Rue, des Sanadon, des Vanières et des Marsy, ses confrères. Ce jeune poète les aurait peut-être surpassés, si la mort ne l'eût enlevé aux Muses dans le printems de son âge. Son poëme de la sculpture surtout offre des descriptions et une force de coloris qui ressuscitent souvent la langue d'Auguste. Si les détracteurs de la latinité des modernes avaient lu les poëmes du P. Doissin, et des autres poètes que nous venons de citer, ils n'auraient pas assuré si décidément que les Français ne sauraient jamais faire de bons vers latins.

Dolet, (Etienne) né à Orléans en 1509. On a prétendu qu'il était fils de François Ier, et d'une orléanaise nommée *Cureau*. On ajoute, qu'il ne fut point reconnu par ce prince, à cause d'une intrigue de sa mère avec un seigneur de la cour ; mais cette anecdote mérite confirmation. Quoi qu'il en soit, Dolet fut à-la-fois imprimeur, poète, orateur et humaniste. Son caractère était outré en tout : il comblait les uns de louanges, déchirait les autres sans mesure ; toujours attaquant, toujours attaqué ; aimé des uns, haï des autres ; savant au-delà de son âge, s'appliquant sans relâche au travail : d'ailleurs orgueilleux, méprisant, vindicatif et inquiet. Avec un tel caractère, il ne pouvait se faire que des ennemis. On le mit en prison pour son irreligion. Le savant Castellan lui obtint sa liberté, dans l'espérance qu'il serait rendu plus sage. Il promit beaucoup, mais il ne tint rien ; et il fut brûlé comme athée à Paris en 1546, à l'âge de trente-sept ans. On a de lui : *Commentarii Linguæ latinæ*, à Lyon, chez Gryphe, 1536 et 1538, 2 volumes *in*-fol.,

qui devaient être suivis d'un troisième. Cet ouvrage, chef-d'œuvre de typographie, est devenu rare. C'est une espèce de Dictionnaire de la langue latine par lieux-communs. On avoue qu'il en connaissait bien les tours et les finesses, surtout celles de Cicéron, son auteur favori; cependant il n'écrivait pas naturellement en latin : sa prose sent l'écolier qui fait des thèmes : c'est un tissu de phrases mendiées. — *Carminum libri IV*, 1538, *in*-4° : ces poésies sont pitoyables, sur-tout les lyriques. — *Formulæ latinarum locutionum*, Lyon, 1539, *in*-fol. : cet ouvrage est un Dictionnaire qui devait avoir 2 autres parties. — Second Enfer de Dolet, 1544, *in*-8°. — *De officio legati*, Lyon, 1538, *in*-4°. — *Francisci I. fata*, en vers, Lyon, 1529, *in*-4°. — Les mêmes, 1540, en prose française, sous le titre de Gestes de François Ier, *in*-4°. — *De re navali*, Lyon, 1537, *in*-4°. — Un recueil de Lettres, en vers français, peu communes, dans lesquelles on trouve des choses singulières sur son emprisonnement à Lyon.

Dolomieu, (Déodat) ci-devant membre de l'acad. des sciences, inspecteur des mines, membre de l'institut national pour l'Histoire naturelle et la Minéralogie, a publié les ouvrages suivans : Voyage aux îles de Lipari, fait en 1781, ou Notices sur les îles Éoliennes, pour servir à l'Histoire des Volcans, 1783, *in*-8°. — Mémoire sur les tremblemens de terre de la Calabre de 1783, Paris, 1784, *in*-8°. — Mém. sur les îles Ponces et Catalogue raisonné de l'Etna, pour servir à l'Histoire des Volcans; suite de la description de l'éruption de l'Etna, du mois de juillet 1787, ouvrage qui fait suite au Voyage aux îles de Lipari, 1788, gr. *in*-8°. — Dissertation sur la question de l'origine du basalte dans le *Journal de Physique*, 1790. — Il a rédigé le Dictionn. Minéralogique pour la *nouvelle Encyclopédie*, et il a travaillé au *Magasin encyclopédique*.

Domairon, de Béziers, est auteur des ouvrages suivans : le Libertin devenu vertueux, ou Mém. du comte de ***, Paris, 1777, 2 vol. *in*-12. — Recueil historique et chronologique de faits mémorables pour servir à l'Hist. générale de la marine et à celle des découvertes, 1777, 2 vol. *in*-12. — Principes généraux des belles Lettres, 1785, 2 vol. *in*-12. — Il a coopéré au nouveau *Journal des beaux Arts*, et il a été un des continuateurs du *Voyageur français* par l'abbé de la Porte.

Domat ou *Daumat*, (Jean) né

né à Clermont en Auvergne en 1625, est un exemple de l'espèce de dégradation des talens, qu'avait occasionnée la vénalité des charges. Cet homme, qui, dans des tems antérieurs et dans un autre pays, eût été appellé aux premières magistratures, n'occupa que l'emploi subalterne d'avocat du roi au siège présidial de Clermont. Les détails de sa vie, employée entièrement à des travaux utiles et paisibles, sont peu connus; mais ses *Lois civiles dans leur ordre naturel* le sont beaucoup. Elles n'ont cependant pas été peut-être appréciées tout ce qu'elles valent. Terrasson, dans son Histoire de la jurisprudence, prétend que quelques-uns n'ont regardé cet ouvrage, que comme un répertoire pour la commodité des jeunes gens qui s'adonnent à l'etude des lois. Pour juger ce qu'il a coûté de peine à son auteur, et tout le talent qu'il exigeait, il suffit d'en lire la Préface, où Domat expose le désordre et la confusion, dans lesquels les lois romaines nous ont été transmises. Les principes fondamentaux du droit s'y trouvent bien; mais ils y sont épars, et dispersés, sans ordre et sans méthode, dans un amas confus de lois ou de passages obscurs et tronqués. Il fallait, pour se tirer avec honneur d'une telle entreprise, à la l'ogique la plus saine, réunir des notions claires, justes et précises des premières règles de la morale et de la jurisprudence, dont les relations sont si étroites. Il n'y avait, pour ainsi dire, qu'un génie créateur, qui pût débrouiller ce chaos, et mettre chaque partie à sa place. C'est cependant ce que Domat a exécuté avec un succès merveilleux. Il a rédigé le système le plus complet et le plus méthodique de morale et de jurisprudence pratique, qui existe. C'est un des efforts les plus admirables de la raison humaine. Il a prouvé sur-tout l'excellence de la méthode, et combien elle economise l'espace, puisqu'il a compris dans un seul volume, une infinité de choses, que des esprits confus auraient noyées dans d'innombrables *in*-folio. Ce qui montre encore le grand sens de Domat, c'est qu'il eut soin d'elaguer de son travail, cette partie si considérable des lois romaines, qui est absolument étrangère à nos mœurs et à nos usages, et sur laquelle les jurisconsultes qui l'ont précédé, et même quelques-uns de ceux qui l'ont suivi, (tant est grande la force de la routine) ont perdu leur tems et leurs peines. Domat remplaça ces matières hétérogènes, par des dispositions tirées tant des ordonnances, que des autres sources du droit français; et il créa une science

nouvelle, pour ainsi dire, alors en France, celle du droit public, dont il plaça les premiers principes à côté de ceux du droit privé. Ce fut véritablement là un code national. Domat était le compatriote et l'ami du célèbre Pascal ; il fut lié avec la société de Port-Royal qui a rendu de si grands services à la langue et à la littérature françaises. Comme tant d'hommes illustres qui faisaient partie de cette société ; il a prouvé que l'esprit religieux peut s'allier aux grandes conceptions. Domat mourut à Paris en 1696, à l'âge de 70 ans. Les lois civiles dans leur ordre naturel, parurent en 1689, *in*-4°, chez Coignard. Elles forment 6 volumes. Les 3 premiers volumes *in*-4°, traitent des lois civiles dans leur ordre naturel ; les 4e et 5e, du droit public ; et le 6e est un choix de lois. On fit, après sa mort, une édition de son ouvrage, à Luxembourg, en 1702, *in*-fol, qui a été réimprimé plusieurs fois. L'édition la plus complète est celle de 1777, *in*-fol., avec un Supplément, par M. de Jouy.

Domergue, (Urbain) professeur de grammaire générale pour les Ecoles centrales à Paris, et membre de l'institut national pour la grammaire, né en Provence, a donné : Eléazar, poëme, 1777, *in*-8°. — Grammaire franç. simplifiée, Paris, 1778, *in*-12; nouv. édit. 1782, *in*-12. — — La prononciation française déterminée par des signes invariables, 1796, *in*-8°. — Journal de la langue franç. 1796, *in*-8°, etc.

Doneau, (Hugues) de Châlons-sur-Saône, professeur en droit à Bourges et à Orléans, fut sauvé par ses disciples du massacre de la St.-Barthelémi. Son attachement au calvinisme l'ayant obligé de passer en Allemagne, il y professa la jurisprudence avec le même succès qu'en France, et mourut à Altorf en 1591, à 64 ans. Ce jurisconsulte excella dans la belle littérature, et dans la jurisprudence. Il mêla, avec art, l'utile et l'agréable dans ses ouvrages. On les a recueillis sous le titre de *Commentaria de Jure civili*, 5 vol. *in*-fol., réimpr. à Lucques en 12 vol. *in*-fol., dont le dernier a paru en 1770. — *Opera postkuma*, *in*-8°. Les plus estimés sont ceux qu'il composa sur les matières des Testamens et des dernières volontés.

Dorat, (Jean) professeur royal en langue grecque à Paris, né à Limoges en 1507, mourut à Paris en 1588, à l'âge de 80 ans. Sa manière d'enseigner la langue grecque contribua beaucoup à la renaissance des Lettres, et n'est

pas le seul service qu'il leur rendit. Il établit chez lui une espèce d'académie, où l'on agitait des questions de littérature, propres à faire naître l'émulation de tous les gens d'esprit qui y assistaient. Ce fut là où Ronsard prit un goût si intrépide pour les auteurs grecs et latins. Ce disciple enthousiaste ne garda nulle mesure dans l'estime qu'il avait pour Dorat, et observa encore moins les règles du goût, dans les louanges qu'il lui donnait. Si l'on veut juger des complimens de ce tems-là, en voici un échantillon :

« Je ferais grande injure à mes vers » et à moi,
» Si en parlant de l'or, je ne parlais » de toi,
» Qui as le nom doré, mon Dorat; » car cette hymne,
» De qui les vers sont d'or, d'un » autre homme n'est digne
» Que de toi, dont le nom, la Muse » et le parler
» Semblent l'or que ton fleuve, » Orence, fait couler ».

Non-seulement Dorat peut être regardé comme le père commun des poètes de son tems; il fut encore poète lui-même, et bon poète, si l'on en juge par quelques-uns de ses vers grecs et latins, qui le firent surnommer par ses contemporains, le *Pindare moderne;* car alors on ne louait que par comparaison. On a de lui des Odes latines qui justifient, sinon l'excès de cette louange, du moins la justice de l'estime qu'on avait pour lui. On est fâché qu'il soit l'inventeur de l'anagramme, genre pitoyable, à la portée de tout le monde, parce qu'il n'exige qu'un peu d'application, et point du tout d'esprit. Ses poésies furent imprimées à Paris en 1586, 2 vol. *in*-8°. Sur la fin de ses jours, il perdit sa femme, et se remaria à une jeune fille de vingt-deux ans. Il dit pour excuse à ses amis, qui le plaisantaient, que *c'était une licence poétique, et que, puisqu'il fallait mourir d'un coup d'épée, autant valait-il en choisir une dont la lame fût neuve, que d'en prendre une gâtée par la rouille.*

Dorat, (Claude-Joseph) ancien mousquetaire de la garde du roi, né à Paris en 1736, y mourut en 1780. Il parut pencher dès sa jeunesse pour le parti des armes, et il entra d'abord dans les mousquetaires. Ses ouvrages se ressentirent quelque-tems du premier état qu'il avait embrassé. Au ton leste et cavalier, à l'amour du plaisir, à l'ingénieux persiflage qui s'y faisaient le plus souvent remarquer, il était facile de reconnaître un enfant gâté de Mars, de Vénus et d'Apollon. Mais on ne peut servir tant de divinités à-la-fois : Dorat ne tarda pas à quitter les drapeaux de la première, pour se consacrer entièrement au

service des deux autres, qui semblaient le prévenir par de riantes caresses. Il acquit en peu d'années la réputation d'un des poètes les plus spirituels que la France eût produits depuis le siècle de Louis XIV; plusieurs héroïdes, par lesquelles il avait débuté, avaient annoncé son talent pour la versification; et il sembla partager long-tems le sceptre des poésies fugitives avec Voltaire, dont la gloire ne se partageait pas aisément. Tout évenement un peu remarquable, soit dans la politique, soit dans l'empire de la galanterie, ou dans celui des lettres, échappait rarement à ces deux Muses faciles et brillantes. A peine sorties de la plume de l'auteur, leurs productions se repandaient rapidement dans la capitale, et de la capitale dans les provinces. L'on s'en arrachait des copies avec cet empressement que l'on doit considérer comme le suffrage le plus flatteur et le moins équivoque. Voltaire était proclamé, pour ainsi dire, le poète universel: Dorat avait obtenu plus spécialement le titre de poète des femmes. On lui reprochait, à la vérité, de ne pas être toujours fidèle au ton de la nature, et de ne pas éviter avec assez de soin le jargon éphémère de ce qu'on appellait encore dans ce tems les *petits-maîtres*: mais ces defauts même étaient quelquefois si séduisans chez lui, les fleurs qu'il répandait à pleines mains avaient des couleurs si vives, les traits dont étincelaient ses poésies étaient si saillans, que les censeurs même les plus sévères ne pouvaient se defendre d'applaudir à la réunion de tant de graces, de talent et d'esprit. Une autre preuve incontestable de la haute réputation de Dorat en ce genre, c'est qu'on le compte parmi ces maîtres qui ont, pour ainsi dire, fondé une école. On a vu une multitude de jeunes poètes s'efforcer de marcher sur ses traces et d'imiter jusqu'à son ton: malheureusement, chez la plupart d'entr'eux, ses bonnes qualités paraissent très-affaiblies, et ses defauts exagérés. Cependant au milieu de ses brillans essais, Dorat méditait un vol plus élevé. Encouragé par le célèbre Crebillon, il hasarda sur la scène française la tragédie de *Zulica*, qui n'eut pas autant de succès que ce grand tragique lui en avait promis. Mais dans le même tems à-peu-près, il publia un poëme qui effaça ce leger échec, et lui fit autant d'honneur auprès des gens de lettres, que ses Epitres lui en avaient fait aupres des femmes et des gens du monde. On devine facilement qu'il s'agit du *Poëme de la déclamation*, que les connaisseurs ont toujours regarde comme un des titres les plus solides

de la gloire poétique de notre auteur. Des vers énergiques, des portraits bien frappés, d'excellens détails didactiques ont mis ce poëme au rang des bons ouvrages de ce siècle. Dorat était né avec une facilité prodigieuse, et une égale activité. Avec de telles dispositions, il était difficile, pour ne pas dire impossible, de mépriser la gloire : il s'en était cependant fait une sorte de système : mais un penchant invincible l'emporta bientôt sur des principes factices. Chaque année, et souvent chaque mois, voyaient paraître de lui de nouvelles productions : des Poésies érotiques, des Contes en vers et en prose, des Fables, des Romans furent, malgre ses premières protestations, des preuves successives de son ardent amour pour la gloire et de l'espèce d'ambition litteraire qui l'agitait. Parmi ses Contes, on distingua celui d'*Alphonse*, dont le sujet est plaisant, et qui est écrit d'une manière très-piquante. Un assez grand nombre de ses Fables se fait lire avec plaisir, même après celles de la Fontaine; et les deux Romans qu'il publia eurent tous deux du succès. Au milieu de tant de travaux, il était loin de négliger la réputation d'auteur dramatique, qui, de toutes les espèces de réputations, était peut-être celle à laquelle il aspirait davantage. Il n'y avait guère d'année qu'il ne fît recevoir quelque tragédie nouvelle, ou quelque comédie, au théâtre Français. Ses vœux durent être plusieurs fois à leur comble. Le double succès de *Regulus* et de la *Feinte par Amour*, représentés le même jour sur le même théâtre, était presque sans exemple. La *Feinte par Amour* sur-tout, reçut de grands applaudissemens; et les femmes reconnurent encore une fois leur poète dans les peintures brillantes, dans les scènes heureusement ménagées, dans les nuances délicates dont cette pièce est remplie. Cet auteur eut le désagrément de voir la plupart de ceux qui l'avaient élevé jusqu'aux nues, lui refuser presque toute espèce de talent dans les dernières années de sa vie, et se laisser entraîner aux insinuations de quelques gens de lettres qu'il n'avait pas assez ménagés, puisqu'il avait la faiblesse de mettre une partie de son bonheur dans les récompenses littéraires qu'eux seuls ont coutume de dispenser. Cette disposition d'un grand nombre d'esprits, révolta un homme qui savait s'apprécier : se roidissant, pour ainsi dire, contre l'injustice, il redoubla de travaux, et malheureusement presque tous ses derniers ouvrages se ressentirent de la faiblesse d'un physique qui se détruisait tous les jours. C'est ainsi qu'il termina, par

une maladie de langueur, une carrière semée, vers sa fin, de quelques épines qu'il ressentit trop vivement. Parmi les divers jugemens qui ont été portés sur cet écrivain distingué, nous citerons surtout celui que Linguet a consigné dans ses annales.

« Dorat, dit ce critique, tiendra toujours un rang parmi les poètes légers qui feront honneur à notre langue; mais la postérité, en examinant la collection de ses Œuvres, la trouvera probablement trop volumineuse. Il est du nombre de ces écrivains de qui un homme, susceptible lui-même de cet arrêt, a dit qu'*ils jouiraient d'une réputation sans mélange, s'ils n'avaient fait qu'une partie de leurs ouvrages.* La nature avait doué Dorat d'une excessive facilité pour la versification : des graces dans l'esprit, un coloris séduisant dans l'expression, une abondance singulière de mots si adroitement placés, qu'ils tiennent quelquefois lieu d'idées; l'art de multiplier les rimes redoublées sans contrainte, presque toujours avec des chûtes heureuses, et de peindre avec aisance, souvent en vers dignes de Boileau, les objets ou les préceptes dont il s'occupait, sont ce qui le caractérise. Il aurait dû sentir dès-lors qu'il était destiné à la carrière de Chaulieu, quoiqu'il n'eût pas la sensibilité de ce poète; mais il avait l'harmonie, l'agrément et la pureté dans le style, dont Chaulieu est souvent dépourvu. Dorat, au lieu de se borner à ces compositions légères, s'est hasardé dans tous les genres : Tragédies, Comédies, Odes, Contes, Poëmes didactiques, Poëmes érotiques, il a voulu essayer de tout; et, avec un style brillant, avec des morceaux bien faits dans presque toutes ses productions, il n'a vraiment réussi qu'à quelques pièces fugitives qu'il faudra chercher dans son Recueil. Ses Tragédies, pleines de beaux vers, ne sont point tragiques. Ses Comédies, semées de tirades justement applaudies, sont froides, souvent indécentes. Les plus estimées sont le *Célibataire* et la *Feinte par Amour.* Ses autres pièces manquent absolument d'intérêt. Ses *deux Reines* sont un roman absurde; son *Malheureux imaginaire*, un drame languissant; ses *Prôneurs*, pièce très-bien écrite, sont calqués sur les philosophes, et n'ont rien d'assez piquant pour faire valoir un fonds aussi vulgaire; ses Odes sont froides, et de plus aussi faibles que maniérées. Ses Contes révoltent dans tous les sens l'homme délicat; la pudeur y est violée; le récit est pesant. De tous les styles, c'est celui qui est le plus étranger à M. Dorat. Parmi ses autres productions, on doit distinguer son Poëme

sur la *déclamation:* s'il avait su se restreindre, s'il ne s'était pas piqué de le diviser en 4 chants, juste, comme l'art poétique, ou s'il avait rempli avec d'autres épisodes que les éloges outrés des comédiennes ce cadre trop étendu, son Poëme serait probablement devenu un ouvrage classique. Son dernier chant, celui de la danse, étranger au sujet, est d'ailleurs plein de principes faux, faiblement rendus. Il prouve trop que l'auteur n'avait eu sur cette matière d'autres renseignemens que les frivoles dissertations des foyers, ou les décisions non moins frivoles de quelques bureaux d'esprit. De tout ce qui précède, il résulte que M. Dorat a manqué de conseil ou de docilité; il n'a pas assez senti qu'il valait mieux, en littérature comme en politique, être le premier dans une classe, que confondu avec la foule dans plusieurs. Cette faiblesse de sa part a pu fournir des armes à ses critiques, et des ressources à ses envieux. La fin de sa vie parait avoir été amère. Dans ses dernières années, pressé, à ce qu'on dit, par le dérangement de sa fortune, il s'était chargé d'un ouvrage périodique; il avait acquis le privilége du Journal des dames; il fut bientôt obligé de l'abandonner, faute de succès. Depuis ce moment, il a langui jusqu'à sa mort, sans avoir participé ni aux faveurs pécuniaires du gouvernement, auxquelles il avait droit par sa détresse, par la douceur de ses mœurs, et par ses travaux; ni aux honneurs de la littérature, dont le desir le consumait. Il ne pouvait se consoler de voir la porte de l'Académie française fermée pour lui, ni se plier au manége qui la lui aurait ouverte. Cette médiocrité de courage empoisonna ses jours, et contribua beaucoup à les abréger ».

L'auteur des *Trois Siècles* parait l'avoir vu à-peu-près sous les mêmes rapports. « La plupart des ouvrages de M. Dorat, dit-il, pêchent par le choix du sujet; d'autres par le plan ou l'exécution, tous par le défaut de naturel et de simplicité. Ce n'est pas que M. Dorat n'ait pas du mérite et du talent. Ses pièces fugitives ont un ton, une physionomie qui lui sont particulières, et le distinguent honorablement de la foule des poètes de nos jours. Elles offrent en effet une tournure d'esprit agréable, de la finesse, des détails piquans, des comparaisons ingénieuses, un coloris brillant, une touche délicate et facile, et une peinture assez vraie des travers aimables qui caractérisent notre nation. Mais est-ce assez de posséder tous ces dons d'un esprit agréable, et peut-on ignorer que rien n'est plus sujet à perdre ses charmes?

Il faut, pour être assuré de toujours plaire, s'attacher à des ressorts plus essentiels et plus solides, c'est-à-dire, à ce naturel qui survit à tout, à cette chaleur vivifiante, à ce moëleux séduisant et flatteur, qui naissent de la force du sentiment, et que l'esprit ne saurait jamais suppléer. Les Poésies des Chaulieu, des Voltaire, des Gresset, ne subsisteront jamais que par ces heureux et véritables principes de vie. Ces poètes n'ont exprimé que ce qu'ils sentaient avec vivacité (au moins pour le moment); par-là, il ont su captiver et intéresser. Dorat, au contraire, n'exprime que ce qu'il voit, et ce qu'il voit ne paraît pas affecter son cœur; les objets ne font tout au plus que l'effleurer. Sa muse, à qui voudrait s'en former une idée, offrirait assez l'image d'une femme plus jolie qu'intéressante, sans cesse occupée à plaire, et plaisant en effet à ceux qui préfèrent l'art à la nature, l'esprit à la sensibilité, le ton pétillant et cavalier à la modestie et à la pudeur; ou, pour se la peindre plus exactement, elle annonce le caractère et les manéges d'une coquette, qui, au milieu de son changement perpétuel d'ajustemens, de fantaisies, de conversation et de cercle, a toujours la même façon de s'habiller, la même démarche, les mêmes manières, le même jargon. Entraînée par son naturel, elle ne se porte que vers les plaisirs faciles, et les goûte sans que le cœur soit de la partie. Elle est toujours spirituelle, souvent gaie, quelquefois raisonnable, mais par caprice. Il est encore fâcheux que cette muse pétillante et légère paraisse gâtée par le commerce des actrices; trop de complaisance à parler d'elles, à en affecter le langage, est un défaut qui la dépare aux yeux de la bonne compagnie, et est très-propre à lui enlever bien des approbateurs. Ce que nous venons de remarquer peut bien contribuer à faire condamner par les gens de goût l'usage que Dorat a fait de ses talens, mais ne doit pas en affaiblir l'estime auprès des esprits qui sauront les apprécier en eux-mêmes. Ce poète est né, sans contredit, avec les dispositions les plus heureuses. On voit par son Poème de la *déclamation*, où il y a d'excellens morceaux que Boileau n'aurait pas désavoués, qu'il ne tenait qu'à lui de s'élever aux solides beautés, s'il en eût mieux senti le prix, s'il eût plus connu et mieux cultivé ses ressources. Ses *Fables*, fruits d'une imagination riante et féconde, et du don d'inventer heureusement un sujet, eussent merité la seconde palme de l'Apologue, s'il eût eu autant d'attention à consulter la nature et le goût, que de facilité à s'abandonner

à

à son génie. Ses Comédies, toutes bien écrites, prouvent qu'il possède l'art de saisir les ridicules, et de les peindre avec autant de fidélité que d'agrément. Ses Tragédies mêmes, malgré leurs disgraces, offrent plusieurs traits dignes d'un élève de Melpomène. Ce ne sera donc que pour ne s'être pas assez défié de lui-même, pour avoir négligé les bons modèles, pour avoir embrassé trop de genres, pour s'être trop pressé de mettre au jour ce qui exigeait encore du travail et des soins, que Dorat verra successivement ses couronnes poétiques se flétrir, se dessécher, tomber en poudre, et devenir un exemple capable de corriger dans la suite les Muses dissipées, inconstantes et volontaires ». Voici la liste des ouvrages de Dorat : Ode sur le malheur, 1758. — Epître à la princesse de **, 1758. — Essai sur la déclamation tragique, poëme, Paris, 1745, nouv. édit. 1761, *in*-8°. — Abailard et Héloïse, Héroïde, 1758, *in*-8°, nouv. édit. 1761, *in*-8°. — Philomèle à Progné, Héroïde, 1759, *in*-8°. — Julie, fille d'Auguste, à Ovide, Héroïde, 1759, nouv. édit. 1766, *in*-8°. — La Vraie philosophie, Epître à Damon, etc. 1760, *in*-8°. — Lettre de Barnevelt dans sa prison, à Truman, son ami, 1764, *in*-8°, nouv. édit. 1766, *in*-8°. — Lettre du comte de Comminge à sa mère, suivie d'une Lettre de Philomèle à Progné, 1764, *in*-8°. — Lettre de Zeïla, sauvage, à Valcour, officier français, 1764, *in*-8°, nouv. édit. 1765, *in*-4°. — Lettre de Valcour à son père, pour servir de suite, etc. 1767, *in*-8°. — Le Pot-pourri, Epître à qui on voudra, suivie d'une autre épître, par Zélis au bain, 1764, *in*-8°. — Epître à l'auteur des Graces, 1794, *in*-8°. — Lettre d'Alcibiade à Glycère, bouquetière d'Athènes, suivie d'une Lettre de Vénus à Paris, et d'une Epître à la maîtresse que j'aurai, 1764, *in*-8°. — Les trois Frères et Combabus, contes en vers, précéd. de réflex. sur le conte, et suivis de Floricourt, Hist. franç. Amsterd. 1765, *in*-8°. — Epître à Catherine II, Paris, 1765, *in*-8°. — Régulus, trag. en 3 actes et en vers, 1765, *in*-8°. nouv. édit. 1766, *in*-8°, et avec la Feinte par amour, 1773, grand *in*-8°. — Les Tourterelles de Zelmis, peëme en 3 chants, 1766, *in*-8°. — La Déclamation théâtrale, poëme didact. en 4 chants, 1767, *in*-8°, nouv. édit. 1771, *in*-8°. — Lettres en vers, ou Epîtres héroïques ou amoureuses, 1766, *in*-8°. — Bagatelles anonymes, 1766, *in*-8°. — Théagène, trag. 1766, *in*-8°. — Amika, ou Pierre-le-Grand, trag. précéd. d'un Disc. où se trouvent des Fragmens d'un Czarowitz, par le chevalier de Vatan, suivis d'un extrait de la Trag. d'Al-

ceste, du Disc. du Scythe à Alexandre, 1767, *in*-8°. nouv. édit. 1779, *in*-8°. — Œuvres mêlées en vers, et en prose, 1767, 2 vol. *in*-8°. — L'Isle merveilleuse, poëme en 3 chants, trad. du grec, suivi d'Alphonse ou, de l'Alcide espagnol, conte moral, Paris, 1768, *in*-8°. 2e. édit. 1769, *in*-8°. — Selim et Sélima, poëme imité de l'Allemand de M. Wieland, suivi du Rêve d'un musulman, trad. d'un poète arabe, précéd. de réflexions sur la poésie allemande, Paris, 1768, *in*-8°.— Irza, Selim et Selima, etc., nouv. édit. 1769, *in*-8°.—Les Cérises, et la Double méprise, contes en vers, etc., Paris, 1768, *in*-8°. — Mes Fantaisies, Paris, 1768, *in*-8°, nouv. édit. 1771, *in*-8°.—Les deux reines, drame, Paris, 1769, *in*-8°. — Recueil de Contes et de Poëmes, 1769, 3e. édit., augment. de l'Hermitage de Beauvais, 1770, *in*-8°.— Les Baisers, précédés du mois de mai, Paris, 1770, *in*-8°, nouv. édit. Paris, 1793, *in*-12. — Lettres d'une chanoinesse de Lisbonne à Melcourt, officier français, précéd. de quelques Réflexions, 1770, *in*-8°. 2e. édit., Paris, 1771, nouv. édit. faisant le 7e. vol. des Œuvres de Dorat, 1772, *in*-8°.—Idylles de St.-Cyr, ou l'Hommage du cœur, à l'occasion des mariages de M. le dauphin et de M. le comte de Provence, Paris, 1771, *in*-12.—Ma Philosophie, Paris, 1771, *in*-12. — Les Sacrifices de l'Amour ou Lettres de la vicomtesse de Sénanges, et du chevalier de Versenay, Paris, 1771, *in*-8°. nouv. édit, 1773, 2 vol. *in*-12, 3e. édit. 1793, 2 vol. *in*-12.— Lettres d'une chanoinesse de Lisbonne à Melcourt, suivies de ma Philosophie et de quelques Poésies fugitives, 1771, *in*-8°. — Fables allégoriques et philosophiques, Paris, 1772, *in*-8°, nouv. édit., 1774, grand *in*-8°.—Les Malheurs de l'inconstance, ou Lettres de la marquise de Circé et du comte de Mirbelle, Paris, 1772, 2 vol. *in*-8°. nouv. édit. 1793, *in*-12.—Anacreon citoyen, suivi d'une réponse de Ninon, à un comte russe, et d'une Epître à la lune, 1774, *in*-8°. — Le Nouveau règne, ode à la nation, Genève, 1774, *in*-8°, 4e. édit. 1774, *in*-8°. — L'Inoculation, ode, avec un Disc. prélimin. 1774, *in*-8°. — Disc. pron. à l'issue d'un service pour le repos de l'ame du feu roi, 1774, *in*-8°, — Adelaïde de Hongrie, trag. en 5 actes et en vers, 1774, *in*-8°, nouv. édit. 1779, *in*-8°. — Epître à Thémis, suivi d'un Dialogue de Pégase et de Cl.... et d'une Epître à M. de Chamfort, Amsterdam, 1774, *in*-8°.—Le Pouvoir de l'harmonie, poëme lyrique, 1774, *in*-8°. — Le Célibataire, com. en vers et en 5 actes, 1775, *in*-8°, nouv. édit, 1776, *in*-8°. — Mes nouveaux Torts, ou

nouveau Mélanges de poésies, pour servir de suite aux Fantaisies, Paris, 1776, *in*-8°. — Le faux Ibrahim, conte arabe, et le Rêve impatientant, conte français, suivi des Réformes de l'Amour, et précédés de quelques Réflexions sur Montesquieu, 1777, *in*-8°. — Epître à l'ombre d'un ami, suivie de deux Odes, et de quelques idées sur Corneille, 1777, *in*-8°. — Le Malheureux imaginaire, com. en 5 actes et en vers, 1777, *in*-8°. — Les Prôneurs ou le Tartuffe littéraire, com. en 3 actes, en vers, 1777, *in*-8°. — Poésies, 1777, 4 vol. *in*-18. — Le Chevalier français à Londres, com. en 3 actes et en vers, 1779, *in*-8°. — Coup-d'œil sur la littérature, ou Collection des différens ouvrages, tant en prose qu'en vers, Paris, 1780, 2 vol. *in*-8°. — Le Chevalier français à Turin, com. en vers, d'abord en quatre actes, et puis réduite en trois actes, 1779, *in*-8°. — Roseïde, ou l'Intriguant, coméd. en 5 actes, en vers, précédée et suivie de quelques ouvrages détachés, 1780, *in* 8°. — Zoramis, roi de Crête, ou le ministre vertueux, trag. nouv. en 5 actes et en vers, précédée d'un Discours en prose, et suivi d'un Poëme érotique, en 3 chants, 1790, *in*-8°. — La Muse libertine, ou Œuvres posthumes, 1783, *in*-8°. — Œuvres choisies, 1785, 3 vol. *in*-12. Il a publié le *Journal des Dames*, depuis le mois de mars 1777, *in*-12, et beaucoup de pièces dans l'*Almanach des Muses*, depuis la première année 1765.

DORAY DU LONGRAIS, officier de cavalerie, a publié : Le négociant philosophe, traduit de l'allemand, de M. Hirzel, 1782, *in*-8°.

DORÉ, (Pierre) dominicain, doct. de Sorbonne, mort en 1569, a été désigné, à ce qu'on croit, par Rabelais, sous le nom de *notre maître Doribus*. Il n'est connu que par des ouvrages bisarres dont les titres sont ridicules. C'était le goût de son siècle. Les plus burlesques sont : La tourterelle de viduité, 1574, *in*-16. — Le passereau solitaire. — Les neuf médicamens du chrétien malade. — Les allumettes du feu divin. — Le cerf spirituel. — La conserve de grace, prise du psaume *conserva me*. — L'anatomie des membres et des parties de N. S. J. C. etc. On a encore de lui plusieurs autres ouvrages en latin.

DORFEUILLE est auteur de l'Illustre voyageur ou le retour du comte de Falkenstein dans ses états, com. en 2 actes et en prose, 1778, *in*-8°. — De l'Esprit des almanachs, ou Analyse critique et curieuse de tous les alma-

nachs tant anciens que modernes, 1783, *in*-12. — D'Ariste, com. en 5 actes, 1784, *in*-8°.

Dorneval, mort en 1766, a passé sa vie à travailler pour la foire. Ses meilleurs pièces se trouvent dans le Théâtre de la foire, qu'il a rédigé avec le Sage, en 10 vol. *in*-12.

Dorsanne, (Antoine) natif d'Issoudun, docteur de Sorbonne, chantre de l'église de Paris, grand-vicaire et official du même diocèse, mourut en 1728. On a de lui un journal contenant l'histoire et les anecdotes de ce qui s'est passé de plus intéressant à Rome et en France, dans l'affaire de la constitution *Unigenitus*, 2 vol. *in*-4°, ou 6 vol. *in*-12, en y comprenant le supplément. Villefore, auteur des anecdotes de la constitution *Unigenitus*, s'était beaucoup servi de ces mémoires, dans la composition de son ouvrage; aussi on retrouve dans le commencement du journal, une bonne partie des faits rapportés dans les anecdotes. Ceux qui ne demandent que les principaux faits bien rendus, et dépouillés des circonstances minutieuses, aiment mieux ce dernier ouvrage. Ceux qui veulent qu'on leur rende compte des plus petits détails, préfèrent l'autre. L'auteur des anecdotes ne conduit son histoire que jusqu'en 1718; le journaliste l'a continuée jusqu'en 1728. La narration du premier est vive et coulante; celle du second est simple et naturelle. Comme il écrivait les événemens à mesure qu'il les apprenait, on y trouvera quelques négligences de style et quelques répétitions. La meilleure édition de ces Mém. est la seconde, donnée en 1756. Elle a été corrigée sur le manuscrit original, et augm. d'une table des matières.

Dorvigny, homme de lettres à Paris. On a de lui : La fête de l'impromptu et le bouquet de la St.-Louis, com. — La corbeille enchantée, com. en 1 acte et en prose. — La fête du village, ou l'intendant comédien malgré lui, com. en 1 acte, mêlée d'ariettes, 1775, *in*-8°. nouv. édit. 1784, *in*-8°. — Roger Bontens et Javotte, parodie en vaudevilles de l'opera d'Orphée et Euridice, avec Moline, 1775, *in*-8°. — La rage d'amour, parodie de Roland, 1778, *in*-8°. — Les battus paient l'amende, proverbe, com. parade ou ce qu'on voudra, 1779, *in*-8°. — On fait ce qu'on peut, non pas ce qu'on veut, proverbe en deux actes Paris, *in*-8°. — Chacun son métier, Amst. 1780, *in*-8°. — La com. à l'impromptu ou les dupes, com. en 1 acte et en prose, 1780, nouv. édit. sous le titre : Le mariage par comédie ou les dupes, 1789, *in*-8°. — Ni l'un ni l'autre,

com. en 1 acte, 1780, *in*-8°. — Oui ou non, com. en 1 acte 1780, *in*-8°. — L'oncle envolé ou les dangers de la physique, com. 1788. — Les instances de l'amour, de l'amitié et de la reconnaissance, com. — Christophe le Rond, com. en 1 acte et en prose, 1782, *in*-8°. — Le tu et toi, ou parfaite égalité, comédie en trois actes, 1793. — La Leçon aux fermiers, comédie en trois actes. — Le Corsaire provençal. — Tous les jocrisse, etc.

Dorvo a donné au théâtre de la République: Le Patriote du 10 août, comédie en 2 actes, en vers, 1792. — Au théâtre de la Cité, les Trois héritiers, en 1793. — Les contre-révolutionnaires jugés par eux-mêmes, en 1794. — L'envieux, comédie en cinq actes, en vers, en 1799. — Je cherche mon père. — Au théâtre de Molière, les Epreuves de Misantropie et repentir. — A l'Ambigu-Comique. — Rengaine, parodie de Turlututu.

Dosithée de St.-Alexis, a publié la vie de S^t.-Jean de la croix, fondateur de l'ordre des carmes, 1770, 2 vol. *in*-4°.

Dossion a donné au théâtre du Vaudeville, Arlequin Pigmalion, en 1793.

Dotteville, (Jean Henri) de l'Oratoire, né à Palaiseau le 22 décembre 1716, a donné les ouvrages suivans: Traduction de Salluste, avec la vie de cet historien et des notes critiques, augmentée d'une notice des édit. de Salluste, 1749, 2^e édit. 1763, 3^e. édit. 1769, *in*-12, 4^e. édit. 1781, 2 vol. *in*-4°. — Histoires de Tacite en latin et français avec des notes sur le texte, 1772, 2 vol. *in*-12, nouv. édit. 1779, 2 vol. *in*-12, 3^e. édit. 1792, *in*-8°. — Annales de Tacite en latin et en français. — Règnes de Claude et de Néron, 1774, 2 vol. *in*-12. — Règnes de Tibère et de Caligula, 1779, 2 vol. *in*-12. — Traduction complète de Tacite, etc. 3^e. édit. 1792, 7 vol. *in*-12.

Doublet, méd. de Paris, attaché à l'hospice de Charité de S^t.-Sulpice, mort en 1795, profess. de pathol. interne aux écoles de médecine à Paris, a publié: Mém. sur les symptômes et le traitement de la maladie vénérienne dans les enfans nouveau-nés, 1781, *in*-12. — Remarques sur la fièvre puerperale, 1783, *in*-8°. — Nouvelles recherches sur la fièvre puerperale, 1791, *in*-12.

Douchet, (Jacques-Philippe-Augustin) est auteur des Principes généraux et raisonnés de l'ortographe française, avec des remarques sur la prononciation, 1762, *in*-12. — Il a rédigé après la mort de du Marsais plusieurs articles de gramm. pour l'Encyclopédie,

Doucin, (Louis) jésuite, né à Vernon, mort à Orléans en 1726, fut l'auteur du fameux Problême ecclésiastique. Il était, dit un biographe, de la cabale des normands, composée des PP. Lallemand et Daniel. Ce ne fut pas lui qui se distingua le moins dans ce triumvirat. Il fut envoyé à Rome dans le tems des querelles sur la constitution *Unigenitus*, pour laquelle il plaida vivement. On a de lui : Histoire du Nestorianisme, *in*-4°. Paris, 1698; curieuse et assez estimée. Ce qui regarde cette fameuse hérésie, y est exactement discuté. — Mémorial abrégé touchant l'état et les progrès du jansénisme en Hollande, composé par l'auteur, lorsqu'il se rendit en 1697 à la suite du comte de Créci au congrès de Ryswick. —Une foule de brochures sur les affaires du tems, inconnues à présent, et qui auraient dû toujours l'être. Elles sont infectées de l'esprit de parti, et elles servirent à le répandre.

Dougados, (connu sous le nom de P. Venance, capucin) naquit en 1764, dans un petit village aux environs de Carcassonne, et fut décapité à Paris dans le mois de décembre 1793. Dans l'âge où les passions se développent, il devint éperduement amoureux d'une jeune personne qui, après avoir répondu à sa passion, finit par le trahir. Le désespoir le jetta dans un cloître. Le monastère qu'il avait choisi, ne tarda pas à lui devenir odieux; son ardente imagination se tourna vers l'étude. Cette nouvelle passion étouffa bientôt l'autre. Il s'y livra sans réserve, et elle fut portée à un tel point qu'il négligea les devoirs de son état; les désagrémens que lui attira ce goût exclusif pour l'étude, dans le couvent où il avait pris l'habit monastique, l'engagèrent à demander son changement; il fut envoyé à Montpellier. Heureusement il trouva-là un supérieur qui ne haïssait pas les lettres, et qui fut même charmé de posséder chez lui un confrère qui savait faire des vers. Le P. Venance, à la faveur de cette condescendance, redoubla d'ardeur pour le travail, et se fit connaître avantageusement. Les connaissances que lui procurèrent ses talens, lui fournirent les moyens de demander la cassation de ses vœux; il ne pût obtenir que sa sécularisation. Une princesse polonaise en profita pour se l'attacher; elle lui offrit le titre de secrétaire, la table, le logement et mille écus d'appointemens. Il accepta, elle l'emmena à Nice et à Gênes. L'année d'après, la révolution ayant éclaté, Dougados se sépara de sa bienfaitrice, et rentra en France avec un capital de douze mille francs qu'elle lui abandonna; il de-

vint d'abord professeur d'éloquence à Perpignan, et ensuite adjudant-général dans l'armée des Pyrénées. Après le 31 mai, il embrassa la cause des girondins, et joua un rôle dans ce parti. Ce fut-là le motif de son arrestation et de sa mort. Quant à ses ouvrages, ils consistent dans une élégie sur l'ennui. Cette pièce concourut pour le prix à l'acad. des jeux floraux de Toulouse, et ne fut rejettée qu'à cause des idées, trop hardies pour un capucin, qu'on crut y découvrir. — Dans un voyage qui a pour titre: La quête du bled dans les diocèses de Vabres, Castres et St.-Pons, et dans des poésies fugitives qui ont été imprimées à Nice. On trouve dans tous ces ouvrages de l'esprit, du talent, de la facilité; mais ils fourmillent de fautes contre la langue, et ils se ressentent de l'ignorance dans laquelle l'auteur fut élevé, et de la précipitation de ses lectures.

DOUIN, capitaine d'infanterie, né à Versailles. On a de lui: Le More de Venise, trag. en vers en 5 actes, trad. de Shakespeare, 1773, *in*-8°. — Herne le chasseur, opéra com. en 2 actes, avec un divertissement, 177: *in*-8°. — —L'almanach de Flore, 1774, *in*-24. — Les étrennes d'Esope ou les fables d'Esope, sur les airs les plus connus, 1775, *in*-24.

DOUJAT, (Jean) né à Toulouse, d'une famille distinguée, mort à Paris en 1688 à 79 ans, était doyen de la faculté de droit de Paris, premier professeur en droit-canon, historiographe du roi, et membre de l'acad. française. Il fut choisi par Périgni premier précepteur du Dauphin, pour donner à ce prince la première teinture de l'hist. et de la fable. Ses ouvrages et ses services lui acquirent les éloges des savans, et des pensions du gouvernement. Il fut encore plus estimable par sa modestie, sa probité et son désintéressement au milieu des écueils de la cour, que par ses livres. Les principaux sont: Abrégé de l'hist. grecque et romaine, traduite de Velleius Paterculus, *in*-12, Paris, 1679 et 1708. Cette version est très-faiblement écrite; le traducteur l'orna de supplémens, tirés des meilleurs auteurs de l'antiquité, et d'une chronologie. M. l'abbé Paul en a donné une meilleure en 1770, *in*-8° et *in*-12. — Une bonne édition de Tite-Live, ouvr. composé, comme le précédent, pour l'usage du Dauphin, et enrichi de notes savantes, 6 vol. *in*-4°. — *Præ-notiones canonicæ et civiles*, Paris, 1687, *in*-4°: c'est son meilleur ouvrage. — L'Hist. du droit canonique, 1685, *in*-12. — Celle du droit civil, Paris 1678, 1 vol. *in*-12, en latin. — Une édit. latine des

institutions du droit canonique de Lancelot, Paris, 1685, 2 vol. *in*-12, avec beaucoup de notes.

Dourneau, des acad. de Châlons-sur-Marne et de Montauban, a publié : L'immortalité de l'ame, poëme, 1782, *in*-8°. — Epître à M. de B..... 1789, *in*-8°. — Poésies dans l'Almanach des muses.

Doussin-Dubreuil, (Jacq. Louis) doct. en méd. et membre de la société libre d'institution, de celle des inventions et découvertes, du lycée des arts, et de la société académique des sciences de Paris, né à Saintes, départem. de la Charente-Inférieure, en 1762, est auteur de trois ouvrages. Le premier intitulé: Des glaires, de leurs causes, de leurs effets, et médicament propre à combattre cette humeur, a eu quatre éditions *in*-8°. Le second est intitulé : De l'épilepsie en général et particulièrement de celle qui est déterminée par des causes morales ; la seconde édit. de cet ouvrage est actuellement sous presse. Le troisième qui a pour titre : De la gonorrhée bénigne ou sans virus vénérien et des fleurs blanches, a eu deux éditions. La troisième ne tardera pas à paraître.

Douvre, (Thomas de) trésorier de l'église de Bayeux, né en cette ville, est le premier normand que Guillaume le conquérant plaça sur le siége d'Yorck en Angleterre. Il en était digne, par ses vertus et par sa science. Il rebâtit son église cathédrale, instruisit son peuple par ses discours et par ses exemples, fit de grands biens à son clergé, et composa quelques livres sur le chant ecclésiastique. Il mourut l'année 1100, après avoir siégé vingt-huit ans.

Douxmenil, mort en décembre 1777, a donné : Mémoires et Lettres, pour servir à l'Histoire de M^lle^. de Lenclos, 1751, *in*-12.

Doyen, avocat à Chartres. On a de lui : Géométrie de l'arpenteur, 1769, *in*-8°. — Recherches et Observations sur les lois féodales, 1780, *in*-8°. — Histoire de la ville de Chartres, et du pays Chartrain et de la Beauce, 1786, 2 vol. grand *in*-8°.

Drapier, (Roch) avocat, né à Verdun en 1685, mort à Paris en 1734, laissa quelques ouvrages de droit : Recueil de décisions sur les matières bénéficiales, dont la meilleure édition est de 1732, en 2 vol. *in*-12. — Un autre Recueil de décisions sur les dixmes, réimprimé en 1748, *in*-12, augmenté par Brunet d'un Traité du Champart.

Drappier, (Gui) curé de St.-Sauveur

St.-Sauveur à Beauvais, mourut en 1716, âgé de 91 ans. Ses principaux ouvrages sont : Traité des oblations, Paris, 1685, *in*-12. — Tradition de l'Eglise touchant l'Extrême-onction, où l'on fait voir que les curés en sont les ministres ordinaires, Lyon, 1699, *in*-12. — Gouvernement des diocèses en commun, Bâle, 1707, 2 vol. *in*-12. — Défense des abbés commendataires et des curés primitifs, 1685. — Plusieurs Ecrits en faveur du P. Quesnel, son ami.

DRÉLINCOURT, (Charles) ministre protestant à Charenton, né à Sédan en 1595, mort à Paris en 1669, a donné divers ouvr. contre les catholiques. Les principaux sont : Un Catéchisme, 1 vol. *in*-8°. — Un Abrégé de controverses. — Consolation contre les frayeurs de la mort, Amst., 1724, 2 vol. *in*-8°. — La préparation à la sainte Cène. — Trois vol, *in*-8° de Sermons. — Le Hibou des jésuites, etc. Ce dernier ouvrage est assez recherché par les ennemis de la société. Drélincourt avait des connaissances. Il était modeste ; il défendit en mourant qu'on fît son oraison funèbre. Il n'aimait pas cet usage, qui souvent fait bâiller les vivans, sans rien apprendre sur les morts.

Charles Drélincourt, son fils, médecin de Montpellier, dont on a des Opuscules, *in*-4°, 1727, mourut à Leyde en 1697.

Laurent Drélincourt, son autre fils, mort à 56 ans en 1680, à Niort, où il était ministre, laissa des Sermons, et un recueil de Sonnets chrétiens, Amst., 1766, *in*-12.

DREUX DU RADIER, (Jean-François) avocat, né à Châteauneuf en Thimerais le 10 mai 1714, mourut le 1er. mars 1780. Après avoir occupé pendant quelque tems la place de lieutenant-particulier dans sa ville natale, il se tourna vers la littérature, quitta sa charge, et composa un grand nombre d'écrits en vers et en prose. On peut se dispenser de donner la liste de ses productions poétiques, parce qu'il n'y a point de poésie : c'est une versification lâche, prosaïque, traînante. Mais plusieurs de ses ouvrages en prose sont curieux. Les principaux sont : Bibliothèque histor. et polit. du Poitou, 1754, 5 vol. *in*-12. Quoiqu'il annonce de la critique dans le titre, il loue plus qu'il ne censure ; mais il relève les fautes des bibliographes qui l'avaient précédé, et presque toujours avec justesse. — L'Europe illustre, 1755 et années suivantes, 6 vol. *in*-4°. C'est le Recueil des portraits des grands hommes, par Odieuvre. Du Radier s'était chargé des notices historiques, moyennant un écu

par notice; et il y en a quelques-unes intéressantes.—Tablettes anecdotes des rois de France, 3 vol. *in*-12 : l'auteur a rassemblé dans ce Recueil les paroles remarquables, les pensées ingénieuses, les bons mots de nos rois, ou attribués à nos rois. — Histoires anecdotes des reines et régentes de France, 6 vol. *in*-12. Les femmes, qui s'attendaient à lire cette histoire comme un roman, l'ont trouvée un peu pesante. — Récréations historiques, critiques, morales et d'érudition, 2 vol. *in*-12. Tous ces ouvrages supposent que l'auteur a fait des recherches dans des livres peu communs; mais son style est diffus, négligé, familier, et il manque d'ordre dans la distribution des faits, et d'agrément dans la narration. Dreux du Radier fit aussi quelques Mémoires pour le barreau, entr'autres pour Jean-François Corneille; et il avait précisément le style des mauvais avocats; des traits injurieux, une profusion de maximes triviales : enfin, dit Fréron, en parlant de son Mémoire pour Corneille, il entassait des phrases d'écolier, qui ne renfermaient aucune idée. Quoique son esprit fût un peu caustique, son caractère était officieux, et il se chargeait avec plaisir de faire des recherches pour des familles ou des littérateurs qui avaient besoin du secours de sa plume ou de son érudition.

Dreux, (Pierre-François le) apothicaire à l'Hôtel-Dieu de Paris, a publié : Essai de chymie sur la chaux vive, trad. de l'allemand de Meyer, 1766, 2 vol. *in*-12. — Lettres alchymiques de Meyer, trad. en français, 1767, *in*-12. — Essai d'une minéralogie, trad. du suédois et de l'allemand, de Wedmann, 1771, *in*-8°.

Dreux, (Lucien) né à Tours, professeur d'histoire générale à l'Ecole centrale d'Indre-et-Loire, de la société des sciences, arts et belles lettres du Musée de Tours, l'un des coopérateurs de l'*Esprit des Journaux*, a donné la Ruse inutile, opera, représenté à Tours, 1773. — Le Début d'un Poète, comédie en un acte et en vers, 1780. — Essai sur l'Amour, Amsterdam, 1783.

Drobecq est connu par les ouvrages suivans : la Clef de la langue latine, Paris, 1779, *in*-8°. — Précis de prononciation anglaise, 1786, *in*-8°. — Les Elémens de la langue latine ramenés par l'analyse à leur simplicité primitive, 1790, *in*-8°.

Drouas, ci-devant évêque de Toul, a publié : *Institutiones philosophicæ ad usum seminarii Tullensis*, Toul, 1770, 5 vol. *in*-8°. — Instructions

pour les jeunes gens, 1772, *in*-12. — Instructions pour les fonctions du ministère pastoral, 1773, 5 vol. *in*-12.

DROUET, (Étienne-Franç.) avocat au parlement de Paris, bibliothécaire des avocats de cette ville, de l'académie de Besançon, de la société d'Auxerre, né à Paris le 8 novembre 1715, et y mourut le 11 septembre 1779. Le fruit de ses travaux a été de bonnes éditions de différens ouvrages utiles; savoir : Dictionnaire de Moreri, nouvelle édition, corrigée et augmentée, 1759, 10 vol. *in*-fol. — Atlas, ou Théâtre de la guerre, 1756 et 1761, par Rizzi; avec le Journal de la guerre des Français en Allemagne, 1761. — Une nouv. édit. des Institut. ecclésiastiques de Fleury, à laquelle il a ajouté un Catalogue raisonné des principaux livres de l'Histoire ecclésiastique et du Droit-canon. — Une nouv. édit. du Manuel des champs, par Chanyalon, 1764, *in*-12. — De la méthode pour étudier la géographie, par Lenglet du Fresnoy, avec Barbeau de la Bruyère, 1768, 10 vol. *in*-12. — Une nouv. edit. de la géographie moderne, sacrée et ecclésiast. de l'abbé Nicole de la Croix, 1769, 2 vol. *in*-12. — De la méthode pour étudier l'Histoire, par Lenglet du Fresnoy, 1772, 15 vol. *in*-12. — La huitième édition de la géographie abrégée de Lenglet du Fresnoy, 1774, *in*-12. — Une nouv. édit. du Tableau d'Histoire moderne, par le chev. de Méhégan, 1778, 3 vol. *in*-12. — La Table des 23 volumes de l'Histoire ecclésiastique de D. Cellier. — Il a publié la traduction de l'abbé de Fleury, de son Catéchisme histor. du français en latin, en 1761, et ajouté un Catalogue des principaux livres de jurisprudence à la nouvelle édition des Règles pour former un avocat, 1778. — Il a laissé des manuscrits pour un Dictionnaire historique et critique qu'il avait entrepris avec Rondet, 3 vol. *in*-fol.

DROUIN a donné à l'Opera-comique : la Meûnière de qualité, en 1742.

DROZ, (François-Nicolas-Eugène) conseiller au ci-dev. parlement de Besançon, de l'académie de la même ville, a publié : Recherches sur l'Histoire des bourgeoisies du roi, 1760, *in*-8°. — Mém. sur l'Histoire de Pontarlier, 1760, *in*-8°. — Recueil des édits et déclarations du roi, lettres-patentes, arrêts, etc., rédigés au parlement de Besançon, 1771, *in*-fol.

DUAREN, (François) professeur de droit à Bourges, naquit à St.-Brieux en Bretagne, et mourut dans cette ville en

1559, âgé de 50 ans. C'était, suivant de Thou, le plus savant jurisconsulte de son tems après Alciat. Il joignait à la jurisprudence, les belles lettres, et une exacte connaissance de l'antiquité. On a de lui : *Pro libertate Ecclesiæ Gallicæ, adversùs Romanam, defensio Parisiensis Curiæ.* — *De sacris Ecclesiæ ministeriis ac beneficiis libri octo.* — Des Commentaires sur le code et le digeste. — Un Traité des plagiaires. On a deux édit. des ouvrages de Duaren : la première, de Lyon, 1578, 2 vol. *in*-fol., est peu commune; la seconde, à Genève, 1603, *in*-fol., est moins recherchée. Il arriva aux écrits de Duaren, ce que Cujas craignait pour les siens. Ses écoliers ajoutèrent aux ouvrages qu'il avait composés, tout ce qu'ils lui avaient entendu dire dans ses explications; et ce mélange ne contribua pas à sa gloire.

Dubet, (A.) de Châteauroux en Berry, a donné : la Muriométrie, instruction nouvelle sur le ver à soie, etc, Lausanne, 1770, *in*-8°.

Duboille, a publié : Manuel lexique, ou Dictionnaire portatif des mots français, dont la signification n'est pas familière à tout le monde, par l'abbé Prévost, nouvelle édition, 1788, 2 vol. grand *in*-8°.

Dubois, (Guillaume) cardinal, premier ministre, archevêque de Cambray, membre de l'acad. franç. et des belles lettres, naquit à Brive-la-Gaillarde en Limosin en 1656, et mourut à Meudon en 1723. Nous le considérerons d'abord dans sa vie politique et privée, et nous le jugerons ensuite sous les rapports qu'il a eus avec les lettres comme membre des deux premières compagnies savantes de la France.

Le cardinal Dubois était fils d'un apothicaire de Brive; après avoir fait quelques études, il fut précepteur du fils du président de Gourgues. Il se maria ensuite, dans un village du Limousin, avec une jolie paysanne. La misère les obligeant de se séparer, ils convinrent à l'amiable que la femme, en changeant de lieu, gagnerait sa vie comme elle pourrait, et que le mari irait tenter fortune à Paris. Leur obscurité facilita cet arrangement. Arrivé dans la capitale, Dubois obtint une place de subalterne dans le collége de St.-Michel : son esprit, sa pénétration et son intelligence percèrent à travers les fonctions qu'il avait à remplir; un docteur de Sorbonne le retira chez lui. Ce premier maître étant mort, le curé de St.-Eustache le prit à son service. C'est-là qu'il fit connaissance avec St.-Laurent, ami du curé, et précepteur

du duc d'Orléans. A force de souplesse et de prévenances, il gagna, sinon l'amitié, du moins la compassion de ce dernier, qui se chargea de son sort, et l'employa sous lui en qualité de sous-précepteur. Lorsque St.-Laurent mourut, le prince était assez grand, pour que les sous-gouverneurs le dissuadassent de prendre un précepteur en titre, et Dubois continua auprès de lui les fonctions qu'il avait déjà remplies.

Le prince l'avait déjà distingué des autres précepteurs, et il s'était établi entr'eux une intimité particulière. Dubois, qui avait déjà pris le titre et la figure d'un abbé, sentit qu'il serait bientôt perdu par les effets de cette liaison intime, s'il ne mettait le cœur du prince au niveau du sien; en conséquence, il s'attacha à le corrompre: malheureusement il n'y réussit que trop. L'abbé Dubois persuada à son disciple qu'il n'y avait ni vice ni vertu: avec ces principes, il le conduisit où il voulut; et le précepteur et l'élève n'eurent bientôt plus rien à se reprocher dans leur conduite scandaleuse. La première époque où Dubois manifesta l'ascendant qu'il avait obtenu sur l'esprit du duc d'Orléans, fut celle du mariage de ce prince avec Mlle. de Blois, fille naturelle de Louis XIV. Il vint à bout de triompher de toutes les répugnances qui étaient inspirées au jeune prince par sa famille; et en le déterminant au mariage qui lui était proposé, il eut l'avantage de concourir avec les desirs du roi, et d'acquérir, par ce moyen, à la cour, une considération à laquelle il n'avait aucun sujet de prétendre. Après la mort de Louis XIV, et l'élévation du duc d'Orléans à la régence, Dubois sentit toute l'importance du rôle qu'il allait jouer: la première faveur qu'il obtint, fut d'être nommé à la place de conseiller d'Etat. On cria au scandale contre ce choix: toute la magistrature en fut soulevée; mais ce n'était que le prélude des graces dont il devait être l'objet, et bientôt il fallut se familiariser avec d'autres scandales.

Le succès qu'il eut dans les négociations d'un Traité conclu à la Haye entre la France et l'Angleterre, rendirent ses prétentions plus audacieuses. Cherchant à fortifier son existence de toutes les pièces de détail à sa convenance, il obtint la place de secrétaire du cabinet, avec la plume, vacante par la mort de Caillères, homme de mérite. Peu de jours après, il fit entendre qu'étant plus initié que personne dans le nouveau système politique, il était convenable qu'il entrât au conseil des affaires étrangères. Toutes les difficultés furent levées, et il

fallut bien que les membres du conseil, qui répugnaient le plus à son admission, le reçussent pour compagnon, en attendant qu'ils l'eussent pour maître. Les services signalés qu'il rendit au régent pendant une conspiration qui fut tramée contre lui, augmentèrent son crédit et son influence; le régent croyait lui devoir son repos, il lui devait encore tous ses plaisirs : avec tant de motifs de reconnaissance, rien n'était refusé au favori, qui visait déjà aux emplois ecclésiastiques les plus éminens, comme il s'était emparé de toutes les affaires civiles et politiques. La singularité des prétentions de l'abbé Dubois, quant à l'article des emplois ecclésiastiques, et la marche qu'il suivit pour les satisfaire, méritent d'être décrits. Le cardinal de la Trémoille, étant mort à Rome, et ayant laissé vacant l'archevêché de Cambray, cette occasion parut trop favorable à l'abbé Dubois pour ne pas en faire un acheminement au cardinalat, objet secret de tous ses vœux. Plein de ses projets, il se rendit chez le régent, et pour entrer en matière sur le sujet de sa visite : « Monseigneur, dit-il, j'ai rêvé cette nuit que j'étais archevêque de Cambray ». Le régent, à ces mots, regardant l'abbé avec un sourire de mépris : « Tu fais des rêves bien ridicules, lui dit-il ». L'abbé, d'abord déconcerté, se remit aussitôt : « Mais pourquoi, monseigneur, ne me feriez-vous pas archevêque comme un autre »? « Toi, archevêque de Cambray! reprit le prince avec chaleur; toi !..... C'est actuellement que tu rêves ». L'abbé Dubois, sans lâcher prise, lui cita longuement tous les mauvais sujets qui avaient occupé des sièges dans l'Eglise. « Mais, qui voudra te sacrer? lui répliqua vivement le régent ». « Oh! s'il ne tient qu'à cela, reprit l'abbé, mon affaire est bonne; j'ai mon sacre tout prêt; il est dans votre anti-chambre, je vais vous l'amener, il sera charmé de la préférence; car vous me promettez l'archevêché »? Et tout en disant cela, il sort, va trouver Tressan, le premier aumônier du régent, qui l'attendait dans l'anti-chambre, lui raconte la grace qu'il vient d'obtenir, et le desir qu'a le régent que Tressan soit le consécrateur. Celui-ci accepte; Dubois le prend par la main, le présente au régent, en l'accablant de remercîmens; et Tressan promet de nouveau tout ce qu'on desire. Quoique le régent eût manifesté une sorte de répugnance pour cette nomination, ce n'était de sa part qu'une comédie; car dans ce même tems, il cherchait à lui procurer le chapeau de cardinal, et il avait même déjà écrit au pape à ce sujet.

Toutes les difficultés étaient donc vaincues de son côté; mais celles qu'il aurait pu opposer, n'étaient pas les seules que Dubois avait à redouter. On se souvient que ce favori s'était marié dans le Limosin; les actes de cette union étaient authentiques, et leur publicité pouvait renverser dans un seul instant tous ses projets. Voici comment on s'y prit pour annuller ces monumens d'un engagement si contraire à ses intérêts.

L'intendant du Limosin, à qui il avait fait confidence de son mariage, et qu'il avait conjuré de le tirer de l'embarras où il se trouvait, se rendit dans son département, et bientôt se mit à faire des tournées, suivi de deux seuls valets. Il prit un jour si bien ses mesures, qu'il arriva à une heure de nuit dans le village où s'était fait le mariage, et alla descendre chez le curé, à qui il demanda amicalement l'hospitalité. Le curé, transporté de joie de recevoir M. l'Intendant, mit tout en œuvre pour lui faire un bon accueil. La servante apprêta le souper, que l'Intendant affecta de trouver excellent; et traitant le curé avec une familiarité qui le ravissait, il renvoya au dessert les valets et la servante. Resté tête à tête, il lui dit, par manière de conversation, qu'il ne doutait pas que les registres de la paroisse ne fussent en bon ordre. Le curé l'en assura, et aussitôt alla chercher les registres, qu'il étala devant lui sur la table. L'Intendant les parcourut négligemment; et quand il fut à l'année intéressante, il les referma, les jetta, avec une indifférence apparente, sur une chaise à côté de lui, et continua de converser gaiement avec son hôte, à qui il versait souvent à boire. Tant fut procédé que la tête du bon curé se brouilla, et bientôt il s'assoupit. L'Intendant, profitant alors du sommeil, détacha adroitement le feuillet nécessaire, et tout remis en place, remonta à cheval, après avoir donné quelques louis à la servante, et partit. Tout n'était pas fait. Il y avait eu un contrat de mariage; le tabellion qui l'avait passé était mort depuis vingt ans. A force de soins, l'Intendant parvint à découvrir son successeur; le fit venir, et lui laissa l'option d'une somme assez considérable ou d'un cachot, pour la remise ou le refus du contrat. Le choix n'était pas difficile; ainsi le contrat et l'acte de célébration furent envoyés à Dubois, qui les anéantit. Quant à la femme de ce ministre, Breteuil lui parla de la nécessité de garder le secret du mariage, avec cette éloquence qui avait persuadé le notaire. Elle fut fidèle à sa promesse; et ce n'est qu'à l'indiscrétion des amis

de Dubois que l'on a dû la connaissance de tous ces faits. Toutes ces difficultés étant levées, la consécration n'en fut pas une : Dubois, qui n'était que tonsuré, muni d'un bref pour recevoir tous les ordres à-la-fois, fut d'abord fait prêtre dans une paroisse de village près de Pontoise ; et quelques jours après, il fut sacré archevêque de Cambray au Val-de-Grace à Paris, avec une magnificence digne des motifs les plus honorables. Toute la cour y fut invitée, et s'y trouva ; le régent lui-même s'y rendit ; en un mot, il ne manqua rien à cette cérémonie de ce qui pouvait en consacrer la honte et le scandale. Ce pas franchi, Dubois ne s'occupa plus qu'à faire solliciter pour lui à Rome le chapeau de cardinal. Le jésuite Laffiteau, évêque de Sisteron, et l'abbé Tencin, étaient ses négociateurs auprès du pape. Pour donner plus de poids à leur sollicitation, Dubois proposa au cardinal de Rohan d'aller presser la promotion, avec promesse de lui procurer le premier ministère à son retour. Sur ces entrefaites, le pape mourut ; mais cet événement, qui rendait infructueuses toutes les précédentes négociations, ne fit que rendre plus sûrs les moyens employés depuis. L'abbé Tencin, ne se reposant plus sur l'effet des fonctions ordinaires, et ayant épuisé d'ailleurs l'argent et les bijoux qu'on lui avait confiés pour suppléer au mérite du candidat, offrit au cardinal Conti de lui procurer la thiare par la faction de France, et des autres partisans bien payés, s'il voulait s'engager par écrit de donner, après son exaltation, le chapeau à l'abbé Dubois. Le marché fait et signé, Tencin intrigua si efficacement que Conti fut élu pape. Après les cérémonies de l'exaltation, Tencin somma le pape de sa parole ; mais quelle fut sa surprise d'entendre le saint-père lui dire, qu'il n'avait déjà que trop à se reprocher d'avoir aspiré au pontificat par une espèce de simonie, et qu'il n'aggraverait pas sa faute, en prostituant le cardinalat à un sujet si indigne. A cette réponse, l'abbé Tencin voulut parler d'honneur et de bonne-foi : la conscience scrupuleuse du pontife n'entendait pas ce langage. Enfin, Tencin voyant qu'il n'obtiendrait rien du pape par des raisonnemens, le menaça de rendre le billet public : le saint-père effrayé crut alors qu'il valait encore mieux épargner ce scandale à l'Eglise, que de s'opiniâtrer à refuser un chapeau dont l'avilissement n'était pas sans exemple, et nomma cardinal l'abbé Dubois. L'étonnement et l'indignation furent au comble, lorsqu'on apprit cette promotion :

tion: les placards, les libelles, les chansons en retracèrent par-tout le scandale et l'infamie. L'abbé Dubois résista à tout, et s'empara de cette place éminente, avec un sang-froid et une effronterie qui déconcertèrent tout le monde. Depuis cette époque, tout fut mis à sa disposition ou sacrifié au succès de ses intrigues; enfin, il se fit nommer premier ministre, et son ambition parut satisfaite. Une occasion vint la réveiller pour la dernière fois. Le clergé de France, qui ne s'était point assemblé depuis 1715, le fut au mois de mai 1723, et d'une voix unanime élut pour président le cardinal Dubois; c'était le comble de la prostitution. Le cardinal fut extrêmement flatté de cette preuve d'égards; et pour être plus à portée de jouir quelquefois de sa présidence il transporta la cour de Versailles à Meudon, sous prétexte de procurer au roi les plaisirs d'un nouveau séjour. Un autre motif l'avait encore engagé à ce déplacement. La proximité de Meudon, en abrégeant de moitié le chemin de la cour à Paris, lui épargnait une partie des douleurs que lui causait le mouvement du carosse; le cardinal était attaqué depuis long-tems d'une ulcère dans la vessie, fruit de ses anciennes débauches; et rarement il pouvait soutenir une longue agitation. Celle qu'il crut pouvoir supporter bientôt après, lui coûta cher. Le roi faisant la revue de sa maison, le cardinal voulut y jouir des honneurs de premier ministre : il monta à cheval, un quart-d'heure avant que le prince arrivât, et passa devant les troupes qui le saluèrent l'épée à la main. Cette satisfaction fut la cause de sa mort. Le mouvement du cheval fit crever l'abcès qui le tourmentait, et il mourut quelques jours après, au milieu des convulsions de la douleur et du désespoir. Ainsi finit ce phénomène de fortune, comblé d'honneurs et de richesses. Il possédait, outre l'archevêché de Cambray, sept abbayes considérables; et quand il mourut, il cherchait à s'emparer encore de celles de Citeaux, de Prémontré, et d'autres chefs d'ordre. Il jouissait de plus de deux millions de revenu, sans compter un mobilier immense, en meubles, équipages, vaisselle et bijoux de toute espèce. Le régent fut charmé d'être débarrassé de son ministre : la veille de sa mort, l'air extrêmement chaud ayant tourné à l'orage, le prince, aux premiers coups de tonnerre, ne put s'empêcher de dire : « J'espère que ce tems-là fera partir mon drôle». Le ministre n'avait pas plus d'égards, en effet, pour son ancien maître que pour tout autre. Le régent osait à peine lui faire

une recommandation. Jamais servitude ne fut plus honteuse que celle où ce prince s'était mis : il la sentait douloureusement, il rougissait de l'avouer; mais il n'avait pas la force de s'en affranchir. Le nom du cardinal Dubois souillera éternellement les pages de l'histoire de France; l'influence de ses mauvaises mœurs porta un coup mortel à la morale publique : c'est par lui que fut donné l'exemple et le signal d'une corruption sans voile. Si son administration eut pu être sage, la défiance qu'il inspirait et l'opinion que l'on avait de la perversité de son ame auraient tout flétri. Sans talens réels, il était plus propre à l'intrigue qu'à l'administration; il suivait un objet avec activité, sans en embrasser tous les rapports. Il n'avait ni cette étendue, ni cette flexibilité d'esprit nécessaires à un ministre chargé d'opérations différentes, et qui doivent souvent concourir ensemble. Voulant que rien ne lui échappât; et ne pouvant suffire à tout, on l'a vu quelquefois jeter au feu un monceau de lettres toutes cachetées, afin de se remettre, disait-il, au courant. Quant à son *Histoire littéraire*, quelque peu importante qu'elle soit, elle mérite d'être décrite par la singularité des faits qu'elle renferme.

En 1722, l'abbé Dubois, quoiqu'il ne se fût jamais piqué d'un vif intérêt pour les Lettres, eut la fantaisie de joindre aux titres accumulés et brillans dont il était revêtu, la décoration d'académicien. Voici la lettre qu'il écrivit à Fontenelle pour demander une place dans l'académie.

« M. le cardinal de Rohan, et M. l'évêque de Fréjus, m'ont demandé, monsieur, s'il ne me conviendrait point d'accepter une place dans l'académie française, je leur ai repondu, que c'était la seule dignité qui pouvait être ajoutée à ma fortune. Voilà mes sentimens, sur lesquels l'acad. peut régler les siens, sans aucune contrainte, et sans aucune condition. Je bornais mon ambition à être votre ami, monsieur; on m'a tenté, et je la laisse aller jusqu'à ne pas rougir d'être votre confrère ».

Son entrée dans la compagnie fut marquée par une discussion préliminaire remarquable : le cardinal Dubois exigea que, contre l'usage de l'académie, le titre de *Monseigneur* lui fût donné à sa réception. La société eut peine à lui accorder cette distinction, comme faisant brèche à l'égalité académique, jusqu'alors religieusement observée : elle crut pourtant devoir sacrifier ses scrupules à la crainte de s'aliéner un homme puissant qui pouvait lui nuire. Fontenelle,

chargé de la réception, se soumit à cette prétention de la vanité du prélat; il donna en souriant, et à petit bruit, le *monseigneur* tant desiré au cardinal académicien; et l'abbé Dubois fut reçu à la place du célèbre Dacier. Fontenelle n'avait pas eu la même facilité pour payer au récipiendaire la part de louanges que l'usage lui accordait. En s'adressant à l'abbé Dubois, c'est-à-dire à l'homme le plus décrié de la France, il avait à ménager en même-tems l'honneur de son corps, la malignité publique, et l'amour-propre très-susceptible du premier ministre. Il se tira de ce défilé avec assez de bonheur, ou d'adresse, par le compliment très-mesuré qu'il fit au nouvel académicien. La réponse de ce dernier parut très-bien faite : on n'en attendait pas tant des talens de l'abbé Dubois; on la trouve consignée dans l'*Histoire des membres de l'académie française*, tome IV, page 288. Le cardinal Dubois présida l'assemblée du clergé en 1723. Il prononça dans la première séance un discours qui fut très-goûté : il avait cette simplicité fine et cette sage convenance qui caractérisent les meilleurs écrits. On le trouve dans l'ouvrage cité ci-dessus, tome IV, page 290. On a encore du cardinal Dubois, des *Mémoires diplomatiques*, et sur-tout un excellent *Manifeste* qui fut fait en 1718, lorsque la France déclara la guerre à l'Espagne. Dubois avait appris l'art des négociations avec le célèbre Destouches, lorsque celui-ci lui fut adjoint pour traiter en Angleterre de la paix entre cette dernière puissance et la France. On peut même dire que c'était le seul véritable talent de cet homme extraordinaire. Comme s'il eût eu un pressentiment de sa fortune, il s'était appliqué de bonne heure à l'étude des affaires politiques. Dans le tems qu'il était précepteur du duc de Chartres, il tenait dans une chambre inaccessible à tout autre qu'à lui, deux ou trois écrivains, qui étaient occupés nuit et jour à faire les extraits de toutes les négociations étrangères. Il tirait à-peu-près les mêmes secours de Baluze, bibliothécaire de Colbert, qui avait sous sa garde une infinité de manuscrits précieux. Nous terminerons cet article en citant quelques anecdotes qui feront de plus en plus connaître le caractère de ce personnage aussi rare que singulier. Après avoir réussi dans ses négociations pour le mariage du duc de Chartres avec M^lle^. de Blois, le roi lui dit : « M. l'abbé, je suis fort content de vos services; demandez-moi ce que vous imaginez qu'on puisse demander à quelqu'un qui est parfaitement content de nous ». —

— « Sire, lui dit-il, puisque vous m'ordonnez de prendre cette liberté, j'ose demander à votre majesté une chose qui lui sera très-facile ». — « Eh quoi? dit le roi ». — « Sire, ajouta-t-il, c'est de me faire cardinal ». Le roi lui tourna le dos. Quelques jours après, le P. la Chaise lui dit qu'il pouvait choisir parmi les abbayes de l'archev. de Lyon qui venait de mourir. Il choisit celle de St.-Just, comme la plus proche de Paris. Les jeux de son étoile ont été si bisarres, que Maroy, dont il avait été précepteur, est devenu son courrier. Il avait un cocher qui faisait un journal de toutes les actions de son maître, en étudiant son visage, lorsqu'il descendait de carosse, ou lorsqu'il y remontait, et en combinant ces observations avec les démarches que l'abbé Dubois faisait. Un jour ce journal tomba entre les mains de Dubois : le cocher fut chassé; mais il échappa au cardinal d'avouer que le *coquin avait souvent rencontré juste.* Cet homme, que le sort avait tiré de si bas, et porté si haut, éprouvait souvent, dans son incroyable fortune, les chagrins les plus amers. « Je voudrais, s'écriait-il dans l'amertume de ses dégoûts, être à un cinquième étage, avec une vieille servante, et quinze cents liv. de revenu ».

Un écrivain célèbre assure qu'un jour on l'entendit, se disant à lui-même : « Tue-toi donc, lâche! tu n'oserais ». Aussi le paisible Fontenelle, dans le sein duquel il venait chercher quelquefois des consolations, disait-il en parlant de lui : « Je n'ai pas fait une aussi énorme fortune que le cardinal Dubois; mais aussi, je n'ai jamais eu besoin que le cardinal Dubois vînt me consoler ».

Dubois, (Jean-Baptiste) ancien bibliothéc. à l'Ecole militaire de Varsovie, professeur d'agriculture et de commerce aux Ecoles centrales de Paris, membre des acad. de Berlin, Florence etc., né à Faucigny près de Dijon le 2 mai 1753. On a de lui les ouvrages suivans : Tableau annuel de la Physique, de l'Hist. naturelle et des Arts, 1772, *in*-8°. — Hist. abrégée de l'écriture, et moyens d'enseigner et d'apprendre la coulée, 1772, *in*-12. — Essai sur l'Hist. littéraire de Pologne, Berlin, 1778, *in*-8°. — Réponse aux critiques de cet Essai, 1778, *in*-8°. — De l'origine du Monde, etc., par Vallerius, traduite avec une Dissert. préliminaire, Paris, 1780, *in*-12. — Traité du mérite, traduit de l'allemand de M. Abbt, Berlin, 1780, *in*-8°. — Ariane abandonnée, mélodrame imité de l'allem., 1781, *in*-8°. — Analyse de quelques pierres précieuses, trad. de l'allem. de Achard,

Paris, 1783, *in*-8°. — Feuille d'agriculture, d'économie rurale et domestique, à l'usage des propriétaires, etc., (auparavant inséré dans le *Journal général de France*, puis séparément) 1790, *in*-4°. — Introduction à la *Feuille du Cultivateur*, 1790; nouv. édition, 1795, *in*-8°. — Notice histor. sur Chrét.-Guill. Lamoignon Malesherbes, 1705, *in* - 8°; 2e. édit., 1796, *in*-8°. — Il a publié : Journal de littérature, des sciences et des arts, depuis le mois de février 1780,.... et a donné quelques Mémoires dans les Recueils de l'acad. de Berlin, 1778, et dans le Magasin encyclopédique.

Dubois de Crancé, (Edouard - Louis - Alexis) député à l'assemblée constit. et à la convention nationale, membre du conseil des cinq-cents, ministre de la guerre et général, a publié : Observations sur la constitution militaire, ou bases de travail proposées au comité militaire, 1789, *in*-8°. — Examen du Mém. du premier ministre des finances, lu à l'assemblée nationale le 6 mars 1790, *in*-8°. — Lettre ou compte rendu des travaux, des dangers et des obstacles à l'assemblée nationale, 1790, *in*-8°. — Il a publié une brochure contre Barrère en 1795, etc.

Dubois de Launay, est auteur d'une Nouvelle Analyse de Bayle, dans laquelle il réfute tout ce que Bayle a écrit contre les mœurs et la religion; on y a joint une Dissertation sur le suïcide, 1782, 2 vol. *in* - 12. Coup-d'œil sur le gouvernement anglais, 1786, *in*-8°.

Dubos, (Jean-Baptiste) abbé de Ressons, secrétaire-perpétuel de l'acad. française, naquit à Beauvais en décembre 1670, et mourut à Paris le 23 mars 1742. La vie de cet écrivain célèbre offre deux points de vue opposés : elle fut d'abord presque uniquement politique et active, ensuite purement littéraire et paisible. Jeune encore, il essaya de la théologie; mais il se dégoûta bientôt des discussions scholastiques pour une étude plus intéressante et plus utile, celle du droit public et des intérêts de l'Europe: les progrès qu'il y fit, lui valurent l'avantage d'être connu et goûté de Torcy, ministre des affaires étrangères dans les dernières années du règne de Louis XIV (c'est-à-dire, dans des tems malheureux et difficiles, où cette partie exigeait plus de talens et de vertus que jamais). Ce ministre, juste appréciateur du mérite, reconnut et employa utilement celui de l'abbé Dubos. Le duc d'Orléans, régent, et le cardinal Dubois firent de ses talens le même usage, et

avec le même succès. Il fut chargé d'affaires importantes dans différentes cours de l'Europe, en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en Hollande, et il s'en acquitta en homme consommé dans les négociations : il eut la plus grande part aux traités conclus à Utrecht, à Bade et à Rastadt. Ses travaux furent récompensés par des bénéfices, des pensions, et enfin par l'abbaye de Nôtre-Dame de Ressons près de sa patrie. Telle fut la vie politique de l'abbé Dubos. Sa vie littéraire commença en 1701, époque où il avait été chargé de différentes négociations en Angleterre et en Hollande, pour engager à la paix, s'il était possible, ces deux puissances, que la vengeance et la haine animaient contre la France, bien plus encore que l'ambition et la politique.

Pendant le cours de ces négociations, il publia un ouvrage, qui avait pour titre: *les intérêts de l'Angleterre mal-entendus dans la guerre présente*, 1 vol. *in*-12. Cette production, fort applaudie par le ministère de France, ne fit changer le ministère britannique ni de conduite, ni de système. L'auteur faisait à ce ministère, et à la nation anglaise, des prédictions funestes que l'événement ne justifia pas; les ennemis de Louis XIV furent par-tout heureux et vainqueurs; et un plaisant dit à ce sujet, que pour réponse à l'écrivain-prophète, et à ses conseils charitables, il ne fallait que le titre même de son ouvrage : *les intérêts de l'Angleterre mal-entendus* par l'abbé Dubos.

Cet Essai, plus politique que littéraire, n'était pas le premier fruit de sa plume; il avait donné, près de dix ans auparavant, l'*Histoire des quatre Gordiens*, contre l'opinion commune qui n'en admettait que trois. Les preuves dont il appuyait l'existence du quatrième Gordien, furent attaquées par plusieurs savans; et malgré toute l'érudition dont il fortifia ses preuves, son sentiment ne paraît pas avoir été adopté. Critique comme antiquaire, et malheureux dans ses prédictions comme politique, l'abbé Dubos se jèta dans une autre carrière. Il écrivit l'*Histoire de la ligue de Cambrai* contre la république de Venise, où il développa, avec beaucoup de détail et de netteté, les motifs, les progrès et la dissolution rapide de cette fameuse alliance; il y fit voir par quelle suite d'événemens et d'intérêts les puissances les plus formidables, réunies d'abord pour écraser la fière et faible république de Venise, la laissèrent bientôt renaître et respirer, en se divisant pour le partage de sa dépouille. La meilleure edition de cet ouvrage est de 1728, 2 vol. *in*-12.

L'abbé Dubos, après avoir fait ses preuves comme négociateur, comme érudit et comme historien, ambitionna une gloire d'un autre genre, et qui lui parut encore plus flatteuse, celle de connaisseur éclairé sur les objets les plus intéressans de la littérature et des beaux arts. Il obtint cette gloire par ses *Réflex. critiques sur la poésie et sur la peinture*, où, sans aucune prétention pour lui-même aux talens des Raphaël et des Virgile, il se montra digne d'apprécier et de célébrer leurs productions. Cet ouvrage, plein de sagacité, de savoir et de goût, est celui qui a le plus contribué à la réputation de l'abbé Dubos. L'auteur semble avoir démenti l'assertion tant répétée, qu'il faut être poète pour bien parler de poésie, et peintre pour bien parler de peinture. Il n'avait jamais fait de vers, et n'avait pas un tableau; mais il avait, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, beaucoup lu, beaucoup vu, et beaucoup médité. Ses voyages dans les différentes parties de l'Europe, la connaissance qu'il avait des langues étrangères, ses conversations avec les artistes et les écrivains célèbres de chaque nation, les nombreux ouvrages de l'art qu'il avait eus sous ses yeux; tous ces secours ajoutaient à ses lumières naturelles beaucoup de lumières acquises; et ses *Réflexions* sont comme le dépôt des richesses abondantes qu'il puisait, ou dans son propre fonds, ou dans le commerce des hommes instruits qu'il avait fréquentés. On peut parler de la poésie et des beaux arts avec plus de feu, de grace et d'élégance; mais on ne peut rendre ses idées avec plus de netteté, de précision et de justesse. Ses lecteurs peuvent quelquefois n'être pas de son avis dans les discussions fines et délicates où son sujet l'engage; mais il a le mérite rare de faire beaucoup penser, et on ne peut le combattre qu'en lui accordant son estime. Cet ouvrage parut en 1719, en 2 vol. *in*-12. Il a été réimprimé en 1740, en 3 vol. *in*-12.

La réputation littéraire que l'abbé Dubos s'était acquise, fixa sur lui les yeux des membres de l'académie française; il fut reçu dans cette compagnie le 3 février 1720. Le zèle avec lequel il remplit les devoirs attachés à ce titre, son assiduité, ses connaissances, son caractère doux et modeste, déterminèrent, deux ans après, l'académie, après la mort de Dacier, à l'élire pour secrétaire. En obtenant cette dernière place, l'abbé Dubos mit le sceau, pour ainsi dire, au choix de cette compagnie, par la publication de son *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*. Dans cet ouvrage, l'abbé Dubos se

propose de prouver que les Francs sont entrés dans les Gaules, non en conquérans, mais à la prière de la nation, qui les appellait pour la gouverner. Cette opinion, exposée avec beaucoup d'art et de savoir, eut d'abord de zélés partisans; elle a eu depuis beaucoup de contradicteurs, à la tête desquels il en est un qui seul tiendrait lieu de beaucoup d'autres, l'auteur de l'*Esprit des lois*. Cet écrivain célèbre a employé le dernier livre de son immortel ouvrage à réfuter ce système, qu'il appelle *un Colosse immense, dont les pieds sont d'argile*. Il faut avouer pourtant, avec le président Hénault, que l'abbé Dubos a fort bien démêlé plusieurs points obscurs sur l'origine de notre nation, et que sous ce rapport il a rendu un service essentiel aux Lettres. Cette Histoire parut en 1734 en 3 vol. *in*-4°. Elle a été reimprimée en 1743, avec des augmentations et des corrections en 2 vol. *in*-4° et 4 vol. *in*-12. Lorsque la critique en fut faite par Montesquieu, l'abbé Dubos n'était plus. Les Lettres et l'académie l'avaient perdu quelques années auparavant. Averti par la vieillesse qui s'approchait à grands pas, et par les infirmités qui la lui annonçaient, il pensait à se retirer dans sa patrie, pour y achever paisiblement et obscurément sa carrière, lorsqu'une maladie longue et douloureuse vint l'enlever à ses confrères et à ses amis. Il vit approcher la mort, non-seulement avec la plus grande tranquillité, mais avec une sorte de sérénité philosophique, comme l'heureuse fin des maux qu'il endurait, comme le tribut que tout homme doit à la nature, et comme un bienfait qu'elle accorde à ceux qui souffrent. Il répétait en mourant, ce mot d'un ancien : *Que le trépas est une loi, et non pas une peine*, et il y joignait cette réflexion bien digne d'un sage, que trois choses doivent nous consoler de la perte de la vie, les amis que nous avons perdus, le peu de gens dignes d'être aimés que nous laissons après nous, et enfin le souvenir de nos sottises, et l'assurance de n'en plus faire. Ses derniers momens lui parurent si doux, qu'on a osé dire qu'il en avait hâté le terme. C'est une calomnie que sa mémoire partage avec celle de plusieurs grands hommes, et dont elle ne sera pas plus flétrie.

Dubos, (Charles-François) naquit au Château-Dubos, diocèse de St.-Flour en Auvergne. Après avoir pris ses degrés à Paris, en Sorbonne, il déféra aux sollicitations de M. de Barillon, évêque de Luçon, qui, pour se l'attacher, le fit grand-archidiacre et son grand-vicaire. Après

la

la mort de M. de Barillon, le chapitre de Luçon l'élut pour son doyen, et eut lieu de se louer de son habileté à manier les affaires. Il mourut à Luçon, le 3 octobre 1724, regretté de toutes les classes de citoyens qui avaient recours à lui pour la décision de de leurs affaires, et sur-tout des pauvres à qui il avait fait de grands biens pendant sa vie, et à qui il en fit encore de plus grands par son testament. On a de lui : Une vie de M. de Barillon, qui parut en 1700, *in*-12., sans son aveu, et la continuation des Conférences de Luçon, dont M. Louis avait donné cinq volumes en 1685, savoir : les Commandemens, 2 vol.; la Confirmation et le Baptême, 1 vol.; et l'Eucharistie, 2 vol. Dix ans après, M. Dubos les continua, et donna la Pénitence, 2 vol.; l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage, 2 vol.; le Symbole, 2 vol.; la Prière, 2 vol.; les Evangiles, 2 vol.; S. Paul aux Romains, 2 vol., aux Corinthiens, première épître, 2 vol.; seconde Epître, 2 vol.; aux Galates, 1 vol.; aux Hébreux, 1 vol.; à Tite et à Timothée, 1 vol.; sur le Sacrifice de la Messe, 1 vol.; et le Catéchisme de Luçon, 1 vol.; en tout 26 vol. *in*-12.

DUBOURG, a publié : Le Messie, poëme, suivi de quelques Poésies mêlées, 1777, *in*-8°.

DUBOUSQUET, est auteur d'une Instruction militaire sur le service de garnison et de campagne, Lyon, 1769, 2 vol. *in*-12.

DUBREUIL, a donné à l'Opéra : Iphigénie en Tauride, opéra en 4 actes, 1781. — Alcméon, au théâtre de la rue Feydeau, en 1778. — Rose d'amour et Carloman. — En 1794, Paul et Virginie, en 3 actes.

DUBROCA, (J. F.) homme de lettres, membre de la soc. libre des sciences, lettres et art de Paris, et du Portique républicain, né à S^t.-Sever-Cap, département des Landes, en 1757. On a de lui : Entretiens d'un père avec ses enfans sur l'Histoire naturelle, 4 vol. de discours et un de planches, *in*-12, Paris, Desessarts, an VI, 1797. — La Politique du gouvernement anglais, pendant la révolution française, 1 vol. *in*-8°. 1^ere édit. 2^e. édit. précédée de l'ouvrage de Boulay (de la Meurthe), sur l'établissement et la chûte de la république en Angleterre, 1 vol. *in*-8°, an VIII (1800). — Discours de morale, 1 vol. *in*-12. Paris, an VII, (1799). 2^e. édit. augmentée, 1 vol. *in*-12, l'an VIII, (1800). — Eloge funèbre du général Hoche, *in*-8°. — *Idem.* de Washington, *in*-8°. — *Idem.* du général Joubert. — *Idem.* du général Desaix.

DUBUISSON, ancien distillateur, a donné : l'Art du distillateur et marchand de liqueurs, considérées comme alimens médicamenteux, 1779, 2 vol. *in*-8°. — Mémoire sur les acides natifs du verjus, de l'orange et du citron, 1785, *in*-8°.

DUBUISSON, a publié : Scanderberg, trag. 1786, *in*-8°. — Le Vieux garçon, drame, 1791, *in*-8°. Il a changé le drame *de Gothe*, Stella en operette, 1791.

DUC, (Fronton du) jésuite, né à Bordeaux, en 1558, professa dans différentes maisons de son ordre, à Pont-à-Mousson, à Bordeaux, à Paris. Il mourut dans cette dernière ville, en 1624. Le P. du Duc était versé dans tous les genres d'érudition ; mais sa partie principale était la connaissance de la langue grecque, et la critique des auteurs. On lui est redevable d'une édition des Œuvres de S^t.-Jean-Chrysostôme, en 6 vol. *in*-fol. Richard Simon en a dit beaucoup de bien. Il serait à souhaiter, selon lui, que nous eussions un S^t.-Chrysostôme entier de la main de ce jésuite. Pour compléter cette édition, il faut prendre ce que S^t. Chrysostôme a fait sur le Nouveau-Testament, de l'édition de Morel ou de Commelin, 4 ou 2 vol. *in*-fol. Fronton du Duc a donné une édition toute latine de S^t.-Chrysostôme, 1613, 6 vol. *in*-fol. Celle-là est complète. — Plusieurs autres éditions d'anciens auteurs, sur-tout des Pères, dont quelques-unes sont accompagnées de notes, et dont la meilleure est celle de Nicéphore Caliste. — Trois vol. *in*-8°. de Controverses contre Duplessis Mornai. — L'Histoire tragique de la Pucelle de Domremi, ou autrement d'Orléans, à Nancy, 1581, *in*-4°. C'est une tragédie qui fut pompeusement représentée devant Charles III, duc de Lorraine. Ce prince en fut si content, qu'il fit donner une somme considérable au poète, pour s'acheter une robe neuve. A la vérité, l'auteur, homme humble et mortifié, en avait une alors qui sentait un peu trop la pauvreté évangélique.

DUC, (Nicolas le) prêtre du diocèse de Rouen, et vicaire de la paroisse de S^t.-Paul, à Paris, mourut dans cette ville le 3 mai 1744. On lui attribue l'Année ecclésiastique, en 15 vol. *in*-12. — Une Imitation de J. C., avec des réflex. pratiques et prières, *in*-12. — La traduction du Chemin du Ciel, du cardinal Bona, *in*-12. — La Traduction d'un grand nombre d'Hymnes du Breviaire de Paris. — Une partie de la Traduction de M. de Thou, en 16 vol. *in*-4°.

DUCANCEL, a donné au

théâtre de la Cité, la Comédie de l'Intérieur des comités révolutionnaires, et au théâtre de la Montensier, la Sépulture.

DUCARLA. On connait de cet écrivain les ouvrages suivans : Des comètes, Genève, 1779, *in*-8°. — Du déplacement des mers, Paris, 1787, *in*-8°. — Expression des nivellemens, publié par Dupain Triel, 1782, *in*-8°. — Du feu souterrain, 1783, *in*-8°. — Vues pour la géographie physique, 1783, 4 vol. *in*-8°. — Plusieurs mémoires dans les journaux de Physique, et dans le journal encycl. etc.

DUCARNE DE BLANGY, (Jacq. Joseph) de la société d'agriculture de Laon, né à Hirson, en Tierarche, le 11 décemb. 1728, a donné : Traité de l'éducation économique des abeilles, avec leur histoire naturelle, 1771, *in*-12. — Supplément, 1776, *in*-12. — Lettre à M. de Voltaire par un de ses amis sur l'ouvrage intitulé : L'évangile du jour, 1772, *in*-8°. 2e. édit. 1772, *in*-8°. — Méthode pour détruire les taupes dans les prairies et dans les jardins. — Méthode pour recueillir les grains en tems de pluie, en forme de dialogue, 1771, *in*-12. Nouv. édit., ou méthodé pour recueillir les grains dans les années pluvieuses et les empêcher de germer, 1784, *in*-8°.

DUCASSE, (François) célèbre canoniste, né dans le diocèse de Leictoure, et mort à Condom en 1706, a laissé Deux Traités estimés des jurisconsultes ; l'un de la jurisdiction ecclésiastique contentieuse, à Agen, *in*-8°, 1695, et l'autre de la jurisdiction volontaire, imprimé aussi à Agen, 1697, *in*-8°.

DUCASSE, méd. à Montpellier, a publié : Traité des vapeurs, Paris, 1783, *in*-16.

DUCHAT, (Jacob le) né à Metz en 1658, mourut à Berlin en 1735. Sa famille était originaire de Troyes en Champagne, d'où elle avait fui en 1572, avec plusieurs autres familles protestantes. Un de ces ancêtres, Louis-François le Duchat, avait cultivé dans le 16e siècle la poésie française et latine ; mais ses ouvrages sont peu connus aujourd'hui. Jacob le Duchat suivit le barreau jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. Retiré à Berlin, il fut conseiller à la justice supérieure française de cette ville, jusqu'à la fin de ses jours. Il était regardé comme un très-bon littérateur, sur-tout pour la partie qui regarde les anciens auteurs gaulois. La lecture de ces écrivains avait des charmes pour lui. Il nous a donné des nouv. édit. de plusieurs, enrichies de remarques. Les principales sont : Celle de la

Confession de Sancy, à la suite du journal de Henri III, par Pierre de l'Etoile, de l'édit. de 1720, en 2 vol. *in*-8°. Celle de la satyre Menippée, en 3 vol. *in*-8°. 1714, augm. de nouvelles remarques, et de plusieurs pièces qui servent à éclaircir les endroits les plus difficiles.—Des Aventures du baron de Fœneste, par T. A. d'Aubigné, augm. de plusieurs remarques de la vie de l'auteur, et de la bibliothèque de Maître Guillaume, 1729, 2 vol. *in*-12.— Une édition des Œuvres de Rabelais, avec un Commentaire, en 5 vol. *in*-8°. et en 3 vol. *in*-4°. ornée de figures gravées par le fameux Picart. Celle-ci est la plus estimée. — Une édit. des Quinze joies du mariage, ouvrage ancien qu'il publia *in*-12, en 1734, et qu'il accompagna de remarques et de diverses leçons.— L'Apologie pour Hérodote, ouvrage de Henri Estienne, plein d'obscénités et d'indécences, 3 vol. *in*-8°. avec des notes. On a publié après la mort de Duchat un *Ducatiana* en 2 vol. *in*-8°. 1744: compilation de remarques dont quelques-unes sont curieuses, et la plupart très-indifférentes. L'auteur en avait fourni plusieurs à Bayle, avec lequel il était en commerce de lettres. Il vécut dans le célibat. Exempt de tous soins, cultivant ses amis, et jouissant d'une fortune honnête et d'une santé ferme, il eut presque tout ce qui était nécessaire pour être heureux.

Duchastel de l'acad. de Florence, a publié : L'ame de l'Univers ou le mouvement, Liége, 1776, *in*-12.

Duché de Vancy, (Joseph François) né à Paris en 1668, d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mourut en 1704, dans la 37e année de son âge. La médiocrité de sa fortune le fit poëte. La marquise de Maintenon ayant vu quelques-uns de ses essais, le choisit pour fournir des poésies sacrées à ses élèves de St.-Cyr. Elle le recommanda si fortement à Pontchartrain, secrétaire d'état, que le ministre prenant le poète pour un homme de distinction, alla lui rendre visite. Duché voyant entrer chez lui un secrétaire d'état, crut qu'on allait le conduire à la Bastille; mais il fut bientôt rassuré par les politesses du ministre. Duché les méritait. Il avait autant de douceur dans le caractère, que d'agrément dans l'esprit. Il ne se permit jamais aucun trait satyrique : éloge bien rare pour un poète! Rousseau et lui faisaient ensemble les charmes des sociétés où ils se trouvaient; mais l'impression que faisait Duché, quoique moins vive d'abord, était plus durable. Il plaisait encore par le talent

de la déclamation, qu'il possédait dans un dégré peu commun. L'académie des inscriptions et des belles-lettres se fit un plaisir de l'admettre dans son corps. Nous avons trois tragédies de Duché : *Debora et Jonathas*, ne valent rien du tout. Il était même difficile que ces sujets empruntés de l'Ecriture fussent propres au théâtre. L'histoire de Jonathas condamné à mourir pour avoir mangé un peu de miel, est déplacée sur la scène. Duché a été plus heureux dans *Absalon :* c'est un ouvrage de mérite et par l'ensemble et par le style. Il y a de grands défauts, sans doute; mais ils sont compensés par des beautés réelles. Cet auteur a donné encore au théâtre de l'Opéra, les Fêtes galantes; les amours de Momus, ballets; Théagène et Chariclée, Céphale et Procris, Scylla, Iphigénie, tragédies. Le dernier opéra est son premier ouvrage; il retrace ce que les tragedies grecques avaient de meilleur. Enfin on a de Duché un recueil d'Hist. édifiantes; on les a quelquefois confondues avec les hist. de piété et de morale de l'abbé de Choisi. Ces deux ouvrages ont le même but.

DUCHER, (G. J. A. D.) homme de lettres à Paris. On a de lui : Nouvelle alliance à proposer entre les republiques franç. et américaine, 1792, *in*-8°. — Suppression des barrières entre la France et les colonies, 1792, *in*-8°. — De la dette publique en France, en Angleterre et dans les Etats Unis de l'Amérique, 1792, *in*-8°. — Acte de navigation avec ses rapports au commerce, aux finances, à la nouvelle diplomatie de France, imprimé et distribué par ordre de la convent. nat. 1793, *in*-8°. — Mém. dans les journaux et sur-tout dans le Moniteur.

DUCHESNE, (Antoine-Nicolas) professeur d'hist. naturelle à l'école centrale de Versailles, a publié : Manuel de botanique, 1764, *in*-12. — Hist. naturelle des fraisiers, 1766, *in*-12. — Mém. dans le Magazin encyclopédique.

DUCHESNE, (Henry-Gabriel) né à Paris le 8 mars 1739, de la société philomatique de cette ville, est auteur du Manuel du naturaliste, 1 vol. *in*-8°, 1770. — Du Dictionnaire de l'industrie, 3 vol. *in*-8°, 1776. — Ces deux ouvrages ont été faits par l'auteur, en société avec Ant. J. Macquer. — D'une nouvelle édit. du Manuel du naturaliste, 4 vol. *in*-8°, 1797.

DUCHESNE, ci-dev. garde des archives du clergé de France, est auteur de la France ecclésiastique, année 1774, etc. *in*-12.

Duchosal, (Marie-Emilie Guillaume) né à Paris le 18 août 1763, memb. de la commission des émigrés, et avant chef du bureau secret du ministre de la police générale, du Musée de Paris, de la société Philotechnique et du Portique républicain, a publié : Les exilés du Parnasse, satyre, Amsterdam, 1783, *in*-8°. — Mon songe, satyre imitée du grec de Lucien, suivie des Sensations d'un homme de lettres, Paris, Cailleau, 1784, *in*-8°.—Blanchard, poëme en deux chants, Rouen, 1784, *in*-8°. — Le même en quatre chants, dédié à MM, les maires et citoyens de Calais. Il est suivi d'un discours sur quelques poëmes peu connus, tels que la Sarcothée de Masenius, etc. Bruxelles, 1786, *in*-8°. — Le journal des Deux-Ponts avec Duport-Dutertre, Peuchet, etc. 1786. — Gardons le roi, brochure, Paris, Lejai, 1789, *in*-8°. — Discours sur la nécessité de dessécher les marais, Paris, 1791, *in*-8°. — *Idem* sur le droit de pétition, Paris, Cercle-Social, 1791. — Journal des Théâtres avec les C^ens^. T*** et H... depuis fructidor an II jusqu'au mois de germinal an III (1794 et 1795). — L'Ami des arts, avec plusieurs membres de la société philotechnique, en l'an V (1797). — L'édition en sept vol. *in*-8°. des œuvres complètes de Dumarsais, avec le cit. Milon, professeur de législation. Cette édit. a paru pour la première fois le premier fructidor, an V (1797). — Des poésies fugitives dans l'Almanach des Muses, les Etrennes du Parnasse, le Mercure de France, le journal de Paris, l'Almanach des graces, les Etrennes lyriques, etc. depuis 1783 jusqu'en 1789.

Ducis, ci-dev. de l'acad. française, aujourd'hui memb. de l'institut nat. Nous devons à ce poète dramatique un grand nombre de tragédies, dont les sujets sont tirés en grande partie du théâtre anglais; mais en transportant sur la scène française les beautés de Shakespear, nous devons dire que Ducis s'est bien gardé d'offenser notre goût par les tableaux monstrueux qui déparent les productions de son modèle. Il a donné : Amélize, trag., — Hamlet, trag. en 5 actes, imitée de l'angl. La Haye, 1770; *in*-8°.— Le banquet de l'amitié, poëme en quatre chants, 1771, *in*-8°. — Au roi de Sardaigne, sur le mariage du prince de Piémont, avec M^me^. Clotilde de France, 1775, *in*-8°.—Romeo et Juliette, drame en 5 actes, imité de l'anglais, en vers libres, 1772, nouv. édit. 1778, *in*-8°.— Discours de réception à l'acad. franç. 1779, *in*-4°.—Œdipe chez Admète, trag. 1780, *in*-8°. réimprimés à Stockholm, 1784, *in*-8°.—Le

Roi Lear, trag. en 5 actes, imitée de l'Anglais, 1783, *in*-8°. — Macbeth, trag. imitée de l'ang. 1784, *in*-8°. — Le More de Venise, imitation de l'Anglais. — Epître à l'Amitié, 1786, *in*-4°. — Jean sans terre, ou la Mort d'Arthur, trag. en 3 actes et en vers, 1792, *in*-8°. — Abufar, trag. en 5 actes, 1794, *in*-8°. Beaucoup de Poésies dans l'*Alman. des Muses*.

DUCLOS, (Charles DINEAU) secrétaire-perpétuel de l'acad. française, historiographe de France, naquit à Dinan, en Bretagne, en 1705, et mourut à Paris, le 26 mars 1772. Son éducation fut confiée aux soins de l'abbé Dangeau, qui dirigeait alors une pension gratuite, destinée à un certain nombre de gentilshommes pauvres, et où étaient reçus indépendamment d'autres jeunes gens, recommandables par leurs dispositions précoces, ou par les services de leur famille. C'est-là que le jeune Duclos puisa ce goût pour les lettres, qui le mit depuis en état d'en parcourir la carrière avec succès, et qui lui ouvrit les portes des académies les plus distinguées de la capitale, et des pays étrangers. Celle des inscriptions l'adopta en 1739, et l'académie franç. en 1747. Après la mort de Mirabaud, les suffrages de ses collègues le désignèrent pour la place de secrétaire-perpétuel de cette dernière compagnie. Il la remplit en homme qui aimait la littérature, et qui savait la faire respecter. Quoique domicilié à Paris, il fut nommé en 1744 maire de Dinan. En 1755, il fut ennobli par lettres-patentes du roi, en récompense du zèle que les états de Bretagne avaient montré pour le service de la patrie. Cette province ayant eu ordre de désigner les sujets les plus dignes des graces du gouvernement, Duclos fut unanimement nommé par le tiers-état; enfin, pour comble de faveurs, il fut jugé digne de succéder à Voltaire, dans la charge d'historiographe de France, qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours. Duclos avait une conversation aussi agréable qu'instructive et gaie. Les vérités neuves et intéressantes lui échappaient comme des saillies : il pensait fortement et s'exprimait de même. Ses maximes étaient souvent prouvées par des anecdotes bien choisies. Naturellement vif et impétueux, il fut souvent le censeur sévère de tout ce qui avait des prétentions, sans avoir des titres. Mais l'âge, l'expérience et l'usage du monde lui apprirent qu'il faut réserver pour les hommes en général les vérités dures qui offensent toujours, lorsqu'elles s'appliquent aux individus. « Les considérations sur les mœurs de ce siècle, dit Beauzée, suf-

firaient seules pour assurer à leur auteur une réputation immortelle ; une philosophie, tout-à-la-fois hardie et discrète, aimable et austère, lumineuse et profonde ; une sagacité qui pénètre dans tous les replis du cœur humain, qui développe toutes les ruses des passions, qui apprécie les hommes dans tous les états ; un goût de probité qui censure les vices sans commettre les personnes, qui fronde les ridicules sans lever les masques, qui pèse les devoirs sans les affaiblir ni les exagérer ; tels sont les titres qui ont mérité à ce livre le glorieux avantage d'être consacré par l'estime publique. Des éditions multipliées, des traductions faites en des langues étrangères, l'ont mis au dessus des traits de la censure : les sages, dans tous les tems, placeront dans leurs cabinets, et sur la même ligne, Platon et Théophraste, Epictète et Marc-Antoine, Montaigne et Charon, la Rochefoucauld, la Bruyère, et Duclos ». Après les considérations sur les mœurs de ce siècle, le meilleur ouvrage de Duclos est son Roman qu'il a donné sous le titre des *Confessions du comte de* ***, à l'exception de deux ou trois caractères de fantaisie, le reste est tracé de main de maître. Les portraits y sont dessinés avec une vérité frappante, mérite qui justifie ce qui a été dit de son talent pour bien observer, et qui doit assurer sa réputation. Dans l'*Histoire de Louis XI*, en 3 vol. *in*-12, 1745, et supplément, 1746, 1 vol., Duclos raconte avec rapidité les événemens d'un des règnes les plus remarquables de la monarchie. Sa narration est vive, animée et semée de réflexions ; il peint avec énergie et impartialité : on voit que Tacite est son modèle. C'est cette histoire qui procura à Duclos l'honneur de remplacer Voltaire dans la charge d'historiographe de France. On conserve dans le recueil de l'académie des inscriptions plusieurs Dissertations de Duclos, qui sont un témoignage de l'étude approfondie qu'il avait faite de l'histoire de sa nation. Ses remarques sur la Grammaire de Port-Royal, mêlées, à la vérité, de quelques détails minutieux sur la réforme de notre ortographe, méritent d'être méditées ; elles confirment ce que le célèbre Dumarsais avait déjà prouvé par ses ouvrages, que la Grammaire peut devenir une véritable science ; que la philosophie a présidé plus qu'on ne le croit à l'art de la parole, et qu'on peut en établir les règles, non sur des décisions de caprice et de fantaisie, mais sur les lois immuables du raisonnement. Duclos a eu plus de part que personne à l'édition de 1762 du Dictionnaire de l'académie française, dans

lequel on trouve toute la justesse et la précision de son esprit. Ses autres ouvrages, non moins importans, sont l'Histoire de la baronne de Luz, 1741, *in*-12. — Les caractères de la Folie, opéra ballet, 1743. — Acajou, conte 1744, *in*-12. — Mémoires sur les mœurs du 18e. siècle, 1751, *in*-12. — Essai de Grammaire française, ou Dissert. sur les prétérits composés, 1754, *in*-8°. — Essai sur les ponts et chaussées, la voirie, et les corvées, 1759, *in*-12. — Réflexions sur la corvée des chemins, ou Supplément à l'essai, etc., 1762, *in*-12. Après sa mort, on a publié : Mém. Secrets sur les règnes de Louis XIV, et de Louis XV, Paris, 1791 et 1792, 2 vol. *in*-8°. — Voyage en Italie, ou Considérations sur l'Italie, Paris, 1791, *in*-8°. Ses Œuvres ont été en partie recueillies sous le titre d'Œuvres morales et galantes, de Duclos, Paris, Desessarts, 1794, 4 vol. *in*-8°, avec le portrait de l'auteur. On y trouve les considérations sur les mœurs de ce siècle ; les Mémoires sur les mœurs du 18e. siècle; Acajou et Zirphile; les Confessions du comte de *** ; l'Histoire de la baronne de Luz ; et son voyage en Italie.

Duclos Verelier, médecin, a publié : Histoire d'une Symphysectomie-pratique, avec succès pour la mère et pour l'enfant, Paris, 1787, *in*-8°.

Duclosel d'Arnery, est auteur des ouvrages suivans : Loisir de Libanius, poème philosophique, Paris, 1777, *in*-8°. — Abus et dangers de la contrainte par corps, 1788, *in*-8°. — Le Bon citoyen, ou Lettre à M. le comte de Pr, sur l'impôt territorial, Paris, 1788, *in*-8°. — Projet d'édit pour la restauration de la chose publique, la convocation des Etats généraux, etc, ouvrage précédé des Lettres adressées à leurs majestés, et suivies de l'Esquisse d'un Code uniforme pour tout le royaume, 1788, *in*-8°.

Ducray Duminil, (François-Guillaume) homme de lettres, rédacteur des Petites Affiches de Paris, ayant succédé à l'abbé Aubert, le 15 septembre 1790, et maintenant son collaborateur; membre de l'académie des arcades de Rome, du Musée de Paris, du Lycée des arts, des sciences et belles-lettres, du Lycée de Paris. On a de lui : Lolotte et Fanfan, 4 vol. *in*-12. 1787, 12 éditions. — Alexis, ou la Maisonnette dans les bois, 4 vol. *in*-12, Paris, 1788, 6 éditions. — Petit Jacques et Georgette, ou les Petits montagnards auvergnats, 4 vol. *in*-12, Paris, 1789, 8 édit. — La Semaine mémorable, ou Tableau de la révolution,

depuis le 12 juillet 1789, jusqu'au 20 du même mois, *in*-8°, orné de 13 gravures en taille douce, représentant jour par jour les événemens de cette fameuse semaine, Paris, 1789. — Le Codicile sentimental et moral, 2 vol. petit *in*-12, Paris, 1794. — Victor, ou l'Enfant de la Forêt, 4 vol. *in*-12, Paris, 1796, 8 édit. — Les Soirées de la Chaumière, ou les Leçons du vieux Père, 8 vol. petit *in*-12, Paris, 1797, 3 édit. — Cœlina, ou l'Enfant du mystère, 6 vol. *in*-12, Paris, 1798, 2 édit. — Diverses traductions de Romans, ou autres ouvrages de l'italien. — Les Cinquante francs de Jeannette, 2 vol. *in*-12, Paris, 1799, 4 édit. — Les Veillées de ma grand'mère, contes des Fées, 2 vol. — Les Contes moraux de ma grand'tante, 2 vol. — Les Déjeuners champêtres de mon cher oncle, 2 vol. Paris, 1800. Ces 6 vol. contiennent un Cours amusant d'éducation. — Six mois, (du 10 frimaire au 10 floréal, an VII, d'un *Journal des spectacles*. — Divers Recueils de Romans, paroles et musique, avec accompagnemens de guitarre, harpe ou piano, chez Naderman, Imbault, etc. Sous presse les Petits Orphelins du Hameau, roman en 4 vol. *in*-12. ornés de grav. Paris, 1800.

DUCREST, (Charles-Louis) ancien chancelier de la maison d'Orléans, a donné : Essais sur les principes d'une bonne constitution, 1789, *in*-8°. — Mémoire sur l'impôt, considéré dans ses rapports avec la constitution française, 1791, *in*-8°.

DUCREUX, ci-d. chanoine d'Auxerre. On a de lui : Les Siècles chrétiens, ou l'Hist. du Christianisme dans son établissement et ses progrès, 9 vol. *in*-12. — Poésies anc. et mod. recueillies, 1781, 2 vol. *in*-12. — Œuvres compl. d'Esprit Fléchier, 1782, 10 v. *in*-8°. — Pensées et Réflexions, extraites de Pascal, sur la religion et la morale, 1785, 2 vol. *in*-16.

DUCROISI, (OLIVIER SAUVAGEOT dit) né à Chessi, près Ervi, le 1er. janvier 1752, a publié plusieurs pièces de théâtre.

DUCROT a publié : Mélanges historiques, politiques et critiques, ou Précis des événemens les plus intéressans de l'Histoire ancienne et moderne, et principalement de ceux qui concernent l'Hist. de France, avec le détail abrégé de tout ce qui s'est passé depuis le commencement du règne de Louis XV, jusqu'en 1766, inclusivement 1780, *in*-8°.

DUDERÉ DE LA BORDE, ancien officier des grenadiers de France, est auteur de plu-

sieurs pièces diverses, entre autres d'une Ode sur la mort de Mme. de Monconseil, 1787, *in*-8°.

DUDIN, avocat, a donné : l'Art du relieur-doreur de livres, 1772, *in*-fol.

DUDON, doyen de Saint-Quentin, qui vivait en 1026, fut envoyé en députation par Albert, comte de Vermandois, vers Richard Ier, duc de Normandie, qui le combla de bienfaits. Ce fut par reconnaissance que Dudon écrivit l'Histoire des premiers ducs de Normandie, en 3 livres. Cet ouvrage ne mérite pas plus de croyance que la Théogonie d'Hésiode, ou l'Iliade d'Homère.

DUDOYER a donné plusieurs comédies, dont voici les plus connues : le Vindicatif, drame en 5 actes, en vers libres, 1774, *in*-8°. — Laurette, comédie en 1 acte et en prose, 1777, *in*-8°. — Adelaïde, ou l'Antipathie pour l'Amour, comédie en 2 actes et en vers, 1780, *in*-8°. — Des Poésies dans l'*Almanach des Muses*.

DUFAIL, (Noël) gentilhomme breton, mort au commencement du 17e. siècle, ayant changé son nom en celui de *Leon Ladulfi*, qui en est l'anagramme, publia, dans sa première jeunesse, diverses productions originales, dans le goût de celles de Rabelais. Telles sont : les Baliverneries d'Eutrapel, etc. Paris, 1549, *in*-16. Cette édition, qui est la première, est extrêmement rare. — Discours d'aucuns propos rustiques, facétieux, et de singulière récréation, Lyon, 1549, *in*-16. Ces deux ouvrages, dans lesquels, à travers le ton caustique de l'auteur, on découvre des traits vraiment singuliers, de l'érudition, et même de bonne morale, mais quelquefois aussi trop de liberté, ont été réimprimés plusieurs fois, sous divers titres, jusqu'au commencement de ce siècle. Parvenu à un âge plus avancé, l'auteur se montra dans la carrière la plus importante de la jurisprudence; mais ses productions dans cette partie sont beaucoup moins connues, et méritent peu de l'être.

DUFAU, médecin, né au Mont-de-Marsan, correspondant de l'acad. de Bordeaux, est auteur d'un Essai sur les eaux minérales de Dax, 1746, *in*-8°. — De Remarques critiques sur la dissertation touchant la rage, de Sauvages, 1750, *in*-12. — Observat. sur les eaux thermales de Dax, 1759, *in*-12. — Et de Remarques sur le parallèle des eaux de Sedlitz et de Bouillon, 1779, *in*-12. — Il a donné des Mémoires dans les Journaux.

DUFAUR a publié : Abrégé

historique des sciences et des beaux arts, en latin et en français, 1781, *in*-12.

DUFÉ LA FRENAYE. On a de lui : Démonstration de la quadrature définie du cercle, Paris, 1774, *in*-12.

DUFOUR. (Jean-Frédéric) On lui doit un Essai sur les opérations de l'entendement humain et sur les maladies qui les dérangent, 1769, *in*-8°.

DUFOUR, (Pierre-Joseph) ci-devant dominicain, et professeur de théologie à Toul. Outre plusieurs Dissertations théolog., et quelques écrits polémiques, on a de lui : Explication de quelques paradoxes, trad. de l'italien, du P. Concina, 1751, *in*-12. — L'autorité de S^t.-Augustin et de S^t.-Thomas dans l'Eglise catholique, 2 vol. *in*-12.

DUFRUIT, ancien procureur du roi au bailliage de Montereau, a traduit le Plaidoyer de Cicéron, pour Ligarius, et l'exorde de la Milonienne, 1786, *in*-12.

DUGOUR, (A. JEUDY) ci-devant professeur au collége de la Flèche, à présent libraire à Paris. On a de lui : Histoire publique et secrète de Henri IV, roi de France et de Navarre, 1790. — Nouvelle rhétorique française à l'usage des jeunes demoiselles, avec les exemples tirés des Discours prononcés à l'assemblée nationale, et des ouvrages de Raynal, Rousseau, Voltaire, Montesquieu, etc., 1791, *in*-8°. — Géographie de la France, d'après la nouvelle division, etc., 1791, *in*-8°. — Coup-d'œil sur l'Hist. de France, pour servir d'introduction à la géographie de la France divisée en 83 départemens, 1791, *in*-8°. — Ecole de politique, ou Collection, par ordre de matières, des Discours, des opinions, des déclarations et des protestations de la minorité de l'assemblée nationale pendant les années, 1789-1791, en faveur de la monarchie, de la religion et des vrais intérêts du peuple; avec des Notes sur les principaux évènemens de la révolution, par des députés des trois ordres, 1792, 12 vol. *in*-8°. — Mém. justificatif pour Louis XVI, 1792, 5 cahiers *in*-8°., 2^e. édit., 1793, *in*-8°. — Collection des meilleurs ouvrages qui ont été publiés pour la défense de Louis XVI, 1792, 2 vol. *in*-8°. — Hist. d'Olivier Cromwell, 1795, 2 vol. *in*-12. — Plusieurs traductions.

DUGUET, (Jacques-Joseph) né à Montbrison en 1649, commença ses études chez les PP. de l'Oratoire de cette ville. Il les étonna par l'étendue de sa mémoire et la facilité de son esprit. Le jeune

Duguet n'était qu'à la fin de sa troisième, et avait à peine douze ans, lorsque l'*Astrée* de d'Urfé lui tomba entre les mains; il résolut de composer une histoire dans le même goût. Le jeune homme remplit son projet, et montra ses essais à sa mère. « Vous seriez bien malheureux, lui dit cette mère vertueuse, si vous faisiez un si mauvais usage des talens que vous avez reçus ». Cet enfant écouta cet avis sans murmurer; et par un mouvement de vertu, qui l'emporta sur l'amour-propre, il jetta son petit roman au feu. Des études plus sérieuses vinrent occuper son esprit. Devenu membre de la congrégation, à laquelle il devait son éducation, il professa la philosophie à Troyes, et peu de tems après la théologie à St.-Magloire à Paris. En 1677, il fut ordonné prêtre. Les conférences qu'il fit pendant les deux années suivantes 1678 et 1679, lui acquirent une grande réputation. Sa santé naturellement délicate ne put soutenir long-tems le travail qu'elles exigeaient. Il demanda, en 1680, d'être déchargé de tout emploi, et il l'obtint. Cinq ans après, en 1685, il sortit de l'Oratoire, pour se retirer à Bruxelles auprès du grand Arnauld son ami. L'air de cette ville ne lui étant pas favorable, il revint en France à la fin de la même année, et vécut dans la plus grande retraite au milieu de Paris. Quelque tems après en 1690, le président de Menars desirant d'avoir chez lui un tel homme, lui offrit un appartement dans sa maison. L'abbé Duguet l'accepta, et en jouit jusqu'à la mort de ce magistrat. Les années qui suivirent cette perte, furent moins heureuses pour cet illustre écrivain. Son opposition à la constitution *Unigenitus*, et son attachement à la doctrine de Quesnel, son ami, l'obligèrent de changer souvent de demeure, et même de pays. On le vit successivement en Hollande, à Troyes, à Paris; mais toujours conservant, dans ces endroits différens, le même esprit de douceur et de modération. Ces qualités brillèrent en lui jusqu'à sa mort, arrivée à Paris en 1733, dans sa 84e année. Ses ouvrages les plus recherchés, sont : la Conduite d'une dame chrétienne, *in*-12, composée pour Mme. d'Agues-seau vers l'an 1680, et imprimée en 1725. — Traités de la prière publique et des saints mystères; deux Traités séparés, et imprimés dans le même vol. *in*-12. — Traités dogmatiques sur l'Eucharistie, sur les Exorcismes et sur l'Usure, ouvrages imprimés ensemble en 1727, *in*-12. — Commentaires sur l'ouvrage des six jours et sur la Genèse, composés à la prière du célèbre Rollin, en 6 vol,

*in*-12. Le premier volume, imprimé séparément sous le titre d'*Explication sur l'ouvrage des six jours*, est un morceau excellent; l'utile y est par-tout agréable. — Explication du livre de Job, 4 vol. *in*-12. — Explication de 75 Psaumes, 8 vol. *in*-12. — Explication du prophète Isaïe, de Jonas et d'Habacuc, avec une analyse d'Isaïe, par l'abbé d'Asfeld, en 7 vol. *in*-12. — Explication des Rois, d'Esdras et de Néhémie, 7 vol. *in*-12. — Explication du Cantique des Cantiques, et de la Sagesse, 2 vol. *in*-12. — Règles pour l'intelligence de l'Ecriture-sainte, dont la préface seule est de l'abbé d'Asfeld, *in*-12. — Explication du mystère de la passion de N. S. J.-C., suivant la concorde, 14 vol. *in*-12. — Jésus-Christ crucifié, en 2 vol. *in*-12. — Traité des scrupules, *in*-12 estimé et estimable. — Les caractères de la Charité, *in*-12. — Traité des principes de la foi chrétienne, 3 vol. *in*-12. L'auteur les met dans tout leur jour, avec autant d'élégance que de force. — De l'éducation d'un prince, *in*-4°, ou en 4 vol. *in*-12, réimpr. avec un abrégé de la Vie de l'auteur, par l'abbé Goujet. L'historien de Duguet prétend que ce livre, qu'on peut regarder comme le bréviaire des souverains, fut composé pour le fils du duc de Savoie. Voltaire dit le contraire, je ne sais sur quel fondement; il ajoute même qu'il a été achevé par une autre main. Nous croyons qu'il faut préférer le témoignage de l'abbé Goujet, profondément instruit des anecdotes bibliographiques, sur-tout de celles qui regardent les ouvrages de l'abbé Duguet, avec lequel il avait été lié. — Conférences ecclésiastiques, 2 vol. *in*-4°, qui contiennent 67 Dissertations sur les écrivains, les conciles, et la discipline des premiers siècles de l'Eglise. — Deux Ecrits, où il donne des avis au sujet des convulsions qui ont fait tant de tort au jansénisme, et qui ont tant déshonoré la raison; et au sujet de la feuille hebdomadaire, intitulée : *Nouvelles ecclésiastiques.* — Un Recueil de Lettres de piété et de morale, 9 vol. *in*-12, etc., etc. On trouve dans le troisième volume de ce Recueil une Lettre de controverse, imprimée d'abord séparément sous le nom d'une carmelite, qui l'adressait à une dame protestante de ses amies. Le grand Bossuet dit en la lisant : *il y a bien de la théologie sous la robe de cette religieuse.*

DUHAN, (Laurent) licentié de Sorbonne, professa près de trente ans avec succès la philosophie au collége du Plessis. Il était originaire de Chartres, et il mourut chanoine de Verdun, vers 1730,

âgé de près de soixante-dix ans. On a de lui un Livre utile à ceux qui veulent briller par les subtilités scholastiques. Il est intitulé : *Philosophus in utramque partem*, *in*-12. C'est une arme à deux tranchans, dont les argumentans Hibernois font beaucoup d'usage.

DULAGUE, ci-dev. profess. d'hydrographie au collége de Rouen, et de l'académie de la même ville. On lui doit : Leçons de navigation, 1768, *in*-8°; 2e édit., 1771; 3e édit., 1784, *in*-8°; 4e édit., 1792, *in*-8°. — Principes de navigation, ou Abrégé de la théorie et de la pratique du pilotage, rédigés par ordre du roi pour les Ecoles d'hydrographie, Paris, 1787, *in*-8°.

DULARD, (Paul-Alexandre) secrétaire de l'académie de Marseille, sa patrie, mort le 7 décembre 1760, à 64 ans. Nous avons de lui : Poëme des grandeurs de Dieu dans les merveilles de la Nature, *in*-12, plusieurs fois réimprimé. Ce n'est, dit un critique, que le *Spectacle de la Nature*, mis en vers par le poète Ronsard : jugement peu équitable, et d'une sévérité outrée, quoiqu'il faille convenir que l'auteur manque d'imagination, de vivacité et de chaleur. Les Notes qui accompagnent ce poëme, sont instructives et curieuses. — Œuvres diverses, 1758, 2 vol. *in*-12. On y trouve, comme dans l'ouvr. précédent, quelques tirades heureuses; mais on y cherche en vain ce feu du génie qui fait les poètes.

DULAURE, (Jacques-Ant.) né à Clermont en Auvergne le 3 décembre 1755, ingénieur-géographe, homme de lettres, trois fois consécutives nommé représentant du peuple par les citoyens du département du Puy-de-Dôme, fonction qu'il a remplie depuis le 21 septembre 1792 jusqu'au 30 brumaire de l'an VIII, (1800) membre du Portique républicain, a donné : Lettre critique sur la nouvelle Salle des Français, *in*-8°; à Paris, Cussac, 1782. — Les Italiens aux Boulevards, *in*-8°; Rome et Paris, 1783. — Le Retour de mon pauvre oncle, etc., *in*-8°, 1784. — Nouvelle description des curiosités de Paris, 2 vol. *in*-12; Paris, le Jay. Cet ouvrage a eu 3 éditions : la 1re en 1785; la 2e, corrigée et augmentée, en 1787; et la 3e, également corrigée et fort augmentée, en 1791. — Nouvelle description des environs de Paris, 2 vol. *in*-12. Cet ouvrage a eu deux éditions : la 1re en 1786; la 2e, fort augmentée, en 1787. — Pogonologie, ou Histoire philosophique de la Barbe, 2 vol. *in*-12, avec grav.; avec cette épigraphe : *l'usage nous dérobe le vrai vi-*

*sage des choses* (Montaigne); Constantinople, et se trouve à Paris, 1786. — Lettre à M. *** sur le Cirque qui se construit au Palais-Royal, broch. de 15 pag., avec grav., Paris, 1787. — Critique des quinze critiques du Salon, Rome, et se trouve à Paris, 1787. — Singularités historiques, ou Tableau critique des mœurs, des usages et des événemens de différens siècles, pour servir de suite aux descriptions de Paris et de ses environs, 1 vol. *in*-12, Paris, 1788. — Réclamation d'un Citoyen contre la nouvelle enceinte de Paris, élevée par les fermiers-généraux, *in*-8°, 1787. — Les Evangélistes du jour, ouvrage périodique, dont il n'a paru que 16 numéros, Paris, 1790. — Réfutation de l'opinion de M. Necker, relativement au décret de l'assemblée nation. concernant les titres, les noms et les armoiries, Paris, 1790. — Commentaire sur la procédure criminelle du Châtelet, et rapprochement des dépositions dans l'affaire du 5 et 6 octobre 1789. — Histoire critique de la noblesse, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours, *in*-8°, Paris, 1790. — Description des principaux lieux de France, etc., accompagnée de cartes, 6 vol. *in*-12, Paris, 1787 et 1789. — Physionomie de la convention nationale, broch., 1793. — Observation à mes Commettans, 1793. — Le Thermomètre du jour, journal commencé le 11 août 1791, et terminé le 25 août 1793. La collection de cet ouvr. périod. forme 9 v. *in*-8°. — Du Fédéralisme en France, en 1793. — Supplément aux crimes des anciens comités de gouvernement, avec l'histoire des conspirations du 10 mars, des 31 mai et 2 juin 1793, et de celles qui les ont précédées; et Tableau de la conduite politique d'un représentant du peuple mis hors la loi, etc., 3 vol. *in*-8°, Paris, an III (1795). — Discours prononcé à l'occasion de la Fête funèbre célébrée à Brive en l'honneur du représentant du peuple Ferraud. — Rapport et projet de résolution sur la police et la surveillance des Ecoles publiques et particulières, an VIII (1800). — Plusieurs autres ouvrages imprimés dans le cours de la révolution; et plusieurs motions, rapports, etc. pendant le tems que l'auteur a été représentant du peuple.

DULAURENS, médecin, ancien maire de Rochefort. Cet écrivain a donné : Essai sur les établissemens nécessaires, et les moins dispendieux, pour rendre le service des malades dans les hôpitaux vraiment utile à l'humanité, 1787, *in*-8°. — Analyse du livre intitulé : *Moyens de rendre les hôpitaux utiles, et de perfectionner*

*perfectionner la médecine*, 1788, *in*-8°. — Mémoire historique sur divers objets d'administration, Paris, 1788, *in*-8°.

DUMAITZ, (Louis-Edme-Gabriel) ancien chef d'escadre, alors capitaine de vaisseau, né à Goimpy, commune de S^t.-Léger, département d'Eure et Loir, en 1729, honoraire de l'acad. de marine, a donné : Traité de la construction des vaisseaux, Paris, 1776, Couturier, *in*-4°. Il a aussi donné quelques observations sur le pilotage, dans les mém. des savans étrangers, approuvées par l'acad. des sciences; et autres Mémoires.

DUMANGIN, méd. de Paris, est auteur d'un Journal de médecine avec M. Bacher, 1776, *in*-8°.

DUMANIANT, (Jean-Antoine Boursin) né a Clermont, départem. du Puy-de-Dôme, en 1754, d'une famille de robe, destiné au barreau, a embrassé la carrière du théâtre en 1778, s'en est retiré en 1793, a été reçu membre de la société Philotechnique en l'an IV (1796); a donné les pièces suivantes, savoir : au théâtre des Variétés au Palais-Royal, le 20 février 1786, le Médecin malgré tout le monde, com. en 3 actes et en prose; elle eut un grand nombre de représentations. Le 25 juillet 1786, le Dragon de Thionville, fait histor. en un acte et en prose. Il y en a eu plusieurs éditions. Le 4 octobre 1786, Guerre ouverte ou ruse contre ruse, comédie en 3 actes et en prose, trad. en toutes les langues : plusieurs éditions. — La loi de Jatab, com. en un acte et en vers, 22 janvier 1787; une seule édition, à Paris. — Le 7 fév. 1787, la Nuit aux aventures, com. en 3 actes et en prose; trois édit. — Le 30 avril 1787, le Français en Huronie, com. en un acte et en vers; une seule édition. — Le 6 août 1787, les Intrigans ou assauts de fourberies, comédie en 3 actes et en prose, trois édit. Au théâtre de Beaujolais, le 18 septembre 1787, la Belle esclave, opéra en un acte, musique de Philidor, une seule édition. — Le 8 novemb. 1787, l'Amant femme-de-chambre, com. en prose et en un acte, imprimée; une seule édit. à Paris. — Le 30 avril 1788, Urbélise et Lanval, com. féérie en 3 actes; une seule édit. à Paris. — Le 22 juillet 1788, les Deux couriers ou les Français à Séville, com. en 3 actes et en prose; une seule édition. — Le 5 février 1789, l'Honnête homme, com. en 3 actes et en vers; une seule édit. — Le 26 novembre 1789, Ricco, com. en deux actes et en prose, 2 édit. — Le 1^er. décembre 1789, le Soldat prussien, com. en 3 actes, réimpr. avec des chan-

gemens commandés par les circonstances, sous le titre de Georges ou le bon fils. — Le 20 janvier 1790, Minerve, ou les deux épouses, com. en 3 actes et en prose, non-impr. Au théâtre de la République : Le 10 juillet 1790, la Double intrigue, en 2 actes, et en prose ; une seule édit. — En janvier 1791, le Prodigue par bienfaisance, com. en 5 actes et en prose; une seule édit. — Le 26 novemb. 1791, la Vengeance, tragédie en 5 actes et en vers, une seule édition. — Alonzo et Cora, tragédie en 3 actes et en vers, 28 janvier 1793; une seule édit. — Au théâtre de la Cité: le 19 novemb. la Journée difficile, com. en 3 actes en prose, une seule édit. — Le 24 octobre 1792, la Mort de Beaurepaire, fait histor. en un acte; une seule édit. — Le 25 février 1793, Beaucoup de bruit pour rien, com. en 3 actes; une seule édit. — En vendémiaire an III, (septembre 1795) Le projet de fortune, opera en 1 acte, musique de Foignet, non impr. — Le 16 brumaire an III, (octobre 1795) Isaure et Gernence com. en 3 actes; une seule édit. — Au théâtre de Montensier : l'Arrivée du maître, ou le secret découvert, com. en 1 acte et en prose, 1798. — Jodelet, com. en 1 acte, 1799. — Et enfin, au théâtre de la Cité : les Ruses déjouées, com. en 3 actes en prose, 1799. On a encore de cet auteur : Les aventures d'un émigré, 2 vol. petit *in*-18, 1798, quatre édit. — L'enfant de mon père, ou les torts du caractère et de l'éducation 2 vol. *in*-12, 1799, une seconde *in*-18.

DUMAS, (Hilaire) docteur de Sorbonne, s'est fait connaître par une Hist. des cinq propositions de Jansenius, Trévoux, 1702, en 3 vol. *in*-12, assez bien écrite. On l'attribua au P. le Tellier; mais ce jésuite emporté n'écrivait pas avec autant de modération. On a encore de l'abbé Dumas une traduction de l'Imitation de J. C. et d'autres écrits moins connus que son histoire.

DUMAS, (Charles-Louis) doct. et profess. de l'école de médecine de Montpellier, ancien médecin de l'hôpital de Lyon et de l'armée d'Italie, membre non résident de l'institut nat., de plusieurs autres sociétés savantes de la république française, et étrangères, né à Lyon en 1766, est auteur des ouvrages suivans : *Propositiones quædam, circa naturales vitæ facultates*, 6 vol. *in*-8°, 1785. — Essai sur la vie ou Analyse raisonnée des facultés vitales, pour servir d'explication et de développement aux thèses précédentes, 1 vol. *in*-8°, 1787. — Mémoire couronné en 1787,

par la société de médecine de Paris; ce mémoire avait pour objet de fixer l'epoque des maladies chroniques où la fièvre pouvait seconder la nature d'une manière victorieuse.— *Quæstiones duodecim pro regiâ cathedrâ vacante in universitate Monspelliensi, per obitum professoris Sabathier, in*-4°, 1790. — Essai sur la nature et le traitement de la pthisie pulmonaire, trad. de l'angl. de Thomas Reid, avec un discours préliminaire et des notes du traducteur, 1 vol. *in*-8°. 1792. — Système méthodique de nomenclature et de classification des muscles du corps humain, avec des tableaux descriptifs, 1 vol. *in*-4°. 1797. — Le cit. Dumas a actuellement sous presse, Principes de physiologie ou introduction à l'étude expérimentale physiologique et médicale de l'homme vivant, 4 vol. *in*-8°. Les trois premiers sont déja imprimés et paraîtront incessamment. Aux ouvrages que nous venons de citer, nous devons ajouter plusieurs autres mémoires insérés dans les collections académiques et dans les journaux et sur-tout un, couronné en 1788 par l'académie de Dijon; ce Mém. avait pour objet de déterminer les causes de la plus grande fréquence des fièvres catharales dans nos climats.

DUMAS, (Philippe) ci-dev. profess. d'eloquence a Toulouse, associé ordinaire de l'acad. des inscript. et belles-lettres, né à Issoudun en Berry. Sa traduction des Colloques d'Erasme, 1763, *in*-12. — Celle des Economiques de Xénophon et de son Traité des revenus de la Grèce, 1768, *in*-12, font honneur à sa plume. Son style est pur, noble et souvent élégant. On a encore de lui : Le Nouveau rudiment de la langue latine réduit en un nouvel ordre, corrigé et augm. 1762, *in*-12. — Le Manuel des grammairiens, nouv. édit. 1763, *in*-12. Cet auteur réunissait au savoir et au talent de bien écrire des qualités sociales qui donnaient un nouveau prix a son mérite littéraire.

DUMAY, (Joseph Adolphe) a publié un livre élémentaire sous le titre de Méthode aisée pour prononcer la langue anglaise sans le secours d'aucun maître, 1778, *in*-8°.

DUMÉE, (Jeanne) née à Paris vers le milieu du dernier siècle, fut mariée fort jeune. A peine avait-elle atteint l'âge de 17 ans, que son mari fut tué en Allemagne, à la tête d'une compagnie qu'il commandait. Elle profita de la liberté du veuvage pour se livrer à l'étude. Elle s'appliqua à l'astronomie, et donna en 1680 un vol. *in*-4°. à Paris, sous ce titre: Entretiens de Copernic, touchant la mo-

bilité de la terre, par Mlle. Jeanne Dumée de Paris. Elle explique avec netteté les trois mouvemens qu'on donne à la terre; et les raisons qui établissent ou qui combattent le système de Copernic, y sont exposées avec impartialité.

Dumées, (Antoine) jurisconsulte, né à Avesne, dans le Hainaut-Français, le 22 juillet 1722, fut procureur du roi et avocat au parlement de Douay. Il mourut dans sa patrie le 27 février 1765. Nous avons de lui quelques ouvrages de jurisprudence appropriés aux provinces du ressort du parlement de Flandre, qui sont justement estimés. Le principal est : La Jurisprudence du Hainaut-Français, Douay, 1753, *in*-4°. Il a donné aussi : Annales Belgiques, depuis 1477, jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle, Douay, 1761, ouvrage superficiel et rempli de préventions.

Duminy, ci-dev. curé de Cravant en Bourg. On a de lui : la Solitude chrétienne, Paris, 1769, *in*-12. — Disc. sur l'heureux accouchement de la reine, et sur les devoirs des sujets envers leurs souverains, 1779, *in*-8°.

Dumolard-Bert, (Charles) membre des acad. d'Angers et de Berlin, né à Paris le 22 juillet 1709, mort le 16 mai 1772, a laissé un voyage d'Italie, 3 vol. *in*-8°. — Une Traduct. d'Homère, qu'il était sur le point de publier.

Dumont, Georges-Marie Butel, secrétaire de la commission des limites de l'Acadie, en 1745, secrét. d'ambassade à St.-Pétersbourg en 1756; puis censeur royal et avocat au parlement; honoraire de l'acad. d'Amiens et associé de la société royale de Nancy, né à Paris le 28 oct. 1725, mort en 178 . On a de cet auteur : Traités sur le commerce, trad. de l'angl. de Josi Child, avec M. Gournay, 1754, *in*-12. — Hist. et commerce des colonies anglaises, 1755, *in*-12. — Etat présent du commerce d'Angleterre, 1755, 2 vol. *in*-12. — Conduite des français par rapport à la nouvelle Ecosse, 1755, *in*-12. — Acte du parlement d'Angleterre connu sous le nom de l'acte de navigation, trad. de l'angl., 1760, *in*-12. — Point de vue sur les suites que doit avoir la rupture par les anglais de la négociation de la France et de l'Angleterre, 1761, *in*-12. — Les ruines de Pæstum, trad. de l'angl. Paris, 1769, *in*-fol. — Théorie du luxe ou traité dans lequel on entreprend d'établir que le luxe est un ressort non seulement utile, mais profitable, Paris, 1771, 2 vol. *in*-8°. — Traité de la circulation et du crédit, Amst. 1771, *in*-8°. — Essais sur les causes

principales qui ont contribué à détruire les deux premières races des rois de France, Mém. qui a obtenu le prix de l'acad. des inscriptions en 1775, 1776, *in*-8°. — Recherches histor. et crit. sur l'administration publique et privée des terres des romains, 1779, *in*-8°.

DUMONT, avocat et prévôt royal de Vimeu, a donné : Nouveau style criminel, 1769, 2 vol. *in*-12, nouv. édit. 1778, *in*-4°. — Nouveau Commentaire, sur l'ordonnance civile de 1667, Paris, 1783, *in*-12. — Plan de législation criminelle, 1784, *in*-8°. — Nouveau style civil et universel de toutes les cours des jurisdictions du royaume, 1787, 5 vol. *in*-12.

DUMONT COURSET, (Georges) des sociétés d'agricult. de Boulogne-sur-Mer, d'Amiens et de Paris, membre de plusieurs acad., correspondant de l'acad. des sciences et de la société de médecine de Paris, né à Boulogne-sur-mer, le 16 septembre 1746, a donné : Mém. sur l'agriculture du Boulonnais, 1 vol. *in*-8°. — La Météorologie des cultivateurs 1 vol. *in*-12. — Le Botaniste cultivateur, ouvrage qui est sous presse en 3 vol. *in*-8°. petits caractères.

DUMOURIER, (Antoine-François DUPERRIER) né à Paris en 1707, mort en 1767, commissaire des guerres en 1732, s'est distingué dans cet état par des talens supérieurs. Employé, par plusieurs ministres successifs, aux affaires les plus importantes, et chargé, en 1759, de l'intendance de l'armée du maréchal de Broglie, il n'a pu donner à la littérature et à la poésie que les momens de délassemens nécessaires pour soutenir d'aussi grands travaux. La nature lui avait prodigué les dispositions les plus rares; mais elles furent presque toujours contrariées par la mauvaise fortune. Il mourut, en 1767, commiss.-ordonnat. au département de Paris, et chevalier de l'ordre royal et militaire de St.-Louis. C'est au milieu des cruelles douleurs de la pierre, que son ame inaltérable a composé, à 55 ans, le *Poëme de Richardet*; exemple peut-être unique, si l'on considère sur-tout que le fond de ce poëme ne porte que sur des idées riantes et voluptueuses, et que c'est un des ouvrages de poésie les plus étendus que nous ayons en notre langue. L'original de Richardet appartient à l'Italie. Il est du célèbre Fortiguerra, qui le fit, comme par gageure, pour prouver qu'avec de l'imagination, il n'était pas très-difficile de travailler dans le genre de l'Arioste. Ce poëme a 30 chants, qui commencent tous par un Prologue; et l'on

prétend que Fortiguerra le composa en trente jours. Dumourier a réduit à 12 chants, les 30 de son original. Quoique ce poëme soit encore trop long, cependant on le lit d'un bout à l'autre avec intérêt; et sans le poëme de la *Pucelle*, il eût été, dans notre langue, le premier exemple de ce genre burlesque, si varié, si piquant, et dans lequel l'Italie est si riche. La versification pourrait en être plus serrée, plus soutenue, et plus généralement soignée; mais elle est naturelle et facile, mérite qui devient de jour en jour plus rare, et qui suffit pour compenser bien des fautes. Outre le poëme de *Richardet*, il reste de Dumourier des Poésies fugitives, un opéra de *Griselidis*, une tragédie de *Demetrius*. Le même sujet a été traité par Métastase, et par Corneille dans Don Sanche d'Arragon; des traductions de comédies italiennes, espagnoles et anglaises.

DUMOURIER, (Charles-François) né à Cambray le 25 janvier 1739, aide-de-camp du maréchal de Contades dans la guerre de sept ans; en 1765 et 1767, en Italie, Espagne et Portugal; employé dans les campagnes de Corse en 1768 et 1769, de Pologne en 1770 et 1771, à des missions particulières en 1775 et 1776, puis commandant de Cherbourg; depuis la révolution ministre des affaires étrangères et de la guerre; général en chef en 1791 et 1792. Il a donné : Essai sur le Portugal, Lausanne, 1766, *in*-8°. — Correspondance avec Pache, ministre de la guerre pendant la campagne de la Belgique en 1792, Paris, 1793, *in*-8°. — A la Convention nationale et à la nation franç., Francfort, 1793, *in*-8°. — Mémoires du général Dumouriez écrits par lui-même, Hambourg et Leipsik, 1794, 2 vol. *in*-8°. — La Vie du général Dumourier, Hambourg, 1795, 3 vol. *in*-8°. — Coup-d'œil politique sur l'avenir de la France, Hambourg et Londres, 1795, *in*-8°. — Lettre du général Dumourier au traducteur de l'Histoire de sa Vie, pour servir de suite au coup-d'œil politique, etc., 1795, *in*-8°. — Aux assemblées primaires de France, suite du Coup-d'œil politique, 1795, *in*-8°. — Examen impartial d'un écrit, intitulé : *Déclaration de Louis XVIII*, 15 septembre 1795, *in*-8°. — De la république, suite du Coup-d'œil politique, décembre 1796, *in*-8°.

DUNCAN, (Marc) professeur de philosophie à Saumur, et principal du collége des calvinistes, exerçait en même tems la médecine, et avec tant de réputation, que Jacques Ier. roi d'Angleterre vou-

lut l'attirer auprès de lui; mais Duncan marié à Saumur, sacrifia sa fortune à son amour pour sa femme. Il mourut dans cette ville en 1640. On a de lui : quelques ouvrages de philosophie, et un livre contre la possession des religieuses ursulines de Loudun. Cet écrit fit tant de bruit, que Laubardemont, commissaire pour l'examen de la possession de ces filles, l'aurait inquiété sans le crédit de la maréchale de Brezé dont il était médecin.

DUNGAL, écrivain du 9e. siècle, dont on ignore l'origine, fut moine de St.-Denis, ou du moins fort attaché à cette abbaye. Charlemagne le consulta, en 811, sur les deux éclipses de soleil qu'on disait être arrivées l'année précédente. Dungal répondit à ce prince dans une Lettre assez longue, qui se trouve dans le tome X *in*-4°. du Spicilége de Dom Luc d'Acheri. On a aussi imprimé dans la bibliothèque des Pères un Traité de Dungal pour la défense du culte des images, imprimé séparément en 1608, *in*-8°.

DUNOD DE CHARNAGE, (François-Ignace) professeur en droit à Besançon, mort en 1751. On a de lui : Hist. des Séquanois, ou mém. du comte de Bourgogne, 1735, 1737, 1740, 3 vol. *in*-4°. — Histoire de l'église, ville et diocèse de Besançon, 1750, 2 vol. *in*-4°. — Traité des prescriptions, 1730, *in*-4°. — De la main-morte et des retraits, 1733, *in*-4°. Il justifie par d'assez mauvaises raisons l'usage des seigneurs qui avaient le droit de main-morte sur leurs vassaux. Son fils Joseph Dunod, avocat à Besançon, mort en 1765, a laissé beaucoup d'Observations manuscr. sur les ouvrages de son père, Pierre Dunod, savant jésuite, de la famille, donna en 1697 un livre curieux, intitulé : La découverte de la ville d'Antré en Franche-Comté, avec des questions sur l'histoire de cette province.

DUPAIN DE MONTESSON, ingénieur-géographe, est connu par les ouvrages suivans : Les amusemens militaires, ouvrages servant d'introduction aux sciences, qui forment les guerriers, 1757, *in*-8°. — La science de l'arpenteur, 1768, *in*-8°, nouv. édit. 1776, *in*-8°. — Nouveau traité, ou supplément théor. et prat. de la trigonométrie rectiligne, 1774, *in*-8°. — Les connaissances géométriques à l'usage des officiers employés dans les marches, campagnes et subsistances des armées, 1774, *in*-8°. — L'art de lever les plans de tout ce qui a rapport à la guerre et à l'architecture civile et champêtre, 1775, *in*-8°. 3e édit. 1792, *in*-8°. — Vocabulaire de guerre, 1783

2 vol. *in*-8°. — Abrégé du toisé des ouvrages rustiques, 1787, *in*-8°. — La Pratique du dessin de l'architecture bourgeoise, 1789, grand *in*-8°.

DUPAIN TRIEL, (Jean-Louis) ingénieur-géographe, né à Paris, en 1724. On a de lui : Lettre à M. le comte de **, dans laquelle on examine l'insuffisance de la méthode actuelle d'enseigner les mathématiques, 1759, *in*-8°. nouv. édit. 1775, 1779, *in*-8°. — Carte générale du cours des fleuves, des rivières et des principaux ruisseaux de France, 1761. — Essai d'une table polémométrique, ou Amusemens d'un amateur des plans sur la grandeur de quelques villes, avec une carte, etc, 1782, *in*-4°. — Expression des Nivellemens, ou Méthode nouvelle pour marquer rigoureusement sur les cartes terrestres et marines, les hauteurs et les configurations du terrain, par M. de Carlo, publié par Dupain, *in*-8°. — Considérations sur les arts et les artistes, 1783, gr. *in*-8°. — La France, connue sous ses plus utiles rapports, ou Nouveau Dictionn de France, dressé d'après la carte, en 180 feuilles, de Cassini, 1783, *in*-8°. — Recherches géographiques, sur les différentes hauteurs des plaines du royaume, avec la carte explicative de leurs gradations, essayées; 2°. sur les mers et leurs côtes presque pour tout le globe; 3°. sur les diverses espèces de montagnes, présentées à l'assemblée nat. 1791. — Tableau géographique de la navigation intérieure de la France, offert dans tous ses détails actuels, suivant la nouvelle division, 1791, *in*-8°. — L'Homme de guerre, ou Plan indicatif et discuté des études propres à le former dans l'une et l'autre classe du service, ouvrage adressé à la conv. nat. 1792, *in*-8°. — On a aussi de lui quelques Poëmes, et quelques pièces de théâtre, 1752.

DUPAN, (Jacques) médecin à Toulouse, a publié : Observations sur l'usage des Végétaux exotiques, 1782, *in*-8°.

DUPARC, (LE NOIR) jésuite et ancien professeur de rhétorique, au collége de Louis-le-Grand, né à Pontaudemer, le 15 novembre 1702, a laissé: Réflexions sur le Dictionn. des Trois Siècles, de Sabatier, 1773, *in*-8°. — Examen impartial de plusieurs observations sur la littérature, 1779, *in*-8°. — Œuvres spirituelles du P. Judde, publiées en 1781, 2 vol. *in*-12. — Nouveau Recueil de Plaidoyers français, auxquels on a joint plusieurs Recherches très-utiles aux jeunes élèves de l'éloquence, 1791, nouv. édit. On y a joint un Dictionnaire latin, traduit en français, sur

les

les sujets oratoires, 1777, *in*-12. — On a encore de lui plusieurs Oraisons et Poëmes latins.

DUPATY, (N.) d'abord avocat-général au parlement de Bordeaux, ensuite président à mortier au même parlement, né à la Rochelle, mort à Paris en 1788, dans un âge peu avancé, était un magistrat intègre, éclairé et éloquent. Il se fit beaucoup d'honneur en arrachant au supplice trois malheureux de Chaumont, condamnés à la roue. Le mém. qu'il publia pour les défendre, est plein de force et de sensibilité. Ses Réflexions histor. sur les lois criminelles, méritent le même éloge. Le président Dupaty s'occupa long-tems de la réforme du code criminel, et il montra, dans les obstacles qu'il éprouva pour détruire d'anciens préjugés, autant de lumières que de zèle. On a de lui, comme littérateur, des Discours académiques et des Lettres sur l'Italie, 1 vol. *in*-8°, 1788. L'auteur avait voyagé en homme sensible aux chef-d'œuvres des arts et aux beautés de la nature. Son livre, souvent animé par le sentiment et l'enthousiasme, est plus souvent encore défiguré par des phrases emphatiques, par des recherches d'esprit, par des tournures dont quelques-unes sont originales, et dont la plupart touchent de trop près à la bisarrerie et à l'affectation. Le président Dupaty, il faut l'avouer, manquait un peu de goût, et il avait trop cherché à imiter Diderot et Thomas qui lui ont fourni souvent plusieurs de leurs phrases. Ses ennemis ont répandu que Voltaire, consulté sur ses talens, comme magistrat, avait répondu : c'est un bon littérateur; et que quand on voulut le faire expliquer sur ses dispositions pour les lettres et les arts, il dit : *C'est un bon magistrat.* Cette épigramme ne doit pas priver la mémoire de Dupaty, des justes éloges qui lui sont dus sous ces deux rapports. Son Voyage en Italie a été imprimé en 1 vol. *in*-8°, et en 2 vol. *in*-18. Il en a été fait plusieurs éditions.

DUPATY, (Emmanuel) a donné au théâtre-Favart, l'Opera comique : Chapitre second. Au Vaudeville : Les Français à Cythère. En société avec Creuzé, Arlequin tout seul. — Arlequin sentinelle.

DUPATY DECLAM, ancien mousquetaire, memb. de l'académie de Bordeaux, a donné : Traité de l'équitation avec une traduction de la cavalerie de Xénophon, Paris, 1769, *in*-12, nouv. édit. 1772, *in*-12. — La science et l'art de l'équitation démontrés d'après la nature, Verdun, 1777, *in*-4°.

DUPERRIN, méd. profess. et doyen de la faculté de méd. à Bourges, a publié un Recueil d'observations sur la rage, 1781, *in* 4°.

DUPEYRON, homme de lettres à Paris, est auteur d'un ouvrage ayant pour titre : Clef des confessions de J. J. Rousseau, 1790, *in*-8°. et *in*-12.

DUPIN, (Pierre) fils d'un notaire de Tartas, y naquit en 1681 : Après avoir exercé pendant quelque tems un office de procureur au parlement de Bordeaux, il s'y fit recevoir avocat en 1723, et y mourut le 22 novembre 1745, laissant un fils avocat. Ses ouvr. sont : la Coutume de Bordeaux, d'Automne, qu'il fit réimprimer avec des notes de sa façon, en 1728, *in*-fol.— Traité des peines des secondes nôces, Paris, 1743, *in*-4°.— —Conférences de toutes les questions traitées, par M. de Ferron, avec le commentaire de Bernard Automne, Bordeaux, 1746, *in*-4°.

DUPLAIN. On a de lui : Guimard ou l'art de la danse-pantomime, poëme, Paris, 1783, *in*-8°.

DUPLAIN, médecin-chirurgien, a écrit sur la rage. Son livre est intitulé : *Coup-d'œil sur la rage*. 1792, *in*-8°.

DUPLAN, (Jean-Maurice de SUERE) prêtre, ci-devant licencié en droit, et membre de l'académie des sciences de Rieux sa patrie, a fait imprimer un Essai d'office en français. Il y a mis une Préface qui est pleine de citations des pères de l'Eglise, favorables à son projet. En 1786, il a donné un Psautier grec ; et pour familiariser les jeunes gens avec cette langue, il leur a fait chanter des Psaumes en grec. Il a joint à ce Psautier des Hymnes, des Cantiques, et une Messe en grec. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'auteur a fait imprimer à ses frais et distribuer gratis ces différens ouvrages. Encouragé par les succès que sa manière d'enseigner le grec avait eus, il a publié en 1787, deux volumes de Discours grecs, qu'il a encore distribués gratuitement. En 1788, il a fait paraître une édition de Sophocle en 2 vol. *in*-12, et en 1789, un volume *in*-12. sur les Racines de la langue latine. Le but bien louable de l'auteur a été de venir au secours des écoliers indigens, et de leur inspirer l'amour de l'étude. Les sacrifices que ce vieillard a faits, méritent de justes éloges, et sur-tout la reconnaissance de ceux qui s'intéressent aux progrès de l'étude des langues anciennes.

DUPLANIL, (J. D.) médecin, a donné : La Médecine domestique, etc. par M. Bu-

chan, trad. de l'ang. 1776, *in*-12. nouv. édit. augment. sur la 6e. édit. 1780, 4 vol. *in*-8°. 3e. édit. revue et augm. sur la 7e. édit. de Londres, 1783, 5 vol. *in*-8°. 4e. édit. revue et augm. sur la 10e. édit. de Londres, 1791, 5 vol. *in*-8°. — Une Méthode nouvelle de guérir la maladie vénérienne, trad. de l'angl. de M. Clare, 1785, *in*-8°.

DUPLEIX, (Scipion) Historiographe de France, né à Condom, en 1569, mourut dans la même ville, en 1661; c'est le premier auteur qui ait publié en français un ouvrage de philosophie scholastique, et le premier historien qui ait cité en marge les sources où il avait puisé les faits qu'il rapporte. Ce n'est pas par ces deux nouveautés qu'il a mérité l'estime du public, mais par des *Mémoires sur les Gaules*, 1650, *in*-fol. remplis d'excellentes recherches, qui ont été d'un grand secours aux historiens postérieurs. Son *Histoire générale de France, depuis Pharamond jusqu'à Louis XIII*, en 5 vol. puis en 6 *in*-fol. est fort inférieure à ses Mémoires. Elle est divisée par chapitres, les chapitres le sont par articles. Cette méthode est peut-être la seule qui convienne à l'histoire qui exige une narration non interrompue. Le cardinal de Richelieu voulut lire avant l'impression, les deux derniers règnes de l'*Histoire générale de France*. Ce ministre y fit les corrections qu'il jugea à propos, c'est-à-dire, que la vérité n'y parut qu'autant qu'il voulut, et comme il voulut; aussi, l'apologiste du maréchal d'Ornano appelait-il l'Histoire de ces deux règnes, l'*Histoire des fourberies du cardinal de Richelieu*. Au reste, le style de Dupleix est assez net, et méthodique; mais il est toujours pesant, lâche, incorrect et rebutant par sa sécheresse et sa dureté. Cet historien vint à Paris, avec la reine Marguerite, qui le fit depuis maître des requêtes de son hôtel. Par reconnaissance, ou plutôt par flatterie, il la loua dans ses écrits tout le tems qu'elle vécut. Après sa mort, il en parla sans déguisement et sans respect. C'était user un peu tard de la liberté de l'Histoire. Il compila, dans sa vieillesse, sur les libertés de l'église gallicane, mais le chancelier Seguier ayant fait bruler en sa présence le manuscrit pour lequel il demandait un privilége, il en mourut quelques tems après de chagrin, à 92 ans. On a encore de lui: Un Cours de philosophie en français, 3 vol *in*-12. — La Liberté de la langue française, contre Vaugelas. C'est Pradon qui veut donner des avis à Racine.

DUPONT, (Pierre Samuel) memb. de l'assemb. const. et

du conseil des anciens, des sociétés d'agricult. de Soissons et d'Orléans, et corresp. de la soc. d'émulation de Londres; memb. de l'institut nat. imp.-libraire à Paris, né en cette ville, en déc. 1739, maintenant dans l'Amérique septentrionale. On a de lui: De l'Impôt du commerce, 1763. — De l'exportation et de l'importation des grains, Soissons, 1764, *in*-8°. — Lettre sur la cherté des bleds en Guienne, *ibid*, 1764, *in*-12. — Sur la différence qui se trouve entre la grande et la petite culture, 1765, *in*-8°. — Journal d'agriculture, du commerce et des finances, 1766, *in*-8°. — De l'Administration des chemins, Soissons, 1767, *in*-8°. — Ephémerides du Citoyen, depuis le mois de mai, 1768. — De l'Origine et des progrès d'une science nouvelle, Paris, 1768, *in*-8°. — Physiocratie, ou Constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au genre humain, Paris, 1768, *in*-8°. 2e. Partie, Discussions et développemens sur quelques-unes des notions de l'économie politique, 1768, *in*-8°. — Du Commerce et de la compagnie des Indes, 1770, *in*-8°. — Observations sur les effets de la liberté du commerce des grains, 1770, *in*-8°. — Procès-verbal de l'assemblée du bailliage de Nemours pour la convocation des états-généraux, avec les cahiers de trois ordres, 1789, 2 vol. grand *in*-8°. — Tableau comparatif des demandes contenues dans les cahiers des trois ordres, remis à MM. les députés aux états-généraux, 1789, *in*-8°. — Discours prononcé à l'assemblée nat. sur les états et les ressources des finances, Versailles, 1789, *in*-8°. — Considérations sur la position politique de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne, 1790, *in*-8°. — Le Pacte de Famille, et les conventions subséquentes entre la France et l'Espagne, avec des observations sur chaque article, 1790, *in*-8°. — Plaidoyer de Lysias, contre les membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale, 1794, *in*-8°. — L'Historien, Journal, depuis 1795, grand *in*-8°. — Philosophie de l'Univers, 1796, *in*-8°.

Dupont, (Mlle.) a donné: Manuel de tout âge, traduit de l'angl. — Nouveau Précis de l'Histoire d'Angleterre, depuis le commencement de la monarchie jusqu'en 1783, trad. de l'angl., 1783, *in*-12; nouv. édit., 1785, *in*-12.

Duport du Tertre, (Fr.-Joachim) de la société littéraire de Besançon, et membre de l'académie d'Angers, naquit à St.-Malo, et mourut en 1759, âgé de 44 ans. Après avoir resté pendant quelque tems chez les Jésuites, ou il avait fait ses premières étu-

des. Il rentra dans le monde. Il travailla d'abord aux Feuilles périodiques avec Fréron et l'abbé de la Porte. Il se fit connaître ensuite par plusieurs ouvrages. Les principaux sont : Abrégé de l'Hist. d'Angleterre, en 3 vol. *in*-12. Cet ouvrage a les avantages d'un Abrégé chronologique, sans en avoir la sécheresse. La narration est fidèle, simple, claire, et assez rapide; le style un peu froid, mais en général pur et de bon goût. On lui préfère cependant l'Abrégé de l'Histoire d'Angleterre, donné par l'abbé Millot. — Histoire des conjurations et des conspirations célèbres, 10 vol. *in*-12. C'est encore une compilation, dans laquelle tout n'est pas égal, mais qui offre des choses intéressantes. — Les 2 derniers volumes de la Bibliothèque amusante. On y desirerait plus de choix, et ils ne sont pas dignes du premier. — L'Almanach des beaux arts, connu depuis sous le nom de la *France littéraire*. Cet ouvrage, dont il donna une esquisse très-imparfaite en 1752, est aujourd'hui en 3 vol. *in*-8°. — Cet auteur a publié les Mémoires du marquis de Choupes, 1753, *in*-12, et a eu part à l'Abrégé de l'Histoire d'Espagne, 5 vol. *in*-12, donné par Désormeaux.

DUPORT DU TERTRE, (Marguerite-Louis-François) né à Paris le 6 mai 1754, décapité le 29 novembre 1793.

Avant la révolution Duport du Tertre exerçait la profession d'avocat. S'il ne jouissait pas au barreau d'une grande célébrité par ses talens, il avait acquis l'estime de ses confrères par sa probité et par sa délicatesse. Lorsque les Etats-généraux furent convoqués, Duport du Tertre fut un des électeurs. Après le 14 juillet 1789, il fut nommé pour composer la municipalité, dont l'infortuné Bailly était maire. Cette nomination provisoire fut confirmée lors de l'organisation définitive de la municipalité. Il continua ses fonctions en qualité de lieutenant de maire, et il fut ensuite choisi pour remplir la place de substitut du procureur-syndic de la commune de Paris en 1790; peu de tems après, Louis XVI le nomma ministre de la justice et garde-des-sceaux de l'Etat. Tout le monde s'accorde à rendre un témoignage honorable à la mémoire de Duport du Tertre pour l'exactitude et le zèle avec lesquels il a exercé son ministère. Il fut cependant dénoncé à l'assemblée législative, comme prévaricateur; mais cette dénonciation n'eut d'autres suites que celle de le priver de sa place. Duport du Tertre avait conservé le modeste appartement qu'il occupait avant son élévation au ministère. Il

quitta sans regret la simarre, l'hôtel de la Justice, et on le vit continuer ses anciennes habitudes dans le premier asyle qui convenait à sa modestie et à la médiocrité de sa fortune. Robespierre ayant refusé de remplir les fonctions d'accusateur-public, auxquelles ses nombreux partisans l'avaient appelé, l'assemblée électorale de Paris jetta les yeux sur l'ex-ministre de la justice pour le remplacer. Duport du Tertre exerça les fonctions de cette place délicate et subalterne avec le même zèle qu'il avait rempli celle de chef de la magistrature de la France entière. Par sa conduite franche et loyale, il aurait dû désarmer la haine et la jalousie; mais aussitôt que l'anarchie eut triomphé de tous les obstacles, et qu'elle eut préparé toutes ses proscriptions pour assurer la durée de son règne affreux, Duport du Tertre quitta Paris, où il avait joué un rôle trop important pour n'être pas une des premières victimes qu'on immolerait. Il crut qu'en se condamnant à une profonde retraite, il échapperait aux persécutions; mais les infâmes satellites de Robespierre l'arrachèrent de cette retraite, et l'enfermèrent dans une des bastilles que ce monstre avait fait élever dans Paris pour satisfaire son ambition. Il en fut tiré le 28 nov. 1793 ( an II ) pour paraître devant le tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort le lendemain 29, et le même jour il fut conduit à l'échafaud. Il répondit avec calme et dignité aux questions qui lui furent faites par le président et l'accusateur-public de l'infâme tribunal révolutionnaire; et tous ceux qui le virent sur la fatale charrette, lorsqu'on le conduisoit à la mort, s'accordent à dire que sa contenance était ferme, assurée, qu'il n'y avait aucune altération dans ses traits, et qu'il reçut la mort avec courage.

Duport du Tertre a publié en 1790 : Principes et Plan sur l'établissement de l'ordre judiciaire, un vol. *in*-8°. — Moyens d'exécution pour les jures au criminel et au civil, rédigés en articles, 1 vol. *in*-8°. — On a encore de lui plusieurs écrits polémiques et judiciaires.

DUPRAT, est auteur d'un Voyage dans l'Inde, 1781, *in*-8°.

DUPRÉ, ( Claude ) sieur de *Vau-Plaisant*, naquit à Lyon vers l'an 1543. Ses ancêtres y avaient été distingués dans la robe et dans la littérature. Après avoir fait ses études dans sa patrie, il prit des grades dans l'université de Toulouse, en 1565. Quatre ans après il fut pourvu d'une charge de conseiller en

la sénéchaussée et siége présidial de Lyon, qu'il exerça avec beaucoup d'honneur. C'est en considération de ses services, que Marie de Médicis lui fit accorder par le roi son fils des Lettres-patentes, qui lui permettaient de résigner son office, en conservant le titre, les honneurs et la préséance. Ces lettres sont du 25 mai 1611. Il a fait en latin *Compendium veræ originis et genealogiæ Franco-Gallorum;* et un Recueil intitulé : *Pratum Claudii Prati*, Paris, 1614, *in*-8°. C'est dans ce dernier ouvrage, divisé en quatre Livres, qu'il établit la nécessité d'écrire sur les sciences et la philosophie en français, et l'utilité de la philosophie pour étudier la jurisprudence.

Un autre Claude DUPRÉ, mort en 1550, à Lyon, sa patrie, a composé un Traité des connaissances du droit.

DUPRÉ, (Marie) fille d'une sœur de Desmarets de St.-Sorlin, de l'acad. française, fut élevée par son oncle. Elle avait beaucoup de mémoire. Après avoir lu une partie des bons Livres écrits en notre langue, elle apprit le latin, et lut Cicéron, Ovide, Quinte-Curce et Justin. Ces auteurs lui étaient devenus familiers. Son oncle lui enseigna ensuite la langue grecque, la rhétorique, la poétique et la philosophie : elle étudia avec tant d'application celle de Descartes, qu'on la surnommait la *Cartésienne*. Elle faisait aussi des vers français très-agréables, et possédait assez bien la langue italienne. Elle était en correspondance avec plusieurs hommes savans de son tems. Les *Réponses d'Iris à Climène*, c'est-à-dire à Mlle. de la Vigne, qui se trouvent dans le Recueil des vers choisis, publié par le P. Bouhours, sont de cette fille savante.

DUPRÉ D'AUNAY, (Louis) né à Paris, membre de plusieurs acad., commissaire des guerres, directeur-général des vivres, et chevalier de l'ordre du Christ, mourut en 1758. Nous avons de lui : Lettres sur la génération des animaux. — Traité des subsistances militaires, 1744, 2 vol. *in*-4°. — Réception du docteur Hecquet aux Enfers, 1748, *in*-12. — Réflexions sur la transfusion du sang, 1749, *in*-12. — Aventures du faux chevalier de Warwick, 1750, 2 vol. *in*-12.

DUPRÉ DE LISLE, médecin du département de la marine et de la prévôté de l'Hôtel du roi, a donné : Traité des maladies de la poitrine connues sous le nom de phthisie pulmonaire, 1769, *in*-12. — Du vice cancéreux, 1774, 2 vol. *in*-12. — Dissert. acad. sur la fièvre miliaire des femmes en couche, couronnée

par le premier *accessit* dans l'université de Paris, 1779, *in*-12. — Traité des lésions de la tête par contre-coup, et des conséquences pratiques, 1783, *in*-12.

DUPRÉ DE SAINT-MAUR, (Nicolas-François) naquit à Paris sur la fin du siècle dernier, et mourut le 1^er^. décembre 1774, âgé de plus de 80 ans. Il fut destiné par sa famille à occuper dans la robe une place de maître-des-comptes; mais quelques services que ses talens et son application eussent rendus à sa chambre, ils ne lui auraient point fait un nom; c'est à l'amour de l'étude qu'il doit celui qu'il a laissé après sa mort dans la République des Lettres. Il fut en France un des premiers amateurs de la littérature anglaise, qu'on avait peu connue avant lui. Il y avait peu d'années que Mirabaud avait fait paraître une traduction de la *Jérusalem* du Tasse, lorsque Dupré de S^t^.-Maur donna celle du *Paradis perdu*, avec une *Vie de Milton*, et des *Remarques* de M. Addisson, 1729, 3 vol. *in*-12. Cet ouvrage eut beaucoup de succès. Voici comme en parle un journaliste en 1731 (Biblioth. franç., t. 15 part. 2): « Rendons justice au traducteur si estimable par sa politesse et par ses talens : ce qu'on peut dire de moins avantageux, c'est qu'il a fait voir, par cette traduction, que notre langue peut atteindre l'énergie et le sublime de la langue anglaise ». En effet, il est aisé de s'appercevoir que le traducteur, bien loin d'asservir son original aux beautés particulières de la langue qu'il lui fait parler, laisse prendre à cette langue une teinte étrangère et poétique, qui avertit qu'il s'élève vers son auteur. Par-tout on sent qu'il y a un poète, une imagination forte et vive, qui anime la prose de Dupré : caractère nécessaire, mais rare, et le seul qui puisse faire supporter la version prosaïque d'un poëme. Dupré de S^t^.-Maur enrichit son élégante traduction de Notes instructives et savantes; et ce qui confirme le succès entier de son ouvrage, c'est d'entendre regretter tous les jours que la traduction du *Paradis reconquis* ait été d'une autre main que la sienne. Nous ne dissimulerons point ici que quelques ennemis de cet écrivain voulurent semer le bruit que l'abbé de Boismorand était le véritable auteur de la traduction du *Paradis perdu;* mais cette supposition gratuite et sans aucune sorte de preuve, n'eut jamais plus de crédit auprès des gens sensés, que le *Chartreux* de l'illustre Crébillon. La traduction du *Paradis perdu* n'est pas le seul ouvrage de Dupré de S^t^.-Maur. Il a donné un *Essai sur les monnaies*, 1746, *in*-4°.

*in*-4°. Il est difficile de pousser plus loin la science numismatique, si propre d'ailleurs à servir de guide et d'appui à l'histoire. Des recherches d'un autre genre, et dont Buffon a consacré l'utilité par l'usage qu'il en a fait dans son Histoire naturelle, étendirent encore la réputation de Dupré de St. - Maur. « On a cherché dans ces derniers tems, dit Buffon, à établir par des observations quelque chose de fixe sur la mortalité des hommes à différens âges..... Plusieurs personnes habiles ont travaillé sur cette matière; et, en dernier lieu, M. de Parcieux, de l'acad. des sciences, nous a donné un excellent ouvrage, qui servira de règle à l'avenir au sujet des tontines et des rentes viagères..... Les Tables qu'il a données dans le même ouvrage sur la mortalité dans les différens ordres religieux, sont aussi très-curieuses; mais étant borné à un certain nombre d'hommes qui vivent différemment des autres, elles ne sont pas encore suffisantes pour fonder des probabilités exactes sur la durée générale de la vie. Halley, Graunt, Kersboom, Sympson, etc., ont aussi donné des Tables de la mortalité du genre humain, et ils les ont fondées sur le dépouillement des registres mortuaires de quelques paroisses de Londres, de Breslau, etc.; mais il me paraît que leurs recherches, quoique très-amples et d'un très-long travail, ne peuvent donner que des approximations assez éloignées sur la mortalité du genre humain. En général, pour faire une bonne table de cette espèce, il faut dépouiller, non-seulement les registres des paroisses d'une ville, comme Londres, Paris, etc., où il entre des étrangers et d'où il sort des natifs, mais encore des campagnes; afin qu'ajoutant ensemble tous les résultats, les uns compensent les autres. C'est ce que Dupré de St.-Maur, de l'académie française, a commencé à exécuter sur douze paroisses de la campagne, et trois paroisses de Paris. Il a bien voulu me communiquer les Tables qu'il en a faites pour les publier. Je le fais d'autant plus volontiers, que ce sont les seules sur lesquelles on puisse établir les probabilités de la vie des hommes, en général, avec quelque certitude ». Ces Tables ont été transcrites dans l'Hist. naturelle de l'homme, depuis la page 385 jusqu'à la page 418, inclusivement. Ce n'est point à ces ouvrages rendus publics, que s'est bornée la vie active et laborieuse de Dupré; toujours occupé à augmenter ses connaissances par la recherche des pièces les plus rares en tout genre, les vastes bibliothèques des religieux bénédictins étaient

les lycées qu'il aimait à parcourir, et auxquels il a donné jusqu'aux derniers instans de sa vie.

Dupré de Saint-Maur, (fils du précédent) intendant de Guyenne, et directeur de la ci-dev. acad. de Bordeaux, a publié : Essai sur les avantages du rétablissement de la culture du tabac dans la Guyenne, Bordeaux, 1781, *in*-4°. — Mémoire relatif à quelques projets intéressans pour la ville de Bordeaux, 1782, *in*-4°. — Mémoire sur la décadence du commerce de Bayonne et de St.-Jean-de-Luz, et sur les moyens de le rétablir, Bordeaux, 1782, *in*-4°. (Ces Mémoires ont été lus aux séances publiques de l'académie de Bordeaux.) — Mémoire important sur l'administration des corvées dans la généralité de Guyenne, et observations sur les remontrances du parlement de Bordeaux du 15 mai 1784, *in*-4°.

Dupuis, (Alexis-Nicolas) religieux de l'ordre de Citeaux, né à Paris, est auteur des ouvrages suiv. : *Historia abbatiæ saviniacensis*, dans e nouv. *Gallia Christiana*. — Arrêt du conseil de Momus qui supprime l'écrit anonyme intitulé : L'année merveilleuse, 1748. — Nouvel almanach de Paris, ou calendrier des parisiens illustres, 1757, *in*-4°. — Lettre critique sur l'histoire du pontificat d'Eugène III. — Pensées de l'abbé Prévost, avec l'abrégé de sa vie, 1762, *in*-12. — L'esprit de J. J. Rousseau, avec une préface, 1764, *in*-12. — L'esprit des monarques philosophes, Marc Aurele, Julien, Stanislas, Frédéric; avec des préfaces, 1764, *in*-12.

Dupuis, (Charles) profess. d'architecture et de dessin à Versailles, et ensuite profess. d'antiquité et de monumens de l'institut des sciences et arts. On a de lui : Nouveau traité d'architecture, avec un sixième ordre, nommé ordre français, 1762, *in*-4°, 1769, *in*-4°. et 1782. — Cours de géométrie pratique d'architecture-militaire, de perspective et du paysage, 1773, *in*-4°.

Dupuy, (Christophe) né en 1479, suivit à Rome le cardinal de Joyeuse, en qualité de son protonotaire. Il s'y trouva dans le tems que la congrégation de l'Index voulait mettre au nombre des livres hérétiques, la première partie de l'histoire du président de Thou, et il empêcha que cette compagnie ne se déshonorât par cette condamnation. De retour en France, il se fit chartreux à Bourg-Fontaine. Son mérite l'éleva à la place de procureur-général de son ordre à Rome, où il mourut en 1554, prieur de la Chartreuse de

cette ville. Il avait fait pendant sa jeunesse le *Perrotiana*, recueil plein de choses hasardées, imprimé *in*-12 en 1669, par les soins de Daillé le fils.

Dupuy, (Pierre) frère du précédent, fut élevé avec un soin extrême par son père. Il perfectionna les talens dont la nature l'avait doué, par un voyage dans la Hollande, où il accompagna l'ambassadeur de France. A son retour il travailla avec une ardeur infatigable à la recherche des droits du roi et à l'inventaire du trésor des Chartes. Tant de pièces rares qui avaient passé sous ses yeux, lui donnèrent une si grande connaissance de toutes les parties de notre histoire, que peu de personnes y ont fait d'aussi heureuses découvertes. Le roi ayant des droits à faire valoir sur des dépendances des évêchés de Metz, Toul et Verdun, que le duc de Lorraine avait usurpés, Dupuy fut chargé de cette commission avec le Bret et de l'Orme. Il en porta lui seul tout le poids et dressa toutes les pièces nécessaires pour cette grande affaire. Reçu conseiller au parlement et garde de la bibliothèque du roi, il se signala dans ces deux charges, par son amour pour la patrie et pour les lettres. Il s'intéressait à tous les savans qui travaillaient, et leur communiquait ce qu'il avait de plus curieux et de plus rare, dans un vaste recueil de Mémoires qu'il avait amassés pendant 50 ans. Son caractère obligeant, ses mœurs douces le firent aimer de toutes les personnes de mérite, entr'autres du président de Thou, qui le regardait comme un autre lui-même. Cet homme illustre mourut à Paris en 1651, à 69 ans. Ses principaux ouvrages sont : Traité touchant les droits du roi sur plusieurs états et seigneuries, 1655, *in*-fol. Le cardinal de Richelieu chargea de cet ouvrage intéressant Théodore Godefroy, qui y travailla de concert avec Dupuy. Le mérite de cette collection justifia le choix du cardinal. — Recherches pour montrer que plusieurs provinces et villes du royaume sont du domaine du roi. — Preuves des libertés de l'église gallicane, dans le traité sur les libertés, Paris 1731, 4 vol. *in*-fol. Cet ouvrage déplut à la cour de Rome, et il empêcha Urbain VIII de faire du bien à Christophe Dupuy, frère de l'auteur. — Hist. véritable de la condamnation de l'ordre des Templiers, Bruxelles, 1751, *in*-4°. et 2 vol. *in*-12 : collection très-curieuse et très-intéressante. Il résulte de ce recueil qu'il y avait quelques coupables dans ce corps ; mais que la condamnation de l'ordre entier, et le supplice de

tant de chevaliers furent une des plus horribles injustices qui aient jamais été commises.—Histoire générale du schisme qui a été dans l'Eglise depuis 1378 jusqu'en 1428, *in*-4°, 1653. — Mémoire de la provision aux prélatures de l'Eglise.—Différends entre le Saint-Siége et les empereurs pour les investitures. — Hist. du différend entre le pape Boniface VIII et le roi Philippe-le-Bel, *in*-fol. — Traité de la loi Salique. — Hist. des favoris, *in*-4°. et en 3 vol. *in*-12. — Du Concordat de Bologne, entre le pape Léon X et le roi François Ier.—Traité des régences et majorités des rois de France, *in*-4°, ou 2 vol. *in*-8°. — Traité des contributions que les ecclésiastiques doivent au roi, en cas de nécessité.—Mémoire du droit d'aubaine.—Traité de l'interdit ecclésiastique. — Mém. et instruction pour servir à justifier l'innocence de messire François-Auguste de Thou. — Apologie de l'hist. de M. le président de Thou, etc. dans le Recueil des pièces historiques, Delft, 1717, *in*-12. Ces différens ouvrages sont absolument nécessaires à quiconque veut écrire notre histoire. Nicolas Rigault, son ami, a écrit sa vie; elle fait honneur à l'un et à l'autre.

DUPUY, (Jacques) frère du précédent, devint prieur de St.-Sauveur, et garde de la bibliothèque du roi. Il continua de tenir dans cette bibliothèque les savantes conférences qui avaient procuré tant de gloire à son frère et tant d'avantages aux gens de lettres. Il mourut en 1656, avec une grande réputation de savoir et de probité. C'est à lui que le public est redevable de la plus grande partie des ouvrages de son frère.

DUPUY, (Jean Cochon) médecin de la marine à Rochefort, correspondant de l'académie des sciences, né à Niort, en 1674, mort en 1757, publia en 1698 une brochure curieuse, intitulée: Histoire d'une enflure du bas-ventre très-particulière. C'était un homme fort habile dans sa profession, qu'il a exercée longtems avec le plus grand zèle.

DUPUY, ci-dev. membre de l'acad. des inscript. et belles-lettres, de la convent. nat. et du conseil des anciens, aujourd'hui membre du corps législatif et de l'institut, est auteur de l'Origine de tous les cultes, ou religion universelle, 1795, 4 vol. *in*-4°. 12 vol. gr. *in*-8°. — De plusieurs Memoires dans le recueil de l'acad. des belles-lettres, et dans le Journal des Savans, et plusieurs rapports imprimés dans le Moniteur et dans le journal des Débats.

DUPUY, (Louis) né à Cha-

rey en Bugey, le 23 novembre 1709, fit ses études au collége des jésuites à Lyon. Etant venu à Paris, en 1732, il prit les leçons du célèbre Fourmont, au collége royal, et se chargea ensuite de l'éducation du fils de Pasquier, conseiller au parlement. Des lettres, au sujet de l'ouvrage de l'abbé de Villefroy, concernant la manière d'interpréter le texte hébreu de la Bible, imprimées dans le journal de Verdun, le firent connaître avantageusement et lui ouvrirent les portes de l'acad. des inscriptions et belles-lettres, où il fut reçu en 1756. Deux ans après il entra dans la société des gens de lettres chargés de la rédaction du Journal des Savans. Jusqu'au mois de mai 1792, il n'a cessé d'enrichir ce journal d'extraits, quelquefois plus savans que les ouvrages dont il rendait compte. Il puisa une partie de ses connaissances dans la nombreuse bibliothèque de l'hôtel de Soubise, dont la garde lui fut confiée, jusqu'au moment de sa vente. Non-seulement il était fort versé dans l'étude de l'hébreu et du grec; mais encore il savait assez bien les mathématiques. En 1759, il publia dans le *journal des Savans* des observations sur les infiniment petits, et les principes métaphysiques de la géométrie. Ce fut par le moyen des mathématiques qu'il expliqua dans les Mém. de l'acad. des belles-lettres, d'une manière aussi plausible qu'ingénieuse, comment les anciens rallumaient le feu sacré, avec des vases qui réunissaient les rayons solaires. Cette réunion de plusieurs branches d'érudition, avec les sciences exactes, faisait dire que Dupuy était une moyenne proportionnelle entre l'académie des sciences et celle des belles-lettres. Il succéda à le Beau en 1773, dans la place de secrétaire-perpétuel de l'acad. des inscript. et belles-lettres. Quoiqu'il n'eût pas les talens de cet homme célèbre, il était pourtant, comme lui, très-laborieux et fort exact à s'acquitter de ses fonctions. On doit à Dupuy la publication des vol. XXXVI, XXXVII, XXXVIII, XXXIX, XL et XLI du Recueil de cette académie; et il est le rédacteur de la partie histor. des volum. XXXVI, XXXVIII et XL. Il exerça pendant quarante ans la place de censeur royal; ce qui lui fournit souvent l'occasion d'être utile aux gens de lettres, qui le consultaient et en tiraient toujours des lumières pour corriger ou perfectionner leurs propres ouvrages. Cet homme savant et laborieux, attaqué, depuis huit ans, d'un relâchement dans la vessie et d'une strangurie, succomba aux douleurs de sa maladie, et mourut le 12 avril 1795. Ses prin-

cipaux ouvrages sont : Tragédies de Sophocle, 2 vol. *in*-12. 1762. Il n'y a que les Trachiniennes, l'Ajax, l'Œdipe à Colonne et l'Antigone ; les trois autres ayant été traduites par Dacier et le P. Brumoi. Ces quatre tragédies sont accompagnées de notes grammaticales, courtes mais judicieuses. Le traducteur possédait bien Sophocle et l'a rendu très-fidèlement. — Fragment grec d'Anthemius sur des paradoxes de mécanique, avec une traduction et des notes, *in*-4°. Quoique cet ouvrage ait été imprimé dans le XLII vol. du Recueil de l'acad. des belles-lettres, l'auteur en avait fait tirer un assez grand nombre d'exemplaires a part. Il renferme des choses curieuses, principalement sur le fameux miroir d'Archimède, dont l'existence et les effets sont mis par-là hors de doute. La publication de ce fragment est donc un vrai service que Dupuy a rendu à l'histoire et à la mécanique. — Seize mémoires tant dans la partie historique que dans les mémoires du Recueil de l'acad. des belles-lettres. Ceux sur l'état de la monnaie romaine, principalement sous Constantin-le-grand, et sur la valeur du denier d'argent du tems de Charlemagne, formeraient un assez long et très-bon traité d'antiquité monétaire. Sa Dissertation sur les voyelles de l'hébreu et des autres langues orientales, mérite encore d'être rappelée et est fort estimée. — Douze éloges d'académiciens; Dupuy n'avait aucun talent pour ce genre d'écrits. Aussi une personne l'entendant prononcer un de ces éloges, dans une séance publique, s'écria, en s'adressant à quelques membres de l'académie. *Ah ! messieurs, que je vous plains de mourir.*

Dupuy, (Bertrand) méd. de la faculté de Paris, né dans le diocèse de Commuge, a publié de Nouvelles observations sur le pouls intermittent ; trad. de l'angl. de Cox, 1761, nouv. édit. 1766, *in*-12.

Dupuy. On a d'un écrivain de ce nom : Instruction d'un père à son fils sur la manière de se conduire dans le monde, 1762, *in*-12. — Instruction d'un père à sa fille, tirée de l'Ecriture sainte, nouv. édit. 1784, *in*-12.

Dupuy, aide-professeur aux écoles royales d'artillerie de Grenoble, est auteur de nouveaux principes d'artillerie par Bj. Robins, suivis de plusieurs discours, qui leur servent de supplement, et que M. Wilson, son éditeur, a insérés dans cet ouvrage, Paris, 1771, *in*-8°. On a encore de lui : Elémens de géométrie pratique, Paris, 1774, 2 vol. *in*-8°. 2e. édit. 1795, 2 vol. *in*-8°.

DUPUY LAUSON, maréchal des camps et armées, a publié: Tactique française, ou la tactique rendue à ses vrais principes et au génie militaire de la nation française, 1792.

DURAND, né à Neubourg, moine de Fécamp, et abbé de Troarn dans le 11e siècle, est auteur d'une savante Epître sur l'Eucharistie contre Bérenger, qui est à la suite des Œuvres de Lanfranc, Paris, 1648, *in*-fol. Il mourut en 1089.

DURAND, (Guillaume) surnommé *Speculator*, né à Puimoisson, dans le diocèse de Riez, mourut en 1296, à 64 ans. Il fut successivement professeur en droit-canon, chapelain du pape Clément IV, et évêque de Mende. On lui donna le surnom de *Père de la Pratique*, à cause de son habileté dans les affaires. On a de lui différens ouvrages : *Speculum Juris*, Rome, 1474, *in*-fol. qui lui mérita le nom de *Speculator*. — *Repertorium Juris*, Venise, 1496, *in*-fol. moins connu que le précédent. — *Rationale divinorum Officiorum*, qui parut pour la première fois, en 1459. Cette édition est très-rare et fort recherchée des connaisseurs.

DURAND, (Guillaume) neveu du précédent, fut son successeur dans l'évêché de Mende, et mourut en 1328. On a de lui un excellent Traité de la manière de célébrer le Concile général, divisé en 3 parties, et imprimé à Paris en 1671, dans un Recueil de plusieurs ouvrages sur le même sujet, publié par Faure, docteur de Sorbonne. On le trouve aussi séparé. Il y en a une édition faite à Paris en 1545, *in*-8°.

DURAND DE St.-POURÇAIN, dominicain, docteur de Paris, maître du sacré palais, évêque du Puy en 1318, et enfin de Meaux en 1326, mourut en l'an 1333. Il a laissé des Commentaires sur les 4 Livres des Sentences, Paris, 1550, 2 v. *in*-fol. — Un Traité sur l'origine des jurisdictions, *in*-4°; — et d'autres Traités, où il montre plus de sagacité que n'en avaient les théologiens de son tems.

DURAND, (Ursin) bénédictin, né à Tours, mort à 88 ans, a donné, avec Dom Martenne : *Thesaurus novus anecdotorum*, 1717, 5 vol. *in*-fol. — *Collectio veterum scriptorum*, 1724 — 1733, 9 vol. *in*-fol. — Voyage littéraire, publié avec D. Martenne, 1724 — 1727, 2 vol. *in*-4°. — L'art de vérifier les dates, avec Clémencet, 1750, *in*-4°, et 1769, *in*-fol.

DURAND (Catherine) conserva son nom de fille comme

auteur, quoiqu'elle fût mariée à M. Bédacier, parce qu'elle avait commencé à écrire sous le nom de Mlle. Durand. Elle s'est fait un nom au commencement du 18e. siècle, par des Romans, qui réunis ont formé 6 vol. *in*-12; savoir : la Comtesse de Mortane, 1699; les Mémoires de la cour de Charles VII, 1770, 2 parties; les Petits soupers de l'Eté, 1733, 2 parties; le Comte de Cardone, 1702; les belles Grecques, 1712; Henri, duc de Vandales; les Amours de Grégoire VIII, du cardinal de Richelieu, de la princesse de Condé, et de la marquise d'Urfé, 1700, *in*-12. 8 Com. en proverbes; des Poésies fort médiocres. Ses Romans, qui ont été plusieurs fois réimprimés, sont ce qu'elle a fait de mieux.

Durand, prêtre, a publié: Sermons nouveaux pour les principales solemnités chrétiennes, Paris, 1776, 3 vol. *in*-8°. — Année évangélique, ou Sermons pour tous les dimanches et fêtes de l'année, Lausanne, 1780, 7 vol, *in*-8°.

Durand, chirurgien-major, né à Paris, est auteur de la Théorie du Chirurgien, ou Anatomie générale et particulière du corps humain, avec des observations chirurgicales sur chaque partie, 1777, 2 vol. *in*-8°.

Durand, médecin de l'université de Montpellier, est connu par un Mémoire sur les fièvres intermittentes, 1788, gr. *in*-8°.

Durand, prêtre. On a de lui : le Francklinisme réfuté, ou Remarques sur la théorie de l'électricité, à l'occasion du système de plusieurs physiciens modernes sur ce sujet, 1789, *in*-8°.

Durand, libraire à Paris, est auteur du Voyage de milady Craven à Constantinople par la Crimée en 1786, trad. de l'anglais, 1789, *in*-8°.

Durand de Maillane, (Pierre-Toussaints) ci-devant avocat, député à l'assemblée constituante, à la convention nationale, et au conseil des anciens, né à St.-Remy en Provence le 1er. novembre 1729, est connu par les ouvrages suivans : Dictionnaire du Droit canonique, Lyon, 1761, 2 vol. *in*-4°; nouv. édit. 1770, 4 vol. *in*-4°; 1776, 5 vol. *in*-4°. — Hist. du Droit canonique, pour servir d'introduction à l'étude du Droit canonique, 1769, *in*-12. — Les libertés de l'Eglise gallicane prouvées et commentées, Lyon, 1770 et 1776, 5 vol. *in*-4°. — Instituts du Droit canonique, traduits en français, précédés de l'Hist. des Canons, Lyon, 1770, 10 vol. *in*-12. — Le parfait Notaire apostolique et Procureur des officialités, par Arnoul,

Arnoul, nouv. édit., 1779, 2 vol. *in*-4°. — Coutumes de Montargis, etc., par l'Hoste, avec les Notes de Dumoulin, augmentées des Observations de M. le Page, nouv. édit., Montargis et Paris, 1781, 2 vol. *in*-12. — Histoire apologétique du comité ecclésiastique de l'assemblée nationale, 1791, *in*-8°. — Plusieurs pièces dans les années suivantes, principalement en 1795. — Réponse au Mém. de Fréron sur le Midi, le 7 thermidor an IV (1796), *in*-8°.

DURAND, (Jean-Nicolas-Louis) né à Paris le 18 septembre 1760, architecte et profess. d'architect. à l'Ecole polytechnique, membre du Portique républicain, a publié : Recueil et parallèle des édifices de tout genre, anciens et modernes, remarquables par leur beauté, par leur grandeur ou par leur singularité, et dessinés sur une même échelle. Cet ouvrage est composé de 12 cahiers, dont le premier a paru le 1er. vendémiaire an VII (1799). Les 12 cahiers formeront un volume, qui renfermera tout ce qu'il y a d'intéressant en architecture dans plus de 300 vol. *in*-fol. Cet ouvrage épargnera par conséquent aux amateurs d'architecture des sommes considérables, et aux artistes de tous les genres, le désagrément de parcourir souvent infructueusement un aussi grand nombre de volumes.

DURANDE, méd., ancien professeur de chymie et de botanique, membre de l'acad. de Dijon et de la société de médecine, a publié : Elémens de chymie, rédigés dans un nouvel ordre, avec Maret et Morveau) 1778, *in*-8°. — Notions elémentaires de botanique, pour servir au cours public de l'acad. de Dijon, 1781, *in*-8°. — Flore de Bourgogne ou catalogue des plantes naturelles à cette province, 1783, 2 vol. *in*-8°. — Mémoire sur l'abus de l'ensevelissement des morts, etc. Strasbourg, 1789, grand *in*-8°. — Observations sur l'efficacité du mélange d'ether sulfurique et d'huile volatile de térébinthe dans les coliques hépatiques produites par des pierres biliaires, 1790, *in*-8°.

DURANT, (Gilles) sieur de la Bergerie, avocat au parlement de Paris, se distingua par son esprit et par son érudition. Le tems que lui laissait la jurisprudence, il le donnait à la poésie. Il faisait des vers plaisans au milieu des horreurs de la Ligue. Les gens de goût qui sont un peu versés dans la littérature gauloise, connaissent ses vers à sa commère, sur le trépas de l'ane ligueur, qui mourut de mort violente durant le siége de Paris, en 1690. Cette la-

mentation a toute la naïveté et tout l'enjouement qui peuvent caractériser une pièce de ce genre. Cet ouvrage ingénieux se trouve dans le premier volume de la Satyre Ménipée, de l'édit. de 1714, *in*-8°. On a de ce poète aimable d'autres productions, qui ne manquent ni de sel ni de facilité ; mais quelques-unes sont d'une licence, qui en interdit la lecture aux personnes sages. Ses ouvrages ont été imprimés en 1594. Ses imitations tirées du latin de Jean Bonnefons, etc. 1717, *in*-12, sont recherchées des curieux.

DURANTHON, (Antoine) doct. de Sorbonne, né au diocèse de Bourges, mort le 8 janv. 1772. On a de lui : Réponse aux lettres contre l'immunité des biens ecclésiastiques, 1750, 2 vol. *in*-12. — Collection des procès-verbaux des assemblées générales du clergé de France, depuis l'année 1760 jusqu'à présent, rédigés par ordre de matières, tom. I, 1767, *in*-fol.

DURANTI, (Jean-Etienne) fils d'un conseiller au parlement de Toulouse, fut capitoul en 1563, ensuite avocat-général, enfin nommé premier président du parlement par Henri III, l'an 1581. C'était dans le tems des fureurs de la Ligue. Duranti y était fort opposé ; mais il ne put arrêter les factieux, ni par les menaces, ni par les caresses. Ceux-ci maîtres de la ville forcèrent le premier président d'assembler extraordinairement les chambres, pour décider si Henri de Valois étant excommunié, le peuple n'était pas délié envers lui du serment de fidélité. Les avis furent partagés, comme Duranti l'avait prévu ; et ce magistrat rompit l'assemblée sans vouloir rien arrêter. Mais le palais était environné de gens armés. Le premier président remonté dans son carosse, fut assailli de coups d'épée et de lance dont aucun ne l'atteignit par le soin qu'il eut de se baisser au milieu de sa voiture. Son cocher poussait les chevaux à toute bride, pour regagner la maison de son maître ; malheureusement il accrocha contre un puits, et la voiture fut renversée. Duranti obligé de descendre se réfugie à l'Hôtel-de-ville. Le peu qu'il avait d'amis prend aussi-tôt la fuite ; les boutique se ferment, on tend les chaînes, et l'on fait des barricades. Le parlement assemblé de nouveau ordonna que Duranti fût transféré au couvent des Jacobins. Il s'y rendit escorté de deux évêques ligueurs et de satellites. On mit un corps-de-garde à sa porte, avec ordre de ne permettre à personne de le voir, pas même à sa fille unique. Rose Caulet, sa femme, et deux domesti-

ques eurent permission d'entrer avec lui, à condition de ne plus sortir. On fouilla sa maison, ses papiers; on ne trouva rien qui pût servir de prétexte au moindre reproche. Cependant on voulait sa mort. Les factieux armés se rendent aux Jacobins, et tentent d'enfoncer la porte Ils ne peuvent y réussir; ils la brûlent, entrent dans le couvent, sans que les gardes, qui étaient de concert avec eux, fassent la moindre résistance. Chapelier, l'un des chefs de ces assassins, aborde le premier président, et lui ordonne de venir répondre au peuple. Duranti se met à genoux, fait sa prière, embrasse sa femme, lui dit adieu, et marche à la mort. Quand il est arrivé sur la porte brûlée, Chapelier l'entraînant avec violence, crie à haute voix : *voici l'homme.* Oui, ajoute Duranti, qui était en robe, et dont le visage serein portait l'empreinte de l'innocence, oui, me voici. Quel crime ai-je commis, pour vous inspirer cette haine implacable? ce peu de mots, prononcés avec noblesse, un reste d'autorité répandu sur le front de ce vénérable vieillard, le respect involontaire que la vertu inspire au crime en imposèrent aux factieux. Ils gardèrent tous le silence; ils allaient peut-être tomber aux pieds du magistrat, quand un coup de mousquet, parti de loin, vint l'atteindre au milieu de la poitrine. Duranti tombe, et ses derniers mots sont une prière au ciel pour ses meurtriers. Le peuple reprend aussitôt sa fureur, traîne dans les rues le corps de Duranti jusqu'à la place de l'échafaud. Comme il n'y avait point de potence dressée, on le mit sur ses pieds, attaché au pilori, et on cloua derrière lui le portrait du roi Henri III. Telle fut la récompense des soins qu'il s'était donnés l'année précédente, pour garantir Toulouse de la peste; de la fondation du collége de l'Esquille, magnifiquement construit par ses ordres; de l'établissement de deux confréries, l'une pour marier les pauvres filles, et l'autre pour soulager les prisonniers. On lui doit le Livre *De Ritibus Ecclesiæ*, faussement attribué à Pierre Danès, et imprimé à Rome, *in*-fol. en 1591.

Duranty de Lironcourt, enseigne de vaisseau, est connu par une Instruction élémentaire et raisonnée, qu'il a donnée sur la construction pratique des vaisseaux en forme de Dictionnaire, 1771, *in*-8°.

Dureau de la Malle, est auteur du Traité des bienfaits de Sénèque, avec un Discours sur la Traduction, 1776, *in*-12. — De l'Eloge de de Suger, Paris, 1780, *in*-8°. — Et d'une nouvelle Traduction complète de Tacite, 1790, 3 vol. *in*-8°.

DURET, (Louis) né à Beaugé-la-ville, dans la Bresse, était un des plus célèbres médecins de son tems, et exerça son art à Paris avec une grande réputation, sous les règnes de Charles IX et de Henri III, dont il fut médecin ordinaire. Duret mourut en 1586, à 59 ans. Il était fort attaché à la doctrine d'Hippocrate, et traitait la médecine dans le goût des anciens. De plusieurs livres qu'il a laissés, le plus estimé est un Commentaire sur les Coaques d'Hippocrate, Paris, 1621, *in*-fol. grec et latin.

DURET, (Edmond-Jean-Baptiste) bénédictin, né à Paris le 18 novembre 1671, mourut le 23 mars 1758. Il a traduit le second volume des Entretiens d'un ame avec Dieu, par Hamon, et la Dissertation théologique d'Arnauld, sur une proposition de St.-Augustin.

DUREY DE MEINIÈRES, (Jean-Baptiste-François) président honoraire au parlement, en sa deuxième chambre des enquêtes, avait été reçu au parlement en 1731, et l'avait quitté par faiblesse de santé, en 1758. Il se retira à Chaillot, où il se délassait à faire des extraits des registres du parlement, qu'il a portés avec des Tables raisonnées, historiques, politiques et critiques, jusqu'à plus de cent volumes *in*-folio. C'est une source précieuse pour les jurisconsultes et les historiens. Il est mort à Chaillot, le 27 septembre 1785. Ses manuscrits ont passé dans la bibliothèque de M. Brunville, ci-d. procureur du roi au Châtelet.

DUREY, (Mlle.) a donné : Adelaïde, ou l'Heureux stratagême, pièce en 3 actes et en prose, 1779, *in*-8°.

DUREY DE MORSAN. On a de lui : Traité succinct de morale, ou Loix immuables, Lausanne, 1778, *in*-12.

DURIVAL, (Nicolas LUTON) ancien lieutenant de police de Nancy, de l'académie de cette ville, né à Commercy, en 1723. Après avoir donné plusieurs ouvrages utiles sur des matières de jurisprudence et d'administration, il a publié des *Mémoires historiques*, qui sont estimés. L'*Introduction*, entr'autres, *à la Description de la Lorraine et du Barrois*, qui forme un volume *in*-8°, peut être regardée comme un des meilleurs ouvrages qui aient paru en ce genre : c'est une véritable Hist. mais abrégée, de la Lorraine et du Barrois, depuis la plus haute antiquité, jusqu'à la mort du dernier duc, le feu roi de Pologne, Stanislas Ier. L'auteur, à chaque règne, indique, avec autant de méthode que de précision, les révolutions, les

mœurs, les événemens les plus remarquables; fait connaître les savans, les hommes de lettres, les artistes qui se sont le plus distingués, et caractérise, en peu de mots, le moral de chaque souverain, tantôt par des réflexions, et tantôt par des anecdotes aussi piquantes, que bien présentées.

DURIVAL, (Jean-Baptiste LUTON) frère du précédent, commissaire des guerres, premier commis au départ. du ministère des affaires étrangères, de l'académie de Nancy, né à St.-Aubin, en Lorraine, en 1725. Son *Essai sur l'infanterie française*, 1761, *in*-12. joint au mérite d'un style simple et correct, celui de la méthode et de la précision. On lui doit encore un autre ouvrage, qui a pour titre : *Détails militaires*, 1758, *in*-12, et plusieurs articles qu'il a fournis à l'Encyclopédie.

Il y a un troisième auteur du même nom, frère des deux précédens, qui n'a écrit que sur des matières de finances et d'économie rurale, et dont l'académie de Metz a couronné un excellent *Mémoire sur la vigne*, où les cultivateurs peuvent puiser des lumières d'autant plus sûres, que les observations de l'auteur sont toutes fondées sur l'expérience.

DUROLLET. On a de lui : Les effets du caractère, com. en vers en 5 actes. — Iphigénie en Aulide, trag. opéra en 3 actes, 1774, *in*-4°. — Alceste, tragédie-opéra en 3 actes imitée de l'italien, 1776, *in*-8°.

DURONCERAI, (Pierre) homme de lettres à Alençon, né à Tours en 1771, a publié : Sentimens de sociabilité ou d'une religion sur le citoyen, 1792, *in*-8°. — Développement des principes et des lois qui servent de garantie aux défenseurs officieux des accusés dans l'exercice de leur ministère, 1800, *in*-8°. — Opuscule moral, littéraire et sentimental, dédié aux adolescents, suivi de quelques idées sur l'éducation, 1 vol. *in*-16. — Coup-d'œil sur les cérémonies funèbres en usage chez divers peuples, *in*-8°.

DUROSEL, (R. C.) ancien marin artilleur, est auteur d'une Introduction abrégée et méthod. concern. l'art de manœuvrer et de servir le canon nautique, 1793, *in*-18.

DURUFLÉ, ci-dev. avocat, né à Elbeuf, près de Rouen, a donné : Servilie à Brutus, après la mort de César, héroïde, 1767, *in*-8°. — Le Triomphe de l'Eglise sur l'hérésie, ode, 1770, *in*-8°. — Epître à un ami malheureux qui a concouru à l'acad. franç. 1773, *in*-8°. — Le siége de

Marseille par le connétable de Bourbon, poëme qui a concouru à l'acad. franç. 1774, *in*-8°. — Brutus à Servilie, 1775, *in*-8°.—Sentimens d'un cœur pénitent, stances, 1776, *in*-8°.—Le Messie, ode, 1776, *in*-8°.—Il a travaillé au Journal Encycl. et donné des poésies dans l'Almanach des Muses.

DURVYE, a publié : le Secret des secrets géométriques ou la quadrature du cercle et la trisection de l'angle démontrées par des principes infaillibles, Paris, 1774, *in*-8°.

DUSAUSO'IR, homme de lettres à Paris. On a de lui : Le Sultan indécis ou les deux circassiennes, anecdote turque suivie de contes en vers, 1796, *in*-8°.

DUSAULX, (Jean) naquit à Chartres, d'une famille estimée dans la robe, le 28 décembre 1728. Il commença ses études au collége de la Flèche, et les acheva dans celui de Louis-le-Grand, l'un et l'autre entre les mains des jésuites, ces grands maîtres dans l'art difficile d'élever la jeunesse, pour lesquels il eut toujours beaucoup de reconnaissance. Leurs soins pour lui furent si heureux qu'il remporta tous les prix, et acquit dès-lors la réputation d'un excellent humaniste. Il eut ensuite une place de commissaire de la gendarmerie, ce qui lui procura l'occasion de connaître particulièrement le roi de Pologne, Stanislas Lesinski, qui aimait les lettres et accueillait avec empressement ceux qui les cultivaient. Dusaulx fit la campagne d'Hanovre avec son corps, sous le maréchal de Richelieu. Revenu à Paris, il se livra sans réserve à l'étude, et d'après les conseils de Guérin, professeur distingué de l'Université, il travailla et refit sa traduction de Juvenal qu'il avait déja commencée. Il épousa en 1755, Marie Jeanne Lieutau, avec laquelle il a passé 45 ans de sa vie dans l'union la plus douce, qu'une estime mutuelle avait fait naître et qu'elle ne fit que resserrer de plus en plus. Il fut reçu memb. de l'académie des inscript. et belles-lettres en 1776, et lorsque la révolution l'arracha à ses occupations littéraires, il remplit d'abord une place de député à la convention, et n'échappa qu'avec peine aux fers des assassins, étant du nombre des 73 qui furent incarcérés et destinés à la mort. Cette proscription honorable répond à tout ce que la malignité a pu répandre sur lui. On l'accusa d'enthousiasme ; c'était dans son caractère ; mais on rendit toujours justice à son cœur qui lui dicta plusieurs démarches courageuses, sur-tout pendant qu'il était membre du conseil des

anciens. Le souvenir des massacres et des horreurs dont des monstres avaient souillé la révolution affligeait sans cesse son imagination sensible. Il eût voulu les effacer par des institutions généreuses et bienfaisantes. Il eût désiré sécher la source de toutes les larmes, et ce désir qui honore sa mémoire, et qu'il ne put satisfaire, aigrit son sang. Il fut attaqué d'une maladie aussi longue que douloureuse, et mourut le 25 ventôse, an VII, (16 mars 1799) avec ce calme qu'inspirent une ame pure et des sentimens religieux. Ses ouvrages sont : Satyres de Juvenal, qui ont eu trois édit. dont la première parut en 1770, et la troisième en 1796. Dans cet intervalle, il n'oublia rien pour perfectionner cette traduction, une des meilleures que nous ayons dans notre langue, et qui place Dusaulx parmi nos littérateurs les plus distingués. Sa préface et ses notes sont l'ouvrage d'un homme d'esprit, sinon savant profond, du moins très-instruit. — Lettres et réflexions sur l'amour du jeu, 1777, *in*-8°. — De la passion du jeu, 1779, *in*-8°. Un motif bien louable lui a dicté ces deux ouvrages; s'ils n'ont converti personne, au moins Dusaulx ne fut pas en contradiction avec lui-même, et il quitta pour toujours le jeu qu'il avait trop aimé. Les réflexions qu'il fait sur l'immoralité et tous les funestes inconvéniens des loteries publiques, sont pleines de raison et de courage. Ce ne fut pas sans douleur qu'il vit recréer ces établissemens qu'il s'applaudissait d'avoir coopéré à renverser. Peut-être son livre de la Passion du jeu, est il trop long ; ce qui le rend moins efficace. — De l'insurrection parisienne, et de la prise de la Bastille, 1790, *in*-8°. — Voyage à Barrège et dans les Hautes Pyrénées, fait en 1788, et publié en 1796, *in*-8°. Trop de descriptions et de détails minutieux. L'auteur ne réussit pas à imiter la manière de Sterne ; il fallait moins d'emphase et plus de simplicité. — Mes rapports avec J. J. Rousseau, 1798; ils nous apprennent deux ou trois anecdotes caractéristiques sur cet homme célèbre. — Un mémoire sur les satiriques latins, dans le XLIII vol. des mémoires de l'acad. des inscriptions et belles-lettres.—Un bon éloge de l'abbé Blanchet, son ami, à la tête de ses œuvres posthumes dont on lui doit la publication.

Dussaussoy, (André) chirurgien à Lyon. On a de lui : Dissertations et observations sur la gangrène des hôpitaux avec les moyens de la prévenir et de la combattre, Lyon, 1787, *in*-8°. — Cure radicale de l'hydrocèle par le caustique, 1787, *in*-8°.

Dussaussoy, (Maille) est auteur d'un ouvr. ayant pour titre : le Citoyen désintéressé ou diverses idées patriotiques concernant quelques établissemens et embellissemens utiles à la ville de Paris, 1767-68, 2 vol. *in*-12.

Dussieux, (Louis) qui a été membre du conseil des anciens, de la société d'agriculture de Paris, est auteur des ouvrages suivans : Histoire abrégée de la découverte et de la conquête des Indes par les Portugais, Bouillon, 1770, *in*-12. — Le Nouveau Don Quichotte, imité de l'allemand de Wieland, 1770, *in*-12. — Les Graces, poëme, imité de l'allemand de Wieland, Copenhague, 1771. — Histoire de la littérature française, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours, avec Bastide l'aîné, 2 vol. *in*-12. — Le Décameron français ou anecdotes histor. et amusantes, 1772 et 1784, 5 vol. gr. *in*-8°. — Nouvelles espagnoles, 1772, 2 vol. *in*-12. — Les Héros français ou siége de St.-Jean-de-Lône, drame héroïque en 3 actes, en prose, suivi d'un précis histor. sur cet événement, Paris, 1779, *in*-8°. — Nouvelles et anecdotes histor., 1774, *in*-8°. — Nouvelles françaises, Amsterdam, 1775 et 1784, 15 numéros, *in*-12. — Traduction des nouvelles de Bocace. — Roland furieux, trad. nouv. 4 vol. *in*-8°. — Plusieurs mémoires sur l'agriculture dans les Mémoires de cette société; Il a été un des rédacteurs du Journal de Paris, dont il était un des propriétaires.

Dutay, a publié avec le C. de C. la véritable manière de bien fortifier de M. de Vauban, 1771, *in*-8°.

Dutems, (Hugues) ci-dev. chanoine à Bordeaux, a donné : Le clergé de France, ou tableau histor. et chronol. des archevêques, évêques, abbés, abbesses, etc. du royaume, tom. 1-13, 1774, *in*-8°. — Panégyrique de St.-Louis, 1781, *in*-8°.

Dutens, (Louis) de l'acad. des inscriptions et belles-lettres de Paris, de la société royale de Londres, né à Tours le 15 janv. 1730. On a de lui : Le Caprice poétique, 1750, *in*-16. — *Manner of securing all sorts of Brickbuildings of the Count* d'Espie, transl., Londres, 1766, *in*-8°. — Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes, 1766, 2 vol. *in*-8°, augm. d'un troisième vol. en 1787. La dernière édit. est de 1789, 3 vol. *in*-8°. — Institutions Leibnitiennes, ou précis de la monadologie, Paris, 1767, *in*-4°. — *Cf. L. Leibnitzii opera omnia, nunc primum collecta,*

*collecta, in classes distributa, praefationibus et indicibus exornata*, Paris, 1769, 6 vol. *in*-4°. — Poésies, 1767, *in*-12. — Ulysse, trag. — L'amour à la mode, com. en 3 actes, *in*-8°. — Explication de quelques médailles de peuples, de villes et de rois, grecques, et phéniciennes, Paris, 1773, 2 vol. *in*-4°, 2e. édit. 1778, *in*-4°. — Explication de quelques médailles du cabinet de Duane, 1774, *in*-8°. — Du Miroir ardent d'Archimède, 1775, *in*-8°. — Des Pierres précieuses et des Pierres fines, avec les moyens de les connaître, et de les évaluer, Florence, 1776, *in*-12, nouvelle édit., 1783, *in*-12. Itinéraire des routes les plus fréquentées, ou Journal d'un Voyage aux villes principales de l'Europe, 1775, *in*-8°. 7e. édit. 1791, — Lettre à M. de B. sur la réfutation du livre de l'Esprit, par J. J. Rousseau, avec quelques Lettres de ces deux auteurs, Paris, 1779, *in*-12. — De l'Eglise, du Pape, et de quelques points de controverse, et moyens de réunion de toutes les Eglises chrétiennes, Leipzig, 1791, *in*-8°. —Œuvres mêlées, 1784, *in*-8°. L'Ami des étrangers, qui voyagent en Angleterre, Paris, 1789, *in*-8°. puis sous le titre : Le Guide moral, physique et politique des étrangers qui voyagent en Angleterre, 1792, *in*-8°. Il est l'auteur des Catalogues des monnaies, dans les voyages de Swinburne.

Dutheil, (François-Jean-Gabriel de la Porte) ci-dev. de l'acad. des inscriptions et belles Lettres, membre de l'institut national. On a de cet auteur les ouvrages suivans : Oreste ou les Coëphores, tragédie d'Eschyle, trad. avec des Notes, 1770, *in*-8°. — Traité de Plutarque sur la manière de discerner un flatteur d'avec un ami ; et le Banquet des sept-Sages, dialogue du même auteur, revu et corrigé sur des manuscrits de la Bibliothèque du roi ; avec une version française, et des Notes, 1772, *in*-8°. — Hymnes de Callimaque, nouvelle édit., avec une version franç., et des Notes, 1775, *in*-8°.—Les Amours de Léandre et de Héro, poëme de Musée, trad. en franç. avec le texte grec, 1784, p. *in*-8°. — Les tragédies d'Eschyle, trad. du grec, avec des Notes dans la nouv. édit. du *Théâtre des Grecs*, par le P. Brumoy, 1785, 13 vol. *in*-8°.—Théâtre d'Eschyle, trad. en français, avec des Notes philologiques, et deux Discours critiques, 1795, gr. *in*-8°. — *Aeschyli tragoediarum Reliquiæ, quas ad Londinensis quidem editionis fidem, sed exhibitarum in cæteris editionibus necnon in quibusdam manuscriptis Exemplaribus, lectionum varietate diligenter ponderata, rec. notis*

*illustr. ac denuo edidit.* 1795, 2 vol. *in*-8°.—Mémoires dans les Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi. — *Dipl. Chartæ, epist. ac alia docum. ad res fr. spect.*

DUTRÔNE LA COUTURE, médecin, a publié : Précis sur la Canne, et sur les moyens d'en extraire le sel essentiel, suivi de plusieurs Mémoires sur le sucre, sur le vin de canne, sur l'indigo, et sur l'état actuel de St.-Domingue: ouvrage dédié à cette Colonie, et imprimé à ses frais, 1790, *in*-8°; 2e édit., 1791, grand *in*-8°. — Vues générales sur l'importance des Colonies, sur le caractère du peuple qui les cultive, et sur les moyens de faire la constitution qui leur convient, 1790, *in*-8°.

DUTS, (F.) médecin, a donné : l'anti-Maréchal, ou le vrai Miroir des maladies internes des chevaux, etc., Liége, 1773, *in*-8°. — Les ruses du maquignonage, ou le moyen de se garantir de toutes les fraudes dans l'achat des chevaux, Paris, 1773, *in*-8°.

DUVAL, (André) né à Pontoise en 1554, était sénieur de Sorbonne, et doyen de la faculté de théologie, lorsqu'il mourut en 1638, à 74 ans. On a de lui plusieurs ouvrages : un Commentaire sur la Somme de St.-Thomas, en 2 vol. *in*-fol. — Des Ecrits contre Richer. — Un ouvrage contre le ministre Dumoulin, avec ce titre : *Le feu d'Elie pour tarir les eaux de Siloë.* —Les Vies de plusieurs saints de France et des pays voisins, pour servir de suite à celles de Ribadeneira. Il s'était occupé à traduire en français ce Jésuite espagnol. — *De suprema Romani Pontificis in Ecclesiam potestate*, 1614, *in*-4°.

DUVAL, (Guillaume) docteur en médecine, professeur de philosophie grecque et latine, était cousin du précédent. C'est lui qui commença à enseigner au collége Royal, l'économique, la politique, et la science des plantes. On a de lui une Histoire du collége Royal, 1644, *in*-4°. Il y a quelques faits curieux; mais le style est au-dessous du médiocre. Il a donné une édition grecque et latine de toutes les Œuvres d'Aristote, 1619, 2 vol. *in*-fol., accompagnée d'un *Synopsis Analytica*, sur tous les Traités de cet auteur. Cette édition est estimée.

DUVAL, (Pierre) géographe du roi, né à Abbeville, mourut à Paris en 1683, à 65 ans. Il est auteur de plusieurs Traités et Cartes de géographie, qui ne sont presque plus d'aucun usage. Le plus connu est celui qui porte ce

titre : *la Géographie française*, contenant les descriptions, les cartes et les blasons de France, avec les acquisitions faites sous Louis XIV. — Elle manque d'exactitude.

DUVAL (Alexandre) a donné au théâtre de la rue Favart : la *Prise de Toulouse*, en société avec Picard, en l'an II (1794). *Andros* et *Almona*, dans la même année, en société avec le même auteur. — Au théâtre de la République : la *vraie bravoure*, comédie. — Avec Monvel, le *Lovelace français*; les *Héritiers*; le *Chanoine de Milan*; les *Projets de mariage*. — A l'Opéra-comique : le *Prisonnier*; l'*Oncle et Valet*; *Trente et Quarante*. — Au théâtre Lyrique de la rue Feydeau : le *Vieux Château*.

DUVAL (Georges) a donné aux Troubadours, avec Armand Gouffé, le *Val-de-Vire*; *Clément Marot*, et *Vadé à la Grenouillère*.

DUVAL, (Am.) secrétaire de la légation française à Naples et à Malte. On a de lui : Voyages dans les Deux-Siciles et dans quelques parties des Appennines, par l'abbé Spallanzani, trad. de l'italien, avec des Notes, par Faujas, 1796, 6 vol. *in*-8°.

DUVAL, (Pierre) prêtre, recteur et bibliothécaire de l'université de Paris, a donné : Essais sur différens sujets de philosophie, 1767, *in*-12. — Réflexions sur le système de la Nature, *in*-12.

DUVAL, (Valentin JAMERAY) bibliothécaire et professeur d'Histoire à Lunéville, puis à Florence, et, enfin, garde des médailles de l'empereur à Vienne, fut un de ces phénomènes que la Nature se plaît à montrer de tems en tems, comme pour nous convaincre que, dans l'éducation des hommes, elle est quelquefois supérieure à tous les efforts de l'art; et que du génie le plus négligé, le plus inculte, elle fait, quand il lui plaît, un prodige d'érudition et de philosophie.

Duval naquit, en 1695, au village d'Artenay en Champagne, d'un pauvre laboureur, qui ne lui laissa d'autres ressources pour vivre, dès l'âge de douze ans, que d'entrer au service d'un autre paysan du même village; une petite espiéglerie d'enfant le fit chasser de cette maison, et le réduisit à chercher sa subsistance loin de sa mère et de sa patrie. Il s'achemina vers la Lorraine en 1709, lorsque se faisait sentir déjà ce terrible hiver qui a laissé de ses rigueurs un si long souvenir. Après quelques jours de marche, Duval, attaqué de la petite-vérole, est recueilli dans une bergerie, où on ne lui offre pour lit qu'un

monceau de fumier, pour boisson que de l'eau, et pour nourriture que du pain bis. Son état empirant, on le cacha dans la paille et le fumier. C'est-là que les moutons lui rendaient de fréquentes visites. « Comme je n'avais pas, dit-il, la force de les écarter, ils prenaient souvent la liberté de me lêcher le visage; mais la rudesse de leur langue renouvellait en moi le supplice de Marsyas. Je faisais de mon mieux pour éviter ces cruelles carresses, moins par rapport à moi, que par la crainte que le venin dont j'étais hérissé, ne fût préjudiciable aux pauvres moutons », Echappé de cette maladie, mais tourmenté par tous les besoins, Duval s'informe si l'hiver a répandu la famine par-tout. On lui dit que vers le Midi et l'Orient, il peut y avoir des contrées que leur proximité du soleil en aura préservées. A ce mot de proximité, que sa profonde ignorance commente à sa manière, Duval se persuade qu'il peut approcher de cet astre, et le voilà qui se dirige vers l'Orient. Il arrive dans les plaines arides de la Champagne. L'affreuse misère qu'il y voit régner par-tout le chasse de cette contrée; et de village en village il parvient enfin à Sénaide en Lorraine. Là, la terre change tout-à-coup de face à ses yeux, et il reconnait qu'il a changé lui-même de domination. Il s'attache à l'Hermitage de la Rochelle, aux pieds des montagnes des Vosges, où un frère Palémon l'initie à toutes les chimères de la vie ascétique. Forcé par les circonstances de quitter cet asyle, il se rend près des hermites de Ste.-Anne, à une demi-lieue de Lunéville, et devient gardien des vaches de ces bons Frères. C'est-là, c'est dans cette obscure condition qu'il commence des études, dont les succès semblent tenir du prodige. Le plus vieux des hermites lui traça d'une main tremblante, ce qu'on appèle un *Exemple*. Notre jeune bouvier manquant de papier pour l'imiter, se sert d'un carreau de verre, qu'il place sur le modéle; et à force de répétitions, il acquiert en peu de tems une grande facilité de mal écrire. Un abrégé d'arithmétique qu'il trouve par hasard, lui enseigne les quatre règles. De l'arithmétique, il passe tout-à-coup à l'astronomie. Ici il faut l'entendre lui-même. Tout autre récit serait froid auprés du sien.

« Je me retirais sur un tertre de la forêt où était une excavation en guise de grotte. Un soir, étant assis à l'ouverture de cet antre, par un tems clair et serein, je me mis à considérer ces amas de lumières répandues dans l'immensité de l'espace qui nous environne. Je me souvins à cet

aspect que les almanachs annonçaient qu'à certains jours de l'année, le soleil entrait dans des signes que l'on distinguait par des noms d'animaux, tels que le Bélier, le Taureau, etc., etc. Je me mis en tête de savoir ce que c'était que ces signes; et présumant qu'il y avait peut-être dans le ciel des assemblages d'étoiles, qui représentaient des figures d'animaux, j'en fis l'objet de mes spéculations. Je choisis, pour cet effet, un chêne des plus élevés de la forêt, au sommet duquel je formai un tissu composé de plusieurs branches de viorne et d'osier entrelacées, qui, de loin, ressemblait à un nid de cicogne. Chaque soir je me rendais à cet observatoire, où, assis sur une vieille ruche ou corbeille, je me tournais vers les diverses plages du firmament, pour y découvrir la figure d'un taureau ou de quelque bélier ». On ne voit point sans admiration les différens moyens dont Duval se servit pour avancer de progrès en progrès dans la connaissance des phénomènes célestes. De l'astronomie il passe à la géographie. « Passionné, dit-il, pour cette science, jusqu'à ne rêver autre chose pendant mon sommeil, et manquant de tout pour m'y perfectionner..... je déclarai la guerre à tous les animaux de la forêt, dans le seul dessein de profiter de leurs dépouilles pour acheter des cartes et des livres ». L'ardeur et le courage qu'il mettait à cette chasse, ennoblie par son motif, sont véritablement incroyables. Il eut un jour une lutte violente à soutenir contre un chat sauvage, dont la victoire lui coûta beaucoup de sang. Enfin sa constance lui ayant procuré, au bout de quelques mois, une quarantaine d'écus, il les porta bien vîte à Nancy pour avoir des livres. Une aventure heureuse augmenta son petit trésor. Il trouva un jour un cachet d'or, armoirié; il le fait annoncer au prône. Un Anglais se présente: c'était M. Forster, homme d'un mérite connu. « Si ce cachet est à vous, lui dit Duval, je vous prie de le blasonner ». — Tu te moques de moi, jeune homme! le blason n'est assurément pas de ton ressort. — « Soit; mais je vous déclare, qu'à moins de blasonner votre cachet, vous ne l'aurez pas ». — Surpris de ce ton ferme, M. Forster obéit, récompensa le jeune pâtre, et l'invita à l'aller voir. Par sa générosité, la bibliothèque de Duval s'accrut jusqu'à 400 volumes, tandis que sa garde-robe restait toujours la même. Un sarreau de toile ou de laine, et des sabots, composaient tout son ajustement. Pendant qu'il formait ainsi son esprit par l'étude, le troupeau n'en allait pas mieux. Les hermites

s'en plaignirent; l'un d'eux le menaça même de brûler ses livres, et joignit un geste offensant à cette menace. Duval était né ardent et sensible. La servitude avait plié son ame à la soumission, mais nullement aux insultes. Il saisit une pelle-à-feu, met le frère à la porte de sa propre demeure, en fait autant aux autres qui accourent au bruit, et s'enferme seul à double tour. Le supérieur arrive, et Duval ne lui ouvre la porte qu'après lui avoir fait accepter une capitulation. Les deux points principaux du traité, furent : « l'oubli de tout le » passé, et deux heures par » jour à l'avenir pour vaquer » à ses études ». A ces conditions, il s'engagea *à servir l'Hermitage pendant dix ans, pour la nourriture et l'habit.* Le bois, où Duval menait paître ses vaches, était son cabinet d'étude le plus ordinaire. Un jour qu'il y était entouré, selon son usage, de cartes de géographie, il fut abordé par un homme de bonne mine, qui, surpris de cet appareil, lui demanda ce qu'il faisait-là? — *J'étudie la Géographie.* — Est-ce que vous y entendez quelque chose? — *Mais vraiment oui; je ne m'occupe que de ce que j'entends.* — Où en êtes-vous? — *Je cherche la route de Québec, pour aller continuer mes études à l'université de cette ville.* (Il avait lu dans ses livres que cette université était fameuse) Il y a, reprit l'inconnu, des universités plus à votre portée; je puis vous en indiquer. A l'instant il est investi par un grand cortège; c'était celui des jeunes princes de Lorraine. On finit par lui proposer d'achever ses études en forme, aux jésuites de Pont-à-Mousson. Duval hésita. L'étude lui était chere, mais sa liberté lui paraissait plus précieuse encore, et il n'accepta qu'avec la condition formelle de la conserver. Ses progrès furent si rapides, qu'au bout de deux ans, le duc Léopold, qui voulait se l'attacher, lui fit faire plusieurs voyages, entre autres celui de Paris. A son retour, il le nomma son bibliothécaire, et professeur d'histoire à l'académie de Lunéville. Cette place, et les leçons particulières qu'il donnait à des Anglais, entre autres au fameux lord Chatam, lui procurèrent les moyens de faire rebâtir à neuf son ancien hermitage de Ste.-Anne. Lorsque la Lorraine fut cédée à la France, il refusa toutes les propositions qui lui furent faites pour rester, et suivit la bibliothèque à Florence, où il demeura dix ans. Il fut appelé à Vienne par l'empereur François, pour lui former un cabinet de médailles. C'est-là qu'il vécut aimé et considéré de toute la famille impériale, et qu'il mourut en 1775, âgé de près de

80 ans. — On a publié les Œuvres de Duval, précédées de Mémoires sur sa vie, 1784, 2 vol. *in*-8°. L'extrait qu'on en a donné dans le *Mercure de France*, 1785, n° 3, nous a fourni cette notice.

DUVAURE, avocat, a donné : Mémoires divers d'Agriculture, couronnés et approuvés par la société d'agriculture de Paris, ou par l'académie de Valence en Dauphiné, 1790, *in*-8°.

DUVERGÉ, médecin. On a de lui : Précis de l'éducation des vers à soie, Tours, 1763, *in*-8°. — Analyse chymique des terres de la province de Touraine, Tours, 1763, *in*-8°. — Mémoire sur les moyens de reconnaître les contrecoups dans le corps humain, et d'en prévenir les suites, 1774, *in*-12.

DUVERNET, homme de lettres à Paris, a donné : Vie de Voltaire, Genève, 1786, *in*-8°. — Histoire de la Sorbonne, dans laquelle on voit l'influence de la théologie sur l'ordre social, 1790, 2 vol. *in*-8°.

DUVIGNEAU, (P.-H.) avocat au parlem. de Bordeaux, est connu par les ouvrages suivans : Discours sur cette question : Le luxe détruit-il les mœurs et les empires ? Paris, 1783, *in*-8°. — Discours sur la profession de procureur, Bordeaux, 1784. — Ode sur la mort de J. J. Rousseau, qui a remporté le prix de l'académie de la Rochelle, Bordeaux, 1786. — Eloge hist. d'Armand de Gontaud, baron de Biron, maréchal de France, sous Henri IV, Paris, 1786, 2 vol. *in*-8°.

## E.

ECHARD, (Jacques) dominicain, né à Rouen en 1644, mourut à Paris en 1724. Il a publié la Bibliothèque des écrivains de son ordre, 2 vol. *in*-fol. à Paris : le 1er en 1719, le 2e en 1721. Cette Bibliothèque est fort estimée par les bibliographes.

ECLUSE, (Charles de l') fut médecin d'Arras : les empereurs Maximilien II et Rodolphe II lui confièrent leur jardin des plantes. Il mourut à Leyde en 1609, à 84 ans, professeur de botanique. Ses ouvrages ont été recueillis à Anvers en 1601 et 1605, 2 vol. *in*-fol.

ECLUSE DES LOGES, (Pierre-Mathurin de l') docteur de Sorbonne, né à Falaise, rem-

porta le prix d'éloquence à l'académie française en 1743. Il a donné une édition des Mémoires de Sully.

Ecuyer, (l') ci-devant de l'academie de musique, a douné : Principes de l'art du chant, suivant les règles de la langue et de la prosodie française, 1769, *in*-8°.

Ehrmann, (Frédéric-Louis) profess. de physique, membre de la société-libre des sciences, arts et belles lettres de Paris, mourut à Strasbourg dans le mois de floréal an VIII (mai 1800). Depuis long-tems il faisait dans cette ville des cours de physique très-suivis et très-intéressans. Lors de l'établissement des écoles centrales, il fut nommé professeur de physique et de chymie à celle du département du Bas-Rhin. Il est l'inventeur des lampes à air inflammable, qu'il a décrites dans un ouvrage intitulé : *Description et usage de quelques lampes à air inflammable*, avec une planche gravée en taille-douce, Strasb., 1780, *in*-8°. Il a publié le même ouvrage en allemand, avec des observations et un supplément. Parmi ses autres ouvrages, on remarque celui écrit en allemand, sur les mongolfières ou ballons aërostatiques, sur l'art de les faire, etc., Strasb., 1784, *in*-8°. Il y publia encore, en 1787, une traduction allemande des Mémoires de Lavoisier, avec des additions. Dans les dernières années de sa vie, il a publié en français des Elémens de physique très-utiles, non-seulement par leur méthode et le contenu, mais encore pour les indications bibliographiques des ouvrages que les élèves doivent consulter : connaissances précieuses pour quiconque veut faire des progrès dans une science, et cependant trop souvent négligées.

Eidous, (Marc-Antoine) né à Marseille : 40 ouvrages, traduits de l'anglais ou du latin, sont la preuve de son goût particulier pour la traduction. En voici les principaux : Dictionnaire universel de la médecine, traduit de l'anglais, de James, (avec Diderot et Toussaints) 1746, 6 vol. *in*-fol. — Histoire naturelle, civile et géogr. de l'Orénoque du P. Gumilla, de l'espagnol sur la 2e édit. Avignon, 1758, 3 vol. *in*-12. — Métaphysique de l'ame ou Théorie des sentimens moraux, de l'angl. de Smith, 1764, 2 vol. *in*-12. — L'agriculture complète, de Mortimer, 1765, 4 vol. *in*-12. — Voyages depuis St.-Petersbourg en Russie dans diverses contrées de l'Asie, par Bell d'Antremony, trad. de l'angl. Paris, 1766, 3 vol. *in*-12. — Histoire naturelle de la Californie,

fornie, de l'angl. de Venegar, 1767, 3 vol. *in*-12. — Ses autres ouvrages, presque tous médiocres consistent dans des Romans, des Histoires et des Livres de médecine traduits de l'angl. Eidous se donnait à peine le tems de transcrire les ouvrages qu'il publiait; ils portent tous l'empreinte d'une rapidité toujours funeste pour le bon goût : il vaut mieux laisser les productions étrangères dans l'oubli, quand on ne sait pas en faire un choix éclairé, ou leur donner une nouvelle vie, que de les exposer à l'opprobre d'une seconde mort. Eidous a aussi fourni beaucoup d'articles à l'*Encyclopédie*.

Eisenschmid, (Jean-Gaspard) médecin, naquit à Strasbourg en 1656. Dans un voyage qu'il fit à Paris, il se lia particulièrement avec Tournefort. Il fut associé à l'académ. des sciences, et mourut en 1712, à Strasbourg, où il s'était fixé au retour de ses voyages. On a de lui : un Traité des poids et mesures de plusieurs nations, et de la valeur des monnaies des anciens, Strasbourg, 1737. — Un Traité sur la figure de la Terre, Ellyptico-Sphéroïde. Eisenschmid cultivait les mathématiques, la géographie, sans négliger la médecine, dans laquelle il eut des succès.

Elisée, (le P.) carme-déchaussé, prédicateur du roi, naquit à Besançon au mois d'octobre 1728, et mourut à Pontarlier le 11 juin 1783. Les Jésuites, dans le collége desquels il reçut sa première éducation, étonnés de la facilité avec laquelle, en se livrant, plus que ses co-disciples, aux amusemens de l'âge innocent, il faisait les progrès les plus grands et les plus rapides, se l'attachèrent; et il fut résolu qu'il entrerait dans la société; mais le jeune Elisée en décida autrement : il demanda à faire une retraite dans la maison des Carmes de Besançon, avant de partir pour le noviciat des Jésuites. Le genre de vie de ces religieux lui plut, et il en prit l'habit le 25 mars 1745. Il se distingua dans ses épreuves, par la ferveur de sa piété. A la fin de son cours de philosophie et de théologie, il soutint en public des thèses générales, et y fit paraître beaucoup de pénétration, de sagacité et d'érudition. La netteté de ses expressions, et l'art qu'il avait de rendre sensibles les idées les plus abstraites, lui donnèrent les plus grands succès dans les fonctions de professeur qu'il exerça ensuite pendant six ans. Ces fonctions ne suffisant pas à l'activité de son génie, il cultivait les Lettres en même-tems; et c'est pour ce genre d'étude qu'on lui remarquait de la prédilection. Ce fut en 1756 qu'il

parut pour la première fois en chaire, et il y parut en maître; il partit l'année suivante pour Paris, où il prêcha pendant vingt-six ans, avec des applaudissemens toujours soutenus. La cour l'entendit pendant trois Carêmes: deux sous le règne de Louis XV, et un sous celui de Louis XVI. Epuisé de travail, et ne se donnant pas de relâche, la dernière station qu'il fit à Dijon pendant le Carême de 1783, le conduisit au tombeau. Il termina ses jours, en allant prendre les eaux de la Brevine qui lui avaient été ordonnées par les médecins.

« Il n'est pas facile, dit un critique, d'apprécier le talent du P. Elisée, et sur-tout de marquer sa place parmi les orateurs chrétiens; lorsqu'on sortait des sermons de ce prédicateur, aussi modeste qu'éloquent, on n'était occupé qu'à se juger soi-même, on ne pensait guères à le juger. Quoique ses plans fussent méthodiques, son style animé de figures ou même orné de fleurs; en un mot, quoiqu'il employât toutes les ressources du langage oratoire, il en avait si peu les prétentions, il éteignait tellement par son débit l'éclat de ses pensées, qu'il semblait être à regret éloquent et fleuri, et s'accommoder, comme par pitié, au goût d'un peuple poli, qu'on ne peut prêcher avec succès, qu'en flattant ses organes au moment même où l'on vient tonner contre ses vices ou censurer ses faiblesses. Ce serait à ceux qui l'ont particulièrement connu à nous apprendre, si c'était par principe, ou par ménagement pour ses forces, que le P. Elisée avait retranché de son éloquence, tous les mouvemens de la déclamation; mais nous croyons qu'il est le seul, peut-être, qui ait réussi, sans ce secours, à se faire suivre d'une foule d'auditeurs, à les toucher, à les convaincre; il y suppléait, par un art plus difficile à concevoir et sur-tout à mettre en pratique. Il imprimait le respect et la confiance par la simplicité de son extérieur, par l'austérité de sa vie, par la pureté de ses mœurs. L'ouvrage qu'il avait commencé dans les chaires, il l'achevait dans la société. Si le cloître était son asyle, la société était l'objet de son travail. Le P. Elisée ne parlait qu'en chaire le langage de la chaire, et n'allait point dans le monde pour se faire admirer, mais pour le connaître et le combattre ensuite dans le champ de la morale et de la vérité. C'était-là que ses auditeurs reconnaissaient, avec une surprise religieuse, qu'il était venu prendre leur secret auprès d'eux ».

« Le P. Elisée, débutant un jour dans une petite église de Paris, trois hommes de Let-

tres le reconnurent pour un orateur digne d'un champ plus vaste, et lui demandèrent s'il était l'auteur de son sermon. On croira sans peine que leur doute ne tint pas long-tems devant celui qui l'avait fait naître; et s'empressant de réparer leur erreur, ils eurent le plus grand plaisir à proclamer le nouvel orateur. Le P. Elisée est à quelques égards un présent que la littérature a fait à la religion. Comme il était dans son caractère d'être reconnaissant du bien qu'on lui faisait faire, plus que de celui qu'on lui faisait à lui-même, il conserva toute sa vie un sage attachement pour les Lettres et ceux qui les cultivent; redevable aux anciens des principes du beau et des élémens de son art, il croyait pouvoir, sans ingratitude, suivre auprès des modernes vivans les traces du goût et le génie de son siècle». Le Recueil de ses Sermons parut en 1785, 4 vol. *in*-12, chez Mérigot jeune. Le quatrième volume est composé de Panégyriques et d'Oraisons funèbres.

ELOY, (M.-Fr.-J.) médecin, a donné : Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne, Liége, 1755, 2 vol. *in*-8°; nouv. édit. 1778, 4 vol. *in*-4°.

EMERIE, prêtre à Montpellier. On a de lui : Traité du légitime ministère de l'Eglise, 1770, 2 vol. *in*-12.

EMERIGON, (Balthazar-Marie) avocat à Marseille, est auteur d'un Traité des assurances et des contrats à la Grosse, Marseille, 1783 et 1784, 2 vol. *in*-4°.

EMERY, professeur de philosophie à Lyon, a publié : Esprit de Leibnitz, Lyon, 1772, 2 vol. *in*-12.

ENGRAMELLE, (Marie-Dominique-Joseph) né à Nedonchal en Artois le 24 mars 1727, a laissé la Tonotechnie ou l'Art de noter les cylindres, etc., 1775, *in*-8°. Il a eu part, en ce qui touche le notage, à la dernière partie de la facture de l'orgue de Dom Bédos-de-Celles.

EON DE BEAUMONT, (Charlotte-Geneviève-Louise-Auguste-André-Timothée d') naquit à Tonnerre, sur l'Armençon, le 5 octobre 1728. Douée dès l'âge le plus tendre d'une force de caractère capable de seconder les vues politiques de ses parens qui la fesaient passer pour un garçon; elle touchait à sa sixième année, lorsqu'elle fut envoyée à Paris auprès d'une de ses tantes. Elle y reçut une éducation conforme à son travestissement. A 14 ans elle fut mise au collége Mazarin, pour y faire ses études. Elle

ne s'y distingua pas moins par la sagesse de sa conduite que par ses progrès dans les belles-lettres. A l'étude des Lettres succéda celle des lois. Charlotte d'Eon s'y appliqua avec tant de soin qu'elle se rendit bientôt digne d'être reçue, d'abord doct. en droit civil et en droit canon, et enfin avocat au parlement. Après avoir publié quelques petits ouvrages propres à donner une idée avantageuse de la sagesse et de la capacité de son esprit, elle eut occasion de faire connaître ses talens et sa prudence au prince de Conti qui protégeait spécialement sa famille. La Russie était alors brouillée avec la France; il s'agissait de rapprocher les deux cours. Le prince de Conti qui savait que l'avocat d'Eon était une femme, en instruisit Louis XV, et la lui proposa comme très-capable de tenter cette entreprise. Elle partit secrètement. Lorsqu'elle arriva à Pétersbourg, elle prit les habits de son sexe, qu'elle quitta à son retour en France pour reprendre les habits d'homme. Après avoir applani, dans ce voyage, les voies de pacification, elle fut envoyée une seconde fois en Russie, mais avec un caractère public. Le fruit de ses négociations fut de déterminer en faveur des cours de Vienne et de Versailles, la marche de quatre-vingt mille russes qui, dans l'origine, étaient destinés à suivre les drapeaux prussiens. Le traité signé, Charlotte d'Eon que personne n'avait reconnue à la cour de Russie, fut chargée d'en porter la nouvelle au roi. Elle s'arrêta à Vienne pour communiquer le plan de campagne projetté par les russes. Peu de tems après son retour en France, elle fut envoyée une troisième fois en Russie en qualité de secrétaire de l'ambassade du marquis de l'Hôpital. A son retour, brûlant du desir de se distinguer dans la carrière des armes, elle sollicita et obtint la permission d'aller rejoindre l'armée française en Allemagne; elle fit la campagne de 1761, comme capitaine de dragons et des volontaires de l'armée, et comme aide-de-camp du maréchal de Broglie. Au combat d'Ultrop elle fut blessée à la tête et à la cuisse. A Osterwick, étant à la tête d'un corps de 80 dragons, elle chargea avec tant d'intrépidité un bataillon prussien de 800 hommes, qu'elle le força à mettre bas les armes, et le fit prisonnier. La paix de 1762 la fit rentrer dans la carrière de la politique. Elle fut envoyée à Londres en qualité de secrétaire d'ambassade, et se rendit si agréable à cette cour que, contre l'usage, le roi d'Angleterre la choisit pour porter à Louis XV la ratification du traité de paix conclu entre les deux nations. Ce

fut dans cette occasion que le roi lui accorda la croix de St. Louis. Quand le duc de Nivernois quitta l'Angleterre où il venait de remplir la mission d'ambassadeur extraordinaire Charlotte d'Eon l'y remplaça en qualité de ministre plénipotentiaire. Le comte de Guerchy y ayant été envoyé quelque tems après comme ambassadeur, il s'éleva entre lui et Charlotte d'Eon, une contestation qui finit par un procès d'éclat. Cette dernière, pour appuyer sa cause, se livra à des ressentimens qui devaient nécessairement entraîner sa disgrace; elle fit imprimer à Londres un vol. où étaient consignés les lettres, mémoires, et les négociations particulières qui avaient eu lieu pendant son ambassade. Cet écrit compromettait les personnages les plus puissans de ce tems : le duc de Choiseul, le duc de Praslin, la marquise de Pompadour même. L'on sent combien l'amour-propre est irascible en pareil cas. La perte de Charlotte d'Eon fut donc résolue : on devait l'enlever à Londres et la resserrer etroitement dans un des cachots de la Bastille. Louis XV fut son sauveur dans cette circonstance, et la manière délicate dont il s'y prit pour l'arracher au danger qui la menaçait, prouve de quelle nature était l'intérêt qu'il prenait à son sort. En donnant son agrément au projet de l'enlever, Louis XV voulut savoir de quelle manière il s'exécuterait. On la lui détailla, et aussi-tôt ce prince, dans une correspondance particulière et ignorée qu'il conservait depuis longtems avec elle, lui indiqua les moyens de se tenir sur ses gardes pour déconcerter les ravisseurs. Quand cette affaire fut étouffée, Louis XV lui accorda une pension secrète de douze mille livres, dont la formule conçue dans les termes suivans, était signée et écrite en entier de sa main : « En conséquence des services que le sieur d'Eon m'a rendus tant en Russie que dans mes armées, et d'autres commissions que je lui ai données, je veux bien lui assurer un traitement annuel de douze mille livres que je lui ferai payer exactement tous les six mois, dans quelque pays qu'il soit (hormis en tems de guerre, chez mes ennemis) et ce, jusqu'à ce que je juge à propos de lui donner quelque poste dont les appointemens soient plus considérables que le présent traitement ». Parmi les événemens bisarres d'une vie aussi agitée que celle de Charlotte d'Eon, nous citerons le suivant que l'on trouve consigné dans les Annales de Linguet : « A Londres, dit cet écrivain, on gage sur tout, et à propos de tout. Le sexe du chevalier d'Eon ayant été soupçonné, il y eut

des paris considérables pour et contre. Un des joueurs fit assigner au banc du roi son adversaire pour avoir à lui payer 700 liv. sterl. par lui promises dans le cas où le chevalier d'Eon se trouverait être une femme, et il attesta à la justice qu'il était en état d'en faire la preuve. Il s'éleva donc un procès dont la singularité fixa toute l'attention de la capitale. L'affaire fut sérieusement plaidée : on fit intervenir pour témoins, un médecin, un chirurgien et un ancien ami du chevalier, mais avec qui, depuis, il s'était brouillé. Les dépositions furent uniformes; toutes trois s'accordèrent à révéler la supposition du sexe, et à reconnaître une véritable femme dans le chevalier français. Enfin, l'affaire fut jugée conformément à ses déclarations, et depuis, il n'y eut plus d'équivoque en Angleterre sur son sexe ». Louis XVI en continuant à Charlotte d'Eon la pension de douze mille livres que Louis XV lui avait accordée, lui enjoignit de reprendre les habits de son sexe : elle les a conservés jusqu'à sa mort, arrivée pendant les premières années de la révolution. Quoique Charlotte d'Eon soit plus fameuse par ses aventures que par ses ouvrages, il faut cependant convenir que ses travaux littéraires lui donnent le droit de figurer avec avantage parmi les auteurs du 18e. siècle. Ses principaux ouvrages ont été recueillis en 13 vol. *in*-8°. sous le titre de *Loisirs du chevalier d'Eon*, 1779. Ce recueil a pour principal objet des matières d'administration et de politique.

Épée, (Charles-Michel de l') prêtre, inventeur de la méthode pour l'instruction des sourds-muets, et leur premier instituteur, mourut à Paris en février 1790. S'il fut jamais un homme précieux à l'humanité, par son génie et par les qualités bienfaisantes de son cœur, ce fut sans doute l'abbé de l'Epée. Il naquit d'un père qui sut inspirer de bonne heure à ses enfans les sentimens qui l'animaient, et leur transmettre avec sa probité sévère, la moderation des desirs qu'il avait toujours montrée dans la place d'architecte du roi qu'il occupait. Les progrès du jeune de l'Epée dans les sciences, furent rapides ; ses parens avaient déjà formé des vues sur lui, lorsque sa vocation pour l'état ecclésiastique se décida ; ils ne résistèrent point à son empressement, et il se dévoua à 17 ans au service des autels. Ses premiers pas dans cette carrière furent marqués par des chagrins. On lui proposa, selon l'usage établi alors dans le diocèse de Paris, une formule à signer que sa bonne-foi ne pouvait

admettre, et il se vit contraint de renoncer à ses plus chères inclinations; il tourna malgré lui, ses vues du côté du barreau; il étudia en droit et fut reçu avocat au parlement. Il ne suivit pas longtems cette carrière : l'état ecclésiastique avait toujours conservé des attraits pour lui. Un neveu du grand Bossuet, évêque de Troyes, l'accueillit dans son diocèse, lui conféra un canonicat dans l'église de Troyes, et le fit prêtre. Après la mort de ce prélat, l'abbé de l'Epée se lia intimement avec le célèbre Soanen, persécuté pour les mêmes idées religieuses dont il fesait profession ouverte. Leur liaison et la publicité de leurs écrits, ainsi que de leurs vertus, le rendirent l'objet d'une persécution plus opiniâtre; il fut interdit. Ce fut alors que son ame tourmentée du besoin d'être utile, lui fit concevoir le projet sublime qu'il a exécuté avec tant de succès. Il avait été souvent pénétré du triste sort de ces infortunés qui, totalement privés de la faculté d'entendre et de parler, sont comme isolés et perdus au milieu de leurs semblables; dans l'inaction forcée où il se trouvait, il résolut de venir à leur secours. Il existait déja une science des signes, pour suppléer la parole, quand il commença de s'occuper du grand objet qu'il méditait. Quelques hommes avaient inventé la *Dactylologie*, qui figure, avec des signes, les lettres, les syllabes, les phrases, d'où résultait pour les sourds-muets de naissance le pouvoir de lire et de composer des lignes écrites dans un langage convenu; mais cet art ne donnait que l'écorce des idées, sans en communiquer la substance; on ne savait pas si les élèves attachaient les mêmes pensées que nous aux mêmes traces d'expressions; tout était flottant et incertain; on ne pouvait s'assurer d'une exacte conformité d'intelligence que pour le petit nombre d'objets visibles et palpables auxquels on appliquait immédiatement leurs yeux et leurs mains. L'abbé de l'Epée ne se contenta pas de faire de ses sourds-muets de naissance des machines ingénieuses qui paraissaient comprendre des paroles, il en fit des esprits purs qui saisissant plus exactement que nous les idées, les transmettaient plus rapidement. Il leur apprit le langage universel de l'intelligence avec lequel on peut s'entendre et se communiquer dans tous les idiômes de l'univers, et ce langage il en fut l'inventeur. L'abbé de l'Epée donna le premier le spectacle d'un homme qui dictait en un instant rapide une suite de conceptions profondes et de disciples qui, sans oreilles et sans voix, se les appropriaient soudain, et

les écrivaient hativement et avec une correction parfaite en six langues différentes : on vit avec admiration, des hommes qui n'ayant que la moitié de nos sens, portaient cependant au-delà de leurs bornes connues, les facultés intellectuelles de l'homme. Au bout de quelques années, l'abbé de l'Epée comptait parmi ses élèves, des mathématiciens profonds, des historiens, des littérateurs distingués. On en a vu remporter des prix de poésie, et être couronnés dans des lycées où brillaient les plus beaux talens. Tant de travaux et tant d'efforts qu'il avait fallu faire pour les exécuter, n'eurent cependant d'autre encouragement que la considération publique qui s'empressa de payer l'abbé de l'Epée de ses peines et de ses soins. A l'âge de vingt-six ans, on lui avait offert un évêché en reconnaissance d'un service personnel que son père avait rendu au cardinal de Fleury, et à l'âge de soixante, après dix ans des plus utiles travaux, il ne put rien obtenir pour une institution qu'il craignait de voir périr à sa mort, et pour laquelle il sollicitait vainement une dotation. L'empereur Joseph II, qui durant son séjour à Paris, ne trouva rien de plus digne de son admiration que l'*œuvre* de l'abbé de l'Epée, lui témoignait un jour sa surprise de ce qu'il n'avait pas même une de ces abbayes qu'on prodiguait si facilement à des hommes inutiles, et lui offrit d'en faire la demande au roi. « La religion, lui répondit l'abbé de l'Epée, ne permet pas de demander pour soi les biens de l'Eglise, et ceux qui en disposent ne les donnent guère sans qu'on les sollicite. Si, à l'époque où mon entreprise était déja commencée avec succès, quelque médiateur puissant eut demandé et obtenu pour moi un riche bénéfice, je l'aurais accepté, pour le tourner entièrement au profit de l'institution. Aujourd'hui ma tête penche vers le tombeau ; ce n'est pas sur elle qu'il faudrait placer ce bienfait, c'est sur l'*œuvre elle-même*. Je vais finir, il faut qu'elle dure, et il est digne d'un grand prince de la perpétuer et de l'étendre pour le bien de l'humanité ». L'empereur saisit cette pensée juste : il fit venir de Vienne un prêtre d'une intelligence rare qui s'instruisit auprès de l'abbé de l'Epée, et propagea son institution en Allemagne. En 1780, l'ambassadeur de l'impératrice de Russie vint le féliciter de sa part, et lui offrir un présent considérable. « Monsieur l'ambassadeur, répondit ce grand homme, je ne reçois jamais d'or ; dites à sa majesté que si mes travaux ont quelque droit à son estime, tout ce que je lui demande, c'est de m'envoyer un sourd

sourd et muet de naissance ». L'abbé de l'Epée jouissait d'environ 14,000 francs de revenu, c'est avec cette fortune qu'il parvint à soutenir constamment son institution. A toutes les époques de sa vie, il ne s'était réservé pour lui-même que le plus étroit nécessaire; mais à l'époque de son établissement, il y consacra son patrimoine. Il empruntait même de ses amis sur ses revenus futurs pour les urgentes nécessités de ses élèves. Leurs pensions, leurs maîtres, leurs alimens, leur entretien, il payait tout; il se dépouillait pour les couvrir, il traînait des vêtemens usés pour qu'ils en portassent de bons. La somme qu'il s'était réservée pour lui, il ne la dépassait jamais sous quelque prétexte que ce fut, où s'il y était contraint, ce n'était qu'avec des regrets qui troublaient pendant long-tems ses jouissances. Pendant l'hiver de 1788, étant alors d'un grand âge, et atteint de plusieurs infirmités, il se refusa du bois pendant quelque tems: sa gouvernante s'en apperçut, et à la tête de 40 sourds-muets, qui tous fondaient en larmes, et lui faisaient signe de se conserver pour eux, elle le força d'outrepasser sa dépense ordinaire d'environ cent écus. Ce respectable vieillard ne s'en consola jamais, et souvent en jouant avec ses élèves, il leur disait: Je vous ai fait tort de trois cent livres.—Jamais père ne fut plus tendrement aimé de ses enfans que l'abbé de l'Epée l'était de ses disciples. Dans un des momens de la plus sensible joie, l'idée qu'il devait mourir un jour fut jetée par hasard à travers l'enchantement de leurs pensées; la foudre tombée soudain au milieu d'eux, n'eût pas produit plus d'effroi; leurs lèvres entr'ouvertes, leurs yeux fixes, leurs mains étendues, la stupeur et l'épouvante peints dans toutes leurs attitudes, formaient un spectacle unique au monde; mais l'abbé de l'Epée leur ayant montré dans un autre ordre de conceptions l'infaillible décret de sa mort inévitable et peut-être prochaine; cette conviction ne fut pas plutôt entrée dans leurs esprits, que leurs cœurs se resserrèrent de nouveau par un sentiment qui n'était plus l'effroi, mais la tristesse de la reconnaissance et de l'amour. Les larmes coulaient avec une abondance inaltérable; le silence ne régnait plus; ils frappaient les airs de leurs sanglots: tous s'étaient rapprochés, s'attachaient de près à ses vêtemens, et semblaient vouloir le dérober à sa destinée. Les larmes de l'abbé de l'Epée se confondaient bientôt aux pleurs de la tendresse ingénue, et formèrent une de ces scènes délicieuses, telles que l'imagination la plus féconde

en tableaux de sentiment, n'en pourrait inventer une aussi touchante. Tout ce qui pouvait tourner à l'avantage de son institution préoccupait vivement l'abbé de l'Epée; l'assurance qu'elle se perfectionnerait dans sa patrie, et chez toutes les nations, remplissait son cœur de la plus douce joie. Voilà pourquoi cet homme si simple donnait de l'appareil à ses exercices, s'applaudissait d'y voir accourir les riches, les hommes puissans, et les princes; la gloire qui lui était personnelle n'était rien pour son amour-propre, mais celle qui rejaillissait sur son œuvre, et qui pouvait en immortaliser les effets, le touchait d'une manière sensible. Quand tout ce bruit d'éloges avait cessé, et qu'il se retrouvait seul avec ses chers élèves, c'est alors qu'il se livrait avec eux à une innocente joie. Il les conduisait à une petite habitation qu'il avait sur les hauteurs de Montmartre, une longue table les rassemblait tous. L'abbé de l'Epée, accompagné de quelques amis qui avaient comme lui, les goûts simples de la nature, partageait leurs plaisirs vifs, leurs jeux rapides, leurs doux sourires, leurs transports ingénus. C'était le tableau d'une famille intéressante, dont il était l'heureux père. Tant de dévouement et de grandeur d'ame devait utiliser, d'une manière éclatante les travaux de cet interprète de la nature, qu'elle semblait avoir formé pour réparer ses torts. Aussi, mille et mille bienfaits ont-ils signalé la carrière de cet homme célèbre. Il était tout-à-la-fois le protecteur, l'ami et le père de ses élèves. Il avait pour eux la plus vive tendresse, et ses sollicitudes pour qu'ils fussent heureux, l'accompagnérent jusqu'au tombeau; a sa dernière heure, lorsqu'il était près d'expirer, une parole de l'Ecriture sainte, qu'un de ses confrères lui lisait, applicable à l'institution de ses chers orphelins qui allaient se trouver sans père, réveilla la flamme de son cœur, prête à s'éteindre, et l'on vit couler de ses yeux des larmes abondantes. Tel fut l'abbé de l'Epée. Heureux d'avoir laissé en mourant, parmi les maîtres qu'il avait formés, un homme digne de lui succéder par ses talens et par les progrès qu'il a fait faire à la science dont il l'avait rendu le dépositaire (*)! On a de l'abbé de l'Epée les ouvrages suivans: Relation de la maladie et de la guérison miraculeuse, opérée sur Marie-Anne Pigalle, 1759, *in*-12. — Institution des Sourds et Muets, par la voie des signes méthodiques, 1776, *in*-12.

(*) Roch-Ambroise Sicard, instituteur actuel en chef des Sourds et Muets, dont le nom est si justement célèbre.

— La véritable manière d'instruire les Sourds et Muets, confirmée par une longue expérience, 1784, *in*-12.

ÉPINAI, (Mme. de la Live d') a donné les Conversations d'Emilie, qui ont été souvent réimprimées, 1783, 2 vol. *in*-12.

ÉPINE, (de l') médecin à Paris. On a de lui : Un Rapport sur le fait de l'inoculation de la petite vérole, lu en présence de la faculté de Paris, 1765, *in*-4°, avec un Supplément, 1767, *in*-4°.

ÉPRÉMENIL, (Jaques Duval d') était second du conseil souverain de Pondichéry, sous Dupleix, son beau-père, lorsque la Bourdonnaye fit la conquête de Madras, sur les anglais, en 1746. Déprémenil passa alors dans cette dernière place en qualité de chef du conseil que le gouverneur-général y établit. Il conserva ce poste jusqu'à la paix de 1748, époque où Madras fut rendue aux anglais. Pendant tout le tems qu'il gouverna cette ville, il eut à lutter contre les tentatives des ennemis de la France; et toujours sa bonne conduite et son audace le sauvèrent des dangers qui le menaçaient. Un jour le Nabad d'Arcate, excité par les anglais, vint investir la ville, avec une puissante armée, sous le prétexte que Madras étant bâtie sur son territoire, il devait en avoir la domination. Déprémenil sortit aussi-tôt de la place, alla attaquer le nabad dans son propre camp, tailla en pièces son armée, et le força à une fuite précipitée. d'Epréménil, au milieu des soins qu'exigeait la nouvelle conquête, ne négligeait rien pour acquérir des connaissances sur les mœurs et les lois des peuples de l'Inde. Il faisait une étude particulière de leur religion. Déguisé en Bramine, il s'introduisait dans leurs pagodes, et y dessinait leurs cérémonies religieuses. Dans un tems où le nabad d'Arcate avait mis sa tête à prix, il ne craignit pas d'entreprendre, par terre, sans autre escorte que ses porteurs de palanquins, le voyage de Chandernagor, voyage peu entrepris par les européens, à cause des difficultés et des dangers qui renaissent à chaque pas dans les pays qu'il faut traverser. En 1750, d'Eprémenil revint en France, affligé de surdité. Il charma l'ennui de son état, en cultivant les belles-lettres jusqu'à sa mort, arrivée en 1765. On a de lui un Traité du commerce du Nord, *in*-12.

ÉPRÉMENIL, (Jacques Duval d'), fils du précédent, né à Pondichéry, en 1746, qui a été d'abord avocat du roi au Châtelet, ensuite conseiller au parlement de Paris, et enfin député à l'assemblée cons-

tituante, fut décapité le 22 avril 1794. Une des premières occasions où le jeune d'Eprémenil se fit connaître avantageusement sous le rapport de ses talens, fut dans l'affaire que le fils du comte de Lally intenta aux dénonciateurs de son père, en demandant la réhabilitation de sa mémoire. Un des oncles de d'Eprémenil avait été du nombre des dénonciateurs; il s'agissait pour son neveu, de repousser les accusations dont on voulait le flétrir, et l'on sent quel talent il lui fallut employer pour en affaiblir l'odieux. Quoique dans la cause qu'il avait à défendre, il eut à lutter contre l'opinion publique, on n'en rendit pas moins justice à ses talens distingués. Les événemens qui précédèrent la révolution servirent encore à les développer. L'opposition qu'il manifesta contre les actes arbitraires de la cour, le rendit cher au peuple, et bientôt après, lorsqu'on le vit devenir victime de son zèle, par son exil aux îles Ste.-Marguerite, il fut l'objet de l'enthousiasme universel. Comme il avait été un des plus ardens à demander la convocation des états-généraux, il fut récompensé de son zèle par sa nomination à l'assemblée nationale; mais à peine y fut-il, qu'il se déclara ouvertement le défenseur de la cour et de ses principes. Cette contradiction, sans le réconcilier avec ceux dont il avait humilié l'orgueil, le rendit odieux à son parti. Son imprudence l'exposa souvent aux plus grands dangers : reconnu un jour dans un des grouppes où il avait excité quelque fermentation, il en fut arraché avec violence, et maltraité au point que son corps fut couvert de blessures. Après cet événement, qui le conduisit aux bords du tombeau, il se retira dans une terre qu'il avait à quelques lieues de Paris : il croyait échapper dans cette retraite aux recherches de ses ennemis, mais son nom était devenu trop fameux pour être oublié pendant le règne des proscriptions et de la terreur. Il fut donc arrêté, et conduit dans une des prisons de Paris, où il resta jusqu'au 3 floréal de l'an II (1794), qu'il fut traduit au tribunal révolutionnaire. Il y fut condamné à mort avec Chapelier, qui, pendant la session de l'assemblée constituante, avait constamment été son antagoniste. « Si quelque chose, lui dit-il en le voyant à côté de lui, peut surprendre dans les événemens de la révolution, c'est sans contredit de nous voir ensemble sur ces gradins ». Par une suite de cette fatalité qui les avait réunis, ces deux ex-constituans se trouvèrent encore placés à côté l'un de l'autre sur la même charrette. En y montant, Chapelier dit à d'Eprémenil :

«Lequel de nous deux croyez-vous que le peuple va huer»? « Tous deux, répondit d'Eprémenil »; et il avait raison. D'Eprémenil était bon père, bon mari, excellent ami; il était doué d'une éloquence riche, d'une diction pure et facile, d'un son de voix sonore, agréable, d'une mémoire prodigieuse et de connaissances peu communes. Lorsqu'il parlait, ses gestes se deployaient avec grace; la mélodie de son accent pénétrait l'ame; et si on l'écoutait en silence, on ne pouvait s'empêcher de goûter et d'adopter ses raisons. Malheureusement il avait une imagination vive et romanesque: il fut un des plus ardens défenseurs du *mesmérisme*; il écrivit en faveur de ce système; aussi partagea-t-il le ridicule de tous ceux qui avaient eu une confiance aveugle dans la science de Mesmer. Il fut le rédacteur de presque tous les actes du parlement, pendant les affaires qui précédèrent la révolution. On lui attribua sur-tout les fameuses Remontrances du mois de janvier 1788, qui produisirent un si grand effet dans toute la France. — Ses autres ouvrages sont : Des Plaidoyers. — Un Discours dans la cause des magistrats qui composaient la chambre des vacations du parlement de Bretagne, 1790, *in*-8°. — Nullité et despotisme de l'assemblée prétendue nationale, 1790, *in*-8°. — L'état actuel de la France, 1790, *in*-8°.

ERARD, ( Claude ) mort en 1700, fut un des avocats les plus célèbres du barreau de Paris, du dernier siècle. Ses Plaidoyers ont été imprimés en 1734, *in*-8°. Le plus célèbre est celui qu'il fit pour le duc de Mazarin, contre Hortense Mancini sa femme, qui l'avait quitté pour passer en Angleterre.

ESPAGNAC, (Jean-Baptiste-Joseph de SAHUGUET-DAMARZIL, baron d' ) lieutenant-général des armées, gouverneur de l'hôtel des Invalides, naquit à Brive-la-Gaillarde le 25 mars 1713, et mourut à Paris le 28 février 178[illegible]. Il entra au service à l'âge de dix-neuf ans, et se distingua en Italie en 1734. Il fut aide-de-camp dans les campagnes de Bavière en 1742. Le maréchal de Saxe, qui reconnut ses talens militaires, l'employa dans l'état-major-général de l'armée. En 1760, il fut nommé gouverneur de l'hôtel des Invalides, et obtint le grade de lieutenant-général en 1780. Il a beaucoup écrit sur l'art militaire. On a de lui : Campagnes du roi en 1745, 46, 47 et 48, 4 vol. *in*-8°. — Essai sur la science de la guerre, 1751, 3 vol. *in*-8°. — Essai sur les grandes opérations de la guerre, 1755,

4 vol. *in*-8°. — Supplément aux rêveries du maréchal de Saxe, Paris, 1773, 2 vol. *in*-8°. — Il a donné l'Histoire de ce grand homme en 3 vol. *in*-4° et 2 vol. *in*-12. Cet ouvrage est intéressant pour les militaires, à cause des plans de bataille et des marches, qu'on trouve dans l'*in*-4°. L'auteur, après avoir raconté les exploits guerriers de son héros, finit, comme Plutarque, par les anecdotes et les traits particuliers de sa vie. Mais cette partie de son ouvrage est loin d'être complète.

ESPAGNAC, (M.-R. de SAHUGUET d') fils du précédent, abbé, chanoine de l'Eglise métropolitaine de Paris, décapité le 4 avril 1794 (an II), âgé de 41 ans. L'abbé d'Espagnac était connu avant la révolution comme auteur de plusieurs Discours, qui annonçaient du talent, et surtout comme agioteur heureux sous le ministère du contrôleur-général Calonne. On n'a pas oublié qu'il fut alors exilé par la cour comme un intrigant dangereux. Ce fut avec cette double réputation d'homme de lettres, et de joueur à la hausse et à la baisse sur les fonds publics, qu'il se présenta dans les commencemens de la révolution à la société des jacobins, dans laquelle il trouva des amis qui l'y firent admettre. Aussitôt que d'Espagnac vit qu'on faisait des préparatifs pour repousser les puissances coalisées contre la France, il conçut le projet de profiter de cette circonstance pour faire une fortune grande et rapide. Il se mit à la tête de l'entreprise des charrois militaires, et se rendit à l'armée que commandait Dumourier. Ce fut au milieu des revers et des succès de cette campagne, que l'abbé d'Espagnac fit des bénéfices immenses. De retour à Paris, il réclama le paiement de plusieurs millions, qu'il soutenait lui être dus. Les sommes considérables qu'il demandait appelèrent sur lui l'attention du comité de salut public; pour lever les difficultés qu'il rencontrait, on prétend qu'il se lia avec plusieurs membres de la convention, et qu'il se servit de l'influence de son or pour se faire des partisans. Cité à la barre pour rendre compte de sa conduite, il improvisa pendant 3 heures sur des mouvemens militaires, sur des détails de fournitures d'armées, d'entreprises; et il fut écouté avec le plus grand intérêt. N'étant pas préparé, n'ayant rien écrit sur une matière aussi sèche, loin de fatiguer par des répétitions, et sur-tout par la monotonie du sujet, il se livra en homme habile et éloquent à l'art difficile de faire des tableaux, et il fit oublier l'aridité des calculs qu'il était obligé

de faire, tantôt par des digressions, et des anecdotes curieuses et peu connues, tantôt par une abondance d'images qu'un grand talent pouvait seul produire : aussi parvint-il à se concilier tous les suffrages et à effacer les soupçons que ses relations avec Dumourier avaient fait naître contre lui. Après ce succès remporté sur ses ennemis et sur ses rivaux, d'Espagnac continua non-seulement ses entreprises, il les augmenta, et devint un des plus considérables fournisseurs des armées de la république. Les demandes de fonds qu'il fit pour le remboursement de ses avances, le firent de nouveau dénoncer à la convention. On reproduisit contre lui les chefs d'accusation qui l'avaient conduit à la barre; mais ses ennemis ne lui permirent pas de faire un nouvel essai de son éloquence et de ses talens pour se justifier. Il fut arrêté, déposé dans une des bastilles de Robespierre; et quelque tems après traduit au tribunal révolutionnaire. Instruit par l'expérience, et connaissant toute la perversité de ses juges, on assure qu'il ne voulut pas se donner la peine inutile de les convaincre de son innocence. Il se borna à répondre aux questions qui lui furent faites, d'une manière insignifiante et avec un rire sardonique. Comme il s'attendait à être immolé, il ne fut pas étonné, lorsqu'il se vit condamner à mort. On a de lui : Eloge de Catinat, qui a obtenu l'*accessit* à l'académie franç. en 1775, *in*-8°. —Réflexions sur l'abbé Suger et son siècle, Londres, 1780, *in*-8°, etc.

ESPAGNE, (Jean d') natif du Dauphiné, ministre de l'Eglise française de Londres au 17e siècle, a composé divers Opuscules, publiés en 1670 et 1674, la Haie, 2 vol. *in*-12.

ESPAGNET, (Jean d') président au parlement de Bordeaux, est auteur d'un *Enrichidion Physicæ restitutæ*, imprimé à Paris en 1623, *in*-8°, et traduit en français sous ce titre : *la Philosophie des anciens, rétablie dans sa pureté*, 1651, *in*-8°. —On y trouve un Traité de la pierre philosophale, intitulé : *Arcanum Hermeticæ Philosophiæ.* — Ce savant publia encore, en 1616, un vieux manuscrit *in*-8°, intitulé : *Rozier des guerres*, qu'il accompagna d'un *Traité sur l'institution d'un jeune prince.* « Il croyait, dit un bibliographe, que ce manuscrit n'avait pas encore vu le jour; mais il y en avait une édition *in*-folio dès l'an 1523 ».

ESPENCE, (Claude d') naquit à Châlons-sur-Marne en 1511, et mourut en 1571. Il

parvint, par ses talens, à la place de recteur de l'université de Paris. Le cardinal de Lorraine l'employa dans plusieurs affaires importantes. Il parut avec éclat aux Etats d'Orléans en 1560, et au colloque de Poissy en 1561. On a de lui : un Traité des mariages clandestins ; il y prouve que les fils de famille ne peuvent valablement contracter des mariages, sans le consentement de leurs parens. — Des Commentaires sur les Epîtres de St.-Paul à Timothée et à Tite, pleins de longues digressions sur la hiérarchie et la discipline ecclésiastique. — Plusieurs Traités de controverse, les uns en latin, les autres en français. Tous ses ouvrages latins ont été recueillis à Paris en 1619, *in*-fol.

Espinassi, ( Mlle. d' ) a publié : Essai sur l'éducation des demoiselles, 1764, *in*-12, — Nouvel abregé de l'Histoire de France, 1767, 12 vol. *in*-12.

Esprit, ( Jacques ) né à Beziers en 1611, mourut en 1678. Après avoir reste pendant cinq ans dans la congrégation de l'Oratoire, il rentra dans le monde. Il avait toutes les qualités propres pour plaire. Le duc de la Rochefoucauld et le chancelier Seguier, et le prince de Conti, lui donnèrent des témoignages non équivoques de leur estime et de leur amitié. Le premier le produisit dans le monde, le second lui obtint une pension de 2000 liv. et un brevet de conseiller-d'état ; le troisième le combla de bienfaits, et le consulta dans toutes ses affaires. Esprit était membre de l'acad. franç. Il fut un de ceux qui brillèrent dans l'aurore de cette compagnie. Ses ouvrages sont : Des Paraphrases de quelques pseaumes. — La fausseté des vertus humaines, Paris, 1678, 2 vol. *in*-12. et Amsterdam, 1716, *in*-8°.

Estève, ( Pierre ) de l'acad. de Montpellier, sa patrie. On a de cet ecrivain plusieurs ouvrages, entr'autres un Dialogue sur les arts, et un Traité de la diction.

Estienne, ( François d' ) fut conseiller au parlement d'Aix, sa patrie, ensuite président aux enquêtes au parlement de Paris, et enfin président à mortier au parlem. de Provence. Ce magistrat a laissé un livre estimé, sous le titre de *Decisiones Stephani*.

Estoile, ( Pierre de l' ) grand-audiencier de la chancellerie de Paris, mort en 1611, est connu par son Journal de Henri III. L'abbé Lenglet du Fresnoi en a donné une édition en 1744, en 5 vol. *in*-8°. Ce journal commence

mence au mois de mai 1574, et finit au mois d'août 1589. On a encore de cet auteur : Mém. pour servir à l'histoire de France, depuis 1515 jusqu'en 1611, avec les remarques de Godefroy, 2 vol. *in*-8°. 1719 et 1744 : la première édition est la plus recherchée. L'Estoile était très-instruit de toutes les particularités du règne d'Henri III et de celui d'Henri IV. Ses Mém. renferment les détails les plus curieux.

Estoile, (Claude de l') fils du précédent, est moins célèbre que son père ; il fut cependant un des cinq auteurs que le cardinal de Richelieu employait à faire ses mauvaises pièces dramatiques. Il fut reçu à l'acad. française en 1632, et mourut en 1652, âgé d'environ 58 ans. Pélisson dit de lui, qu'il avait plus de génie que d'étude et de savoir. Il connaissait pourtant assez bien les règles du théâtre. C'était un censeur difficile et pour lui-même et pour les autres. On dit de Claude de l'Estoile ce qu'on a conté de Malherbe et de Molière, qu'il lisait ses ouvrages à sa servante. On a de lui deux pièces de théâtre très-médiocres, et des Odes qui le sont un peu moins : ces dernières se trouvent dans le Recueil des poètes français, 1692, 5 vol. *in*-12.

Estrades, (Godefroi, comte d') maréchal de France, se montra à la fois bon capitaine et bon négociateur. Il fut envoyé en Hollande et ensuite à Londres avec la qualité d'ambassadeur extraordinaire. En 1662, il retourna en Hollande avec la même qualité, et y conclut le traité de Bréda. Il ne se distingua pas moins en 1673, lorsqu'il fut envoyé ambassadeur extraordinaire aux conférences de Nimègue pour la paix générale. Il mourut en 1686, à 79 ans. Les Négociations du comte d'Estrades ont été imprimées à la Haye en 1742, en 9 vol. *in*-12.

Estrées, (François-Annibal d') duc et maréchal de France, né en 1573, embrassa d'abord l'état ecclésiastique ; mais il le quitta bientôt pour suivre le parti des armes. Il se signala en diverses occasions. Nommé en 1636 ambassadeur extraordinaire à Rome. Il voulut mêler le ton militaire à celui de négociateur, et il brouilla tout. On fut contraint de le rappeller. Il en eut un si grand dépit, qu'il refusa de venir à la cour rendre compte de sa conduite. Il mourut à Paris en 1670, à 98 ans. Il était frère de la belle Gabrielle d'Estrées. Nous avons de lui : Des Mém. de la régence de Marie de Médicis. Ils sont recherchés, de l'édition de Paris, 1666, *in*-12, où il y a une lettre pré-

liminaire de Pierre le Moine. — Une Relation du siége de Mantoue en 1630, et une autre du Conclave dans lequel le pape Grégoire XV fut élu en 1621.

ETIENNE DE MURET, (St.) fils du comte de Thiers en Auvergne, suivit son père en Italie, où des hermites calabrois lui inspirèrent du goût pour la vie cénobitique. De retour en France, il se retira sur la montagne de Muret dans le Limousin, où il fonda un ordre monastique, suivant la règle de St.-Benoît. Il mourut en 1124 à 78 ans. Les Annales de son ordre furent imprimées à Troyes en 1662. On a d'Etienne de Muret sa règle, 1645, *in*-12, et un Recueil de Maximes, 1704, *in*-12, en latin et en français.

ETIENNE D'ORLÉANS, qui fut en 1177 abbé de Sainte-Geneviève, en 1191 évêque de Tournai, et qui mourut en 1203, a laissé des Sermons et des Epîtres qui ont été imprimés en 1684.

ETIENNE, (Henri) imprimeur à Paris, mort à Lyon en 1520. C'est de ce célèbre imprimeur que sont descendus les savans qui ont illustré l'art typographique en France. Avant de rappeller successivement les travaux de cette famille, et tous les services qu'elle a rendus aux lettres et à l'imprimerie, on nous saura gré sans doute d'offrir un tableau rapide de l'origine et des progrès de cet art sublime. Tous les auteurs s'accordent à en fixer l'époque à 1440, et à faire honneur à la ville de Mayence de l'avoir vu naître dans son sein. Harlem, qui réclame cette gloire, a des partisans; la ville de Strasbourg a enfin les siens. Quoi qu'il en soit de ces prétentions, on ne peut guères douter que Guttemberg ne soit le véritable auteur de l'imprimerie. Il était natif de Mayence. On assure qu'étant à Strasbourg, il passa en 1439 un acte avec trois bourgeois de cette ville pour mettre en œuvre un art qui *tenait du merveilleux*.

L'imprimerie dans ses commencemens fut en effet regardée comme un art qui tenait du prodige, et même du *sortilège*. On sait comment l'imprimerie se répandit dans toute l'Europe par la révolution que Mayence éprouva en 1468. Un conquérant s'étant emparé de cette ville, lui ôta tous ses privilèges. Les ouvriers, privés de leurs franchises, portèrent leur industrie chez les peuples qui les accueillirent. Plusieurs se réfugièrent à Rome, à Naples et à Venise, où ils imprimèrent différens ouvrages, qui sont aujourd'hui recherchés par les amateurs. En 1475, trois Allemands s'éta-

blirent à Paris; et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'ils trouvèrent un asyle dans la maison de Sorbonne, et qu'ils y imprimèrent plusieurs ouvrages. Les docteurs de Sorbonne ne prévoyaient pas alors, que l'art admirable qu'ils protégeaient, servirait un jour à porter les coups les plus terribles à leur puissance. On ne doit pas moins leur savoir gré du service qu'ils rendirent à cette époque aux progrès des connaissances humaines.

Tous les arts qui servent à perpétuer nos idées, périssent à la longue. Rien ne résiste à la main destructive du tems. Les chef-d'œuvres, les statues, les palais, les monumens publics n'ont qu'une existence bornée à plus ou moins d'années, à plus ou moins de siècles. Tout dans la nature disparaît ou se modifie. Malgré les grands talens de l'architecte, malgré les efforts du génie du statuaire, leurs ouvrages sont condamnés à périr. Avec le secours précieux de l'imprimerie, l'écrivain peut seul commander au tems, et se soustraire à la destruction. Graces immortelles soient donc rendues à l'inventeur de l'imprimerie et aux artistes qui l'ont perfectionnée! C'est en effet à la faveur de cette découverte sublime que les hommes expriment leurs pensees dans des ouvrages qui peuvent durer autant que le soleil et ne se perdre que dans le bouleversement universel de la nature. Alors seulement les Œuvres immortelles d'Homère, de Virgile, d'Horace, etc., périront avec les mondes qui roulent sur nos têtes ou qui nous environnent.

Depuis l'heureuse invention de l'imprimerie, les sciences et les lettres n'ont plus à redouter les attentats sacriléges de nouveaux Omar. Des révolutions partielles peuvent encore, il est vrai, faire des plaies profondes, mais elles sont dans l'impuissance de detruire entièrement les productions de l'esprit humain. Cependant nous devons le consigner ici, quelques hommes ont été assez pervers et assez ennemis de leur pays pour concevoir, à la fin du 18e. siècle, l'horrible projet de livrer aux flammes tous les ouvrages qui contrariaient leurs opinions ou leurs intérêts. Heureusement ces barbares, qui auraient dû naître plusieurs siècles auparavant, ont éprouvé des obstacles, qui ont arrêté l'exécution de leurs projets dévastateurs, et nous avons conservé nos bibliothèques. C'est en partie au courage de Boissy d'Anglas que nous devons cette victoire, remportée sur le vandalisme, et nous ne pouvons mieux acquitter le tribut de reconnaissance que les lettres lui doivent, qu'en rappelant ici quelques passages du dis-

cours éloquent qu'il prononça à la tribune de la convention, pendant la durée de l'horrible dictature de Robespierre d'exécrable mémoire. Oui, sans doute, il n'est que trop vrai, et ce n'est plus un mystère, que ce monstre et quelques-uns de ses complices avaient formé le projet de consacrer l'art typographique à perpétuer les fruits de leur extravagance et de leur férocité. Qui pourrait après cela fixer les bornes dans lesquelles le délire de leur amour-propre se serait renfermé ? Après avoir détruit nos bibliothèques, n'est-il pas vraisemblable que leurs mains sacriléges auraient essayé de nous priver des bienfaits de l'imprimerie, ou au moins de n'employer cet art qu'à propager leur fanatisme révolutionnaire. Lorsqu'on osa manifester ce projet destructeur, Boissy d'Anglas s'écria, dans sa juste indignation : « A qui confierez-vous la direction de cette réforme ? qui, ajoutait-il, investiriez-vous de cette magistrature suprême des pensées ? Créeriez-vous, comme je crois l'avoir entendu proposer, une commission pour vous en présenter le travail, ou pour l'arrêter définitivement ? mais alors de quels membres la composeriez-vous ? quel serait l'homme assez habile, assez profond, assez raisonnable, assez dégagé de préjugés, pour pouvoir distinguer dans l'immensité des livres ceux qu'il faut conserver de ceux que l'on doit anéantir ? Quel serait celui, dont le coup-d'œil serait assez juste, ou le jugement assez sain pour pouvoir découvrir dans l'innombrable collection de tous les répertoires de la science humaine, ceux qui sont les enfans de l'erreur et ceux qui le sont de la vérité ? Quel serait l'homme assez audacieux ou assez profondément éclairé, pour assigner des bornes plus ou moins rapprochées, aux méditations de l'esprit humain ? Qui oserait lui dire : *ceci n'est pas de ton domaine, et tu dois renfermer tes études, tes recherches et tes travaux dans le cercle plus ou moins vaste que je suis chargé de te tracer ?* Qui oserait tirer la ligne hors de laquelle tout devrait être détruit, et en deçà de laquelle tout pourrait subsister encore ? — Une commission, pour circonscrire les sciences, pour élaguer l'arbre de ses méditations, pour placer une barrière éternelle entre l'erreur et la vérité. — Une commission d'hommes, bon Dieu !. — Ah ! le Concile de Trente aussi, lui qui du moins prétendait à l'infaillibilité, avait créé une commission pour un objet presque semblable, et décrété, comme on vous le propose, un index des livres et des pensées ; mais la postérité a cassé ses décrets et la

raison s'en est moquée. Nul homme, sans doute, nulle réunion d'hommes ne peuvent se charger de cette fonction sur-humaine; c'est au tems, qui démolit en silence, à compléter par ses destructions, comme par ses découvertes, le grand ouvrage de la régénération de l'esprit humain: c'est à lui seul, c'est à la voix des siècles, c'est à la raison universelle et tardive, c'est à l'instinct de l'intérêt particulier à distinguer ce qu'il faut apprendre de ce qu'il faut repousser loin de son entendement et de sa mémoire. Le tems seul met tout à sa place: il est supérieur à toutes les prétentions de l'amour-propre et de la vanité, à l'orgueil des courtes et fausses lumières, aux petites passions de l'ame: il prononce tard, sans doute, mais il prononce d'une manière sûre, et ses arrêts sont irrévocables: attendez-les donc avec respect, et sans oser les devancer, attendez-les, et méfiez-vous de toutes ces propositions extravagantes qui ne sont faites que par le desir d'une célébrité vainement briguée: c'est la vanité seule qui les dicte. On croit s'agrandir soi-même en provoquant des destructions: on croit se montrer supérieur à tout ce qu'on abat ou qu'on dédaigne; et l'on se hisse avec fierté sur les décombres dont on s'entoure, comme un enfant monte sur une table, afin de paraître plus grand. On croit se donner un vernis de philosophie et de supériorité scientifique, en témoignant son mépris pour les livres et pour tout ce que les autres savent, et l'on veut masquer, sous cette morgue, la médiocrité dont la conscience nous accable. Mais vous ne serez pas dupes; un tel charlatanisme ne peut en imposer un seul instant à la raison et à la sagesse». On nous pardonnera sans doute cette digression qui n'est pas étrangère à l'histoire de l'art typographique; car s'il est juste d'honorer la mémoire des inventeurs de ce bel art, et de ceux qui l'ont perfectionné; il est également juste et utile de verser l'opprobre et le mépris sur les vandales modernes qui ont voulu nous plonger dans la barbarie. Parmi les artistes distingués qui ont rendu les plus grands services à l'imprimerie, on rappellera toujours avec reconnaissance la famille célèbre des Etienne qui a eu pour chef *Henri Etienne*. Quoique cet imprimeur n'ait pas publié un grand nombre d'ouvrages, son Pseautier qu'il fit paraître en cinq colonnes, en 1509, est un monument typographique qui mérite l'estime des connaisseurs.

ETIENNE, (Robert) fils du précédent, né à Paris, fut bien supérieur à son père par

la beauté de ses caractères et l'exactitude de ses éditions. Il imprima ses premiers ouvrages en société avec *Simon de Colines*, qui avait épousé sa mère; mais se sentant né pour perfectionner son art, il s'abandonna à son génie et travailla seul. Avant d'exercer l'état d'imprimeur, Robert Etienne avait fait une étude approfondie des langues et des grands modèles de l'antiquité. Les auteurs fameux dans toutes les langues lui étaient familiers; il possédait sur-tout parfaitement l'hébreu, le grec et latin. Ce fut avec cette provision abondante de connaissances que Robert Etienne entra dans la carrière difficile de l'art typographique. Les services qu'il a rendus sont si grands et si inestimables, que suivant de Thou: *La France doit plus à Robert Etienne pour avoir perfectionné l'imprimerie, qu'aux plus grands capitaines pour avoir étendu ses frontières.* Les éditions de cet homme célèbre sont celles de l'Europe où l'on trouve le moins de fautes d'impression. *Mill* assure que dans son Nouveau Testament grec des édit. de 1546, 1549 et 1551, ainsi que dans l'édition de 1549, *in-16*, il ne s'y trouve pas une seule faute typographique, et qu'il n'y en a qu'une dans la préface latine, savoir: *pulres*, pour *plures*. On sait par quel moyen il parvint à cette exactitude. Il exposait ses feuilles à sa boutique avant de les faire tirer, et il affichait à la porte des colléges ses dernières épreuves, en promettant un sol pour chaque faute qu'on découvrirait. Son zèle et son désintéressement lui avaient procuré des amis dans toutes les classes de la société. Sa maison présentait un spectacle que jamais peut-être celle d'aucun artiste n'a offert. Il entretenait chez lui dix à douze familles de diverses nations. Comme ces étrangers ne pouvaient s'entendre qu'en parlant une langue commune, ils adoptèrent le latin. Cette langue devint si familière dans la famille de Robert Etienne, que ses correcteurs, ses ouvriers, sa femme même et ses enfans, la parlaient habituellement. La Sorbonne, qui avait accueilli des imprimeurs étrangers, au lieu de protéger un imprimeur français, qui honorait sa patrie, força cet homme précieux à chercher la tranquillité sur une terre étrangère. Le motif de cette persécution était fondé sur ce que Robert Etienne avait publié une Bible avec une version, par Léon de Juda, et des notes par Calvin. Ces notes ayant été censurées par la Sorbonne, Robert Etienne fut obligé de prendre la fuite. Il se retira à Genève, en 1551, et y mourut en 1559.

Parmi ses éditions on distingue sa Bible Hébraïque,

1544, 8 vol. *in*-16; l'*in*-4°. est moins estimée.—Le Nouveau Testament grec, 1546, 2 vol. *in*-16. Outre les éditions dont il a enrichi la république des lettres, nous lui devons son *Thesaurus linguæ latinæ*, chef-d'œuvre en ce genre, publié en 1536 et 1543, réimprimé plusieurs fois à Lyon, à Leipsick, à Bâle et à Londres. L'édition de Londres 1734, 4 vol. *in*-folio, est magnifique; et celle de Bâle, 1740, 4 vol. *in*-folio, a quelques augmentations. Ce dictionnaire est véritablement un trésor; mais il est plus fait pour les maîtres que pour les écoliers. Les uns et les autres y trouveront tout ce qu'on peut desirer pour l'intelligence de la langue latine.

Etienne, (Charles) frère du précéd., joignit à l'art de l'imprimerie la science médicale; il mourut en 1564 à 60 ans. Ce medecin typographe a publié les ouvrages suivans: *De re rustica*, *in*-8°. — *De Vasculis*, *in*-8°. — Une Maison rustique, *in*-4°. — Un Dictionnaire historique, géographique et poétique, Lond. 1686, *in*-fol. — La traduct. de la comedie italienne, intitulée le Sacrifice, par les acad. de Sienne, *Intronati*, 1543, *in*-16, et sous le titre *des Abusés*, 1556, *in*-16, etc.

Etienne, (Henri) fils de Robert, naquit à Paris en 1528, et mourut à Lyon en 1598, à l'âge de 70 ans. Henri Etienne marcha sur les traces de son père. Nous lui devons un grand nombre d'excellentes editions. Elles sont sorties de ses presses avec une correction qui les rend infiniment précieuses. Comme son père, Henri Etienne s'était préparé à l'exercice de l'art typographique, en acquérant les connaissances les plus étendues et les mieux choisies. Il possédait sur-tout à fond la langue grecque. Les meilleurs auteurs qui avaient écrit dans cette langue lui étaient familiers. Aussi donna-t-il, ainsi que son père l'avait fait pour la langue latine, un trésor de la langue grecque. Cet ouvrage parut en 1572, en 4 vol. *in*-fol. On doit joindre à ce Livre deux Glossaires, qui furent imprimés en 1573, et un Appendix que Daniel Schott a publié à Londres en 1745, en 2 vol. *in*-fol. Outre les editions justement estimées, qui sont sorties des presses de Henri Etienne, ce célèbre imprimeur a enrichi la littérature d'une excellente traduction, en vers latins, d'Anacréon. Cette version, aussi élégante que fidèle, est digne de l'original. Catulle l'aurait avouée, et l'imprimeur français a eu la gloire rare d'égaler les meilleurs poètes latins dans le genre leger. Henri Etienne etait calviniste. Il ne cachait pas ses

sentimens, quoiqu'il n'ignorât pas les dangers auxquels ils l'exposaient Sa hardiesse fut portée jusqu'à l'imprudence, puisqu'il osa publier contre les Moines une satyre sous le titre de *Préparation à l'apologie pour Hérodote.* Cette satyre fut dénoncée, et l'auteur fut condamné à être brûlé vif; ce qui fut exécuté en effigie. Henri Etienne fut donc contraint de s'expatrier. Il alla d'abord à Genève, et se retira ensuite à Lyon, où il mourut. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de lui : Des corrections sur Cicéron, en latin, la plupart très-judicieuses. — *De origine mendorum.* — *Juris civilis fontes et rivi*, *in*-8°. — L'Apologie pour Hérodote. Cet ouvrage a été publié par le Duchat en 1735, 3 vol. *in*-8°. — *Poetæ græci principes*, 1566, *in*-fol. — *Medicæ artis principes post Hippocratem et Galenum*, collection rare et chere, impr. à Paris en 1677, 2 vol. *in*-fol. — Traité de la prééminence des rois de France. — Les prémices, ou le premier livre des Proverbes épigrammatisés, ou des Epigrammes proverbialisées, 1594, *in*-8°. — — *Narrationes cædis Ludovici Borbonii*, 1569, *in*-8°.

La famille des Etienne a produit plusieurs autres imprimeurs célèbres. Le dernier de tous, fut Antoine, petit-fils du précédent, qui mourut aveugle à l'Hôtel-Dieu de Paris en 1674, âgé de 80 ans. Telle fut la fin malheureuse d'une famille, qui, ayant illustré la France, méritait un meilleur sort.

ETIENNE, (J.-D.) a donné : Traité des mines, à l'usage des jeunes militaires, etc., 1779, *in*-4°.

ETIENNE, (Robert) libraire de Paris, mort en cette ville en 1794, à 71 ans. On a de lui : Etrennes de la vertu, dont il a donné douze années. — Eloge de Pluche. — Les Causes amusantes et peu connues, 2 vol. *in*-12. Il a traduit de l'anglais le Pélerinage d'un nommé Chrétien, *in*-18. — Les Sermons des jeunes dames de Fordige, *in*-12.

EUCHER, (Saint) était natif de Lyon. Il renonça, et à ses richesses, et aux prérogatives de sa naissance pour se retirer avec ses fils Salone et Veran, dans la solitude de Lérins. Bientôt après, il quitta cette île, et passa dans celle de Léro, aujourd'hui Sainte-Marguerite. Ce ne fut qu'à force d'instances qu'on le tira de ce désert, pour le placer sur le siége de Lyon, vers 434. Il mourut vers l'an 454. On lui doit un Eloge du désert, adressé à Saint-Hilaire. — Un Traité du mépris du monde, qui a été traduit en français par Arnaud d'Andilly, ainsi que le precedent, 1672,

1672, *in*-12. — Un traité des formules spirituelles, pour l'usage de Veran, un de ses fils. — L'Histoire de Saint-Maurice, et des Martyrs de la légion Thébéenne.

EUDES, (Jean) frère du célèbre historien Mézerai, né à Rye, dans le diocèse de Seès, en 1601, mourut à Caen en 1680, âgé de 79 ans. Après avoir été pendant 18 ans oratorien, il quitta son corps pour fonder la congrégation des Eudistes. Elle s'est principalement étendue en Normandie et en Bretagne. Son but était d'élever les jeunes gens dans la piété et les sciences ecclesiastiques. Eudes a laissé des ouvrages qui ont plus fait d'honneur à sa dévotion qu'à son esprit. Celui qui a fait le plus de bruit, est le Traité de la dévotion et de l'office du cœur de la Vierge, 1650, *in*-12. — On a encore de lui : une Vie de Marie-des-Vallées, manuscr. en 3 vol. *in*-4°.

EVEILLON, (Jacques) chanoine et grand-vicaire d'Angers sa patrie, naquit en 1582, et mourut en 1651. Il légua sa bibliothèque aux Jésuites de la Flèche : c'était toute sa richesse. Comme on lui reprochait un jour qu'il n'avait point de tapisseries : « Quand, en hiver, j'entre dans ma maison, répondit-il, les murs ne me disent pas qu'ils ont froid; mais les pauvres qui se trouvent à ma porte, tous tremblans, me disent qu'ils ont besoin de vêtement ». On a de lui : *De Processionibus Ecclesiasticis*, Paris, 1645, *in*-8°. — *De recta psallendi ratione*, la Flèche, 1646, *in*-4°. — Traité des Excommunications et des Monitoires, Angers, 1651, *in*-4°; et réimpr. à Paris en 1672, dans le même format.

EXPILLI, (Claude d') président au parlement de Grenoble, naquit à Voiron en Dauphiné en 1561, et mourut à Grenoble en 1636, âgé de 75 ans. C'était un homme très-estimable, l'ami et le protecteur des gens de Lettres. Il était orateur, historien et poète; mais il ne remplit bien aucun de ces titres, du moins si l'on compare les ouvrages qui nous restent de lui, à ceux de nos bons écrivains. Ses Plaidoyers, imprimés à Paris, *in*-4°, en 1612, ne sont plus lus. — Ses Poésies, publiées en 1624, *in*-4°, et la Vie de Bayard, 1650, *in*-12, ne méritent guères davantage de l'être. Son Traité de l'Orthographe française, Lyon, 1618, *in*-fol., ne renferme qu'une théorie peu judicieuse, et une pratique bizarre et hors d'usage.

EXPILLY, (Jean-Joseph) abbé, membre des acad. de Berlin, Madrid, Stockholm, etc., naquit à St.-Remy, en

Provence, en 1719. De tous les gens de lettres qui ont écrit sur la géographie, c'est un des plus laborieux, des plus féconds, des plus exacts, et des plus utiles. Le louable desir de donner de la perfection à ses ouvrages, l'a porté à joindre la pratique à l'étude et à la spéculation. De fréquens voyages dans presque toutes les contrées de l'Europe, et même sur les côtes d'Afrique et ailleurs, ont beaucoup contribué à le mettre en état de vérifier les situations des lieux et les observations sur les mœurs et la religion de différens peuples. De pareils moyens, aidés de la science et du discernement, devaient nécessairement procurer le plus grand succès à ses ouvrages. L'abbé Expilly peut se flatter de l'avoir obtenu. Son Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France, 1763-70, 4 vol. *in*-fol. est surtout généralement estimé. Il a su y réunir aux anciennes traditions, des détails curieux et utiles qui n'appartiennent qu'à lui seul. Il est le premier qui soit parvenu à déterminer, avec précision, l'état actuel de la population de la France, de ses récoltes et de ses consommations; trois objets dont la connaissance était restée imparfaite sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV. De pareilles découvertes qui intéressent si spécialement l'humanité, donnent à l'abbé Expilly des droits à la reconnaissance publique. On sait que son petit Géographe Manuel est entre les mains de tout le monde, qui applaudit à son exactitude et à sa commodité. La dernière édit. est de 1782, *in*-18. On a encore de cet écrivain la Cosmographie, 1749, *in*-8°. — Della Casa Milano, lib. IV; 1753, *in*-4°. — La Polychorographie, 1755, *in*-8°. — La Topographie de l'univers, 1757-58, 2 vol. *in*-8°. — Description historique des royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, 1759, *in*-12. — De la population de la France, Amsterd. 1765, *in*-fol.

EYMAR, (A. M. d') membre de l'assemblée constituante, a donné quelques ouvrages dont voici les principaux : De l'Influence de la sévérité des peines sur les crimes, 1787, *in*-8°. — Quelques réflexions sur la nouv. division du royaume, 1790, *in*-8°. Il a traduit de l'espagnol : *El delinquente honorado, de Kp Mlch. Jovellanos*. Marseille, 1777, *in*-8°.

FIN DU TOME SECOND.

# EXTRAIT DU CATALOGUE

*Des Livres de fonds et d'assortiment qui se trouvent chez N. L. M. Desessarts, homme de Lettres, Imprimeur-Libraire, rue Du Théâtre français, au coin de la place de l'Odéon.*

## LIVRES DE FONDS.

Vies des Hommes illustres de Plutarque, nouv. édit., faite sur la traduct. de Dacier, ornée de 24 portraits de grands hommes, dessinés d'après l'antique, 3 vol. *in*-8. prix, avec les portraits, 10 fr. 50 c.

Entretiens d'un père avec ses enfans, sur l'Histoire naturelle, 4 vol. de discours et un de planches, contenant 400 fig. tirées des Trois Règnes de la nature, par J. F. Dubroca, ancien professeur, prix 12 fr. et 15 francs par la poste pour les départemens.

Recueil de Règles et d'exemples sur la Prosodie française, la Versification et le Style figuré, 1 vol. petit *in*-8. papier commun 1 fr. 50 c. et papier fin d'Annonay, 2 fr. 40 c.

Recueil de préceptes et d'exemples sur le Beau et le Sublime, dans les ouvrages d'esprit, 1 vol. *in*-12, prix, 2 fr. et 2 fr. 50 c. francs de port pour les départemens.

Abrégé de la Grammaire de Restaut, *in*-12, broché, 60 c.

OEuvres morales et galantes de Duclos, de l'académie française, 4 vol. *in*-8. avec le portrait de l'auteur, dessiné par Cochin, prix 10 fr. — Le double en papier vélin.

OEuvres de Reyrac, avec le portrait de l'auteur, belle édition, 1 vol. *in*-8. prix, 2 fr., et 5 fr. en papier vélin.

Eloge de Marc-Aurèle, par Thomas, de l'académie française, 1 vol. *in*-12. 1 fr.

Traité de l'Origine des Romans, 1 vol. petit *in*-12, belle édition, 1 fr. 80 c.

Candide, Roman de Voltaire, jolie édit. 2 vol. *in*-18, papier ordin. 1 fr. 50 c., et papier vélin, 3 fr.

Les Poésies de Thomas, de l'académie française, 1 vol. *in*-8., ou un vol. *in*-12. prix *in*-8. 2 fr. et *in*-12, 1 fr. 50 c. 5 fr. en papier vélin.

Les OEuvres complètes de Gilbert, 1 vol. *in*-8. avec le portrait de l'auteur, 2 fr. 50 c. — Le double en papier vélin.

Elite des Poésies de Chaulieu, 2 vol. *in*-12, belle édition, ornée d'une vignette allégorique, beau papier, 2 fr. papier velin, 4 fr. Cet ouvrage n'a été tiré qu'à 300 exemplaires.

La Bibliothèque d'un homme de goût, ou Tableau de la Littérature ancienne et moderne, 4 vol. *in*-8., 10 fr. — Le double en papier vélin.

Nouveau Dictionnaire bibliographique portatif, ou Essai de Bibliographie universelle, un vol. *in*-8. 3 fr. et 4 fr. par la poste franc de port.

Dictionnaire universel de Police, par Desessarts, 8 vol. *in*-4. brochés, 40 fr. au lieu de 80 fr. — Les vol. VI, VII et VIII se vendent séparément 6 f. chaque volume.

Les Procès fameux, jugés avant et depuis la révolution, contenant le détail des circonstances qui ont accompagné le supplice des grands criminels, et des victimes qui ont péri sur l'échafaud, 18 vol. *in*-12, prix 30 fr. et on se charge de les faire parvenir francs de port, pour 52 fr. dans toute l'étendue de la république.

La vie de Robespierre, 3 vol. *in*-18, avec 4 portraits, 1 fr. 50 c.

La Politique du gouvernement anglais, pendant la révolution française, par Dubroca, précédée de l'Essai sur la révolution d'Angleterre, par Boulay de la Meurthe, 1 vol. *in*-8. 2 fr. 50 c.

# LIVRES D'ASSORTIMENT.

ANACHARSIS, (Voyage du jeune) en Grèce, 7 vol. *in*-4. Atlas, grand-*in*-fol. édit. de Didot, cartonnés par Bradel, 300 fr.

Arnaud, (œuvres de d') 12 vol. grand *in*-8. avec de superbes gravures, brochés, 36 fr.

Bibliothèque Orientale, 6 vol. *in*-8. br. 18 fr.

Boulanger, (œuvres de) 6 vol. *in*-8. br. 18 fr.

Brisson, élémens de physique, 3 vol. *in*-8. br. dernière édit. 21 fr.

Buffon, Hist. nat. édition de Deux-Ponts, 54 vol. fig. enlum. cartonnés, 140 fr.

—— Edition de Déterville, 27 vol. *in*-8. avec fig. cartonné, 52 fr.

Chamfort, (œuvres de) 4 vol brochés, 12. fr.

Clarisse, trad. par Letourneur, 10 vol. *in*-8. br. 36 fr.

*Idem.* Reliés en veau, dorés sur tranches, 50 fr.

Condillac, (œuvres de) 25 vol. *in*-8. br. 72 fr.

Diderot, (œuvres de) 15 vol. brochés, 75 fr.

Dumarsais, (œuvres de) 7 vol. *in*-8. reliés, 28 fr.

Dictionnaire d'Hist. nat. de Valmont de Bomare, 15 vol. *in*-8. rel. 80 fr.

Dictionnaire critique de la langue française, par Ferraud, 3 vol. *in*-4. br. au lieu de 30 fr. 18 fr.

Encyclopédie, édition de Paris, 35 vol. *in*-fol. premières épreuves, exemplaire d'amateur, relié en veau, 600 fr.

—— La même, *in*-8, reliée en veau, 240 francs.

Fourcroy, (chymie de) 5 vol. *in*-8. rel. 20 fr.

Histoire universelle, par une société de gens de lettres, édition de Hollande, avec cartes et fig. 45 vol. *in*-4. broch. au lieu de 480. fr. 300 fr.

Laharpe, (cours de Littérature de) 8 vol. *in*-8. br. 36 fr.

Mably, (œuvres de) 12 vol. *in*-8. brochés, 24 fr.

*Idem*, 24 vol. *in*-18. rel. 36 fr.

Montesquieu, (œuvres de) 5 vol. *in* 8. rel. 24 fr.

Palissot, (œuvres de) 7 vol. *in*-12, 15 fr.

Piron, (œuvres de) 7 vol. grand *in*-8. pap. d'Hollande, au lieu de 60 fr. 36 fr.

Pithagore, (Voyage de) 6 vol. *in*-8. brochés, 30 fr.

Pothier, Traité des obligations, 2 vol. *in*-12. br. 3 fr.

J. J. Rousseau, (œuvres de) 17 vol. *in*-4. avec fig. rel. 184 fr.

*Idem*, 33 vol. *in*-12. reliés, 66 fr.

Raynal, (Hist. philos. du commerce, par) 10 vol. *in*-8. avec Atlas brochés, 30 fr.

Sénèque, (œuvres de) 6 volumes *in*-8. 30 fr.

Shakespeare, (œuvres de) 20 vol. *in*-8. rel. 60 fr.

Sevigné, (Lettres de Mde.) 8 vol. petit *in*-12. rel. 16 fr.

Tressan, (œuvres de) 12 vol. *in*-8. br. 36 fr.

Virgile, traduction de l'abbé Desfontaines, édit. de Plassan, 4 vol. gr. *in*-8. br. 24 fr.

Voyage de Pallas, 5 vol. *in*-4. rel. dore sur tranches, 90 fr.

Voltaire, (œuvres de) papier à 6 fr. 70 vol. *in*-8. rel. en veau écaille, filets, 400 fr.

*Idem*. papier à 2 fr. 50 c. 92 vol. rel en veau, dorés sur tranches, 240 fr.

*Idem*. papier à 1 fr. 50 c. 92 vol. rel. en basanne, 180.

*N. B.* On trouve chez le même Libraire un assortiment de Livres en tous genres. Il se charge de procurer les Ouvrages qu'on lui demande, et n'exige aucune commission; mais il ne fait les envois qu'après en avoir reçu le montant.

JAN 17 1930